REVUE AFRICAINE

UMERO 17

ANNE
1873

DANS CE NUMERO

ARTICLES DE FONDS.

- Les arabes d'Afrique jugés par les auteurs musulmans, par M. MERCIER.
- Les villes maritimes du Maroc. Commerce, Navigation, Géographie comparée, par M. DE LA PRIMAUDAIE.
- Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la grande Kabylie, par N. ROBIN.
- Documents pour servir à l'histoire de Bône, par M. FERAUD.
- Les tribus Cheurfa, par M. WATBLED.

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
ARNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Rue du Palais.

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, rue des Boulangers.

1873

OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION PROVISOIRE

DU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

EN 1873

MM. SUDRÉ, (✻), *Président*.

LETOURNEUX, (✻), *Vice-Président*.

V. BERARD, *Secrétaire*.

DEVOULX, *Trésorier*.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LE

CANON DIT LA CONSULAIRE

A ALGER

Le port de l'Alger turc était formé de quais et de constructions élevés sur quatre îlots, et dessinait un carré relié à la terre par une jetée établie sur une traînée d'écueils. En franchissant la porte de la *Guerre sainte*, depuis appelée porte de la Marine ou de France, qui constituait la seule communication de la ville avec le port, on parcourait la jetée dont je viens de parler ; puis, après avoir passé sous la voûte que recouvrait le kiosque des amiraux, on tournait à droite, et, à l'extrémité du côté du carré parallèle à la côte, on trouvait un dernier coude formé par le retour du môle vers la ville, dans la direction est-ouest (1). C'est à ce dernier coude, aujourd'hui recouvert par une voûte percée d'une porte donnant accès sur le nouveau môle, qu'était placé, faisant face à l'est, un énorme canon, fondu au milieu du XVIe siècle. La tradition européenne, corroborée par la notoriété indigène, dit que c'est à la bouche de ce canon que furent attachés le père Levacher, consul de France, en 1683, et M. Piolle, son successeur, en 1688, lors des bombardements effectués contre Alger par Duquesne et le maréchal d'Estrées. C'est par ce motif que nous appelâmes *la Consulaire* cette monstrueuse pièce, que les Turcs nommaient *Baba Merzoug* (Père fortuné).

Comme ce canon a été transporté en France peu de temps après la prise d'Alger, il m'est impossible d'en parler d'après mes observations personnelles, mais je puis, du moins, puiser

(1) Aucun changement important n'a été apporté à l'ancien état des lieux.

quelques détails à son sujet dans un article publié dans la *France maritime* (tome II, page 84), par M. le lieutenant-colonel Préaux, de l'artillerie de marine, dont la compétence, en pareille matière, ne saurait être douteuse.

« En entrant dans le port de Brest, par la grille dite du Bassin, dit cet officier supérieur, l'observateur est frappé par la vue de cette belle pièce de canon, s'élevant majestueusement au premier plan, sur la place d'armes, vis-à-vis le pavillon du contrôle et de la direction du port, près la salle de l'Intendance... »

« Il (ce trophée) est entouré d'une balustrade circulaire de 46 pieds 8 pouces de circonférence; les grilles en fer ont la forme de flèches de 2 pieds 10 pouces de hauteur, incrustées dans une circulaire en pierres de taille; quatre canons, placés à 11 pieds l'un de l'autre, en carré, servent d'appui à cette fermeture gracieuse, dont l'intérieur est carrelé en dalles de granit poli et en briques réfractaires... »

« La bouche à feu formant le fut de la colonne, a 20 pieds 5 pouces 6 lignes de hauteur, et le piédestal 6 pieds 6 pouces, y compris les corniches; celle des bas-reliefs et de l'inscription est de 4 pieds 9 pouces 6 lignes. L'élévation totale du monument est donc de 27 pieds environ au-dessus du sol.... La *Consulaire* fut fondue en 1542 par un Vénitien, pour célébrer l'achèvement des fortifications du môle (1), à l'une des embrasures duquel elle fut braquée. La direction de cette bouche à feu, si difficile à manier par sa longueur et sa pesanteur, était sur la Pointe-Pescade. Sa portée à toute volée était de 2,500 toises; aussitôt qu'un navire se hasardait à doubler le cap, des canonniers d'élite, habitués à sa charge, à son pointage et à sa portée, la tiraient avec une exactitude qui a souvent compromis les navires que venaient frapper les boulets. »

---

(1) Il ne s'agissait que de l'achèvement des terre-pleins jetés entre les îlots et des parements formant le tracé des quais, lesquels reçurent primitivement le nom de môle. La plupart des batteries étaient alors simplement posées sur le sol de ce môle, sans qu'aucun abri les recouvrit. Les fortifications de la marine, telles que nous les avons trouvées en 1830, furent l'œuvre successive des pachas qui se succédèrent pendant trois siècles. — A. D.

Voici, d'après le même auteur, l'inscription que porte le piédestal du monument de Brest :

LA CONSULAIRE
PRISE A ALGER LE 5 JUILLET 1830
JOUR DE LA CONQUÊTE DE CETTE VILLE
PAR LES ARMÉES FRANÇAISES
LE Bon DUPERRÉ COMMANDANT L'ESCADRE
ÉRIGÉE LE 27 JUILLET 1833
S. M. LOUIS-PHILIPPE RÉGNANT
LE V. A. Cte DE RIGNY, MINISTRE DE LA MARINE
LE V. A. BERGERET, PRÉFET MARITIME.

Bien que ce trophée ait été élevé dans une ville maritime et à un point de vue maritime, il est regrettable qu'il ne rappelle que le nom de l'amiral qui commandait l'escadre, et qu'il laisse dans l'oubli celui du général de l'armée de terre, laquelle peut légitimement, en définitive, revendiquer la meilleure part du succès.

Ce que dit le lieutenant-colonel Préaux relativement à l'orientation de *la Consulaire* est inexact. Du point où elle était placée, cette pièce ne pouvait découvrir la Pointe-Pescade, complètement masquée par les terres ; elle faisait à peu près face à l'est et commandait bien moins le nord que la batterie de *Ras Ammar el-Kedim* et que les autres ouvrages placés sur le même front. La voûte sous laquelle s'allongeait, en 1830, le monstrueux et terrible *Baba-Merzoug*, supportait une batterie sans nom particulier, armée de sept pièces et reliant le fort dit *Essardine* (1) au *Bordj Egoumen* (2). L'embrasure ménagée pour ce canon se trouvait à la gauche des personnes qui arrivaient sous la voûte en venant du kiosque des amiraux, dans l'axe de la partie du quai qui se dirige vers la ville, et dont l'extrémité occidentale forme l'un des côtés de l'entrée du port ; elle a été bouchée par nous.

Albert DEVOULX.

---

(1) Des *Sardines*, à cause de deux poissons sculptés sur la porte.
(2) Le fort des *Câbles*, ainsi appelé parce que la corderie en occupait le rez-de-chaussée.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE (1)

Sparsa colligo.

La nouvelle de la prise d'Alger par l'armée française eût un grand retentissement dans la province de Constantine et y fut le signal d'une vaste révolte indigène contre la domination tyrannique du bey El-Hadj Ahmed. Celui-ci abandonné de la majeure partie de ses troupes après la chute de la capitale de la régence à la défense de laquelle il avait été appelé, faillit même être repoussé de Constantine au moment de son retour.

Pendant plusieurs jours, il avait voyagé à travers un pays hostile et couru les dangers les plus sérieux; cerné dans son camp par un ennemi acharné et, réduit à la dernière extrémité, il ne dut son salut qu'au secours que lui portèrent fort à propos ses parents les Ben Ganâ, chefs de quelques tribus nomades des environs de Biskra.

(1) C'est dans le *mémoire* du général de Berthezène, publié en 1834 et dans les *Annales algériennes* de Pelissier que nous avons puisé une partie des renseignements qui entrent dans ce premier extrait. Nous avons complété le travail à l'aide d'autres documents officiels inédits et nous nous sommes surtout attaché à recueillir la version indigène qui explique l'origine d'une foule de faits dont nos écrivains européens n'avaient pu jusqu'ici connaître que les conséquences.

A l'aide de ses alliances et des bonnes relations qu'il avait conservées avec certains habitants influents de Constantine, il parvint par une adroite diplomatie à reconquérir sa capitale où s'était déjà installé à sa place un autre bey élu spontanément par la garnison turque.

Mais tous ceux qui avaient à se plaindre du régime oppresseur de l'ancien gouvernement — et ils étaient nombreux, — tenaient encore la campagne, dressés contre lui et d'un commun accord, ils avaient pris la résolution de secouer le joug despotique d'Ahmed bey.

Les Bônois, affectés d'une pauvreté chronique dont ils n'avaient pu s'affranchir jusqu'alors, étaient au nombre des mécontents ; dès qu'ils connurent les évènements qui précèdent, quatre personnages parmi les plus influents de la ville, résolurent de séparer leur cause de celle du bey et proclamèrent une sorte de république en juin 1830 ; ces hommes étaient :

Si Zarroug ben Sidi Cheïkh ;

Si Ahmed ben Sidi Cheïkh, son frère ;

Le kadi Si Hasseïn ;

Et le turc Si Redjem ben Radia, ancien kaïd de Bône.

Comment de paisibles citadins comptant à peine 500 hommes en état de porter les armes, avaient-ils la hardiesse de méconnaître ainsi l'autorité de leur ancien maître ? C'est ce qu'il est utile d'expliquer. Depuis le moyen-âge le port de Bône avait été le débouché le plus important par lequel les riches produits de la province de Constantine étaient livrés au commerce européen. Les Bônois bénéficiant naturellement de cette situation avantageuse, vécurent dans une large aisance jusqu'au moment où le régime spoliateur de certains beys avides de richesses vint tarir cette source de revenus en s'emparant du monopole du commerce. Un agent du bey auquel on donnait le nom de *Markanti* — sorte de courtier — fut installé à Bône et traitait directement avec les capitaines de navires européens venant acheter des grains, des laines, des cuirs et autres productions algériennes. Malgré cette écrasante concurrence officielle, les Bônois trouvaient encore la possibilité de réaliser quelques modiques bénéfices en se livrant à diverses petites spéculations.

Vers la fin du siècle dernier, vivait à Constantine un juif du nom de Ben Zagouta (1), homme extrêmement actif et doué comme tous ceux de sa race, de l'instinct du commerce. Envoyé plusieurs fois à Tunis pour le compte du bey de Constantine, il prit admirablement les intérêts de son maître qui reconnaissant en lui une aptitude rare, l'utilisa en lui confiant le poste de Merkanti à Bône. Dans cette position, Ben Zagouta accaparant tous les produits de la province, réalisa des bénéfices considérables sur lesquels le bey lui laissait une large part et en résumé il profitait habilement de son emploi pour s'enrichir au milieu de la détresse générale. Irrités à juste titre de l'atteinte portée à la liberté du commerce, mais jaloux surtout de voir un juif bénéficier à leur détriment d'une fonction aussi lucrative, plusieurs habitants de Bône et même de Constantine eurent recours au fanatisme musulman pour lui susciter une cabale tendant à le renverser. Le bey obligé de céder devant les remontrances sévères des gens de religion chargés d'exposer les griefs de la population contre un juif privilégié, annonça avec regret à son agent qu'il allait le révoquer. Mais celui-ci âpre à l'amour du gain et en homme de ressource, chez qui l'intérêt domine tout autre sentiment, trouva un expédient décisif pour réduire à néant les raisons invoquées par ses ennemis : il abjura solennellement la religion de Moïse, se fit musulman, et de cette manière conserva son emploi, objet de convoitises.

El-Hadj Amar ben Zagouta qui succéda à son père, et comme lui aussi avide que vindicatif, avait hérité de sa haine profonde contre les Bônois, auxquels il interdit tout commerce. Il exerça sur eux une surveillance telle qu'ils ne purent plus, même en contrebande, se livrer au moindre petit trafic avec les marchands

---

(1) Ce Ben Zagouta était peut-être descendant ou membre de la famille du juif livournais Benjamin Zacouto ou Zagouta, selon la prononciation arabe, fixé à Alger, qui en octobre 1693 prêta 400 écus à M. Choiseul Beaupré, prisonnier des Algériens. (Voir l'article très-curieux de M. Devoulx, dans la *Revue africaine*, n° d'octobre 1872). Il existe encore à Constantine des parents de Ben Zagouta qui ont continué à suivre la religion de Moïse, malgré l'aspostasie de l'un des leurs.

européens; peut-être agissait-il de connivence avec le juif d'Alger Bakri, bien connu par la fameuse affaire de la fourniture des grains qui fut une des causes primordiales de la rupture de la France avec Alger. Cette conduite de Ben Zagouta qui pesait cruellement sur le bien-être des Bônois le fit naturellement exécrer, ainsi que le constatèrent plus tard tous les officiers français envoyés à Bône.

Les haines s'amassèrent et les circonstances les firent éclater. Quand on manque de pain on ne raisonne guère : telles furent les causes de la révolte des Bônois.

Des habitudes séculaires et leurs relations avec les marchands d'Italie et de Provence leur avaient fait goûter autant que peuvent le comporter les mœurs arabes, les avantages de la liberté individuelle et de la civilisation et ils n'avaient pu accepter sans espoir de s'y soustraire un jour, ce retour à la barbarie.

Néanmoins ne se sentant point assez forts pour résister seuls aux coups d'El-Hadj Ahmed bey, dans le cas probable où il aurait tourné ses armes contre leur ville, les Bônois, conseillés par M. Raimbert, ancien agent des concessions françaises en Afrique, qui avait résidé longtemps parmi eux, entamèrent des négociations avec le général commandant en chef à Alger, afin de se mettre sous le protectorat de la France. Le capitaine de vaisseau Gallois, commandant la *Bellone*, fut envoyé sur les lieux pour sonder le terrain et voir par lui-même si les dispositions de la population de Bône étaient sincères. M. Raimbert l'accompagnait dans cette mission.

Le général de Bourmont s'était déjà occupé des moyens d'étendre nos relations jusqu'aux provinces d'Oran et de Constantine. Il avait reçu du gouvernement une communication lui faisant connaître que le projet de céder à la Porte Ottomane Alger et l'intérieur de la régence et de garder seulement le littoral depuis l'Arrach jusqu'à Tabarka, était celui auquel le cabinet paraissait devoir s'arrêter. Comme l'occupation de Bône entrait dans l'exécution de ce projet elle fut immédiatement résolue.

Le corps d'expédition de Bône, composé de la 1re brigade de la 2e division de l'armée de débarquement, d'une batterie de campagne et d'une compagnie de sapeurs du génie, s'embarqua à Al-

ger le 25 juillet 1830, sur une escadre formée d'un vaisseau, de deux frégates et d'un brick ; ce corps était commandé par le général Damrémont qui dans le cours de la campagne avait déjà donné des preuves de talent et de bravoure. L'escadre était sous les ordres du contre amiral de Rosamel. Contrariée par le temps, elle n'arriva que le 2 août devant le port de Bône. Elle avait été devancée par le bâtiment léger qui portait M. Raimbert.

M. Raimbert, avons-nous dit, avait conservé des intelligences dans la ville et il lui fut facile de persuader aux habitants d'y recevoir les Français, en faisant valoir auprès d'eux les avantages qui leur étaient réservés. Le débarquement s'opéra donc sans obstacle et notre drapeau fut planté, non plus comme pavillon de commerce, mais comme le signe de la conquête.

Le général Damrémont, aussitôt après son arrivée, s'occupa de se mettre en défense contre les Arabes de la campagne, dont les dispositions étaient loin d'être aussi pacifiques que celles des gens de la ville. Les relations qu'il voulut établir avec les tribus voisines n'amenèrent aucun résultat, soit que ces tribus craignissent en traitant avec les Français de s'attirer le ressentiment du bey de Constantine, soit que leur haine contre les chrétiens l'emportât sur toute autre considération, ce qui paraît plus probable. Pour qui connaît l'antipathie invétérée que les populations musulmanes portent à tout individu d'une religion autre que la leur, il sera facile de s'expliquer les difficultés de ce premier établissement.

Le pays environnant Bône était alors habité par une multitude de tribus qui profitaient de l'anarchie générale pour se faire la guerre entre elles et se livrer à toutes les horreurs du brigandage; les principales étaient : les Merdès, les Oullassa, les Sanhadja. Tout près de Bône étaient les Khareza et les Beni Ourdjine.

Les montagnards de l'Edough, voleurs de profession qui n'avaient jamais guère reconnu l'autorité des beys, étaient en guerre continuelle avec les gens de la plaine et avaient toujours été alliés de Bône où ils venaient vendre leurs fruits et leurs bestiaux. La plus redoutable tribu du massif de l'Edough était celle des Beni Mahammed qui habitait les bords du golfe de Stora et le djebel Ras el-Hadid ou le Cap de Fer.

Enfin, sur le rivage oriental du lac Fetzara, se trouvait un azel du beylik qui sous le commandement de Bel Kassem ben Yagoub, forma un puissant noyau de résistance à notre domination. Du côté de l'est étaient les fortes tribus des Nehed, puis les Beni Salah. Au sud étaient les Hanencha, commandés par des cheïks à peu près indépendants de Constantine de temps immémorial ; les Oulad Dhan, les Guerfa, puis les Beni Four'al et les Zerdaza au sud-ouest.

La tribu la plus voisine de Bône, était celle des Khareza, située au pied des montagnes. Ayant beaucoup à souffrir des bandits de l'Édough, elle avait toujours obéi aux kaïds de Bône. Cependant à l'occupation de la ville par les Français, elle s'enfuit, quitta ses cantonnements et courut chercher un asile sur les bords du lac, mais elle fut bientôt repoussée par les maîtres du pays sur lequel elle voulait s'établir.

Le vide s'était fait spontanément autour de Bône et toutes ces tribus oubliant pour un instant leurs rivalités et leurs haines s'étaient liguées contre l'ennemi commun : les chrétiens.

Un bataillon du 48e fut placé à la kasba ; le reste des troupes occupait la ville et deux redoutes qui furent construites à droite et à gauche de la route de Constantine.

L'ennemi excité par le fanatisme, ne tarda pas à venir incendier les maisons de campagne des environs et à harceler jour et nuit nos avant-postes par un feu de tirailleurs importun. Le 6 août, le général Damrémont, voulant lui apprendre à qui il avait affaire, ordonna un mouvement offensif. Les Arabes ne soutinrent pas notre choc et se dispersèrent. Le lendemain, le cheïkh de La Calle leur ayant amené des contingents de renfort, ils reprirent courage et dans la nuit du 7 au 8 août, les lignes françaises furent de nouveau inquiétées. L'ennemi s'avança jusqu'au bord des fossés des redoutes qu'un feu bien nourri l'empêcha de franchir. Le 10, dans la matinée, une nouvelle attaque eut lieu, mais elle fut plus languissante.

Le 11, le général de Damrémont s'aperçut, au grand mouvement qui régnait parmi les Arabes, dont le nombre était plus considérable qu'à l'ordinaire, qu'une attaque sérieuse se préparait. Il se porta de sa personne dans la redoute qui, par sa posi-

tion, paraissait la plus menacée et se disposa à une vigoureuse défense. L'agression prévue eût lieu à 11 heures du soir ; les Arabes se précipitèrent sur nos ouvrages avec une admirable intrépidité ; repoussés, non sans peine, ils revinrent à la charge à 1 heure du matin ; plusieurs d'entre eux franchirent les fossés, escaladèrent les parapets et combattirent à l'arme blanche dans l'intérieur même des redoutes où ils avaient pénétré et où ils périrent bravement. Après un combat acharné, le courage aidé de la discipline triompha du courage seul ; nos soldats étaient joyeux d'avoir rencontré des ennemis dignes de leur valeur. Quatre-vingt-cinq cadavres que les assaillants laissèrent dans les fossés et sur les parapets des redoutes dénotent avec quelle fureur ils combattaient ; ils firent preuve en cette circonstance de cette ténacité qui semble appartenir plus particulièrement à la race berbère, et en effet tous les agresseurs étaient des montagnards de l'Edough et des environs de Stora.

Cette chaude attaque fut la dernière que tentèrent les indigènes : convaincus de l'inutilité de leurs efforts, ils retournèrent pour la plupart dans leurs tribus et quelques rares tirailleurs continuèrent seulement à se présenter devant nos avant-postes.

La brigade Damrémont était sur le point de jouir paisiblement de sa conquête, lorsqu'elle reçut subitement l'ordre de rentrer à Alger. Le 11 août, un bâtiment marchand venu de Marseille avait apporté à Alger la nouvelle de la chute de Charles X. Aussitôt que le général de Bourmont eût appris les évènements de juillet, il sentit la nécessité de réunir toutes ses forces pour être prêt à tout évènement. Il se hâta donc de rappeler à Alger la brigade Damrémont, ce qui amena l'évacuation de Bône. Cette mesure était justifiée par l'imminence d'une guerre maritime européenne et la difficulté de pourvoir, dans ce cas, à l'approvisionnement de ce nouveau point d'occupation. Selon une autre version, le général de Bourmont concentra ses forces dans l'espoir qu'il pourrait arriver à temps pour restaurer le monarque déchu.

Le contre-amiral de Rosamel, revenant de Tripoli où il avait été envoyé en mission, prit sur son escadre les troupes de Bône qui rentrèrent à Alger le 25 août, après une absence d'un mois.

Cette courte expédition fit le plus grand honneur au général

Damrémont : ses dispositions militaires répondirent à la bonne opinion qu'il avait déjà donnée de lui et sa conduite envers les habitants de Bône le fit connaître sous d'autres rapports non moins avantageux. Son premier soin avait été de confirmer dans leurs fonctions le kaïd et le kadi de la ville. Il constitua ensuite un conseil de notables pour servir d'intermédiaire entre les indigènes et l'autorité française. Lorsqu'il avait à prendre quelque mesure qui pouvait contrarier les habitudes de la population, il faisait d'abord entendre raison aux notables ; ceux-ci expliquaient ensuite aux habitants les intentions du général. Il traita de cette manière du loyer des maisons nécessaires au casernement et, dans peu de jours, sa troupe se trouva passablement logée. Son exactitude à remplir ses promesses, ses manières douces et bienveillantes, ne tardèrent pas à lui acquérir l'estime d'une population reconnaissante qui, jusqu'au dernier moment, lui prodigua les preuves les moins équivoques d'affection. Sa réputation de justice et de modération allait se répandre au dehors et lui attirer la soumission des tribus qui connaissaient déjà sa valeur, lorsque l'ordre d'évacuer Bône fit avorter une entreprise si heureusement commencée.

En partant, il laissa des munitions aux habitants de Bône, que leur conduite loyale envers nous exposait à la vengeance du Bey de Constantine ; il leur fit espérer qu'ils ne seraient pas toujours privés de l'appui de la France. Néanmoins, beaucoup de Bônois, pour échapper à cette vengeance redoutable du bey Ahmed, sans cesse suspendue sur leur tête, se réfugièrent à Bizerte ou à Alger. Fidèles jusqu'au dernier moment, ils sauvèrent des mains des fanatiques un de nos soldats qui était resté dans la place.

A cette époque, El-Hadj Ahmed Bey ne pouvait guère s'occuper de la ville rebelle de Bône et la punir de l'accueil empressé qu'elle avait fait aux Français. L'insurrection dangereuse du cheikh El-Arab Ferhat ben Said, son ennemi mortel, et celle de plusieurs autres grands chefs mécontents, à la tête desquels était le prétendant Ibrahim Bey, ne cessaient de lui susciter des embarras sérieux, et l'obligeaient à porter toute son attention sur les complots tramés dans l'intérieur du pays contre le maintien de sa domination.

Les dispositions de la France à son égard lui donnaient également à réfléchir. Il avait été informé par ses amis d'Alger qu'un arrêté du 15 décembre 1830 avait prononcé sa destitution, et qu'un autre du 16 nommait au beylik de Constantine Si Mustapha, frère du Bey de Tunis.

Bône, soustraite de fait à l'autorité du Bey de Constantine et abandonnée momentanément par la France, se gouverna elle-même. Les tribus voisines, qui, dans leur fanatisme, faisaient un crime à ses habitants d'avoir accepté les chrétiens dans leurs murs, les attaquèrent plusieurs fois, mais elles furent toujours repoussées. Une centaine de Turcs, parmi lesquels étaient plusieurs déserteurs de la milice du Bey de Constantine, qui s'étaient gravement compromis en proclamant la déchéance d'El-Hadj Ahmed lors de son retour d'Alger, contribuaient puissamment à sa défense. Cependant les attaques se renouvelaient sans cesse et allaient devenir encore plus dangereuses. Le Bey ayant triomphé de ses ennemis et consolidé son autorité dans l'intérieur, tournait en effet ses regards vers Bône, qu'il lui importait de faire rentrer sous son obéissance; il envoya contre elle son lieutenant El-Hadj Amar ben Zagouta, homme d'autant plus impitoyable qu'il avait, ainsi que nous l'avons vu plus haut, des injures personnelles à venger.

Le Bey commettait là une faute grave; il n'ignorait point combien Ben Zagouta était impopulaire parmi les Bônois, et, dans de pareilles circonstances, en confiant une mission aussi délicate à quelqu'autre personnage plus conciliant, peut-être se serait-il évité un échec dont les conséquences devaient décider de l'avenir de toute sa province.

Ben Zagouta, sans autre préambule, notifia d'abord aux Bônois d'avoir à lui livrer dans un court délai la Kasba et toutes les armes et munitions qui s'y trouvaient renfermées. Bône avait à ce moment, dans la Kasba et les batteries de la ville, un armement de 154 pièces de canon. Un refus arrogant fut la seule réponse qu'il reçut à cette sommation, et dès lors obligé de recourir à la force, il établit son armée sur la rive gauche de la Seybouse, à l'endroit que l'on appelle aujourd'hui l'Allelik. Il avait avec lui toutes les tribus de la plaine, à l'exception des

montagnards de l'Edough, lesquels avaient refait alliance avec les Bônois, qu'ils ravitaillaient à l'aide de barques par les petits ports d'Ain Begrat et de l'Oued Kob. Les Bônois, qui défiaient la fureur de leur ennemi, tentèrent trois sorties dans lesquelles ils furent repoussés, et les troupes du Bey purent arriver jusqu'au pied des murs de la place. Ben Zagouta, voulant intimider la population, essaya de faire miner les remparts pour y pratiquer une brèche, mais il n'y put parvenir. Il établit ensuite une batterie de siége sur la colline des Santons, mais à peine avait-elle tiré quelques coups de canon, que l'artillerie de la Kasba fit taire son feu. La position des Santons, n'étant pas tenable, dût être abandonnée la nuit suivante. Le lendemain, une nuée de démolisseurs sapait l'aqueduc amenant en ville l'eau potable nécessaire aux besoins des habitants, que l'on espérait ainsi réduire par la soif.

Au mois de juillet, la ville était serrée de près ; sans communications avec l'intérieur, privés même des petits ravitaillements que leurs alliés de l'Edough avaient pu, pendant les premiers temps, introduire dans la place, les Bônois étaient réduits à se nourrir de mauves et de l'écorce des arbustes rabougris qui croissaient au milieu des cimetières, quand parut en mer une frégate française. On lui envoya des parlementaires pour en obtenir quelques secours.

La situation des Bônois était digne de notre intérêt. Première cause de leur malheur et de la position affreuse dans laquelle ils se trouvaient, nous leur devions secours et appui. Aussi M. le chef de bataillon Houder, revenant sur la frégate d'accomplir une mission diplomatique à Tunis, ne balançat-il pas à leur faire débarquer et distribuer des barriques de farine, du riz, des fèves et du biscuit, sûr qu'il était de l'approbation du général en chef.

Peu après, ils reçurent d'Alger et même de France directement, des vivres et des munitions.

A la fin d'août, les notables de Bône, voyant la population épuisée par cette lutte aussi vive et aussi prolongée, perdirent tout espoir de se maintenir indépendants et écrivirent au général en chef, à Alger, que las de ses misères, le peuple voulait ouvrir les portes à l'ennemi; qu'ils résisteraient encore quinze jours

mais qu'ils seraient forcés de livrer la ville, si dans cet intervalle ils ne recevaient pas des secours plus efficaces. A cet effet, ils demandaient du pain, de la poudre, des fusils, un chef pour les diriger, et *deux cents zouaves musulmans*, pour ne pas effaroucher le fanatisme des basses classes.

Il était important pour la France que cette place ne tombât pas au pouvoir de notre ennemi El-Hadj Ahmed Bey, et puisqu'il n'entrait pas alors dans les vues du gouvernement de faire une expédition coûteuse, il convenait au moins d'aider la population à prolonger une défense dont, à la fin, tous les avantages devaient nous revenir; aussi cette demande fût-elle accueillie avec faveur.

Les préjugés de ces peuples et leur éloignement pour les étrangers rendaient l'opération délicate et difficile. Elle demandait un homme qui réunit la prudence et la dextérité à une grande fermeté. Le choix tomba sur le commandant Houder. Cet officier, précédemment attaché au général Guilleminot, ambassadeur à Constantinople, était venu en Afrique sous le général Clauzel, pensant que la connaissance qu'il avait des mœurs de l'Orient pourrait y être utilisée. C'était un homme très-actif et très-zélé, mais on lui reprocha plus tard d'avoir un jugement peu sûr, basant cette opinion sur ce qu'il échoua malheureusement dans son entreprise. Quoiqu'il en soit, il expia par une mort honorable la faute qu'il avait commise.

Les Bônois, avons-nous vu, avaient beaucoup insisté pour qu'on ne leur envoyât que des troupes indigènes. Cet arrangement convenait à Si Ahmed ben Cheïkh, chef en quelque sorte de la ville de Bône, qui avait conçu le projet de se créer une position indépendante. Il convenait aussi au général en chef Berthezène, qui n'aurait pas cru pouvoir prendre sur lui d'envoyer des troupes françaises à Bône, sans l'autorisation du gouvernement français.

En conséquence, on forma un petit détachement de 200 zouaves, tous musulmans, à l'exception de quelques officiers et sous-officiers, dont on donna le commandement au capitaine Bigot. Le commandant Houder eût la direction supérieure de l'expédition, mais, par une assez bizarre combinaison d'idées, il reçut le titre de consul de France à Bône.

L'état de la station navale ne permettant pas d'embarquer 200 hommes, Houder partit d'Alger sur la corvette la *Créole*, le 8 septembre, avec 125 hommes. Il arriva à Bône le 13 et y fut accueilli comme un libérateur.

Le général en chef Berthezène reçut à Alger la nouvelle de cette occupation le 21, et, le même jour, il écrivait au gouvernement en lui en rendant compte : « Si j'avais un bâtiment, je « ferais partir de suite le 1er bataillon de zouaves, et, sans at- « tendre la décision que je vous ai demandée; mais faute de « bâtiments, je ne puis faire cet envoi. »

Ben Zagouta, commerçant habile mais peu guerrier de sa nature, crut à l'arrivée d'un renfort bien plus considérable, et se retira aussitôt dans l'intérieur des terres, à plusieurs journées de marche, sans paraître se soucier de livrer bataille.

La troupe du capitaine Bigot fut logée sur le port, pour avoir une communication facile et non interrompue avec le bâtiment qui l'avait apportée. Les obus et les grenades dont elle était approvisionnée la mettaient en sûreté contre toute agression. Au reste, rien ne faisait redouter une tentative de ce genre; les antécédents de cette population et son propre salut semblaient répondre de sa fidélité. On se promettait d'heureux résultats de ce concours de circonstances : non-seulement on se flattait qu'une occupation permanente de la ville, sans dépenses et sans effusion de sang, en serait la suite inévitable, mais on espérait aussi qu'il pourrait accélérer l'issue des négociations entamées avec le Bey de Constantine, et qui traînaient en longueur par l'influence et les intrigues d'un agent diplomatique à Tunis. On avait demandé à El-Hadj Ahmed Bey de reconnaître la France maîtresse de ses anciennes concessions sur la côte orientale de la Régence. Malheureusement on avait oublié de faire la part, dans ces calculs politiques, à la perfidie et à l'astuce naturelles des chefs indigènes, et l'infortuné commandant Houder ne devait pas tarder à en faire l'expérience à ses dépens.

Nos zouaves prirent possession de la ville et en occupèrent les portes; celle de Constantine, fermée depuis quatorze mois, fut rouverte, à la grande satisfaction des habitants, et bientôt les arrivages de l'intérieur affluèrent sur les marchés. L'ordre qui

régnait dans la ville et la protection accordée aux Arabes de l'extérieur leur inspira une telle confiance, que le cheïkh El-Hassenaouï, de la grande tribu des Hanencha, alors en guerre avec le Bey de Constantine, se rendit à Bône avec une escorte de 300 cavaliers, et témoigna à Houder les intentions les plus amicales.

Tout avait réussi et le commandant français était entouré de respect et d'intérêt. Il crut que l'occupation de la Kasba achèverait de consolider sa position et de lui assurer l'autorité morale dont il avait besoin : c'était un point délicat à aborder.

Ce fort, occupé par quelques habitants de Bône et par une centaine de Turcs, avait pour chef Si Ahmed ben Cheïkh. Cet homme et ses frères, notables de la ville, étaient pleins d'ambition et exerçaient une grande influence sur leurs coréligionnaires, à cause de la dignité de cheikh el-Islam, héréditaire dans leur famille. La vue des officiers français dirigeant les affaires leur causait un mécontentement qu'ils laissaient même percer ostensiblement. Ce n'était pas ce qu'ils avaient demandé ; ils auraient voulu des soldats musulmans obéissant à leur volonté et rien de plus. Le commandant Houder, qui s'aperçut des dispositions de Si Ahmed, vit bien qu'il allait avoir un ennemi dans cet homme, et se mit tout aussitôt à travailler pour l'éloigner du pouvoir.

Sous prétexte de soulager les Turcs du service pénible qu'ils avaient à exercer, il plaça quelques zouaves à la Kasba et en augmenta progressivement le nombre, de manière à motiver la présence d'un officier, ce qui ôta par le fait le commandement de la citadelle à Si Ahmed. Mais celui-ci resta cependant assez puissant pour faire le mal s'il le voulait, et il le voulut d'autant plus que Houder rompait évidemment avec lui. Il est des circonstances difficiles où il faut dissimuler avec un ennemi, lorsqu'on ne se sent pas la force de l'écraser entièrement. Houder oublia malheureusement cette tactique.

Quoi qu'il en soit, les Turcs qui composaient la garnison de la Kasba passèrent au service de la France, et on les renforça de 45 zouaves, dont un officier français prit le commandement. Dès ce moment, Houder regarda l'occupation de Bône comme consommée :

« Je me réjouis, mon général, écrivait-il, d'avoir pu amener « les choses à ce point, par des moyens qui ne froissent point « les masses; mon action sera plus libre, et l'autorité française, « mieux constatée, s'affermira de plus en plus. Je vous prie de « m'envoyer cent ou cent cinquante zouaves arabes, *pas de mé-* « *lange de Français, ils nous gâtent tout.*

« Les habitants de toutes les classes viennent me féliciter, me « dire que je suis fortuné, que tout me réussit... Si d'une part « je rencontre une confiance dont je n'ai qu'à me louer, de « l'autre je n'oublie point *les précautions que me commande la si-* « *tuation* encore nouvelle et toute d'épreuves où nous sommes... »

C'est ainsi que s'exprimait cet officier supérieur le 25, la veille de la catastrophe qui lui coûta la vie.

Les membres de la famille de Sidi Cheïkh, blessés dans leurs intérêts et leur amour-propre en voyant le pouvoir glisser de leurs mains, intriguaient et cherchaient à animer le fanatisme des basses classes. Leur qualité religieuse leur en facilitait les moyens; enfin, ils furent accusés d'exciter les tribus des montagnes voisines à se porter sur Bône, et les hommes de bien dévoués à notre cause, et au courant de toutes ces menées, engagèrent le commandant français à les expulser de la ville. Cette mesure était à leurs yeux nécessaire pour assurer la paix et la tranquillité publique; mais celui-ci, craignant de devenir l'instrument de quelques vengeances particulières, hésitait et demandait des preuves. Il ignorait que Si Ahmed avait secrètement réuni ses partisans pour tenir conseil sur le parti à prendre. Après une vive discussion, il avait été décidé dans ce conciliabule qu'on s'adresserait au Bey de Constantine pour implorer son pardon, et à cet effet on lui écrivit la lettre suivante :

« Louange à Dieu !

« A notre seigneur et maître El-Hadj Ahmed, Pacha de Cons- « tantine, salut !

« Permettez que nous exposions à votre Seigneurie les motifs « de notre conduite et de nos actes.

« Lorsque les Turcs gouvernaient le pays, nous leur étions « soumis et jamais leur autorité ne fut méconnue par nous.

« Aujourd'hui leur puissance est renversée et les Français rè-
« gnent à leur place. Et nous, faibles que nous sommes, que
« pouvons-nous faire? Nous sommes étrangers au maniement
« des armes et aux luttes sanglantes des batailles. A la vue des
« troupes que tu as envoyées contre nous, nos enfants ont été
« saisis d'épouvante et nos cœurs ont pâli. Si c'est à cause de
« Ibrahim Bey que tu nous fais la guerre, sache qu'il est venu
« dans nos murs pour y chercher un refuge, et qu'il s'est imposé
« à nous ; mais il n'a ni armes ni soldats à t'opposer. Si ton
« expédition est dirigée contre les Français, ils sont en effet les
« maîtres de la ville et nous subissons la loi du vainqueur.; mais
« étions-nous assez forts pour leur résister et est-il aujourd'hui
« en notre pouvoir de nous soustraire à leur domination? Ce-
« pendant nous remettons entre tes mains le sort de notre
« propre cause, nous t'établissons arbitre de nos destinées. A toi
« de prendre les moyens efficaces pour consolider la tranquillité
« de notre ville. » (1).

Cette lettre, qui faisait peu d'honneur à la franchise de certains Bônois, montre en outre la duplicité de la famille des Sidi Cheïkh. Houder était au moment d'obtenir la preuve des intrigues de Si Ahmed et allait prendre un parti décisif, lorsqu'un incident inattendu vint renverser l'édifice qu'il avait élevé avec tant de bonheur et de peine.

Quelque temps avant était arrivé à Bône un personnage qui devait y jouer un rôle important. C'était Ibrahim, ancien bey de Constantine, destitué puis interné à Médéa sous le règne du dernier Pacha, vers 1824. A la nouvelle de la chute d'Alger et des agitations qui avaient éclaté dans la province de Constantine contre l'autorité d'El-Hadj Ahmed, Ibrahim Bey crut le moment favorable pour ressaisir le pouvoir qu'il avait perdu. S'étant mis en relation avec tous les chefs féodaux mécontents, il arrivait de Médéa précédé par des lettres répandues dans toute la contrée, annonçant que les Français avaient débarqué à Bône et qu'ils l'avaient nommé Bey de Constantine. Les Arabes avaient

(1) Vayssettes ; *Histoire des Beys de Constantine.*

conservé quelque attachement pour lui, parce que, selon la version populaire, il n'avait guère pressuré ses administrés durant son passage au pouvoir, et que son impuissance à satisfaire aux exigences fiscales du Pacha d'Alger l'avait seule fait déposer.

Ibrahim Bey rassembla autour de lui de nombreux partisans, mais à la suite de la trahison de quelques tribus, gagnées à la cause d'El-Hadj Ahmed par les Ben Gana, parents de ce dernier, il échoua dans son entreprise. Battu une première fois près de Mechira, il éprouva une seconde déroute complète à Aïn Zana. Ibrahim Bey, à bout de ressources, fut obligé de s'enfuir en Tunisie, abandonnant ses partisans à la colère du vainqueur.

En apprenant la révolte des Bônois, il s'était hâté de quitter Bizerte, son lieu de refuge, et était arrivé à Bône comme un simple particulier. On assure également que les habitants de cette ville, affolés et cherchant de tous côtés un appui, avaient imploré son secours : « Tu étais autrefois Bey de Constantine, « lui avaient-ils écrit, et Bône relevait de ton commandement. « Aujourd'hui la domination turque a péri et le gouvernement « français lui a succédé. En qui mettrons-nous désormais notre « appui ? Qui sera notre protecteur et notre guide ? Tout moyen « de communication est devenu impossible entre nous et Cons- « tantine. Les chemins sont interceptés, les routes sont infestées « de brigands. Sois donc notre chef, reste avec nous : notre « salut est entre tes mains. » (1).

Ibrahim Bey, toujours en quête de pouvoir, s'était hâté d'accepter et d'accourir, mais les Français occupaient déjà la ville. A ce moment, les habitants de Bône étaient divisés en factions opposées les unes aux autres. Le commandant Houder, par ses manières affables et sa franchise dans les relations, s'était créé un parti parmi les paisibles citadins, à l'aide desquels il espérait établir sur des bases solides la domination de la France. La famille de Sidi Cheïkh, de son côté, qui avait eu un instant la prétention de se créer une situation indépendante, cher-

(1) Vayssettes ; *Histoire des Beys de Constantine.*

chait à se rallier à El-Hadj Ahmed Bey. Enfin le parti des fanatiques tournait ses regards vers Ibrahim Bey, mais celui-ci, dans une profonde misère, ne vivant que des secours que lui donnaient généreusement ses partisans, semblait alors incapable de rien entreprendre par lui-même. Il sollicitait notre assistance pour ressaisir le pouvoir à Constantine et se montrait zélé pour nos intérêts. Houder, chargé de l'étudier, se méprit sur son caractère. Il le jugea loyal et honnête, mais presque sans intelligence. C'était pourtant un homme très-rusé et très-perfide, comme on va le voir.

Souvent il avait appelé l'attention de M. Houder sur les intrigues de Si Ahmed; son dessein était de les perdre l'un par l'autre et de saisir ensuite une occasion favorable pour usurper le pouvoir. Le 25, Ibrahim vint prévenir le commandant Houder que Si Ahmed ben Cheïkh avait formé le projet de s'emparer de la Kasba par surprise. Après cette confidence, il quitta l'officier français en lui empruntant quelque argent.

Houder, qui n'avait pas les habitudes très-militaires, s'était fort mal installé à Bône; sa petite troupe se gardait mal; les portes de la Kasba étaient toujours ouvertes, et l'officier qui y commandait venait tous les jours prendre ses repas en ville. On avait malheureusement négligé de la tenir réunie et d'occuper les points défensifs qui auraient assuré sa communication avec le port, où étaient ancrés les deux navires l'*Adonis* et la *Créole*. Ibrahim, qui observait tout, résolut de profiter de cette négligence pour brusquer le dénouement qu'il préparait depuis longtemps dans l'ombre.

Le 26, Ibrahim épie le moment où l'officier commandant la citadelle vient déjeûner en ville et monte avec quelques affidés à la kasba. La garnison étonnée hésite un instant, mais bientôt séduite par quelques largesses à l'aide de l'argent emprunté la veille à Houder, elle se déclare pour lui, les Turcs d'abord qui, assure-t-on, étaient déjà gagnés d'avance et plusieurs zouaves ensuite. Ceux qui auraient désiré nous rester fidèles se voyant ainsi abandonnés furent contraints de poser les armes.

Ibrahim, maître de la citadelle en fait fermer les portes et annonce son triomphe par une salve d'artillerie en arborant le

drapeau musulman. A ce bruit, le commandant Houder et le capitaine Bigot réunissent à la hâte quelques soldats et marchent sur la kasba dans l'espoir que leur présence fera rentrer les zouaves dans le devoir, mais ils sont repoussés par une vive fusillade. Ils reviennent alors vers la ville dont les partisans de Si Ahmed cherchent déjà à fermer les portes. Ce qu'il y avait de mieux à faire, peut-être, au milieu de circonstances aussi graves et qu'on ne peut bien apprécier que sur les lieux, était de s'enfermer avec ce qui restait de troupes fidèles dans la caserne de la marine, et là, sous la protection des bricks la *Créole* et l'*Adonis* qui étaient en station dans le port, attendre l'arrivée des renforts sur lesquels on devait compter. Cette mesure ne fut pas jugée nécessaire.

Houder résolut de demander aux commandants des deux bricks des hommes de débarquement et d'attaquer la kasba avec eux et les zouaves qui lui restaient. Mais les habitants de la ville lui ayant promis de ramener les Turcs à leur devoir et de lui livrer Ibrahim, il renonça à son projet. On continua à vivre avec la même sécurité et comme s'il ne fut survenu aucun changement dans notre position, rien ne fut changé dans le service de la place; on espérait toujours reprendre par des négociations le poste qu'on avait perdu si malheureusement. Deux jours se passèrent à attendre l'effet des promesses des habitants de la ville qui ne devaient pas se réaliser. Houder continuait à n'avoir aucune inquiétude; cependant les Arabes de la campagne, prévenus par les émissaires de Si Ahmed ben Cheïkh étaient accourus aux portes de la ville. Ibrahim bey avait également reçu dans la citadelle un grand nombre de montagnards de l'Edough et tout annonçait une attaque prochaine.

Le 29, quelques Bônois, affiliés de Si Ahmed, et disant agir au nom de leurs compatriotes viennent déclarer au commandant Houder qu'il ne peut plus rester à Bône. Une vive altercation s'éleva alors entre Houder et les membres de la famille de Sidi Cheïkh qui ne faisant plus mystère de leur attitude hostile redemandaient impérieusement les clés de la ville. Forcé de céder à la nécessité, ce malheureux officier leur annonça qu'il allait partir et fit aussitôt demander des embarcations aux deux navires,

que leurs commandants envoyèrent immédiatement à terre en les faisant soutenir par leurs compagnies de débarquement. L'*Adonis* et la *Créole* vinrent s'embosser à trois cents toises de la ville et se préparèrent au combat. Dès que la nouvelle de l'évacuation se fut répandue en ville et au dehors, les campagnards se précipitèrent sur les portes, forcèrent les gardes et envahirent toutes les rues. Il était 9 heures du matin. Les soldats des postes battent en retraite en tiraillant; le capitaine Bigot vole à leur secours et meurt frappé de deux coups de pistolet. La kasba et les batteries de la ville tirent simultanément sur nos deux bricks qui ripostent et font taire la ville, mais la kasba que son élévation garantissait continuait à tirer sans relâche. Beaucoup de zouaves sont pris ou se réunissent aux insurgés. A 11 heures et demie un officier arrivait à bord de l'*Adonis*, amenant des marins blessés. Il demandait un renfort d'hommes pour les embarcations; quarante ou cinquante personnes, français ou zouaves, repoussés vers la porte de la marine, combattant encore sur le quai, et, forcés par le nombre, se précipitent vers les embarcations. Alors avec un courage à toute épreuve, les marins se précipitèrent vers ces malheureux et les sauvèrent sous le feu des ennemis qui des remparts de la ville faisaient pleuvoir sur eux une grêle de balles. Plusieurs périrent dans cette retraite désordonnée; de ce nombre était l'infortuné commandant Houder, qui déjà blessé de deux coups de feu, reçut une balle dans la tête en montant dans un canot. A midi, les embarcations revinrent à bord des bâtiments avec tous les hommes qu'elles avaient sauvés et les corps de ceux qu'on n'avait pu arracher à la mort. Nos marins à eux seuls avaient eu 9 tués et 17 blessés, en protégeant la retraite des troupes de terre.

Cette scène sanglante était à peine terminée que les habitants de Bône, après avoir tenu conseil dans la mosquée sur la gravité de leur situation, envoyèrent des parlementaires à bord de la *Créole* pour protester qu'ils n'étaient pour rien dans tout ce qui venait de se passer. Peu d'instants après on vit arriver d'Alger deux bricks portant 250 hommes du 2e bataillon de zouaves, sous les ordres du commandant Duvivier, que le général Berthezène envoyait au secours de la faible garnison de Bône. Les gens de

la ville rendirent alors les prisonniers au nombre de 32, parmi lesquels se trouvait un officier. M. Duvivier désirait tenter un coup de main sur la kasba avec ses hommes et une partie des équipages des navires; mais les commandants des bâtiments, après les pertes que venaient d'éprouver leurs équipages, ne crurent pas devoir accéder à ce projet qu'ils jugeaient impraticable. Il fallut donc retourner à Alger où les débris de l'expédition rentrèrent le 11 octobre, amenant trois notables de Bône, venus en députation pour justifier leurs compatriotes.

L.-Charles FÉRAUD.

A suivre.

NOTES HISTORIQUES

SUR LES ADAOURA [1]

Au temps de la fable, nous apprend la tradition, une réunion de géants habitait dans les forêts comprises à peu près dans le territoire actuel de la tribu des Djouab (2). Ils étaient craints et

(1) Cette tribu est située à environ quarante-cinq kilomètres au sud-ouest d'Aumale, chef-lieu du cercle dont elle relève.

Elle est bornée, au nord, par les Miaïssa et les Beni Slimane ; à l'est, par les Oulad Si Moussa et les Oulad Sidi Aïssa ; au sud, par les Oulad Ali ben Daoud et les plaines d'Alfa ; et enfin, à l'ouest, par les Oulad Alan.

Les A'da'oura sont très-riches en céréales et en troupeaux ; la superficie de leur territoire est de cent soixante mille hectares environ.

Ils possèdent :

1,334 Bœufs et vaches ;
58,868 Moutons ;
6,738 Chèvres ;
343 Chevaux et juments ;
369 Mulets ;
1,061 Chameaux.

Leur population est de 4,716 âmes.

Cette tribu a aussi un marché très-important qui se tient le jeudi, à Chellala ; les caravanes de l'extrême sud viennent s'y approvisionner.

(2) La tribu des Djouab fait partie de l'aghalik du Dira supérieur du cercle d'Aumale.

La tradition rapporte que ses habitants ont été, à maintes reprises, violemment tracassés par leurs turbulents voisins. Cela est consacré par le dicton populaire :

غش العداورة يخرج على جواب

Quand les A'da'oura sont de mauvaise humeur, ils commencent par s'en prendre aux Djouab.

redoutés de tous, à cause de leurs mœurs et habitudes anti-sociales.

A'd'our, l'un d'eux, l'ancêtre des A'da'oura, était un des plus farouches et des plus terribles.

Leur force musculaire est restée sans exemple. On rapporte que ces Titans déracinaient aisément les plus gros chênes et les transportaient au sommet des montagnes où ils fixaient leur demeure, quand ils quittaient leurs sombres retraites.

A'd'our, en mourant, laissa deux fils, Noubi et Zenim. La mésintelligence la plus grande divisa ces enfants dès leur bas âge ; ils se séparèrent bientôt. Le premier s'établit dans le sud, dans le territoire actuel des A'da'oura, et ses enfants formèrent le noyau des habitants de ce pays. Zenim s'éloigna de son frère et se retira dans les Beni Slimane. Ses descendants portent son nom et sont les Oulad Zenim.

Successivement, des migrations venues de divers points accoururent se fixer auprès des enfants de Noubi et se ranger avec eux. Leur réunion, quoique formée d'éléments hétérogènes à peine soudés entre eux, présenta bientôt une masse assez compacte qui put, par sa force, s'attacher au sol et se maintenir dans la région qu'elle avait choisie pour demeure.

Les descendants de ce groupement composent aujourd'hui les importantes tribus des A'd'aoura Reraba et Cheraga.

Ces tribus comprennent les fractions des :

1° Oulad Sidi Mohammed el-Krider Cheraga ;
2° Oulad Sidi Mohammed el-Krider Reraba ;
3° Oulad Djahdjouh ;
4° Oulad bou Zian ;
5° Oulad Saïd ;
6° Oulad Derim ;
7° El-Atselats ;
8° Oulad Zemmit ;
9° Oulad Amr ;
10° Oulad el-Ridi ;
11° Oulad Si Hassen ;
12° Oulad Arifa ;
13° Oulad Djeffal ;

14° Oulad Aïssa ;
15° Oulad Megatel ;
16° Oulad Selama ;
17° Oulad Fedila.

Les deux premières fractions sont formées, en grande partie, par la postérité du vénérable Sidi Mahammed el-Krider, lequel vivait vers le IXe siècle de l'hégire (1). Ce marabout, qui est

(1) On raconte que Sidi Yahya ben Guedim, père de Sidi Mahammed el-Krider, était très-lié avec Sidi Aïssa ben Mahammed (dont la notice se trouve ci-après) et qu'ils se réunissaient, à jours fixes, à Ras el-Guelali, aux abords de l'Oued el-Ham, et y faisaient ensemble la lecture des livres saints. Un jour, Sidi Yahya manqua au rendez-vous habituel. Son ami, lassé de l'attendre, se disposait à partir, lorsqu'il le vit apparaître, le front soucieux et comme sous le poids de sombres pensées.

Interpellé sur la cause de son retard, il s'écria tristement :

« Mon Dieu, je suis dans une grande perplexité d'esprit ; je me « suis lié par un serment et je ne sais comment faire pour le tenir. »

Comment cela, riposta Sidi Aïssa ?

« Sachez donc que je me suis engagé, si ma femme accouchait d'un « enfant mâle, à égorger une brebis dont les oreilles auraient une « coudée de longueur. Ma femme vient de donner le jour à un garçon « et ma joie est grandement troublée : je ne saurais tenir mon ser- « ment ; c'est en vain que je parcours le pays, recherchant dans tous « les troupeaux, je ne puis trouver une bête qui ait les oreilles assez « développées. Mon beau-père, tous mes parents par alliance, me « somment de tenir ma promesse et me menacent, si je ne m'exécute « point, d'emmener mon épouse ; déjà on commence à rire de moi ; « que faire ? C'est en vain que j'ai consulté les eulama les plus renom- « més, ils ont compulsé tous les textes sans trouver une solution que « je puisse m'appliquer. »

En effet, mon cher ami, riposta Sidi Aïssa, ce que vous me dites est fort grave ; mais, plaise à Dieu, il me sera donné de vous relever de votre serment, à votre honneur. Réunissez demain le plus de personnes que vous pourrez, mettez le nouveau-né au milieu de l'assemblée, entièrement recouvert d'un vêtement, et disposez une chèvre bien en vue ; je ferai en sorte, Dieu aidant, de vous tirer d'embarras.

Sidi Yahya se retira, un peu tranquillisé, mais se demandant si son ami ne cherchait point à le mystifier, et, dans le cas contraire, comment il pourrait faire pour le dégager.

Le lendemain, il convoqua les eulama et les gens de toute classe, leur annonçant qu'il allait, à l'occasion de la naissance de son fils,

l'arrière petit-fils de Sidi Hadjarès ben Ali (1), vivait avec les

---

leur offrir un repas et se relever de son vœu. Tous accoururent avec empressement et se groupèrent autour des campements. Le nouveau-né fut ostensiblement placé au milieu de l'assemblée et couvert par un linge.

Sur ces entrefaites, Sidi Aïssa arriva, et, pour prendre place, se dirigea négligemment vers le morceau d'étoffe qui couvrait l'enfant. Il allait le fouler aux pieds, lorsque de toutes parts on se récria, lui disant : « Faites attention, vous allez marcher sur un petit être qui est sous le linge ; écartez-vous. »

Le marabout s'arrêta et souleva le linge comme pour s'assurer de la véracité de ce qu'on lui disait ; puis, se tournant vers la foule, il s'exprima en ces termes :

« Vous venez de vous récrier parce que j'allais fouler aux pieds un « tout petit enfant ou peut-être même l'écraser ; croyez-vous que, « dans ce dernier cas, j'eusse commis une crime aussi énorme que si « j'eusse attenté aux jours d'une grande personne ? »

Certainement, s'écria-t-on de toutes parts, celui qui lui ôterait la vie mériterait mille morts, car pour nous elle vaut celle d'un homme.

Mais, dit Sidi Aïssa, puisque vous êtes là tous réunis, faites-moi donc connaître ce qui en est de ce petit être. Et, distinguant les oulama parmi la foule, s'adressant à eux, il leur demanda des explications.

Aussitôt, il fut mis au courant du vœu fait par Sidi Yahya, vœu qu'il ne pouvait tenir, à son grand regret.

Si ce n'est que cela, repartit le marabout, la chose est bien simple, car vous venez de me dire que cet enfant valait un homme et qu'entre sa vie et celle d'un homme il n'y avait point de différence ; donc, tout peut s'arranger.

Apercevant la chèvre qui avait été disposée, il se la fit conduire, et prenant le petit enfant sur ses genoux, il mesura, avec son avant-bras, les oreilles de la bête. Elles se trouvèrent avoir juste la dimension d'une de ses coudées.

A cette solution, que rien ne faisait pressentir, la foule, ébahie, s'écria : Que Dieu vous bénisse, ô saint homme !

Sidi Yahya, qui s'était tenu à l'écart, accourut se prosterner devant son ami, et le remercier avec effusion.

Sidi Aïssa implora le ciel, et demanda que le nouveau-né devint un zélé musulman et un homme illustre. Cet enfant fut Si Mahammed el-Krider.

(1) L'arbre généalogique de Sidi Hadjarès, d'après les documents conservés à Messila, serait :

Ben Mohammed, Ben bou bel-Kacem, Ben Mohammed, Ben Brahim, Ben Moussa, Ben Abd-er-Rahmane, Ben el-Touati, Ben You-

siens aux abords de l'Oued el-Ham. Les vexations continuelles des Djouad, les Oulad Madi, l'obligèrent à chercher un refuge dans un pays accidenté, et il acheta aux Souaken et aux Oulad Guedouar le Kaf Afoul (1), où habitent actuellement ses descen-

---

cef, Ben Moussa, Ben Aameur, Ben Saïd, Ben Aameur, Ben Hadjarès, Ben Ali, Ben bou Zid, Ben Ali, Ben Mahedi, Ben Sefouan, Ben Yassar, Ben Moussa, Ben Aïssa, Ben Dris el-Açerer, Ben Dris el-Akber, Ben Abd-Allah, Ben Zin el-Abdin, Ben Mohammed, Ben el-Hoccïn, Ben Fatma ez-Zohera.

Sidi Hadjarès, si l'on en croit la tradition, était le chef d'une puissante confédération, formée de nombreuses tribus qui ne dépendaient que de lui.

Une cause inconnue lui attira la haine de Moulay Otsmane, qui vint de Tunis à la tête d'une armée considérable pour le combattre et le vaincre.

Moulay Otsmane vint camper à Et-T'abia, sur l'Oued el-Ham, et de là, envoya l'ordre à Sidi Hadjarès de lui apporter le bois qui lui était nécessaire pour lui et les siens.

Heureux de cette demande, qui lui donnait occasion de manifester sa toute-puissance d'une façon évidente, le saint marabout appela à lui les plus féroces lions des forêts qui accoururent à sa voix et vinrent se ranger autour de lui, humbles et soumis. Il ordonna aussi aux serpents les plus redoutables de se rendre à son appel, et aussitôt d'innombrables reptiles s'avancèrent en rampant jusqu'à lui.

Il forma alors des fagots de bois qu'il lia avec des serpents enlacés, et les chargea sur le dos des lions ; puis, entouré de ces étranges auxiliaires, il se rendit au camp de son ennemi.

Moulay Otsmane ne songea point à combattre l'homme qui disposait d'un pouvoir aussi surnaturel ; il abandonna ses projets de conquête et se retira, laissant Sidi Hadjarès maître de toute la contrée.

Ce saint marabout, qui aurait vécu au VIIIe siècle ou au commencement du IXe de l'hégire, laissa, en mourant, quatre fils : Guedim, Aameur, Abd-er-Rahmane et Abd-Allah. Le premier eût pour héritier Sidi Yahya, qui donna le jour à Sidi Mohammed el-Krider.

Dahmane, arrière petit-fils de Sidi Hadjarès, conçut la pieuse pensée d'élever une goubba à son ancêtre. Aidé de ses serviteurs, il édifia, sous la direction d'un maçon turc, la coupole que l'on voit à sa gauche, de l'autre côté de l'Oued el-Ham, en suivant la route d'Aumale à Bou Sa'da.

(1) Le Kaf Afoul est une des ramifications de la chaîne des montagnes dont le pic Guorn des Adaoura est le point culminant.

Comme aspect, cette ramification, vue du côté nord, présente une

dants. Cet achat eut lieu moyennant une jument blanche et quelques pièces de monnaie.

Dans ces fractions se trouvent les eurf (1) des Rouachdia, marabouts de la fraction des Met'arfa, tribu des Oulad Derradj; des Oulad Allah, originaires des Oulad Ahlas, de la tribu des Arib, et des Oulad et-Tehamy, des Akerma de l'ouest.

Les Oulad Djahdjouh descendent d'un serviteur de Sidi Aïssa ben Mahammed (2). L'eurf des Oulad Tihalat, qui s'est joint à

---

masse rocheuse, blanchâtre et dénudée, qui court de l'ouest à l'est, s'abaissant en pente douce dans cette dernière direction, tandis qu'elle se relève au sud et finit par une ligne de pentes abruptes qui dominent El-Feraïa.

Le Kaf Afoul prend ce nom à l'ouest, à peu près à hauteur de Djebant el-Hacbem, endroit où, dit-on, les Hachem furent en partie détruits, et le conserve jusqu'à Bir el-Menteu, et aux terres de parcours des Oulad en-Nehar, où il finit.

En avant de cette ramification, se détachent deux exhaussements, deux pics assez importants, celui de Touguer et celui d'El-Guelb.

Sur le versant nord du Kaf se trouve la goubba élevée à la mémoire de Si Mahammed el-Krider par les Ben bou Guelimina, d'origine chrétienne, dont les frères, les Oulad Amr, habitent la fraction des Oulad Si Ahssen, des Adaoura. A quelque distance, se voit celle du fils de Si Mahammed el-Krider, et, enfin, plus bas, sur un des derniers contreforts du Kaf, celle de Sidi Saïd bou Merdaïa, l'ancêtre des Oulad Si Moussa et des Abadlia.

(1) L'eurf est une famille ou un groupe de familles de même origine. Ce mot signifie, en arabe, brauche ou rameau.

(2) Sidi Aïssa, une des illustrations du IXe siècle de l'hégire, tire son origine de la tribu des Beni Oumia (Korechiles). Son bisaïenl, Nacer, vint s'installer en Tunisie et y séjourna. Il eut pour fils Ahmed, qui engendra Mahammed, père de Sidi Aïssa. Celui-ci, pour une cause restée inconnue, quitta la Tunisie et vint s'établir à Aïn et-Tolba, aux abords du Djebel Naga. Après avoir fourni une longue existence, il rendit le dernier soupir et fut enterré à El-Guetfa, au lieu dit : Ahmed ou Mahammed. Ses trois fils étaient : Aïssa, qui resta dans la contrée et s'y illustra; Bou Abd-Allah, qui se fixa dans l'Habra, ancêtre du bach-aga Sidi el-Aribi, et Sidi Rabah, qui habita du côté de Tiaret.

Sidi Abd el-Aziz el-Hadj, le célèbre marabout, dont on voit la goubba dans les Beni Kralfoun, du cercle de Dra el-Mizan, eut l'honneur d'avoir pour élèves Sidi Aïssa et Sidi Brahim, ancêtre des Oulad Sidi Brahim de Bou S'ada.

eux, descend de la puissante tribu de ce nom, aujourd'hui dispersée (1). Voir cette note à la page 32.

Les Oulad bou Zian représentent une migration venue du Zab, de la ville de Toulga, située au sud de Biskra. Ils reçoivent la Ziara.

Les Oulad Saïd comprennent les Oulad Gueltaï, originaires

La vie de Sidi Aïssa se divise en trois périodes bien distinctes, de quarante ans chacune. Pendant la première, il ne fut qu'un simple taleb ; pendant la seconde il se fit remarquer par sa ferveur, son amour de la piété et son amour de la prière ; et, enfin, pendant la troisième, il révéla sa puissance par une foule de miracles éclatants.

On raconte qu'une certaine année, étant allé avec sa famille passer l'été chez les Oulad Bellil, dans le Hamza, il y eût une de ses filles qui tomba gravement malade. Son père, au désespoir, lui accordait tout ce qu'elle demandait. La maladie ayant empiré, sa fille déclara, dans un violent accès, qu'elle ne se sentirait soulagée que si elle pouvait boire du lait de chamelle. Son souhait ne pouvait être accompli immédiatement, les troupeaux de chameaux étant aux pâturages au loin dans le sud. Aussi Sidi Aïssa, pour satisfaire son enfant, eût-il recours à sa toute-puissance. Il se rendit, armé de son bâton, sur les bords du ruisseau voisin, et là, il le plauta avec violence dans l'une des berges. Aussitôt un liquide particulier s'échappa à grands flots du trou qu'il avait fait. Ce liquide, de couleur blanchâtre, avait l'aspect du lait de chameau, et même, assure-t-on, en avait le goût. On en fit boire à la malade, qui bientôt entra en pleine convalescence.

A cet endroit, sis dans la fraction des Rouiba, des Arib, subsiste cette fontaine, qui est appelée Aïn Hamed. Son eau, qui est alcaline et sulfureuse, a encore une certaine couleur blanche, mais moins prononcée, affirment les Arabes.

La tradition rapporte aussi que Sidi Aïssa, se trouvant dans le Zarez, entouré de personnes mourantes de soif, fit surgir spontanément une nappe d'eau limpide et fraîche.

Un de ses miracles les plus connus dans le pays est celui qu'il opéra dans les derniers temps de son existence. Une certaine année, les troupeaux furent, plus que jamais, tourmentés par la gale. On chercha de toutes parts du goudron pour les soigner, sans pouvoir en trouver. Ces animaux, succombant aux atteintes de la maladie, les notables de la contrée se réunirent plusieurs fois pour aviser aux moyens à prendre, mais, malgré tous leurs efforts, ils ne purent trouver aucun expédient pour conjurer l'état des choses.

Il fut reconnu que, seul, Sidi Aïssa pouvait leur venir en aide par un moyen surnaturel. Ce saint marabout reçut donc une députation, et, dès qu'elle lui eut exposé l'objet de sa visite, il rassura les envoyés

des Beni Silem, des Beni Slimane, et les El-Menacera, qui appartiennent aux Sehari. Les eurf des Rebiaï, originaires des Moaïdat, fraction des Oulad Mokeran ; — Oulad Souidi appartiennent aux Oulad Medjeber, du R'erb ; — Oulad Abd es-Selam, de la tribu des Oulad Sultan Oulad es-Sid, et des Oulad

---

en leur disant qu'il allait leur donner autant de goudron qu'ils en voudraient. Il les conduisit à Oued el-Gueterini, chez les Oulad Dris, et là, leur montrant un grand trou, il les invita à y regarder. Ils s'approchèrent et virent une masse énorme du produit résineux qu'ils désiraient si ardemment. Ils tirèrent de ce trou un goudrou qui avait des propriétés curatives particulières et une odeur des plus agréables. Pendant longtemps, le trou d'Oued el-Gueterini fournit à la consommation de toute la contrée.

Dans les derniers temps de sa vie, Sidi Aïssa, cassé par l'âge, ne pouvait plus faire usage de ses jambes, ni supporter, dans les déplacements, les mouvements d'une bête de somme. Les Oulad Barka eurent le privilège de le transporter sur leur dos, lui étant assis dans une gueca. On assure, dans le pays, que cette insigne faveur a valu, aux gens de cette tribu d'avoir les omoplates plus saillantes et plus développées que chez les antres hommes.

Sidi Aïssa, en mourant, laissa :
Si bel Kacem ben Djenidi ;
Sidi Yahya ;
Et-Taïeb ben Aïssa ;
Toumi ben Aïssa ;
Abd el-Ouhab ;
Sidi Abd Allah ;
Djenidi ;
Bel Hout ;
El-Hafsa.

Les descendants du premier forment la fraction des Oulad Sidi bel Kacem d'el-Guetfa ;

Le second eut deux fils, Et-Taïeb et Ahmed, qui sont les ancêtres des deux fractions des Oulad Sidi Aïssa, les Oulad Sidi el-Taïeb et les Oulad Sidi Ahmed.

Les descendants d'Et-Taïeb sont les Oulad Sidi Aïssa Ahel es-Souagui, et campent à Serguin, terre que leur avait choisie Sidi Aïssa. Et-Taïeb fut tué à Koudiet et-Rernoug, par les Oulad Slimane, Ahel Tebe len-Nehas, qui habitaient les abords de l'Oued el-Ham. On voit les restes de la goubba qui lui a été édifiée à l'ouest du Djeba Naga.

Les descendants d'Et-Toumi composent la fraction des Oulad Si el-Toumi. On voit, près de la goubba de Sidi Aïssa, une espèce de masure qui marque l'endroit où il fut enseveli.

es-Saïdani, des Oulad Si Ameur, de la tribu des Oulad Alan, forment la fraction des Oulad Derim.

La postérité d'Abd el-Ouhab est représentée actuellement par la fraction des Oulad Barka et des Oulad Sidi Aïssa, de ce nom.

Les descendants d'El-Djenidi se sont éteints. Il ne reste plus d'eux qu'une seule tente.

Hafsa a été mariée à Sidi Mohammed el-Mouffok, khodja de Sidi Aïssa.

Les enfants de Bel Hout se sont, en grande partie, éteints. Il ne reste plus, de ses descendants, qu'une dizaine de tentes éparpillées. Ce marabout repose dans une gonbba en mauvais état, auprès de celle de Sidi Aïssa. On a tenté, sans succès, de la réparer ; elle menace ruine.

Sidi Aïssa recevait annuellement, de tout le pays arabe, le prix de sa protection ou refara, espèce de dîme payée en nature, qui est touchée actuellement, par ses descendants.

Avant de mourir, à la demande de ses enfants, il répartit entre quelques-uns de ses fils, ce prix de protection, et leur assigna la contrée plus ou moins étendue dont ils auraient l'apanage.

Sidi bel Kacem eut le Djebel Amour ;

Sidi Yahya, les Beni Helal, de Géryville, le Kessenna, les Oulad Dris, les Oulad Alan, les Oulad Madi et Zenakrera el-Gort.

Bel Hout, les Guious des Issers, les Oulad Barka et une part de Beni Helal ;

Abd el-Ouhab n'ayant point été compris dans le partage, réclama à son père, qui lui dit : « J'accorde à tes descendants la science et l'érudition. » Depuis, et notamment sous l'émir El-Hadj Abd el-Kader, cette fraction a fourni de savants jurisconsultes et des docteurs estimés.

(Voir dans la *Revue africaine*, l'intéressante notice publiée par M. Mercier, t. VII, p. 286).

---

(1) Une fraction des Oulad Tihalat habitait autrefois le bas de l'Oued Djenan (territoire actuel des Oulad Dris) ; elle fut détruite par les Turcs.

Une autre fraction de cette tribu s'est installée chez les Chorfa, des Beni Djad ; ses descendants existent encore et portent le nom de leurs ancêtres.

Sidi Ali bou Nab, qui a son tombeau et sa goubba à Irzor N'chebel, chez les Beni Koufi, habitait chez les Oulad Tihalat. La djama qui lui était consacrée, aux abords de l'Oued Djenan, a disparu lors du tracé de la route d'Aumale à Bou Sa'da. (Voir la notice publiée sur ce marabout dans le *Moniteur de l'Algérie*, en novembre 1862 et reproduite dans le *Mobacher*.)

El-Atselats englobe les eurf des Amziz, des Oulad Messellem ; — Oulad Yahya, originaires des Oulad bou Yahya, tribu des Oulad Madi ; — Oulad T'aleb, des Zenakrera (leurs frères sont campés avec les Oulad Sidi Brahim, de Bou S'ada) et des Oulad Si Slimane el-Ouzini, fixés près Messila (1).

Les Oulad Zemmit se composent des Oulad Chetouh, descendants des Oulad bou Beker, des Oulad Naïl Chetouh ; — Oulad el-Akrifa et el-Meçabehia, venus des Oulad Zebbar, des Zenakrera el-Guert.

Les Oulad Amr sont formés par les eurf des Oulad el-Guir, venus de la fraction des Rouiba, des Arib, — Bechachih, originaires des Oulad Sa'd, de la tribu des Rahman et des Oulad Otsmane, qui descendraient, soit des Rahmane, soit de l'Ouennoura.

L'ancêtre des Oulad el-R'idi serait d'origine chrétienne. La généalogie serait : El-R'idi ben Dilem, Ben Hilem, Ben Igoud, fils d'un chrétien.

Les Oulad Si Ahssen comprennent les eurf des Aggaba, descendants des Beni Akba, des Arib ; Oulad Dekril, du Djebel Amour, et des Oulad Rehal et Oulad Amr, serviteurs de Sidi Mahammed el-Krider.

Les Oulad Arifa sont les descendants d'un pâtre de Sidi Mahammed el-Krider. L'eurf d'El-Guezazi, compris dans cette fraction, est composée des serviteurs de ce marabout.

Les fractions des Oulad Djeffal, Oulad Selama, Oulad Aïssa et Oulad el-Megatel, auraient, d'une manière générale, une communauté d'origine ; elles auraient pour ancêtre un nommé Nefia, qui était berger de Sidi Mahammed el-Krider. Différentes migrations étrangères sont venues se joindre à elles. On trouve, ainsi,

---

(1) Ville arabe située sur l'Oued el-Keçab, au nord du bassin du hodna, dans la contrée appelée Saïda.

Messila renferme environ quinze cents habitants, qui vivent autant du commerce que de la culture. Elle possède un marché très-important et très-fréquenté.

Après avoir été occupée par les troupes de l'émir El-Hadj Abd el-Kader, elle fut visitée par le général Négrier en 1841. Cette ville dépend du cercle de Bou Sa'da.

dans la première, l'eurf des Oulad Kouider ben Salem, qui prétendent descendre des Oulad Rached, de la tribu des Sehari ; — dans la troisième, les Oulad bou Naga, des Oulad Aïssa, tribu des Oulad Nail, et les Souari, issus des Arabat, et, enfin, dans la quatrième, les Nouirat, qui seraient frères des Rahmane.

Les Oulad Fedila sont formés des eurf des Oulad ben Nadji, venus des Oulad Selama, tribu des Rahman ; Oulad Brinis, de la fraction des Rouiba, tribu des Arib ; et, enfin, des Oulad Aziz, du Mezab.

GUIN,
Interprète militaire.

A suivre.

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

—

(Suite. Voir les nos 93 et 94.)

N° 6. Inscription turque, en relief, type oriental, médiocre; cinq lignes; tablette en marbre de 0m49 de largeur, sur 0m48 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret. Inscription turque en relief, sur tablette de marbre de 0m50 sur 0m50, provenant d'une fontaine. Datée de 1180 (1766) et portant la mention de Mohammed Pacha ben Osman. Remis en février 1843 par la Direction de l'intérieur.)

مفرّح خوش بنا قلمش بناسی مستدام السون

الهی روز محشرده یوزی اق روحی شان السون

الهی محمّد باشا صاحب خانه دائم سعید السون

کروب جنت سرایینه جهنیدن بعید السون

سنة ثمانون ومائة والف ١١٨٠

Je traduis ainsi, d'après une version arabe établie par feu

Mohammed ben Otsman Khodja, auquel est également dûe la lecture ci-dessus (1).

Puissent être durables les constructions de cette bâtisse gaie et belle.

O mon Dieu ! au jour de la résurrection, blanchis son visage (2) et place haut son âme !

O mon Dieu ! fais que Mohammed Pacha, le constructeur de cette maison, sois toujours heureux ;

Donne-lui pour habitation un palais dans le Paradis, et place-le loin de l'enfer !

Année mil cent quatre-vingts. 1180.

L'absence de tout renseignement sur l'origine de cette plaque, ne permet pas de constater à quel édifice elle appartenait. Mais on peut, du moins, affirmer qu'il s'agissait d'une maison et non d'une fontaine comme le porte à tort le *Livret explicatif* du Musée. L'emploi du mot خانه dans l'inscription, ne laisse aucun doute à ce sujet. Quant à l'année hégirienne 1180, elle a commencé le 9 juin 1766 et fini le 29 mai 1767.

N° 7. Inscription arabe et turque, en relief ; type oriental ; médiocre ; huit lignes ; stèle en marbre, présentant une hauteur de 0m77 sur 0m26 de largeur, et surmontée d'un turban à petits plis. (Inédite).

(Indications du livret. Stèle d'El-Hadj Ali Pacha ben Khelil, surmontée du turban à petits plis des oulema, et non de celui à larges plis des deys, ce souverain ayant été un savant. Le dernier chiffre de la date n'a pas été sculpté, parce qu'on s'est aperçu que celui qui le précédait était fautif. Il y a donc ١٢٣٤ au lieu de ١٢٣٠, 1230 (1814.) — Donné le 12 mars 1843, par M. Marigot, marbrier.)

---

(1) Je rappellerai de nouveau, mais pour la dernière fois, que pour les inscriptions turques, j'ai dû me contenter d'être l'éditeur de l'œuvre d'un collaborateur, qui répond seul de son travail. Quant aux inscriptions arabes, la responsabilité de la lecture et de la traduction m'incombe exclusivement. (Voir ma précédente note à ce sujet).

(2) *Le visage du constructeur*, c'est-à-dire : accorde-lui une gloire éclatante.

هو الباقی

مرحوم ومغفور

المحتاج الی رحمة

ربّه الغفور

السیّد الحاج علی

پاشا ابن خلیل

روحیچون فاتحة

سنة ■ ۱۲۲

Il (Dieu) est le survivant ! (1)
L'absous et pardonné,
Celui qui avait besoin de la miséricorde
De son souverain clément,
Le Seigneur El-Hadj Ali
Pacha, fils de Khelil.
Une *Fateha* pour son âme !
Année 122■.

La *Fateha* est le premier chapitre du Coran, intitulé simplement *Fatihatou-l-Kitab :* (chapitre) qui ouvre, qui commence le livre. En voici le texte :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

« 1. Louange à Dieu, souverain de l'univers, 2. le clément, le miséricordieux, 3. souverain au jour de la rétribution. 4. C'est toi que nous adorons, c'est toi dont nous implorons le secours. 5. Dirige-nous dans le sentier droit, 6. dans le sentier de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, 7. de ceux qui n'ont point encouru ta colère et qui ne s'égarent point. Amen. »

Réciter, à l'intention d'un mort, cette sourate, dont l'impor-

(1) C'est-à-dire : Dieu survit à tout.

tance est grande et qui est fréquemment employée, est une œuvre des plus méritoires pour le fidèle qui l'accomplit et des plus profitables pour l'âme du défunt, en faveur de laquelle on fait ainsi un appel puissant à la bonté divine. Beaucoup de tombes musulmanes recommandent aux visiteurs de ne pas oublier cette récitation. De même nos lettres de faire-part et nos épitaphes emploient généralement la formule : *un De profundis !* afin de solliciter cette prière pour le trépassé.

El-Hadj Ali, précédemment *khodjet el-kheil*, ou écrivain des chevaux, fut élu pacha en 1809, en remplacement d'Ali Khodja, étranglé par ordre de la milice. Méfiant, violent et sanguinaire, il s'aliéna les sympathies de ses sujets par de nombreuses exécutions. Une guerre prolongée contre Tunis, dans laquelle les Algériens essuyèrent des revers sur terre, bien que leur marine eut remporté quelques avantages, contribua à le rendre impopulaire. A l'occasion de cette guerre, il s'était mis en rébellion ouverte contre le grand Sultan, qu'il bravait aussi en capturant les navires montés par des Grecs, bien que ces derniers fussent des sujets ottomans. La Turquie l'avait menacé d'une déclaration de guerre, et s'opposait au recrutement de la milice algérienne, ce qui affaiblissait considérablement l'effectif de cette dernière. El-Hadj Ali Pacha fut étranglé dans son bain, le 22 mars 1815, par un nègre, son serviteur favori, que les conjurés avaient gagné à leur cause, et qui fut ensuite mis à mort par le nouveau pacha, Mehammed, ancien kheznadji. Cette date correspond au 10 rebi' 2e 1230. Dans l'épitaphe, le chiffre des dixaines devait donc être un 3 et non un 2; l'erreur ayant été reconnue, mais trop tard, le chiffre des unités n'a pas été sculpté, moyen de rectification facile et économique, mais nullement efficace (1). Cette inscription, fautive et inachevée, ne serait d'aucun secours pour la chronologie des pachas, mais il s'agit heureusement d'une époque pour laquelle les documents abondent.

N° 8. Inscription arabe, en relief; type oriental; médiocre;

(1) L'inscription étant gravée en relief, la bévue ne pouvait se réparer, et il aurait fallu tout recommencer.

sept lignes; stèle en marbre, ayant une forme ogivale dans sa partie supérieure; plus grande largeur : 0m29; hauteur (de la partie écrite) : 0m47. (Inédite).

(Indications du livret. Stèle d'Abdi Pacha, datée de 1145 (1732). Caractères en relief. Acheté le 16 mars 1844.)

هذا

قبر المرحوم بكرم الحيّ

القيوم عبدى پاشا رحمة

الله عليه قدس الله روحه

واسكنه من فسيح

جناته بفضله وكرمه

١١٤٥

Ceci

Est le tombeau de celui auquel a fait miséricorde le Vivant (1),
Le Subsistant (1), Abdi Pacha, que la clémence
De Dieu soit sur lui ! Que Dieu purifie son âme
Et lui donne un asile dans son resplendissant
Paradis, par sa bonté et sa munificence.
1145.

L'année hégirienne 1145 a commencé le 24 juin 1732 et fini le 13 juin 1733. Abdi pacha, qui avait passé par tous les grades de la milice et rempli de hautes positions, fut élu pacha en 1724, à la suite de l'assassinat de Mehammed pacha. En 1731, Abdi, qui continuait les errements de ses prédécesseurs à l'égard des chrétiens et qui faisait même de l'opposition aux ordres du Grand-Turc, eut une altercation avec le nouveau consul de France, M. Delane, qui refusait de déposer son épée avant de se

(1) L'un des 99 attributs de Dieu.

présenter devant lui. Notre consul fut rappelé. Les Espagnols s'emparèrent d'Oran en 1732 et cet échec aurait pu avoir des suites fâcheuses pour Abdi, car les janissaires n'aimaient pas les chefs malheureux. Mais ce pacha mourut de maladie, le 3 septembre de la même année, à l'âge de 71 ans.

Ce pacha, borgne de l'œil droit et d'esprit fort délié, avait fait construire une mosquée qui porta son nom jusqu'en 1871, époque où elle fut démolie par nous pour l'établissement du boulevard militaire du Nord.

N° 9. Inscription turque; relief; bon type oriental; bonne exécution; deux lignes; plaque en marbre, largeur 0m47, hauteur 0m27. (*Alger* de M. Albert Devoulx, f° 188, v°, du manuscrit).

(Indications du Livret. Inscription en relief de 0m28 sur 0m45, provenant de la caserne Médée. Atchi Hassan Ouda Bachi. 1205 (1790).

بیك اسیكیون بشده تاریخنی تحریر ایلدی
عشجی حسین اوده یاسنی بیدی تعمیر ایدی
سنة ١٢٠٥

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

En l'an mil deux cent cinq, a été inscrite la date
des travaux effectués par Ahtchi Hossaïn dans sa chambre.
Année 1205.

L'année hégirienne 1205, a commencé le 10 septembre 1790 et fini le 30 août 1791 de J.-C. Cette inscription conservait le souvenir d'embellissements exécutés dans une chambre de caserne, par le cuisinier Hossain (et non Hassan), lequel n'avait pas le grade d'oda bachi, comme le prétend le Livret. D'après les renseignements que j'ai recueillis, cette plaque proviendrait de la caserne dite *dar el ankchaïrya el-Kodima* (la vieille maison des Janissaires), sise rue Médée.

N° 10. Stèle ne portant aucune inscription.

(Indications du Livret. Stèle en marbre. Très-jolies arabesques en relief. Donné le 30 avril 1813).

N° 11. Inscription arabe ; creux léger dans lequel on n'avait évidemment pas l'intention de couler du plomb et offrant des traces de peinture rouge ; type barabaresque avec fioritures ; sept lignes ; stèle en marbre offrant la forme ogivale dans la partie supérieure, qui contient l'inscription ; la partie écrite mesure 0m53 de hauteur et 0m43 dans la plus grande largeur. (Inédite).

(Indications du Livret. Les deux stèles en marbre de Hassau aga, khelifa de Kheir-Eddin et défenseur d'Alger contre Charles-Quint, en 1541. On remarquera que le titre de pacha ne lui est point donné dans son épitaphe. Caractères creux paraissant avoir été jadis remplis de plomb ou destinés à l'être (1). Joli type d'écriture andalouse. Daté de 952 de l'hégire (1545 de J.-C.). Acheté le 1er janvier 1846, à M. Burtin, marbrier).

لا ملك الا لصاحب الملك الحمد لله

هذا قبر الخليفة المرحوم

بكرم الله ابو محمّد حسن اغه

مملوك مولانا خير الدين ايده

الله ونصره توفى ليلة

الاربعا العاشر من

رمضان عام ٩٦٢ (2)

Il n'y a de pouvoir qu'en celui auquel appartient la Puissance (Dieu). Louange à Dieu !

Ceci est le tombeau du khelifa auquel il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu, ***Abou Mohammed*** Hassan ar'a,

---

(1) Je ne partage pas l'avis de Berbrugger.

(2) Ces chiffres appartiennent à la série n° 3 du tableau que j'ai publié dans le précédent numéro (N° 96).

esclave de notre maître Kheir-Eddin, que l'assiste
Dieu et qu'il le fasse triompher ; il est décédé dans la nuit
du mercredi, le dixième (jour) de
Ramdan de l'année 952.

Cette inscription, — la plus ancienne de la période turque, — offre une grande importance, car elle fixe la date de la mort de l'eunuque Hassan, qui commandait Alger en l'absence du célèbre Kheir-Eddin, — nommé capitan-pacha ou amiral de la flotte turque, — et qui eut la gloire, pendant cet intérim, de repousser, avec la puissante assistance de la tempête, la formidable attaque commandée par l'empereur Charles-Quint. J'ai déjà établi dans la *Revue africaine* (tome 8, page 290), que l'indication du jour de la semaine permet de constater qu'il s'agit en réalité, dans l'épitaphe ci-dessus, du mercredi 13 ramdan, — et non 10, — de l'année 952, lequel correspond au 18 novembre 1545. J'ai également fait ressortir l'erreur commise par l'historien espagnol Haëdo, qui place le décès de Hassan ara à la fin de septembre 1543. Je ne reviendrai pas sur ce sujet et me contenterai de renvoyer le lecteur à l'article dont il s'agit. Le simple titre de *khelifa* (lieutenant, suppléant) est donné par cette épitaphe à Hassan ara qu'elle qualifie crûment d'esclave de Kheir-Eddin. Ce document officiel détruit donc les assertions de quelques auteurs indigènes et européens qui voulaient que ce personnage eut été investi de la dignité de pacha.

La stèle de tête de ce tombeau, reconnaissable parce qu'elle offre les mêmes dimensions et a la même forme inusitée que la précédente, ne contient aucune inscription ni aucune ornementation quelconque ; elle est en marbre blanc comme l'autre et complètement unie.

Albert Devoulx.

LES

ARABES D'AFRIQUE

JUGÉS

PAR LES AUTEURS MUSULMANS

I.

Nous avons raconté de quelle manière la domination arabe cessa dans l'Afrique septentrionale, au commencement du Xe siècle, par le renversement de la dynastie des gouverneurs arabites et l'établissement de l'empire obeïdite appuyé uniquement sur les Indigènes (1). La Berbérie reconquit ainsi son autonomie, et, peu de temps après, recouvra son indépendance nationale, par suite du transfert du siége du gouvernement fâtemide (obéïdite) au Caire.

Les chefs de la grande tribu berbère des Sanhadja (régulièrement *Sanhaga)*, laissés comme représentants des souverains fâtemides dans l'ouest, fondèrent à Kaïrouane la dynastie ziride, dont l'autorité s'étendit sur l'*Ifrikïa*, partie orientale de l'Afrique du nord. Dans les deux *Mag'reb* (provinces d'Alger et d'Oran et Maroc actuels), qui échappèrent promptement à leur action, s'établirent de nombreuses royautés indigènes : partout, les

(1) Voir *Revue africaine*, n° 86.

vieilles tribus berbères entrèrent en lutte les unes contre les autres pour se disputer la suprématie, préludant ainsi à la fondation de ces grands et puissants empires indigènes : almoravide, almohâde, hafside, zeyanite et merinide, qui ont successivement conservé le gouvernement du pays jusqu'à la conquête turque.

Ainsi, après l'expulsion des Ar'lebites, il ne resta, dans l'Afrique septentrionale, que quelques groupes arabes fixés spécialement dans les villes de la Tunisie, du Djerid et du Zab. Ces petites colonies s'étaient formées autour de l'occupation militaire du poste et sous sa protection. A Kaïrouane, la population arabe était importante, mais partout ailleurs, et surtout dans les deux Mag'reb, l'élément arabe était nul comme nombre. La race berbère, fractionnée en tribus, occupait tout le pays : villes, plaines et montagnes du Tel ; hauts-plateaux et déserts. De la conquête arabe du VIIe siècle, il ne restait que la tradition, la langue adoptée par élégance à la cour des princes indigènes et dans les écoles célèbres de Mag'reb et d'Espagne, et la religion répandue sur tout le territoire. Mais l'islamisme, enseigné aux Africains dans leur idiôme, se réduisait pour eux à quelques pratiques, et non-seulement les Berbères avaient soutenu les grands schismes kharedjite et chiaïte, mais encore divers réformateurs s'étaient produits parmi eux (1) et avaient cherché à fondre les anciens mythes avec la croyance nouvelle.

Telle était la situation de la Berbérie vers le milieu du XIe siècle, lorsque se produisit l'immigration arabe-hilalienne. Alors seulement l'élément arabe s'introduisit en Afrique. Ce ne fut plus une conquête brillante et éphémère, mais bien l'arrivée d'une population nouvelle, à l'état de flot envahisseur, repoussant la race indigène du pays ouvert, s'insinuant au milieu d'elle, la disjoignant et finissant, avec l'œuvre des siècles, par l'absorber.

Du premier bond, les Hilaliens envahirent le sud de la Tripolitaine, après quoi ils pénétrèrent dans la Tunisie, que le ziride El-Moaz leur ouvrit, dans le fol espoir de se servir d'eux

(1) Tels que Tarif, Salah, Younas, etc.

pour tirer vengeance de son cousin, le hammadite de la Kâlaa (1), qui s'était déclaré indépendant. Ainsi, les dissensions intestines des Berbères servaient à souhait les Arabes. Après un court séjour en Tunisie, lorsque tout fut pillé et qu'un certain nombre de Hilaliens fut établi dans le pays, le reste dût continuer sa route vers le couchant. Quelques groupes pénétrèrent dans la province de Constantine par les défilés des montagnes ; les autres, en grand nombre, traversèrent le Djerid, envahirent l'Ouad-Rir', firent irruption dans le Zab, et, de là, vinrent se fixer dans le Hod'na et dans les montagnes qui environnent cette plaine. Ce fut là que le flot s'arrêta vers le milieu du XIIe siècle.

Ainsi s'effectua la première phase de l'immigration. Les tribus berbères avaient bien lutté isolément pour défendre leurs territoires contre les envahisseurs, mais réduites à leurs propres forces, trahies souvent par leurs rivales, elles avaient dû céder pied à pied. Les souverains indigènes n'avaient pas, dans le principe, tenté d'efforts sérieux contre l'invasion ; plusieurs, même, n'avaient vu dans les Hilaliens que d'utiles auxiliaires pour leurs guerres personnelles, et quand, revenus de leur erreur, ils avaient essayé de lutter contre l'étranger, le sort des armes les avait trahis. Ils avaient, alors, promptement renoncé à la lutte, car peu leur importait que les contrées du sud, les hauts plateaux arides, fussent occupés par les nomades arabes ou par les nomades berbères.

La fondation du puissant empire almoravide par les Sanhadja du désert, en commençant de rétablir l'unité chez le peuple berbère, absorbait, alors, toute son attention. Cette révolution politique et religieuse fut complétée par l'établissement de la dynastie almohâde, qui renversa bientôt la précédente et acheva son œuvre d'unification. L'empire des Masmouda du grand Atlas, fondateurs de la secte unitaire (almohâde), s'étendit alors sur toute l'Afrique septentrionale et sur l'Espagne musulmane.

Pendant ce temps, les Hilaliens s'étaient grandement multipliés et avaient continué, sans bruit et insensiblement, leur mouve-

(1) La Kalaâ des Beni-Hammad, à quelques lieues au nord de Mecila, dans les montagnes.

ment d'expansion vers l'ouest, mais, partout, ils étaient à l'étroit. Il fallait un écoulement à ce trop-plein, un aliment à cette exubérance d'activité : la révolte des deux Ibn-R'anïa, princes berbères de la famille almoravide, en fournit les moyens. Pendant près de cinquante ans, les Ibn-R'anïa tinrent la campagne contre les Almohâdes (1), et, soutenus par les Arabes-Hilaliens, répandirent la dévastation dans le Mag'reb central et l'Ifrikïa. De leur quartier général, situé dans les contrées sahariennes de l'est, ils poussaient des pointes hardies sur le Tel : le Djerid, Tunis, en Ifrikïa ; Bougie, Alger, la Mitidja, dans le Mag'reb central ; Tripoli, à l'est ; Tiharet, à l'ouest ; Sidjilmassa (Tafilalat), au sud du Maroc, eurent successivement à supporter les incursions d'Ibn-R'anïa et des Arabes. Cette révolte, dont les souverains almohâdes finirent cependant par triompher, porta un coup mortel à leur puissance ; elle eut en outre pour résultat de faire connaître aux Arabes les routes du Tel.

En 1188, le kalife almohâde El-Mansour, voulant punir les Arabes de la Tunisie de l'appui qu'ils avaient prêté à Ibn-R'ania, et les mettre dans l'impuissance de nuire de nouveau, transporta trois de leurs tribus, les *Acem* et *Mokaddem* (des *Djochem)* et une grande partie des *Riah'*, dans les plaines de Tamesna et d'Azrar, en plein Maroc, sur le versant de l'océan Atlantique, et les établit au milieu de populations berbères compactes, restées, jusqu'alors, pures de tout mélange arabe. Des fractions de la tribu des *Soleïm* remplacèrent, en Tunisie, leurs frères exilés.

Peu de temps après (en 1265), l'empire almohâde s'écroula lui-même sous les coups d'une autre tribu indigène, celle des Beni-Merine. Trois dynasties berbères se partagèrent alors la royauté de l'Afrique septentrionale : les *Almohâdes-Hafsides*, à Tunis, régnèrent sur l'Ifrikïa ; — les *Abd-el-Ouadites* ou *Zeyanites*, à Tlemcen, exercèrent leur autorité sur le Mag'reb central ; — et les *Merinides*, à Fès, soumirent à leur puissance tout le Mag'reb extrême (Maroc). Ces deux dernières dynasties avaient été fondées par des tribus *berbères-zenètes*, qui vivaient autrefois

(1) Nous avons donné un récit complet de cette révolte dans l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1871-1872.

en nomades dans les hauts plateaux et avaient pénétré dans le Tel, en profitant de l'affaiblissement des vieilles tribus indigènes et du trouble résultant des grandes guerres soutenues par les Almoravides et les Almohâdes. Les *Arabes hilaliens* prirent leur place dans le sud-ouest, et se trouvèrent, ainsi, garnir toute la ligne des contrées méridionales jusqu'au Maroc, prêts à s'élancer dans le Tel au premier moment.

Les guerres incessantes qui divisèrent les Hafsides, les Zeyanites et les Merinides leur en procurèrent l'occasion. Offrant, tour à tour, leurs bras aux souverains berbères, ils se firent donner, en récompense de leurs services militaires, des fiefs dans le Tel. Les princes indigènes s'entourèrent de ces auxiliaires étrangers, dont la fidélité leur semblait garantie par l'intérêt qu'ils avaient de conserver leurs territoires. Mais, une fois entrés dans cette voie, il leur fut bientôt difficile de contenter l'avidité des Hilaliens, dont chaque service devait se payer par la concession de nouveaux fiefs, au détriment de la race berbère.

Les souverains hafsides abandonnèrent ainsi, aux *Soleïm*, toutes les plaines de la Tunisie; celles de la province de Constantine furent envahies par les fractions des *Athbedj : Dr'eïd*, *Kerfa*, *Aïad'*, etc. Les *Riah'* occupèrent le Hod'na. Les fractions de la tribu de *Yezid (Zor'ba)*, reçurent en fief les plaines du Hamza et les montagnes environnantes.

Les *Thaaleba (Makil)*, après avoir occupé les environs de Médéa, pénétrèrent dans la Mitidja.

Des fractions de la tribu de *Zor'ba : Malek*, *Souëid*, *Attaf*, etc., prirent possession de la vallée du Chélif et de ses environs.

A Tlemcen, les souverains abd-el-ouadites s'entourèrent entièrement d'Arabes. Yar'moracene ben Zeyane, fondateur de cette dynastie, était allé chercher, aux environs du Hod'na, les *Haméyane* et les *Amer* (des *Zorba*), et les *Mehaïa* (des *Athbedj*), et les avait établis au midi de sa capitale (1283). Ses successeurs concédèrent aux *Souëid* et aux *Amer* les plaines de la province d'Oran, et aux fractions makiliennes telles que les *R'ocel*, *Djaouna*, *Metarfa*, etc., la campagne au nord et à l'ouest de Tlemcen. Les autres tribus makiliennes pénétrèrent dans la vallée de la Moulouia, ou bien, et ce fut le plus grand nombre, contour-

nèrent le grand Atlas et occupèrent les régions méridionales du Maroc, jusqu'au Sous inclusivement.

Ce fut ainsi que toutes les plaines ouvertes passèrent successivement aux mains des étrangers, tandis que les aborigènes se retiraient dans le sud, dans les montagnes du Tel et dans les cantons reculés du littoral.

Ce mouvement fut achevé vers la fin du XIVe siècle, et, dès lors, l'unité du peuple berbère se trouva rompue; le mélange intime qui se fit entre la race indigène et l'élément étranger, en donnant la prédominance à celui-ci, acheva l'œuvre de dénationalisation de la Berbérie. L'esprit remuant et indiscipliné des Arabes plongea bientôt le pays dans la plus complète anarchie, et, en réduisant à néant la puissance des empires berbères, prépara l'avénement de la domination turque (1515). Sous leurs nouveaux maîtres, les Arabes ne changèrent rien à leur manière d'être, et les Turcs, loin de chercher à modifier cette situation, s'appuyèrent, pour gouverner, sur l'antagonisme des deux races. Opposer les unes aux autres les rivalités de tribu à tribu, de famille à famille, d'homme à homme; entretenir les haines séculaires; exploiter les sentiments d'ambition et de cupidité; achever, en un mot, de détruire ce qui pouvait rester d'esprit national et de nobles aspirations parmi ce peuple, telle fut leur politique constante, leur principale, leur seule force.

Ces conditions ont pesé sans interruption sur le pays, jusqu'au moment où notre domination y a remplacé celle des Ottomans.

II.

La rapide esquisse qui précède peut donner — nous l'espérons — une idée de la façon dont l'Afrique septentrionale a été *arabisée*.

Nous ne croyons pas que la question ait, jusqu'à ce jour, été envisagée à ce point de vue dans aucun ouvrage, et que les phases de la modification ethnographique aient pu être ainsi précisées. Ce n'est, en effet, que depuis la traduction des auteurs arabes, faite par M. de Slane, dans ces dernières années, qu'il est possible, au moyen de patientes études, d'apprécier saine-

ment les résultats de ces deux faits historiques distincts : la conquête arabe du VIIe siècle et l'immigration arabe du XIe. Ce dernier événement était généralement ignoré, et l'on croyait que la population arabe qui habite l'Afrique septentrionale descendait de ces fameux conquérants, qui, après avoir parcouru, en différentes reprises, le pays, se jetèrent sur le continent européen et virent arrêter, à Poitiers, l'essor de leurs exploits. Ceux-là, comme nous l'avons dit, ne laissèrent en Afrique qu'une domination éphémère. Tandis que l'immigration hilalienne, *qui ne fut pas une conquête*, eût les résultats lents, mais certains, que nous avons indiqués.

Une « *Histoire des Arabes* », dûe à la plume de M. Sédillot, et dont la publication remonte, à peine, à vingt années, ne parle pas de l'immigration hilalienne : les dynasties purement berbères y sont indiquées comme arabes ! Tous nos ouvrages historiques en sont là, et c'est ainsi que le peuple indigène de la Berbérie s'est trouvé, pour nous, déchu du grand rôle qu'il a joué pendant le moyen-âge.

Les auteurs espagnols anciens, qui avaient vu de prés les musulmans d'Afrique et avaient pu faire la part de ce qui appartenait au peuple maure (ou berbère), et de ce qui revenait à la race arabe, ne sont pas tombés dans cette erreur. Leurs historiens du XVIe siècle, Marmol, par exemple, parle longuement de l'invasion hilalienne et donne, sur l'histoire de l'Afrique du nord, qu'il appelle, fort justement, la Berbérie, des détails précis et exacts.

Quant aux auteurs musulmans qui ont écrit sur l'Afrique, les uns, tels qu'Abou-Obéid-el-Bekri, Ibn-Haukal, Ibn-Abd-el-Hakem, En-Nouéiri, etc., vivant antérieurement à l'invasion hilalienne ou étant contemporains de ce fait, dont ils ne pouvaient prévoir les conséquences, n'en parlent pas. Mais les historiens plus récents, tels qu'Ibn-Khaldoun et surtout El-Kaïrouani, qui ont eu sous leurs yeux les résultats complets de cette immigration, s'expriment catégoriquement et sévèrement sur le compte des Arabes d'Afrique.

Ibn Khaldoun vivait vers la fin du XIVe siècle. Il a écrit une histoire universelle dont la majeure partie est consacrée à « l'His-

toire des Berbères, « ouvrage précieux qui permet de suivre, jour par jour, pendant sept siècles (de 650 à 1400), l'histoire de l'Afrique septentrionale et d'apprécier au fur et à mesure les modifications ethnographiques se produisant dans le pays et notamment celles qui ont été le résultat de l'arrivée des Arabes.

Cet auteur, bien que né en Espagne et revendiquant, pour sa famille, une origine arabe, fait le plus grand éloge du caractère et des aptitudes de la race berbère: « ..... Nous croyons, — « dit-il, — avoir cité une série de faits qui prouvent que les « Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, « brave et nombreux ; un vrai peuple, comme tant d'autres dans « le monde, tels que les Arabes, les Persans, les Grecs et les « Romains (1). » Mais, il est loin de parler ainsi des Hilaliens. Dans son premier chapitre, il retrace leur origine et montre ce qu'ils étaient en Orient, « car, — dit-il, — il ne faut pas croire « que les Arabes nomades aient habité ce pays (l'Afrique) depuis « les temps anciens: ce fut seulement vers le milieu du cin- « quième siècle de l'Hégire (vers 1050 de notre ère), que l'Afri- « que fut envahie par les bandes de la tribu de Hilal et de celle « de Soleïm (2). »

Ces Arabes habitaient, autrefois, les déserts du Hedjaz, touchant à la province de Nedj, où ils s'étaient établis vers les commencements de la dynastie abbacide (755). Ils parcouraient en nomades ces solitudes et vivaient autant de brigandage que du produit de leurs troupeaux. Les caravanes, sans en excepter celle qui, chaque année, se rendait de Bag'dad à la Mecque pour porter les présents du kalife, étaient impitoyablement rançonnées par ces pillards que les plus durs châtiments ne pouvaient corriger. Lors de la sanglante révolte des Karmat (Xe siècle), les tribus hilaliennes et soleïmides leur fournirent leur appui et prirent part aux excès de cette secte dévastatrice ; et, quand les Fatemides entreprirent la conquête de la Syrie, ils rencontrèrent chez eux la résistance la plus acharnée. Aussi, le premier soin du kalife El-Aziz, après avoir enfin triomphé de ces nomades, fut-

(1) Voir t. 1er de la traduction de M. de Slane, p. 198, 199, 200, etc.
(2) T. 1, p. 7.

il de prendre des mesures pour éloigner de si turbulents sujets. Par son ordre, les tribus de Hilal et de Soleïm furent transportées dans le Saïd ou Haute Egypte, et cantonnées sur la rive droite du Nil, au commencement du XIe siècle. Mais les inconvénients qui existaient en Arabie, se reproduisirent en Egypte et furent d'autant plus graves que l'espace où étaient cantonnés les Arabes se trouvait plus restreint. Cette situation, après quelques années, était devenue intolérable, lorsque la révolte du prince ziride de Kaïrouane contre son suzerain le kalife fatemide d'Egypte, fournit à celui-ci l'occasion de se débarrasser des Arabes en les lançant sur la Berbérie.

Telles furent les causes déterminantes de l'immigration hilalienne ; tels sont les antécédents des Arabes de l'Afrique.

Ibn-Khaldoun, en parlant de ces nomades, les compare lamentablement à « une nuée de sauterelles abîmant et détruisant tout « ce qui se trouvait sur son passage (1). » Quand il retrace leurs excès, il les traite de loups affamés, de hordes de brigands : « Quand ces loups arabes, — dit-il, — les Hilaliens de l'Ifrikïa, « embrassèrent le parti d'Ibd-R'anïa..... » ; et plus loin : « ..... A la tête de ces brigands, Ibn-R'ania....., etc. (2). »

A mesure qu'il constate leurs progrès dans le pays et l'anarchie qui en résulte, l'auteur s'écrie : « Ces Arabes ayant enlevé au « peuple Sanhadjien (berbère) toutes ses villes (de la Tunisie et « du Djerid)..... firent subir sans relâche, à leurs nouveaux « sujets, toute espèce de vexations et de tyrannie. *En effet, cette « race arabe n'a jamais eu un chef capable de la diriger et de la « contenir.*

« Expulsés bientôt des grandes villes dont ils avaient poussé à « bout les habitants....., ces bandits allèrent s'emparer des « campagnes, et là, ils ont continué, jusqu'à nos jours, à opprimer les populations, à piller les voyageurs et à tourmenter le « pays par leur esprit de rapine et de brigandage (3). »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les souverains hafsides

---

(1) T. I, p. 34.
(2) T. III, p. 339.
(3) T. I, p. 11.

de Tunis, pour s'assurer l'appui d'auxiliaires dévoués, avaient successivement concédé les territoires de la Tunisie aux Arabes de la tribu de Soleïm. La fraction des Hamza ben Abou l'Leil (O. Bellil) avait acquis la plus grande puissance, et, « il en était « résulté, — dit Ibn-Khaldoun, — qu'elle tenait en son pouvoir « la majeure partie de l'Ifrikïa et que le sultan ne possédait « qu'une faible partie de son propre empire (1). »

En 1369, le hafside Abou l'Abbas étant monté sur le trône de Tunis, changea complètement de politique vis-à-vis des Arabes : il s'attacha à abattre leur puissance et à rétablir la suprématie berbère ; ce qui fait dire à l'auteur musulman : « Les cultivateurs « et les commerçants victimes constantes de l'oppression des « Arabes ne cessaient d'invoquer le secours de Dieu, afin d'é- « chapper au malheur qui les accablait. La providence rendit « enfin le bonheur aux peuples de l'Ifrikïa et leur permit de « rentrer sous la protection d'un gouvernement régulier. Le « sultan Abou l'Abbas étant devenu maître de la capitale et de « toutes les provinces, fit éclater partout l'orage de sa puissance « et le dirigea sur la tête des Arabes (2). »

Mais l'œuvre de ce prince ne fut pas continuée, et, du reste, il était trop tard pour modifier une situation acquise. Les Arabes s'étaient insinués partout et les tribus berbères, disjointes, avaient fini par s'unir avec les envahisseurs et oublier, sinon renier leur origine. A la fin du XIVe siècle, Ibn-Khaldoun a déjà pu constater ce fait, relativement à de vieilles tribus berbères : « Une fraction des Oulhâça bien connue, — dit-il, — est celle « qui habite la plaine de Bône. Elle a des chevaux pour montu- « res, *ayant adopté non-seulement le langage et l'habillement des « Arabes, mais encore tous leurs usages* (3). » Plus loin, il écrit à propos des Houara. : « Il se trouve des Houara sur les plateaux « depuis Tebessa jusqu'à Badja. Ils y vivent en nomades *et sont « comptés au nombre des Arabes pasteurs de la tribu de Soleïm, « auxquels, du reste, ils se sont assimilés par le langage et l'ha-*

(1) T. III, p. 83.
(2) T. III, p. 85. 86.
(3) T. I, p. 230.

« *billement, ainsi que par l'habitude de vivre sous la tente.* « Comme eux, aussi, ils se servent de chevaux pour montures, ils « élèvent des chameaux, ils se livrent à la guerre et ils font « régulièrement la station du Tel, dans l'été, et celle du Désert, « dans l'hiver. *Ils ont oublié leur dialecte berbère pour apprendre « la langue plus élégante des Arabes, et, à peine comprennent-ils « une parole de leur ancien langage* (1). »

Ainsi s'exprime le grand historien musulman, et l'on ne peut s'empêcher, en suivant cette transformation, de faire un rapprochement avec ce qui s'est passé dans la Gaule-Romaine, à la suite de l'invasion franke.

Un des successeurs d'Ibn-Khaldoun, Mohammed el-Kaïrouani, beaucoup plus récent que lui, puisque son « Histoire de l'Ifri- « kïa (2), » va jusqu'en 1671, ne cesse de déplorer la suprématie acquise par les Arabes en Tunisie et leur esprit d'indiscipline et de brigandage. Le kalife hafside Abou Omar, qui régnait dans la seconde moitié du XVe siècle, ayant, par ruse, fait mettre à mort des chefs Arabes, El-Kaïrouani, rempli d'enthousiasme, s'écrie : « Abou Omar punit les Arabes par où ils avaient péché. Les « peuples peuvent être comparés aux scorpions qui ne cessent de « piquer que lorsqu'on leur a coupé la queue. *Aujourd'hui les « Arabes sont pires que par le passé. Que Dieu les extermine !* (3). »

Sous la domination turque les Arabes continuèrent leurs troubles et leurs désordres. En 1628, une guerre ayant éclaté entre la régence d'Alger et celle de Tunis, les troupes algériennes marchèrent contre cette dernière ville et firent essuyer l'échec le

---

(1) T I, p. 278. Ces Houara ont formé la grande tribu des Hanencha, appelé ainsi du nom d'un de leurs chefs, *Hannach*, car ces tribus après avoir perdu leur nationalité, ont pris des noms nouveaux.

(2) Nous croyons que les traducteurs de cet ouvrage, MM. Pélissier et de Rémusat, ont donné un sens beaucoup trop étendu aux mots *Akhbar Ifrikïa*, en les rendant par : Histoire de l'Afrique. C'est de l'*Ifrikïa* qu'il eut fallu dire, et la preuve, c'est la définition que l'auteur donne de cette appellation : « Les savants entendent par Ifrikïa « le pays de Kaïrouane. » (P. 21). C'est, du reste, de l'Ifrikïa, seule, qu'il est question dans l'ouvrage.

(3) P. 264.

lus complet à l'armée tunisienne que ses auxiliaires, les Arabes e la tribu de Saïd (Riah), avaient trahie. Cet événement arrache les cris d'indignation à El-Kaïrouani : « ..... La plupart des « Arabes, — dit-il, — se soulevèrent. Les Oulad Saïd, race « maudite, donnèrent l'exemple. Que Dieu, qui n'aime pas les « pervers, refuse toute félicité à cette tribu exécrable, qui a été « la cause de tant de maux, da la perte de tant d'hommes, de la « ruine de tant de familles ! Depuis bien des années, ces Arabes « maudits causaient des troubles qui ont abouti à cette fatale « bataille de 1037 (1628), entre les Algériens et les Tunisiens. ..... Depuis lors, ils ne cessèrent de s'agiter. Ils s'habituè- « rent à la guerre contre les Turcs, attaquant ou battant en re- « traite à propos.....

« *Tous ces Arabes de l'Afrique sont mauvais, mais les Oulad* « *Saïd sont les pires !* (1). »

Certains pachas Turcs s'attachèrent à abattre la puissance des Arabes et à les terrifier par la dureté des châtiments. En 1635, Mohammed Pacha, après avoir écrasé les Arabes du Djerid et des pays circonvoisins, leur imposa *le kharadj*, impôt que les musulmans frappent sur les infidèles. El-Kaïrouani en félicite le pacha en ces termes : « Que Dieu récompense Mohammed dans l'autre « monde, pour avoir puni les Oulad Saïd dans celui-ci ; car, il « les poursuivit sans relâche, leur arracha les richesses qu'ils « avaient injustement acquises..... Ils furent réduits à renier « leur origine ; car, lorsqu'on demandait à l'un d'eux de quelle « tribu il était, il se serait plutôt dit juif que d'avouer la « vérité (2). »

Plus loin, l'auteur revient encore sur ce sujet : « Les Arabes « furent abattus sous ce chef redoutable..... Les Oulad Abou « l'Leïl (Bellil), qui avaient tant de puissance sous les Hafsides, « les Oulad Hamza, les Oulad Soula furent mis sous le joug. *Ces* « *Arabes sont de ceux dont Ibn Nâdj a dit que c'était un crime* « *de leur vendre des armes. El-Berzali a dit aussi que les Arabes*

(1) P. 386.
(2) P. 390.

« *d'Afrique devaient être traités comme des ennemis de la religion.*
« *El-Fekani n'a pas plus d'estime pour eux. Il les considère comme*
« *des pervers sans foi ni loi, capables de tous les crimes.* Ceux qui
« les connaissent savent bien les juger (1). »

Ainsi, les excès des Arabes sont devenus tellement insupportables, que les docteurs musulmans condamnant leur conduite au point de vue juridique, ont déclaré qu'ils devaient être traités comme des ennemis de la religion et que c'était un crime de leur vendre des armes.

Telle était l'opinion des écrivains musulmans au XVIIe siècle, et, certes, leur jugement n'avait rien de trop sévère. L'immigration hilalienne a été le plus grand malheur que l'Afrique septentrionale, si peu favorisée par la fortune, ait eu à supporter. La prépondérance acquise, peu à peu, par les Arabes, leur esprit de désorganisation et de destruction, ont eu, sur le pays, l'influence la plus désastreuse. Après y avoir répandu partout l'anarchie et y avoir anéanti toute force organisée, ils ont causé dans sa population la perturbation la plus complète et amené le chaos étrange dont l'Afrique septentrionale offre l'image, au double point de vue ethnographique et politique. Peu à peu, les arts et les sciences, si florissants à la belle époque berbère, sont tombés dans l'oubli, car ce n'est qu'au sein de la paix que ces nobles manifestations de l'esprit humain peuvent s'épanouir ; le voile sombre de l'ignorance a couvert le pays livré, dès lors, à toutes les mauvaises passions de gens violents et sans foi ; la guerre, — non plus ce genre de luttes dont l'atrocité n'exclut pas un certain caractère de grandeur, — mais une suite non interrompue de meurtres, de surprises, de dévastations et de rapines, s'établit à l'état permanent ; il n'y eut plus d'historien indigène, de sorte que plus les faits sont proches de nous et moins ils sont connus ; il n'y eut plus d'esprit national dans l'Afrique du Nord, car il n'y eut plus de propriété personnelle, plus de droits individuels ; car la Berbérie, devenue à moitié arabe, et soumise au joug des Turcs, avait perdu, avec son autonomie, sa nationalité.

---

(1) P. 392.

C'est donc à tort que cette déchéance de l'Afrique Septentrionale a été attribuée à l'influence de la domination turque, car elle n'est que la conséquence de l'invasion des barbares hilaliens : la conquête arabe du VIIe siècle avait apporté dans le pays une civilisation supérieure, pour l'époque ; l'immigration hilalienne du XIe siècle, l'a replongé dans la barbarie. Quant aux Turcs, ils n'ont rien tenté pour remédier au mal, mais, à leur arrivée, il était déjà fait.

E. Mercier,
Interprète traducteur assermenté.

ÉPIGRAPHIE

PHÉNICIENNE & NUMIDIQUE

(LIBYQUE)

Un de nos correspondants, M. le général Faidherbe, nous a proposé de reproduire dans la *Revue africaine*, les deux notices ci-après, qu'il a soumises à la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille. Bien que ce travail ne soit plus inédit et n'ait pas été fait à notre intention, nous nous empressons d'accepter la proposition de l'honorable général, en raison de l'importance que présente l'étude des inscriptions puniques et libyques.

§ 1er. ÉPIGRAPHIE PHÉNICIENNE (1).

Chargé par la Société de lui rendre compte d'un ouvrage que lui a envoyé l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, je ne veux pas me borner à dire que c'est un recueil d'inscriptions puniques, traduites en partie par l'auteur, M. Julius Euting.

Je crois devoir donner quelques renseignements sommaires sur les inscriptions phéniciennes et puniques en général, sur la langue dans laquelle elles sont écrites et sur la religion qui les a inspirées, car elles ont toutes un caractère religieux.

(1) Ce travail est inséré dans les mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille, année 1873, 3e série, 10e volume.

Ce que je vais dire n'est pas nouveau, sans doute, mais n'est peut-être pas sans opportunité, lorsque je puis mettre sous vos yeux un beau spécimen de ces pierres votives phéniciennes, pierre idédite qui m'a été envoyée par le consul général de France à Tunis, et dont j'aurai l'honneur de vous donner la traduction.

Au sujet des Phéniciens, il y a d'abord à constater un fait étrange : ce peuple, établi sur la côte de Syrie 2,000 ans avant J.-C., que les Israélites reniaient pour frère et appelaient Chananéen, par conséquent descendants de Cham et non de Sem, parlait non seulement une langue sémitique, mais un véritable dialecte hébreu.

Les seuls monuments qui nous restent du phénicien et du punique (le punique est le phénicien des colonies d'Afrique : Carthage....., etc.), monuments recueillis en grande partie dans ces derniers temps, sont quelques centaines d'inscriptions votives ou funéraires d'une valeur littéraire nulle.

Il n'y avait que deux textes un peu importants : c'étaient l'inscription du sarcophage d'Esmounazar, roi de Sidon et un tarif de taxes des sacrifices, trouvé en double à Marseille et à Carthage. Mais il y a quelques années, on découvrit à Dhiban, à l'est de la Mer Morte, une stèle avec une inscription de 34 versets en caractères phéniciens, dans laquelle Mésa, roi des Moabites et fils de Chamosgad, énumère ses exploits contre les Hébreux. Ce roi, mentionné dans la Bible, régnait environ 800 ans avant J.-C.

Cette inscription moabite et toutes les inscriptions phéniciennes ou puniques se traduisent par l'hébreu ; et, si un assez grand nombre de passages se trouvent par leur explication dans l'hébreu, tel que nous le connaissons, cela tient, dit M. Renan, à ce que cette dernière langue ne nous est parvenue que d'une manière très-incomplète.

Il est très-probable que l'alphabet phénicien de l'inscription de Dhiban était celui dont se servaient les Hébreux eux-mêmes à cette époque.

L'inscription que j'ai mise sous vos yeux (1) vous donne une

(1) Voir la planche n° 1.

idée de l'alphabet phénicien, d'ailleurs multiforme, et qui, plus ou moins modifié, fut adopté par tous les peuples du bassin de la Méditerrannée, environ huit siécles avant notre ère. L'influence phénicienne, fondée sur le commerce maritime, était prédominante à cette époque dans l'ancien monde occidental.

Les Phéniciens avaient des livres sacrés renfermant leur loi et qu'ils personnifiaient sous les noms du dieu Thouro, la loi, et de la déesse Khousareth, l'harmonie ; car un trait caractéristique de la religion des Phéniciens, c'est qu'à chaque dieu, ils associaient toujours un dieu femelle, une déesse.

Les Phéniciens reconnaissaient un dien suprême, analogue au Jehovah des Hébreux ; ils l'appelaient El (Allah des Arabes), c'est-à-dire l'Être éternel ; mais le nom vulgairement employé pour le désigner et l'invoquer était Baal, qui veut dire Seigneur.

Ainsi ce mot Baal se trouve dans la composition d'une foule de noms phéniciens et puniques : Hannibal, Asdrubal, Adherbal, ... Baalchillek, Baalzitten...., etc.

Beaucoup de noms commencent aussi par le mot Abd, serviteur (comme en arabe Abdallah), suivi d'un nom de dieu spécial ; car les Phéniciens subdivisaient le Dieu suprême en une foule de dieux spéciaux, appelés aussi collectivement Baalim, pluriel de Baal. C'était la personnification des attributs du Dieu suprême : Ainsi Dieu, considéré comme Créateur, était Baal-Tammouz ou Adon ; d'où l'Adonis des Grecs. Le dieu conservateur était Baal-Chon ; le dieu destructeur était Baal-Moloch....., etc. Les sept planètes (on n'en connaissait alors que ce nombre) étaient sept Baal spéciaux et les Phéniciens admettaient un huitième dieu-planète invisible, qu'on appelait Esmoun, assimilé à l'Esculape des Grecs.

De plus le Baal national de chaque ville devenait pour le vulgaire un dieu à part ; de là, Baal-Sidon, Baal-Tars, Baal-Hermon...., etc. Le Baal de Tyr, la métropole, prenait le nom de Melkarth, abréviation de Melek-Kiryath, le roi de la cité. (Kiryath, d'où Cirta, Constantine).

Le dieu national de Carthage était Baal-Hammon, le seigneur brûlant.

Mais, comme je vous l'ai dit, à chaque Dieu mâle correspon-

dait un dieu femelle, une Baalath (féminin de Baal), considérée comme une manifestation du dieu mâle. A Carthage, la Baalath de Baal-Hammon était Tanit; à Sidon, c'était Astoreth, appelée la Vénus Astarthée par les Grecs et le démon Astaroth par la Bible.

Terminons en disant que le culte des Phéniciens était tout ce que l'on peut imaginer de plus monstrueux comme débauche et comme cruauté, constrastant ainsi de la manière la plus complète avec la dignité et la pudeur des vrais Sémites dans leurs cultes. On sait que les enfants étaient brûlés vifs par leurs propres parents dans les sacrifices à Baal-Moloch, le dieu de la destruction.

Pour en revenir à l'ouvrage de M. Julius Euting, c'est un recueil de 167 inscriptions phéniciennes de Carthage, d'Hadrumète, de Sardaigne...., etc., les unes inédites, les autres déjà connues. Parmi ces dernières sont celles qui ont été publiées par M. Cubissol, agent consulaire français à la Goulette, dans une notice sur la régence de Tunis, qu'il m'a envoyée à Bône, il y a quatre ans.

M. Julius Euting donne les traductions en allemand de la plus grande partie de ces inscriptions. Votives, pour la plupart, elles ne renferment que des noms de dieux et aussi le nom de la personne qui a voué la pierre, avec sa généalogie. Il ne se trouve en dehors de ces noms propres que quelques formules religieuses telles que : Dieu entende sa voix.

M. Julius Euting traduit par *perle* le mot *fen*, qui sert toujours à désigner la déesse par rapport à son Dieu correspondant, comme par exemple Tanit par rapport à Baal-Hammon. Il y a en effet, une racine hébraïque analogue qui a le sens de perle, mais jusqu'à présent on traduisait ce mot par face, pour moi, je penche pour cette dernière signification, et j'ai adopté dans la traduction de ma stèle punique le mot manifestation.

En somme, l'ouvrage de M. Euting ne saurait vous offrir un grand intérêt de détail, mais je suis heureux d'avoir pu vous montrer une de ces pierres tout-à-fait analogue à la plupart de celles dont il donne les inscriptions dans son recueil et j'ai mis en regard d'abord la transcription en lettres hébraïques, comme

cela se fait toujours pour les inscriptions phéniciennes, puis la traduction en français (1).

Les caractères de cette inscription sont très-nettement tracés, quoique peu visibles par suite de leur petitesse et de la teinte uniformément claire de la pierre calcaire. Il y a un éclat à droite, qui a enlevé les premières lettres de chaque ligne. J'ai dû rétablir deux lettres au commencement de la première ligne, deux au commencement de la seconde et une au commencement de la troisième ; il y a, au commencement de la quatrième ligne, une partie de lettre que je n'ai pas su compléter. L'inscription est votive, elle n'est pas funéraire. C'est un hommage rendu par suite d'un vœu, à la déesse Tanit et au dieu Baal Hammon, par un nommé Gachar, fils d'Abdesmoun.

Voici comment elle se lit :

L'rabat l'Tanit fen Baal ou l'Adon Baal-Hammon ach nador Gachar ben Abdesmoun Bacharam.

Ce qui veut dire :

A la déesse Tanit, manifestation de Baal, et au seigneur Baal-Hammon (pierre, sous-entendu), qu'a vouée Gachar, fils d'Abdesmoun Bacharam.

Nous savons que Baal-Hammon est le dieu spécial de Carthage et que Tanit est la déesse correspondante à Baal-Hammon. Le nom Abdesmoun veut dire : serviteur d'Esmoun, c'est-à-dire du huitième dieu-planète.

La dernière ligne se dit Bacharam. Je ne sais ce que cela veut dire : ce même mot se lit à la fin d'une inscription punique du musée Britannique, mais on ne l'a pas traduit.

Une remarque à faire, c'est que l'antépénultième lettre de ce mot Bacharam, qui est un aïn dans notre inscription, est un alef dans celle du musée britannique. Cette variante mettra peut-être sur la voie pour arriver à la traduction.

Les *l'* sont la préposition à. Le mot rabat, qui précède le nom de la déesse Tanit, est le féminin de rab, qui veut dire sei-

(1) Voir la planche n° 1.

gneur, dans les langues sémitiques ; les Arabes disent à chaque instant : là, rabbi ! C'est-à dire : O mon Seigneur, ô mon Dieu ! Et c'est aussi de cette racine que vient le mot rabbin, prêtre juif.

§ 2. NOUVELLES INSCRIPTIONS NUMIDIQUES DE SIDI-ARRATH (1).

La Société des Sciences de Lille a inséré dans son volume de 1870 mon travail sur les inscriptions numidiques avec une planche complémentaire, portant le nombre des inscriptions à 186.

Depuis lors, j'ai présenté à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, neuf inscriptions nouvelles et très-remarquables, trouvées à Sidi-Arrath, près de la Smalah du Tarf, dans le cercle de La Calle, et on m'en a encore récemment envoyé d'Algérie quelques-unes qui portent le nombre total à 200.

J'ai l'honneur de présenter à la Société les quatorze qui ne se trouvent pas dans son volume de 1870, pour le cas où, désirant se tenir au courant de cette question épigraphique intéressante, elle voudrait publier ces dernières dans son volume de 1872 (2).

Je dois vous dire maintenant que la question des inscriptions numidiques a fait un grand pas cette année. Un orientaliste très-expérimenté et très-intelligent, M. J. Halevy, israélite de Constantinople, qui a déjà été employé par l'Institut à une mission scientifique en Arabie, a essayé de lire les inscriptions numidiques, et j'ai assisté à la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il a développé son système.

J'ai tout d'abord reconnu que les 18 lettres que, dans le tableau de la planche V de ma collection générale, j'ai regardées comme suffisamment déterminées, sont toutes admises par lui avec la même valeur. Nous étions donc près du but. Mais c'est M. Halévy

---

(1) Ce travail figure dans les Mémoires de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, de Lille, année 1872, 3e série, 10e volume.

(2) Voir planche n° 2.

qui est, suivant moi, parvenu à l'atteindre, en trouvant la valeur de deux lettres, les numéros 1 et 2 du tableau général Pl. V. Pour la 1re, une barre verticale, le docteur Judas avant trouvé la valeur *z*, déduite du mot *ourzal* (fer), qu'il lisait à la 7e ligne de l'inscription de Tugga ; j'avais, moi, d'après M. Judas, admis cette valeur comme plausible ; eh ! bien, M. J. Halevy, d'après l'examen de la même inscription de Tugga, déclare que cette lettre est une voyelle, un *a*.

Quant à la lettre no 2 du tableau général Pl. V., c'est-à-dire les trois barres horizontales où M. Judas voyait la double consonne *ln*, ce que je n'admettais pas, proposant d'y voir une simple *n* ou plutôt la nasale *an*, M. Halevy lui donne aussi la valeur d'une voyelle vague.

Les deux propositions de M. Halevy qui, au premier abord, ne sembleraient pas avoir une importance capitale, en ont réellement une.

En effet, avec les anciennes valeurs de ces deux lettres, nous ne trouvions pas de noms connus, historiques, et cela était bien extraordinaire pour une époque qui est parfaitement historique ; avec les valeurs qu'il propose pour les deux lettres, les noms historiques abondent sur ces épitaphes.

Ainsi, aux numéros 10, 20, 22, 23, 29, 48, 50, 58, 69, 88, 91, 107, 110, 138, au lieu de lire d'après le système de M. Judas : Masitkoudaz, Yourtaz, Masqelan, Ilisazat, Maskeblan, Sadarmalan, Massiraz, Amlan, Isuctaz, Numidalan, Zadad, Maskardalan, Salazab, Masbalan.

Il lit : Masitkouda (qu'on trouve dans Ibn Khaldoun), Youqourta, Massiva, Ilisat (le nom de Didon), Mazagran, Adirma, Massira, Yoummo, Iasoukta, Numida, Adad, Masugrada, Zalapa, Masipsa, tous noms qu'on trouve dans les auteurs.

En raison de cette preuve péremptoire, nous admettons les deux valeurs proposées par M. J. Halevy. Il donne aussi les valeurs de cinq autres caractères sur lesquels je ne m'étais pas prononcé.

Le problème de l'alphabet numidique doit donc être regardé comme résolu. L'appliquant à la lecture des nouvelles inscriptions, je remarque aux numéros (voir la Planche) 187, 188, 189,

190, 191, 192, 193, 194, un nom commun Amaâ. Cela doit être un nom de tribu, de famille.

En effet, ces épitaphes sont celles d'une même famille, comme nous allons voir : le N° 187 donne S Amaâ; le N° 188 Indam, fils de Sada Amaâ, et l'S du N° 187 semble être l'abréviation de Sada. Le N° 189 donne Isak, fils d'Indam Amaâ ; il serait, par conséquent, le petit-fils de Sada Amaâ. Le N° 90 donne Magoub, fils d'Indam Amaâ; c'est donc le frère du précédent, comme lui fils du 188 et le petit-fils du 187.

Le n° 191 donne Sourâ, fils de Magoub Amaâ; c'est donc le petit-fils du 188 et l'arrière-petit-fils du 187.

Les n°s 192 et 193 nous présentent ce mot si commun dans ces inscriptions, que je lisais *bazas*, tombeau de lui, et que, d'après la nouvelle valeur de la barre verticale, il faudrait peut-être lire simplement *bas*, tombeau.

Le nom du 192 est Zagar Amaâ; le nom du 193 est Maslarou Amaâ; le 194 nous donne Tami, fils de Bia Amaâ; le 175 Is Ravaz, fils de In.

Is et In sont-ils les abréviations de Isak et de Indam, que nous avons trouvés plus haut?

Le n° 196 nous donnerait un Siksi Beraâ, fils de Lbarak; le n° 197 Aldar Azaf... et le n° 198, remarquable par les figures d'homme et d'animal qui y sont représentées, nous donne Aba ou Eboua.

Quant aux n°s 199 et 200, dont les croquis nous ont été envoyés par M. l'abbé Mougel, curé de Duvivier, qui les a trouvés entre Bône et Souk-Ahras, le n° 199 à Tsorba, le n° 200 au Djebel-Fkerina, les caractères n'en sont point assez nets pour que nous en tentions la traduction.

Les douze autres inscriptions ont été trouvées dans le cercle de La Calle, par M. Bosc, officier d'infanterie. Nous avons reproduit les inscriptions telles qu'on nous les a envoyées, mais il y a quelques petites erreurs de copie, ainsi : on a ajouté à tort au n° 189 un petit crochet qui ferait un *g* de l'*a*, dans la ligne du milieu, au nom de Indam, et, dans le n° 190, un point est omis dans le *b*, à la première ligne, au nom de Magoub, et on a omis également une des barres

horizontales du *d*, dans la ligne du milieu, au nom d'Indam.

Dans mon ouvrage sur les inscriptions numidiques, j'ai émis l'opinion que les Numides avaient eu l'idée de se créer leur écriture spéciale, au contact des Phéniciens et des Romains, dont nous trouvons les épitaphes pêle-mêle avec les leurs. Mais il est plus probable que cette écriture avait été adoptée par leurs ancêtres, les Tamahou, à l'époque de leurs relations et de leurs luttes avec les Egyptiens. En effet, cette écriture se dispose le plus souvent en lignes verticales, ce qui la distingue complètement des écritures phénicienne et latine, et ce qui constitue, au contraire, une analogie avec l'épigraphie égyptienne.

Si les Massyliens et les Massésyliens (Machachal) nous ont laissé les inscriptions numidiques, les Touaregs sont les auteurs des inscriptions rupestres du Sahara et conservent encore l'usage, comme on le sait, d'une écriture très-analogue à celle des inscriptions numidiques.

Faut-il voir dans les Touaregs, qui appellent encore leur langue le Tamahoug, un reste des Tamahou, différent des Numides, dont ils se seraient séparés à l'époque même où une partie de la nation Tamahou, s'étant complètement assimilée aux Egyptiens, l'autre disparut sans laisser de traces postérieures dans les annales égyptiennes ; ou bien les Touaregs sont-ils les descendants des Numides réfugiés dans le Sud après les guerres puniques, ou plutôt encore après l'invasion arabe dans le nord de l'Afrique.

Ce sont des questions à approfondir, mais qui ne sont certainement plus aujourd'hui insolubles ?

Général Faidherbe.

LES

VILLES MARITIMES

DU MAROC

Commerce, Navigation, Géographie comparée.

(Suite. Voir les nos 92, 93, 94, 95 et 96.)

§ XIV.

Ce sont les Espagnols, comme on l'a vu, qui ont construit ou du moins restauré l'enceinte d'El-Araïch. Elle est crénelée et flanquée de tours : son tracé est celui d'un polygone irrégulier, dont une partie occupe le sommet de la colline sur le versant de laquelle la ville est assise. La Kasba, l'ancien château Sainte-Marie, bâtie sur ce sommet, commande la place. Elle forme comme une citadelle, ayant son enceinte particulière défendue par de vieilles tours circulaires, échelonnées à 50 mètres environ de distance.

Du côté de la mer, le fossé est entièrement comblé. On n'en retrouve les traces que sur le plateau. Trois batteries superposées et armées de 8 à 12 canons protègent, au nord et au nord-ouest, l'entrée de la rivière. Un autre bordj, ayant 15 canons et situé à la face ouest de l'enceinte, défend de ce côté l'approche de la rade et croise ses feux avec ceux de deux batteries de 7 et 8 canons, construites au sud-ouest à une lieue environ de la ville, sur le bord de la mer. Le débarcadère ou *Bab el-Mersa*, près

duquel mais en dehors de la marine, s'élève le bâtiment de la douane, est protégé par deux petits bordjs armés l'un de 2 canons et l'autre de 3. De l'ouest à l'est, jusqu'à la douane, la plage est hérissée de gros blocs de pierre qui interdisent sur ce point tout accès aux embarcations.

L'armement de la place, du côté de la Kasba, est complété par une batterie de 17 canons dirigés contre la campagne. Toute cette artillerie est d'ailleurs en très mauvais état, et El-Araïch ne pourrait pas résister sérieusement à une attaque faite par des troupes européennes (1).

§ XV.

Le port d'El-Araïch peut recevoir des navires marchands de 100 à 150 tonneaux. L'ancrage y est bon et l'abri convenable ; mais l'embouchure de la rivière, qui est très étroite, forme une barre difficile à franchir. Lorsque souffle le vent d'ouest, elle se comble de sable, et aucun bâtiment n'ose alors s'en approcher. Le vent d'est répare cet inconvénient : il débouche la rivière, et c'est le moment que l'on doit choisir pour y entrer.

La barre est surtout praticable du mois de mai au mois de septembre. A l'époque des marées ordinaires, on y trouve généralement trois mètres d'eau ; avec les grandes marées, il y en a jusqu'à quatre mètres et plus. En dedans, la profondeur est de sept à huit. Pour entrer dans la rivière, il faut amener la pointe du sud à l'est-nord du compas. On suit cette direction jusqu'au moment où l'on a franchi la barre. On range ensuite la pointe aussi près que possible et on se tient à peu près à mi-chenal jusqu'à la jetée. En cet endroit, la rivière tourne brusquement au nord, et dans le rentrant qu'elle forme se trouve le mouillage.

C'est là que stationne ce qu'on appelle dans le Maroc la flotte impériale. Lorsque le capitaine Pourcet visita El-Araïch, la marine de guerre marocaine se composait de 7 ou 8 embarcations

(1) Pourcet, *Notice sur quelques ports du Maroc.* — Au mois de février 1860, El-Araïch a été bombardée par une escadre espagnole qui lui causa de grands dommages ; mais le feu des forts, à cause de l'état de la mer, ne put être éteint complètement.

plus ou moins grandes, dont trois seulement avaient deux mâts, et toutes étaient dans un état à faire douter qu'elles pussent prendre la mer.

Le meilleur mouillage en rade pour les bâtiments qui veulent entrer dans la rivière est à un mille de la pointe, par un fond de sable de 22 mètres et dans la direction d'une grande montagne conique, connue sous le nom de *Pic de Fès*, le djebel Sersâr des indigènes. Dans le voisinage de la barre, on trouve de 7 à 9 mètres d'eau (1). La rive droite du Loukkos présente une grande plaine sablonneuse, se reliant par un terrain mamelonné avec les contreforts qui se détachent de la chaîne d'El-K'sar. On communique de cette rive avec la ville au moyen d'un bac.

§ XVI.

La côte, au-delà d'El-Araïch, est entièrement déserte. Elle présente une longue suite de falaises rougeâtres et de dunes en partie couvertes de broussailles. A 20 milles environ au sud, on trouve une espèce de golfe, dont l'embouchure est désignée sur toutes les cartes modernes sous le nom de *Vieux Mamôra* (2). Cette appellation, qui est inconnue dans le pays, paraît avoir été appliquée par erreur depuis les premières années du XVIIIe siècle. Tous les anciens portulans citent ce point en indiquant le golfe. La carte Pisane et celle de Ferrer écrivent *Moxmar*, Visconti *Mesmera*, et Battista Agnesi *Maximar* (3). Sur la pointe de sable, au nord, on découvre quatre koubba de marabouts. La principale est appelée Moula bou Selhâm par les indigènes, et

(1) Arlett, *Description de la côte du Maroc.* — Ph. de Kerhallet, *Instructions nautiques sur la côte occidentale d'Afrique.*

(2) Ce vaste bassin, parfaitement abrité de tous côtés, est assez profond pour contenir des vaisseaux de haut-bord, mais il est complètement fermé par les sables. Avec le temps, la barre a même fini par former une chaussée assez large et assez ferme pour donner passage aux caravanes. Toutefois, ce passage n'est praticable qu'à marée basse. Quand revient le flux, les vagues franchissent et recouvrent entièrement la chaussée. — Rey, *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, p. 120.

(3) Il ne figure pas dans la carte de la bibliothèque Pinelli.

c'est aussi le nom qu'ils donnent à cette partie du littoral. Bien que la côte soit parfaitement droite, on peut mouiller pendant l'été à l'entrée du golfe ; à deux encâblures de la barre, on trouve une profondeur de 9 mètres qui augmente graduellement en allant vers le large (1).

Entre Moula bou Selhâm et Mamôra, l'hydrographie moderne signale un promontoire, *Râs ed-Doura* (le cap qui tourne). Il n'est pas marqué sur les anciennes cartes, et le lieutenant Arlett n'en parle pas dans sa description de la côte occidentale du Maroc.

§ XVII.

Mamôra ou Mehedia (2) est située à l'embouchure de l'Oued Sbou, sur la pente d'un mamelon haut de 139 mètres. Elle est entourée de murs. A l'angle de la ville qui fait face à l'entrée de la rivière, il y a un château qui tombe en ruines, et un peu plus bas, sur le rivage, un autre fort circulaire un peu mieux conservé. Tous deux ont été bâtis par les Espagnols. Les maisons n'occupent pas la moitié de l'espace compris dans l'enceinte de la muraille. D'après Arlett, le chiffre de la population ne dépasse pas 400 âmes, et s'il faut même en croire l'auteur des *Souvenirs d'un voyage au Maroc*, ce nombre serait exagéré (3).

Au XVIe siècle, avant l'occupation de Mamôra par les Espagnols, les marchands européens venaient trafiquer dans cette ville. Ils y achetaient du miel « blanc et très bon », de la cire, des laines, des peaux, du lin, des écorces. D'Avity raconte que « les habitants de Mamôra et des pays voisins avaient de tout en

(1) Grâberg place dans le voisinage de Moula bou Selhâm la *Banasa Valentia* de l'itinéraire d'Antonin.

(2) C'est le nom que lui donne Ali-Bey, et il se retrouve sur toutes les cartes anglaises. Cette appellation est moderne. Les géographes arabes du moyen-âge et les portulans de la même époque ne connaissent que le nom de Mamôra.

(3) « Mamôra n'est plus qu'un poste militaire et une hôtellerie, où l'on compte à peine 150 cabanes occupées en majeure partie par la garnison. »

merveilleuse abondance et que les bestiaux y étaient à vil prix. » Le capitaine d'un vaisseau florentin, qui se trouvait à Mamôra en 1611, lui dit « qu'il avait eu un bœuf pour trente *réales* et que la seule peau en valait douze. » Dans certaines années, la récolte des olives était si considérable « qu'on avait les 100 livres d'Italie pour un ducat et demi. » Aujourd'hui il n'y a aucun commerce à Mamôra.

§ XVIII.

En 1515, le roi de Portugal, Emmanuel, ayant reconnu la nécessité de relier, par une place intermédiaire, ses établissements du nord à ceux du midi, fit choix de la position de Mamôra, à l'embouchure de l'oued Sbou. D. Antonio de Noroña, qui fut plus tard comte de Linarès, reçut la mission d'occuper cette place, et le 13 juin, il fit voile de Lisbonne avec 200 navires portant 8,000 hommes de débarquement (1). L'expédition devant être à la fois militaire et coloniale, il emmenait aussi plusieurs centaines d'artisans et de colons.

Le 23 juin, la flotte arriva à l'embouchure de la rivière; mais, comme la nuit venait, elle n'y entra que le lendemain. Les troupes débarquèrent sans rencontrer de résistance, et elles élevèrent aussitôt une *palanque* ou fort en bois, dont on avait apporté les pièces de Lisbonne. « On travailla ensuite à la construction d'un château, et on y mit tant de diligence, qu'en peu de jours il se trouva presque entièrement terminé, avec un fossé autour de 9 pieds de haut sur 20 de large. » Moula Nâcer, frère du roi de Fès, qui commandait à Meknès, vint attaquer les Portugais. Sa cavalerie, qu'il avait envoyée en avant, essaya de surprendre le camp des chrétiens, mais elle fut repoussée.

D. Antonio de Noroña, averti que le gouverneur de Meknès avait amené avec lui six pièces de canon, qui étaient en ce moment arrêtées à une demi-lieue de Mamôra, avec peu de monde pour les garder, pensa qu'il pourrait s'en saisir facilement. Il

(1) Marmol dit 1,200 navires, mais c'est une erreur de copiste. On s'étonne que Léon Godard ait reproduit ce chiffre sans observation.

envoya 1,200 hommes pour les enlever. Le projet réussit d'abord. Les Portugais ayant trouvé les sentinelles endormies, s'emparèrent des six pièces de canon, et ils les ramenaient vers leur camp, lorsque les Marocains, s'étant enfin aperçus de la perte de leur artillerie, se mirent à leur poursuite. « Pendant quelque temps, les chrétiens marchèrent en bon ordre avec leur prise, mais le nombre des assaillants augmentant toujours, l'effroi finit par se glisser dans leurs rangs. Lorsqu'ils furent près de la palanque, les plus épouvantés se mirent à courir pour être plus tôt à l'abri, ce qui rompit la colonne. Le désordre fut augmenté par des soldats qui jetèrent leurs armes, quelques renégats et Grenadins leur ayant crié en espagnol que, s'ils se rendaient, il ne leur serait fait aucun mal. » Tous furent massacrés, à l'exception d'une quinzaine d'officiers, que les kaïds de Moula Nâcer firent prisonniers (1).

L'armée ennemie établit son camp à l'embouchure de l'oued Sbou, et, après s'être solidement retranchée, elle disposa son artillerie pour battre l'entrée de la rivière. Un gros navire portugais, « remparé de poutres et de sacs de coton et de laine, » vint s'y embosser, afin de couper les communications entre le port et la flotte, mais il fut coulé à fond par l'artillerie marocaine. La situation devenait difficile : les vivres et les munitions commençaient à manquer ; les chrétiens avaient aussi beaucoup de malades. D. Antonio de Noroña songea à la retraite. Elle se fit avec tant de précipitation qu'un grand nombre de soldats furent tués ou noyés. Plus de 20 navires vinrent échouer sous le feu de l'ennemi, en essayant de franchir la barre (2). Marmol dit que les Portugais perdirent plus de 4,000 hommes, sans compter les prisonniers. « Tel fut, ajoute-t-il, le malheur causé par la peur de quelques soldats. On a remarqué que dans les guerres d'Afrique, lorsqu'un bataillon chrétien demeure serré

---

(1) Léon l'Africain, qui accompagnait le gouverneur de Meknès et assista à toute cette affaire, dit que quatre chrétiens seulement furent épargnés, « non sans grande faveur des capitaines de Moula Nâcer. »

(2) Les Maures repêchèrent plus tard l'artillerie de ces navires et la transportèrent à Fès.

sans flotter ni se désunir, il résiste facilement aux Maures, qui lâchent pied dès qu'on leur fait face courageusement; mais le même bataillon est bien vite rompu, lorsqu'il s'y produit la moindre ouverture (1). »

§ XIX.

Au mois d'août 1614, une flotte espagnole, commandée par D. Luis Fajardo s'empara de Mamôra. « Elle délogea de la rivière certains Anglais auxquels elle servait de retraite et de dépôt pour leur butin, avec grand profit pour eux et pour les marchands Maures (2). » Fajardo occupa la ville et la fortifia, puis y ayant laissé une bonne garnison, il s'en retourna à Cadix.

Les Marocains essayèrent de reprendre Mamôra en 1628 et en 1647, mais ils ne réussirent pas. La première fois, ils furent battus par D. Thomas de la Raspur, accouru au secours de *St-Michel d'Outremer* (3) avec toute la flotte des Indes, et la seconde fois par le duc de Medina-Celi, gouverneur général de l'Andalousie (4).

En 1681, ils furent plus heureux. Moula Ismaïl, ayant appris que Mamôra n'avait qu'une faible garnison qui se gardait mal, vint l'attaquer et s'en rendit maître après un siège de quelques jours. Il y trouva 88 canons de cuivre, 15 de fer et des munitions

---

(1) « Ce qui était vrai alors, observe Pellissier, l'est encore aujourd'hui. » — Marmol raconte qu'il vit à Fès quelques-uns des Portugais qui avaient été faits prisonniers à Mamôra. Leur ayant demandé pourquoi ils n'avaient pas encloué l'artillerie des Marocains, lorsqu'ils s'étaient vus sur le point de la perdre, ils lui répondirent qu'ils n'avaient pas avec eux ce qu'il fallait pour le faire, et que d'ailleurs se trouvant si près de Mamôra, personne n'y avait songé.

(2) D'Avity, *Le Monde*, 1640.

(3) *San Miguel Ultramar*. C'était le nom que les Espagnols donnaient à Mamôra.

(4) La bibliothèque du Gouvernement général possède une relation inédite de ces deux attaques des Marocains. (*Arch. Espagn.* C. IV nº 4.) — En 1628, après avoir fait lever le siège de Mamôra, D. Thomas de la Raspur se rendit devant Salé avec sa flotte et bombarda cette place.

de toute sorte « en si grande quantité qu'il n'en avait jamais eu autant dans tous ses états (1). »

§ XX.

L'Oued Sbou, le *Subur* de Pline (2), est une des rivières les plus considérables de la côte occidentale ; mais son embouchure est obstruée par les sables, qui rendent très-difficile et quelquefois même impossible, l'entrée des navires. L'atlas catalan et les portulans gênois de Visconti et de Battista Agnesi marquent l'embouchure de l'Oued Sbou, mais sans la nommer selon leur habitude.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SLA ET R'BAT.

§ I.

De Mamôra à Sla, on compte 24 kilomètres. La côte est triste ; elle ne se distingue par aucun accident pittoresque. A mesure que l'on avance vers le sud, le pays apparaît de plus en plus uni et boisé. La grande forêt de Mamôra, que plusieurs voyageurs européens ont traversée, s'étend entre les deux villes. Au rapport de Drummond Hay, elle couvre une superficie de 56 kilomètres et contient un grand nombre de beaux arbres propres aux constructions navales (3). On y trouve aussi beaucoup de chênes-

(1) Muley Ismaël took Mamora where found 88 pieces of brass cannons, fifteen of iron and a munition of all sorts, more than he had in his whole dominions before. — *A journey to Mequines* by John Windus, p. 118.

(2) Amnis Subur magnificus et navigabilis. L. V. C. 1.

(3) *Le Maroc et ses tribus nomades*, p. 110. — Léon Godard raconte qu'un riche négociant de Tanger, M. Darmon, demanda, il y a une vingtaine d'années à l'empereur Abd er-Rahman l'autorisation d'exploiter la forêt de Mamôra pendant dix ans, à charge de payer une redevance annuelle de 250,000 francs ou de construire à ses frais deux frégates, deux bricks et deux goëlettes ; mais le cherif ne voulut pas lui accorder cette autorisation.

verts à glands doux, » ces fruits gros et longs comme des prunes de Damas, dit Léon l'Africain, mais plus délicats et plus savoureux. »

Sla ou Salé, comme on l'appelle ordinairement, est l'ancienne *Sala* des géographes grecs et romains. On voit qu'elle a conservé son nom pendant une longue série de siècles. La Maurusie ou Mauritanie tingitane (1) s'étendait jusqu'à cette ville, la dernière que les Romains occupaient au midi. « Au-delà, dit Pline, elle confinait à des régions où l'on ne rencontrait ni villes ni bourgs et que parcouraient de grands troupeaux d'éléphants et les hordes sauvages des Gétules autololes. »

Pendant longtemps, la domination des Romains ne dépassa pas la ville de *Lixus;* mais sous le règne de Claude, ils s'avancèrent jusqu'à *Sala*. Un des services les plus importants que cet empereur rendit au commerce fut de lui ouvrir une communication plus étendue avec les contrées intérieures de la Mauritanie, qui venait de quitter le nom de royaume pour prendre celui de province romaine. Des villes nouvelles furent construites. D'autres cités reçurent aussi des privilèges. *Sala*, à peine conquise, devint très-importante comme place de commerce. Les peuplades du désert, les Daratites et les Pharousiens (1), venaient y trafiquer avec les affranchis romains, comme ils faisaient autrefois avec les marchands de Carthage.

§ II.

Au moyen âge, le port de Salé était considéré comme le premier de tout le royaume de Fès. C'était aussi le plus opulent entrepôt de la côte occidentale et le rendez-vous ordinaire de

---

(1) La Maurusie des Grecs, nommée par les Romains Mauritanie d'après les Carthaginois *(Mouerin-tan*, le pays des Occidentaux). Il paraît que la dénomination de Maures ne fut d'abord affectée qu'aux peuples qui habitaient à l'ouest de la *Malva* (Oued Moulouïa). Le pays des Maures ou Maurusiens, comme ils sont appelés par Strabon, qui avait cette rivière pour limite à l'époque de la guerre de Jugurtha, formait le royaume de Bocchus.

(2) Les habitants de la province de Drâ et les Ouled H'amroun.

tous les marchands chrétiens, qui étaient assez riches pour acheter des souverains du Gharb la permission de commercer dans l'intérieur des provinces. Les Génois, les Pisans et les Vénitiens allaient échanger à Salé les produits de l'industrie italienne contre les marchandises du pays et les denrées précieuses apportées des régions centrales par les caravanes. Il y abordait aussi beaucoup de navires de Séville, de Valence et de Barcelone, chargés principalement d'huile et de safran dont les Marocains faisaient une grande consommation.

Mais les négociants chrétiens, admis à trafiquer dans les ports du Maroc, étaient obligés, comme dans les autres états musulmans de l'Afrique, de se soumettre à de nombreuses vexations et de subir trop souvent les mauvais traitements des indigènes. Il fallait que les bénéfices qu'ils retiraient de leur commerce avec les habitants du pays fussent considérables, car la douane exigeait des droits trés-forts pour l'importation des produits européens.

Les marchands payaient la décime, comme à Tripoli, à Tunis et à Bougie. Ils devaient en outre acquitter une autre contribution appelée *Mangona*, qui était la seizième partie en argent de la valeur de l'objet importé ; enfin, lorsqu'ils avaient vendu leurs marchandises, ils étaient tenus de verser entre les mains des officiers de l'empereur un et demi pour cent du prix de chaque article. Ce dernier droit s'appelait *intalacca*. « Après avoir payé la décime et la mangona, dit Balducci Pegolotti, les négociants européens pouvaient faire le commerce dans toute l'étendue de l'empire et vendre ou acheter toute espèce de marchandises ; mais il ne leur était pas permis d'aller à Fès, à R'bât, à Meknès et à Maroc. » Ceux qui voulaient obtenir l'entrée des *bonnes villes impériales*, comme les appelle l'auteur florentin, étaient obligés de payer une seconde fois la décime (1).

Élie de la Primaudaie.

A suivre.

(1) *Pratica della mercatura*, p. 279.

NÉCROLOGIE

BEAUSSIER (Marcelin).

Le 4 février, à neuf heures du matin, ont eu lieu les obsèques de M. Beaussier, interprète principal de l'armée, attaché à la division d'Alger, membre de la Société historique. Une foule nombreuse d'officiers et d'amis faisait cortège. Quand les derniers honneurs militaires ont été rendus au défunt, son collègue, M. l'interprète principal Charles Féraud, a prononcé les paroles que nous reproduisons ici :

« Plusieurs d'entre vous, Messieurs, qui naguère voyaient l'interprète principal Beaussier se traînant avec peine, courbé sous le poids de souffrances prématurées, concevraient difficilement ce que fut jadis cette nature d'élite, alors que dans l'éclat de la jeunesse, brillait toute son énergie.

« Laissez-moi donc vous esquisser à grands traits cette existence si bien remplie et trop tôt brisée, et, en même temps, au nom de mes camarades et au mien, adresser un dernier, un suprême témoignage d'affection à l'ami qui n'est plus.

« Marcelin Beaussier était né à Paris en 1821 ; il appartenait à la famille de ce nom, bien connue à Marseille, qui, durant le siècle dernier, fournit plusieurs consuls ou directeurs de comptoirs commerciaux sur la côte septentrionale d'Afrique.

« Après de solides études françaises et arabes, faites en France et à Tunis, notre camarade venait en Algérie et embrassait, en 1844, la carrière des Interprètes militaires, qu'il devait parcourir avec tant de distinction.

« C'était l'époque si près de nous et cependant déjà oubliée par la génération actuelle, où l'armée, confiante dans les destinées de sa mission providentielle, accomplissait avec abnégation sa marche progressive de conquête et de civilisation, qui sera à jamais une des pages glorieuses de son histoire.

« Auxiliaire modeste de cette armée, Beaussier était associé de bonne heure à tous ses travaux, à ses fatigues, ses périls. Il les partagea avec ce dévouement qui ne recule devant aucun obstacle et trouve un contentement ineffable dans le charme du devoir accompli.

« Recherchant avec passion les occasions de se rendre utile, aussi bien dans les travaux de la guerre que dans ceux de la paix, on le vit prendre une part active aux expéditions dirigées tour à tour dans le Tell, la Kabylie, le Sahara ; ou bien encore faire de longs séjours dans les camps de ces travailleurs désintéressés de la première heure, traçant ces routes, élevant ces postes, créant ces villages qui ont servi de jalons indélébiles à la colonisation algérienne.

« L'intelligence de Beaussier, son activité, la distinction avec laquelle il accomplissait ses devoirs habituels et les missions souvent délicates qui lui étaient confiées, appelèrent sur lui l'attention de ses chefs, justes appréciateurs de son mérite. Cité trois fois à l'ordre par les généraux Saint-Arnaud et Blangini, pour le courage qu'il avait montré dans différents combats, il acquit bientôt une place honorable dans les rangs de l'armée. Jeune encore, mais déjà vieux de services, il atteignait en peu d'années le faîte hiérarchique du corps des Interprètes et recevait la croix de chevalier et ensuite celle d'officier de la Légion-d'Honneur et du Nichan de Tunis.

« En 1859, pendant la campagne sur la frontière du Maroc, au milieu d'une colonne de troupes que décimait le choléra, Beaussier donna de nouvelles preuves de courage en affrontant résolument le terrible fléau. Il était l'objet d'une nouvelle citation.

« Mais cette nature ardente, toujours prête à marcher au premier signal, devait subir un jour la loi de la nature, se ressentir des fatigues et des privations des mauvais jours, en un mot s'épuiser avant l'heure.

« Lorsqu'il a fallu renoncer à la vie active, Beaussier a consacré ses loisirs aux recherches éminemment utiles de la Société historique algérienne, dont il faisait partie. Son goût prononcé pour le travail, ses remarquables aptitudes, avaient besoin d'entreprendre quelque chose de plus grandiose : il a fait un *Dictionnaire* destiné à initier les Européens à la connaissance de la langue arabe, œuvre à laquelle nous l'avons vu travailler avec autant d'ardeur que de lucidité quelques heures à peine avant sa mort.

« Les derniers moments de la vie sont bien cruels pour celui qui, surmontant le mal avec résignation, comprend qu'il s'éteint loin des siens, sans pouvoir, à cet instant suprême, presser la main d'un membre de sa famille. Une douce consolation a été cependant accordée à notre regretté camarade : il est mort en chrétien, constamment entouré par des amis lui prodiguant les témoignages de la plus grande sympathie.

« Adieu ! Beaussier, que la terre d'Afrique, si souvent arrosée de tes sueurs et que tu as tant aimée, te reçoive en paix dans son sein. Quant à ton souvenir, il restera toujours dans nos cœurs.

« Adieu ! »

CHRONIQUE

Un de nos correspondants, M. le docteur Maillefer, nous adresse la communication suivante :

J'ai l'honneur de vous transmettre une note qui m'a été envoyée, il y a quelque temps, par un de mes compatriotes messins. J'ose croire qu'elle ne sera pas déplacée dans la *Revue*. Je me borne, du reste, à copier ce document, vous laissant à juger de l'opportunité de son insertion.

Voici le texte de mon correspondant, M. Ch. Lorrain, de Metz :

PAGVS IOL

« Le petit monument qui fait l'objet de cette note fut trouvé autrefois au Sablon, près de Metz (entre 1830 et 1840). Il faisait partie de la collection archéologique réunie par feu V. Simon, conseiller à la Cour et membre de l'académie de Metz.

« A la mort de ce dernier, le monument dût être transporté à Paris avec le reste de la collection et vendu aux enchères au mois de février 1868, par le ministère de M. Ch. Pillet, commissaire-priseur, et de M. Ch. Dhios, expert. Je ne sais ce qu'il devint alors, peut-être passa-t-il au Musée de St-Germain, qui fit à cette vente d'importantes acquisitions.

« En voici la figure :

NIVS. NVMIDN
MAG. PAG. IO

II
P C 7

« V. Simon a décrit cette inscription dans les *Mémoires de l'académie de Metz*, année 1840-41, p. 148.

« V. Simon voit dans ce fragment un monument élevé par ou en l'honneur d'un personnage qui est né ou qui a occupé un emploi en Numidie, dans le Pagus de Iol. A la seconde ligne, il hésite entre MAG (ni) PAG (i) et MAG (ister) PAG (i).

« Il rappelle en outre les discussions qui se sont élevées entre les savants, sur l'emplacement de l'antique IOL, et se prononce en faveur de Cherchel.

« Je crois qu'avant toute chose, il faudrait retrouver ce monument et en avoir une bonne copie (estampage), car il soulève des questions très-intéressantes, notamment celle des *Pagus*.

« La question des *Pagi* est en elle-même intéressante et presque neuve en notre pays (messin), en raison du petit nombre des monuments qui s'y rattachent.

« Voir, par exemple, *Revue archéologique*, t. XXI, 1870, p. 418, une note signée CC., sur un monument relatif aux *Pagus Deobensis*, trouvé près de Séguret (Vaucluse).

« Un allemand, le Dr Moritz Voigt, a traité in extenso la double question des *Pagi* et des *Vici* romains dans un travail considérable, qui a pour titre :

« Drei epigraphischen constitutionen Constantins des Grossen, « und ein epigraphisches rescript des præf. praet. Abbavius, gelo« sen restibuirt und commentirt von Dr Moritz Voigt... Leipzig, « und Gunther, 1860. Gd in-8o.

« C'est-à-dire :

« Trois constitutions épigraphiques de Constantin le Grand et « un rescrit épigraphique du préfet du prétoire Abbavius, expli« qués, restitués et commentés par le Dr Voigt, etc...

« Cet ouvrage est très-solide au fond et intéressant, mais la forme en est très-diffuse et obscure; j'ai renoncé à le lire en entier, il m'y aurait fallu consacrer deux mois, etc...

« Ch. LORRAIN,

« Membre de l'académie de Metz. »

Puissent ces renseignements, puisés dans la note ci-dessus, exciter chez les archéologues africains de nouvelles recherches pour élucider la question des *Pagi!!*

Je joins ici l'estampage d'un fragment de brique, ramassé, au mois de septembre 1872, dans le fossé qui de la porte Bab-el-Oued conduit à la mer. Malgré mes recherches aux environs, je n'ai pu retrouver d'autres fragments. On lit :

IN. HONOR

C'était une dédicace. Est-elle ancienne ou moderne? Je m'abstiens.

Agréez, etc.

BULLETIN

Sur l'invitation de M. le Ministre de l'instruction publique, nous venons de lui adresser, par l'intermédiaire de M. le Recteur de l'académie d'Alger, pour être joints aux envois faits par son département à l'Exposition universelle de Vienne (Autriche-Hongrie), une *Note explicative* sur la constitution et les travaux de la Société historique algérienne, et les deux derniers volumes (15e et 16e) de la *Revue africaine*.

— Nous nous empressons de porter à la connaissance des membres de la Société historique algérienne, la lettre suivante, que M. le Préfet du département d'Alger nous a adressée, au sujet de la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1873, et des encouragements à accorder, pendant la même année, aux Sociétés savantes et aux savants qui auront le plus contribué aux progrès de l'histoire, de l'archéologie et des sciences :

Alger, le 31 janvier 1873.

Monsieur le Président,

Un arrêté du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts, en date du 25 décembre 1872, a décidé qu'une réunion des délégués des Sociétés savantes et des professeurs des départements aurait lieu à la Sorbonne au mois d'avril 1873, et que des séances de lectures et de conférences publiques seraient faites pendant les journées de mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 avril.

Le samedi 19 avril, le Ministre présidera la séance générale dans laquelle seront distribués les encouragements accordés aux Sociétés.

Sur la proposition des trois sections du Comité des travaux historiques, le décret du 30 mars 1869, relatif aux concours académiques, a été rapporté, et M. le Ministre a décidé qu'à partir de 1873 une somme de 3,000 francs serait mise annuellement à la disposition de chacune des sections du Comité, pour être distribuée, à titre d'encouragement, soit aux Sociétés savantes des départements, soit aux savants dont les travaux auront contribué le plus efficacement aux progrès de l'histoire, de l'archéologie et des sciences.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien communiquer ces dispositions à la Société historique d'Alger.

Agréez, etc.

Le Préfet, OUSTRY.

Pour tous les articles non signés : *Le Président*, SUDRÉ.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. Jourdan.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite. Voir le n° 97.)

Le général Berthezène n'avait pas assez de troupes pour venger cet échec par une occupation sérieuse. Faute de pouvoir juger de loin les exigences matérielles d'une conquête pour laquelle on n'avait en France ni plan d'exécution ni volonté décisive, la critique voulant offrir à l'opinion publique une satisfaction illusoire, fit retomber la responsabilité de ces vicissitudes sur le général Berthezène qui se retira devant cette injustice de la part de ses détracteurs.

Après la catastrophe du commandant Houder, Ibrahim bey maître de la ville de Bône, se conduisit de manière à faire repentir les habitants de l'avoir appelé et recueilli : il les accabla de contributions et de réquisitions, les dépouillant les uns après les autres. Un de ses agents, homme très-adroit, était allé à Smyrne pour lui enrôler des volontaires parmi les Turcs qui avaient été au service du dernier dey d'Alger et que la chute de la régence avait expulsés du pays. Environ 400 de ces janissaires, stimulés par l'espoir de reprendre une revanche éclatante et surtout par les belles promesses qui leur étaient faites, débarquèrent à Bône. Avec ce renfort Ibrahim bey marcha de suite contre le camp de Ben Zagouta, ne voulant pas laisser à ses auxiliaires Turcs désappointés — car on leur avait dit qu'ils étaient recrutés pour Constantine même — le temps de se livrer à la sédition. Les deux

adversaires se rencontrèrent le 6 janvier à environ huit lieues de Bône, sur la route menant à Constantine. Le combat dura deux jours et on se sépara sans résultat définitif.

Cependant El-Hadj Ahmed bey, furieux de ce qui se passait, envoyait devant Bône son khalifa Ali ben Aïssa et l'agha El-Hamlaoui, avec 2,500 hommes de renfort, ayant ordre de se rendre maîtres de la kasba de Bône coûte que coûte. Ben Zagouta destitué et ramené captif à Constantine payait peu après son ineptie et son insuccès de sa tête.

On a attribué à diverses intrigues indigènes les causes de la mise à mort de ce personnage. La version la plus véridique c'est que son maître lui reprochait d'avoir ménagé Ibrahim bey quand avec des forces très-supérieures il eût pu l'écraser en rase campagne et d'avoir ensuite laissé la vie à 250 prisonniers qu'il lui avait faits (1). Ahmed bey n'excepta de la mort que huit Turcs de ceux venus de Smyrne, pour se les attacher et faire déserter leurs camarades restés avec Ibrahim et qu'il savait très-mécontents d'avoir été trompés par lui. La désertion se produisit en effet comme il l'avait prévu.

Ben Aïssa établit son camp sur l'Oued Deheb, entre le Bou Ahmra et le Djebel bou Gountas, laissant la garde de la plaine aux tribus et serrant de près les montagnards alliés des Bônois. Il écrivit à ces derniers leur promettant sa clémence s'ils consentaient à rentrer dans la soumission. La même démarche fut faite auprès d'Ibrahim bey qui répondit fièrement que c'était lui Turc, ancien bey souverain de Constantine, qui donnait l'*aman* et non pas un kabyle parvenu tel que Ben Aïssa qui pouvait s'arroger ce droit.

Malgré les promesses et les exhortations que Ben Aïssa adressait journellement aux Bônois, la crainte de tomber entre les mains de l'implacable bey de Constantine les empêchait de sépa-

---

(1) Il existait en outre une vieille inimitié entre Ben Aïssa et Ben Zagouta. Ce dernier se trouvant jadis à Tunis, pour le compte d'un bey, eût une vive altercation avec Ben Aïssa, alors simple particulier. Dans le feu de la discussion Ben Zagouta donna un coup de pied à Ben Aïssa. Le fier kabyle n'oublia jamais cette insulte.

rer leur cause de celle d'Ibrahim, quelque tyrannique qu'il fut lui-même. Après un siège ou plutôt un blocus de six mois, eux et leur chef Ibrahim, réduits à la dernière extrémité, se décidèrent à recourir une seconde fois à la France. Le blocus était alors resserré de plus en plus. Privés de commerce intérieur et extérieur et des moyens d'avoir des vivres par mer, tant à cause de la mauvaise saison que par la crainte de voir leurs felouques prises par la grande barque que Ben Aïssa tenait en croisière dans la rade pour empêcher les arrivages par mer, les habitants de Bône étaient réduits à leurs propres ressources qui diminuaient journellement. Redoutant tout à la fois la famine, le courroux d'Ahmed bey et la vengeance même du gouverneur d'Alger, qui ne pouvait oublier leur récente trahison, ils virent qu'ils n'avaient d'autre salut que dans la protection de la France et ils envoyèrent des députés à Alger auprès du duc de Rovigo pour implorer sa clémence et lui offrir de nouveau leur soumission, protestant qu'ils étaient étrangers à la révolte et aux assassinats commis sur Houder et ses gens, dont les coupables disaient-ils étaient des scélérats vendus à Ahmed bey auprès duquel ils s'étaient réfugiés.

Leurs envoyés furent bien accueillis par le duc de Rovigo qui avait reçu du gouvernement l'ordre de profiter de la première circonstance favorable pour s'emparer de Bône. Il fit partir avec eux, à leur retour, le capitaine Yousouf avec mission de s'assurer du véritable état des choses et de remettre en même temps des lettres aux habitants de Bône pour soutenir leur courage et à Ibrahim bey auquel on offrait de se retirer à Alger s'il n'avait pas d'autre refuge.

Le 8 février, vers neuf heures du soir, la goëlette la *Béarnaise*, qui portait Yousouf, partie d'Alger le 2, arrivait malgré le mauvais temps devant Bône et jetait l'ancre entre la ville et la citadelle. Toute cette première nuit on entendit du bord une vive fusillade et quelques coups de canon : c'étaient les troupes de Ben Aïssa qui attaquaient la ville.

A la pointe du jour le pavillon parlementaire fut arboré sur la *Béarnaise* et aussitôt une chétive embarcation à deux rames arriva à bord avec un soi disant chef de la marine. Les informa-

tions données par cet indigène firent savoir que la ville et la kasba, toujours au pouvoir d'Ibrahim bey, étaient attaquées jour et nuit par les gens de Ben Aïssa.

Le capitaine Yousouf se décida à envoyer à terre les trois Bônois venus avec lui d'Alger pour s'aboucher avec les notables de la ville et lui en amener quelques-uns sur la goëlette comme ôtages.

Le kadi et un négociant ne tardèrent pas à arriver. Ce dernier fut gardé à bord et Yousouf accompagné du kadi débarqua alors et fit prévenir Ibrahim qu'il désirait lui parler. Celui-ci y consentit avec empressement et lui envoya une escorte d'une trentaine d'hommes armés, en l'invitant à monter à la kasba. En entrant dans la citadelle Yousouf vit accrochées sur la porte 130 têtes d'Arabes de Constantine, tués la veille dans une attaque de nuit (1). Cette porte était gardée avec grandes précautions par des Turcs.

Ibrahim bey reçut Yousouf très-amicalement et celui-ci après lui avoir fait des compliments de la part du général en chef voulut savoir de sa propre bouche dans quelle situation il se trouvait. Ibrahim lui raconta qu'attaqué de toutes parts, il se trouvait réduit à une très-grande misère, qu'ainsi que ses partisans, il vivait depuis longtemps de privations. Puis faisant rassembler le kadi, le muphti et les principaux personnages de la ville, Ibrahim leur lut la lettre du général en chef. Tous furent d'avis de profiter des bonnes dispositions manifestées en leur faveur, pour demander l'envoi immédiat à Bône de 6 à 800 hommes de troupes françaises auxquels ils étaient disposés à livrer la ville. Dans le cas où le gouvernement ne pourrait pas disposer de cette force armée, ils désiraient beaucoup, disaient-ils, l'arrivée parmi eux d'un personnage adroit ayant le titre de consul, apportant des vivres, et qui par son influence personnelle se rendrait au bout de deux ou trois jours maître de la ville.

(1) On les avait laissés approcher de la citadelle et au moment où ils appliquaient les échelles contre les murs, la mitraille les avait écrasés.

Ibrahim réduit aux abois, promettait de son côté de se considérer comme un sujet français. Il se décida même à suivre Yousouf à Alger, mais tous les gens de la ville s'opposèrent à ce projet, en faisant remarquer avec raison qu'une heure après son départ la ville et la kasba n'ayant plus personne capable de les défendre seraient au pouvoir de l'ennemi.

Yousouf encouragea alors Ibrahim bey à se maintenir jusqu'à la dernière extrémité en lui promettant de le faire soutenir très-efficacement par la France dans un délai très-court.

Après trois heures de conversation Yousouf se retira, accompagné jusqu'à la porte de la citadelle par Ibrahim bey. En traversant la ville pour se rendre à la marine il voulut savoir si les notables de Bône qui venaient d'assister à l'entrevue, ne lui avaient rien dissimulé en présence du bey. Mais ils lui manifestèrent les mêmes idées au sujet de l'arrivée de nos troupes.

Au sortir de la kasba Ibrahim avait fait accompagner Yousouf par un détachement de ses Turcs jusqu'au rivage où ils tirèrent une décharge de mousqueterie en signe de contentement.

Ils lui firent ensuite présent d'un bœuf, d'un sac de noix et de six volailles pour les marins de la *Béarnaise*.

Ibrahim avait encore avec lui environ cent cinquante hommes. Les embrasures de la kasba et celles de la ville donnant du côté de la mer étaient murées et sans canons. Il pouvait y avoir 400 combattants dans Bône, les autres s'étaient enfuis à Alger et à Tunis ou bien étaient passés dans les rangs de l'armée de Ben Aïssa.

A ce moment de disette le blé se vendait en ville au prix exorbitant de 70 francs la mesure, tandis qu'il ne coûtait que 3 francs à l'extérieur.

Ibrahim venait d'envoyer inutilement un bateau arabe à Tunis pour avoir des soldats, des vivres et des munitions. Il eut le soin de cacher cette particularité à Yousouf, mais celui-ci l'apprit et comprit bien que les offres de soumission à la France étaient forcées par les circonstances.

Deux lettres adressées au général en chef et remises à Yousouf au moment de son départ contenaient ce qui suit :

De la part d'Ibrahim, ex bey de Constantine, actuellement à Bône, au général en chef.

« Salutations.

« J'ai reçu votre chère lettre qui m'engage à être en tout d'accord avec vous et de faire la paix. Ma soumission a été faite cependant il y a longtemps, mais pour vous l'assurer davantage, j'ai ouvert mon cœur à Yousouf qui mérite toute confiance. Je ne demande pas mieux que de me présenter à vous, mais je ne puis laisser la ville de Bône une seule minute, car les ennemis parviendraient à leurs desseins.

« J'ai chargé Yousouf de tous mes pouvoirs. Tout ce qu'il fera auprès de vous sera bien fait.

« Salut.

« IBRAHIM, bey. »

La seconde lettre disait :

De la part des notables de la ville de Bône, au général en chef.

« Vous nous demandez quels sont les sentiments qui nous animent et si nous nous souvenons des bienfaits que nous avons reçus de vous. Sachez par le nom de Dieu que personne de notre ville ne nie vos bienfaits. Quant à nos sentiments, nous sommes fidèles et n'avons jamais eu l'idée de trahir les Français. Si vous avez été trompés ce fut par d'autres que nous.

« Les habitants de la ville ont reçu Yousouf avec plaisir et lui ont dévoilé les sentiments qui les animent. Il vous répétera tout ce qu'il leur a entendu dire et les assertions fondées de leur innocence.

« Ceux qui cherchent à faire des révoltes ne sont pas musulmans ; par la grâce de Dieu, nous le sommes nous ! Yousouf vous dira quel mal nous ont fait les Arabes de Constantine. Nous espérons que vous prendrez notre vengeance.

« Si vous ne nous envoyez pas de provisions nous mourrons de faim. Il y a une partie de nos notables qui ont fui depuis longtemps à Tunis, craignant l'entrée à Bône de Ben Zagouta et de Ben Aïssa qui autrefois nous ont fait beaucoup de mal.

« Salut.

« *Les notables de Bône.* »

Sur le rapport que le général en chef reçut de Yousouf, il dirigea sur Bône la felouque la *Fortune*, montée par douze matelots Maures et chargée de quinze tonneaux de vivres. Le gouverneur désigna le capitaine d'artillerie d'Armandy pour aller aider les Bônois à prolonger la défense de la ville jusqu'au moment où l'on serait en mesure d'envoyer des secours plus directs. C'était d'après les chances les plus probables, préparer à cet officier le sort du malheureux Houder; mais le capitaine d'Armandy qui parlait admirablement l'arabe, était heureusement un de ces hommes de ressources et de résolution que le péril et les difficultés grandissent et qui savent se tirer d'un mauvais pas avec autant de bonheur que de gloire.

Cet officier s'embarqua sur la goëlette la *Béarnaise* qui prit la felouque des vivres à la remorque.

La *Béarnaise* devait déposer d'Armandy à Bône et repartir le même jour pour Tunis où elle conduisait le capitaine Yousouf, chargé d'une mission relative à un achat de chevaux pour notre cavalerie.

Nous avons été assez heureux pour retrouver les rapports autographes du capitaine d'Armandy au général en chef, lesquels dépeignent admirablement la situation du moment et qu'il importe de conserver textuellement pour l'histoire du pays.

« Rade de Bône, 8 mars 1832.

« Partis d'Alger le 23 février, nous mouillâmes avec la *Béarnaise* le 28 au soir dans la baie des Caroubiers, à deux milles environ à l'ouest de celle de Bône; le lendemain à la pointe du jour, au moment de l'appareillage, nous découvrîmes sur la plage voisine une troupe de gens armés ; bientôt après une chaloupe se détacha du rivage et amena à bord de la goëlette un turc se disant envoyé du général de l'armée de Constantine, de la part duquel il apportait une lettre qui engageait le capitaine du navire à lui envoyer quelqu'un, soit musulman soit chrétien, avec lequel il put communiquer, disant avoir des choses de la plus haute importance à faire connaître. Ne jugeant pas convenable de hasarder personne dans une entreprise de cette nature dont on ne nous laissait pas même soupçonner le but, je priai le

capitaine Joseph de répondre par écrit à Sid Ali ben Aïssa que ne pouvant retarder notre départ et contrevenir ainsi aux ordres que nous avions d'aller mouiller dans la rade de Bône, nous nous y rendions et que nous serions toujours enchantés d'y recevoir ses communications soit par écrit, soit de vive voix. Cette lettre resta sans réponse et la barque ne revint plus à notre bord.

« A peine entré dans la rade de Bône, deux bateaux de cette ville vinrent accoster la *Béarnaise*, amenant les principaux habitants, le beau-père d'Ibrahim bey et plusieurs des grands attachés à sa personne. Le capitaine Joseph mit pied à terre aussitôt et monta à la kasba pour y annoncer notre arrivée qui parut faire tant de plaisir au bey qu'il nous fit saluer par toute l'artillerie de la ville et du fort. La goëlette lui rendit ce salut par une autre de quinze coups de canon. Mais d'abord j'étais descendu à terre, accompagné de M. Fréart, capitaine de la *Béarnaise* et de trois officiers de son état-major ; partie de la garnison de la kasba nous attendait sur le rivage, elle nous y salua d'une salve de mousqueterie et nous accompagna jusqu'à la citadelle où Ibrahim nous accueillit fort bien. Il était entouré des principaux personnages de Bône qui parurent nous voir avec le plus grand plaisir. Je remis au bey la lettre dont j'étais chargé pour lui ; il la reçut avec respect et la fit lire à haute voix pour que tout le monde dans la ville en eût connaissance ; son contenu procura une telle satisfaction que tous les assistants en rendirent grâces à Dieu en récitant le *Fataha*, espèce de *Te Deum* musulman.

« Cette première audience terminée je fus conduit dans la maison qui m'était destinée ; en traversant la ville, je fus tristement frappé de l'air de désolation et de misère qu'elle présentait aux regards : les rues étaient désertes, la plupart des maisons paraissaient abandonnées, beaucoup tombaient déjà en ruines ; d'autres, sans habitants, avaient leurs portes brisées ou toutes grandes ouvertes et l'aspect de celles qui étaient encore occupées prouvait que le propriétaire découragé, sans espoir, comme sans ressources, ne pensait nullement à réparer le toit sous lequel se reposait sa tête et sous lequel il désirait peut être la mort comme le terme de ses maux.

« La maison dans laquelle je fus conduit était sans doute l'une

des plus belles et des mieux conservées de la ville, mais elle n'offrait que les quatre murs et des fenêtres sans chassis. J'y campai et ayant pris congé du capitaine de la *Béarnaise* qui était pressé de quitter la rade peu sûre de Bône et qui mit à la voile le même soir. Je restai seul avec mes trois hommes (1) au pouvoir d'Ibrahim que l'on peut à bon droit accuser de la mort de plus d'un français et dont l'extérieur ne prévient pas en sa faveur. Ses manières polies m'avaient paru forcées et, semblable à un tigre apprivoisé, il paraissait gronder encore en faisant des caresses.

« Je ne demandai pourtant point d'otages, ne croyant avoir rien à craindre des habitants de la ville et Ibrahim n'ayant personne près de lui (son fils n'étant pas venu le rejoindre) qui lui fut assez cher pour que sa vie put répondre de la nôtre.

« Tenant cependant à remplir la mission dont vous avez eu la bonté de me charger et justifier votre confiance, je fis en musulman : *je me confiai à ma destinée.*

« Le lendemain 1er mars, je montai à la kasba où j'eus une longue conférence avec le bey ; il me fit part de ses projets et des espérances qu'il avait d'être avant peu secouru par ses amis du Sahara. Je lui dis qu'il devait se confier bien davantage à vos promesses et n'attendre son salut que de la France qui saurait lui donner tous les secours nécessaires, s'il se défendait assez bien pour se maintenir jusqu'à leur arrivée. A cela il me répondit en me conduisant au-dessus de la porte de la kasba où il me montra les têtes de sept malheureux tombés entre ses mains et seuls trophées de tous les avantages qu'il me dit avoir remportés sur ses ennemis, en m'annonçant que tant qu'il aurait des vivres et des munitions, sa citadelle serait imprenable. Il finit par me demander les provisions que vous lui aviez envoyées et dont le capitaine Joseph lui avait promis la moitié. Ne pouvant après cela paraître vouloir le rationner et bien sûr qu'il ne vendrait pas ce que je lui donnerais, je mis à sa disposition 60 sacs de blé et 25 de riz, me réservant ainsi le droit de disposer comme je l'entendrais de

(1) Le capitaine d'Armandy avait amené avec lui deux sous-officiers et un soldat d'artillerie.

plus des deux tiers du chargement de la felouque. Il me remercia et je le quittai après lui avoir demandé la permission de visiter les murailles de la ville. Ma proposition parut l'enchanter, mais il me donna pourtant un de ses soldats les plus fidèles sous prétexte de m'accompagner partout et sans doute aussi pour épier toutes mes démarches.

« Bône est bâtie au pied de la colline sur laquelle s'élève la kasba qui la domine entièrement ; elle a la forme d'un quadrilatère irrégulier, entouré d'une chemise flanquée de quelques feux croisés en avant d'elles. Je trouvai la face du sud ou de la porte de Constantine, assez bien gardée et armée d'autant de pièces qu'il était nécessaire à sa défense : de ce côté, à une lieue de distance, l'on apercevait dans un vallon le camp des troupes de Constantine, dont j'évaluai la force à 1,200 ou 1,500 hommes, d'après le nombre des tentes. Je me trompais en moins d'environ la moitié, ainsi que je l'appris quelques jours plus tard. Les assiégeants pour venir attaquer la ville devaient passer sur une chaussée qui traverse un marais, qui s'étend depuis une petite rivière jusqu'au pied de la colline de la kasba, couvrant ainsi parfaitement le front attaqué, de sorte que je regardai Bône d'une défense très-aisée. Les trois autres côtés de la ville étaient moins bien armés, encore plus mal gardés et laissés faute d'hommes, presque entièrement à leurs propres forces.

« Le 2 mars, au matin, je fis délivrer au bey les grains que je lui avais promis la veille ; en sortant de chez moi, je trouvai deux notables ; je ne les avais plus vus et j'en avais été surpris, je leur en fis amicalement le reproche. Ils m'assurèrent s'être présentés chez moi et que le janissaire d'Ibrahim, qui était à ma porte, leur en avait refusé l'entrée. Je montai sur le champ à la kasba pour me plaindre d'être tenu ainsi en charte privée. Le bey fit l'étonné et me promit que désormais je pourrais recevoir qui bon me semblerait.

« Dès que je fus rentré chez moi, je fis prier les kadis, muphtis, etc. d'y venir et j'eus avec eux une longue conversation. Ils me parlèrent longuement de leur triste sort qu'ils me peignirent des plus sombres couleurs et qui me parut être, en effet, véritablement déplorable. Assiégés depuis huit mois par l'armée de Cons-

tantine, ils avaient peu à peu épuisé leurs provisions, dont Ibrahim bey s'était fait donner par force le reste pour nourrir les soldats de la citadelle. Une seule ressource leur restait, c'était de se procurer quelques vivres sur la côte voisine du Cap de Fer (*Sïdi Akacha* en arabe) dont les habitants étaient leurs amis, Sid Ali ben Aïssa la leur avait enlevée en se procurant une chaloupe qui courant sur les leurs, les empêchaient d'avoir aucune communication avec le dehors, et ils me témoignèrent les plus vifs regrets que nous n'eussions pas retenu cette chaloupe lorsqu'elle était venue à bord de la goëlette. Pressurés par Ibrahim, redoutant les vengeances d'Ahmed bey, mourant de faim, réduits à manger de l'herbe pour soutenir leur misérable existence, voyant leur population diminuer tous les jours, ou par la fuite ou par la mort de quelqu'un d'entr'eux, ils n'avaient, me dirent-ils, d'autre espoir que dans la France. Je leur répondis qu'ils pouvaient y compter, que vous vous occupiez d'eux avec sollicitude, que ne pouvant mieux faire pour l'instant, à cause de la mauvaise saison, vous m'aviez envoyé vers eux pour les assurer de votre bienveillance et leur apporter des vivres qui pourraient les aider à attendre les secours plus efficaces que vous comptiez leur faire passer bientôt. L'annonce des vivres leur fit plaisir, mais lorsque je leur dis que je ne pourrais leur distribuer que quatre cents livres de blé ou de riz par jour, je vis la tristesse se peindre de nouveau sur leur figure. Quatre cents livres, me dirent-ils, c'est une bien faible pitance pour toute une population affamée ; ne pourriez-vous donc pas nous en donner une plus grande quantité pour faire vivre nos pères, nos femmes et nos enfants ? Serions-nous heureux de manger en les voyant autour de nous mourir de faim ? Mais, leur dis-je, si je vous livre toutes les provisions que j'apporte et que vous les dévoriez en un jour, comment ferez vous le lendemain ?

« Si après avoir déchargé votre felouque vous ordonnez à son capitaine de transporter quelqu'un de nous au Cap de Fer et d'y prendre les vivres que nous y achèterons, nous n'aurons plus à craindre le besoin et n'aurons que des grâces à vous rendre et des bénédictions pour le général en chef de l'armée française qui vous a envoyé.

« Ne pouvant résister à leurs prières, je leur promis de faire ce qu'ils désiraient si le capitaine de la barque jugeait qu'il put faire ce voyage sans danger. Pour leur plaire je fis appeler à l'instant ce raïs et comme il m'assura qu'il n'avait rien à craindre, il fut arrêté que le chargement apporté d'Alger serait débarqué et déposé chez moi et que la felouque irait ensuite chercher des vivres sur la côte. Cette décision prise, les notables se retirèrent en m'assurant de toute leur reconnaissance. Cependant j'avais remarqué avec peine que quelques-uns d'entr'eux, entr'autres le cheikh El-Islam Sidi Ahmed, le personnage le plus important de la ville avait pris peu de part à la conversation. Je ne savais qu'en penser et m'en informai à diverses personnes qui me laissèrent mon incertitude, tandis que d'autres me dirent qu'ennuyé des malheurs de son pays on le soupçonnait de traiter avec le général des assiégeants.

« Le 3 mars, malgré le mauvais temps, l'on débarqua de la felouque près de 90 sacs de blé ou de riz; j'en distribuai sur le champ quelques-uns aux notables de Bône, les chargeant d'en faire la répartition parmi leurs concitoyens les plus nécessiteux. Le soir du même jour, Ibrahim me fit prévenir qu'il avait appris par ses espions que les troupes de Constantine nous attaqueraient la nuit suivante. Je la passai sous les armes avec mes hommes et fis une ronde sur les remparts pour m'assurer qu'on y fit bonne garde. Je trouvai tout en bon ordre, et la nuit se passa sans que nous fussions inquiétés, bien que de temps à autre, il y eu quelques coups de fusil tirés.

« Le lendemain 4 mars, étant le premier jour du beyram, je montai à la citadelle dès le matin, accompagné des principaux habitants pour y souhaiter les bonnes fêtes à Ibrahim. C'est un usage oriental, je le connaissais et je crus devoir m'y conformer. Le bey reçut en même temps que les miennes, les félicitations de tout ce qu'il y a de marquant à Bône; il nous régala d'un concert de tambours et du spectacle d'un combat de lutteurs et d'un autre au sabre. Tout me parut avoir pris un air plus riant, les gens que je voyais se presser autour du bey me semblaient lui être dévoués. Il leur fit quelques petites distributions d'argent et de burnous et je le quittai enfin, persuadé qu'il avait encore

assez de partisans et qu'il pouvait sans crainte, se maintenir jusqu'à l'arrivée de nos troupes. La journée se passa comme si l'ennemi n'eut pas été aux portes. Le soir la fatigue me fit coucher de bonne heure et je dormais lorsque vers minuit des coups de fusil me réveillèrent; je m'habillai à l'instant et je fis lever les trois artilleurs que j'avais avec moi. J'envoyai en même temps un des soldats d'Ibrahim que j'avais à ma porte s'informer de ce qui se passait; il revint et m'apprit que les assiégeants attaquaient mais mollement le front de Constantine; je fis prendre les armes à tout mon monde et me disposai à me rendre de ce côté, lorsqu'en ouvrant la porte pour sortir, cinq à six personnes armées, mais pâles de frayeur, se précipitèrent dans la maison en me priant de les sauver, me disant que la ville était prise et qu'il fallait fuir et fuir à l'instant, si nous voulions éviter d'être massacrés. Surpris d'une nouvelle à laquelle je m'attendais si peu, je commençai par faire barricader la porte. La maison où je restais donnait sur le rivage de la mer; je fis disposer une corde, à une fenêtre, pour pouvoir y descendre au besoin. Deux ou trois mauvaises chaloupes s'y trouvaient sur le sable; j'envoyai les Arabes effrayés qui s'étaient réfugiés chez moi pour s'assurer de deux d'entr'elles et les mettre à flot. Ces dispositions prises pour assurer notre retraite en cas de besoin, je montai sur la terrasse pour mieux entendre ce qui se passait dans la ville; tout m'y paraissant assez tranquille et comme l'on continuait à tirer des coups de fusil entremêlés de quelques coups de canon du côté de la porte de Constantine, je pensai qu'une terreur panique avait fait fuir les Arabes qui s'étaient réfugiés chez moi. Je voulus donc sortir pour aller m'assurer de la vérité, mais les deux soldats d'Ibrahim qui étaient encore dans la maison refusèrent de m'accompagner.

« Pendant que je cherchais à les décider à me suivre on frappa à la porte, je fis demander qui c'était et Mahamed Serradj, l'un des députés de Bône à Alger, me répondit en me priant de lui ouvrir.

« Il entra suivi d'une vingtaine de Turcs et d'Arabes, dont la plupart connaissant la maison, se précipitèrent vers la fenêtre donnant sur la mer et en descendirent au moyen de la corde qui

y était attachée; ils s'emparèrent d'une barque et s'éloignèrent du rivage.

« Mohamed Serradj me confirma la nouvelle que l'on m'avait déjà donnée que la ville était prise, mais que Sid Ali ben Aïssa au nom de son maître, promettait quartier à tout le monde; il me dit cependant que nombre de gens s'étaient déjà retirés dans une des mosquées de Bône, à Sidi Merouan, regardée comme un asile. D'après cela je m'assurai que les habitants ne se fiaient pas plus à ces promesses que je n'avais envie de le faire moi-même. Cependant n'entendant rien dans la ville qui m'annonçât qu'elle fut prise d'assaut, je n'ajoutai point encore foi à ce que l'on me disait et refusais toujours de me retirer comme tout le monde m'engageait à le faire. Enfin, vers les 4 heures et demie, j'entendis de mes propres oreilles le crieur de Sid Ali annoncer la miséricorde de Dieu et du prophète (Aman Allah, Amam reçoul Allah) que El-Hadj Ahmed pacha promettait à tous les habitants de Bône, quelle que fut leur religion.

« Dès lors je n'eus plus de doute et la ville étant prise, je pensai à faire retraite, ne jugeant pas prudent de me fier à des paroles qu'on pouvait désavouer ou interpréter comme on voudrait. Dans ce même moment on vint me prévenir que l'on voyait beaucoup de gens armés sur les terrasses voisines de la mienne; il n'y avait donc plus un instant à perdre, nous descendîmes sur le rivage, abandonnant nos effets et nous nous éloignâmes à force de rames.

« Le jour commençait à poindre, nous fûmes aperçus et salués de quelques coups de fusil qui heureusement n'atteignirent personne. J'arrivai à bord où je trouvai que le raïs, prévenu par les fuyards qui nous avaient précédés, avait tout préparé pour mettre à la voile; je fis lever l'ancre et vins louvoyer dans la baie des Caroubiers.

« D'après ce que j'ai appris de divers côtés, ajoutait le capitaine d'Armandy, dans un autre rapport daté du 10 mars, c'est-à-dire cinq jours après l'événement, il parait que le cheïkh El-Islam a traité de la reddition de Bône, qu'il a indiqué aux soldats de Sid Ali ben Aïssa la route qu'ils devaient prendre pour s'y introduire sans être vus. C'est du côté du nord, sur le front opposé à

celui de la porte de Constantine, qu'ils sont entrés par une vieille brèche qu'on n'avait pas réparée. Les promesses que Ben Aïssa a sans doute faites pour se faire livrer la ville n'ont pas l'air de rassurer les habitants, depuis le cheïkh lui-même jusqu'au dernier, chacun tremble pour l'avenir, tout le monde cependant semble espérer que ma présence produira un bon effet et évitera bien des malheurs, je le désire sans y croire : je ne quitterai la rade que s'il est nécessaire que je monte à la Kasba pour nous la conserver et ce sera dans l'un ou l'autre endroit que j'attendrai vos nouveaux ordres. »

Il résulte de renseignements fournis plus tard à Constantine, par Ben Aïssa lui-même, que la ville de Bône fut livrée en effet par un traître, ainsi que l'annonçait d'Armandy dans le rapport transcrit textuellement ci-dessus.

Si Ahmed ben Cheïkh El-Islam était jaloux de son frère Si Zarroug auquel il disputait le pouvoir. L'un et l'autre craignaient aussi de retomber sous la dépendance d'un officier français, comme au temps du commandant Houder. Nous avons déjà parlé des ouvertures de soumission qu'ils avaient faites précédemment au bey de Constantine. Si Ahmed voyant clairement quelles étaient les dispositions de la plupart des habitants et d'Ibrahim lui-même en faveur des Français, jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre et écrivit donc à Ben Aïssa, lui offrant un guide sûr pour pénétrer dans la ville et s'en emparer. Il lui livrait un passage secret s'il promettait de le faire reconnaître ensuite comme chef omnipotent de Bône. La proposition fut naturellement acceptée. Dans la nuit du 4 au 5 mars, une trentaine de volontaires résolus, munis de haches ainsi qu'on le leur avait prescrit, sortaient du camp, traversaient les jardins et tournaient la ville sans bruit, sous la conduite du guide de Si Ahmed. Après avoir marché un instant sur le bord de la mer avec de l'eau jusqu'à mi-jambe, ils escaladent les talus et entrent dans la ville par une brèche existant au-dessous de l'endroit où est aujourd'hui notre hôpital militaire. Des Bônois de garde à une batterie sont surpris et garottés. Les volontaires courent aussitôt vers la porte dite Bab Mekaber qu'ils entament à coups de haches ; mais cette opération ne

pouvait se faire sans éveiller l'attention. Les Bônois de guet le long des remparts accourent à ce bruit insolite et la fusillade s'engage de part et d'autre. Quelques instants encore et les hommes de Ben Aïssa, cédant au nombre et refoulés sous le portique allaient être massacrés jusqu'au dernier par la population arrivant en armes de toutes les rues. Enfin la porte s'ébranle sous les efforts désespérés de ceux qui la frappent à coups de haches. Dès que le passage est rendu praticable une nuée de fantassins et de cavaliers massés silencieusement à l'extérieur, envahissent les rues de la ville. Pendant ce temps une fausse attaque avait eu lieu du côté de la porte de Constantine pour y attirer les Bônois. Au milieu du tumulte inévitable d'une ville livrée par trahison, le capitaine d'Armandy n'eût que le temps de se mettre à l'abri, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Laissons la parole à cet officier qui raconte la suite de cet important épisode dans un autre rapport.

« Rade de Bône, 10 mars 1832.

« La ville de Bône prise ou plutôt vendue aux troupes d'Ahmed bey, commandées par Ben Aïssa, m'a forcé de me retirer en toute hâte à bord de la petite felouque chargée des vivres que nous avions amenés d'Alger. Je la fis éloigner tout de suite hors de portée des canons de la ville et me mis à croiser dans la baie; ne pouvant abandonner Ibrahim bey qui se maintient toujours dans la Kasba où je serais même allé le rejoindre, toutes les avenues n'étant pas assez bien gardées pour que je ne pusse le faire, si la connaissance que j'ai du caractère turc ne m'eût fait craindre que ses soldats ne m'y eussent vu entrer avec peine et si je n'eusse cru qu'avec de pareilles gens, l'espérance d'être secourus ou de pouvoir se sauver à mon bord au besoin, n'eût produit un meilleur effet que ma présence parmi eux.

« Ibrahim a trouvé le moyen de me faire parvenir une lettre. Il me demande de prompts secours en vivres et en soldats. Je lui ai répondu que l'un et l'autre m'était impossible pour le moment, mais que j'allais vous expédier la *Béarnaise*, à laquelle j'ai envoyé un exprès pour la faire revenir tout de suite et que sans doute vous prendriez les mesures nécessaires pour le secourir de

toutes manières. Je lui conseille en attendant de continuer à se défendre, mais en l'engageant à ménager la ville, lui promettant de ne pas m'éloigner, quel temps qu'il fasse, et d'être toujours à portée de le recevoir à mon bord s'il était forcé de se retirer avant l'arrivée de votre rèponse : auquel cas je lui recommande d'*enclouer toutes les pièces et de disposer une mèche pour faire sauter le magasin aux poudres*, pour que les troupes de Constantine ne puissent, en se logeant dans la Kasba, nous empêcher de rentrer dans Bône, si ce qu'il me reste à vous apprendre ne change rien aux projets que vous avez formés sur cette ville.

« Dans l'après-midi du 5, jour même de la prise de Bône, une chaloupe partie de terre vint m'apporter une lettre du général Ben Aïssa de Constantine qui m'engageait à aller le voir. Le porteur de cette missive, Hadji Mahamed El-Markanti ou capitaine du port, l'un des notables de la ville me dit, en me la remettant, que je pouvais en accédant à la proposition de Sid Ali ben Aïssa éviter de grands malheurs à sa patrie ; dès lors je ne balançai pas à répondre à Ben Aïssa que je me rendrais le lendemain près de lui, s'il m'envoyait quelques-uns des chefs de son armée pour me faire traverser une ville remplie d'une soldatesque qui n'ayant peut-être jamais vu un seul européen pouvait m'insulter, même contre ses ordres les plus précis.

« Le 6 au matin, un bateau amena à bord le secrétaire de Ben Aïssa et trois des principaux habitants de Bône. Je descendis à l'instant avec eux, je trouvai le rivage couvert d'une foule de soldats avides de me voir et que je ne pus traverser qu'avec peine, sans cependant entendre aucune injure. L'on m'amena un cheval, je le montai et me rendis au camp de Ben Aïssa qui se trouvait à une demi-lieue de la ville. Ce général, naguères négociant, ayant eu l'occasion de voir des européens soit à Tunis, soit ailleurs, me reçut avec politesse. Il me témoigna le regret qu'il avait éprouvé en apprenant que ma maison avait été pillée, malgré les ordres contraires qu'il avait donnés. Il m'assura qu'il ferait faire des recherches et que tout ce que l'on retrouverait à moi me serait rendu. Je le remerciai et le priai d'étendre en même temps sa bienveillance aux habitants de la ville qui étaient dans des inquiétudes mortelles ; il me le promit en me disant

que son maître El-Hadj Ahmed pacha, n'avait désiré s'emparer de Bône que pour se rapprocher de la mer, avoir de ce côté un point de communication avec nous et parvenir à faire la paix avec les Français qu'il aimait beaucoup. Je lui répondis que si telles étaient en effet les intentions de son chef, je m'estimerais heureux de pouvoir être l'intermédiaire des propositions qu'il aurait à vous faire et l'engageai en conséquence à lui écrire tout de suite pour que je pusse vous transmettre sa réponse, par le navire que j'attends de Tunis à chaque instant.

« Il me demanda si je savais sur quelle base le bey de Constantine pouvait espérer de traiter avec la France ; ma réponse fut que n'ayant pas été envoyé pour faire un traité de paix, je n'avais aucune instruction à cet égard, mais que je pensais que S. M. le roi des Français s'étant emparé d'Alger par la force de ses armes et la grâce du Tout-Puissant, il voudrait que tous les anciens vassaux du dey de cette régence se reconnussent pour ses sujets et lui payassent les tributs auxquels ils étaient soumis par le passé. Cette proposition lui parut inadmissible. Je n'oserais, me dit-il, la faire connaître à mon maître dont j'encourrais sûrement l'indignation si je le fesais, et lui-même serait mis à mort ou tout au moins repoussé par ses sujets s'il voulait l'accepter et s'y soumettre. Je me bornai donc à lui répondre que je me chargerais de vous faire savoir quelles étaient les intentions d'Ahmed Pacha dès que je les connaîtrais moi-même.

« Voici quelle fut sa réponse, car il paraît jouir de toute la confiance de son maître qui l'a élevé :

« El-Hadj Ahmed pacha descendant d'une longue suite d'aïeux beys d'Alger ou de Constantine, allié par sa mère et sa femme aux chefs des plus puissantes tribus arabes du Sahara, ne peut se reconnaître vassal d'un prince chrétien (1). Sa loi, sa religion

(1) On sait que El-Hadj Ahmed bey après la prise d'Alger, ce qui le rendait indépendant, prit le titre de pacha.

Son grand-père Ahmed el-Kolli fut en effet bey de Constantine, mais c'est le seul membre de sa famille qui avant lui eût occupé une position élevée.

La mère et la femme d'Ahmed bey appartenaient aux Ben Gana, famille kabyle des environs de Mila, que vers la fin du siècle dernier

et les préjugés de ses sujets, encore plus que les siens propres, l'en empêchent. Mais il désire vivement être en paix avec lui et devenir son ami. Pour cela il accordera aux Français les privilèges les plus étendus et les plus grandes facilités pour commercer avec son pays. Le port de Bône et tous ceux qui se trouveront dans ses états leur seront toujours ouverts; des consuls pourront y être établis et y jouiront des prérogatives les plus flatteuses. Toutes les affaires maritimes seront sous leur juridiction, mais la souveraineté de la terre restera à Ahmed pacha.

« A ce compte, lui dis-je, la conquête d'Alger ne nous aurait procuré aucun avantage, car nous jouissions déjà de tout ce que vous nous offrez aujourd'hui? Croyez-vous donc que nous ne puissions pas nous emparer de Bône et de tous les autres points de la côte, comme nous l'avons fait de la capitale de la Régence? Croyez-vous donc que nous ne puissions pas aller à Constantine et au-delà, si notre roi nous le commande?

« Tout est aux mains de Dieu, me répondit-il, les Français sont braves et nous savons qu'ils peuvent tout ce qu'ils veulent; mais quels avantages retireront-ils d'une course dans notre pays ou en s'emparant de nos côtes? Nous cesserons à l'instant tout commerce et toute relation avec eux, nous les tiendrons bloqués dans les villes, nous les harcèlerons dans leurs marches, nous ruinerons le pays devant eux, tellement qu'après beaucoup de dépenses et de sang répandu de part et d'autre, ils seront obligés de se retirer ou de nous exterminer tous jusqu'au dernier avant de pouvoir espérer jouir paisiblement de leurs conquêtes; tandis que la paix peut nous rendre tous heureux et tranquilles.

« Je communiquerai, lui dis-je, votre réponse au général en chef de l'armée d'Afrique, lui seul peut décider ce qu'il y a à faire.

« Avant de me laisser partir, Sid Ali me pressa de revenir prendre possession de ma maison ; mais je lui répondis qu'ayant été accrédité par vous auprès d'Ibrahim bey, je ne pouvais, sans

---

le pouvoir turc mit en avant pour susciter une rivalité officielle contre les cheïkhs du Sahara du bit Bou Okkaz, maîtres du sud depuis lus de 5 siècles.

de nouveaux ordres de votre part, rester dans une ville dont il n'était plus maître; et profitant de cette ouverture, je lui dis qu'Ibrahim étant notre ami, je regarderais comme une preuve du désir que son maître avait de faire la paix avec nous, s'il lui accordait une suspension d'armes jusqu'après la réception de votre lettre. A cela il me répondit qu'il ne croyait pas la chose possible, qu'il en écrirait à Ahmed, mais qu'il pouvait me promettre que si jamais Ibrahim se réfugiait sous notre pavillon, il serait, dès lors, hors d'atteinte et sous une sauvegarde inviolable. Notre conférence se termina là, et je retournai à bord, où l'on commençait à être inquiet sur mon compte; cette entrevue avait duré plus de sept heures.....

« Je crois qu'Ahmed bey a véritablement envie de faire sa paix avec nous, et je pense qu'il me sera facile de l'amener à accepter vos propositions. Les Arabes ses sujets, quoi qu'en ait dit Ben Aïssa, le désirent autant que lui; la politesse de tous les chefs et même des soldats, lorsque je descends à terre, me le persuade. Je suis allé deux fois chez Ben Aïssa, pour plaire aux habitants de la ville, qui sont venus m'en prier, j'ai dîné une fois chez lui avec les chefs de son armée, qui tous faisaient des vœux pour la paix. Ben Aïssa a fait rechercher mes effets, presque tout a été retrouvé, les seules choses aisées à cacher sont perdues (1).

---

(1) D'après les récits indigènes, d'Armandy faillit un jour enlever Ben Aïssa et Ben Hamlaoui et les garder en otage à son bord. Je vais transcrire ce qu'ils m'ont raconté sans en garantir autrement l'authenticité, car d'Armandy n'en fait mention dans aucun de ses rapports.

Les deux lieutenants du Bey de Constantine, au milieu de leur camp de l'oued Deheb, avaient fait un jour au capitaine français une réception princière ; on avait exécuté devant lui des courses à cheval et brûlé force poudre en signe de réjouissance. Celui-ci, voulant leur rendre leur politesse, les aurait invités à aller déjeûner sur son bâtiment, en rade de Bône. Ben Aïssa, le plus jeune et le plus alerte, était déjà assis dans l'embarcation qui devait les conduire à bord, mais Ben Hamlaoui, irrésolu, restait hésitant sur la plage. Tout à coup, ce dernier appelle son compagnon et lui dit : Décidément je n'irai pas, de peur du mal de mer ! En prononçant ces paroles sur un

« Nous sommes au 12 mars, j'attends la *Béarnaise* à chaque instant, malgré le mauvais temps qui se prépare. Ibrahim, qui le sait, me presse de l'enlever de la Kasba. Tantôt il m'écrit qu'il n'a plus de vivres, tandis que je sais qu'il en a au moins pour un mois, tantôt que ses soldats veulent le quitter, ce que je crois assez si je voulais le recevoir à bord. Je cherche à lui donner du courage en l'assurant que je ne l'abandonnerai pas, et que d'ailleurs Ben Aïssa le laisse tranquille.

« Voilà ce que j'ai cru devoir faire pour que la Kasba ne tombe pas aux mains d'Ahmed. Je vous renouvelle ma promesse d'y aller moi-même dès que la *Béarnaise* sera partie pour Alger, mais tout cela ne pourra nous la conserver qu'autant qu'un bateau à vapeur m'apportera promptement vos ordres. Si vous désirez que nous la gardions, 300 hommes d'infanterie, 20 canonniers, 4 obusiers de montagne approvisionnés, quelques ouvriers en fer et en bois ; du fer, du bois, des vivres seraient nécessaires pour la mettre à l'abri de toute atteinte ; mais alors je plaindrais le sort de la ville, qui pourrait bien être pillée, brûlée et abandonnée par les troupes de Constantine.

« Ibrahim bey m'avait écrit hier que redoutant les suites du siége de la Kasba pour sa femme, son beau-père et quelques autres personnes, au nombre de huit, il me priait de les recevoir à bord de la felouque ; je lui répondis que j'irais les chercher moi-même, en lui indiquant le lieu où j'irais les prendre. Je m'y rendis bien, en effet, malgré le mauvais temps, et fus étonné de n'y recevoir qu'une lettre où le bey me disait que ses soldats s'opposaient à leur départ et qu'ils l'avaient menacé de s'enfuir, ou même de faire pis, si quelqu'un sortait de la citadelle. Il me priait, en conséquence, de leur écrire pour les rassurer, en leur

---

ton particulier, il tirait avec force sa barbe blanche avec la main droite, signe qui, en certaines circonstances, a une grande signification, tel que la menace, le serment de vengeance ou l'appel à la méfiance. Ben Aïssa comprit la portée de son imprudence, et d'un bond il revint sur terre, disant : « Le vieux a raison. il faut remettre cette partie de plaisir à un autre jour. » L'enlèvement des deux lieutenants du Bey aurait pu avoir, dans la suite des évènements, des conséquences très-importantes.

promettant que je ne les abandonnerais pas plus que leur chef, s'ils étaient forcés d'évacuer la Kasba. Considérant les funestes conséquences qu'une révolte pourrait entraîner après elle, j'écrivis la lettre suivante :

« A Ibrahim bey et aux soldats qui sont sous ses ordres, de la « part du consul français (c'est le titre qu'on me donne ici), salut.

« J'apprends que vous désirez vous sauver à bord de la fe- « louque que je monte, mais elle est trop petite pour vous rece- « voir tous, et comme je vous regarde tous comme des Français, « je ne veux prendre personne si je ne vous prends tous. La « goëlette que j'attends de Tunis est bien petite aussi et le capi- « taine n'en est point sous mes ordres. Cependant, à son arrivée, « je verrai si elle peut vous prendre ; dans le cas contraire, je « l'expédie de suite à Alger, en écrivant à M. le général en chef « pour le prier de m'envoyer un bâtiment à vapeur pour vous « prendre. Ainsi ne craignez rien, restez tranquilles dans la « Kasba ; elle est forte, vous y avez des vivres pour plus de quinze « jours. Attendez donc et je vous promets de ne pas quitter la « rade que vous ne soyez sauvés. Les Français sont braves, ils ne « forcent point les femmes, les enfants et les vieillards à par- « tager des dangers qui ne sont pas faits pour eux. Si vous voulez « donc que je vous considère comme des Français, laissez partir « les enfants, les vieillards et les femmes qu'Ibrahim veut m'en- « voyer. Ce seront autant de bouches de moins à nourrir, et « parlant plus de vivres qui vous resteront.

« De toutes manières, le navire à vapeur que je demande à « Alger vous sauvera, soit en vous prenant à bord, soit en faisant « la paix avec Sid Ali ben Aïssa, qui m'a promis, dans ce cas, « de vous laisser tous sortir avec vos bagages. Attendez donc et « ayez bon courage. »

« Cette lettre paraît avoir produit l'effet que j'en attendais, car Ibrahim m'a fait le signal dont nous sommes convenus, pour m'apprendre que ses soldats sont plus traitables. Je recevrai donc probablement sa femme et les personnes qui l'accompagnent dès que la mer sera moins mauvaise. »

Ne voyant point arriver la *Béarnaise*, qu'il présumait, avec

juste raison, contrarlée par les vents rigoureux qui régnaient à ce moment, le capitaine d'Armandy se rendit à Tabarque sur sa felouque, avec laquelle il manqua se perdre durant une violente tempête. Il trouva dans ce port, ainsi qu'il l'espérait, un bateau corailleur qu'il fréta pour porter au général en chef les dépêches que nous venons de transcrire ci-dessus, et aussitôt après, il revint sur la rade de Bône.

L. Charles FÉRAUD.

A suivre.

NOTES HISTORIQUES

SUR LES ADAOURA

(Suite. Voir le n° 97.)

Les tendances au désordre des Adaoura, leurs allures indépendantes et leurs méfaits de toutes sortes leur valurent, de tout temps, une réputation exécrable. Les Oulad Arifa se faisaient remarquer entre tous par leurs mauvais penchants et leur mépris du droit des gens. Ils étaient toujours en course, cherchant à piller, dévaster et détruire. Il leur arrivait souvent de forcer les habitants des Nezla où ils passaient, à les héberger sous peine de mort. Ils mangeaient sans vouloir même descendre de cheval, faisant placer en cercle les femmes qu'ils choisissaient, puis obligeaient chacune d'elles à tenir sur sa tête le plat contenant les aliments. Ils prenaient leurs repas ainsi, rejetant leurs restes sur ces malheureuses, en s'efforçant de les salir le plus possible.

On rapporte aussi que ces gens-là, ayant un jour reçu des Oulad Sidi Aïssa, qui se rendaient à la chasse avec leurs faucons, ne trouvèrent rien de mieux que d'égorger un enfant pour donner à manger à ces oiseaux.

On comprend que les Adaoura, par leur conduite, aient eu plusieurs fois maille à partir avec leurs limitrophes.

Les Oulad Alan, d'un naturel très-remuant, en vinrent plusieurs fois aux mains avec eux. Une de ces luttes, qui avait pour prétexte la fuite d'une femme aux Oulad Zemmit, prit les proportions d'une véritable bataille. Les tribus entières luttèrent avec acharnement pendant toute une journée. A la séparation

des combattants, on releva cent hommes et une femme sans vie du côté des Adaoura, et un nombre égal d'hommes, plus un chien, du côté des Oulad Alan.

Les premières opérations turques dans la contrée des Adaoura et dans le Dira, n'ont point laissé de traces et ont été oubliées, ainsi que le nom des généraux qui les ont dirigées.

On cite néanmoins, parmi les premiers beys venus à la tête de troupes pour chercher à soumettre ces populations turbulentes et pillardes, le bey Zifat; mais, ni son rôle, ni les phases de son expédition, ne sont point déterminés. Il en est de même pour les opérations du bey Frirou, qui exerça un commandement à Médéa.

Sous le gouvernement du bey Mustapha ben Slimane, plus connu sous le nom d'El-Ouzenadji, qui, le premier, résida d'une façon permanente à Médéa, vers 1775, l'autorité turque semble avoir pris quelque consistance dans la partie est du Tittery.

On attribue à ce chef le réglement d'une question de limite entre les Adaoura et les Oulad Alan, lesquels, depuis longtemps, étaient en état de lutte permanente. On montre dans le Djebel Tissemsal, au-dessus d'Aïn Ang el-Djemel, de grossiers caractères tracés sur l'un des flancs abruptes de la montagne, et on assure que le bey lui-même apposa son cachet au-dessus de l'inscription faite. Ce fut et c'est encore le point de départ de la limite entre les deux tribus.

Vers 1783, les Oulad Si Moussa, qui habitaient avec leurs frères, les Abadlia, s'étant établis dans le pays, les Adaoura leur prêtèrent, moyennant redevance, des terres aux abords de l'Oued el-Ham, à l'endroit dit El-Kherza, et, par l'intermédiaire du bey de Médéa, ils firent venir des maçons kabyles, des Beni Ouacif, et construisirent un barrage pour vivifier les terres aux alentours. Ce barrage fut établi à l'endroit où l'Oued el-Ham reçoit l'Oued Defila. Il était appuyé sur le roc et construit en moëllons et pouzzolane, dans de bonnes conditions (1). Il fut terminé en 1787.

---

(1) On voyait encore une partie des murs il y a quelques années.

Le bey Smaïl, qui commandait alors à Médéa, siége de la province de Tittery, avait sous ses ordres, comme chef du caïdat du Dira, le coulougli Feïz Allah.

Il plaça à la tête des Adaoura, qui dépendaient de ce caïdat (1), une famille des Oulad Nefia, qui rendit, autant qu'elle le pût, de bons services à leur cause. Cette famille fournit, en 1813, le cheikh Kouïder ben Salem, homme très-influent, doué d'un grand courage et d'une énergie à toute épreuve.

Sa manière de faire, son zèle et son dévouement lui attirèrent l'estime et même les faveurs des beys. Ils lui témoignèrent aussi leur confiance, en le chargeant de missions délicates. Omar Ar'a, entr'autres, lui confia la vente du butin provenant de razzias sur les Oulad Nail.

Néanmoins, dans une circonstance bien connue, toute l'énergie de Kouïder ne put avoir raison des mauvais penchants des Adaonra, et il ne put les empêcher de dépouiller les Turcs eux-mêmes.

Les Oulad Si Moussa ayant, par leur refus de payer l'impôt, attiré sur eux la colère du bey Smaïl, il vint les châtier et les razzer. Chargé de leurs dépouilles et emmenant tous leurs troupeaux, il ne put accélérer sa marche et fut obligé de s'arrêter à Chellala, chez les Adaoura. Ceux-ci feignirent de reconnaître, dans les chameaux pris, quelques-uns des leurs et en deman-

---

(1) En dernier lieu, avant la chute des Turcs, le territoire actuel du cercle d'Aumale relevait de deux commandements et faisait partie de deux sof : celui de Tittery, qui dépendait de Médéah, et celui de Arib, qui était directement rattaché à Alger.

Le premier comprenait les Adaoura, l'aghalik actuel du Dira supérieur, les Oulad Selama, les Oulad Salem, les Beni Iddou, et, en général, l'Oued el-Berdi et les Djouad des Oulad Aly ben Daoud.

Le deuxième se composait des Arib, Oulad Messellem et Beni Intacen de l'Ouennour'a, les Beni Slimane, Oulad Sidi Hadjarès, Oulad Bellil, Oulad Dris, Oulad Sidi Aïssa et Oulad Abd-Allah. Ces deux dernières tribus furent adjointes, par Yahya, au commandement d'Alger.

Les Oulad Si Amr constituaient, à la même époque, l'Azel du khodja du pacha, les Selamat, l'azel de Yahya Ar'a, et les Oulad Si Moussa, celui du khodja du bey.

dèrent la restitution immédiate. Le bey refusant de les leur livrer, ils complotèrent de piller la colonne. En effet, ils vinrent la nuit, en grand nombre, et enlevèrent la majeure partie du butin.

Smaïl, tout dépité, s'en prit à Kouïder, qui n'était pour rien dans cet évènement, qu'il n'avait même pu prévoir, et il le destitua. Il nomma à sa place Mahammed ben Souidi, de la fraction des Oulad Derim.

L'homme appelé ainsi tout-à-coup à maintenir les Adaoura, n'était certainement point à hauteur de sa tâche. Le bey comprit bientôt son insuffisance, et, six mois environ après, il rendit à Kouïder son titre de cheikh et son commandement. Néanmoins, Mahammed conserva un emploi, et fut placé à la tête des Adaoura Reraba, sous les ordres de Kouïder.

Ce fut cette scission, dit-on, qui, divisant les Adaoura en Reraba et Cheraga, donna, en quelque sorte, naissance aux partis, dont l'esprit a toujours été si vivace.

Une des causes de la fortune de Kouïder ben Salem proviendrait, assure-t-on, des égards et des bons soins qu'il aurait eus pour le spahis Yahya, qui, plus tard, sous le nom de Yahya Ar'a, devint à la fois un chef et un administrateur célèbre.

Un général turc, au retour d'une expédition assez difficile chez les Oulad Naïl, laissa, chez Kouïder, une partie de ses janissaires blessés, lui donnant, pour les garder, le spahis Yahya.

Les bons traitements dont les Turcs furent l'objet amenèrent promptement leur guérison, et tous s'en retournèrent à Alger comblés de présents.

Le cavalier turc conserva toujours une certaine reconnaissance pour les Ben Salem, et, durant son commandement, il eut plusieurs fois l'occasion de leur faire du bien.

Le bey Djafer, qui fut appelé à succéder à Smaïl, en 1813, nomma son jeune fils, Ali, caïd du Dira.

Cet enfant, n'étant pas capable d'administrer par lui-même, son parent par alliance, Djerf Aly, agit officiellement en son nom.

La carrière militaire de ce bey fut marquée par quelques défaites, qui vinrent ternir l'éclat de ses armes et de son étendard.

Parmi les revers qu'il essuya, on cite l'issue malheureuse d'une expédition entreprise contre les Oulad Naïl. Dès le début, tout faisait espérer un succès ; une razzia avait pu être opérée ; mais soudain de nombreux contingents arabes firent irruption et enveloppèrent la colonne. La vivacité de leur attaque, leur acharnement pour arriver à reprendre les troupeaux et le butin des Turcs, amenèrent une panique et une débandade générales. Djafer ne put même sauver son trésor, et s'enfuit, seul à peu près, jusqu'à Médéa.

Ce qui, dans sa défaite, lui causait le plus de chagrin, c'était le triste sort de ses frères d'armes : la mort du plus grand nombre, et la captivité des survivants.

Connaissant le dévouement de Kouïder, son adresse et son courage, il n'hésita pas à le supplier de déployer toutes ses ressources, et de faire tous ses efforts pour obtenir la délivrance des malheureux prisonniers.

Kouïder, malgré tout le péril que présentait une semblable mission, se mit en campagne, et fut assez heureux pour ramener plusieurs janissaires.

En 1816, sous le bey Hassan ben Moussa, Mohammed ben Kouïder succéda à son père.

Mohammed était, dit-on, une nature d'élite. Hardi cavalier, courageux et énergique, il était appelé, comme homme de guerre, à être remarqué entre tous. De même, comme homme de bon conseil, par son jugement sain, ses tendances au bien général, il devait prendre place parmi les chefs arabes qui auraient le plus à seconder les Turcs dans leurs essais d'organisation et d'administration du pays.

La vigueur que déploya Mohammed, dès son investiture, amena, pendant un certain temps, une tranquillité jusqu'alors inconnue ; ses sages mesures amenèrent une presque entière sécurité. L'administration turque lui accorda, en récompense, un cachet d'argent, honneur bien rare alors.

Le bey Hassan se plut particulièrement à reconnaître ses bons services, et lui offrit un magnifique cheval et des vêtements d'apparat.

Le dernier bey de Tittery fut Mustapha ben Krelil bou

Mezrag, qui gouverna cette province pendant près de 13 ans.

Ce chef mérite d'être compté parmi les hommes remarquables de son époque. Il déploya, dans son commandement, une habileté et une intelligence hors ligne. Néanmoins, il apporta souvent, dans ses actions, la cruauté si familière aux Turcs, les farouches oppresseurs des Arabes, et l'histoire a à lui reprocher bien des exécutions sommaires.

Mustapha, qui était originaire de Menaman (Turquie), fut appelé en Algérie par son oncle El-Hadj Hassan, lequel commandait comme caïd les Beni Slimane. Il quitta son pays et débarqua à Oran, où il fut incorporé aussitôt dans l'Oudjak, et alla, comme janissaire, tenir garnison à Frenda (province d'Oran), pendant un an.

El-Hadj Hassan le fit passer dans la milice d'Alger, puis, ayant été appelé aux fonctions de hakem à Médéa, il le fit nommer kralifa du bey de Tittery.

Mustapha occupa cette fonction pendant sept ans, sous les beys Brahim, Braham et Mustapha, et il se trouva mêlé, par sa posision, à toutes les affaires du pays, et fit partie de toutes les sorties qui eurent lieu. Les Adaoura, à cette époque, ayant, par leurs déprédations chez les voisins, attiré sur eux la colère des Turcs, le jeune kralifa alla les châtier, et eut, dans un combat, son cheval tué sous lui (1). Ayant été appelé au commandement de la province, en 1817, il nomma son fils Ahmed, alors âgé de huit ans et demi, caïd du Dira, et il désigna, pour administrer en son nom, un turc nommé Mustapha.

Désireux de se créer un appui dans la contrée placée sous ses ordres, il le maria avec la fille de Ben Chohera, dont la mère était sœur de Ben Aouda (2).

---

(1) Cette affaire aurait eu lieu à l'endroit dit : Dela el-Hamra, au sud du Guorn des Adaoura.

(2) Ahmed ben bou Dissa (fils de Bou Dissa ben Bou Dissa, fils de Bou Dissa ben Abd el-Aziz, fils d'Abd el-Aziz ben Bou Ali, fils de Bou Ali), eût trois fils, Ben Aouda ben Ahmed, Dehelis ben Ahmed, et Merhoun ben Ahmed.

Le premier, à la mort de son père, hérita de sa grande influence,

Cette année-là les Adaoura, qui relevaient de ce caïdat, refusèrent d'acquitter l'impôt de la Difa et la R'erama. Le fonctionnaire caïd du Dira et sa petite escorte ne purent leur faire entendre raison, et le caïd, voyant leurs mauvaises dispositions, crut prudent de se retirer.

---

et se mit à la tête du parti qu'il commandait. Ses deux frères s'unirent à lui pour l'aider dans toutes les entreprises militaires dirigées, soit contre les Turcs, soit contre les tribus ennemies, mais ne lui disputèrent point la prépondérance. Cependant, Dehelis ben Ahmed s'était si bien montré dans certaines rencontres, que les Turcs l'investirent officiellement et lui donnèrent le commandement de l'aghalik des Oulad Mokretar. Mais ce n'était point là ce qui lui convenait, car il n'était que brave soldat, et point capable de faire un bon chef. Bientôt il mécontenta les Oulad Mokretar ainsi que les tribus alliées, et fut sur le point d'être destitué par le gouvernement turc. Ben Aouda ben Ahmed, désireux de conserver à sa famille le commandement dont elle était investie, et plus capable que son frère de remplir ses fonctions, lui laissa son titre ; seulement, il prit la direction des affaires et sut faire revenir à son parti tous ceux qui avaient commencé à s'en éloigner. Il s'assura la protection de ses alliés, en épousant la fille de l'un d'eux, Bou Diaf ben Ahmed ben es-Serir, chef d'un parti considérable des Oulad Madi, et avec eux et ses partisans, il combattit, dans plusieurs rencontres, les contingents d'Abd-Allah ben bou Aziz, qui fut défait en dernier lieu.

Un jour, dans une lutte acharnée, Abd-Allah ben bou Aziz était parvenu à se saisir de la personne de Ben Aouda ben Ahmed et à le désarmer. Pour l'emmener prisonnier, il saisit la bride du cheval que montait son adversaire et l'entraîna à fond de train dans la direction de sa troupe. Ben Aouda, qui n'avait plus d'armes, ne perdit point courage. Il sauta lestement sur la jument de son adversaire, saisit celui-ci au cou, puis lui enfonça avec tant de force son doigt dans l'œil, qu'il le lui fit sortir de la tête. Abd-Allah, cédant à la douleur, le lâcha, et resta borgne le reste de ses jours. Ben Aouda, redevenu libre, rejoignit ses gens et continua la guerre.

La lutte dura jusqu'à l'arrivée des Français, en 1830. Il y eut bien quelques temps d'arrêt et quelques traités de paix conclus entre les partis, mais ils furent souvent interrompus.

Lorsque Abd el-Kader parut dans le pays, Ben Aouda ben Ahmed avait perdu beaucoup de son commandement, et ne régnait guère que sur les Oulad ben Aouda. Mahammed ben el-Akredar (fils d'El-Akredar ben Kouïder, ancien cheikh investi par les Turcs), qui commandait aux Oulad Mokretar, se montra d'abord hostile à l'émir.

Le bey, prévenu de l'état des choses, accourut de Médéa à la tête de ses contingents et vint assaillir les Adaoura à Zatria, auprès de Chellala. Cette brusque attaque, au lieu de faire rentrer les esprits dans le devoir, acheva de les exalter. Le bey, voyant la gravité de la situation, dépêcha l'agha Bel-Hout, des Douaïr,

---

Celui-ci le destitua et nomma à sa place Ben Aouda ben Ahmed, lequel reprit alors son ancienne autorité. Mahammed ben el-Akredar, froissé de la conduite d'Abd el-Kader à son égard, pensa à se rapprocher de nous et à se rallier à notre cause. Il vint, en 1841, à l'oued el-Akhoum (sous Boghar) et fut le premier Mokretari qui fit sa soumission aux Français. Cette même année, étant à Berrouaguia, il fut nommé agha des Oulad Mokretar. L'année suivante, il se donna à Abd el-Kader, puis, en 1843, fit sa soumission au duc d'Aumale. Il se rallia de nouveau à Abd el-Kader en 1845, le suivit en Kabylie, et enfin fit sa soumission au général Yusuf au printemps de 1846, près de Dayet er-Redjala. Plus tard, il fut nommé agha et conserva son titre jusqu'à sa mort (mars 1859).

En même temps que Mahammed ben el-Akredar, El-Akredar ben el-Haddj, des Oulad Mokretar Cheraga, faisait, à Médéa, sa soumission aux Français. Bien que très-jeune à cette époque, il sut se faire remarquer par la bravoure et le dévouement qu'il mit à servir notre cause. En récompense de ses services, il fut nommé caïd des caïds des Oulad Mokretar Cheraga, et il nous resta très-fidèle jusqu'en 1864, époque de la dernière insurrection. S'étant de nouveau rallié, on lui conserva le commandement dont il était investi.

Ben Aouda ben Ahmed, en 1831, se mit à la tête d'une expédition formidable qui avait pour but d'aller piller Médéa, qui alors n'était défendue que par ses habitants, les Hadar. Les Zenakrera, les Abadlia, les Rahman, les Beni Ahssen, les Abid, les Douair et bon nombre d'autres tribus, vinrent se ranger autour de lui pour participer à l'expédition, mais Médéa se défendit énergiquement, et pendant deux jours sut résister aux assiégeants, qui durent se retirer.

En juillet 1843, Ben Aouda fit conduire par son neveu Mahi ed-Dine ben Dehelis, un cheval de gada au duc d'Aumale. Il fut nommé agha des Oulad Mokretar, ayant sous son commandement les Rahmane, les Oulad Mokretar, les Mouïadat et les Abaziz. Il était âgé et laissa en partie ses attributions à Mahi ed-Dine. Dans le courant de 1845, El-Hadj Abd el-Kader, ayant reparu dans l'ouest, et étant descendu vers Moul el-Hadba, il fit une razzia sur les troupeaux des Rahmane. Ben Aouda lui fit sa soumission, et avec lui Mohammed ben el-Akredar et Mahi ed-Dine, qui prit part à une tentative que l'émir dirigea sur les Zenakrera, à Dra el-Abiod. Une colonne fran-

au cheikh Mohammed ben Kouïder, qui s'était retiré, étant débordé de toutes parts. Celui-ci promit d'user du peu d'influence qui lui restait pour ramener les rebelles au devoir. Aidé de quelques marabouts, il entreprit des négociations qui aboutirent, et il put obtenir même des principaux coupables le paiement d'une amende.

A quelque temps de là, les Abaziz, ayant refusé de satisfaire aux demandes des agents turcs, Mustapha ben Krelil se porta sur eux, à la tête de ses troupes, pour les châtier, mais il ne put les atteindre. Les Turcs et les contingents arabes, habitués à ramener du butin chaque fois qu'ils étaient en campagne, se plaignirent au bey de leur déconvenue, et demandèrent hautement à opérer une razzia.

Les Djouab, les Oulad Aly ben Daoud, qui étaient proches, furent sacrifiés et assaillis inopinément et dépouillés.

En 1826, Mohammed ben Kouïder, suivi d'un goum nombreux, accompagna l'armée de Yahya Ar'a, et assista au siége de Kecer et-Tir, dans la Medjana.

Les Oulad Sultan, des Adaoura, par leurs méfaits, attirèrent de nouveau sur eux la colère des Turcs, qui les poursuivirent,

---

çaise venant à déboucher à peu de distance de ce point, sous le commandement du général Marey-Monge ; Abd el-Kader et ses contingents se retirèrent.

Au printemps de 1846, Ben Aouda vint de nouveau faire sa soumission, et il fut rétabli, quelques mois après, dans son titre d'agha ; il eut même, dans son commandement, les Oulad Dia, les Oulad Aïssa, les Oulad Si Ahmed, les Oulad el-Rouini, les Oulad Oum Hani, les Sahari el-Laddab, et les Sahari Oulad Brahim.

Mahi ed-Dine, qui s'était aussi rallié, avait, à cette époque, plus d'importance que l'agha lui-même. En 1848, les Oulad Naïl ayant entretenu des relations suivies avec le marabout Si Moussa, — qui mourut plus tard à Zaatcha, — un goum de 500 chevaux, de Boghar, fut lancé sur eux, ainsi qu'un autre de 300 chevaux, de Médéa. Les Oulad Naïl furent razzés, mais une grande partie, prévenus de notre marche, ne purent être atteints. Ben Aouda et Mahi ed-Dine, qui avaient tenu, pendant la campagne, une conduite suspecte, furent arrêtés et internés à Ste-Marguerite. Bou Dissa ben Aouda, fils de Ben Aouda, fut, pour le même motif, interné avec eux.

sans résultat, jusque chez les Oulad Si Moussa. Les gens du pays avaient choisi alors des retraites inaccessibles dans les rochers, où ils se cachaient dès que la présence d'une colonne était connue ; ils donnaient le nom de Ferkouta à ces refuges.

C'est sous le gouvernement du bey Mustapha que l'Oued Ma'-moura fut définitivement partagé entre les Adaoura, Arib, etc. (1).

---

(1) Les Arib faisaient partie des peuplades qui vinrent, de l'Arabie, conquérir l'Afrique du Nord, et qui, après avoir fait partie des tribus rangées avec Sidi Hadjarès ben Ali (VIIIe ou IXe siècle), durent se retirer petit à petit devant les agressions des Djouad et des Oulad Madi, et qui, enfin, affaiblis par des émigrations, s'établirent au nord de l'oued el-Ham.

C'est là, rapporte la tradition, qu'ils se trouvaient groupés lorsque les Turcs envoyèrent leurs premiers agents dans le pays. Les Arib les accueillirent et les seconderent dans leur tâche. Leurs contingents prirent part aux expéditions et aidèrent les nouveaux dominateurs à assurer leur autorité ; ils suivirent notamment les colonnes qui opérèrent pendant six ou sept mois aux environs de Mascara, et contribuèrent à étouffer la révolte de Mohammed ben el-Arech.

Néanmoins, leurs preuves de dévouement ne les mirent point à l'abri des vexations dont les Turcs étaient coutumiers, et ils se virent obligés, étant poussés à bout, de frapper sur ceux qu'ils avaient servis.

La tribu des Arib compte, dans ses annales, plusieurs chefs illustres, tant par le rôle politique qu'ils jouèrent que par leur valeur personnelle. On cite parmi eux :

Ahmed ben bou Akkaz,
El-Sekreri ben Ahmed,
Bou Tera ben es-Sekreri,
Guesmia ben bou Tera,
Mohammed ben Taleb, qui fut investi cheikh sous le commandement de l'agha Mustapha,

Et Rabah ben Mohammed ben Taleb, qui succéda à son père, comme cheikh, sous le gouvernement d'Aly, agha.

Son influence dans toute la contrée, son autorité prépondérante, portèrent ombrage aux Turcs, toujours défiants et soupçonneux, et, persuadés que Rabah complotait et voulait renverser leur autorité, déjà compromise par différentes rébellions, ils jurèrent sa perte et la ruine des siens.

Rabah était en éveil depuis longtemps ; aussi le Divan d'Alger ne voulut point déplacer le bey Smaïl, qui commandait le Tittery, ni les troupes dont il disposait. Il choisit, pour mettre ses projets à exé-

Ceux-ci s'étaient, en dernier lieu, complètement ralliés aux Turcs, qui, en récompense de leurs services, les installèrent définitivement dans l'Azel de Mamoura.

Les Adaoura les inquiétèrent longtemps, et avec tant d'acharnement, qu'à un certain moment, ils consentirent à leur payer deux boudjous par charrue cultivée.

---

cution, le bey de Mascara, Sid Mohammed Lekehal, appelé aussi Ben el-Kradem bou Kabous.

Ce bey, fils de l'ancien chef de la province de Tittery, Otsmane le Kurde, avait parcouru le pays et avait pris part aux expéditions dirigées par son père dans la contrée. Il présentait, par suite, les conditions voulues pour mener à bonne fin l'expédition projetée.

Mohammed Lekehal, ayant organisé sa troupe, se mit en mouvement et suivit la ligne du petit désert pour surprendre les Arib, qui étaient campés entre le djebel Naga et Oum el-Krendous. Il savait qu'en prenant cette direction, il pouvait, par des marches rapides, opérer un hardi et heureux coup de main.

Favorisé par les circonstances, il tomba sur les campements alors que Rabah était allé, avec ses contingents, assister au réglement d'une question entre les Ada'oura et les Beni Slimane. Ne trouvant aucune résistance sérieuse, il prit un butin considérable, et emmena même les femmes des notables des Arib.

La colonne, après avoir séjourné à l'oued el-Hamara et à Berrouaguia, retourna à son point de départ.

Rabah, à la suite de cette agression, que rien ne justifiait, s'enfonça dans le sud, attendant l'occasion de se venger; mais, à quelque temps de là, le Pacha lui ayant envoyé son chapelet comme gage de l'aman, il revint sur ses pas.

Plus tard, les rapports qui existaient entre les Arib et les Oulad Dris cessèrent tout à coup. La cause de cette rupture provenait d'anciens griefs et de ce qu'une femme, nommée Nekrela, mariée à un Aribi, était retenue de force chez les Oulad Dris.

Les Arib coururent en masse au petit bordj turc de Sour el-Rozlan, — la ville d'Aumale a été élevée sur l'emplacement de ce bordj, — et demandèrent justice. Leur réclamation n'eût aucun effet; ils ne furent même pas écoutés. Se voyant éconduits, ils changèrent de ton, exigèrent satisfaction quand même, et prirent une attitude hostile. Les Turcs, pensant que Rabah était l'instigateur des tendances au désordre qui se manifestaient, jurèrent sa mort.

De Médéa, on envoya à Sour el-Rozlan le chaouch Sari Krelil, qui avait eu des relations d'amitié avec Rabah, afin de le tuer par trahison. Ce chaouch, accompagné de deux cavaliers, se rendit di-

Les contestations soulevées par leur occupation se répétant chaque année et amenant fréquemment de sérieux conflits, le bey Mustapha ben Krelil partagea, en juillet 1822, ce qui revenait aux Oulad Megatel, Oulad Selama, Oulad Aïssa, et il stipula que les étrangers paieraient un rial par zouidja.

L'occupation des Arib, qui n'avait encore qu'un caractère excessivement précaire, fut validée par un titre de Yaḥya, agha d'Alger, qui voulut soutenir la tribu mekrezen, et l'affranchir de toute redevance envers ses voisins. A cet effet, il leur délivra, en 1823, un titre de propriété ainsi conçu :

« Louanges à Dieu ! Que le salut soit sur notre seigneur Mo-
« hammed, sur sa famille et sur ses compagnons !

« Par ordre du très-grand, très-respecté, très-utile, très-chéri
« notre seigneur et notre maître, le prince des croyants, le Sid
« Hassen, pacha, que Dieu le fortifie par sa bonté.

« Nous nous sommes rendus à l'endroit où se trouvent les
« Arib et les Oulad Si Moussa, endroit qui était dans le territoire
« de l'oued el-Ma'moura. *Nous avons installé les Arib dans les*
« *Ada'oura*, en annulant le paiement de droits ou redevances
« qu'ils auraient à acquitter pour pouvoir labourer.

« Nous leur avons octroyé en pleine propriété le territoire des

---

rectement aux campements des Arib, qui se dirigeaient, à ce moment, vers le sud, pour y faire pâturer leurs troupeaux.

Rabah, bien que malade, reçut, entouré de tous les siens, l'envoyé des Turcs. Celui-ci, se voyant au milieu de nombreux guerriers, n'osa pas mettre à exécution ses perfides desseins : il se retira en priant son ancien ami de venir le voir à Sour el-Rozlan, le samedi suivant, jour du marché.

Rabah, malgré les avertissements des siens, alla au rendez-vous, mais ne voulut pas, malgré les sollicitations de son ami, pénétrer dans le bordj ; enfin, voyant qu'il était l'objet d'une trahison, il se mit en selle pour s'éloigner. A ce moment, des coups de feu tirés des créneaux du bordj l'atteignirent. Soutenu par deux des siens, il s'enfuit et regagna péniblement sa tente, où il vécut encore quelques jours, bien qu'un des projectiles lui eût traversé le corps. (Voir la notice sur les Arib, parue dans la *Revue africaine*, t. VIII, p. 378, et l'intéressant travail de MM. Féderman et Aucapitaine, sur les beys de Tittery).

« Ada'oura, où ils sont installés. C'est en considération de. ser-
« vices qu'ils rendent au Mekrezen, comme spahis, que nous
« leur octroyons la présente faveur. »

En 1830, les Ada'oura, comme toutes les tribus du caïdat du Dira, répondirent à l'appel des Turcs, et allèrent grossir les rangs du goum que le bey de Médéa amenait à Sidi-Feredj pour combattre et détruire les Français dès leur débarquement.

Bientôt, voyant l'insuccès des armes de la Régence, ces contingents abandonnèrent leurs chefs et se dispersèrent.

Mustapha ben bou Mezerag, confirmé dans son titre de bey de Tittery par les conquérants, le 17 juillet 1830, regagna le siége de son commandement. Il chercha aussitôt à réunir ses anciens administrés et à exercer son autorité comme par le passé; mais ses efforts restèrent sans résultat. Les tribus aux abords mêmes de Médéa ne purent se soustraire entièrement à son action; mais celles sises au loin ne voulurent plus lui obéir. La chute des Turcs, amenant la désorganisation des pouvoirs, détruisait pour longtemps tout fonctionnement.

Son successeur, Mustapha ben el-Hadj Omar, qui le remplaça à la fin de la même année, ne fut pas plus heureux que lui; il ne put arriver à faire reconnaître son autorité.

L'anarchie la plus grande régnait de toutes parts; les haines, les rivalités et toutes les passions violentes, comprimées en partie, pendant une longue période, par la cruelle et barbare autorité des Turcs, trouvaient à se faire jour. Les désordres, les luttes partielles, les méfaits et les crimes se succédaient sans cesse.

En 1832, Ahmed, bey de Constantine, qui cherchait à se créer un état indépendant aussi vaste que possible, jeta les yeux sur le Tittery et y envoya des agents; puis, ayant appelé auprès de lui Si Ahmed, l'ancien caïd du Dira, il lui conféra le titre de bey (1). Il le renvoya ensuite dans son nouveau commandement, afin de procéder à l'organisation du pays, lui promettant qu'il irait bientôt, à la tête d'une puissante armée, l'installer dans son chef-lieu, et qu'il opérerait de façon à assurer, pour longtemps, la paix publique.

---

(1) Ahmed bey prenait alors le titre de pacha.

Le Tittery appartenait alors presqu'en entier au puissant parti formé par les Oulad Madi, d'Abou ed-Diaf ben Ahmed (1), les Oulad Mokretar Reraba, de Ben Aouda ben Ahmed (2), et les Oulad Mokeran, de Mohammed ben Ahmed (3), dont les ennemis

---

(1) Bou ed-Diaf ben Ahmed ben es-Serier avait la prépondérance sur tous les Oulad Madi, de l'oued Messila, qui ont pour ancêtre, comme les Oulad Madi de l'oued Ech-Chelal, Madi bou Guerguit.

Son parti comprenait, dans sa tribu, les Oulad Abd el-Hag, dont il est originaire, les Oulad Matoug, appelés Ahel el-Aged Lekehal (le goum noir, surnom que leur valut leur bravoure), et la petite fraction des Oulad Sdira.

Ses adhérents les plus rapprochés étaient les Oulad Sidi Hamla, la fraction des Oulad Melouk, des Metarfa, les Oulad Dehim, les Haouamed, les Oulad Renaïm, les Oulad Aïssa, des Souama', et les Oulad Amr.

(2) Voir la note 2, page 109.

(3) Les Oulad Mokeran se divisent en trois branches principales, les Oulad el-Hadj, les Oulad Guendouz et les Oulad bou Rennan.

En 1830, les Oulad el-Hadj étaient investis, et les Oulad Guendouz, ainsi que les Oulad Rennan, avaient dû quitter le pays à la suite de l'assassinat de tous leurs principaux chefs, tués dans un repas, en représaille d'un pareil acte commis précédemment contre le chef de la famille des Oulad el-Hadj. Les biens des deux branches exilées furent laissés, par Ahmed bey, aux mains de celle qui restait au pouvoir.

La désunion ne tarda pas à éclater parmi les fractions de cette branche : les Oulad Abd es-Selam se séparèrent violemment des Oulad bou Zeïd et des Oulad Abd-Allah, et combattirent contre eux avec succès.

A notre arrivée à Constantine, nous trouvâmes Ben Abd es-Selam prisonnier dans cette ville, tandis que les Oulad bou Zeïd étaient dans le camp du bey Ahmed.

Dans le désordre occasionné par la prise de la ville, Ben Abd es-Selam put s'échapper et regagner la Medjana. Il profita si bien du séjour de ses adversaires près du bey pour se refaire un parti, que lorsque Mohammed ben Ahmed ben bou Zeïd se présenta dans la Medjana, il fut assez fort pour l'empêcher d'y pénétrer, et pour le forcer à se réfugier chez les Kabyles.

En 1838, les Oulad bou Zeïd firent leur soumission, et Mohammed ben Ahmed ben bou Zeïd fut nommé par nous kralifa de la Medjana. Ce nouveau chef ne put parvenir à s'installer dans le commandement qui lui était donné, et dut se résigner, en attendant notre concours, à vivre chez les Beni Yadel.

Appelé, en 1839, à Sétif, près du duc d'Orléans, il s'y rendit et

étaient le parti des Arib et leurs adhérents : les Oulad Madi,

offrit de guider la colonne qui devait passer par les Bibans (Portes de fer).

En 1840, à la suite de plusieurs combats, Ben Abd es-Selam, qui s'était rallié à l'émir, fut obligé de se retirer chez les Kabyles, tandis que le kralifa de ce chef, Ahmed ben Amar, se réfugiait dans l'Ouennoura. Cela permit à Mohammed ben Ahmed de commencer à s'installer dans son commandement. L'année d'après, le poste de Bou Arédridj fut créé. Notre kralifa commença à pouvoir nous être utile, et, son influence s'étaut un peu étendue, bon nombre de tribus environnantes se réuuirent à lui.

Le caïd des Ayad, ne pouvant, en 1842, percevoir son impôt, le kralifa fut envoyé avec ses cavaliers et la compagnie de tirailleurs en garnison au bordj, dans cette tribu, qui demanda l'aman et s'acquitta aussitôt.

Au mois de juin 1843, le kralifa, à la tête des forces dont il pouvait disposer, visita le Hodna. Plusieurs tribus firent leur soumission, et la troisième branche des Oulad Mokran, les Oulad Rennan, demandèrent et obtinrent l'aman.

L'année 1844 se termina par la soumission de Ben Abd es-Selam, chef de la fraction qui, avec les Oulad Abd-Allab et les Oulad bou Zeïd, forment la branche des Oulad el-Hadj.

Les populations de Tittery, en 1845, fuyant devant les troupes de Médéa, s'étaient réfugiées dans le commandement de la Medjana. Aussitôt le kralifa est envoyé entre le Hodna et l'Ouennoura, pour opérer contre eux et les rejeter sur la colonne du général Marey.

La colonne du colonel Dumontet, en 1846, rentre à Sétif, et le kralifa de Si Ahmed ben Mohammed, qui avait accompagné le colonel, se rend avec ses goums près du duc d'Aumale, qui opérait près de la ville de ce nom.

Les Oulad Abd es-Selam, qui de nouveau s'étaient révoltés, et qui, après plusieurs défaites, s'étaient retirés auprès de Ben Ali Chérif, obtiennent l'aman.

En 1850, le kralifa et les goums de la Medjana prirent part à plusieurs expéditions dirigées contre Bou Barla, derwich qui avait joué le rôle de chérif dans les Beni Abbas et Beni Melikeuch, et qui, à l'aide d'une quantité de mauvais sujets de tous les pays, était parvenu à se faire un parti.

Dans le mois de mai 1852, le kralifa se rend à la Mecque.

Si Ahmed ben Mohammed ben el-Hadj ben Zeïd meurt le 4 avril 1853.

El-Hadj Mohammed ben el-Hadj Ahmed el-Mokran, est nommé bach-agha de la Medjana le 7 juin 1853, par décision ministérielle. Il est investi le 5 septembre 1853.

(1) FAMILLE DES BOU AZIZ

- **Bou Aziz** (1) né en 1685, mort en 1765.
  - **Mohammed** né en 1725, mort en 1800.
    - **Abd Allah** né en 1770, mort en 1840.
      - Djaballah, né en 1790, tué par les Oulad Mokretar à Dayet ben Hedadj.
        - El Atrech, né en 1828, mort en 1841, tué accidentellement en travaillant à un des barrages du Hodna.
      - Messaoud, né en 1792, mort en 1826.
        - Mohammed, né en 1830, mort à Biskra, du choléra, en 1867.
        - Messaoud, né en 1836, interné à Biskra.
      - Brahim, né en 1825, ex-agha du Hodna sous el haddj Abd-el-Kader; ex-cheikh des Oulad Ali ben Khâled (Hodna); ex caïd des Oulad Aïssa (Oulad Naïl); ex-caïd des Souamas. Insurgé en 1864, actuellement interné en Corse.
        - Ahmed (surnommé ben Douadi), né en 1830, interné en Corse.
        - Abd Allah, né en 1835, interné à Biskra.
        - El Akredar, né en 1850
        - Bou Aziz, né en 1855
        - Snoussi, né en 1855
        - Miloud, né en 1858
        - Mohammed el Embarek, né en 1860.

        résident dans le Hodna.
      - Ali ben Amri, né en 1855, habite le Hodna
        - Abd-el Kader, né en 1862, h. le Hodna.
      - Ahmed, né en 1855, ex-cheik des Oulad Ali ben Khâled (Hodna); insurgé en 1864; habite Nefta (Tunisie).
        - Yahya, né en 1855
        - Tahar, né en 1861

        habitent le Hodna.
      - El-hadj Ahmed, né en 1836, b. le Hodna.
        - Bachir, né en 1860, habite le Hodna.
      - Djaballah, né en 1836, habite le Hodna.
        - Mohammed, né en 1862, habite le Hodna.
    - **Bou Aziz** né en 1774, mort en 1849.
      - Aïssa, né en 1832, habite le Hodna.
        - Bou Krouttout, né en 1862, h. le Hodna.
      - Chérif, né en 1848, habite le Hodna.
      - Abs es Selam, né en 1849, h. le Hodna.

(1) Bou Aziz était un descendant de Sidi Otsmane el-Derradji. Ce marabout, qui vivait il y a plusieurs siècles, était chérif. (Descendant du Prophète par Fatma ez-Zohra). On lui a élevé une mosquée à Messila. Les Oulad Derradj viennent y prier.

Malgré cette origine, Les Oulad bou Aziz ne sont pas considérés comme chérifs, mais comme grands guerriers.

Les Oulad bou Aziz ne prennent leurs femmes que chez les Ouled Madi, auxquels ils donnent toujours leurs filles.

Cependant Abd Allah ben Mohammed ben bou Aziz a donné sa fille Kelloum en mariage à El Arichi ben bou Kas, mais aucun fait de ce genre ne s'est reproduit depuis.

Ben Daoud ben Rechida, et enfin les Oulad Mokeran de l'ex-krelifa Sid Ahmed ben Mohammed et de son fils Sid Mohammed.

Les chefs influents de ce dernier parti s'étant rapprochés d'Ahmed bey et s'étant ensuite ralliés à lui, tous les partisans de Bou ed-Diaf ben Ahmed eurent à supporter le poids de ses armes. En 1833, ce bey, guidé par Abd-Allah ben bou Aziz, et secondé par ses nombreux auxiliaires, se mit en campagne et vint camper à Messila, après différentes opérations dans le Hodna. Aussitôt les Arib, qui étaient installés sur le territoire actuel des Selamat, s'empressèrent d'aller, sous la conduite de Ferhat ben Tadjin, auprès de leur allié, Abd-Allah ben bou Aziz, qui les présenta au bey. Celui-ci les accueillit bien, mais exigea d'eux une contribution de guerre. Ferhat insista à plusieurs reprises auprès de ses alliés pour obtenir que les Turcs allassent, sans retard, traquer leurs ennemis du Tittery, et qu'ils commençassent par les turbulents Ada'oura, leurs voisins.

Mohammed ben Kouïder, de cette tribu, qui, malgré l'anarchie, avait su conserver une certaine prépondérance dans les affaires, fut très-inquiet en apprenant l'approche du bey Ahmed. Ayant eu connaissance aussi des allées et venues des Arib, il conçut des craintes, autant pour lui que pour les siens, et redouta une trahison. Ayant rassemblé une trentaine de ses meilleurs cavaliers, il courut rendre hommage au Turc, qui le reçut avec distinction, lui conféra le titre d'agha des goums de Tittery, et lui remit des présents. Le bey, en quittant Messila pour suivre les Oulad Madi de Bou ed-Diaf, ordonna au nouvel agha de se tenir prêt à marcher.

GUIN,
Interprète militaire.

A suivre.

LES

VILLES MARITIMES

DU MAROC

Commerce, Navigation, Géographie comparée.

(Suite. Voir les nos 92, 93, 94, 95, 96 et 97.)

Parmi les commerçants chrétiens, les Génois étaient ceux qui visitaient le plus fréquemment les marchés de Salé et qui étaient reçus par les habitants avec le plus de faveur. Leur esprit entreprenant et hardi plaisait aux Salétins qui étaient eux-mêmes de grands aventuriers. Ils étaient d'ailleurs, comme le dit Léon l'Africain, « pleins de courtoisie et de loyauté dans les affaires », très-habiles, sachant se plier aux circonstances et tirer parti de tous les événements ; mais leur fierté leur nuisait quelquefois.

En 1161, des relations régulières étaient déjà établies entre les deux peuples. Au rapport de l'historien Caffaro, la République de Gênes envoya cette même année une ambassade à l'empereur almohade Abou Yakoub Youssouf et conclut avec lui une paix de 15 années. Il était dit dans le traité que les négociants gênois pourraient commercer à Salé (1) en payant dix pour cent sur toutes les marchandises importées. Il leur était aussi permis de faire le

(1) A *Burea*, comme l'appelle Caffaro, qui donne à la ville le nom du fleuve *(Bou Ragrab)*, à l'embouchure duquel elle est située.

trafic dans les autres villes du littoral, Mersa F'dâla, El-Araich, Arzilla, en acquittant la même contribution. Caffaro ne parle pas des autres droits dont il est fait mention dans Pegolotti et qui sans doute ne furent établis que plus tard.

Six ans après, un second traité, conclu avec Yakoub el-Mansour, fils d'Youssouf, confirma le premier et stipula quelques concessions nouvelles, que les historiens du temps ont négligé de consigner dans leurs annales. Au XVIe siècle, les Génois faisaient encore un grand commerce dans le Maroc, où ils étaient toujours bien accueillis par les habitants. Ils étaient établis à Fès, qui était alors la résidence habituelle du souverain. Léon l'Africain raconte qu'il se lia dans cette ville avec « un fort honnête gentilhomme, non moins accompli en toute perfection que bien entendu dans les affaires, et qui était tenu du roi en merveilleuse estime et réputation. » Les Génois tiraient de Salé des laines, de l'ivoire, des peaux tannées et non tannées, des étoffes en poil de chèvre fabriquées dans le pays et fort recherchées alors, de l'ambre, de la cire, du sucre, du miel de Meknès très-estimé, que l'on transportait jusqu'en Egypte (1) et autres objets de consommation.

Aux XIIe et XIIIe siècles, les Pisans faisaient, ainsi que les Génois, un commerce très-actif dans le Maroc (2); mais au commencement du siècle suivant, ils cessèrent de s'y rendre régulièrement et bientôt même ils abandonnèrent les derniers établissements qu'ils possédaient dans le Mâghreb el-Aksa, ne se sentant plus capables de les protéger contre les Maures ou contre la rivalité des Génois ou des Florentins. Ces derniers les remplacèrent dans les villes maritimes de la côte occidentale.

Les Catalans et les Aragonais eurent aussi de bonne heure des relations suivies et intimes avec les souverains des *royaumes* de Fès et de Maroc. Capmany nous apprend que, dans les premières années du XIVe siècle, le roi d'Aragon, Jayme II, s'engagea envers le khalife mérinide Abou er-R'bia, à lui fournir une flotte

(1) Uzzano, *Prattica della mercatura.*

(2) Tronci, *Annali di Pisa.* — Fanucci, *Stor. de'tre celebri popoli dell' Italia*, t. III et IV.

de 50 navires et 1,000 cavaliers et à les laisser à sa solde pour la conquête de Ceuta qui appartenait à l'émir de Grenade. Dans le préambule du traité, il est dit que les deux princes seront amis de leurs amis, ennemis de leurs ennemis contre tous les rois Maures. L'empereur du Maroc promettait également de payer, pour chaque galère armée et restant quatre mois à son service, la somme de 2,000 doublons.

Il n'est pas question de commerce dans le traité, et on n'y trouve aucune stipulation relative aux marchands ; mais il est vraisemblable qu'il avait été fait à ce sujet des actes particuliers que nous ne connaissons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Catalans étaient admis dans le Maroc et avaient la liberté d'y commercer, moyennant le paiement des droits en usage. Ils étaient même reçus à Fès, où ils avaient un établissement (1).

Quant aux Vénitiens, leurs rapports mercantiles avec les rois de Fès et de Maroc ne furent jamais très-actifs. L'historien Marin, qui donne de longs détails sur les opérations commerciales des marchands de l'Adriatique avec les autres états musulmans de l'Afrique (2), ne dit rien de leurs relations avec les habitants de la côte occidentale. On sait cependant qu'ils visitaient le royaume de Fès ; mais lorsqu'ils s'y montrèrent pour la première fois, les Génois et les Pisans étaient déjà liés depuis longtemps par des traités avec les souverains du pays. Le commerce des Vénitiens avec le Maroc ne prit une véritable importance qu'au XVIe siècle, lorsque la découverte du cap de Bonne-Espérance par les Portugais eut enlevé le riche trafic des Indes aux nations commerçantes de la Méditerranée. Léon l'Africain assure que les négociants Vénitiens, établis à Fès de son temps, étaient très-considérés et possédaient de grandes richesses.

Les commerçants chrétiens portaient à Salé des draps légers, de couleurs vives et tranchantes, des soieries, des toiles d'Italie et de France, des fourrures, des planches et du bois travaillé, de l'étain, des ouvrages en fer, des verroteries, du corail, de l'or et

(1) Capmany, *Memorias sobre el comercio de Barcelona*, t. III, p. 300, — t. IV, p. 7.

(2) Marin, *Storia del commercio de' Veneziani*, t IV.

de l'argent monnayé ou en lingots, des pierreries, des bijoux, des armes. Outre les marchandises dont nous avons parlé, ils en tiraient de l'indigo, du lin, du coton, des amandes, des écorces tanniques, du kermès, de la sparterie, des fruits secs et des céréales.

§ III.

Les historiens arabes vantent la richesse de Salé au moyen-âge. Plus tard, elle devint tristement célèbre par les pirateries audacieuses de ses habitants; mais elle ne l'était encore, aux XIIe et XIIIe siècles, que par son commerce et l'opulence de ses nombreux marchands. C'était une ville considérable, habitée par un peuple actif et ami du travail, remplie de mosquées, de *zaouïas*, de splendides édifices et d'écoles, comme toutes les grandes cités arabes à cette époque. Ses bazars bien fournis de toute espèce de denrées et de marchandises étaient très-fréquentés : de toutes les contrées de la Méditerranée et de l'Afrique orientale, on s'y rendait pour vendre, acheter ou faire des échanges. Les négociants étrangers trouvaient à s'y procurer un grand nombre d'objets fabriqués. L'industrie manufacturière, qui était alors florissante, livrait au commerce de magnifiques tapis, dont les couleurs étaient très-belles et le tissu excellent. Les ouvriers salétins fabriquaient aussi des toiles forts déliées et d'autres étoffes d'une finesse incomparable.

Autour de la ville, l'agriculture prospérait. L'abondance des comestibles était si grande qu'on les donnait presque pour rien : dans aucune des cités impériales, les vivres n'étaient à si bas prix. Quant au poisson qu'on pêchait sur la côte voisine, il était apporté en si grande quantité dans les marchés, que souvent il ne trouvait pas d'acheteurs (1).

§ IV.

En 1260 (2), Alphonse le Sage, roi de Castille, vint attaquer

(1) Bekri, Edrissi, Ebn Khaldoun.

(2) Cette date est donnée par Ebn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, t. IV, p. 47). On trouve dans Marmol celle de 1263.

Salé et s'en empara. La ville fut surprise dans les derniers jours du Ramadan, au moment où tous les habitants étaient à célébrer la fête du jeûne. Mais les Espagnols ne la gardèrent pas longtemps. La même année, elle fut emportée d'assaut, après quatorze jours de siège, par Yakoub ben Abdallah, premier prince de la dynastie des Beni Merin. S'il faut en croire Marmol « cette prise et reprise de Salé la mit en un tel état qu'elle ne put jamais se rétablir depuis, ni rentrer dans son ancienne splendeur. »

On ne sait guère en effet ce qui s'est passé depuis la fin du XIIIe siècle jusque dans les premières années du XVIIe. Dans les histoires du temps, il est rarement parlé d'elle; mais en 1610, elle devint plus célèbre qu'elle ne l'avait jamais été, et cette célébrité, elle l'acquit aux dépens des Espagnols et des autres nations chrétiennes. Cette même année, le roi d'Espagne Philippe III, publia son fameux édit du 18 janvier qui expulsait de ses états tout ce qui restait de la *maudite race des Morisques*. Ce n'était pas la première fois que la politique de la cour de Madrid assez mal inspirée prenait une mesure de ce genre ; mais celle-ci fut générale et obligatoire pour tous les musulmans de la péninsule. Quelques-uns se retirèrent en Orient, en Italie et même en France; mais le plus grand nombre se réfugia en Afrique. Salé et sa voisine R'bât reçurent 3 à 4,000 de ces exilés.

« On leur accorda, d'après les ordres du roi de Fès, les mêmes privilèges qu'aux naturels du pays, parce qu'ils étaient vrais croyants et que l'on espérait qu'ils seraient très-utiles en apprenant aux habitants certains arts et métiers que ceux-ci ne connaissaient pas. » Mais les Andalous, comme on les appelait, animés d'une haine profonde contre leurs vainqueurs, n'avaient qu'une seule pensée, celle de la vengeance. Dans tous les ports où ils avaient trouvé un refuge, à Bizerte, à Bougie, à Oran, à Tetouan, ils s'étaient organisés en pirates afin de ruiner le commerce de leurs ennemis. Ils firent de même à Salé et à R'bât. Avant leur arrivée, les habitants de ces deux villes armaient en course de grandes barques ; mais ils osaient à peine s'aventurer au-delà d'El-Araich. Les Andalous s'associèrent avec eux, achetèrent en Hollande et en Angleterre des armes et des munitions avec l'argent qu'ils avaient apporté d'Espagne et construi-

sirent des navires sur le modèle de ceux des Européens.

« En peu d'années, dit Pierre Dan, ils devinrent très-redoutables, grâce à la situation de leur hâvre, éloigné seulement d'une cinquantaine de lieues du détroit de Gibraltar. Ce voisinage leur donnait la facilité d'être toujours en embuscade à la rencontre des bâtiments de commerce qui passaient du Ponant au Levant et de la Méditerranée dans la mer Océane. Ils avaient aussi un autre moyen de tromper les chrétiens : comme ils étaient Espagnols originaires, parlaient castillan et connaissaient bien le pays, ils s'y jetaient déguisés afin d'épier les vaisseaux, lorsqu'ils sortaient des ports d'Espagne (1). »

§ V.

Pendant quelque temps, les Andalous demeurèrent *humbles et soumis au roi de Fés comme les gens du pays*. Il avait été convenu que le dixième de toutes les prises faites sur les chrétiens appartiendrait à ce dernier et qu'il pourrait choisir parmi les prisonniers ceux qui lui plairaient le mieux jusqu'à concurrence d'un certain nombre. Mais ayant été rejoints par d'autres exilés, les nouveaux venus se trouvèrent bientôt plus nombreux que les Salétins et songèrent à l'indépendance. Ils savaient d'ailleurs qu'à l'exception de quelques familles maures dépossédées par eux de leur influence, le reste de la population que leur arrivée avait enrichie, ne leur était pas hostile. Ils s'emparèrent de la kasba par surprise, puis des deux villes de R'bât et de Salé, et ayant chassé le gouverneur et les autres officiers du chérif, ils se constituèrent en république.

Un divan, composé pour la plus grande partie d'Andalous et de quelques habitants notables des deux cités, réglait toutes les affaires d'État. Chaque année, au mois de mai, le peuple élisait deux kaïds, un pour la citadelle ou R'bât et l'autre pour Salé. Ces deux chefs étaient chargés de l'exécution de tous les ordres qui émanaient du divan et décidaient souverainement, avec l'assistance de quatre ou cinq de leurs prédécesseurs, de toutes les

(1) *Histoire de la Barbarie*, l. II, 3e partie, ch. I.

questions qui ne concernaient pas directement la politique. Quant à l'administration de la justice, criminelle et civile, elle appartenait aux kadis qui l'exerçaient dans les formes rapportées d'Espagne par les exilés.

Le chérif envoya une armée pour soumettre les rebelles; mais les Andalous, commandés par un de leurs marabouts, nommé Layasse, se défendirent si bien que les gens du roi de Fès furent obligés de se retirer après un mois de siège. Quelque temps après, un traité fut conclu entre le chérif et la nouvelle république. Celle-ci consentit à le reconnaître pour suzerain et promit de lui faire hommage tous les ans de quelques esclaves en signe de vassalité. Les cadis de Salé et de R'bât devaient aussi être nommés par le chérif et la justice rendue en son nom; mais les confédérés conservèrent la garde des deux villes et celle de la kasba.

§ VI.

Les Andalous, lorsqu'ils avaient commencé à courir la mer, s'étaient contentés d'abord d'attaquer les navires espagnols; ils avaient cru devoir respecter les pavillons des autres nations chrétiennes; mais bientôt alléchés par le riche butin qu'ils faisaient, ils les avaient tous confondns dans la même haine. Ces actes d'hostilité n'empêchaient pas d'ailleurs les marchands européens de venir commercer à Salé, redevenue alors ce qu'elle était trois siècles auparavant, le plus opulent entrepôt de la côte occidentale (1).

---

(1) On en exportait les mêmes marchandises qu'à l'époque des Italiens; mais Pierre Dan ajoute l'étain à la nomenclature des articles que l'on trouvait à s'y procurer de son temps. Cet étain, qui provenait d'une mine récemment découverte dans le voisinage de Salé, était principalement acheté par les Marseillais. On sait qu'il existe dans le Maroc des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, d'antimoine, de fer et d'autres métaux; mais toutes restent inexplorées. Les rares autorisations de recherches accordées à des européens n'ont jamais pu être utilisées, faute de protection sérieuse. Çà et là seulement quelques filons sont exploités à ciel ouvert par les indigènes. Les mines de cuivre paraissent les plus abondantes.

Tous, à l'exception des Espagnols et des Portugais, étaient admis à y trafiquer. Les républicains de Salé accueillaient surtout avec faveur les Anglais et les Hollandais, qui leur portaient des armes, de la poudre, des boulets, des affûts de canon, et qui leur vendaient même des navires. Les autres marchands chrétiens, soumis aux censures ecclésiastiques et n'osant pas ouvertement contrevenir aux défenses de leur gouvernement, faisaient avec les Salétins de moins bonnes affaires ; mais toutes les fois qu'ils le pouvaient sans se compromettre, ils ne se faisaient point faute, de même que les *hérétiques* d'Angleterre et de Hollande, d'approvisionner les corsaires marocains de munitions de guerre.

En échange de ces marchandises prohibées, ils obtenaient ordinairement de pouvoir acheter des céréales, des chevaux (1), de l'huile (2) et d'autres objets dont l'exportation était interdite. « Les commerçants d'aujourd'hui, dit une relation du temps, ne pensent qu'à faire fortune, et tous les moyens leur sont bons pour en acquérir, pourvu que, lorsqu'ils en amassent, ils n'en paraissent pas moins honnêtes gens dans le monde. »

§ VII.

Mouette, dans le récit très-intéressant qu'il nous a laissé de sa captivité, donne aux négociants chrétiens, que leurs intérêts mercantiles appelaient alors dans le Maroc, des renseignements fort précis sur la conduite qu'ils devaient tenir avec les gens du pays. Ces détails sont curieux.

« Il importe de dire quelque chose au sujet de la résidence des commerçants européens dans les royaumes de Fès et de Maroc, afin que ceux qui viendront y négocier et qui ne connaissent pas

(1) Braithwaite raconte, au sujet de ces animaux si utiles, une particularité curieuse. « Les Maures, dit-il, croient que les chrétiens n'ont pas de chevaux chez eux, et ce qui les confirme dans cette idée, c'est de voir l'empressement des marchands européens à en faire emplette. »

(2) Les mémoires du temps disent que l'huile que l'on achetait à Salé était *aussi bonne que celle de l'Espagne*, et qu'elle rapportait aux négociants chrétiens de grands bénéfices. Une pipe n'y revenait qu'à 18 ou 20 piastres.

les coutumes du pays apprennent ce qu'ils sont tenus d'observer pour n'être point surpris ni inquiétés des gouverneurs et du peuple, et n'avoir aucun démêlé avec eux pour le débit de leurs marchandises.

« La première chose qu'ils doivent faire, le jour même ou le lendemain de leur arrivée, c'est de se présenter devant le gouverneur de la ville et de le régaler, ainsi que cela se pratique, de quelque présent honnête. Comme tous les Maures sont fort vains et amateurs de compliments, principalement ceux qui sont dans des postes élevés, les marchands feront bien de ne pas se borner à cette première visite. Ils devront voir fréquemment le dit gouverneur, afin de se concilier son amitié. Il ne faut pas qu'ils craignent de l'importuner. A la moindre difficulté qu'ils auront avec les Maures ou les Juifs, ils ne devront pas hésiter à lui porter plainte, attendu que cela tourne à son profit : c'est une occasion qu'on lui offre de tirer quelque amende de ces mécréants, et par le même moyen les marchands auront moins à souffrir des vexations des uns et des escroqueries des antres. Lorsque le peuple sait d'ailleurs que les négociants sont dans quelque estime auprès des autorités et qu'elles prennent leurs intérêts, chacun va plus droit en besogne et n'ose les offenser.

« Lorsque les marchands seront sommés de comparaître devant le gouvernenr ou que quelqu'un les appellera en jugement, ils devront avoir soin de ne pas manquer de se trouver au jour et à l'heure de l'assignation verbale qui leur aura été donnée; s'ils laissent le temps de les envoyer appeler nne deuxième fois, ils s'exposeront à subir la peine de la loi qui, pour avoir méprisé les ordres de la justice, est de recevoir 200 bastonnades, d'être mis en prison et de payer une grosse amende. Ils auront soin de se faire bien venir des parents et des amis du gouverneur : dans beaucoup d'occasions, ces gens-là peuvent leur être très-utiles, surtout pour obtenir quelque grâce particulière. Ils prendront garde de ne point dire d'injures anx Maures devant des témoins et de ne pas répondre à leurs paroles offensantes, encore moins de lever la main pour les frapper ou de cracher en leur présence.

« Les gouverneurs étant fort jaloux de leur autorité, en même

temps que pleins de duplicité et d'astuce, il ne faut pas trop se fier aux beaux semblants qu'ils montrent, car ce sont tous des chiens qui mordent en faisant des caresses, des avares qui se ruinent à promettre beaucoup et qui s'enrichissent à ne rien donner. Peu amateurs de tenir leur parole et grands amis de recevoir en ne faisant aucun bien, ils disent, lorsqu'on se plaint de leur manque de fidélité, qu'ils ne sont pas chrétiens pour avoir une foi inviolable, et que c'est en cela qu'ils se distinguent de nous.

« Les marchands ne se rendront point d'une ville dans une autre, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du gouverneur; ils risqueraient, en agissant autrement, de s'en faire un ennemi mortel. Ils ne devront donner leur marchandises à crédit aux Maures et aux Juifs que sous trois ou quatre bonnes cautions, attendu que les uns et les autres sont fort sujets à faire banqueroute, et que, lorsqu'ils l'ont faite, ils n'ont aucuns biens propres au moyen de quoi on puisse se payer : quelques maisons ou jardins valant fort peu de chose sont tout ce qu'ils possèdent. Les négociants, européens et autres, auront soin également de ne prendre à crédit des Juifs aucune marchandise et surtout de ne point faire avec eux de livres-journaux, parce qu'ils écrivent toujours plus du quart ou du tiers qu'ils n'ont livré, suivant en cela une certaine maxime que tous mettent en pratique : ils prétendent qu'il ne leur est pas possible de devenir riches s'ils ne mêlent pas un peu de bien d'autrui avec le leur, et comme par bien d'autrui, ils entendent celui des autres marchands, Chrétiens, Turcs ou Maures, ils les volent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. Lorsque les Juifs veulent aussi se faire payer de ce qu'ils ont écrit sur leurs livres, ils briguent la faveur du juge en lui faisant quelque présent ou en lui promettant, s'il leur donne gain de cause, la moitié du produit de leurs fraudes. Plusieurs commerçants chrétiens de Têtouan et de Salé ont été ruinés pour avoir cru les Israélites d'honnêtes gens et ne s'être point assurés à temps de la tenue régulière de leurs livres. Les Maures sont un peu plus sincères; mais le plus sûr est de ne se fier ni aux uns ni aux autres.

« Pour conserver l'amitié du prince et se maintenir en faveur, les gouverneurs lui font souvent des présents de soieries, de

fourrures précieuses et de toiles fines qu'ils empruntent aux marchands ; mais comme il arrive fréquemment qu'ils sont révoqués, il convient de ne leur prêter que le moins que l'on peut. Lorsqu'ils veulent avoir des marchandises, on doit ne leur montrer que les plus mauvaises, afin qu'ils en prennent peu, la plupart de ces gouverneurs étant des misérables qui n'ont de quoi subsister qu'autant que leur faveur dure. Les marchands doivent encore éviter de se familiariser avec les esclaves, dans l'intérêt même de ces derniers et pour que cela ne leur porte pas préjudice à eux-mêmes. Si quelqu'un de ces malheureux qui fréquente un chrétien vient à se sauver, on accuse le marchand de le lui avoir conseillé ou d'avoir corrompu quelque Maure ou Juif pour le faire évader, et il est obligé de payer le triple du prix que l'esclave a coûté.

« A Salé et dans les autres villes du Maroc, les Européens sont libres d'habiter où ils veulent ; ils ne sont pas, comme les Juifs, parqués dans un quartier séparé ; mais lorsqu'ils ont un Maure pour voisin, il leur est défendu de se promener sur les terrasses, parce que les Mauresques y passent une partie de la journée, et que, dans les pays musulmans, il n'est pas permis de regarder les femmes. Un jeune marchand chrétien a fait sur ce sujet et à ses dépens une assez triste expérience. Comme il était logé auprès de la maison d'un Maure, il voulut un jour poursuivre son chien qui s'était enfui sur la terrasse voisine. Malheureusement pour lui, il se trouvait en ce moment une Mauresque sur cette terrasse. Cette femme, en le voyant, se mit à crier, puis elle s'empressa de courir chez le juge pour se plaindre de ce qu'un chien de chrétien avait voulu la prendre de force. Cette affaire coûta au pauvre Français une grosse somme et l'obligea de changer de logis au plus vite. Les marchands qui veulent jouir de l'agrément des terrasses doivent habiter le quartier des Juifs, où ils n'ont à craindre aucune avanie de cette espèce, et c'est ce qu'ils font ordinairement (1). »

Elie de la PRIMAUDAIE.

A suivre.

(1) *Relation de la captivité du sieur Mouette*, p. 320-326. — *Relation de trois voyages faits dans les états du roi de Maroc*, en 1704, 1708 et 1712, p. 27-28.

NOTE

SUR

L'ORGANISATION MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE

DES TURCS

DANS LA GRANDE KABYLIE

Lorsque Aroudj et Kher ed-Din, firent leur première apparition dans le pays qui devait devenir la régeuce d'Alger (1512), la Grande Kabylie reconnaissait l'autorité d'Ahmed ben el-Kadi, dont la résidence était Koukou, village de la tribu des Beni Yahia.

L'origine de ce personnage, qui a joué un grand rôle dans l'histoire du pays qui nous occupe et qui a fondé une dynastie qui s'est maintenue au pouvoir pendant plusieurs siècles, ainsi que les moyens dont il s'est servi pour se créer une principauté indépendante, ne sont pas encore bien connus.

D'après les renseignements les plus probables, Ahmed ben el-Kadi serait descendant de Smaïl el-Faci de Rouat (1) et il aurait d'abord rempli l'emploi de kadi, auprès des derniers rois de Bougie; il aurait ensuite été élevé à la dignité de khalifa, pour tout le pays qui s'étend du Sahara à Djidjelli. Après la prise de Bougie par les Espagnols (1510) et l'anéantissement ou la dispersion, qui

(1) Ces renseignements sont contenus dans un manuscrit arabe, appartenant à un indigène des Beni-Tour, qui nous en a donné un extrait, sans vouloir nous communiquer le manuscrit lui-même.

eurent lieu peu après cet évènement, des derniers descendants de la race royale qui régnait dans cette ville, il serait naturellement resté indépendant et la nécessité où se trouvèrent les Kabyles, de s'unir pour combattre l'infidèle qui était venu s'établir sur leur sol, lui aurait donné les moyens d'affermir son autorité.

Nous n'avons pas l'intention de faire le récit des guerres dans lesquelles Si Ahmed ben el-Kadi et ses successeurs apparaissent, tantôt comme les alliés des Turcs, tantôt comme leurs plus redoutables ennemis ; notre but est seulement d'exposer le système d'occupation que les Turcs ont employé pour contenir la Kabylie, qu'ils n'avaient pas la puissance de vaincre, en indiquant les principales phases par lesquelles ils sont arrivés à l'organisation qui existait au moment de la conquête française.

Le premier point occupé par les Turcs en Kabylie, a été Dellys ; Kher ed-Din, ayant partagé le pouvoir avec Aroudj et ayant eu le commandement de la région de l'Est, s'établit en effet dans cette ville en 923 (1517-18).

De vieux actes de vente, émanant du bit el-mal, établissent d'une manière certaine, que dès le gouvernement du pacha Hassen ben Kher ed-Din, les Turcs s'étaient déjà assez solidement implantés dans le pays des Isser et qu'ils s'avançaient jusqu'au Sebaou.

Le plus ancien de ces actes date du 15 chaban 966 (mai 1559). Il porte la vente aux Oulad Tabdount, par Abou Mohamed Hassen, fils du grand pacha Mohammed Kher ed-Din, d'une partie du territoire occupé aujourd'hui par la petite tribu de Sebaou el-Kedim. L'autre partie du territoire de cette tribu, a été vendue en 989 (1581-82), par le pacha Djafer, au marabout Si Ali ben Haroun des Flissa.

Dans les premiers temps de leur conquête, les Turcs avaient une supériorité très-marquée sur les indigènes, par leur discipline et par leur armement ; les Arabes et les Kabyles n'avaient que leurs lances et leurs massues à opposer aux arquebuses et aux canons des envahisseurs. Aussi, dans cette période, voit-on les colonnes turques parcourir aisément tout le pays et chercher leurs ennemis jusque dans les retraites les plus inaccessibles.

Tant qu'ils restèrent dans ces conditions, ils n'éprouvèrent pas le besoin de construire des forteresses, pour maintenir leur autorité dans l'intérieur.

Plus tard, les indigènes arrivent à posséder, eux aussi, des armes à feu, la supériorité des Turcs s'efface en partie; ils sont alors obligés de se créer des points d'appui au milieu des tribus et de s'abriter derrière des murailles, pour résister au nombre.

En 1555, le pacha Salah Raïs, chasse les Espagnols de Bougie et y établit une garnison. La possession de cette ville n'étendit pas beaucoup l'action des Turcs, sur la partie orientale de la Grande Kabylie; ils restèrent bloqués dans Bougie à peu près comme l'avaient été les Espagnols.

En 975 (1567-68) les Turcs établissent des beys à Constantine; c'est à partir de cette époque qu'ils doivent avoir songé à créer une ligne de postes, pour assurer leurs communications entre cette ville et Alger.

Ils avaient deux routes pour ces communications et ils choisissaient l'une ou l'autre, suivant l'état de soumission des tribus. La première de ces routes passait par l'Oued Zitoun, Ben Haroun, le Hamza, les Portes de Fer et la Medjana; c'est celle qui fut suivie par Peysonnel en 1725 et par Desfontaines en 1785.

La seconde passait par le Col des Beni Aïcha, Chabet el-Akmeur, Tachentirt, Ben Haroun, le Hamza et l'Ouennour'a. C'est pour garder cette deuxième route, que les Turcs élevèrent les forteresses de Bordj Menaïel, de Bouira et de Sour el-R'ozlan. Bordj Menaïel servait en même temps à protéger la plaine des Isser contre les incursions des Kabyles. Des chroniques indigènes indiquent la date de 1594 comme celle de la fondation de Sour-el-R'ozlan; il est très-probable que les autres bordjs ont été construits à peu près à la même époque.

Ces bordjs avaient des garnisons turques d'un effectif très-faible, tout juste suffisant pour leur défense; les chefs militaires qui y résidaient, n'avaient d'action extérieure, que par les zmalas makhezen établies à proximité. Ces zmalas étaient ordinairement composées de cavaliers arabes, qui étaient attirés par les privilèges que leur donnaient les Turcs et par l'appât des razzias qu'ils étaient fréquemment appelés à exécuter. Les points les

plus exposés, étaient occupés par des zmalas de nègres affranchis qui, n'ayant aucune attache dans les tribus, étaient généralement d'une fidélité à toute épreuve. Une de ces zmalas de nègres était établie près du passage difficile de Chabet-el-Ahmeur ; c'était celle des Abid d'Akbou. La route était encore jalonnée par une zmala d'Arabes installée à Ben Haroun.

A l'époque où nous sommes arrivés, la puissance des sultans de Koukou s'était déjà considérablement affaiblie, par suite des dissensions qui s'étaient élevées entre les membres de la famille ; par suite surtout du caractère indépendant des Kabyles, lesquels ont toujours montré peu de goût pour l'obéissance à une autorité quelconque, même lorsqu'elle est entourée du prestige religieux, comme celle des descendants de Si Ahmed ben el-Kadi.

En 1618, le sultan de Koukou, Si Amar bel-Kadi, fut mis à mort par son frère, qui s'empara du pouvoir (1).

La femme du défunt, avait réussi à fuir et à gagner la Tunisie, où elle avait ses parents dans l'ancienne famille royale des Hafsides. Elle était enceinte et elle mit au monde un fils qui s'appela Si Ahmed Tounsi ben Amar el-Kadi ben Khetouch (2).

En 1042 (1632-33), quand il eut atteint sa quinzième année, ses oncles maternels, les Hafasna, lui donnèrent une petite armée, avec laquelle il marcha sur la Kabylie. Il réussit facilement à renverser l'usurpateur, grâce au puissant parti qu'il avait conservé dans le pays.

Si Ahmed Tounsi ne retourna pas à Koukou, ancienne résidence de sa famille, il s'établit à Aourir, dans les Beni R'obri ; il eut aussi des habitations au Djebel Tamgout, au Djebel Zeraïb et aux Aït Aouana dans l'Oued el-Hammam.

L'un des fils de Si Ahmed Tounsi, qu'on surnommait Ourkho,

---

(1) C'était probablement Si Ahmed bou Khetouch, qu'un acte arabe indique comme étant émir en 1035 (1625-26).

(2) A partir de cette époque, la famille est plutôt connue sous le nom d'Oulad bou Khetouch que sous celui d'Oulad el-Kadi. Les descendants des Bou Khetouch existent encore à Tamda, à Djema Sahridj et à Souama ; ils nous ont communiqué un certain nombre d'actes de propriété, qui nous ont permis d'établir à peu près la généalogie de la famille.

se sépara de lui, parce que, pour satisfaire une vengeance, Si Ahmed avait violé son anaïa ; il alla s'établir aux Fenaïa et il donna naissance au Sof des Ourkho, qu'on appelait aussi le Sof el-Foukani (la ligue du haut).

L'autre fils de Si Ahmed Tounsi, nommé Si Ali, lui succéda en 1108 (1696-97) ; il fut le chef du Sof el-Tahtani (la ligue du bas).

Les deux sofs furent depuis, constamment en guerre l'un avec l'autre ; la famille des Oulad el-Kadi perdit son ancien prestige et son influence ne s'exerça plus guères que dans le haut Sebaou et les tribus du littoral. Elle ne retrouva une partie de son autorité, que lorsqu'il fallut lutter contre les Turcs, qui venaient s'implanter dans le pays kabyle, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les pachas d'Alger ne cherchèrent pas dès le principe, à établir directement leur autorité sur la Grande Kabylie ; ils créèrent d'abord un grand commandement dans la partie du pays qui n'obéissait plus aux Bou Khetouch et ils mirent à sa tête des hommes des grandes familles du pays, ayant déjà une certaine influence personnelle sur les populations.

Le chef mis à la tête de ce commandement, prit le titre de chikh des Guechtoula.

M. Guin a raconté, d'après la tradition, dans la *Revue africaine* (5e volume, page 308), l'histoire du chikh Gassem ben Mhamed, qui avait sa résidence à Menedja, point situé à l'extrémité ouest du Djurdjura, non loin du Col de Mehalet Ramdan ; seulement, il a cru que ce personnage était un souverain indépendant, tandis qu'il n'était que le chikh des Guechtoula, dont nous venons de parler.

Dans un acte portant le sceau du chikh Gassem et daté de 1085 1674-75), qui nous a été communiqué, ce chef indigène s'intitule en effet « el-moutaoulli amer blad Guechtoula, chikh Gassem ben Mhamed » ; ce qui se traduit : « le préposé au commandement du pays des Guechtoula, etc. Cette formule indique clairement qu'il n'était qu'un fondé de pouvoirs, et l'autorité dont il relevait, ne pouvait être que le gouvernement turc.

Le *Tachrifat* de M. Devoulx, confirme d'ailleurs l'existence de

ce commandement indigène, puisqu'il nous apprend que, d'après un réglement de 1103 (1691-1692), le cheikh des Guechtoula payait annuellement au trésor turc 2,000 saïma, et que, lorsqu'il revêtait le caftan, il devait verser au trésor 1,000 ou 1,500 saïma, au Diwan 2,200 saïma, aux troupes 630 saïma.

Le commandement du cheikh Gassem a duré très-longtemps; son nom figure en effet dans des actes datés de djoumad tani 1089 (1678), de 1085 (1674-1675), et de 1070 (1659-1660).

Ferhat Sr'ir ben Ahmed, de la djemaâ des Arib ben Etthelibi, qui, d'après le *Tachrifat*, fut nommé cheikh des Guechtoula au mois de chaban 1104 (1693), fut peut-être son successeur immédiat.

Ce fut au commencement du XVIIIe siècle de notre ère, que les Turcs fondèrent des établissements permanents dans la vallée du Sebaou et dans celle de l'oued Bor'ni.

Le premier point occupé par eux, paraît être Tazarart, sur la rive droite du Sebaou, en face du confluent de l'oued Beni Aïssi. Une note qui nous a été communiquée par un ancien cadi des Ameraoua, mentionne que le village de Tikobaïn a été détruit en 1127 (1715-1716) par le caïd de Tazarart, Sliman.

Les ruines qui restent encore du bordj de Tazarart font voir que ce fort n'avait pas plus de 30 mètres de long sur 15 de large; il était d'une construction très-solide. On distingue encore parfaitement les créneaux et les embrasures des canons.

Le bordj de Tazarart était très-mal situé, puisqu'il se trouvait en plaine et était acculé d'une part au Sebaou, de l'autre à la montagne des Oulad Aïssa Mimoun. Il ne tarda pas à être enlevé par les Kabyles, et les Turcs se bornèrent plus tard à construire à côté une sorte de grande ferme, qui servait à l'exploitation des terrains beylik de Timizar Lor'bar, et à enfermer les grains et les animaux donnés par les Kabyles à titre d'impôt.

La fondation de Bordj Sebaou est dûe à Ali Khodja, qui s'intitulait dans ses lettres émir el-outon (1).

---

(1) Au lieu appelé Meriça, sur la rive gauche du Sebaou, sur le territoire de la tribu des Sebaou el-Kedim, on trouve des ruines que les Indigènes prétendent être celles d'un bordj que les Turcs

Nous ne connaissons pas exactement l'époque de l'arrivée de ce chef turc en Kabylie; la seule pièce portant une date, où il soit cité, que nous ayons trouvée, est de 1133 (1720-1721).

Cette date doit être à peu près celle de l'édification de Bordj Sebaou, puisque Peysonnel écrivait, en 1725 : « Les Kabayles « s'étendaient autrefois jusque dans la plaine de la Mitidja, qui « est aux environs d'Alger ; mais, en dernier lieu, un Turc « nommé Ali Khodja, ou Ali l'écrivain, ayant été fait caïd dans « ce pays, il eût le secret de se faire estimer et craindre de ces « Kabayles, et ayant étendu la domination de son maître, il les a « repoussés et a soumis tous ceux qui étaient à l'ouest de la ri- « vière Oued Zeitoun ou rivière des oliviers, qui se décharge au « cap Tedelles. Il a même construit un fort, avec quelques « pièces de canon, sur un passage de cette rivière, pour le fa- « voriser et mettre en sûreté tout le pays jusqu'à Alger. »

Peyssonnel confond l'oued Isser, qui porte le nom d'oued Zitoun en amont des gorges de Ben Hini, avec l'oued Sebaou, dont l'embouchure est en effet non loin du cap Tedelles (nom sans doute donné à la pointe de Dellys, ville dont le nom s'écrit encore en arabe Tedelles). Le fort dont il s'agit est évidemment Bordj Sebaou.

Pour s'établir dans le pays kabyle, Ali Khodja eût à lutter contre Si Ahmed ben Ali bou Khettouch ; il le battit à Dra ben Khedda, puis plus tard à Bou Ilzazen, au pied de la montagne des Beni Fraoucen.

Ali Khodja organisa le makhezen des Ameraoua ; il restaura le bordj de Tazarart, et installa à côté une zmala de nègres, qui est celle des Abid Chemlal ; il créa aussi deux marchés importants dans les environs de Bordj Sebaou, le tnin de Bar'lia et le sebt de l'oued Defali, qui est encore appelé Sebt Ali Khodja.

La fondation de Bordj Bor'ni doit remonter à peu près à la même époque que celle de Bordj Sebaou.

Dans un acte daté de ramdan 1136 (1724), il est dit que le caïd

---

auraient construit, puis abandonné, pour s'établir à l'emplacement actuel du Bordj Sebaou. L'inspection de ces ruines montre qu'elles peuvent être celles d'un haouch important, mais non d'une forteresse.

Mahmoud (qui devait être caïd de Sebaou) a chargé le caïd des Guechtoula, Gassem ben Aïssa, de régler une affaire d'héritage aux Oulad Sidi Ali ou Moussa (Maatka).

Deux actes datés de 1137 (1724-1725), écrits, l'un par un cadi des Oulad Sidi Ali ou Moussa, l'autre par un cadi des Beni Khalfoun, citent Si Mohamed Tlemçani comme représentant dans le pays le gouvernement turc. Dans le premier, on lui donne le titre de naïb outon Guechtoula (c'est-à-dire chargé des affaires du pays des Guechtoula); dans le second, on le désigne comme caïd de Bor'ni. Les deux appellations de caïd de Guechtoula et de caïd de Bor'ni se rapportaient donc à un même commandement; il en résulte que le caïdat de Bor'ni devait déjà exister en 1724.

A côté du bordj Bor'ni, on avait installé une zmala de nègres, celle des Abid Aïn Zaouïa.

Le caïdat de Bor'ni a toujours relevé du caïdat de Bordj Sebaou, et, pendant un laps de temps assez long, ce caïdat a relevé lui-même des beys de Titery. L'un de ces beys, Mohamed ben Ali, dit Ed-Debbah (l'égorgeur), auquel la tradition attribue tous les faits saillants dont elle a conservé le souvenir, et qui est resté, pour les Kabyles, la personnification du régime turc, prenait le titre de « bey de Titery ou amala kafat ez-Zouaoua » (1). C'est après lui que le caïdat de Sebaou cessa de relever des beys de Titery et fut placé sous l'autorité directe du pacha d'Alger et de l'agha des spahis.

Le bey Mohamed conserva son commandement de 1158 (1745-1746) à la fin de 1167 (1754) (2), date à laquelle il fut tué dans une expédition contre les Beni Jraten.

Il dirigea contre les Kabyles de nombreuses expéditions, qui ne furent pas toujours couronnées de succès, mais qui agran-

---

(1) Avant d'être nommé bey de Titery, Mohamed ben Ali, qu'on trouve quelquefois désigné sous le nom de Mahmoud ben Ali, était caïd de Sebaou; il a conservé ce dernier commandement de 1150 (1737-1738) à 1158 (1745-1746).

(2) Il doit y avoir eu une interruption dans son commandement, car dans la liste des beys de Titery, on trouve Ali bey en 1157 (1744-1745).

dirent néanmoins beaucoup, le cercle d'influence des Turcs.

Le chef de la résistance était alors Si Amar bou Khetouch Sr'ir, le dernier des descendants d'Ahmed ben el-Kadi qui ait joué un rôle important.

Le bey Mohamed gouvernait surtout par la terreur ; une notice écrite par un marabout des Oulad Sidi Ali ou Moussa, qui était son contemporain, porte à plus de douze cents le nombre des individus qu'il aurait égorgés de sa main.

C'est à lui que la tradition attribue la construction du bordj de Tizi-Ouzou, mais nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ce fait.

Après la mort du bey Mohamed (1754), il se produisit en Kabylie une réaction violente contre le système de compression à outrance qui avait pesé si longtemps sur le pays ; elle se traduisit par une insurrection de tout le caïdat de Bor'ni et de la confédération des Flissat ou Mellil. Dans la nuit du 18 choual 1169 (16 juillet 1756), les Kabyles attaquent par surprise le bordj Bor'ni, tuent le caïd Ahmed et chassent la garnison turque. Puis ils se mettent à démolir complètement la forteresse.

Encouragés par ce succès, ils attaquent le bordj Bouïra le 25 doul gada (25 août 1756), mais cette fois ils sont repoussés.

Il fallut trois colonnes turques, celle de Cherif agha, celle du bey Softa, de Titery, et celle du bey de Constantine, pour vaincre cette insurrection. Le bordj Bor'ni fut de nouveau reconstruit.

Ce bordj a encore été détruit une deuxième fois par les Guechtoula et les Beni Sedka, vers l'année 1818 ; la garnison turque avait dû capituler après sept jours de siége. Le bordj resta plusieurs années en ruines et fut reconstruit une troisième fois par Yahia agha (1).

N. Robin.

A suivre.

---

(1) Yahia ben Moustapha a été nommé agha, le 8 septembre 1817, il a été étranglé à Blida en 1827.

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94 et 97.)

N° 12. Stèle sans inscription.

(Indications du livret, page 141). Petite stèle en marbre avec arabesques. Voir le n° 13.)

N° 13. Inscription turque en relief; type oriental; médiocre; les lignes montent et sont enchevêtrées, ce qui, joint à une mauvaise exécution, rend la lecture trés-difficile; stèle en marbre mesurant 1m03 de hauteur sur 0m15 de largeur (Inédite).

(Indications du livret, page 140). Stèle en marbre de Sliman ben Mohammed, mort en 1135 (1722). Acbeté, le 27 janvier 1845, à M Bertrand, marbrier, ainsi que le n° 12.

ریٔساء غزاتی مسلمیدن بو محمّد مرقدن یا ربّ
اولا مستغرانوار فیض لطف احسانی
شهید اکن کنه مشبهه بوقدر دارعز بنده
اوله کاخنك اسرّده ایا اها یارمثوانك
صلا کومر خیامه چوخدا مسکن ویره تاریخ
جنان اخرجوار نده حبیبی رب رحمانك

سنة ١١٣٥

J'ai fait la copie ci-dessus avec le concours d'El-Hadj Osman, honorable turc qui est pourvu depuis longtemps de l'emploi d'administrateur (oukil) de la chapelle du marabout ottoman Sidi Ouali Dada (1). Mon collaborateur n'a pu rédiger en arabe une traduction acceptable. C'est en vain que je me suis adressé à plusieurs Français ou Indigènes que je supposais compétents : personne n'a pu ou voulu traduire cette inscription, dont je me borne, en conséquence, à publier le texte. Tout ce que j'ai pu constater, c'est qu'elle est l'épitaphe d'un nommé Mohammed (2), évidemment tué dans une guerre contre les chrétiens, puisqu'on le qualifie de martyr (شهيد), et qui était capitaine de navire. L'année hégirienne 1135, date du décès, a commencé le 12 octobre 1722 et fini le 30 septembre 1723.

N° 14. Inscription turque en relief; quatre lignes ; type oriental ; médiocre. Stèle en marbre. Largeur : 0m28 ; hauteur (de la partie écrite) : 1m02 (inédite).

(Indications du livret, page 136). Stèle du beït-el-maldji El-Hadj Ali, mort en 1207 (1792). Acheté le 27 janvier 1845, en même temps que le n° 15.

هو الخلاق الباقی میسرا ولدی بکا شهادت
الٰهی سنن نصیب ایله سعادت
بولمر تاکو رسولکدن شفاعت
مرحوم بیت المال الحاج علی روحنه الفاتحة سنة ١٢٠٧

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

---

(1) Mohammed ben Otsman Khodja, mon collaborateur ordinaire, était décédé à l'époque où il m'a été possible de m'occuper de cette inscription.

(2) Berbrugger a pris le mot مسلميدن pour le nom propre سليمان, *Soliman*, et le mot بو pour بن, *fils de*. La réalité est que le nom propre *Mohammed*, figure seul sur cette épitaphe.

Il est le Créateur, le Survivant ! Qu'il me facilite le martyre !
O mon Dieu ! donne-moi une part de la félicité divine,
Et fais moi participer aux effets de l'intercession de ton prophète !
Celui à qui il a été fait miséricorde, le Hadj Ali. beït-el-mal. La *Fateha* pour son âme ! (1) Année 1207.

Le beït-el-maldji (2) était le chef d'une administration — le beït-el-mal — chargée de recueillir les successions en déshérence, de gérer les propriétés de l'Etat, de procéder aux inhumations, de surveiller les cimetières, etc. L'année hégirienne 1207, indiquée dans cette épitaphe, a commencé le 19 août 1793 et fini le 8 août 1794.

N° 15. Inscription arabe ; mauvais caractéres se rapprochant du type oriental ; cinq lignes. Stèle en ardoise ; hauteur (de la partie écrite) : 0m49 ; largeur : 0m305 (Inédite).

(Indications du livret, page 141). Stèle en ardoise de Ramdan ben Khelil, mort en 1251 (1835). Voir n° 14.

هذا
قبر المرحوم بكرم
الحي القيوم رمضان
بن خليفة رحمة الله عليه
سنة ١٢٥١

Ceci
est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté
du Vivant, du Subsistant, Ramdan
fils de Khelifa. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui !
Année 1251.

---

(1) Voir la note du n° 7.

(2) On disait aussi, mais fautivement, *beït-el-mal*, ce qui est le nom de l'institution elle-même et non le titre de son chef.

C'est par erreur que Berbrugger a lu *Khelil*, au lieu de *Khelifa*. Mais cela est sans grande importance, car cette épitaphe, postérieure à la conquête française, puisqu'elle ne remonte qu'à l'année 1251, qui a commencé le 29 avril 1835 et fini le 17 avril 1836, n'offre aucun intérêt historique.

N° 16. Inscription turque en une seule ligne divisée en trois cartouches; creux rempli de plomb; caractères orientaux; médiocres; stèle en marbre mesurant 0m27 de largeur sur 0m265 de hauteur (Inédite).

(Indications du livret, page 133). Inscription provenant d'une fontaine, avec le nom d'Ali pacha, et datée de 1176 (1762). Donné, le 13 août 1845, par M. Sabatault, et provenant de son ancienne campagne d'Hussein-Dey. Caractères en plomb, sur une tablette de 0m26 sur 0m26.

علي باشا شان ايجون بو عينه * قنى زياد انداي بنى روانه *
سنة ستة وسبعون ومايتة والف

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Ali pacha, pour accroître la considération dont jouit cette fontaine, .·. a augmenté son débit à l'usage de toute créature, .·. en l'année mil cent soixante-seize.

L'année indiquée ci-dessus a commencé le 23 juillet 1762 et fini le 11 juillet 1763.

N° 17. Inscription turque; caractères creux, dont le plomb a été enlevé; type oriental; bonne exécution; mutilée en grande partie. Corniche en marbre d'une longueur de 2m46 sur une hauteur moyenne de 0m50. *(Les édifices religieux de l'ancien Alger*, par M. Albert Devoulx, page 138. — *Alger*, par M. Albert Devoulx).

(Indications du livret, page 137). Corniche de 2m55 sur 0m50 de hauteur, avec inscription en partie mutilée au-dessus et au-dessous. Provient, dit-on, de la grande mosquée des hanéfites, ou, du moins, a été trouvée tout auprès, en janvier 1846. Caractères creux, jadis remplis de plomb. Un fanatique nommé Djelloul, ayant appris que

cette corniche allait être remise au Musée, l'a mutilée, afin que les chrétiens ne pussent pas profaner le nom de Dieu et les autres paroles sacrées qui s'y trouvaient. Remis par la Direction de l'intérieur.

1re *ligne.*

سایۂ پرورد کار..... عصر جمیلندہ جون اولدی بنای جامع تکری نظرا یلسون عسکرمنصوریہ جزمیہ بیک افریذ کہ ایلدی تار.... قد انشا جامع للاتقیا پہ زمان السلطان

2e *ligne.*

..... منبع لطف وکرم صاحب سیف ورماح قیلنہ بش وقت صلاۃ بولنہ ہرکز فلاح کہ ایلدلر جد وجهد ایلہ شام وصباح معبد اصل اتقیا مجمع اهل صلاح خلد... خلافته ما دام الدوران

3e *ligne.*

وضعت هنا .....رپہ زمان ..... الخیرات

4e *ligne.*

ما صاح طیر علی الاغصان مبتدرا والمسلمین علی طول الهدازمرا والال والصحب والانصار اسدسوا والتابعین لهم في سایر لامم وبعد فحمد الله ختموا اولان مدید وماشا

Je traduis ainsi les portions intactes de cette inscription, dont M. Mohammed ben Otsman Khodja a reproduit en arabe les passages turcs :

« (1re ligne). — Par la grâce de Dieu, qu'il soit exalté !..... Pendant sa belle époque a eu lieu la construction de la mosquée. Que Dieu arrête ses regards sur les soldats victorieux et donne à chacun d'eux mille récompenses (1). Sa date (est renfermée

(1) Cette mosquée a été bâtie par l'ordre de la milice.

dans les mots suivants) : *Une mosquée a été élevée pour la piété* (1), sous le règne du sultan..... (2e ligne). — Source de bonté et de noblesse, armé du glaive et de la lance. Quiconque y accomplira la prière aux cinq moments (2), fera partie des gens auxquels le salut est réservé, car ils y ont travaillé avec zèle et activité soir et matin. C'est un temple, base de la dévotion, lieu de réunion des gens vertueux. Que Dieu perpétue son vicariat... .....; tant que durera la rotation..... (3e ligne). — Elle (cette inscription ?) a été posée ici..... (4e ligne). — Tant qu'un oiseau chantera avec empressement sur les branches, et que les musulmans formeront des catégories distinctes, pendant la durée du temps, ainsi que la famille, les compagnons, les pieux *Ansar* (3), et leurs sectateurs dans toutes les nations. Et ensuite : Dieu soit loué que son achèvement ait eu lieu comme il l'a désiré et voulu. »

Cette inscription appartenait à la mosquée sise à l'entrée de la rue de la Marine, et appelée par les indigènes *El-Djama el-Djedid* (la mosquée neuve), et par nous *mosquée de la Pêcherie* ou *mosquée de la place du Gouvernement*. Cet établissement forme l'objet du chapitre XLVI de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*, et je ne puis que renvoyer le lecteur à cet ouvrage, afin de ne pas tomber dans des redites.

N° 18. Inscription arabe en relief ; trois lignes ; type oriental ; bonne exécution. Plaque en marbre de 0m495 de largeur sur 0m49 de hauteur. (*Alger*, par M. Albert Devoulx).

(*Indications du livret*, page 135. Inscription en relief sur tablette de 0m50 sur 0m50, rappelant une réparation de fontaine faite en 1162 (1748) par le bit-el-maldji El-Hadj Hamed ben el-Ouani. Remise par le Service des fontaines, le 2 juin 1847.

---

(1) Il m'est impossible de résoudre ce chronogramme, d'après les règles ordinaires, car l'addition des lettres renfermées dans les mots indiqués me donne 1542, ce qui est un résultat inadmissible.

(2) Il s'agit des moments fixés pour les prières obligatoires.

(3) Les *Ansar* ou aides, c'est-à-dire les hommes de Médine qui ont prêté leur appui à Mohammed, lorsqu'il quitta La Mecque, et l'ont ensuite aidé dans toutes ses entreprises.

الحمد لله جدّد هذا البناء المبارك وزاد

في بهجته لاسعد لاحضى السيّد الحاج احمد ابن والى

صاحب بيت المال بالجزائر المحروسة في التاريخ ربيع الثانى سنة ١١٦٢

Louange à Dieu! A renouvelé cette bâtisse bénie et a augmenté sa beauté, le très-heureux et très honoré-seigneur El-Hadj Ahmed, fils d'Ouali,

chargé du beït-el-mal (1) à Alger, la protégée (de Dieu), à la présente date. (Mois de) Rebi' 2e de l'année 1162.

La date ci-dessus est comprise entre le 21 mars et le 18 avril 1749, et ne correspond donc pas à l'année 1748, comme le porte à tort le *livret*, lequel transforme fautivement le nom propre *Ouali* en *El-Ouani*.

D'après les renseignements que j'ai recueillis à l'occasion de mes recherches sur la topographie de l'ancien Alger, l'inscription qui nous occupe proviendrait de la fontaine établie autrefois dans la rue *au Beurre*, près de la zaouia des Andalous. Mais je ne puis proposer cette attribution que sous réserves, faute d'indications précises. Il est incontestable qu'en 1847 les agents du Service des fontaines auraient pu expliquer la provenance de la plaque dont ils faisaient la remise au Musée, et il est regrettable que Berbrugger n'ait pas pris la précaution de les interroger, ce qui eût écarté une difficulté qu'un quart de siècle a rendue presque insurmontable.

N° 19. Inscription arabe, en relief, très-mauvaise comme style et orthographe ; neuf lignes divisées en deux parties rimant entr'elles; mauvais type barbaresque, excessivement mal exécuté. Plaque en marbre; largeur : 0m49 ; hauteur : 0m49. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 133. Inscription relative à la construction d'un fort, datée de 1197 (1782), sous l'émir des Croyants Abou Ali Abou El-Hossaïn. Caractères en relief, peu réguliers et recouverts d'une peinture rouge. Acheté le 15 juillet 1847).

(1) Voir la note du n° 14.

بسم الله الرحمن الرحيم * وصلى الله على سيدنا ومولانا محمّد واله وصحبه وسلم

كمل من الله ملك من بناه * وزاد في علوه ومن نشاه (1)

من ماله وهو امير المومنين * نقمة ارباب الصليب الكفرين

الهالك الواثق الرب العلى * العادل لاسمى الرضى ابو على

ابو المكارم الحسين لاسعد * الاعدل الاسمى السرير(1) لاصعد

تقبل الله تعلى عمله * وكان مكرما لربه نزله (1)

وكان حافظا له وناصره * ومجزلا جزاه في لاخرة

سنة سبع بعد تسعين مايّة * من بعد الف.... (2) تشل سنة

من هجرة المختار احمد الامام * عليه افضل الصلاة والسلام

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! .·. Que Dieu répande ses grâces sur notre Seigneur et maître Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons, et qu'il leur accorde le salut !

Que soit rendue complète par Dieu, l'autorité de celui qui l'a construit .·. et a augmenté sa hauteur, de celui qui l'a élevé de ses deniers, lequel est le prince des Croyants, .·. qui tire vengeance des gens de la Croix, les infidèles;

le roi (3) qui place sa confiance dans le Seigneur très haut (Dieu), .·., le juste, l'élevé, l'agréable *Abou Ali*,

aux actions nobles et généreuses, El-Houssin, le très-heu-

---

(1) Lecture incertaine.

(2) Ce passage est illisible, l'ouvrier ayant omis de graver un certain nombre de lettres.

(3) Il me semble que ce mot est écrit fautivement مالك pour ملك Ainsi orthographié il signifie *possesseur, propriétaire*, ce qui n'a aucun sens dans la phrase.

reux, ... le très-équitable, le sublime, au trône très-élevé.

Puisse Dieu (qu'il soit exalté !) agréer son œuvre; ... que son offrande soit considérée comme un hommage rendu à son Seigneur (1) !

Qu'il (Dieu) soit son gardien et son défenseur, ... et qu'il lui accorde largement sa rétribution dans la vie future !

Année sept après quatre-vingt-dix, cent après mille.....

de l'émigration de l'Élu, Ahmed l'Imam (2), ... sur lui soient la meilleure des bénédictions et le salut !

Il est difficile d'établir de quel édifice provient cette inscription et même de reconnaître le prince qu'elle mentionne. Les pachas d'Alger ne prenaient pas d'ordinaire le titre de ***Prince des Croyants***, qualification réservée, en Barbarie, à l'empereur du Maroc. A la date indiquée, le pacha d'Alger s'appelait **Baba Mohammed** et l'empereur du Maroc se nommait **Mohammed** ; à Tunis, Hamouda pacha Bey avait remplacé Ali Bey le 26 mai 1782. Il ne s'agit donc d'aucun de ces trois princes et je ne puis que faire mes réserves au sujet de l'origine à attribuer à l'épigraphe en question, origine dont Berbrugger n'a pas cru pouvoir aborder l'explication en 1847, au moment de l'achat fait par le Musée.

Quant à l'année hégirienne 1197, indiquée dans cette inscription, elle a commencé le 7 décembre 1782 et fini le 25 novembre 1783.

N° 20. Inscription arabe en relief ; cinq lignes, plus la date ; bon type oriental ; bonne exécution. Stèle en marbre avec des fleurs sculptées sur le côté opposé à celui qui porte l'inscription ; largeur : 0m36 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m64. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 132. Stèle d'Ibrahim pacha, mort en 1158 (1745). Caractères en relief. Acheté le 16 février 1849).

---

(1) Sens incertain.

(2) Il s'agit du prophète Mahomet.

هذا قبر المرحوم بكرم

الحى القيوم ابراهيم

پاشا كان حاكمًا ووالیًا

ثلثة عشر سنين ونصف سنة

رحمه الله ورحم المسلمين اجمعين

سنة ١١٥٨

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté

du Vivant, du Subsistant, Ibrahim

Pacha, qui a été gouverneur et prince

pendant treize années et la moitié d'une année.

Que Dieu lui fasse miséricorde et fasse miséricorde à tous les musulmans!

Année 1158.

L'année hégirienne indiquée ci-dessus a commencé le 3 février 1745 et fini le 23 janvier 1746. Ibrahim, alors ***kheznadar*** ou trésorier particulier, fut élu dey, le 3 septembre 1732, en remplacement de son beau-frère Abdi pacha, mort de maladie. Il était avare et brutal, et fut souvent menacé par des conspirations. La prise de Tunis par les Algériens, en 1735, une rupture grave avec la France, en 1741, et la dévastation de l'établissement français de La Calle, en 1744, furent les principaux évènements de ce règne. Enhardi par les concessions qui lui avaient été faites en plusieurs occasions, Ibrahim pacha déclara que tout nouveau consul de France serait obligé de lui baiser la main lors de la première audience. M. Devant ayant refusé de se soumettre à cette obligation, en 1742, fut rappelé et eut pour successeur M. Thomas qui avait reçu l'ordre de se conformer aux désirs du dey.

Le 20 octobre 1745, Ibrahim pacha, atteint de dyssenterie, abdiqua en faveur de son neveu Ibrahim, alors kheznadji ou grand-trésorier de la régence. Il succomba bientôt à sa maladie.

N° 21. Inscription arabe en relief; quatre lignes; beau type oriental, bien exécuté. Stèle (de pieds) en marbre; largeur: 0m40; hauteur (de la partie écrite): 0m45. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 134. Stèle de Mustapha pacha, mort en 1220 (1805). Caractères en relief. Arabesques derrière. Acheté le 20 août 1849, ainsi que le n° 22).

هو الله الحيّ الدايم الباقى
هذا قبر المرحوم بكرم الله
السايرالى عفو الله السيد مصطفى
پاشا رحمه الله امين سنة ١٢٢٠

Il est Dieu, le Vivant, l'Eternel, le Survivant!
Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu,
de celui qui a été appelé devant la clémence de Dieu, le Seigneur Moustapha
Pacha. Que Dieu lui fasse miséricorde! Amen! Année 1220.

L'année hégirienne 1220 a commencé le 1er avril 1805 et fini le 20 mars 1806. Dans la partie postérieure de cette stèle de pieds, on lit les trois lignes suivantes, gravées au milieu d'une ornementation composée de fleurs et de branches.

يا واقفًا على قبرى
يسّر الله له حُسْن الخاتمة
من لم ينسانى بقراءة الفاتحة

O toi qui t'arrêtes devant ma tombe!
Que Dieu facilite une belle fin
à celui qui n'oubliera pas de lire à mon intention la Fateha (1)!

(1) Voir la note du n° 7.

La partie écrite offre 0m25 de hauteur et l'ornementation 0m49, soit en tout 0m74. La stèle de tête de ce tombeau fait l'objet du nº suivant.

Mustapha fut élu dey d'Alger, le 14 mai 1798, en remplacement de son oncle, Hassan pacha, dont il était le kheznadar ou trésorier particulier. C'était, d'après M. Rang, un homme colère, avare, faible, incapable, d'un esprit fort borné, ignorant, fanatique et sujet à des accès de démence. La France eut beaucoup à souffrir des procédés de Mustapha et notamment à l'occasion de l'expédition d'Egypte. L'influence excessive que ce pacha avait laissé prendre à plusieurs favoris juifs et notamment au célèbre Naphtali Bousnah, exaspéra la milice qui massacra un grand nombre d'Israélites et mit leurs maisons au pillage les 28 et 29 juin 1805. Après avoir échappé plusieurs fois aux coups dirigés contre lui, Mustapha pacha fut assassiné par la milice le 30 août de la même année.

Nº 21 (bis). Inscription arabe en relief; quatre lignes; beau type oriental, bien exécuté. Stèle (de tête) en marbre; hauteur (de la partie écrite): 0m45; largeur: 0m40. La face postérieure offre une jolie ornementation ayant pour motifs des fleurs. (Inédite).

كل ما سوى الله تعالى فانى

لا اله الا الله الملك

الحق المبين محمد رسول الله

صادق الوعد الامين

Tout ce qui n'est pas Dieu (qu'il soit exalté !) est périssable !
Il n'y a de dieu que Dieu, le Souverain,
la Vérité, l'Evident ! Mohammed est l'envoyé de Dieu.
Il est sincère dans ses promesses et digne de confiance.

Cette stèle, dont le livret du Musée ne fait pas mention, provient de la même tombe que la précédente, comme le prouve

l'identité des dimensions, des formes, de l'écriture et de l'ornementation.

N° 22. Inscription arabe en relief; quatre lignes; joli type oriental, bien exécuté. Stèle en marbre; largeur : 0m36; hauteur (de la partie écrite) : 0m46. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 134. Stèle de Fatma bent Abd Allah, appartenant à la famille de Moustafa pacha, morte en 1211 (1796) Voir le n° 21).

كل ما سوى الله تعالى فانى

هذا قبر المرحومة المصونة

المغفورة فاطمة بنت عبد الله

المتوفى بالنفاس مغبونة رحمه الله سنة ١٢١١

Tout ce qui n'est pas Dieu (qu'il soit exalté !) est périssable !

Ceci est le tombeau de celle à qui il a été fait miséricorde, qui avait été dérobée (aux regards),

qui a été pardonnée, Fatma fille d'Abd Allah,

morte en couches, déçue dans son espérance (de mère?) Que Dieu lui fasse miséricorde. Année 1211.

L'année hégirienne 1211 a commencé le 7 juillet 1796 et fini le 25 juin 1797. Cette épitaphe, dans laquelle on relève deux fois la substitution fautive du masculin au féminin, ne présente qu'un intérêt historique bien faible, puisqu'il ne s'agit que d'une femme appartenant à la famille du pacha Moustafa. L'autre stèle de cette tombe fait l'objet du n° suivant.

N° 22 (bis). Inscription arabe en relief; quatre lignes (mêmes indications qu'au n° 22).

هو الله الحى الدايم الباقى

لا اله الا الله الملك

الحق المبين محمد رسول الله

صادق الوعد الامين

Il est Dieu, le Vivant, l'Eternel, le Survivant!
Il n'y a de dieu que Dieu, le Souverain,
la Vérité, l'Evident! Mohammed est le prophète de Dieu!
Il est sincère dans ses promesses et digne de confiance.

Cette stèle de tête, dont le livret ne fait pas mention, provient de la même tombe que la précédente, comme le prouve l'identité des dimensions, des formes, de l'écriture et de l'ornementation.

N° 23. Inscription arabe en caractères creux remplis de plomb; cinq lignes; type oriental, médiocre; exécution médiocre. Stèle en marbre; largeur: 0m27; hauteur (de la partie écrite): 0m59. (Inédite)

(Indications du livret, page 136. Stèle d'El-Hadj Hassan, bach daftardar, mort en 1165 (1751). Acheté le 15 octobre 1849). (Voir le n° 68.)

هذا قبر المرحوم بكرم
الحي القيوم الحاج حسن
خوجه كان باش دفتر دار
سبعة وعشرون عامًا
سنة ١١٦٥

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté
du Vivant, du Subsistant, El-Hadj Hassan
Khodja, qui fut bach daftardar
pendant vingt-sept ans.
Année 1165.

Le *bach taftardar* ou *bach taftar*, était le plus élevé en grade des quatre secrétaires siégeant dans la mehakema, ou bureaux du pacha, et chargés de tenir les écritures du gouvernement sous la haute direction du kheznadji ou grand-trésorier. Quant à l'année hégirienne 1165, elle a commencé le 20 novembre 1751 et fini le 7 novembre 1752.

N° 24. Inscription turque en relief; quatre lignes rimant entr'elles et divisées chacune en deux parties; bon type oriental; bien exécuté. Plaque en marbre, ayant 0m61 de largeur sur 0m61 de hauteur; l'angle inférieur de droite est cassé. (M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* du 11 avril 1868. — *Alger*, par M. Albert Devoulx.)

(Indications du livret, page 129. Inscription turque datée de 980 (1572) et mentionnant Ahmed pacha. Ce pacha est Arab Ahmed ou l'arabe Ahmed, car contrairement à la politique et à l'usage, il appartenait à la race des vaincus, étant né en Egypte, de parents fellahs. Il vint occuper ses fonctions à Alger au mois de mars 1572 et en partit à la fin de mai 1574. Remis par le génie le 26 mars 1852).

امیر کبیر جهان کنز کردون اق باشای مغرب فرید فریدون
سه شمس الدین یعنی احمد باشا که عدلیله معمور ربع مسکون
جزایردہ یبدی درسور خندق اتدوب خرج حق یولنه مال قارون
هاتف دایدی سي تاریخ درادر باب جنات همایون
سنتر ۹۸۰....

Je traduis ainsi d'après une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja.

Le grand prince, trésor de ce monde, et clarté du firmament, .·. pacha de l'Occident et son *Afridoun* (1) unique,

le soleil de la religion, c'est-à-dire Ahmed pacha, .·. lequel, pour son équité, rend florissant le quart habité (de la terre),

a fait un fossé aux remparts d'Alger. .·. Il a consacré à cette œuvre, pour plaire à Dieu, les richesses de Karoun (2).

---

(1) *Feridoun* et *Afridoun*, 7e roi de Perse de la première race ou dynastie, prince qui avait un grand fond de clémence et qui était doué d'une profonde sagesse. *(Bibliothèque orientale de d'Herbelot)*.

(2) Les richesses de Karoun, Coré de la Bible, sont proverbiales chez les Musulmans. Karoun avait, disent les commentateurs, un palais tout couvert d'or et dont les portes étaient d'or massif. Il affectait un grand luxe, montait une mule blanche couverte d'une housse

Celui qui l'admirait a annoncé sa date en disant : .·. il saisit la porte du paradis fortuné.

.·.·. Année 980.

Le chronogramme annoncé à la dernière ligne est exact. L'année hégirienne 980, doublement indiquée, a commencé le 14 mai 1572 et fini le 2 mai 1573. D'après l'historien espagnol Haedo, le fossé d'Alger, peu profond et en partie comblé, fut nettoyé, amélioré et mis en bon état, en 1573, par le pacha Arab Ahmed, dans la partie qui défendait la Casba ou citadelle, et dans celle qui s'étendait depuis la Porte-Neuve jusqu'au bastion qui formait l'angle S.-E. de la ville, à peu de distance de la porte Bab-Azoun (1). L'inscription ci-dessus, dont l'objet et l'importance ont échappé à Berbrugger, rappelait le souvenir de ces travaux et confirme pleinement les assertions de Haedo.

N° 25. Inscription arabe en caractères creux remplis de plomb ; une seule ligne divisée en quatre cartouches rimant entr'eux ; bon type oriental ; bien exécuté. Plaque en marbre ayant 1m65 de largeur sur 0m21 de hauteur (Inédite).

(*Indications du livret*, page 136. Inscription turque relative à la restauration d'un monument, faite en 1184 (1770), par Abtchi Ali Ibn Moustafa. Sur la façade de la nouvelle poudrière, à la Marine, il y a une autre épigraphe de ce même personnage. Caractères en plomb. Acheté le 26 mars 1852).

جدّد هذا المكان الجميل لاوفى * قاصدا رضاء ربّ له العز وكفى *
عشجى على ابن المرحوم مصطفى * سنة اربع وثمانين ومايتة
والف من هجرة صاحب الوفى

---

d'or, était lui-même vêtu de pourpre et paraissait toujours accompagné de quatre mille hommes, tous montés et richement habillés. Il est question de lui dans le Coran et notamment au chapitre XXVIII.

(1) C'est le bastion auquel nous donnâmes le n° 6 en 1830. Ses restes existent encore et sont destinés à tomber dans le périmètre de la place Bresson.

A fait reconstruire ce lieu beau et complet, . . . dans l'intention de mériter la satisfaction du Souverain qui a la puissance (Dieu), et cela suffit (1), . . . Ahtchi (2) Ali fils du défunt Moustafa. . . . Année mil cent quatre-vingt-quatre de l'émigration de celui qui est sincère.

Peut être aurait-il été encore possible en 1852, de parvenir à connaître l'édifice auquel avait appartenu cette inscription, mais les souvenirs des indigènes s'effacent de plus en plus et mes recherches sont restées sans résultat. Tout ce que je me hasarderai à avancer, sous forme de pure hypothèse, c'est que cette plaque rappelait peut être l'embellissement d'une chambre de caserne, fait par le cuisinier militaire Ahtchi Ali.

L'année hégirienne indiquée dans cette inscription qui est bien *arabe* et non *turque*, comme Berbrugger le dit par erreur, a commencé le 17 avril 1770 et finit le 15 avril 1771.

N° 26. Inscription turque en caractères creux remplis de plomb; quatre lignes; bon type oriental. Plaque en marbre mesurant 0m55 de largeur sur 0m48 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret, page 135. Inscription relative à Ibrahim aga en 1243 (1827). Le vendeur dit l'avoir trouvée à Constantine, dans des fondations. Caractères en plomb. Acheté le 6 avril 1852).

بقره‌وی السید ابراهیم اغا

خیرا یله خیراته سعی دائما

لطف ایدوب بوجامعی قلدی بنا

ویره اجرین اولجناب کبریا ۱۲۴۳

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja:

Le Seigneur Ibrahim aga le Bakeraoui,
qui se consacre incessamment aux bonnes œuvres,

(1) Ceci est évidemment une cheville amenée par les exigences de la rime.

(2) Cuisinier de l'armée, emploi qui jouissait d'une grande considération.

a fait construire cette mosquée, par sa munificence.

Que Dieu lui accorde deux récompenses au lieu d'une ! 1243.

L'année hégirienne 1243 a commencé le 25 juillet 1827 et fini le 13 juillet 1828. En consultant le travail sur les établissements religieux de Constantine, publié par M. Féraud dans la *Revue africaine* (tome XII, page 121), j'ai pu m'assurer que le nom du fondateur ci-dessus mentionné n'est resté attaché à aucune des mosquées de cette ville.

N° 27. Inscription arabe en deux lignes ; fond peint en bleu ; lettres en relief, peintes en blanc, avec quelques intérieurs en rouge ; bordure d'arabesques rouge et or ; type oriental peu élégant ; exécution médiocre. (M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* du 7 mars 1868. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 127). Fort belle inscription en relief, encadrée dans une bordure d'arabesques, le tout peint en bleu, rouge et or. Figurait jadis à la Jenina, au-dessus de la porte du Trésor public ; a été plus tard transféré à la Casba.

نصرٌ من الله وفتح قريب وبشر المومين (1)

يا مفتح الابواب افتح لنا خير الباب

Une assistance émanant de Dieu et une victoire prochaine ; et réjouis les croyants par cette bonne nouvelle.

O Toi qui ouvres les portes, ouvre pour nous la meilleure porte.

L'invocation qui précède est ordinairement employée dans un sens figuré et religieux. Mais ici, elle semble une allusion bien matérielle et bien mondaine aux richesses qu'on pouvait se procurer en franchissant la porte au-dessus de laquelle elle se trouvait placée. Le 1er mars 1817, le pacha Ali jugea prudent d'abandonner la Jenina, trop accessible à ses ingouvernables et sanguinaires soldats, et d'établir son domicile au milieu des canons de la Casba. Il n'oublia pas d'emporter le Trésor public, ni

(1) Il faudrait évidemment المومنين.

même l'inscription qui décorait l'entrée de la pièce dans laquelle on enfermait le numéraire. Cette inscription n'est autre que celle dont je m'occupe, laquelle, après un séjour assez court au sommet de la vieille ville, a été placée dans le Musée archéologique, non loin de l'emplacement du local pour l'ornement duquel elle avait été primitivement faite.

N° 28. Inscription arabe en huit lignes ; relief faible ; mauvais type barbaresque, mal exécuté ; tablette en marbre mesurant 0m25 de largeur sur 0m28 de hauteur ; l'écriture est renfermée dans un ovale inscrit dans un carré ; trois des angles du carré sont brisés ; dans le quatrième angle, on lit le nom du prophète : محمد. (Inédite).

(Indications du livret, page 140. Épitaphe de Messaoud ben Abd er-Rahman el-R'ani el-Djezaïri ; 0m30 sur 0m25. Elle forme un cercle inscrit dans un carré. Elle est datée de 715 (1315). Remis en août 1853 par M. Fenech, commissaire civil de Bougie.

هاذا قبر

العبد الفقير للرحمة

مسعود بن عبد الرحمن

الغازى (1) الجزايرى توفى رحمه الله

يوم الاربعة الثامن لشهر

رمضان المعظم عام خمسة

عشر وسبعماية رحمه

الله ويرحم لمن دعا له

Ceci est le tombeau de l'homme qui avait un extrême besoin

---

(1) La lecture de ce mot est incertaine. Toutefois, la leçon *el-R'ani*, donnée par le *livret*, ne semble pas admissible, attendu que la dernière et l'avant-dernière lettres ne sont pas liées

de la miséricorde divine, Messaoud, fils d'Abderrahman, le champion de la foi (?), l'algérien. Il est décédé, — que Dieu lui fasse miséricorde, — le mercredi, huitième jour du mois de ramdan, le vénéré, de l'année sept cent quinze. Que Dieu lui fasse miséricorde et fasse miséricorde à ceux qui prieront pour lui.

Il est probable que cette inscription, l'une des plus anciennes que nous ayons (1), a été recueillie à Bougie, puisqu'elle a été donnée au Musée par le commissaire civil de cette localité. On regrette que le *livret* ne l'affirme pas. Le 8 ramdan 715 correspondrait au 6 décembre 1315, lequel tombait un samedi, ce qui est en désaccord avec l'indication ci-dessus. En prenant pour guide le jour de la semaine, on reconnaît que la véritable date de cette inscription est le mercredi 5 ramdan 715, soit le 3 décembre 1315 (2).

Albert Devoulx.

A suivre.

(1) Une seule inscription, à ma connaissance, est plus ancienne que celle-là, c'est celle qui porte le n° 64 du *Catalogue* du Musée.

(2) Les musulmans subordonnent le commencement du mois de ramdan, — consacré au jeûne, — à l'observation directe de la nouvelle lune. Cette formalité irrationnelle amène souvent une différence d'un, deux ou trois jours entre la date usuelle et la date indiquée par le calcul rigoureux. L'indication du jour de la semaine permet de retrouver cette dernière date.

CHRONIQUE.

Dans sa séance du 8 mai 1873, la Société historique algérienne a admis au nombre de ses membres correspondants M. J. Girod, président de la Société de secours aux victimes de l'invasion, à Sétif (Algérie).

Nous enregistrons avec regret la mort de l'un de nos membres correspondants, M. le Dr A. C. Judas, ancien médecin militaire et secrétaire du conseil de santé au ministère de la guerre. Cet orientaliste distingué, qui avait acquis une érudition vaste et solide dans le cours de sa longue carrière scientifique, commencée en Algérie, s'était particulièrement voué à l'étude des langues phénicienne et libyque. Nous consacrerons prochainement une notice plus étendue à ce travailleur éminent dont la perte sera vivement regrettée par la science.

MM. Letourneux, vice-président de la Société historique algérienne et Mac-Carthy, sont de retour de la mission que leur avait confié M le Ministre de l'Instruction publique, dans les derniers jours du mois de mars. Ils étaient chargés d'explorer les principaux monuments mégalithiques du Sersou, une portion de cette grande zône qui s'etend des frontières du Maroc à Boghar, sur une longueur de plus de 500 kilomètres, et où l'on trouve les vestiges sans nombre d'anciennes populations au sujet desquelles les écrivains de l'antiquité et ceux de l'âge moderne, ne nous ont absolument rien transmis. L'étude de ces vestiges, lieux fortifiés, enceintes de toutes formes, tumulus, monuments funéraires ou autres, pouvait seule donner quelques renseignements

à leur égard. Les recherches qui viennent d'être exécutées, bien que renfermées forcément par les exigences budgétaires dans des limites étroites, paraissent avoir déjà fourni des résultats remarquables et qui permettent même, dès à présent, de formuler une opinion précise sur les points principaux des investigations. L'archéologie et l'ethnographie algériennes pourront enregistrer des faits curieux et tout-à-fait nouveaux.

Les voyageurs, partis de Teniet el-Had, se sont d'abord rendus sur les flancs du Kef Iroud, le point culminant de tout ce pays, puis à Aïn Toukria, petit établissement français autour duquel se développe un terrain qui a offert à l'étude un vaste champ d'exploration. De là, passant par le Nahr Ouassel, ils vinrent s'installer près de ce sommet à forme étrange appelé par les Arabes Goléa du nord, et où ils restèrent dix jours entièrement employés à l'ouverture de nombreux tumulus et au lever des plans d'enceintes curieuses. Les environs de la résidence du kaïd Kouïder, dans les Oulad Aïad, fournirent en une seule journée une moisson relativement abondante d'objets intéressants, et le 5 mai la mission rentrait à Teniet el-Had pour revenir à Alger.

Nous ajouterons que quelques-uns de ces vestiges antiques avaient été signalés très-sommairement par M. Vayssettes dans l'article intitulé : *de Boghar à Tlemcen en suivant la ligne des postes* et que la *Revue africaine* a inséré en janvier 1862. (Tome VI, page 22).

Dans sa séance générale du 28 avril dernier et sur le rapport de M. Henri Duveyrier, la Société de géographie a décerné une médaille d'or à M. Joseph Halévy pour son voyage au Nedjran (Arabie). 1869-1870.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Distribution des médailles et récompenses.

L'assemblée générale des délégués des Sociétés savantes s'est

réunie le 18 avril, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Simon, Ministre de l'Instruction publique.

Autour du Ministre avaient pris place sur l'estrade : MM. Le Verrier, le marquis de la Grange, Milne Edwards, Léon Renier, présidents et vice-présidents des sections ; MM. Hippeau, Blanchard et Chabouillet, secrétaires ; Nisard, Hauréau, Manuel, chef du secrétariat du ministère ; Balard, Théry, inspecteur général honoraire.

Une réunion nombreuse et choisie occupait l'amphithéâtre et les tribunes. Des rapports ont d'abord été lus sur les travaux des Sociétés savantes à qui ont été décernées des médailles et des récompenses, par MM. Hipeau, au nom de la section d'histoire et de philologie ; Chabouillet, pour la section d'archéologie ; Blanchard, pour la section des sciences.

M. le Ministre a pris ensuite la parole. Après son discours, la proclamation des prix a été faite par les secrétaires de chacune des sections.

Pour la section d'histoire et de philologie un prix de 1,000 fr. a été décerné à la Société archéologique de Montpellier. 1,000 fr. à la Société archéologique de Touraine. 1,000 fr. à la Société d'histoire de Normandie.

Pour la section d'archéologie : Société archéologique de Lorraine, à Nancy, 1,000 fr. Société d'émulation du Doubs, Besançon, 1,000 fr. Société éduenne, à Autun, 1,000 fr.

Pour la section des sciences, trois médailles d'or à MM. :

Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes. — Travaux de botanique. — *Etude des lemnacées.*

Leymerie, professeur à la faculté des sciences de Toulouse. — Travaux de géologie. — *Etude des Pyrénées.*

Pomel, membre de la Société algérienne de climatologie. — Travaux de géologie. — *Etude du Sahara.*

Des médailles d'argent à MM. :

Valson, professeur au lycée de Grenoble. — Travaux de physique.

Grandeau, professeur à la faculté des sciences de Nancy. — Travaux de chimie agricole.

Bleichen, médecin-major à l'armée d'Afrique. — Travaux de géologie.

Ritter, professeur à la faculté de médecine de Nancy. — Travaux de géologie.

Guillier, au Mans. — Travaux de géologie.

Verlot, membre de la Société de statistique de l'Isère. — Travaux de botanique. — *Flore du Dauphiné.*

Cauvet, pharmacien-major à l'armée d'Afrique. — Travaux de botanique.

Villot, membre de la Société statistique de l'Isère. — Travaux de géologie. — Développement des dragonneaux.

Gassies, membre de la Société linnéenne de Bordeaux. — Travaux de zoologie. — *Faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie.*

Renard, professeur à la faculté des sciences de Nancy. — Travaux de physique.

Pour tous les articles non signés :
Le Président,
SUDRE.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. Jourdan.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite. Voir les nos 97 et 98.)

Le 25 mars, dans la soirée, le capitaine d'Armandy, de retour de son voyage à Tabarque, rentrait donc dans le port de Bône sur le bateau corailleur qui devait porter ses dépêches à Alger. Il avait laissé sa felouque en arrière parcequ'elle marchait mal et qu'il était impatient de savoir si la *Béarnaise* ou quelqu'autre navire venu d'Alger n'était pas à l'y attendre. Mais aucun bâtiment n'était arrivé pendant son absence. Jusqu'alors, le capitaine d'Armandy avait entretenu à la fois des relations avec Ben Aïssa et avec Ibrahim ; il était convenu qu'une suspension d'armes durerait entr'eux jusqu'au 20 mars ; il avait même obtenu qu'elle serait prolongée jusqu'à son retour de Tabarque, mais, malgré cette convention, les soldats de Ben Aïssa s'étaient déjà répandus autour de la ville et de la Kasba, et les communications avec Ibrahim devenaient tellement dangereuses, qu'il était désormais impossible de lui faire parvenir de nouveaux secours.

Le 26 mars, la *Béarnaise*, sur laquelle se trouvait de passage le capitaine Yousouf, mouillait enfin à Bône, presque en même temps qu'un autre petit navire de guerre venu d'Alger. D'Armandy, prévoyant avec raison qu'il lui serait impossible d'obtenir de Ben Aïssa la prolongation de l'armistice, pria le capitaine Fréart d'attendre quelques jours avant de continuer sa route sur

Alger, assuré qu'en cas d'événement, la présence d'un bâtiment de l'Etat lui serait indispensable s'il voulait en profiter. Le capitaine Fréart accéda volontiers à sa demande.

Dans l'après-midi, d'Armandy alla voir Ben Aïssa, qui, intrigué par l'arrivée, le même jour, de deux navires de guerre, l'attendait avec impatience et peut-être même un peu d'inquiétude :

« Je le rassurai, écrivait d'Armandy, en lui promettant de ne « rien tenter de contraire aux intérêts de son maître, avant « d'avoir reçu la réponse aux dépêches que j'avais adressées par « le bateau corailleur, si, de son côté, il voulait me donner sa « parole que pendant le même temps il n'entreprendrait rien « contre Ibrahim bey. Ben Aïssa me refusa, disant qu'il avait « perdu à ma considération plus de vingt jours devant la Kasba, « dont il aurait pu s'emparer dès le lendemain de la prise de « Bône ; qu'Ahmed bey lui reprochait son inaction, et qu'en « conséquence il comptait commencer les hostilités le même « soir, ou au plus tard le lendemain matin, si dans le courant « de la nuit je ne pouvais décider Ibrahim à se retirer à mon « bord, et ses soldats dans ma maison de ville, où il me promet- « tait de les respecter comme sous la protection du pavillon « français.

« Je répondis à Ben Aïssa que je ne pouvais plus ajouter « beaucoup de foi à ses assurances, depuis qu'il avait manqué à « ce qu'il m'avait promis relativement aux habitants de Bône (1) ; « que l'enlèvement d'un nommé Si Hassan, mon protégé, me « faisait craindre que si les soldats d'Ibrahim, une fois hors de « la Kasba et sous ma seule protection, il pourrait leur en mé- « sarriver à ma honte éternelle. Ben Aïssa crut me tranquilliser « en me remettant ses promesses par écrit, mais elles ne me ras- « suraient pas plus que ses paroles.

« D'ailleurs, lui dis-je, j'ai été envoyé auprès d'Ibrahim bey « par le Général en chef ; mon devoir, depuis la prise de Bône, « était peut-être de rester près de lui, si je ne l'ai pas fait, c'est

(1) Plusieurs familles connues par leur dévouement à notre cause, avaient été arrêtées et rançonnées.

« que j'avais cru que vous désiriez sincèrement la paix, mais « votre refus aujourd'hui me fait douter de vos sentiments ; « d'ailleurs je n'ai ni le droit ni le pouvoir d'ordonner au Bey « d'évacuer sa forteresse, je ne puis que lui offrir un refuge à « mon bord, où il m'est impossible de prendre ses soldats. Je « crois, d'après ce qu'il m'a écrit, que je n'obtiendrai pas ce que « vous désirez de lui, et je vous préviens que si, dans ce cas, « vous commencez les hostilités, je serai obligé de m'éloigner du « port de Bône, pour ne pas y être témoin de la mort d'un « homme près duquel j'ai été envoyé en mission amicale.

« Faites ce que vous voudrez, me répondit Ben Aïssa, mais il « me faut la Kasba dans deux jours *par la force, si vous ne me la* « *faites remettre demain par capitulation.* »

D'Armandy voyait bien l'impossibilité de prolonger davantage la situation. Ibrahim bey réduit à la dernière extrémité, n'ayant plus avec lui que *cent vingt hommes* entièrement découragés et dont plusieurs étaient disposés à se rendre à son ennemi, ne pouvait résister à l'attaque que Ben Aïssa était résolu de faire avec les 2,400 Arabes qu'il commandait et les trois canons qu'il avait pointés sur la porte de la Kasba.

Il était cependant de la plus grande importance d'empêcher le fort de tomber au pouvoir du Bey de Constantine, qui, par l'occupation de cette citadelle, contenant 42 bouches à feu et dominant la ville, la campagne, les batteries de la côte et la rade, fut devenu entièrement maître du pays. Plus tard, il eût fallu racheter par beaucoup de sang la possession de cette position militaire, envoyer une forte expédition, faire de nombreux armements et dépenser plusieurs millions. L'honneur du pavillon français ne commandait-il pas aussi de déployer tous ses efforts pour sauver la garnison musulmane et pour montrer d'une manière ostensible aux indigènes qhe les Français n'abandonnaient pas dans leur malheur leurs alliés, même douteux?

Le capitaine d'Armandy, pénétré de toutes ces réflexions, se fait aussitôt conduire à bord de la *Béarnaise :* « Si vous pouviez, « dit-il au capitaine Fréart, me donner 30 ou 40 de vos braves « marins, j'irais m'enfermer avec eux dans la Kasba, je relèverais « le moral de la garnison musulmane, et nous conserverions

« cette place à la France. Nous arborerons le drapeau national, « et je jure de faire sauter la citadelle plutôt que de la rendre à « Ben Aïssa ! »

La prudence, le sang-froid intrépide et l'habileté dont d'Armandy avait fait preuve dans les positions critiques où il s'était déjà trouvé, inspiraient la plus grande confiance à M. Fréart, commandant de la *Béarnaise*. Celui-ci rassemble aussitôt ses marins, et leur annonce l'entreprise à laquelle chacun d'eux doit concourir. Cette nouvelle est accueillie avec enthousiasme ; tous, officiers et matelots, demandent à aller dans la citadelle. Le capitaine Yousouf, simple passager, et qui, par sa position et sa qualité d'étranger, ne pouvait avoir aucun commandement dans cette circonstance, obtint de d'Armandy et de Fréart à servir comme simple volontaire.

Mais le plan projeté ne pouvait être exécuté sans le consentement des Turcs. Dans la soirée, d'Armandy et Yousouf montent alors ensemble à la Kasba pour s'assurer d'abord des bonnes intentions d'Ibrahim, qu'ils trouvent terrifié de sa position ; ses soldats, exténués de fatigues et de privations, savent que Ben Aïssa ne leur fera aucune grâce s'il vient à se rendre maître du fort. Les deux officiers informent Ibrahim de ce qu'ils ont résolu pour le tirer des mains de ses ennemis, lui proposant de se rendre à bord de la goëlette, où il sera en sûreté, et de les laisser défendre la Kasba avec quelques Français et ses Turcs, qu'ils lui promettent de regarder comme des frères, et de faire récompenser s'ils sont fidèles. Cette proposition ne parut pas du goût d'Ibrahim, qui, ayant à se reprocher la mort d'Houder, craignait de se mettre à la discrétion des Français. Quelques Turcs approuvaient la proposition, tandis que d'autres étaient de l'avis de leur chef, qui ne voulait se retirer que lorsqu'il pourrait emmener avec lui tous ceux qui avaient partagé sa mauvaise fortune. Le conflit de ces deux opinions différentes manqua d'exciter une révolte ; chacun criait de son côté, c'était à ne pas s'entendre, et, ainsi qu'il arrive toujours dans les moments d'anarchie, lorsque chacun peut donner son avis et que personne ne commande, il n'y eût rien de décidé pendant les deux ou trois heures que dura la conférence. Le tumulte était tel, que

les deux officiers coururent même le risque, plusieurs fois, de perdre la vie. On parut un instant décidé à les retenir prisonniers. D'Armandy parvint heureusement, par son sang-froid et avec beaucoup de peine, à apaiser la sédition. Après tant de dangers, il sortit de la citadelle avec son compagnon, ayant la promesse d'Ibrahim de lui faire connaître ses dernières résolutions.

Jusqu'ici, nous avons puisé nos renseignements sur ce dramatique épisode dans les documents officiels de l'époque ; il n'est pas sans intérêt de mentionner maintenant certains détails curieux, racontés par les indigènes, que j'ai recueillis de la bouche même de quelques-uns des Turcs survivants de la Kasba de Bône, et surtout d'Ismaïl, fils d'Ibrahim bey, mort depuis lieutenant au 3me régiment de spahis, à Constantine.

Quelque temps avant l'arrivée de d'Armandy à Bône, Ibrahim était déjà dans une grande perplexité. La disette avait épuisé ou rendu malades plusieurs de ses soldats, le mécontentement commençait à gagner les autres. Plusieurs d'entr'eux avaient laissé leurs familles sans ressources dans la ville, et il était à craindre que pour mettre un terme à leur triste situation, ils n'en vinssent à trahir leur chef en livrant la Kasba à ses ennemis.

Ibrahim avait écrit à son fils Ismaïl, alors à Médéa, le pressant de recruter tous les Turcs qu'il trouverait à Alger ou à Oran, et de les lui amener au plus vite, pour l'aider à maintenir sa position à Bône. Aucune réponse ne lui parvenait, il perdait donc tout espoir de ce côté, et il n'avait pas mieux réussi dans ses tentatives auprès des Tunisiens. N'osant guère compter sur l'appui des Français, qu'il avait indignement trahis une première fois, Ibrahim s'entendit avec quelques hommes influents de la montagne de l'Edough, pour lui faciliter les moyens de s'enfuir parmi eux, sans courir les risques de tomber entre les mains des agents de son ennemi Ahmed bey. Comme la lune brillait de tout son éclat à ce moment, et que les assiégeants auraient pu l'apercevoir et le poursuivre, la fuite fut fixée à quelque temps de là, afin de profiter d'une nuit obscure. Plusieurs jours le séparaient encore de l'époque choisie pour l'évasion, et, pendant cet intervalle, ses compagnons, à bout de patience, auraient pu faire défection. Afin de prévenir ce danger qui le menaçait,

Ibrahim résolut de ranimer derechef leur courage, en laissant entrevoir un avenir plus heureux. Le drapeau religieux du marabout Sidi bou Sebat, qui, on le sait, a son tombeau à la Kasba, est décroché, et Ibrahim, tenant d'une main cet étendard vénéré des Bônois, et de l'autre un exemplaire du Koran, s'avance majestueusement au milieu de ses soldats rassemblés :

« Nous avons souffert ensemble bien des privations, leur dit-
« il, notre persévérance et notre union nous ont rendus forts
« contre nos ennemis ; le temps est proche où chacun recevra la
« juste récompense de son courage. J'attends des secours que le
« Bey de Tunis m'a promis ; mon fils Ismaïl ne tardera pas à
« m'amener aussi ceux que je lui ai demandés. Jurez-moi sur le
« livre sacré et par l'étendard du marabout patron de Bône, que
« vous resterez attachés à ma cause pendant quinze jours encore.
« Au bout de ce délai, si rien ne nous vient en aide, chacun de
« vous, dégagé de son serment, sera libre de prendre le parti
« qui lui conviendra. »

Tous les assiégés, passant l'un après l'autre devant Ibrahim, posaient la main sur les reliques vénérées et prêtaient le serment de fidélité. Une trentaine de Turcs, de ceux qui avaient échappé à la vengeance d'Ahmed bey, contre lequel ils avaient pris les armes lors de la sédition de Constantine, déclarèrent même qu'ils feraient sauter la Kasba plutôt que de tomber vivants aux mains de leur implacable ennemi. C'était tout ce que désirait Ibrahim pour atteindre sans catastrophe l'époque de sa fuite projetée.

Durant cette période, le capitaine d'Armandy arriva et mit quelques secours à la disposition des défenseurs de la citadelle, ce qui leur permit de prolonger encore la résistance.

Après la scène rapportée plus haut, dans laquelle les assiégés refusèrent de livrer la forteresse à d'Armandy, Ibrahim bey, à bout d'expédients, finit par prendre la fuite dans la nuit du 27 mars. Ses affidés le conduisirent secrètement dans les montagnes de l'Edough, chez le marabout Bou Maïza, où il eût le bonheur d'arriver sans être découvert par Ben Aïssa. Nous verrons plus tard ce qu'il entreprit encore pour refaire sa fortune.

La garnison de la citadelle ne tarda pas à s'apercevoir de

l'évasion de son chef. Les soldats bônois, plus fanatiques, étaient d'avis de traiter immédiatement de leur capitulation avec Ben Aïssa, au lieu d'accepter les offres des chrétiens ; mais les Turcs s'opposaient énergiquement à cette détermination, et, pendant qu'on discutait encore sur le parti à prendre, ils envoyaient un des leurs à bord de la *Béarnaise*, prévenir d'Armandy de ce qui se passait. Aussitôt celui-ci débarque, suivi de Yousouf, et ils montent ensemble à la Kasba. Yousouf s'y fait hisser à l'aide d'une corde, et il harangue de nouveau la garnison : « Décidez-« vous, leur dit-il, vous n'avez plus de temps à perdre. Voulez-« vous ouvrir vos portes à Ben Aïssa, sur qui vous n'avez aucune « confiance, ou aimez-vous mieux avoir affaire aux Français, « vos seuls amis et qui vous protégeront. »

L'énergie de Yousouf, sa mâle éloquence, persuadent les plus timorés. Avec des gens aussi versatiles, il fallait brusquer le dénouement ; Yousouf ne le savait que trop, et, s'approchant immédiatement d'une embrasure donnant sur le port, il y dépose une poignée de poudre qu'il fait flamber. C'était le signal convenu entre lui et d'Armandy pour annoncer la réussite de sa démarche.

Nous avons quelque peu anticipé sur les événements en rapportant la version indigène, mais nous revenons immédiatement à notre premier récit.

Les capitaines d'Armandy et Yousouf, après leur dangereuse entrevue avec Ibrahim, dans la soirée du 26 mars, retournaient à bord, encore incertains si l'expédition qu'ils avaient projetée pourrait s'accomplir A minuit, un Turc arrive à la nage à bord de la felouque, prévenir qu'Ibrahim les avait abandonnés, s'enfuyant de la kasba avec quatre de ses soldats les plus fidèles et que le restant de la garnison, désormais sans chef, ne demandait pas mieux que de remettre la Kasba entre les mains des Français.

Une résolution qui suivait de si près l'opposition que les Turcs avaient montrée quelques heures auparavant, parut suspecte à d'Armandy. Dans la crainte d'un piège, il crut d'abord devoir remettre au lendemain à considérer ce qu'il y aurait de mieux à faire. Mais, vers 4 heures du matin, un nouvel émissaire vint

encore à la nage pour presser sa décision. Ce dernier assurait que la zizanie la plus complète régnait parmi la garnison et que si les Français tardaient à monter à la Kasba elle allait être abandonnée par ceux qui n'attendaient aucune grâce de Ben Aïssa et livrée à ce chef par les autres qui pouvaient ainsi espérer d'en être mieux traités.

Il n'y avait plus une minute à perdre, d'Armandy alla sur le champ à bord de la *Béarnaise*, faire part au capitaine Fréart de cette circonstance favorable. Le jour commençait à poindre, il fallait se presser.

La *Béarnaise* armée de six caronnades de 12, n'avait que 67 hommes d'équipage, officiers compris. Les marins désignés pour le débarquement se montraient remplis d'empressement et d'ardeur ; *vingt-six* d'entre eux étaient désignés pour marcher.

Afin de protéger le débarquement, le capitaine Fréart appareilla et embossa sa goëlette dans le nord du Rocher du Lion, à petite distance de la côte, de manière à battre la plage et à n'être pas vu des soldats de Ben Aïssa, en partie logés dans la ville.

Pendant que ces dispositions étaient prises à bord, les capitaines d'Armandy et Yousouf, ainsi que les trois artilleurs montaient à la Kasba, afin de s'assurer de la vérité des rapports. Tout était exact, mais les Turcs demandaient des vivres, il ne leur en restait plus que pour un jour. Yousouf et un maréchal-des-logis d'artillerie se firent hisser dans le fort au moyen d'une corde ; la prudence ne permettait pas qu'on entrât par la porte qui était en vue de la ville et devant laquelle se trouvait un poste de Ben Aïssa. C'est probablement à ce moment là que Yousouf fit le signal convenu, comme le racontent les Turcs, pour annoncer à ses compagnons qu'il fallait avancer.

D'Armandy retourna vers la plage où attendait la chaloupe portant les vingt-six marins de débarquement, dont douze seulement étaient armés de fusils et les autres de pistolets et de sabres, sous les ordres de M. du Couédic, lieutenant de frégate et de Cornuliez-Lucinière, élève de 1re classe. D'Armandy leur fit prendre terre et les dirigea en silence et par des chemins détournés jnsqu'à la Kasba.

Du haut des mâts de la *Béarnaise* les vigies apercevaient des groupes de cavaliers arabes dispersés du côté de la baie des Caroubiers, lesquels ayant vu le détachement de débarquement, gravissant les pentes de la colline d'El-Merassi, coururent pour leur couper le chemin ; mais soit qu'ils eussent peur du canon de la citadelle, soit tout autre motif, ils arrêtèrent tout à coup leur galop comme s'ils étaient en reconnaissance et donnèrent ainsi le temps aux marins d'arriver au pied de la Kasba, dans laquelle ils grimpèrent l'un après l'autre au moyen d'une corde et sans le moindre accident Le capitaine d'Armandy y monta le dernier.

Aussitôt entrés, les marins occupaient les principaux postes et par leur présence forçaient à la soumission la fraction de la garnison turque, encore irrésolue et l'obligeaient à reconnaître et à défendre le drapeau français qui fut planté sur les murailles de la citadelle et appuyé d'un coup de canon. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes dévoués, par un acte d'une hardiesse extrême, nous assura la possession de ce port important.

Le maréchal Soult, citant ce trait inouï d'audace, avait raison de dire à la Chambre des députés que c'était le plus beau fait d'armes du siècle.

A la vue du drapeau tricolore, une grande confusion se répandit parmi les Constantinois qui couraient çà et là. Un moment après un cavalier se présenta en parlementaire. Le capitaine d'Armandy lui remit pour Ben Aïssa une lettre dans laquelle il lui déclarait que ses efforts pour prolonger l'armistice ayant échoué près de lui, il avait dû prendre le seul parti qui lui restât pour exécuter les ordres de son général. Ben Aïssa lui répondit dans la journée qu'on l'avait trompé ; il ajoutait de vaines menaces. Là se terminèrent les relations et tout fut disposé pour la défense. Un instant s'opéra un mouvement parmi les gens de Ben Aïssa qui se rallièrent et parurent vouloir entourer la citadelle, mais quelques coups de canon bien dirigés les tinrent en respect et les empêchèrent d'avancer. Français et Turcs travaillèrent ensuite à l'envi à ravitailler la forteresse, la felouque fut entièrement déchargée et le soir il y avait pour plus de quinze jours de vivres dans la Kasba. La porte d'entrée avait été murée, tant pour prévenir la fuite des Turcs que pour empêcher l'en-

nemi de s'introduire par là. L'artillerie était visitée, approvisionnée et pointée avec soin. On passa la nuit sous les armes.

Informé que des Arabes se dirigeaient un à un vers une batterie de la plage, cachée par les broussailles, dont le canon battait la goëlette, le capitaine Fréart y avait envoyé de suite cinq hommes pour la visiter et mettre les pièces hors d'état de nuire, opération qui fut faite avec célérité, sous les yeux d'une vingtaine d'Arabes qui cherchaient à s'y embusquer et qui s'arrêtèrent à la vue de nos marins.

Sûr de n'avoir rien à redouter de cette batterie qui contenait 18 bouches à feu, ni d'une autre plus petite qui fut également visitée et enclouée, le commandant de la *Béarnaise* se rapprocha de la côte de manière à assurer ses communications avec la Kasba et à croiser les feux de son artillerie avec ceux de la citadelle.

Ben Aïssa après avoir cherché inutilement à nouer des relations avec la Kasba et à reconnaître nos forces, renonça dès lors à s'emparer de cette place que ses troupes assiégeaient depuis huit mois. Il leva son camp et pendant la nuit il évacua entièrement la ville. C'est qu'il se méfiait des habitants de Bône et ne voulant pas les avoir à dos, il leur donna l'ordre de quitter leurs maisons dans un délai de trois heures et qu'après ce temps tous ceux qui seraient retrouvés en ville auraient la tête tranchée. Il livra ensuite les maisons au pillage et massacra quelques gens soupçonnés d'avoir été de connivence avec la garnison de la Kasba. Ne voulant laisser que des ruines aux Français, il fit mettre le feu à diverses parties de la ville, opération qui ne réussit que trop, car plusieurs quartiers furent complètement brûlés, ainsi que le fondouk ou caravansérail, situé en dehors de l'enceinte.

Le 28, on vit sortir par petits groupes les troupes de Constantine chargées de butin ; l'arrière-garde abandonna ces ruines encore brûlantes et le lendemain à l'aide de lunettes on distinguait cette horde de 2 à 3,000 hommes s'éloigner en traînant à sa suite la malheureuse population de Bône ; ils renonçaient définitivement à l'espoir de s'emparer d'un fort qu'ils assiégeaient depuis si longtemps et qu'une poignée de Français venait de leur enlever par surprise.

Le capitaine d'Armandy assistait du haut de la citadelle à cette scène de désolation et se désespérait de ne pouvoir la faire cesser. Le départ de Ben Aïssa, emmenant les Bônois en esclavage, laissait la ville dans une solitude affreuse.

Le 28, à deux heures du matin, le commandant Fréart avait expédié à Alger la felouque avec des dépêches, ainsi que la famille d'Ibrahim restée à bord avec quelques passagers.

Dans la soirée du 29, des Arabes de la tribu des Beni Otman et des cavaliers de celle des Sanhadja s'approchèrent de la Kasba, en protestant de leurs dispositions amicales envers la France et dirent que toute leur tribu venait au secours d'Ibrahim qu'ils croyaient encore dans la forteresse. Pendant qu'on était en pourparlers avec eux, un germe de rebellion se manifesta parmi les soldats de la garnison musulmane, quatre fois plus nombreuse que le détachement de marins. L'arrivée de ces alliés leur faisait regretter déjà d'avoir livré la Kasba. Yousouf qui en fut informé le premier réprima aussitôt le mouvement ; trois rebelles jugés et exécutés sur le champ payèrent de leur vie cette tentative hostile, trois autres désarmés furent immédiatement mis aux fers à bord de la *Béarnaise*. Justice à la turque, nécessitée par des circonstances impérieuses et pour le salut de tous. Yousouf crut devoir faire lui-même deux de ces exécutions en brûlant la cervelle aux mutins; mais ce fait doit être dépouillé des circonstances fabuleuses dont il a plu à certaines personnes de les entourer. Cet exemple frappant et un renfort de dix autres matelots qui arrivèrent au moment même de l'exécution firent rentrer tout le monde dans le devoir.

Bientôt quelques-uns des malheureux habitants emmenés prisonniers par Ben Aïssa, étant parvenus à s'enfuir, retournèrent à Bône pour y demander asile. Ce fut le signal d'une brusque irruption des Arabes et Kabyles des environs qui tombèrent comme une nuée de corbeaux sur ce cadavre de ville pour en enlever tout ce que les Constantinois et l'incendie avaient pu y laisser. Ces pillards d'abord au nombre de huit ou dix, se présentèrent sous le prétexte de vendre des bestiaux et demandèrent pour eux et leurs compagnons la permission d'entrer dans Bône. Le capitaine d'Armandy jugeant bien quelles étaient leurs inten-

tions, leur refusa net cette permission. Ils répondirent alors insolemment qu'ils y pénétreraient malgré lui. En effet, après un grand détour, on les vit s'avancer en nombre considérable vers la ville. On leur tendit un piège qui réussit parfaitement ; Yousouf à la tête d'une trentaine de Turcs sortit de la Kasba et alla s'embusquer à la seule porte de l'enceinte qui était restée ouverte. A un signal convenu, quelques bombes furent lancées dans la ville d'où les Arabes qui la saccagaient sortirent aussitôt, mais ils se trouvèrent en présence de nos gens. Une attaque combinée de 32 Turcs et de 6 marins qui les chargèrent vigoureusement sur plusieurs points, tandis qu'une chaloupe longeait la côte et manœuvrait pour entrer dans le port et leur couper la retraite sur la plage, les mit dans une déroute complète. Plusieurs d'entre eux se noyèrent dans le port en voulant se sauver à la nage, sept autres, dont un chef, furent tués ; ils perdirent en outre quelques chevaux et tout le butin qu'ils avaient fait.

Voyant à quels hommes ils avaient affaire, ils vinrent le lendemain en suppliant demander la paix et la permission d'enterrer leurs morts ; tout leur fut accordé, avec menace de les châtier, s'ils désobéissaient encore.

Le 31, le capitaine Yousouf ayant fait connaître le désir que les musulmans lui avaient manifesté d'aller dans la ville où plusieurs avaient des propriétés, proposa de s'y installer avec eux. D'Armandy et Fréart n'acceptèrent ce projet qui exposait sa vie au caprice d'une soldatesque indisciplinée qu'après l'avoir engagé à revenir au besoin dans la Kasba avec le petit nombre de Turcs sur lesquels il pouvait compter. En conséquence, Yousouf prit le commandement des musulmans qui firent leur entrée dans la ville, avec le drapeau français en tête, porté par un des matelots qui le planta sur les murailles. Avant de sortir de la Kasba, il fut convenu que pour s'attacher plus fortement les Turcs sous ses ordres, Yousouf leur promettait au nom du général en chef, une solde journalière d'un boudjou (1 fr. 80) par homme, leur vie durant (1).

La ville de Bône qui avait été saccagée et livrée au pillage,

(1) Cette promesse a été tenue par le gouvernement.

présentait à ce moment un aspect déchirant; les maisons en ruines étaient encore fumantes et inhabitées; dans les rues désertes et encombrées de débris, on ne rencontrait que des chiens et des chats maigres, affamés et errants. On trouva également accroupi dans un trou un vieillard infirme, réputé marabout, que les pillards de Ben Aïssa eux-mêmes avaient respecté. Des eaux croupissantes dans des cloaques infects, des cadavres humains à demi enterrés, des animaux morts de famine, exhalaient des odeurs pestilentielles. Les pièces de canon des remparts toutes enclouées, complétaient ce tableau de désolation. On s'occupa aussitôt d'éteindre le feu et de murer les portes de la ville, dont les charpentes avaient été brûlées. Dix à douze milliers de poudre furent trouvés dans la Kasba. Nous étions en outre en possession de 150 bouches à feu, placées tant dans la citadelle que dans les forts et sur les remparts de la ville et de 8 à 10,000 projectiles de divers calibres.

La séparation d'alliés aussi exigeants que ces Turcs, dont les mœurs différaient tant de celles des matelots était devenue bien nécessaire. Seule dans la Kasba, notre garnison réduite à *quarante-deux* Français, n'ayant plus à craindre ni trahison, ni révolte, put commencer à prendre le repos dont elle avait besoin et à partir de ce moment les inquiétudes des capitaines d'Armandy et Fréart furent considérablement diminuées.

Ce même jour, quelques hommes de la tribu des Beni Otman apportèrent des vivres frais à la garnison qui n'avait pas mangé de viande depuis un mois.

Le surlendemain, un petit bâtiment dont la manœuvre parut suspecte, mouilla dans la baie des Caroubiers et y débarqua deux Arabes qui furent arrêtés par un détachement envoyé à leur rencontre de la Kasba. Ils déclarèrent que Ismaïl, fils d'Ibrahim bey, était avec eux. Ce jeune homme, âgé de 23 ans environ, à qui le général en chef avait fait proposer de passer à Bône sur un bâtiment de l'Etat, l'avait refusé. Il s'était ensuite embarqué clandestinement à Dellys, avec une vingtaine de Turcs, sur une petite barque à laquelle il avait fait prendre le pavillon français, espérant aller au secours de son père qu'il croyait retrouver maître de la Kasba. Trompé dans son attente et sans aucune res-

source, il ne put satisfaire à ses engagements ; d'Armandy vint à son secours et paya au raïs de la barque ses frais de passage et de nourriture. Les 20 Turcs furent envoyés à Yousouf qui les demanda pour les incorporer dans sa troupe. Quant à Ismaïl, on le garda provisoirement à la Kasba, en attendant une occasion pour le renvoyer à Alger comme ôtage de la conduite d'Ibrahim bey, son père. Sa belle mère et ses autres parents y avaient déjà été dirigés à bord de la felouque.

Le 8 avril, au soir, le brick la *Surprise* vint mouiller près de la *Béarnaise*, ayant à bord 100 hommes du 4e régiment d'infanterie, qui entrèrent le lendemain dans la Kasba. Cette arrivée attendue si impatiemment, répandit la joie parmi la poignée de défenseurs de Bône. Quelques jours après d'autres renforts arrivèrent encore, et le 13, le détachement de marins qui gardait toujours la citadelle qu'ils avaient si glorieusement conquise, rentra à son bord.

Le 15 avril, on comptait à Bône 45 jours de vivres pour 650 soldats débarqués par divers bâtiments de guerre qui se succédaient journellement. Avec de pareilles ressources ancune attaque n'était à redouter pour le moment de la part des Arabes et l'on put s'occuper des travaux necessaires à la défense de la ville et à sa salubrité.

D'Armandy fit établir des communications faciles et directes entre les points principaux de la ville ; afin de laisser passer l'artillerie et les prolonges. Une large rue depuis la porte de Constantine jusqu'à celles de la Marine et de la Kasba était percée à travers des maisons brûlées pour la plupart sur cet alignement ; les propriétaires de celles que les flammes avaient respectées étaient encore absents, on n'était donc arrêté par aucune réclamation. Tous ces murs menaçant ruine étaient jetés à bas pour niveler le sol, boucher les cloaques, enterrer les matières organiques corrompues et en putréfaction qui les couvraient. Le chemin très rude menant de la ville à la Kasba était également adouci. Avec une aussi faible garnison et en présence de tribus ennemies se tenant à portée de fusil de la place, nos soldats doués de ce dévouement tout français, ne se faisaient pas prier pour exécuter par corvées ces importants et indispensables travaux,

inaugurant ainsi l'œuvre considérable qu'ils ont accomplie depuis dans la province de Constantine.

Quelques-uns des malheureux habitants de Bône, échappés aux mains de Ben Aïssa, venaient de rentrer dans leurs pénates; beaucoup de gens de l'extérieur firent aussi des offres de service et de soumission et accoururent tous les jours approvisionner le marché qui se tenait en dehors des portes de la ville, sous la surveillance des Turcs et de quelques Bônois respectables désignés pour maintenir le bon ordre.

En faisant observer la discipline la plus sévère à sa troupe, en défendant d'insulter ou de blesser les préjugés des habitants, D'Armandy parvint en peu de temps à rallier les esprits.

Sur l'avis qui leur fut donné par M. Raimbert, les patrons de bateaux corailleurs transportèrent dans la ville de Bône les magasins et tout le matériel qu'ils avaient à Tabarque pour l'exploitation de leur industrie. Ainsi la France n'avait plus à payer au bey de Tunis la forte somme dont elle était grévée tous les ans pour un établissement à Tabarque et dont la dépense s'élevait à près d'un million.

L'abondance commençait à régner à Bône; on put y avoir un parc à bestiaux pour les besoins de la petite garnison, mais bientôt une partie de ce troupeau fut enlevée par les Khareza, qui des premiers s'étaient présentés pour nouer des relations. Le 7 mai une douzaine de cavaliers arabes s'avançaient dans la plaine, ce n'était pas la première fois que cela arrivait, les sentinelles, quoique se tenant sur leurs gardes, étaient sans méfiance et les laissèrent s'approcher croyant qu'ils venaient comme d'habitude au marché; mais tout à coup, s'élançant au galop, ces cavaliers tombèrent sur un troupeau de bœufs qui paissait à proximité et l'enlevèrent.

Dès le même soir, le capitaine Yousouf, toujours prêt pour les entreprises hardies, sortit de la ville à la tête de ses Turcs et de quelques Bônois nouvellement rentrés auxquels on donna des fusils. Marchant dans le plus profond silence et par un long détour, la petite troupe de partisans arriva près du campement des Khareza et les attaqua sans leur donner le temps de revenir de

leur surprise et de prendre les armes. On tira vengeance des Khareza qui nous avaient indignement trompés, en leur enlevant 300 bœufs et 20 chevaux ou mulets. Peu de jours après des émissaires se présentaient à Bône au nom de plusieurs tribus qui demandaient à traiter de la soumission. Leurs notables, disaient-ils, las de cet état d'hostilité nuisible aux intérêts de tous, mais n'osant pas entrer en ville, s'étaient rassemblés depuis le matin à environ une demi-lieue dans la plaine et faisaient prier le capitaine D'Armandy d'aller les y rejoindre pour conférer avec eux. D'Armandy ne pouvant quitter imprudemment le poste de la Kasba qui lui était confié, envoya à sa place Yousouf avec ses instructions. Arrivé près du rendez-vous, Yousouf se trouva tout à coup en présence d'une troupe de cavaliers armés bien plus considérable que ce qui avait été annoncé par les émissaires ; il s'arrête et par précaution, dispose en bataille le détachement de Turcs qui lui sert d'escorte. Les envoyés des tribus le pressent d'avancer davantage, mais il refuse de le faire et envoie le kaïd Amar, un de ses plus fidèles Turcs, pour sonder le terrain et porter la parole de paix que l'on était convenu de donner aux Arabes. A peine le malheureux janissaire est-il arrivé au milieu d'eux qu'il tomba traîtreusement frappé de deux coups de feu et cette masse de monde qui ne comptait pas moins de 500 cavaliers, s'ébranle au galop pour envelopper le petit peloton de Yousouf qui avait heureusement appuyé sa droite contre un marais. Les Turcs les reçoivent à coups de fusil et la balancelle le ***Bédouin***, embossée par le travers de la route de Constantine les appuya à coups de canon. La Kasba, d'où D'Armandy observait avec soin tous les mouvements, tonna aussitôt de son artillerie contre les auteurs de cet infame guet-à-pens préparé évidemment pour massacrer les officiers français. Dans leur fuite précipitée, les cavaliers arabes perdirent quinze des leurs; on ne leur avait pas laissé le temps de se donner la barbare satisfaction de couper la tête à leur victime. Les Turcs étaient comme des lions avides de carnage, ils voulaient venger le sang de leur frère et Yousouf eût beaucoup de peine à les faire rentrer. Les honneurs militaires furent rendus au cadavre du kaïd Amar, et cinq coups de canon tirés par la citadelle en signe de deuil montrèrent aux musul-

mans qu'on savait apprécier et rendre hommage à leurs bons services.

Au moment où les Français avaient pris possession des ruines fumantes de la ville de Bône, Ben Aïssa avait laissé derrière lui un homme actif et entreprenant qui se donna mission de s'opposer à l'extension de notre conquête. C'était Bel Kassem ben Yakoub. Simple fellah en 1825, sur une propriété particulière, Ben Yakoub sut s'attirer l'amitié de l'agha Yahïa, venu dans le pays par ordre du pacha d'Alger, pour y accomplir une mission politique. Il obtint bientôt, par l'intermédaire de ce haut fonctionnaire de la Régence, le titre de kaïd el-Azaïb ou Intendant des fermes de l'Etat, et quarante paires de bœufs pour labourer au compte du beylik la propriété azel de Medjaz-R'assoul.

Après la prise de Bône, Ben Yakoub souleva les Dreïds auxquels il commandait alors, appela les contingents des tribus voisines et entra immédiatement en campagne. C'était lui qui dirigeait les attaques fréquentes que nous aurons souvent à mentionner.

Ben Yakoub ne tarda pas à recevoir le châtiment de son premier acte d'hostilité, car dans la nuit qui le suivit, le capitaine Yousouf se dirigea avec ses Turcs sur un de ses douars, le surprit, lui tua un certain nombre d'hommes et lui prit quatre fois plus de bétail qu'on en avait enlevé à notre parc. Cet acte de vigueur arrêta pour un instant les attaques des Arabes.

Le capitaine D'Armandy avait déjà été avisé confidentiellement que des nouvelles troupes allaient être dirigées de Toulon sur Bône. Le 15 mai 1832, le maréchal de camp Monck d'Uzer, déjà connu de l'armée d'Afrique où il avait commandé une brigade en 1832, débarquait, amenant avec lui un bataillon du 55e de ligne (1). Un autre bataillon arriva dix jours après et bientôt un bataillon de la légion étrangère, une batterie de siége, une batterie de campagne et une batterie de montagne furent également mis à la disposition du général D'Uzer.

(1) Le général Caraman, envoyé d'Alger pour prendre provisoirement le commandement de Bône, était arrivé la veille. Il dut céder le poste au général D'Uzer qui arrivait directement de France avec les troupes de débarquement.

Lorsque ce général prit possession de son commandement, quelques-uns des malheureux habitants que Ben Aïssa avait obligés d'abandonner leurs foyers continuaient à y rentrer. Il les traita avec une bienveillance telle que les autres, également réfugiés dans l'intérieur ou à Tunis, revinrent aussi. Parmi ces derniers s'en trouvaient plusieurs de suspects qui nous avaient été très hostiles précédemment. D'après les ordres du duc de Rovigo, commandant en chef, ils furent arrêtés, conduits à Alger et de là à Marseille où ils restèrent huit mois au fort St-Jean. Le général D'Uzer, jugeant la punition suffisante, les fit relâcher au bout de ce temps, et les laissa libres de revenir dans leurs foyers. Au nombre de ces individus se trouvaient les frères Ben Sidi Cheïk el-Islam, cause première de la catastrophe du malheureux Houder et de la livraison de la ville à Ben Aïssa. Les forces que nous avions à Bône nous mettraient à l'abri d'une nouvelle surprise, mais le retour de ces éternels intrigants qui n'avaient certainement pas perdu l'espoir de nous chasser du pays était une mesure trop prématurée pour ne pas dire trop généreuse. A cette époque, en effet, le bey de Constantine faisait épier plus que jamais chacune de nos actions, et travaillait adroitement à se créer des relations dans Bône parmi ses anciennes créatures.

Ibrahim bey, à la recherche de partisans, avait été vu à la tête d'une soixantaine de cavaliers rôdant non loin de la ville. Quelques Turcs de Yousouf en patrouille lui avaient parlé et deux d'entr'eux, plus fanatiques que leurs compagnons, désertèrent même pour suivre la fortune de leur ancien maître. Enfin, le dernier souverain d'Alger, Hussein dey, alors établi à Livourne et qui n'avait pas perdu l'espoir de reprendre son pachalik, se mettait aussi de la partie afin de nous susciter des embarras en prêchant la guerre contre le chrétien.

D'Armandy avait fait saisir, au moment où l'on venait de les jeter à la mer, des proclamations d'Hussein dey, apportées à Bône par un bateau tunisien qui avait paru suspect ; ce navire portait aussi une certaine quantité d'armes et de la poudre dont on s'empara.

Ces diverses circonstances firent craindre une trahison de la part des Turcs qui servaient sous les ordres de Yousouf, et le gouvernement prescrivit immédiatement de les désarmer et de

les faire transporter en Orient. Le capitaine D'Armandy, toujours aussi généreux que brave, réussit à faire ajourner cette mesure qui lui paraissait injuste, et dans un rapport qu'il écrivait à ce sujet, au Général en chef, quelques jours avant le débarquement du général D'Uzer, il s'exprimait ainsi :

« Bône, 28 avril 1832.

« ... Depuis le jour où nous perdions par une indigne trahison un des meilleurs Turcs qui soient à notre service, nous n'avons plus aperçu un seul groupe d'Arabes qui put nous donner le moindre soupçon ou la moindre inquiétude. Ceux qui viennent à nous sont de paisibles habitants qui nous amènent ce dont nous avons besoin comme bestiaux, beurre, volailles, etc. ; peu chasseurs ordinairement, les Bédouins le sont même devenus, pour nous apporter du gibier qui se vend à grand marché comme tout le reste. Enfin nous sommes plus heureux qu'il nous était permis d'espérer de l'être. Les Turcs en cela nous sont fort utiles, car c'est à eux, en partie du moins, que nous devons le bien être et l'abondance dont nous jouissons. Vous savez en effet que pour couper les communications et entraver tout le commerce d'un pays, il suffit de quelques misérables qui arrêtent et détroussent les habitants paisibles qui désirent le faire. Deux fois déjà nous nous sommes trouvés dans cette position, mais les Turcs, commandés par Yousouf, sont allés surprendre les voleurs, ont coupé quelques têtes et, dès le lendemain, nos marchés ont été approvisionnés comme auparavant. Il y a donc du sang entre les Turcs et les Arabes qui peuvent être nos ennemis, et vous savez que parmi ces barbares le sang demande du sang et que ces haines finissent difficilement. D'un autre côté, ces Turcs, presque tous fixés dans la province de Constantine depuis un grand nombre d'années, quelques-uns y ayant fait une grande fortune, ont été chassés de leurs maisons, séparés de leurs femmes et de leurs enfants, dépouillés de leur fortune, poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, par Ahmed bey contre lequel ils sont exaspérés et contre lequel ils désirent marcher à la tête de l'armée française : car la vengeance est douce surtout aux peuples à demi civilisés. De ce côté là, nous n'avons pas à redouter de

trahison et peut-être devrions-nous les craindre davantage si nous traitions avec le bey de Constantine.

« Quant aux projets d'Husseïn pacha, ils pourraient nécessiter le renvoi de nos auxiliaires si jamais ce souverain, détrôné, remettait le pied sur le sol algérien où il commanda. Cependant si je dois ajouter foi à tout ce que j'entends, à ce que j'ai entendu jadis de la bouche de Ben Aïssa, Husseïn dey a perdu toute son influence et toute sa considération ; s'il était transporté, me dit le général de Constantine, au milieu de notre pays, on ne ferait pas plus attention à lui qu'à tout autre individu ; à moins que comme Turc il fut massacré, car nous sommes bien décidés à ne plus courber nos têtes sous le joug d'une nation dégénérée et que nous ne connaissons que par le mal qu'elle nous a fait. » Voilà ce que me disait Ben Aïssa. Cependant il serait possible à Husseïn, avec beaucoup d'argent, de se former un parti, mais nous en serons toujours instruits avant qu'il puisse devenir redoutable et alors nous serions encore à temps de nous débarrasser de nos Turcs. Jusques là, ne soyons point ingrats envers des gens qui nous ont rendu de bons et de loyaux services, surtout si l'on a toujours le projet d'aller à Constantine. Voilà, mon Général, quelles sont les raisons qui me font retarder l'exécution de la mesureque vous me commandiez.

« Nos soldats sont toujours placés dans la ville et la citadelle. J'ai fait défense expresse de s'éloigner de l'une ou de l'autre, et je tiens la main à ce que personne s'écarte de cette consigne. Ce n'est pas que je croie qu'il y ait rien à craindre, mais la prudence est le premier devoir dans un pays comme celui-ci. Quand nous sommes renfermés dans l'enceinte de nos murailles nous pouvons braver les attaques de tous les Arabes de la Barbarie ; ils ne nous en chasseront pas, ils ne viendront pas même nous attaquer parcequ'ils n'ont point d'artillerie et et d'autres moyens de siége. Ils pourraient pent-être tenter de nous surprendre s'ils avaient des intelligences en ville, mais il y a trop peu d'habitants rentrés pour que la surveillance qu'exerce M. de Brivazac (1), secondé par des hommes sûrs que

(1) M. de Brivazac, nommé Commissaire général de police à Bône.

j'ai mis à sa disposition, ne nous avertisse pas de tout danger qu'il pourrait y avoir ; de ce côté nous sommes donc parfaitement tranquilles, quoique nous veillons comme s'il y avait quelque chose à craindre. Vous pouvez donc être assuré que Bône ne sortira plus de nos mains, il ne s'agit plus que profiter des avantages de l'occupation. Une superbe plaine fermée par des collines peu élevées s'étend à environ deux lieues autour de la ville ; des mamelons disposés à souhait pour la défense permettraient de cultiver tout ce terrain sans craindre les courses des Arabes. Trois mille hommes de troupes suffiraient pour couvrir six à huit mille colons qui trouveraient aisément à vivre pour eux, à faire vivre leurs défenseurs et même à exporter du superflu, sur cette terre fertile qui est inhabitée dans ce moment et qui ne paraît pas avoir jamais été cultivée comme elle mérite de l'être. Dès que les troupes que nous attendons de France seront arrivées, nous pourrons pousser des avant-postes sur les hauteurs qui commandent cette plaine, les Turcs alors rendront de bons services en éclairant les routes comme des sentinelles perdues, et si l'on veut aller à Constantine, placés à l'avant-garde, ils nous guideront par des chemins que leur habitude du pays doit leur faire parfaitement connaître.

« Beaucoup de tribus sont bien disposées en notre faveur ; la conduite d'Ahmed bey ou celle de son général les a presque toutes portées à se rapprocher de nous. Les seuls Sanhadja et Beni Yakoub nous sont encore contraires ; il y a du sang entre nous et la première et le chef de la seconde est très en faveur d'Ahmed, dont tous les troupeaux sont sous intendance, place considérable chez un peuple pasteur. Mais si ces deux tribus nous sont ennemies, les Merdès, les Ouled Akahl, les Beni Ourdjine, Beni Salah, etc., ne demandent que la paix et la tranquillité qu'ils ne peuvent attendre d'un prince aussi avide et ambitieux que paraît l'être le bey de Constantine. Ces tribus, d'où nous tirons des provisions tous les jours, nous assurent qu'elles se réuniront ouvertement à nous dès qu'elles verront dans ce pays une force assez considérable pour ne pas leur faire craindre que nous le quittions une troisième fois, abandonnant nos amis ou les forçant de s'expatrier à notre suite. A tous ces

motifs qui devraient engager à presser l'expédition de Constantine se joint celui de la saison favorable, les céréales vont mûrir bientôt et les récoltes commencer, c'est alors le moment d'attaquer les Arabes qui par la force des armes ou la crainte de perdre le fruit de leurs peines se soumettront et seront forcés de nous donner des garants de leur bonne foi ; d'ailleurs dans cette saison, il devient bien plus aisé de fournir à tous les besoins d'une armée. »

Le général d'Uzer partageant la confiance et la sage politique du capitaine d'Armandy, maintenu à Bône avec le titre de commandant de la Kasba, adopta, dès le principe, à l'égard des indigènes, un système de justice et de douceur admirables. Il groupa de cette manière autour de lui diverses fractions de tribus qui vinrent chercher sous notre égide une protection contre la tyrannie du bey de Constantine.

Comprenant toute l'importance qu'il y avait pour elles d'établir des relations amicales et d'écouler les productions de leur pays sur nos marchés, chacune de ces tribus consentit sans grandes difficultés à nous donner comme gage d'alliance un certain nombre de cavaliers qui placés à la suite des Turcs de Yousouf sous le nom *d'otages* devaient contribuer à assurer la tranquillité des environs et servir au besoin de guides à nos troupes. L'effectif de ces cavaliers ôtages varia naturellement selon les circonstances plus ou moins critiques que notre administration eut à traverser à son début. La mission délicate de les commander fut confiée au capitaine d'Etat-major Félix Delcambe; il était impossible de faire un meilleur choix : cet officier distingué, s'inspirant des idées civilisatrices de son général et de celles de son camarade d'Armandy ne tarda pas, dans cette position, à rendre en effet les plus utiles services et à se faire aimer de nos nouveaux auxiliaires. Aujourd'hui, dans les tribus de la plaine de Bône, quand les vieillards racontent à la génération actuelle l'histoire de leur passé, ils n'oublient jamais de parler de *Si Falis l'homme juste*, nom qu'ils donnaient au capitaine Delcambe. C'est un bel éloge pour l'officier qui, il y aura bientôt un demi siècle, servit le premier de trait-d'union entre eux et les Français. L.-Charles FÉRAUD.

A suivre.

NOTES HISTORIQUES

SUR LES ADAOURA

(Suite et fin. Voir les nos 97 et 98.)

A quelques jours de là, Ahmed bey revint sur ses pas, et s'établit chez Sid Abd-Allah ben el-Mokrani, oncle de Sidi Mohammed ben el-Aïb. Là, tous les moyens furent mis en jeu pour faire naître des soupçons sur les intentions de Mohammed ben Kouïder, qui avait groupé autour de lui tous les cavaliers de la contrée. Les Arib, ou plutôt leurs influents alliés, assurèrent que ce rassemblement n'avait d'autre but que de piller la colonne, dont la marche était lente et pénible, à cause du butin, et qu'ils avaient le désir d'exécuter quelques-uns de ces hardis coups de main qui leur avaient valu une certaine réputation. Le Turc ne tarda pas à se rendre aux perfides insinuations qui lui étaient faites de part et d'autre, et il jura la perte des gens de Tittery.

Pour donner suite à ses desseins, il se porta vers Sidi Aïssa (1). Les contingents à cheval des Ada'oura et de tous leurs adhérents, qui étaient réunis là, se portèrent aussitôt à la rencontre de l'armée, et, lancés au galop, ils se déployèrent successivement devant le bey, et exécutèrent un brillant carrousel.

(1) Ce point se trouve à 34 kilomètres d'Aumale, au pied du djebel Naga, à 32 kilomètres sur la route de Bou S'ada.

La colonne, ayant pris son campement, les nouveaux venus demandèrent à saluer le chef turc. Cet honneur leur fut brutalement refusé ; malgré leurs instances, ils furent repoussés et tenus à l'écart. Mohammed ben Kouïder, qui était toujours en éveil, comprit bien vite qu'il était en disgrâce, lui et les siens, et chercha aussitôt à s'éclairer auprès des hommes influents qu'il connaissait dans l'entourage du Turc, et à se créer des appuis afin de conjurer tout danger. Le lendemain de ce jour-là, le bey ayant transporté son camp entre Sidi Aïssa et le djebel Amrès, résolut d'en finir avec ces hardis cavaliers du Tittery, qui commençaient à l'inquiéter par leur nombre toujours grossissant. Un khodja eut l'ordre de dresser la liste des notables de chaque tribu présents, et de leur assurer qu'on les inscrivait pour recevoir des cadeaux. Aussitôt, chacun voulut être porté sur les listes. Le soir, on annonça que la remise des présents allait être faite : on appela successivement tous les chefs et notables, et on les fit pénétrer au milieu du camp, entre les soldats, puis, sur un signe, ils furent désarmés et enchaînés comme des bêtes fauves.

Cette trahison saisit d'effroi les Tittery, qui cherchèrent leur salut dans la fuite. Mohammed ben Kouïder, que le sort avait épargné, pleurait de rage en regagnant ses campements.

Les Turcs firent plusieurs incursions chez les Ada'oura et dans le Dira supérieur, puis regagnèrent Constantine, traînant après eux leurs prisonniers couverts de fers. Là, ils les jetèrent dans les cachots, où la plupart moururent lors de l'épidémie.

A la suite de ces évènements, les Ada'oura se dispersèrent en partie, et allèrent chez les Oulad Mokretar. Aussi belliqueux qu'entreprenants, bien que peu unis entre eux, ils se trouvèrent mêlés à toutes les luttes qui ont lieu, autant dans leur pays que dans le Hodna. En 1837, entr'autres, on les voit combattre avec les contingents de Bou ed-Diaf et de Ben Aouda, à l'affaire de Daïet ben Hedadj (1), et contribuer à la défaite d'Abd-Allah ben bou Aziz, des siens et des Oulad Mokretar et Moiadat

(1) Daïet ben Hedadj est situé sur la limite des Oulad Dris et des Oulad Barka, dans le cercle d'Aumale.

Cheraga A ce sanglant combat, qui dura une journée entière, les deux partis avaient, assure-t-on, vingt-sept drapeaux déployés, et l'on cite, parmi les personnages marquants qui y trouvèrent la mort, Djab-Allah ben bou Aziz.

Les kralifas de l'émir qui occupèrent Médéa cherchèrent à étendre la puissance de leur maître, et à la faire reconnaître dans tout le pays. Mohammed ben Kouïder, qui avait embrassé la cause nouvelle, fut pour eux un précieux auxiliaire. Ils récompensèrent ses services en le nommant successivement caïd, agha, puis kralifa, et ils lui donnèrent même un instant le commandement des Ada'oura, Robaïa, Oulad Alan, etc.

L'esprit de parti, si vivace chez les Ada'oura, ne tarda pas à reparaître, et il vint, à cette époque, diviser la tribu en deux partis bien distincts, toujours prêts à en venir aux mains.

Le chef investi par l'émir et les siens représentait le sof des Reraba, et Abd el-Kader ben Mohammed, de la fraction des Oulad Sultan, était à la tête du sof opposé, celui des Cheraga. Cet homme, bien que n'appartenant pas à une grande famille, avait été nommé cheikh à cause de sa bravoure et de ses éminentes qualités. Abd el-Kader avait un profond ressentiment contre les Reraba, qui, à la suite de différends antérieurs, avaient payé au bey Bou Mezerag cent réaux et une mule pour faire décapiter son frère.

Par suite de cette division et du mauvais esprit qui régnait, Mohammed ben Kouïder voyait son autorité souvent méconnue dans son pays même, et se trouvait ainsi dans un cruel embarras. Il ne cessait de signaler la situation difficile et de demander l'envoi de forces pour briser les résistances dont il était entouré. Plusieurs fois son territoire fut visité par les troupes de l'émir, qui infligèrent de sévères leçons aux dissidents. En 1841, le kralifa Mohammed el-Berkani dirigea lui-même une razzia contr'eux, il s'empara de leurs troupeaux et de tout leur avoir, qu'ils durent racheter à prix d'argent (1). Malgré les exé-

(1) A cette époque, le colonel Comman parcourut le Tittery et les Beni Slimane. (Voir la notice de M. Urbain, interprète principal de l'armée, sur l'ancienne province du Tittery).

cutions faites, le mauvais état des choses ne put être conjuré, et l'ensemble de la tribu ne put être ramené en entier à l'obéissance.

Abd el-Kader, voyant qu'il ne pouvait faire triompher son parti, n'hésita point à se rendre en cachette à Médéa, pour rechercher l'appui des Français, qui alors semblaient définitivement occuper cette ville et vouloir prendre pied dans le Tittery. Présenté au général par Mahammed ben el-Akredar, des Oulad Mokretar Reraba, et Akredar ben el-Hadj, des Oulad Mokretar Cheraga (1), il fut nommé chef de la contrée qu'il habitait.

Le but et le résultat de son voyage ayant transpiré, il vit ses plus proches parents s'éloigner de lui : ayant touché les chrétiens, il était souillé.

Sur ces entrefaites, les troupes françaises ayant fait quelques sorties (1) et ayant obtenu des succès, les notables des Oulad Anane, Oulad Zemmit, Oulad Saïd, Oulad Derim et El-Atselat, tous du sof des Reraba, se réunirent, et après une longue conférence, décidèrent que vu les progrès des nouveaux venus, il serait bon, à tout évènement, d'avoir un caïd nommé par eux, mais qu'il fallait un homme tout-à-fait à soi.

Ils résolurent d'envoyer aux chefs des Oulad Mokretar le nommé Keddour bel Aoufi, des Oulad Zemmit, homme sans valeur personnelle, et de les prier de le faire désigner, par les Français, comme leur représentant. Mahammed et El-Akredar ayant, peu avant, patronné Abd el-Kader auprès du général, et voyant du reste à qui ils avaient affaire, donnèrent simplement un burnous rouge à l'envoyé des Reraba, et lui dirent qu'il était nommé grand chef.

Le retour de Keddour, avec son vêtement éclatant, excita des transports d'admiration, et personne, parmi les siens, ne douta un instant de sa nouvelle dignité. Les fractions qui l'avaient choisi furent tout-à-fait rassurées quant aux éventualités, ayant, disaient-elles, *un petit caïd chrétien* pour elles seules. A la suite de cela, elles ne tardèrent pas à se croire en état indépendant; elles voulurent avoir un marché particulier et en fixèrent l'emplace.

(1) Voir la note 2, page 109.

ment au nord du Guorn des Ada'oura. Ce marché s'appela le Tenin.

Les grands de la tribu du sof des Cheraga, après être revenus de leur sentiment de répulsion à l'endroit d'Abd el-Kader, leur chef, ne lui ménageaient point les quolibets et le traitaient tout au moins d'imposteur chaque fois qu'il affirmait avoir été agréé par les chrétiens Ils lui soutenaient que la chose était impossible, et que c'était Keddour bel Aouñ, *le fils de berger* (1), qui était le seul reconnu. Peu de temps après, Abd el-Kader ayant été mandé à Médéa, les rires cessèrent, et l'élu des fractions des Reraba devint, avec elles, le but de toutes leurs moqueries.

A partir de ce moment, les colonnes françaises parcoururent le pays, brisant les résistances, recevant les soumissions, et jetant les bases d'une organisation nouvelle. Les Larba, en 1843, reçurent des chefs désignés par les généraux, et les habitants des Keçours envoyèrent une députation saluer le commandant de la province, à Médéa. L'année suivante, le général Marey, à la tête d'une colonne, se rendit dans les Oulad Naïl, et visita ensuite Laghouat et les principaux points du petit désert.

Dès lors, la cause de l'émir, déjà bien compromise dans le Tittery, fut à jamais perdue. Dans les Ada'oura, Mohammed ben Kouïder, seul, était resté fidèle au maître qu'il avait choisi, et il ne cessait de lui faire parvenir des messages lui représentant sa situation désespérée et lui demandant de lui venir en aide. Utilisant la haine des siens à l'égard des Cheraga, il conservait vis-à-vis de ceux-ci une attitude belliqueuse, et, comme autrefois, les deux partis étaient toujours sur le point d'en venir aux mains.

L'autorité d'Abd el-Kader ben Mohammed, longtemps méconnue, avait, à la suite des expéditions faites par les Français dans la contrée, pris quelque consistance, et le commandement crut pouvoir profiter d'une période de calme relatif pour recouvrer des sommes dûes par les tribus.

Kouïder ben Abd-Allah, des Robaïa, agha, fut chargé de cette mission délicate d'opérer dans les Ada'oura. Dès que la cause de

(1) Cette expression, chez les Arabes, équivaut à celle d'homme de rien chez nous.

son voyage fut connue, les Reraba jurèrent d'en terminer avec celui qui amenait les serviteurs des Français dans leur territoire pour leur demander de l'argent. Pour en venir à leurs fins, ils simulèrent une razzia sur ses chameaux, qui étaient au pâturage, pensant bien que leur ennemi, emporté par son ardeur, viendrait aussitôt, seul ou à peu près, se faire tuer loin des campements. Abd el-Kader, prévenu, courut au galop de son cheval, suivi de quelques serviteurs seulement, au lieu de l'enlèvement, et là se battit comme un lion. Néanmoins, il ne put maintenir ses gens, qui, après des pertes sensibles, écrasés par la supériorité numérique de leurs adversaires, lâchèrent pied. Abd el-Kader, poussé de toutes parts, recula, et, toujours combattant, arriva jusqu'à ses tentes. Là il s'arrêta et chercha à mourir comme un vaillant soldat. Son cheval ayant été tué, il mit pied à terre, et, choisissant ses ennemis, il dirigea ses coups sur les plus intrépides. Quelques-uns de ses partisans revinrent et purent l'arracher à temps à une mort certaine. Dix hommes furent mis hors de combat dans cette affaire, qui eût lieu à Deliat el-Him, auprès de Kourba (1). Les Cheraga quittèrent ce point et furent se grouper à Afoul, tandis que les Reraba s'installèrent à El-Hadjer, à l'ouest d'El-Guetfa. L'autorité envoya aussitôt sur les lieux le bach-agha Moula el-Oued avec des contingents. Ce chef indigène, après avoir pris campement à El-Irïa, auprès du Kaf Afoul, adressa des sommations aux récalcitrants et rebelles, puis fit une démonstration en armes, sans résultat aucun.

Sur ces entrefaites, les menées de Si Ahmed et-Taïeb ben Salem, kralifa de l'émir, et de Mohammed bou Cbareb, dans l'Ouennoura et le Dira supérieur, ayant amené une levée de boucliers, Abd el-Kader comprit qu'il allait être écrasé entre ceux-ci et ses ennemis les Reraba. Il demanda des renforts et obtint l'envoi de six cents cavaliers arabes.

A partir du jour de leur arrivée, une rencontre devint imminente. Tous les adhérents se groupèrent, et, dès qu'ils se virent

---

(1) L'important marché des Ada'oura, qui se tient à Chellala pendant l'hiver, est transféré à Kourba dès le printemps.

en force, cherchèrent à se battre. Les Cheraga et leurs auxiliaires étaient alors à l'oued Mamoura, et leurs ennemis à l'ouest du djebel Graten. L'action ne tarda point à s'engager. Dès le début, les cavaliers auxiliaires donnèrent faiblement, puis tournèrent bride, laissant Abd el-Kader, les siens, quelques Oulad Sidi Aïssa et le douar de Bou ed-Diaf, aux prises avec des masses énormes.

Mohammed ben Kouïder, aidé de ses proches, qui se trouvait dans la mêlée, chercha son adversaire pour le tuer, et il s'engagea une lutte entre eux et le groupe où se trouvait Abd el-Kader. Celui-ci combattit avec sa vaillance habituelle. Il tua la monture de son ennemi, la jument de son frère El-Mokretar, et celle d'un autre cavalier.

Ayant eu son cheval blessé et étant lui-même atteint, il abandonna la mêlée après maintes prouesses, et put échapper aux coups de ses adversaires. Les Cheraga, privés de leur chef, se débandèrent bien vite, et pour tâcher de sauver leurs bêtes de somme, ils jetèrent plus vite encore les charges qu'elles portaient.

Cette affaire, qui eut lieu au djebel Graten, fut appelée, dans le pays, Derkech, et l'année où elle se passa reçut le nom d'Am Derkech (1).

Bel Kacem, le neveu d'Abd el-Kader, courut informer le général Marey du péril de la situation, et le supplier de lui accorder le secours de ses armes victorieuses. Ce chef, qui venait d'opérer dans le djebel Sehari, et qui se trouvait à Sebaïa, résolut aussitôt d'avoir raison des turbulents et remuants Reraba et des leurs, et de leur infliger un châtiment sévère. Sa cavalerie, par une marche de nuit, passant par Sidi Aïssa, l'oued El-Djenan et l'oued Chieb, arriva au jour à Merah Sidi Aïssa, dans les Oulad Dris (2). Là elle fondit sur leurs campements, et reprit une partie des objets enlevés, à l'affaire de Derkech, aux

---

(1) Ce mot signifie jeter en arrière la charge que porte un animal.

(2) La tribu des Oulad Dris, du cercle d'Aumale, occupe actuellement la partie ouest du djebel Dira, la riche vallée de l'oued Djenan, l'oued Chieb, etc.

Cette tribu, qui était très-portée au désordre, a toujours été en

Cheraga. Pendant ce temps, le général, avec l'infanterie, se portait à Aïn el-Kelb, chez les Oulad Barka, où étaient les campements du gros des dissidents. Ceux-ci, surpris par la brusque attaque des troupes, prirent la fuite sans oser recourir aux armes.

En 1845, de vagues bruits signalèrent le rassemblement de contingents arabes dans le djebel Amour, et leur tendance à se porter vers l'est. Ces bruits ne trouvèrent point d'écho et ne furent point accueillis, car à ce moment une certaine tranquillité rêgnait, et aucun symptôme inquiétant ne faisait pressentir de très-prochains èvènements.

Les campements d'Abd el-Kader ben Mohammed et des Cheraga étaient à Eulb el-Gueta, dans les environs d'El-Guetfa, dans un pays d'un abord facile. C'est là qu'en 1846 ils se trouvèrent surpris inopinèment par l'èmir, à la tête de ses nombreux khiala. La résistance ni même la fuite n'ayant point été possible, ils assistèrent à leur ruine. Mohammed ben Kouïder, qui avait lui-même guidé les troupes, demanda à El-Hadj Abd el-Kader la tête de son rival, de celui qui s'était voué au service des chrétiens, mais il ne put l'obtenir.

Nèanmoins, l'émir se montra très-dur et très-sévère à l'égard des Cheraga. Un vénérable marabout, des Oulad Sidi Mahammed el-Krider, qui avait fait le pèlerinage de La Mecque avec lui,

---

lutte avec les Arib. On rapporte que quelques années avant la fondation d'Aumale, à la suite de l'enlèvement de quelques chameaux, il y eut une lutte très-meurtrière entre ces deux tribus. Les Arib perdirent du terrain, et peu à peu furent refoulés. Abd er-Rahmane ben Daoud, des Oulad Mokretar Cheraga, qui était venu avec quelques cavaliers voir des amis dans cette tribu, voyant les Oulad Dris pousser trop loin leur succès, voulut protéger les fuyards, et prit part à la lutte. Aussitôt, lui et les siens devinrent le but de toutes les attaques, et il ne tarda pas à tomber mortellement frappé. L'enlèvement de son cadavre donna lieu à un véritable combat, et ce ne fut qu'après des prodiges que ceux qui lui survivaient purent l'enlever. Cela aurait eu lieu à l'endroit où a été bâti le pénitencier agricole indigène de Aïn Si bel Kacem, près d'Aumale.

Les parents du défunt cherchèrent toujours à se venger des Oulad Dris.

lui demanda la restitution de ses chameaux ; il la lui refusa.

Abd el-Kader ben Mahammed, emmené prisonnier, suivit les troupes de l'émir, s'attendant toujours à avoir la tête tranchée. Le 7 février 1846, se trouvant à Cherak et-Teboul, dans les Issers, il put profiter du désordre qui résulta de la brusque apparition des Français, et échapper à ceux qui le gardaient. Il courut aussitôt à Médéa prévenir le général des évènements survenus, et se placer sous sa protection.

Son attachement, son dévouement et ses bons services furent bientôt récompensés. M. le duc d'Aumale, en mai 1846, le nomma caïd el-kiad des Ada'oura et des Oulad Si Moussa.

Aumale, 5 mai 1870.

L. Guin,
Interprète militaire.

NOTE

SUR

L'ORGANISATION MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE

DES TURCS

DANS LA GRANDE KABYLIE

Suite et fin. Voir le n° 98.

Après ces détails succints, qui n'avaient pour but que d'indiquer l'époque de la fondation des divers établissements créés par les Turcs dans la Grande Kabylie, et les circonstances dans lesquelles ils ont été fondés, nous allons indiquer l'organisation militaire et administrative qu'ils avaient donnée au pays.

Le caïdat de Bor'ni, qui relevait, comme nous l'avons dit, de Bordj Sebaou, comprenait les confédérations des Guechtoula et des Beni Sedka, les Abd el-Moumen et une partie des Maatka. Le caïd habitait le Bordj Bor'ni (1), qui avait une garnison de cent janissaires, relevée périodiquement.

Une terre beylik, d'une superficie d'environ 3,000 hectares, entourait le bordj ; elle était occupée par les zmalas makhezen de Bor'ni et d'Aïn Zaouïa, dont le noyau était composé des nègres affranchis qu'on y avait installés, comme nous l'avons dit, au moment de la création du caïdat. Ces zmalas pouvaient fournir environ 300 cavaliers.

(1) Le fort de Bor'ni était armé de canons, de même que tous ceux dont nous avons parlé.

Le caïdat du Sebaou comprenait les Beni Khalfoun, les Flissat ou Mellil, les Beni Tour, la ville de Dellys, les Beni Ouaguennoun, les Flissat el-Behar, les Beni Djennad, les Beni R'obri, les tribus du haut Sebaou et de l'oued el-Hammam, les Beni Aïssi, les Beni Douala, les Beni Zmenzer, les Betrouna, les Beni Khalifa et une partie des Maatka. Les populations des massifs montagneux des Beni Iraten et des Zouaoua proprement dits, étaient complètement indépendantes ; elles nommaient elles-mêmes leurs chefs et ne payaient aucun impôt, à l'exception des individus qui labourent en plaine.

Le bordj Sebaou n'a pas de garnison turque ; il n'y avait de garnison que dans le bordj de Tizi-Ouzou, qui était occupé par une cinquantaine de janissaires (1).

La grande terre beylik des Ameraoua, d'une superficie d'environ 20,000 hectares, était occupée par 16 zmalas recrutées au moyen de cavaliers arabes ou au moyen de Kabyles, la plupart gens de rapine ou qui avaient quitté leurs tribus pour échapper à la vengeance de meurtres qu'ils avaient commis. Une seule de ces zmalas, celle des Abid Chemlal, était composée de nègres affranchis, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Ces zmalas étaient, en remontant la rivière : Kaf el-Aogab, Bordj Sebaou, Taourga, Dra ben Khedda, Sidi Namen, Litama, composant les Ameraoua Tahta, les Oulad bou Khalfa, Tizi-Ouzou, Abid Chemlal, Timizar Lor'bar, Sikh ou Meddour, Ir'il ou Rad-

(1) Il convient d'indiquer comment était organisé le pays séparant la Kabylie d'Alger. Ce territoire était divisé en caïdats, ayant à leur tête des chefs turcs ou koulour'lis, qui avaient comme moyen d'action de petites zmalas makhezen. Ces caïdats étaient ceux des Issers, des Kbachna, des Beni Djad, des Beni Sliman, de Bouïra et de Sour el-Rozlan. Ils relevaient, les uns du Bey de Titery, les autres de l'agha d'Alger, le caïdat de Bouïra du Bey de Constantine.

La puissante tribu des Arib, qui était makhezen et qui pouvait fournir jusqu'à 1,200 cavaliers, relevait directement de l'agha d'Alger. Les cavaliers de cette tribu devaient le service militaire partout où on jugeait à propos de les envoyer ; ils fournissaient la plus forte partie de la cavalerie irrégulière des colonnes commandées par l'agha d'Alger, et ils servaient principalement à assurer les communications d'Alger à Constantine. Les Arib étaient encore, pendant la période turque, complètement nomades.

jah, Tala Aïman, Tikobaïn, Tamda et Mekla, formant les Ameraoua Fouaga.

Les villages de Kettous, Oulad Ouaret, Tala Moukor, Zimoula, Bordim et Erdjaouna, qu'on trouve encore dans les Ameraoua, n'étaient pas makhezen et n'avaient pas de chevaux.

Les Ameraoua Tahta sont toujours restés fidèles aux Turcs, dont ils formaient le plus solide appui ; les Ameraoua Fouaga étaient tantôt soumis, tantôt révoltés, à l'exception de la zmala des Abid Chemlal, qui était toute dévouée aux Turcs. Lorsque les Ameraoua Fouaga s'insurgeaient, cette zmala était obligée de se replier sur Bordj Tizi-Ouzou, qui servait de trait d'union entre les deux parties de la tribu, ou même sur bordj Sebaou.

Le makhezen était exempt d'impôts. Les nouveaux cavaliers inscrits recevaient, comme première mise, un cheval, un fusil, de l'orge pour les semailles et une zouidja de terre.

Celui qui avait une zouidja de terrain ou au-dessus, devait entretenir un cheval de selle ; celui qui n'avait qu'une demi-zouidja, devait le service comme fantassin. Les Ameraoua avaient une part dans les razzias qu'ils faisaient ; le caïd de Sebaou donnait 8 francs par tête d'ennemi qu'on lui apportait ; il remplaçait les chevaux qui étaient tués dans les combats.

Les zmalas des Ameraouaa nodaie nt mettre sur pied environ 500 chevaux ; elles ne devaient le service militaire que dans l'étendue du caïdat.

Une seule fois, en 1818, Yahia agha les emmena pour combattre le marabout d'Aïn Madi, Si Ahmed ben Salem et-Tedjini, qui avait soulevé les populations de l'ouest. Cette violation des usages suivis jusque là, donna naissance à une insurrection des Zmalas, des Ameraoua Fouaga, qui entraîna celle des Beni Ouaguennoun. Mhamed ou Kassi (1), chef des révoltés, fit même éprouver un échec à Yahia agha, devant Makouda (1819). Les Turcs vengèrent bien cruellement l'affront fait à leurs armes ; après avoir promis l'oubli du passé, ils attirèrent Mhamed ou Kassi et ses principaux partisans à Bordj Sebaou, et le caïd les

(1) Mhamed ou Kassi est le père de nos deux bach-aghas du Sebaou, Bel Kassem ou Kassi et Mohamed ou Kassi.

fit massacrer (avril 1820). Il est vrai que Mhamed ou Kassi ne mourut pas sans vengeance, car avant d'être frappé, il tua de sa main le caïd du Sebaou El-Hadj Ismaïl ben Si Moustapha.

Les zmalas d'Abids avaient le privilège de toucher une solde du gouvernement turc ; les cheikhs recevaient 25 francs par mois, les cavaliers 8 francs, et les fantassins 5 francs. Cette solde de 5 francs par mois était dûe aux enfants mâles, à partir du jour de leur naissance.

Le caïd du Sebaou avait une garde particulière composée de 60 cavaliers qu'on appelait Moukahalia ; ces cavaliers formaient une zmala à part à Bordj Sebaou. Leurs chevaux étaient fournis et nourris aux frais du gouvernement. Ils accompagnaient le caïd dans toutes ses sorties et portaient ses étendards.

Grâce à la forte organisation qu'ils avaient donnée à leurs makhezens (1), les Turcs étaient arrivés à réduire à des effectifs extrêmement faibles les garnisons occupées par leurs troupes régulières. D'après le *Tacherifat*, les garnisons des différents postes de la Kabylie n'avaient plus, en 1829, que les effectifs suivants :

Nouba de Bougie.	44	hommes.
Nouba de Hamza (Bordj Bouira).	62	id.
Nouba des Guechtoula (Bordj Bor'ni) . . .	62	id.
Nouba des Beni Djennad (Bordj Tizi-Ouzou).	30	id.
Total.	198	hommes.

Ce résultat est assurément remarquable.

Les Turcs ne percevaient en Kabylie que des impôts très-

(1) Dans les tribus qui n'étaient pas makhezen, les Turcs avaient encore réussi à se créer des auxiliaires, au moyen de la concession de certains privilèges, qui étaient : l'exemption d'impôts et de corvées et la protection donnée par les autorités d'Alger, qui avait pour effet de soustraire les enrôlés, à peu près complètement, à l'action de leurs chefs directs. Ces auxiliaires étaient les spahis de l'agha, les serardja du khodjat el-khil, les ferraga chargés du transport des bagages. Ils étaient enrôlés individuellement et ils devaient se rendre aux convocations des autorités d'Alger dont ils relevaient, avec armes et bagages, et marcher partout où on jugeait à propos de les envoyer.

faibles, dont la nature et la quotité variaient suivant les tribus. ils consistaient en argent, en grains, en figues, en huile et en moutons.

Ainsi, les Beni Tour donnaient 3 saas de blé et 2 saas d'orge par zouïdja ; la confédération des Flissat ou Melil payait une somme totale de 500 réaux boudjoux ; les tribus du caïdat de Bor'ni versaient chacune 125 réaux ; les Beni Iraten, pour leurs cultures de la plaine, donnaient 50 réaux forts.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par le dernier oukil des Turcs à Bordj Sebaou, le nommé El-Haoussin Amaoudj, les impositions annuelles en nature, recueillies à Bordj Sebaou, comprenaient : 2,000 saas d'orge, 1,000 saas de blé, 100 charges d'huile, 100 charges de figues, 64 moutons gras et 100 moutons ordinaires.

Le caïd du Sebaou percevait aussi certains droits sur les héritages dans les tribus soumises, et les cheikhs qui étaient nommés dans ces tribus devaient faire un don d'investiture. Il y avait à Dellys un caïd el-mersa qui prélevait un droit sur les bateaux qui venaient y commercer.

La perception des impôts et contributions avait lieu de la manière suivante dans les tribus kabyles : chaque cheikh des Ameraoua avait ce que l'on appelait un azela, comprenant une ou plusieurs tribus kabyles, et il était chargé de poursuivre par tous les moyens possibles, dans cet azela, le recouvrement des impôts annuels, des amendes infligées par le caïd du Sebaou, et des droits de toute sorte, moyennant une remise d'un dixiéme. Le caïd s'inquiétait peu des exactions qui pouvaient être commises par les cheikhs dans cette perception ; du moment où ils recevaient exactement ce qu'ils avaient demandé, ils se déclaraient satisfaits.

La répartition des azels entre les cheikhs des Ameraoua n'était pas complètement invariable ; les caïds du Sebaou avantageaient quelquefois les cheikhs qu'ils protégeaient, cependant ces changements étaient rares.

Voici quelle était la répartition des azels dans les derniers temps de l'occupation turque :

Les 9 cheikhs de Bordj Sebaou avaient	Beni Tour. Beni Khalfoun. Beni Slijim. Nezlioua.
Les 5 cheikhs de Dra ben Khedda . . .	Beni Arif. Arour.
Les 2 cheikhs de Taourga.	Attouch. Hamamta.
Le cheikh des Oulad bou Khalfa. . . .	Beni Khalifa. Betrouna. Partie des Maatka non comprise dans le caïdat de Bor'ni.
Le cheikh de Tizi-Ouzou	Beni Douala. Ferdioua. Bou Hinoun. Hassenaoua.
Les 2 cheikhs des Abid Chemlal	Beni Aïssi. Terafa.

Les cheikhs de Tamda et de Mekla, appartenant à la famille des Oulad ou Kassi, avaient toutes les tribus du haut Sebaou qui labouraient dans la vallée des terrains accessibles à la cavalerie et les tribus de l'oued el-Hammam.

Les Kabyles qui voulaient voyager en pays arabe étaient amenés à Bordj Sebaou par les cheikhs des Ameraoua, desquels ils relevaient, et qui, dans cette occasion, leur devaient protection; ils payaient un droit au caïd, qui leur donnait un permis de voyage.

Dans les tribus insoumises du Djurdjura, les choses se passaient autrement; l'agha d'Alger s'était réservé la délivrance des permis de circulation les concernant, et les négociations avaient lieu par l'intermédiaire de certains personnages influents de ces tribus. Ceux-ci organisaient la caravane annuelle et allaient à Alger payer le droit, fixé à 600 réaux boudjoux. L'agha désignait l'un d'eux comme chef de la caravane, qui devait marcher toujours groupée et devait avoir un drapeau.

Les caravanes étaient composées d'environ 600 mulets. Elles

allaient généralement à Constantine et à Bône, portant des figues et de l'huile, et elles revenaient avec des grains et des bestiaux.

Les hommes qui servaient, comme nous l'avons dit, d'intermédiaires aux Turcs, étaient, dans les derniers temps de leur occupation, Aomar et Mohammed Naït Khaled, des Beni bou Youcef, et Si el-Djoudi, des Beni bou Drar.

Les Turcs avaient encore une autre source de revenus dans la culture directe d'un certain nombre de terres qu'ils s'étaient réservées, et qu'on appelait haouchs ou azibs el-Beylick. Ces azibs ou fermes étaient : Chabet el-Ahmeur, Bar'lia, Tazr'out, bou Habachou, Dar Beida, Aïn el-Hâd (à Dra ben Khedda), Timizar Lor'bar (1). En outre, le caïd du Sebaou faisait cultiver 6 zouidja à Bordj Sebaou, 3 à Dra ben Khedda et 6 à Tizi Ouzou.

Le gouvernement turc avait, pour l'exploitation de ces fermes, ses bœufs de labour et ses krammès; les tribus soumises devaient fournir des touïza pour la récolte.

Les caïds turcs de Bordj Sebaou étaient investis des pouvoirs les plus étendus; ils avaient le droit de vie et de mort, et ils en usaient largement. Les têtes des suppliciés restaient exposées pendant deux jours à la porte du bordj, puis on les jetait dans un silos appelé Matmora Bonzid, situé à cinq cents mètres du fort, vers le Sebaou. Ce silos, qui est aujourd'hui éboulé, renferme encore une grande quantité de crânes.

Il était de règle que les caïds fussent relevés tous les trois ans, mais les mutations étaient beaucoup plus fréquentes. Lorsqu'un nouveau caïd arrivait à Bordj Sebaou, tous les zmoul et les chefs investis des tribus venaient le saluer; on tirait en son honneur quatre coups de canon.

---

(1) La terre de Timizar Lor'bar a été en grande partie concédée au marabout des Beni Iraten Seklaoui, au commencement du dix-neuvième siècle. Les Kabyles, pour expliquer cette faveur, racontent que le marabout Seklaoui, passant un jour devant le bordj Sebaou en se faisant précéder de musiciens, honneur qui n'appartenait qu'au caïd turc, celui-ci le fit arrêter et emprisonner. Le lendemain le caïd se trouva changé en femme, et, pour apaiser la colère du santon, il dut lui donner la terre dont il est question.

Le caïd ne résidait pas dans le bordj même ; il avait une maison au dehors, où il habitait avec sa famille ; il n'allait dans le bordj que pour ses fonctions publiques.

Le rez-de-chaussée du bordj ne comprenait que des magasins pour le blé, l'orge, l'huile, la poudre et une cour où l'on mettait les prisonniers. L'étage comprenait le prétoire du caïd, l'arsenal et des chambres pour les chaouchs, les khodjas et le cafetier. Autour du fort, comme dépendances, il y avait une forge, un four, un moulin, une sellerie, des écuries, un parc à bœufs et une école qui comptait quarante élèves.

Les personnes qui venaient adresser des réclamations au caïd restaient dans la cour, entre deux chaouchs. Le caïd les écoutait du haut de la galerie.

Tout le personnel du caïd comprenait : un cadi pour les affaires de justice, deux chaouchs, deux khodjas, un cafetier, un siar ou courrier, douze musiciens qui jouaient trois fois par jour, un nègre, caïd eddar, et les soixante moukahalia dont nous avons parlé.

Le caïd allait fréquemment au marché du Sebt, où on lui dressait une tente. Il marchait, pour s'y rendre, dans le cérémonial suivant : En tête marchaient deux chevaux tenus en main et richement caparaçonnés, puis quatre moukahalia à cheval ; le caïd venait ensuite, suivi de ses sept étendards portés par des moukahalia, et derrière ces derniers, les musiciens à cheval. Les cavaliers des zmoul fermaient le cortége en faisant la fantasia sur leurs chevaux.

Les Turcs, dans leur système d'occupation du pays, ne se proposaient d'autre but que de maintenir les populations dans l'obéissance et de tirer d'elles le plus qu'ils pouvaient. Tous les moyens leur étaient bons pour arriver à ce résultat ; les chefs turcs sont même allés quelquefois jusqu'à se faire les instruments de vengeances particulières, en vue d'une bonne rétribution. Ils laissaient, d'ailleurs, les Kabyles s'administrer complètement à leur guise, et ils n'intervenaient que lorsqu'ils voyaient un profit quelconque à en retirer.

Le grand moyen qu'ils employaient pour avoir raison des populations kabyles était le blocus ; leur pays ne produisant pas

assez de grains pour leur consommation, la famine les forçait bientôt à arriver à composition.

Lorsque les Turcs avaient à se plaindre d'une tribu pour un fait quelconque, ils commençaient par arrêter tous les individus de cette tribu qu'ils pouvaient saisir, et ils ne les mettaient en liberté que lorsqu'ils avaient obtenu la satisfaction exigée, ou que l'amende imposée était payée.

Pénétrés de la supériorité qu'ils croyaient avoir sur les indigènes, les Turcs les traitaient avec hauteur, et ils ne cherchaient à leur inspirer d'autre sentiment que la crainte. Celui qui osait leur résister avait tout à redonter, car ils étaient implacables dans leur vengeance, et ils ne reculaient devant aucun moyen pour se débarrasser des personnalités qui les gênaient.

Ils exploitaient habilement l'esprit de parti et les haines vivaces qui existent en Kabylie ; leur grand principe politique était : diviser pour régner.

Ils ne se départissaient de leur morgue habituelle qu'en faveur des familles de marabouts, parce qu'ils voyaient un intérêt à agir ainsi.

Les Kabyles passent pour moins religieux que les Arabes, parcequ'ils se sont écartés sur quelques points, dans leurs lois civiles, des prescriptions du Koran, cependant, au fond ils sont très attachés à la religion musulmane, telle qu'ils l'ont accommodée à leurs mœurs et ils ont pour les descendants du Prophète un respect et une soumission qui étonnent, de la part d'un peuple dont les instincts démocratiques sont poussés jusqu'à l'exagération.

La classe des marabouts affecte de se tenir en dehors des querelles de partis, mais elle intervient comme médiatrice lorsque des conflits éclatent ; elle s'est créé, en agissant ainsi, une influence considérable.

Pour faire tourner cette influence à leur profit, les Turcs étaient pleins de prévenances pour les marabouts en renom et ils leur accordaient des priviléges exceptionnels. Ils obtenaient de cette manière, de bonne volonté, ce qu'ils n'auraient pu exiger par la force. Ainsi, ils ont plusieurs fois réussi à faire passer des troupes d'Alger à Bougie, par le col d'Akfadou

à travers toute la Kabylie, sous l'anaïa des marabouts des Aït Zellal (Beni bou Chaïb) et des Beni Idjeur.

Ils ne manquaient pas d'envoyer leurs offrandes aux Zaouïas et plusieurs Koubas élevées sur le tombeau de marabouts vénérés, ont été bâties à leurs frais. Le bey Mohammed ed-Debbah, a construit la Kouba de Sidi-Ali ou Moussa; l'agha Yahia ben Moustafa a construit la mosquée de Djemaa Sahridj et celle de Tifrit naït Malek.

Dans la vallee de l'Oued Sahel, le système gouvernemental des Turcs ne reposait guères que sur l'influence de certaines familles religieuses, qu'ils avaient su gagner à leur cause. Le caïdat de Bouira, n'étendait son action que jusqu'aux Beni Mançour exclusivement; le caïd pe Bougie n'avait dans son commandement que la seule tribu des Mezzaïa; tout le reste de cette région recevait la direction de familles religieuses, comme celle de Si Mohammed Amokran, dans les Beni bou Messaoud, celle des Oulad Si Cherif Amzian ben el-Mihoub aux Imoula, celle des Oulad Si Ali Cherif, dans les Illoula Açameur.

Il faut aussi noter la famille des Oulad ou Rabah, qui avait conservé dans les Beni Abd el-Djebar, une partie de l'influence dont elle jouissait avant l'occupation turque et qui jouait un rôle important dans la portion inférieure du bassin de l'Oued Sahel.

Les Turcs avaient donné en apanage aux familles religieuses, qui leur donnaient leur appui, certaines tribus Kabyles où elles percevaient à leur profit l'achour et le zekkat. En retour, ces familles devaient les aider en toute circonstance, et particulièrement au moment où les colonnes chargées de la perception de l'impôt, se rendaient dans l'Oued Sahel.

L'une de ces colonnes, composée de 20 tentes, se détachait, dans la Medjana, du camp du bey de Constantine et descendait dans la plaine de Tabouda ou auprès de Tiklat, en passant par Guergour, les R'boula, Djenan el-Beylik et les Senhadja. L'autre colonne, composée de 18 tentes, se détachait à Bouïra de la colonne qui allait dans le Titery; elle descendait la vallée, séjournait quelque temps à Beni Mançour et allait rejoindre la

colonne dont nous venons de parler; toutes deux rentraient alors ensemble.

Il nous reste maintenant à raconter comment se termina l'occupation turque en Kabylie.

Aussitôt que la nouvelle de la prise d'Alger se fût répandue dans l'intérieur, les garnisons turques ne songèrent plus qu'à se rallier au bey de Titery, qui continuait à représenter le gouvernement turc. Ces garnisons ne furent pas massacrées par les Kabyles, comme des écrivains l'ont raconté.

Quand cette nouvelle arriva à Bordj Sebaou, le caïd turc Mhamed ben Moustafa, venait de recevoir les Chikhs des Ameraoua, qui lui apportaient l'impôt appelé ferrik et qui consistait en argent. Comprenant bien qu'il n'en pourrait rien emporter, il prit le parti de distribuer l'argent aux principaux chefs, afin de pouvoir se retirer sans être inquiété. Il donna 50 douros aux Ouled ou Kassi, 50 à Mançour des Oulad hou Khalfa, 50 à Ahmed Naït Yahia des Beni Aguenoun, 50 à Allal ben Srier de Dra ben Khedda; le reste fut partagé entre El-Hadj Mohammed ben Zamoum des Flissat ou Mellil, Ali ou Mahi-ed-Din et les chefs de Bordj Sebaou. Le caïd ne réserva rien pour lui.

Le caïd se mit en route avec la garnison de Tizi-Ouzou et tout son personnel; Ben Zamoum lui donna même des mulets pour le transport de ses bagages. La garnison de Bor'ni partit de même, protégée par l'anaïa des marabouts de la Zaouïa de Sidi Abd-er-Rahman bou Goberin des Beni Smaïl.

Il y eut, après ces évènements, une tentative de restauration du caïdat du Sebaou. Le dernier bey de Titery, Moustafa ben Khellil bou Mezrag, après avoir fait sa soumission au commandant des troupes françaises, s'était révolté et s'était mis à la tête du parti de la résistance; il avait voulu s'attribuer le rôle de pacha et il avait envoyé à Bordj Sebaou un caïd nommé El-Hadj Hassen ben Habib, qui avait déjà exercé ce commandement pendant deux ans (de 1823 à 1825). Il y séjourna pendant un mois environ, mais voyant que son autorité était méconnue, il sollicita et obtint l'anaïa d'El-Hadj Mohammed ben Zamoum pour se retirer. Après son départ tout fut mis au pillage par les tribus

Kabyles, qui faillirent même se battre entr'elles pour le partage du butin. Le troupeau du beylik, qui comprenait 120 bœufs ou vaches fut partagé entre les tribus et le reste fut vendu aux enchères, après que les chefs se furent adjugé les armes les plus précieuses.

Plus tard, le Bordj Sebaou devint pendant quelque temps la résidence du Khalifa d'Abd-el-Kader, Si Ahmed Taïeb ben Salem, il fut ensuite abandonné et il est aujourd'hui en ruines, ainsi que le bordj Bor'ni.

Le bordj de Tizi-Ouzou, celui de Menaïel et celui de Bouira ont seuls été utilisés depuis l'occupation française.

Le bordj de Tizi-Ouzou fut restauré en 1851, pour servir à l'installation du bach agha du Sebaou, Bel Kassem ou Kassi, et depuis 1856, il est occupé par le commandant supérieur du cercle de Tizi-Ouzou.

Le bordj de Bouira fut réparé en 1847, pour l'installation de l'agha Bouzid, puis il servit de résidence à un officier du bureau arabe d'Aumale de 1849 à 1852; il n'est plus aujourd'hui qu'un caravansérail.

Le bordj de Menaïel (1) a été habité par les aghas des Flissat ou Mellil Mohammed ben Zitoun et Mohammed bel Hadj; il est en ce moment la résidence du chef de la circonscription cantonale des Issers.

Les Zmalas des Ameraoua et de Bor'ni, nous ont rendu dans les premiers temps de la conquête, les mêmes services qu'ils avaient rendus aux Turcs; puis on cessa de les astreindre à entretenir des chevaux et depuis 1857, elles ont été mises sur le même pied que les autres tribus.

N. Robin.

Errata. — A la page 132, au lieu de « qui s'étend du Sabara à Djidjelli » il faut lire « qui s'étend du Sebaou à Djidjelli. »

(1) Au temps des Turcs, après la fondation de bordj Sebaou, bordj Menaïel avait cessé de jouer le rôle de forteresse; ce n'était plus que l'habitation de l'oukil des Turcs chargé de l'exploitation de la grande ferme domaniale touchant au bordj, qu'ils faisaient cultiver pour leur compte.

LES

TRIBUS CHEURFA

(NOBLES) [1]

TRADUCTION D'UN FRAGMENT DU LIVRE *DE LA VÉRITÉ*

(كتاب التحقيق)

Par MOHAMMED BEN BOU ZID
des Oulad Khaled (*Djebel Amour*)

En parlant de ses descendants les (Cheurfa), le Prophète a dit :

« Que Dieu maudisse tout intrus parmi nous et tout apostat » de notre famille !

« Aucun de mes serviteurs ne sera admis dans le Paradis, » tant qu'il restera sur la terre quelqu'un de ma postérité.

« Soyez bienveillants pour les miens ; car ceux qui leur » témoigneront de l'affection, Dieu sera lui-même leur bien- » faiteur. Si l'un des membres de ma famille commet l'iniquité, » moi seul en suis responsable. »

Les hommes de science ont dit :

« L'insulte ne doit pas souiller la famille du Prophète,

(1) On appelle *Cherif* (pluriel *Chorfa*) tout musulman qui peut prouver au moyen de titres réguliers qu'il descend de Fatima-Zohra, fille de Mahomet et épouse de Sidi-Ali fils d'Abou-Taleb, oncle de ce dernier. Ces nobles d'origine jouissent d'une grande considération. *Note de la Rédaction*.

» quand même la religion viendrait à être changée ou altérée. »

Le Prophète a dit encore au sujet de ses descendants :

« Celui qui les aimera m'aimera, et il jouira du Paradis ; » celui qui les haïra me haïra, et il sera plongé dans les » flammes de l'enfer, eût-il prié et jeûné.

» Celui qui tuera quelqu'un de ma postérité, n'aura plus » jamais droit à mon intercession.

« Malheur ! malheur à celui qui les aura humiliés ! malheur » à celui qui leur prendra quelque chose ! malheur à celui » qui leur causera de l'effroi ! malheur à celui qui leur sera » contraire ! »

O musulmans ! ne méprisez pas les descendants du Prophète, de crainte que celui qui doit être votre intercesseur auprès de Dieu ne devienne votre adversaire au jour de la résurrection.

Il faut ajouter foi à l'origine de ceux qui se prétendent Cheurfa, jusqu'au moment où des preuves démontreront la fausseté de leur généalogie.

(Note de l'auteur du Livre *de la Vérité* : — Quelques personnes assurent que Haçane mourut sans postérité ; mais il paraîtrait que ses descendants vivent dans l'Est).

ÉTABLISSEMENT DES TRIBUS CHEURFA EN ALGÉRIE (1).

Au mois de moharrem de l'année 169 de l'hégire (786), El-Hoçeïn Ben-Ali, petits-fils du Prophète, fut tué dans la célèbre bataille livrée à El-Iazid Ben Meaouya, près de l'Oued-Karbil ou Oued-et-Tif. Trois de ses enfants, Omar, Ahmed et Abdallah, perdirent aussi la vie dans cette sanglante journée, avec 87 guerriers, leurs compagnons. De ses quatre autre fils, Ali, Haroun, Kader, Mohammed, ce dernier seul devait perpétuer la postérité du Prophète.

Abdallah, fils de ce Mohammed, laissa six enfants : Soliman, Mohammed, Ibrahim, Aïssa, Yahya, Idris.

(1) Voir l'établissement de Idricides dans le Mareb par Ibn Khaldoun (Trad. du B. de Slane. tom. II. pag. 559.

Solimane, sultan de la Mecque, périt dans une embuscade;

Ibrahim, sultan de Bassora, fut assassiné;

Aïssa, gouverneur de Médine, sous Haroun er-Rachid, fut empoisonné.

Quant à Idris, qui s'était attiré l'inimitié du puissant Haroun er-Rachid, il se réfugia dans l'extrême couchant (province d'Oran et du Maroc), en compagnie de ses deux vizirs, Rached ben Merched el-Koréïchi et Omar ben Mes'ab ez-Zahraouy.

(L'auteur ne mentionne pas le sort des deux autres enfants).

Après un court séjour à Tlemcène, Idris se rendit à Miliana, qui portait alors le nom de Kçar Bou Mali ou de Kçar Faroun (فصر فرعون — فصر ابى معالى). Il y épousa la belle et intelligente Konnza, fille de Abd el-Madjid, gouverneur de la contrée.

Le bonheur d'Idris fut de courte durée. La haine du vindicatif Haroun er-Rachid le poursuivit dans sa retraite. Ce Calife, bien résolu à se défaire d'Idris, lui dépêcha Solimane ben Djabeur et-Tabidi (1), qui réussit, à force d'adresse, à capter la confiance de l'exilé. Solimane fit un jour semblant d'approcher de ses narines un flacon de parfums; Idris, sans méfiance le lui prit des mains et en aspira fortement l'odeur: il tomba foudroyé.

Trois mois après la mort de son mari, Kounza mit au monde un fils qu'elle nomma Idris es-Serir (Idris le jeune).

A 12 ans, Idris es-Serir épousa Hosna bent Solimane. Ce mariage lui donna le commandement sur les Berbères (188-804) Il mourut à l'âge de 48 ans, en mangeant un grain de raisin empoisonné. Il laissait 12 enfants: Mohammed, Ahmed, Abdallah, Eumrane, Aïssa, Daoud, Iahya, Ibrahim, Hamza, Omar, Katir et Ali.

Mohammed succéda à son père. Mais bientôt, redoutant l'envie et la jalousie de ses frères, il leur distribua son vaste territoire de la manière suivante:

A Ahmed, il donna le Djebel Habeut;

---

(1) Ibn Khaldoun l'appelle Soliman ben Horeïz surnommé Es-Chemmakh.

A Abdallah, Nefala (au Nord de la contrée marocaine du Sous),

A Eumrane, Entadjacet (chez les Beni-Zeroual du Maroc), Tanger, et Zemma (Mezemma, ville et pays du Rif marocain),

A Aïssa, Asla (Salé),

A Daoud, El-Eurk (au sud de Tedla),

A Iahya, Maroc,

A Ibrahim, Tadla (Province et ville du Maroc),

A Hamza, Selahma (contrée entro Mogador et Mekinès),

A Omar, Badès (ville du Rif marocain),

A Katir, le Djebel Fetah (chez les Beni-Zeroual),

A Ali, Tlemcène. (1)

Telle est l'origine des Tribus Cheurfa répandues sur toute la terre (musulmane .

LES TRIBUS CHEURFA.

Les Beni Katir et les Ouled Iahya.

Ces deux tribus ont donné naissance aux Beni Aïssa, Ouled Naceur, Beni Kilane, Oulad bou Zəkri, Rir'a, Beni Hafed, Oulad Rahmoun. Elles ont également formé les Arabes nomades.

Les Beni Hamza ou Oulad Malek. Hamza, souche de cette tribu, mourut de la peste et laissa cinq enfants : Mohammed, Ahmed, Ali, Ibrahim, Moussa.

Mohammed succéda à son père dans le gouvernement de Selahma.

Ahmed se retira dans le pays des Senhadja et se fixa à Kola. Il eut trois fils : Ahmed, Moussa et Iahya, qui fondèrent la tribu des OuladAhmed.

Ali s'établit aux Flissa. Mais les habitants de ce pays le forcèrent d'en sortir. Il se réfugia dans la montagne des Beni Fraous, puis à Sahridj, Son fils Ameur laissa deux enfants, Abd-el-Ouahad et Idir, qui donnèrent leurs noms à deux tribus.

Quant à Ibrahim, après avoir parcouru le Djebel Ketoul (dans

(1) Ce partage est tout autre que celui indiqué par Ibn-Khaldoun. (Trad du B. de Slane tom. II. p. 563).

le Rif marocain), il s'installa définitivement à Abtnil (près de Oudjda).

Moussa choisit pour sa résidence le territoire des Beni Afal (Maroc), qu'il abandonna bientôt pour Mazouna (ville au N.-E. de Mostaganem).

Les Beni Djermoun et les Sekfa venus de Fedjadj (au sud de Fignig).

Les Oulad Aïssa et les Zeradal, qui se trouvent sur le territoire de Hamza, dans les montagnes du Babor et des Beni Abd el-Djebbar.

Les Beni Sedr'in et les Beni Ouzendr'in, qui sont aussi originaires du pays de Fedjadj.

Les Kherachef, Halaza, Beni Boudrar, Beni Heurma.

Les Oulad Amara, Oulad-Kladj, Oulad Iakoub, Beni Khaled, Beni Solimane et Oulad Bou Becr, qui viennent tous de la montagne de Tesmaket.

Les Oulad Solimane, Araka, Menad, Oulad Oukil, qui ont pris naissance à Ahl Methar (au sud de Oudjda).

Les Bou Leït ou Oulad Naïl, qui sortent également du Djebel Tesmaket.

Mohammed, fils d'Abd Allah et petit-fils d'Idris es-Serir, avait laissé trois enfants : Naïl, Khelif et Abd er-Rahmane.

Naïl succéda à son père. Il donna son nom à la tribu des Oulad-Naïl, dont deux fractions s'appellent : l'une, les Oulad Rhamoun, et l'autre, les Beni Ilal.

Khelif habita pendant toute sa vie le territoire des Beni Saïd. Ses descendants sont les Beni Khelif.

Les Beni Salem sont, les uns sur les bords de l'oued Cheta (au nord de Fez), les autres dans la montagne des Amal (à l'est d'Alger).

Les Chedjouara, qui se trouvent dans le pays des arbres à olives. Une de leurs fractions porte le nom d'Oulad Bou Ali; les autres sont chez les Mer'raouat, les Beni Aïssa, à Teklane, et entre les Beni Melikeuch et les Beni Abbas.

Les Hiaïna, dans les montagnes des Amal, des Beni Habib et chez les Beni Aïssa.

Les Halafa, dans le Soucïd (au sud de Tiaret), le djebel Chennoua (près de Cherchell, à l'est), et chez les Arabes nomades.

Les Beni-Ameur, dans le Masdjed-Cheta (au nord de Fez), dans le djebel Itoudj, près de Bougie, le Djel Beni Robrine, et enfin dans les montagnes des Beni Djouad, près de Kadjtoula.

Les Oulad Khaled, qui se trouvent, partie dans le pays des Hamza, des Beni Abbas, des Zouaoua, et partie dans le djebel Amour.

Cette tribu est une fraction des Beni Iahya, qui habitent la région de Taour'zoua (au sud de Tiaret) et celle de Mendas (chez les Flita .

Le Kçar de Sidi Bou Zid (dans le djebel Amour), dont la population est composée des descendants de Sidi Bou Zid. Une partie de la postérité de ce chérif a également formé la tribu des Oulad. Zeradal (régence de Tunis).

Les Oulad Anane, qui ont pris naissance à Ahl Methar. Ils sont répandus dans les montagnes des Beni Djad, sur le territoire de Hamza, des Zouaoua; on les trouve encore dans le pays situé entre Mouzaya et les Beni Aïssa, dans le sud de l'Algérie, où ils sont nomades, dans le djebel Titeri, où ils sont appelés Oulad Allane.

Les Oulad Zekri ou Oulad Zerara, qui habitent le djebel Moknine (au sud de Fez) et le pays des Beni Djenad. Leur ancêtre, Zekri, s'était fixé à Mar'nia (Lalla-Maghnia).

Les Beni Ilmane, qui sont originaires de Fez. Leur ancêtre, Ilmane, avait fui le Maroc pour se fixer à Kola-Djemad (près de Mostaganem). On rencontre encore des fractions de cette tribu à Kola-Mesbir (?), chez les Beni Djenad, les Flissa et à Kola-Ouennour'a.

Les Serar'na, les Beni Hadi et les Djouata, qui résident dans le djebel Beni R'omara (Rif), le djebel Amal, le djebel Rached, et à Dialma (contrée du Sous, à l'ouest de Fez).

Les Mar'raoua, les Beni Ouertedr'ine et les Beni Mimoun, qu'on trouve à Mar'raoua (pays arrosé par le Chélif), où ils sont appelés Oulad Sidi Iakoub ech-Cherif, et à Hamza.

Les Beni Eumrane, qui ont pris naissance dans le djebel Rached. Ils ont pour ancêtre Eumrane, qui, pendant longtemps, ne put obtenir que des filles des seize femmes qu'il avait épousées. Enfin, l'une d'elles lui donna successivement quatre fils : Mohammed, Iahya, Ahmed, Oun.

Mohammed, à la mort de son père, dont il fut le Khalifa ou lieutenant, se retira dans le Djebel Rached, suivi de son frère Iahya, et Ahmed, dans le Djebel Beni Aïssa.

Quant à Oun, telle était sa réputation de sainteté que, dans tout le Mar'reb, il n'était question que de lui. Il se rendit à Fez; mais ne trouvant pas dans cette ville la tranquillité qu'il y avait espérée, il la quitta et alla résider à Maroc, puis à Tlemcène. Il se mit ensuite à parcourir le pays de Habeut et les régions du Sud. Étant venu à el-Khadra (ville située sur le Chélif), des tribus berbères de cette localité s'emparèrent de lui et le gardèrent comme esclave pendant trois ans. L'émir Mohammed ben Kanbouche le délivra de sa captivité, l'attacha à sa personne, le combla de richesses et le maria à sa fille. Sa postérité porte le nom d'Oulad Oun.

Les Oulad R'az appelés Oulad Solimane. Une de leurs fractions habite les environs du Maroc. Le reste de la tribu est répandu sur le territoire des Beni Mimoun, des Zerkhfaoua et des Beni Abd el-Djebbar.

Les Oulad Aïssa ben Ioucef et les Oulad Bou Adnane, qui sont chez les Zouaoua, et font partie des propriétaires des arbres à olives.

Les Oulad Sidi Abd el-Kader el-Djilani. Ils ont pour ancêtre Djafar ben Hoceïne ben Mohammed ben Abd el Kader, fort connu à Bagdad. Cette tribu est établie dans l'Iemène.

ARNAUD,
Interprète militaire.

EXPÉDITION

DU

DUC DE BEAUFORT

CONTRE DJIDJELI (1664)

Au mois de juillet 1662, les Échevins et Députés du commerce de Marseille, ayant adressé à Louis XIV une supplique pour lui demander l'extermination des corsaires barbaresques, qui leur causaient les plus grands dommages (1), Sa Majesté donna l'ordre de tenir à la mer, tous les étés, dans l'Océan et la Méditerranée, 12 galères et 20 vaisseaux, destinés à escorter les bâtiments français trafiquant avec le Levant (2); les capitaines reçurent les

(1) Clément. *Correspondance administrative sous Louis XIV*, I, 659.

(2) Colbert *à l'évêque de Luçon (Nicolas Colbert)*, 16 octobre 1662.

« Le Roy voulant rétablir par toutes sortes de moyens le commerce et particulièrement celui de mer, qui est le plus important, Sa Majesté a résolu de mettre en pratique tout ce qui pourra contribuer à ce dessein, et surtout de nettoyer la mer de corsaires et procurer à ses sujets la liberté de trafiquer dans les pays étrangers. Pour cet effet, il a donné ses ordres pour tenir à la mer, tous les étés, dans l'Océan et la Méditerranée, douze galères et vingt vaisseaux, dont les chefs auront une instruction particulière pour escorter les vaisseaux français qui voudraient aller au Levant, soit au nord, soit au midi..... » — Clément. *Lettres de Colbert*, II, 419.

instructions les plus énergiques pour courir sus aux corsaires et les combattre à outrance (1).

Le chevalier Paul (2), d'Horquincourt, de Tourville, de Beaufort, illustraient, à cette époque, le pavillon français. Ils se signalèrent par de nombreux faits d'armes contre les Barbaresques.

Le 10 septembre 1663, le duc de Beaufort, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, sorti de Toulon à la poursuite des corsaires algériens, qui infestaient les côtes d'Italie et de Provence, prit ou coula à fond plusieurs bâtiments

---

(1) *Le chevalier Paul à Colbert.* Toulon, 16 décembre 1662.

« .....J'ai déjà dit par avance, à tous messieurs les capitaines qui sont ici, que Sa Majesté m'avait fait l'honneur de m'ordonner de leur dire de sa part que lorsqu'ils rencontreraient des navires turcs, qu'ils eussent de les aborder hardiment et de les vaincre ou mourir, et que, s'ils manquaient de faire leur devoir pour la gloire des armes du Roy, que Sa Majesté leur ferait couper le cou. J'ai ajouté à cela que, si par hasard il se trouvait quelques-uns les navires seul et qu'il fut attaqué de cinq ou six navires turcs, ne pouvant éviter à force de voiles ou autrement leur abordage, de se défendre jusqu'à l'extrémité, et lorsqu'ils se verraient perdus sans aucune ressource, qu'il ne faut jamais demander de quartier, mais qu'il faut mettre le feu aux poudres pour brûler le navire du Roy avec tous les navires turcs qui seraient accrochés avec lui, et que Sa Majesté aime bien mieux que son navire soit brûlé que s'il était entre les mains de ses ennemis. » — Journal l'*Autographe*, n° 35, 1er mai 1865.

(2) Le chevalier Paul naquit au mois de septembre 1597 d'une lavandière, dans un bateau de pêcheur, pendant une traversée tempétueuse que sa mère faisait du chateau d'If à Marseille. La frayeur de l'ouragan provoqua l'accouchement avant terme, ce qui n'empêcha pas l'enfant de devenir un vaillant garçon. Mousse avant l'âge de dix ans, chef d'escadre en 1649, il s'illustra par de nombreux exploits contre les Barbaresques ; il fit sa dernière campagne en 1666, à l'âge de 75 ans, et mourut l'année suivante, à Toulon.

Chapelle et Bachaumont ont dit de lui :

C'est ce Paul dont l'expérience
Gourmande la mer et le vent,
Dont le bonheur et la vaillance
Rendent formidable la France
A tous les peuples du Levant.

barbaresques, et fit un certain nombre de prisonniers (1).

L'audace des pirates était, du reste, sans bornes, et ils inspiraient une telle terreur, que l'on craignit un moment qu'ils n'opérassent un débarquement sur les côtes de Normandie ou de Picardie. Des bâtiments de guerre furent tenus quelque temps en station dans le port du Hâvre (2).

Louis XIV résolut de porter un grand coup à la piraterie barbaresque en s'emparant d'une position importante sur la côte d'Afrique. Ce projet, qui ne pouvait qu'ajouter au développement de la marine militaire (3), avait déjà été muri par Mazarin ; il voulait suivre, en cela, l'exemple du cardinal Ximénès s'emparant d'Oran, et le chevalier de Clairville, surintendant des fortifications, avait été chargé de reconnaître le littoral de l'Afrique septentrionale.

D'après un mémoire publié à cette époque (4), le projet d'un grand établissement français en Barbarie était appuyé exactement

---

(1) Clément. — *Lettres de Colbert.* I. CXXX.

Les prisonniers faits dans cette rencontre servirent sans doute à un échange contre des Français esclaves à Alger. V. au trésor de Numismatique et de Glyptique une médaille de Louis XIV, avec ce revers :

Captivis ex Africis certatis redempti (?) Louis XIV debout, revêtu des habits royaux, mais la tête nue, tend la main à des esclaves dont il vient de briser les fers. A l'exergue : MDCLXIII.

(2) *Corresp. administrative sous Louis XIV.* III. 337.

(3) Depuis Richelieu, la marine militaire française tendait à prendre ce brillant essor qui fut une des gloires du règne de Louis XIV. Le Cardinal-Ministre avait dit à Louis XIII, dans son testament, en lui conseillant d'être fort sur mer :

« Votre force navale ne tiendra pas l'Espagne en bride, mais elle fera que le Grand-Seigneur et ses sujets qui ne mesurent la puissance des rois éloignés que par celle qu'ils ont à la mer, seront plus soigneux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent, d'entretenir le traité fait avec eux. Alger, Tunis, et tous ceux de la côte de Barbarie respecteront et craindront notre puissance, au lieu que jusqu'à présent, ils l'avaient méprisée avec une incroyable fidélité. *(Correspondance du Cardinal de Sourdis.* I. VII.

(4) Recueil historique, — *contenant diverses pièces curieuses de ce temps.* 1 vol. in-16. Cologne. 1666. *Fort rare.*

des mêmes raisons mises en avant de nos jours, y compris l'avantage d'occuper les esprits inquiets, dangereux à l'intérieur. Il fut successivement question de Stora, Bougie et Bône. Enfin, on se décida pour Djidgeli, où les officiers de marine les plus distingués, entre autres Duquesne, pensaient qu'on pourrait, à peu de frais, établir un excellent port (1) pour les bâtiments chargés de surveiller les corsaires et de leur faire une chasse continuelle (2).

Le duc de Beaufort eut le commandement général de l'expédition. L'armée de terre se composa de six compagnies des gardes et de vingt compagnies de chacun des régiments de Picardie, Navarre, Normandie et Royal, présentant un effectif de quatre mille six cent cinquante hommes. Il y avait, en outre, vingt compagnies de vaisseaux, faisant huit cents hommes, un bataillon de Malte avec cent vingt chevaliers, un bataillon anglais et un bataillon hollandais, plus quelques centaines de volontaires.

Le comte de Cadagne, lieutenant-général, eut le commande-

---

(1) Pelisson. — *Histoire du règne de Louis XIV.*

(2) Le choix de Djidgeli fut une grande faute ; le but de l'entreprise était de s'emparer d'un point utile, et Bougie était préférable au triple point de vue maritime, commercial et militaire.

Bougie a été, à toutes les époques, l'une des principales cités maritimes de l'Algérie. Les Romains y fondèrent une grande ville ; les Berbères y placèrent le siége de leur empire ; les Espagnols qui, au XVIe siècle, préludaient à leur grandeur maritime par leurs conquêtes dans le Nord de l'Afrique, s'y établirent beaucoup plus fortement qu'à Alger.

L'emplacement de Bougie a, en effet, une très-grande valeur sous le rapport maritime, il offre un grand port de refuge, admirablement disposé pour être amélioré par l'art. Il surveille les passages entre les Baléares, la Sardaigne, la Sicile et l'Afrique ; il se trouve plus rapproché qu'Alger et Mers-el-Kebir de Toulon et de la Corse. Bougie était, sous les Turcs, le point d'hivernage de la flotte algérienne.

Sous le rapport commercial, il est placé au cœur de la grande Kabylie, au débouché à la mer des vastes et riches bassins d'Aumale et de Sétif, sur la grande voie naturelle entre l'Europe et l'intérieur de l'Afrique.

Sous le rapport militaire, il offre tous les éléments naturels d'une place imprenable et d'un port de guerre de premier ordre. — *Études sur les ports de l'Algérie*, par A. Lieussou.

ment des troupes de débarquement. On lui donna pour maréchaux-de-camp MM. de la Guillotière et de Vivonne. De Betancourt eut le commandement de l'artillerie, et le chevalier de Clairville celui du génie. La flotte, commandée par le commandeur Paul, se composait de 15 vaisseaux ou frégates, 19 galères, dont 7 de Malte, et quelques autres moindres bâtiments, en tout soixante-trois voiles.

L'expédition partit de Toulon le 2 juillet 1664. Après une relâche de quelques jours aux îles Baléares, où les galères de Malte rallièrent, elle reprit la mer et se dirigea vers la côte d'Afrique. Le 21 juillet, la flotte expéditionnaire mouillait dans la rade de Bougie.

« On vint mouiller vis-à-vis de la ville, à quelque chose de moins qu'une portée de canon. Le comte de Cadagne, après l'avoir considérée assez longtemps, dit qu'absolument il fallait descendre là, par trois raisons : la première, qu'elle paraissait abandonnée, et que l'on voyait nombre de gens charger des hardes sur leurs chevaux pour s'enfuir ; la seconde, qu'elle semblait bien fortifiée et facile à être mise hors d'insulte avec quelques réparations ; la troisième, enfin, que ce serait une conquête très-glorieuse pour le service du Roi. »

Le chevalier de Clairville s'y opposa directement, se fondant sur les ordres précis que le commandant en chef avait reçus de ne rien changer au plan arrêté, et sur ce que la même proposition de prendre Bougie avait été rejetée par le Conseil royal. Le duc de Beaufort resta un moment indécis, mais, craignant d'encourir un blâme, il se rangea enfin à l'avis du chevalier de Clairville, et refusa de consentir à l'attaque. Il en éprouva plus tard un bien vif regret, en apprenant que la garnison turque avait été détruite par la peste, et qu'il serait entré dans la ville sans coup férir.

La flotte expéditionnaire arriva devant Djidjeli le 22 à sept heures du soir. Elle fut accueillie par quelques coups de canon, et aussitôt le duc de Beaufort, faisant arborer le pavillon rouge, donna l'ordre de tirer sur la ville un coup de canon à boulet. Le lendemain, le débarquement s'opéra à côté d'un Marabout où est aujourd'hui le fort Duquesne. Le bataillon des gardes, celui

de Malte et le régiment de Picardie, commandés par MM. de Cadagne et de Vivonne, débarquèrent les premiers. Les Kabyles, accourus en grand nombre, se battirent fort bien, et firent éprouver aux assaillants une perte de près de quatre cents hommes. A trois heures, la ville, foudroyée par l'artillerie de la flotte, fut complètement évacuée. Les troupes y entrèrent aussitôt et arborèrent la croix et le drapeau français sur le minaret de la mosquée. On ne trouva dans la ville que dix canons en fer, « et des maisons si laides, si épouvantables, qu'on pouvait à peine croire qu'elles eussent été habitées par des hommes. »

L'armée française prit position dans la petite plaine qui règne entre la ville et les collines, d'où se détache la langue de terre à l'extrémité de laquelle Djidjeli est bâti. Les soldats se retranchèrent à peu près comme ils l'entendirent; et, à ce sujet, on a reproché à de Clairville de n'avoir donné aucune direction d'ensemble à leurs travaux.

Le 24, quelques Kabyles portant un pavillon blanc s'approchèrent du camp français; conduits devant le duc de Beaufort, ils lui demandèrent ce qu'il prétendait faire dans leur pays.

Le Duc répondit que les Français n'en voulaient qu'aux Turcs; qu'en occupant Djidjeli, leur intention était d'avoir un poste d'où ils pussent surveiller et combattre les corsaires, et que, quant à eux, Kabyles, rien ne s'opposait à ce qu'ils vécussent en paix avec la France.

Les Kabyles parurent satisfaits de cette réponse, et s'éloignèrent en disant qu'ils allaient la communiquer à leurs Cheicks.

Le duc de Beaufort, trop prompt à se flatter du succès, croyait déjà qu'il n'y avait plus qu'à s'entendre sur les conditions de la paix, mais, le même jour, les avant-postes furent attaqués par surprise. Les Indigènes se jetèrent avec fureur sur les soldats qui bivaquaient paisiblement, et massacrèrent plusieurs d'entre eux avant que les officiers aient pu rallier leurs troupes.

Cette surprise rendit le Commandement un peu plus prudent, et des retranchements furent établis sur tout le pourtour du camp. On éleva un fortin à l'ouest, sur les hauteurs où est aujourd'hui le fort Saint-Ferdinand.

Le 25, quelques Kabyles revinrent, portant encore un pavillon

blanc. Ils s'excusèrent des hostilités de la veille, en les attribuant à une tribu dissidente. Ils s'informèrent du sort de leurs camarades restés prisonniers entre les mains des Français, et semblèrent craindre qu'ils n'eussent été dévorés. On les rassura facilement à ce sujet, et ils protestèrent de nouveau de leur désir de conserver la paix.

Cependant un des Kabyles montra plus de franchise : « Je m'étonne, dit-il aux officiers français, que des hommes riches, bien nourris, bien vêtus, veniez dans un pays où il n'y a rien de bon, où vous n'avez rien à gagner. A moitié nus, à peine avons-nous de quoi manger, mais nous sommes tous gens de guerre, et soyez convaincus que vous n'obtiendrez jamais la paix ! Partez donc, et cherchez un autre pays où vous puissiez faire une guerre plus avantageuse. »

Le duc de Beaufort et les autres chefs de l'armée n'attendirent pas longtemps avant de reconnaître que cet indigène ne les avait pas trompés en leur annonçant une guerre acharnée. Dès le jour suivant, les attaques recommencèrent, et pendant un mois, ce ne fut qu'une alternative continuelle d'hostilités et de protestations pacifiques. Les soldats ne pouvaient pas sortir de leurs retranchements sans s'exposer à une mort presque certaine ; de petites troupes de Kabyles cachées dans les montagnes voisines surveillaient le camp nuit et jour. Mais durant les suspensions d'armes, qui étaient fréquentes, les indigènes descendaient en foule dans la plaine pour se livrer à des échanges avec les soldats. Plusieurs vinrent même dans le camp, avec la plus extrême confiance, consulter les chirurgiens français pour leurs blessés (1). Il est certain que les Kabyles étaient fort indécis entre les Français et les Turcs. Ils n'aimaient, il est vrai, ni les uns ni les autres, mais

---

(1) Pelisson *(Histoire de Louis XIV)* raconte à ce sujet « qu'ils avaient un renégat pour unique chirurgien, à qui, par une politique bizarre, à chaque blessé de conséquence qui mourait entre ses mains, ils donnaient un certain nombre de coups de bâton pour le châtier plus ou moins, selon l'importance du mort, puis autant de pièces de huit réals pour le consoler et pour l'exhorter à mieux faire à l'avenir. »

ils n'éprouvaient que de la répugnance pour les chrétiens, tandis qu'ils nourrissaient une haine profonde pour les janissaires d'Alger. Malheureusement le duc de Beaufort ne sut pas fixer en sa faveur les irrésolutions des tribus. Au lieu d'essayer de gagner par des présents les principaux chefs, il se contenta de vagues paroles, dont les indigènes étaient eux-mêmes très-prodigues, et qui, pour eux, n'avaient aucune valeur. Une autre circonstance, la profanation des tombeaux d'un cimetière musulman, dont les matériaux avaient été employés à la construction d'un fortin, acheva de compromettre le succès des négociations.

Pendant ce temps, une colonne sortie d'Alger à la première nouvelle du débarquement des Français, s'approchait de Djidjeli. Les Turcs avaient fait demander aux tribus kabyles le libre passage sur leur territoire pour venir combattre les Infidèles. Celles-ci, jalouses de leur indépendance, ne voulaient pas y consentir; mais un marabout très-influent, nommé Si Hammoud, gagné par les Turcs, parvint à persuader ses compatriotes, au nom des intérêts de la religion. Entraînés par l'éloquence du saint homme, les chefs kabyles décidèrent qu'on accorderait aux Turcs le passage qu'ils avaient demandé, et qu'on se joindrait à eux pour attaquer le camp français.

Le Duc de Beaufort et le Comte de Cadagne ne savaient rien de cette négociation, mais ils n'ignoraient pas qu'un corps nombreux de janissaires était sorti d'Alger. Il n'y avait donc pas un moment à perdre pour presser les travaux de défense, trop négligés depuis deux mois, afin de mettre les troupes en mesure de résister à l'orage qui allait fondre sur elles.

Malheureusement, la mésintelligence la plus grande régnait parmi les chefs de l'armée française. Le Duc de Beaufort n'aimait pas le comte de Cadagne. Naturellement soupçonneux, jaloux de son autorité et incapable de recevoir un conseil, le Commandant en chef de l'expédition s'était imaginé qu'on avait établi auprès de lui un contrôleur importun de ses actions en lui donnant Cadagne. Quelques personnes de qualité, qui avaient suivi le Duc et composaient son conseil secret, aspirant à posséder toute sa confiance, excitaient continuellement sa jalousie, au lieu de s'appliquer à la faire cesser. Le Comte de Cadagne, de son côté,

manquait de cette souplesse d'esprit nécessaire pour gouverner ceux à qui l'on doit obéir. Il s'acquittait de ses devoirs avec sagesse et fermeté, aucun reproche ne pouvait lui être fait; mais, rebuté par les contradictions éternelles qu'il rencontrait, il s'était peu à peu éloigné du duc de Beaufort et des autres chefs de l'armée.

Le 5 octobre les Turcs, qui venaient d'arriver devant la place, dirigèrent une attaque vigoureuse contre le fort de l'Ouest. Le capitaine Cadillan, du régiment de Normandie, commandait ce poste. Il repoussa une première fois les janissaires, mais ceux-ci revinrent à l'assaut « avec une obstination capable de tout, si l'art et la discipline l'eussent secondée. » Cadillan fut tué sur la brèche, après des prodiges de valeur. Leroux, son lieutenant, qui prit le commandement, allait être débordé par les assaillants, quand le comte de Cadagne et le duc de Beaufort en personne accoururent à son secours et repoussèrent définitivement l'ennemi.

« Nous eûmes avis, dit la relation officielle de ce combat (1), que le camp d'Alger marchait pour attaquer nos lignes et qu'ils menaient du canon. La nouvelle nous en vint le 28 septembre. Le 1er octobre, nous vîmes paraître leur camp à une journée du nôtre; le 2, ils approchèrent un peu plus près et envoyèrent quelques gens sur la montagne qui est vis-à-vis notre camp pour reconnaître, lesquels furent reçus à coups de canon. Le 3 au matin, nous les vîmes décamper pour passer un petit ruisseau, et les vîmes passer derrière la montagne; les braves de leur armée ne purent s'empêcher de descendre dans la plaine, cavalerie et infanterie, et venir escarmoucher contre nos petits corps-de-garde, qui firent fort bien; — le canon de nos lignes les incommoda fort et emporta même quelques cavaliers; ils eurent quelques gens tués aussi de coups de mousquets; — après avoir vu qu'il ne faisait pas bon pour eux, ils remontèrent. Le 4 du mois, ils se reposèrent. Le 5, à quatre heures du matin, la lune

---

(1) *Relation du combat, donné le 5 octobre, entre les Français et les Turcs et les Maures Gigères.* — Manuscrit de la Bibl. nationale.

étant fort belle, ils attaquèrent notre première tour. Cinq cents Turcs, l'épée à la main et avec les échelles, avancèrent les premiers, soutenus de cinq cents mousquetaires, et il y eut une échelle de posée, sur laquelle on pouvait monter trois de front. Un Turc, l'*escarienne* à la main, y monta et voulut sauter dans la tour, mais le lieutenant qui était dedans lui allongea un coup de pertuisane et le manqua ; il redoubla et fit mieux que la première fois ; il lui donna dans la gorge et le renversa au pied de la tour. Ensuite Cadillan, qui était le gouverneur de la tour, et Leroux, son lieutenant, renversèrent l'échelle. Le feu des ennemis fut fort grand, il dura d'une même force jusqu'au jour. Cadillan le reçut de même, il fit grand feu et fit jeter quantité de grenades qui firent prendre trois fourneaux au pied de la tour, qui tuèrent beaucoup de gens des ennemis. Une petite heure aprés le commencement de l'attaque, Cadillan fut tué d'un coup de mousquet ; cela n'empêcha pas que le lieutenant, secondé de son enseigne et de cinquante hommes du régiment de Normandie, s'étant trouvé de garde ce jour-là avec six gardes de M. de Beaufort et quatre de M. de Cadagne, n'y fissent fort bien leur devoir et ne le défendissent bien. Le canon de nos lignes et de nos vaisseaux fit grand feu.

« Une heure aprés que le jour fut venu, M. de Beaufort, voyant que le feu des ennemis se ralentissait, envoya un sergent avec dix hommes pour avoir des nouvelles du dedans de la tour, lequel lui rapporta que le gouverneur avait été tué, et que le reste des hommes était fort las. Sitôt que le sergent eut fini sa réponse, les ennemis commencèrent leur feu sur la tour, qui dura assez, et comme on vit que celui de la tour manquait un peu, on résolut de la secourir et y mettre des hommes frais. Brandon fut commandé avec 250 hommes des gardes de Milly, et Campagnol avec autres 250 hommes de Picardie, et Sainte-Marthe avec 200 de Navarre et 50 des Royaux, qui étaient venus pour relever ceux de la tour. Mais le lieutenant Leroux, qui était dedans, ne voulut point être relevé qu'au bout de vingt-quatre heures.

« Cavillon marcha avec les gens détachés pour chasser les ennemis qui étaient au pied de la tour, lesquels firent si grand feu,

qu'ils ébranlèrent un peu nos gens. Mais M. de Cadagne, voyant que le feu des ennemis, qui s'étaient coulés près de 600 dans les rochers près des lignes de Navarre, incommodait fort nos gens, qui étaient très à découvert, les fit rentrer dans les lignes en bon ordre, et l'on peut dire avec vérité que l'action fut fort hardie et vigoureuse, et quoique le feu des ennemis fut fort grand, le nôtre le fit taire. L'action dura cinq heures, et les ennemis, voyant qu'ils ne réussissaient pas, se retirèrent avec perte de 50 Turcs naturels tués sur place, 50 du pays tués et près de 200 de blessés, et de Maures près de 400 tués ou blessés.

« La nuit de l'attaque, ils avaient fait leur batterie de trois pièces de canon pour battre la tour, laquelle n'était servie de pas une de nos pièces ; mais le lendemain en en mena deux au pied de la tour, ce qui les obligea de retirer leurs pièces et même leur camp, parce qu'ils étaient incommodés du canon. Nous avons su, par un Français qui s'est sauvé, qu'ils avaient dessein de faire une attaque générale, mais elle ne réussit pas; ils devaient venir 400 Maures au marabout, 2,000 à Picardie et autant à Navarre, sans compter la tour, qu'ils croyaient emporter bien vite; mais les Maures, voyant que la tour résistait trop et que les Turcs y étaient maltraités, formèrent le dessein d'aller piller leur camp ; ils en furent avertis et y donnèrent ordre, cela fut cause qu'ils se retirèrent un peu plus vite qu'ils n'auraient fait. »

« La *mauraille* s'est retirée pour aller semer ; en se retirant, ils se sont moqués des Turcs de ce qu'ils ne nous avaient pas battus. Le camp des Turcs est toujours au même endroit; ils ont envoyé demander des secours à Alger et Constantine, et du plus gros canon, en cas qu'on voulut qu'ils nous attaquassent; ils ont fait un petit retranchement sur le haut de la montagne, où ils mettent une garde. Depuis le jour de l'attaque, ils n'ont rien fait. Nous espérons avoir des nouvelles de ce qu'on a résolu à Alger. »

Le 22, arrivèrent des renforts sur quelques navires conduits par le marquis de Martel. M. de Castellan, major du régiment de Provence, commandait ces troupes.

Le gouvernement français avait vu son attention éveillée par les rapports contradictoires émanés des chefs du corps expédi-

tionnaire. Soupçonnant la mésintelligence qui régnait dans le camp de Djidjeli, le roi enjoignit au Duc de Beaufort de remettre le commandement en chef au Comte de Cadagne, et de reprendre lui-même la mer pour donner la chasse aux corsaires. Le major Castellan avait, en outre, ordre précis de Louis XIV d'adresser directement à S. M. un rapport sur la situation exacte des choses.

Aussitôt les renforts débarqués, le Duc de Beaufort proposa une attaque générale du camp des Turcs, qui venaient de recevoir de la grosse artillerie. Ce parti était le meilleur qu'on pût prendre; car, dans l'état d'imperfection des lignes françaises, on devait s'attendre à ce qu'elles seraient forcées par le canon de siége. On devait donc, à tout prix, empêcher les Turcs d'établir leurs batteries. Mais Cadagne, alors Commandant en chef, opposa les instructions du gouvernement, qui prescrivaient de ne point sortir des lignes. Les autres officiers généraux partageaient son avis, car ils ignoraient tous l'arrivée de l'artillerie turque. De Beaufort était le seul qui en fût instruit, mais il n'avait pas cru devoir en parler au Conseil (1). Il est présumable que le comte de Cadagne se serait rangé de son avis, s'il avait connu la vérité.

Quoi qu'il en soit, le Duc de Beaufort, après avoir rejeté sur le nouveau commandant en chef la responsabilité de ce qui pourrait arriver, mit à la voile le 27, au grand regret des troupes, dont il avait la confiance et les sympathies, bien que ses qualités fussent, en général, plus brillantes que solides. Au lieu de faire une diversion contre Alger, comme il en avait l'ordre, il s'en alla croiser dans le golfe de Tunis.

Le 29 (2), au point du jour, les Turcs ouvrirent le feu sur les postes extérieurs. Le fort de l'ouest, battu en brèche avec des piéces de 48 et de 36, résista à peine trois heures. On essaya inutilement d'opposer à cette formidable artillerie une batterie

(1) Le duc de Beaufort avait été prévenu de l'arrivée de l'artillerie de siége turque, par un de ses interprètes nommé Durand, qui avait des intelligences dans le camp algérien.

(2) Nous suivons ici, pour les dates, le rapport du major Castellan.

de quatre canons ; en un instant elle fut démontée. Une seconde redoute, qui couvrait le camp, fut abattue aussi en moins de deux heures. Les boulets des Turcs arrivèrent enfin jusque dans le camp lui-même.

La position de l'armée devint alors très-critique. Les soldats étaient complètement démoralisés. On leur avait toujours dit que les Indigènes, n'ayant pas de gros canons, ne pourraient jamais forcer les lignes françaises. C'était le chevalier de Clairville qui, répétant à tout le monde que « les seules lavandières de l'armée suffisaient pour défendre les deux redoutes », s'était efforcé de faire partager aux troupes sa folle confiance. Maintenant que les retranchements extérieurs étaient détruits, il était le premier à s'effrayer et ne faisait rien pour relever le courage chancelant des soldats ; ceux-ci avaient, du reste, de justes raisons de se plaindre. Ils manquaient des choses les plus essentielles ; sans vêtements et sans souliers, ils n'avaient même pas de bois pour faire cuire les viandes salées qu'on leur distribuait. Le dernier convoi avait apporté quelques approvisionnements, mais ils étaient avariés en grande partie. Une prompte retraite devenait nécessaire si l'on voulait éviter une plus grande catastrophe. Les soldats ne parlaient de rien moins que de se rendre aux Turcs.

La Guillotière et les colonels se réunirent et déclarèrent au comte de Cadagne que la retraite était indispensable, qu'ils ne répondaient plus de leurs hommes, et qu'il fallait profiter, pour se rembarquer, de l'escadre de Martel et des derniers beaux jours. Cadagne voulut d'abord se démettre du commandement, plutôt que de donner un ordre tel que celui qu'on demandait, mais, enfin, voyant que la retraite ne s'effectuerait pas moins et craignant quelque épouvantable catastrophe, il se résigna à diriger lui-même l'embarquement.

Le 31 octobre au matin, l'évacuation du camp commença. Pendant qu'une partie des troupes continuait d'occuper les retranchements, l'autre transportait sur les navires les malades et les blessés, qui étaient au nombre de 1,200.

Tous les différents corps reçurent ensuite l'ordre de se replier vers le rivage. A mesure qu'ils arrivaient, on les embarquait

précipitamment ; mais les dernières troupes, vivement pressées par les janissaires et les bandes kabyles, se débandèrent tout à coup, et la retraite qui, jusque-là, s'était effectuée en assez bon ordre, devint, selon le rapport du comte de Cadagne, aussi honteuse qu'une fuite. On fut obligé d'abandonner toute l'artillerie. Une trentaine de soldats, chez qui l'ivrognerie fut plus forte que l'amour de la vie, furent massacrés par les bandes ennemies sur quelques tonneaux de vin abandonnés.

A cette ignoble mort, hâtons-nous d'opposer le glorieux trépas d'un jeune officier aux gardes, nommé Saint-Germain. Il commandait une embarcation où se trouvaient des blessés, mais cette embarcation était tellement chargée qu'on éprouvait une grande peine à la pousser au large. Les ennemis accouraient et tout semblait perdu. Sautant à terre sans hésiter un seul instant, Saint-Germain se jeta au-devant des assaillants et se fit tuer pour sauver les blessés confiés à sa garde. Trois soldats, qui l'avaient suivi, entraînés par le noble exemple du devoir militaire, périrent, comme lui, victimes de leur généreux dévouement. Le comte de Cadagne ne s'embarqua aussi qu'un des derniers, donnant sans cesse ses ordres avec beaucoup de sang-froid et de fermeté. Voyant une vingtaine de soldats, poursuivis par les janissaires, se jeter à la nage, il ordonna de ramener sa chaloupe sous le feu terrible des Turcs, et parvint à recueillir quatorze de ces malheureux.

Trente pièces de canon de fonte, quinze de fer et plus de cinquante mortiers furent abandonnés sur le rivage (1).

---

(1) Sander Rang, *Précis*. 425. Hammer, *Hist. de l'Emp. ottoman*, xi, 204. Pellisson, *Hist. de Louis XIV. Rapport au Roi de M. de Castellan* Ms. Hart. n° 241. *Récit très véritable de tout ce qui s'est passé à Gigery. Fol.* 79. Ms. *de la Bibl. nation.* Jal. *Dictionnaire critique* 348.

Lors de notre débarquement à Gigelli, en 1839, nous avons retrouvé plusieurs de ces canons couchés et abandonnés sur la plage ; on les a ramassés et déposés dans un magasin de l'artillerie, où on peut les voir à côté d'autres débris de ferraille, de boulets et de fragments de cuirasse n'ayant d'autre valeur que celle qui se rattache à leur provenance. Et, à ce propos, nous devons ajouter que, par les objets mêmes de cette époque conservés par les indigènes, nous

Le 1er novembre, le corps expéditionnaire s'éloigna de la côte d'Afrique; il n'y avait séjourné que trois mois, et en ce temps si court il avait perdu plus de 2,000 hommes (1).

Le malheur, qui semblait s'être attaché aux Français, les suivit jusque sur les côtes de Provence. La peste, qui était alors à Toulon, empêchait d'y débarquer les troupes; l'escadre reçut l'ordre de les porter aux îles d'Hyères. Un des plus grands vaisseaux, la *Lune*, périt corps et biens en vue de ces îles. Douze cents hommes du régiment de Picardie, quantité de volontaires et plusieurs des meilleurs officiers du corps expéditionnaire furent noyés (2).

---

pouvons nous rendre à peu près compte du nombre d'ennemis que Cadagne eut sur les bras. En effet, l'annonce d'un débarquement de chrétiens et l'appel à la défense du territoire durent attirer, devant Gigelli, les contingents de tout le massif des montagnes qui s'étendent de Bône à Bougie. Entre les mains kabyles, j'ai vu souvent des lames de sabre, forme dite *briquel*, avec ces mots gravés : *Gardes*, ou bien *Royal*. L'un d'eux m'a donné un sceau en fer du diamètre d'un décime, portant un écusson chargé de dix billettes posées 4, 2, 4, autour duquel on lit :

CHARLES DE BEAVMANOIR.

J'ai donné ce sceau au Musée d'Alger.

Les canons de la Kalaâ des Beni Abbas proviennent en partie de ceux laissés à Gigelli par les Français : c'est encore une preuve démontrant que les populations de cette région, bien qu'habitant à plus de quarante lieues du théâtre de la guerre, vinrent prendre part à la lutte, et, après le départ des Français, emportèrent chez eux un trophée de leur victoire. — Charles Féraud, *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, XIV, p. 159.

(1) « La grande expédition d'Egypte, tentée depuis peu par Napoléon Ier, dit M. le duc de Noailles (*Histoire de Mme de Maintenon*, I, 391), n'avait pas même été étrangère aux vues de Louis XIV, non plus que la conquête de l'Algérie, car le port qu'il fonda à Gigery la commença en quelque sorte dans ce qu'elle a de plus important pour nous, la possession de la côte africaine »

M. de Noailles a commis ici une grave erreur ; Louis XIV n'a fondé aucun port à Djidgeli. Il y a eu projet de port par Duquesne et c'est tout. Cette hérésie historique doit être relevée, en raison même de l'importance qu'elle emprunte au nom de son auteur.

(2) Tallemant (*Historiettes*. IV. 192) raconte que le bâtard de Mont-

Malgré cet échec, l'entreprise sur Djidgeli jeta un grand éclat. « C'est un échantillon, dit un écrit du temps, de ce que les infidèles ont à craindre et les chrétiens à espérer. » « Elle excita, dit le chevalier d'Arvieux (1), des murmures infinis dans l'empire ottoman, dans la Syrie et dans l'Egypte..... Les Turcs et les Maures crièrent à la vengeance ; ils disaient hautement qu'il fallait exterminer tous les Francs qui étaient dans l'empire..... »

Louis XIV répondit à cette émotion du monde musulman et à ses menaces par les succès maritimes de ses lieutenants. Le 24 juin 1665, le duc de Beaufort poursuivit et attaqua dans les eaux de la Goulette une escadre algérienne, à laquelle il brûla et coula trois vaisseaux. Le 24 août suivant, il obtint un avantage semblable en face de Cherchell (2). Au commencement de 1666, les Algériens manifestèrent le désir d'entrer en arrangement. Louis XIV, qui ne demandait pas mieux dans l'intérêt du commerce, envoya à Alger M. Trubert, commissaire général des armées navales, qui signa, le 17 mai, un traité de paix avec la Régence.

Il y fut stipulé que les corsaires d'Alger seraient munis d'un certificat du Consul de France, afin qu'en cas de rencontre à la mer, ils ne fussent pas confondus avec ceux des autres Etats barbaresques ; que, de leur côté, les navires français auraient un laisser passer du grand-amiral de France ; que la visite des bâtiments à la mer ne se ferait qu'au moyen d'un bateau ; que les navires français et tout ce qu'ils porteraient auraient droit de franchise, — point essentiel qui venait d'être refusé aux autres nations, et qui, dans bien des occasions, fut un sujet de contestations entre les Puissances Chrétiennes et la Régence d'Alger.— Ce traité consacrait encore la prééminence du consul de France sur tous les autres agents européens (3).

---

brun se noya avec tous ceux qui se trouvèrent dans le vaisseau la *Lune*, et que Montbrun pensa en mourir de douleur.

(1) *Mémoires du chevalier* d'Arvieux, t. III. p.

(2) Jal. *Dictionnaire critique*, p. 144 et 348. *Lettres et Correspondances* de Colbert, I. CXXXII.

(3) Sander-Rang. Précis. 425. *Lettres et correspondances de Colbert.* II. 434.

Malheureusement, tous les traités avec les Barbaresques n'offraient que de très-faibles garanties. Les corsaires y avaient recours seulement pour se donner le temps de réparer leurs pertes, et ne manquaient jamais de recommencer leurs courses dès qu'ils le pouvaient. Ainsi, dès 1669, c'est-à-dire moins de trois ans après le traité signé par M. le commissaire général Trubert, les déprédations des pirates algériens recommençaient, et Louis XIV était dans la nécessité, pour protéger le commerce français, de mettre en mer deux fortes escadres, commandées par le comte d'Estrées et le marquis de Martel (1).

Ernest WATBLED.

---

(1) *Lettres et correspondances de Colbert.* II. 466, 502-503. *Correspondance administrative sous Louis XIV.* III. 488, 553. — TRONDE. *Batailles navales de France.* I. 116.

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94, 97 et 9[illegible])

N° 29. Inscription turque en trois lignes divisées en deux compartiments, plus la date; relief; caractères orientaux, assez bons; exécution assez bonne. Plaque en marbre mesurant 0m89 de largeur sur 0m575 de hauteur. (Berbrugger, *Géronimo*, 2e édition, page 87. — M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie*, 1868. — M. Albert Devoulx, *Alger)*.

(Indications du livret, page 128). Inscription en relief du fort des Vingt-quatre heures, datée de 975 (1567), et mentionnant le pacha Mobammed. C'est le fils du célèbre Salah raïs. Il gouverna ici du 8 février 1567 au commencement de mars 1568. (Voir, pour cette inscription, *Géronimo*, 2e édition, pages 87 et suivantes). Remis par l'artillerie le 18 juillet 1853.

خرج ايدوب حق يولنه مال وزير اعظم

يا پدى بوسورى جزايردە متين واعلا

شويله بالاتر اولوب كردون همسر اولمش

اراسك روي زميني بوليمزسن همتا

نامي ياد اولمغيچون ديدى مدامي تاريخ

ياپدى بوقلعهٔ مرعي محمّد باشايي

سنة ٩٧٦

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Un très-grand vizir, désirant être agréable à Dieu, .·. a doté Alger de cette forteresse élevée et redoutable.

La hauteur de cette construction imposante est si grande, qu'elle égale celle du firmament. .·. A la surface de la terre, il n'en existe pas de semblable.

Pour perpétuer, dit cet édifice, son nom et l'époque (de son règne), .·. Mohammed pacha, protégé (par Dieu), éleva cette forteresse.

Année 975.

L'année hégirienne 975 a commencé le 8 juillet 1567 et finit le 25 juin 1568.

Cette inscription attribue la construction du fort en question à Mohammed pacha, lequel gouverna Alger du 8 janvier 1567 au mois de mars 1568, et fut le premier des gouverneurs généraux envoyés par la Porte qui s'occupa de fortifier les abords de cette place, alors très-faible en elle-même. Elle semble, dès lors, en contradiction avec les assertions de Haëdo, lequel dit que cet ouvrage fut construit par le pacha El-Hadj Ali ; mais ce désaccord est facile à expliquer ; il paraît probable, en effet, que Mohammed pacha, dont le commandement fut très-court, eût l'initiative de la création de ce fort, mais que les travaux ne furent achevés que longtemps après, sous le gouvernement d'El-Hadj Ali pacha el-Oldj (l'esclave chrétien converti à l'islamisme) el-Fortas (le teigneux). Si le nom de celui-ci ne figure pas sur l'inscription, c'est que ce pacha eût de sérieux démêlés avec les janissaires, dont il ne payait pas la solde avec exactitude, et fut obligé, pour échapper à leurs coups, de quitter brusquement Alger en octobre 1569, en laissant pour intérimaire Mami Corso. L'antipathie que les janissaires éprouvaient pour El-Hadj Ali pacha dût les déterminer à décider, après entier achèvement des travaux, qu'en bonne justice l'honneur en revenait à celui qui en avait eu la première idée. La notoriété publique ne ratifia pas cette décision et employa plus tard la dénomination de fort d'*El-Hadj Ali pacha*, ce qui est la confirmation éclatante des assertions de Haëdo.

Le 27 décembre 1853, on retrouva dans l'un des murs de ce fort, le squelette de Géronimo, qui y avait été enseveli vivant, le 18 septembre 1569, pour avoir refusé d'abjurer le catholicisme et de rentrer dans le sein de l'islamisme, son ancienne religion (1).

En dernier lieu, les indigènes appelaient cet ouvrage *bordj setti takelilt* (ستي تاكليلت *dame négresse*), à cause d'une maraboute kabyle qui d'après la tradition était inhumée sous un banc en maçonnerie placé dans le vestibule, au dessous d'un arceau surmonté d'un côté d'une petite niche creusée dans la muraille et indiquant l'endroit où reposait la tête de la défunte. Lors de la démolition du fort, en 1853, il n'a été trouvé ni ossements sous le banc, ni tête sous la niche. Il est vrai que ces restes avaient pu être enlevés pendant l'occupation française. Avant cette dénomination, qui ne parait pas remonter au-delà de la fin du XIe siècle de l'hégire, les Algériens nommaient ce fort *bordj* (le fort de) *El-Hadj Ali pacha* et aussi *bordj Bab-el-Oued* (le fort de la porte du ruisseau). Ce dernier nom était également employé par les européens concurremment avec celui de fort des Vingt-Quatre heures, dont l'étymologie est inconnue.

N° 30. Inscription arabe gravée en caractères creux sur des plaques en marbre, présentant 0m275 de hauteur et 0m08 d'épaisseur, lesquelles ont été brisées et se trouvent actuellement divisées en dix fragments d'inégale longueur, offrant un développement total de 4m06 (soit 0m50, 0m29, 0m51, 0m49, 0m48, 0m47, 0m28, 0m25, 0m28 0m51). Ecriture et exécution médiocres. (*Alger*, par M. Albert Devoulx).

(*Indications du livret*, page 137. Trois épitaphes complètes et trois fragments d'épitaphe de Mohammed ben Sliman ben Abd Allah et-Tebib. Caractères creux d'où le plomb a disparu. Exemple unique ici, d'une sextuple (2) épitaphe d'un même individu sur le même tombeau, et surtout où le nom du défunt est accompagné de beaucoup d'épithètes élogieuses. Remis par la Mairie, le 20 décembre 1854).

---

(1) Voir l'intéressante brochure publiée par Berbrugger, sous le titre de *Géronime, le martyr du fort des 24 heures*. — Alger, Bastide, 1859.

(2) En réalité l'épitaphe se répétait sept fois. A. D.

Auprès d'un gros et vieux caroubier planté au-dessus de la zaouïa de Sidi Abd Errahman et-Etsalbi et au pied de la colline fortement escarpée que couronnaient les remparts d'Alger, se trouvait le tombeau qu'un dey fit élever à son médecin, d'après la tradition, qui a oublié le nom des deux personnages. Cette tombe, connue sous la dénomination d'*el-merabot ettebib* (le marabout médecin), se composait d'une coupole (1) reposant sur une base carrée, ouverte à tous les vents et qui offrait sur chacune de ses faces deux arceaux soutenus, au milieu, par une colonne (2). Sur chacune des façades de ce petit monument étaient encastrées des épitaphes dont il m'est possible de donner le texte complet en combinant les fragments d'inscriptions du Musée avec les notes recueillies de 1830 à 1832, par M. le Capitaine d'Etat-Major Delcambe (3).

FACE SUD (4).

1re

بسم الله الرحمن الرحيم

لا اله الا الله محمد رسول الله

هذا قبر المرحوم بكرم الله

السايروالى عفو الله

المنغمس في رحمة الله

محمد بن سليمان الطبيب بن عبد الله

(1) C'est ce que nous appelons *Marabout*.

(2) On a imité ce style dans la construction du *Marabout* ou *pavillon de la Reine*, sis dans la partie N.-O. du jardin Marengo, et qui était destiné à recevoir le buste de la Reine Amélie, femme de Louis Philippe. Quelques personnes prétendent que certains des matériaux du tombeau du médecin musulman, ont été employés pour l'édification de ce pavillon, mais je ne puis reproduire cette assertion que sous toutes réserves. Il est certain, en tout cas, que les épitaphes du Tebib ont longtemps figuré dans cette partie de notre jardin public.

(3) Je dois la communication de ces notes à l'obligeance de mon savant confrère, M. Féraud, interprète-principal de l'armée.

(4) M. Delcambe appelle ce monument *Le Tombeau des Deys*. C'est là une erreur manifeste sur laquelle il est inutile d'insister

2e

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
يا جايزين الطريق ازودونا بالرحمة
يرحمكوم (sic) الله
هذا قبر محمد بن سليمان الطبيب بن عبد الله
رحمه الله

FACE OUEST.

1re

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
هذا قبر الشاب المدود
الساكن تحت اللحود
الراجي رحمة المعبود
محمد بن سليمان الطبيب المفقود

2e

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
هذا قبر العبد الكبيب
الراجي رحمة المجيب
بجاه المصطفى الحبيب
محمد بن سليمان الطبيب

FACE NORD.

Une seule inscription.

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
هذا قبر المرحوم الشاب
الساكن تحت التراب
الرجى رحمة الوهاب
محمد بن سليمان الطبيب لكل مصاب

FACE EST.

1re

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
هذا قبر العبد الذليل
الراجى رحمة المولى الجليل
الساكن روضة الخليل
محمد بن سليمان طبيب كل عليل

2e

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله محمد رسول الله
هذا قبر المرحوم بكرم الحى القيوم
من لا تاخذه سنة ولا نوم
ابو الفضل والعموم
محمد بن سليمان الطبيب المعلوم

Je traduis ainsi :

Face Sud.

1°

Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Ceci est le tombeau de celui a qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu,

Qui a été appelé devant la clémence de Dieu,

Qui a été plongé dans la miséricorde de Dieu.

Mohammed fils de Sliman, le médecin, fils d'Abd-Allah.

2°

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu.

O vous qui passez sur ce chemin, munissez-nous pour nos provisions de voyage, de (l'invocation de) la miséricorde divine : Dieu vous fera miséricorde.

Ceci est le tombeau de Mohammed fils de Sliman, le médecin, fils d'Abd-Allah.

Que Dieu lui fasse miséricorde !

Face Ouest.

1re

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Ceci est le tombeau du jeune homme qui est étendu,

Qui habite sous les pierres tumulaires,

Qui espère la miséricorde de l'Adoré,

Mohammed, fils de Sliman, le médecin, qui a disparu.

2°

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Ceci est le tombeau de l'homme qui est renversé à terre (1),
Qui espère obtenir la miséricorde de Celui qui exauce (Dieu),
par les mérites de l'Elu, de l'Ami (2),
Mohammed, fils de Sliman, le médecin.

Face Nord.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Ceci est le tombeau de celui qui a été pardonné, du jeune homme
qui habite sous la terre,
qui espère la miséricorde du Dispensateur (Dieu),
Mohammed fils de Sliman, le médecin de quiconque est atteint (d'une maladie).

Face Est.

1re

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu.

Ceci est le tombeau de l'humble adorateur (de Dieu),
qui espère obtenir la miséricorde du Maître, de l'Immense Dieu),
qui habite le jardin de l'Ami (de Dieu),
Mohammed, fils de Sliman, le médecin de tout malade.

2e

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu !

---

(1) كبيب veut dire *qui est renversé la face contre terre*. Mais, comme les Musulmans placent leurs morts sur le dos, un peu tournés sur le côté droit, il semble que ce mot est plutôt une cheville amenée par les exigences de la rime, qu'une allusion à la position réelle du défunt.

(2) Le prophète Mohammed.

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été pardonné par la bonté du Vivant, de l'Immuable,

Sur lequel ni l'assoupissement ni le sommeil n'ont de prise (1),

De celui qui possède la supériorité et qui est universel, Mohammed fils de Sliman, le médecin connu (2).

Ce tombeau ayant été détruit quelques années après la conquête française, les inscriptions qu'il renfermait furent placées dans le jardin Marengo; en 1854, la municipalité fit la remise de quelques portions de ces épitaphes au Musée, où elles reçurent le nº 30 du catalogue de cet établissement.

Nº 31. Inscription turque en relief; trois lignes; type talik, médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m46 de largeur sur 0m50 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 130. Inscription turque en relief, caractères talik. Datée de 1080 (1669 de J.-C.), avec mention du dey El-Hadj Ali et du pacha Ismaïl. Elle était au-dessus de la porte d'entrée du fort des Anglais. La première mention du dey El-Hadj Ali remonte à 1667. Il fut décapité vers 1672. Quant au pacha, représentant honoraire de la porte ottomane, l'histoire ne s'en occupe pas. Remis le 30 décembre 1854, par le service des Contributions diverses.

---

(1) Coran, chapitre II, verset 256.

(2) المعلوم qui est évidemment amené par la rime, signifierait que la profession est de notoriété publique. Ce mot n'a pas la valeur élogieuse de مشهور شهير etc., célèbre, renommé, etc.. Malgré la précision plus grande qui semble résulter des termes louangeurs employés dans l'avant dernière ligne de cette partie de la septuple épigraphe, termes qui ne peuvent évidemment s'appliquer qu'au trépassé lui-même, il ne me paraît pas hors de doute que le défunt, qui était un jeune homme, ne fut pas seulement le fils du médecin ; il faut remarquer, en effet, que le mot الطبيب est toujours placé après le nom du père (سليمان) et jamais après celui de l'inhumé (محمد). Les expressions *médecin de tout malade*, *médecin de quiconque est atteint* sembleraient indiquer que ce médecin exerçait encore au moment de l'érection du monument.

هاتف غيب بوبرجه تاريخ ديدى

بوبيت عديم البدلى ايلدى بونده بناسن

برجك راى عاليسى ايله حاجى على فى زمان اسماعيل باشا

سنة ١٠٨٠

Je rends ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja.

Une voix mystérieuse a dit : la date de ce fort (est renfermée dans ces mots :) ceci est un édifice que rien ne saurait remplacer. La construction de ce fort en cet endroit, a eu lieu par l'ordre d'El-Hadj Ali et d'après son avis éminent, du temps d'Ismaïl pacha. Année 1080.

Je n'ai pu trouver la solution du chronogramme placé dans cette inscription, mais cela n'a, heureusement, aucune importance puisque nous apprenons un peu plus bas que la date indiquée est l'année 1080, laquelle a commencé le 1er juin 1669 et fini le 20 mai 1670. Le fort des Anglais, appelé par les indigènes *bordj Kalet el-foul*, était placé à l'ouest d'Alger, sur le bord de la mer, et offrait une vingtaine de pièces.

N° 32. Inscription arabe en relief ; cinq lignes divisées chacune en deux compartiments rimant entr'eux ; bon type oriental ; bien exécuté. Plaque en marbre mesurant 0m72 de largeur sur 0m62 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger)*.

(Indications du livret, page 132). Inscription en relief, datée de 1163 (1749), et indiquant qu'en cette année Mohammed pacha ben Beker a fait bâtir le mekhazen ez-zera ou magasin aux grains. Ce magasin était au-dessus de l'entrée de l'ancienne caserne Massinissa, aujourd'hui annexe du Lycée. Remis le 9 janvier 1855 par le Proviseur du Lycée.

الحمد لله على ما هَدَيـنا * ونشكر على ما انعم علينـا

الظاهرة والباطنة من نعمه * وقسم ارزاقنا من خزاين رحمته

امر ببناء هذا المخزن الموفور بالله * محمد باشا بن بكر ايدّه مولاه

جعله الله بكرمه دايمًا معمورا * بانزال البركة على قوتنا كثيرًا

سنة ثلث وستين ومائة والف * من هجرة من له العز والشرف

Dieu soit loué de nous faire suivre la voie droite ; ∴ nous le remercions de nous avoir prodigué ses bienfaits occultes et apparents et de nous avoir dispensé nos richesses en les puisant dans les trésors de sa miséricorde. ∴ A ordonné la construction de ce magasin, rendu prospère par Dieu, ∴ Mohammed pacha ben Bakir, que son Maître (Dieu) l'assiste ! ∴ Fasse Dieu, par sa bonté, qu'il (ce magasin) soit toujours florissant, ∴ par la descente d'une abondante bénédiction sur notre nourriture. Année mil cent soixante-trois de l'émigration de celui qui est puissant et noble.

L'année hégirienne 1163 a commencé le 11 décembre 1749 et fini le 29 novembre 1750. Le local dont cette inscription rappelait la construction, a été démoli, et son emplacement, aujourd'hui compris dans des bâtisses provisoires, doit tomber en entier dans le périmètre de la place Bresson.

N° 33. Inscription turque en quatre lignes divisées chacune en deux compartiments ; caractères creux remplis de plomb ; bon type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre présentant 1m16 de largeur sur 0m64 de hauteur. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 138). Inscription turque ; caractères en plomb. Acquise par échange, le 10 janvier 1855, de M. Roland de Bussy, directeur de l'imprimerie du Gouvernement.

زهی رواکار جده کاملك صواب * زهی موفق خیر لامور معمار

ایده حق روضه سین پرنور جلالی مرحومك

غزات مبینة مسکن ایچون قورمش بنیادی

منده حق مقاوار ایلسون ابراهیم بن خلیل مدام

پرواز ایدر خیراته هماوش هر صبح وشام

دار خیرانیة یکن حضرت غازی حسین پاشا کم

یپد یروب اوده سنی رسم دلکش غا زیلره اگرا

Cette inscription offre à la fin de la première moitié de la seconde ligne, un exemple de sigle excessivement rare en épigraphie arabe ou turque. Dans le mot مرحومك, le même trait sert à former la partie centrale et essentielle du و et du م. J'ai fait la lecture qui précède avec l'assistance d'El-Hadj Otsman (1), mais celui-ci n'a pu réussir à établir en arabe une traduction présentable, en sorte que je dois me contenter de publier le texte de cette épigraphe, bien exécutée et dont la lecture n'offre pas de difficultés. Tout ce que je crois pouvoir avancer, c'est qu'il s'agit de travaux effectués dans une caserne par Ibrahim ben Khelil, du temps de Hossaïn pacha. Il n'y a aucune date, mais la mention de ce dernier établit que l'inscription est postérieure à l'année 1818, époque de l'avénement de ce dey, qui fut le dernier souverain turc d'Alger.

N° 34. Inscription turque en relief; quatre lignes rimées; bon type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre mesurant 0m63 de largeur sur 0m63 de hauteur; l'angle inférieur de gauche est brisé. — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription en relief, dont le bas a été brisé

(1) Voir les explications que j'ai données au n° 13.

par un projectile. Mention de Mohammed Pacha. Etait au-dessus du bureau du caïd el-achour, dans la cour du magasin des grains d'achour, rue Jénina. Recueilli en février 1854 par M. Berbrugger).

تشييد اساس وتجديد لباس قلندى مخزن العشور

تحقيق تدقيق ترميم وتضعيف تطبيق تتميم اولندى معمور

چون محمد باشا انالله الله ما شا امريله درانشا اولنه ماجور

بقداى اربا صلولنه مخزن مبرور..... .

Je traduis ainsi une version établie en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Ont été achevés le renouvellement de la construction et l'établissement solide des fondations du magasin de l'achour ;

Après que fut certaine et complète la restauration et qu'eut été parfait l'achèvement, il devint abondamment garni.

Sa construction a eu lieu par l'ordre de Mohammed Pacha, que Dieu lui fasse atteindre le but de ses désirs et le récompense ;

Puisse ce magasin, dû à une bonne action, être constamment rempli de blé et d'orge !.....

L'*achour* est l'impôt en nature perçu sur les céréales. Le local dans lequel on emmagasinait le produit de cette dîme, et dont provient l'inscription ci-dessus, a été démoli vers 1854.

N° 35. Inscription turque en relief ; quatre lignes ; bon type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre mesurant 0m44 de largeur sur 0m28 de hauteur. — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription en relief, provenant de l'ancienne fontaine de la zaouia dite El-Kecbchache, rue des Consuls, en face de celle de la Licorne. Recueilli par M. Berbrugger, le 9 mars 1854).

عون حقيله اقيدن بوابى

بوله قطرة سنه يوز بيك ثوابى

دو شويدر تاريخنه عقاد رضا

اجلسون كندويه جنتك بانى سنة ١١٧٦

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Celui qui a fait couler cette eau, avec l'assistance de la Vérité (Dieu) ;
Recevra pour chacune de ses gouttes, cent mille récompenses ;
Sa date est (renfermée dans ces mots) : Son établissement attire la bénédiction,
Comme si elle faisait partie des bâtisses du paradis. Année 1176.

L'année 1176 a commencé le 23 juillet 1762 et fini le 11 juillet 1763. En ce qui concerne la zaouiat El-Kechache, dont cette inscription provient, je ne puis que renvoyer au chapitre XXXIII, page 87, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 36. Inscription arabe en relief ; 6 lignes ; type barbaresque ; médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m86 de largeur sur 0m36 de hauteur. — M. Albert Devoulx, les *Édifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre L, § 1er, page 157. — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(*Indications du livret*. Inscription en relief qui était au-dessus de la porte de la mosquée des chaouchs (ancien corps-de-garde de la place). Datée de 926 (1520), avec mention de Kbeïr-Eddin et de son père Yakoub. Remis par le génie, le 11 juillet 1855, ainsi que les numéros 37, 38 et 39, provenant du même endroit, etc.).

بِسْم ٱللّٰه الرّحمن الرّحيم وصلى اللّٰه عَلى سيّدنا محمّدٍ
في بيوت اذن اللّٰه ان ترفع ويُذكر فيها اسمه يُسبِّحُ له فيها
بالغدوّ والاصَال
أَمَرَ بِبِناء هذا المسجد المُبَارَك السلطان المُجَاهد في سَبِيل
رَبّ العَالمين
مَوْلَانا خَيْر الدّين ابن الامير الشهير المُجَاهد ابى يوسف
يعقوب التركى

بلغه الله اقصى سؤله واعانه على جهاد عدوّ الله وعدوّ رسوله

بتاريخ اوايل جمادى الاولى من عام ستة و...رين وتسعماية

Je traduis ainsi :

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed !

Dans les maisons que Dieu a permis d'élever pour que son nom y soit répété chaque jour au matin et au soir (1).

A ordonné la construction de cette mosquée bénie, le Sultan qui se consacre à la guerre sainte pour l'amour du Souverain de l'univers,

Notre maître Kheïr-Eddin, fils du prince célèbre, champion de la guerre sainte, *Abou Youssef*, Yacoub, le Turc.

Que Dieu réalise ses vœux les plus extrêmes et l'aide à combattre les ennemis de Dieu et les ennemis de son Envoyé.

A la date des premiers jours de djoumada 1er de l'an neuf cent vingt-six.

Le mot qui, dans la date, exprime les dizaines, est fruste. Mais il ne peut y avoir la moindre incertitude sur sa lecture, attendu que les lettres رين... qui sont seules restées distinctes, ne sauraient appartenir qu'au mot عشرين vingt. Cette date correspond à la période comprise entre le 19 et le 28 avril 1520. En ce qui concerne la mosquée à laquelle appartenait cette inscription, je ne puis que renvoyer au chapitre I, § 1er, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 37. Inscription arabe en relief ; très-mauvais type barbaresque ; très-mauvaise exécution. Plaque en marbre renfermant deux cartouches ovales, avec ornementation ; largeur totale :

---

(1) Coran, chapitre XXIV (la lumière), verset 36. — La citation est incomplète, car la fin de la phrase se trouve dans le verset 37 : « célèbrent ses louanges des hommes que le commerce et les contrats ne détournent point du souvenir de Dieu, de la stricte observance de la prière et de l'aumône »

0m99 ; hauteur totale : 0m34 ; chacun des deux écussons contient cinq lignes rimant entr'elles et mesure 0m26 de longueur sur 0m19 de hauteur — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription en relief, gravée sur un double écusson placé autrefois au-dessus de la grande porte sultane du vieux palais ou Jénina. On croit que cet écusson portait primitivement les armes d'Espagne. Datée de 1022 (1613), sous Hossaïn Pacha ; on y mentionne un émir Moussa ; en commémoration de la reconstruction de la porte du palais. Cette épigraphe fixe l'avènement de chaïb ou chikh Hossaïn, que quelques chronologies indigènes placent l'année suivante. L'émir Moussa, ou Maallem Moussa, ou Osta Moussa, est le célèbre réfugié andaloux à qui Alger doit, parmi d'importants travaux publics, ses plus anciennes conduites d'eau. Remis par le Génie en 1855).

حسين باشا المقتدا * وزير خنقار العمد
بموفق عسكر هذا * امر موسى المقتدي
تجديد قمع للعدا * ع باب سلطان البلد
فحياته مجذدا * فى طالع ينفى الحسد
تاريخه خير هدا * بقل هو الله احد

وهو ١٠٤٢

Hossaïn Pacha, qui sert de modèle, .·. vizir du Souverain (1) sur lequel tout s'appuie,

Avec l'assentiment des troupes de ce dernier (2), .·. a ordonné à Moussa (3), qui imite les exemples (que lui donne le Pacha),

Le renouvellement pour l'asservissement des ennemis, .·. de la porte du Sultan de la ville.

Son existence est renouvelée, .·. sous un heureux horoscope qui chassera l'envie.

---

(1) Le mot turc *khenkar* est le titre des empereurs ottomans.

(2) Les janissaires, qui, à cette époque, prenaient déjà une part active au gouvernement.

(3) Osta Moussa, réfugié andalou et maçon habile qui a attaché son nom à plusieurs constructions à Alger.

Sa date, bienfait de la direction droite (1), .·. est dans (les mots) : *dis : il est le Dieu unique* (2).

Et c'est : 1042.

Le chiffre qui occupe le rang des dizaines est fruste. Je crois y reconnaître un ۴ dont la partie supérieure manque, ce qui pourrait le faire prendre pour un ۲. J'hésite d'autant moins à adopter la date 1042 (3), que d'un côté le chronogramme annoncé donne précisément ce nombre, si l'on additionne les lettres de tous les mots qui suivent les mots تاريخه, seule manière d'arriver à un résultat admissible, et que, d'un autre côté, l'histoire nous apprend qu'à cette époque il y avait effectivement à Alger un pacha du nom de Hossaïn.

L'année 1042 a commencé le 19 juillet 1632 et fini le 7 juillet 1633. Le *livret* nous a déjà appris que cette inscription figurait au-dessus de la principale porte du palais des pachas, appelé par nous *Jénina*, nom qui signifie *petit jardin*, et qui s'appliquait, en réalité, à l'une des dépendances de cet édifice.

N° 38. Inscription turque et arabe en relief ; sept lignes ; mauvais type oriental ; exécution médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m85 de largeur sur 0m62 de hauteur — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription turque en relief, datée de 1122 (1710). Décret relatif à la disposition des biens de janissaires tués ou captifs. Remis par le Génie. Voir n° 36).

اللهم احفظنا بحفظك يا ناظر الخط الله عظيم الشان جهله مزه
خير اولانى ميسر اتمش ايله

(1) La vraie direction religieuse, celle que suivent les bons musulmans.

(2) Coran, chapitre CXII, verset 1er.

(3) On a vu que Berbrugger indique la date 1022.

جزایر عسکر ندن شهید اولانلر یمز واسیر دو شنلر یمزك وارثی
او لیدنجه اشیالری قلیل

وکثیر بیت مال المسلمین کلوب صاتلوب تحصیل اولانی عدد یله
مهر لنوب بدستان اینی عمر اوغلی

یدنده امانت قونلوب صاحبی سلامتله کلد کده کند والیسه
الوب بها سنه معیّن اوله وقرق

سنه دن صکره بیت المال اخذ ایلیه هرکیم بوشی بوزمسنه
سبب اولورسه لعنة الله علیه

لعنة الله علیه لعنة الله علیه والملایکة والناس اجمعین وکتب عن
اذن جملة جمیع العسکر المنصور

بالله تعالی وذلك في اواخر رجب الاصب من عام اثنین
وعشرین ومائة والف ١١٢٢

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

O mon Dieu ! conserve-nous par ta protection ! O vous qui regardez cette écriture, que Dieu, dont les œuvres sont immenses, vous facilite à tous l'accomplissement du bien ! Nous sommes les soldats d'Alger. Si l'un de nous meurt martyr (1), ou est fait prisonnier, sans qu'il ait un héritier, tout ce qui lui appartient sera apporté au beït-el-mal des musulmans (2), qui procèdera à sa vente. Le produit de cette vente sera compté, mis sous les

(1) C'est-à-dire *est tué dans la guerre sainte*, dans une guerre entreprise contre les infidèles.

(2) Administration chargée de recueillir les successions en déshérence.

scellés et déposé entre les mains de Ben Oumar (1), le directeur du badestan (2). Si le propriétaire est délivré et revient, il se présentera en personne et recevra son bien, constaté et compté. S'il n'est pas revenu au bout de quarante ans, la somme sera encaissée par le beït-el-mal. Quiconque sera la cause de l'altération de ces dispositions, que la malédiction de Dieu soit sur lui, que la malédiction de Dieu soit sur lui, que la malédiction de Dieu soit sur lui, ainsi que celle des anges et de tous les hommes! Écrit par l'ordre de l'universalité de tous (*sic*) les soldats assistés par Dieu, qu'il soit glorifié! Et cela dans les derniers jours du mois de redjeb le sourd de l'année mil cent vingt-deux. 1122.

Cette inscription, dont la date est comprise entre le 14 et le 24 septembre 1710, était placée dans l'intérieur de la Jénina ou palais des pachas d'Alger. Il est probable que des soustractions commises au préjudice de janissaires disparus par suite des événements de la guerre, avaient motivé ce décret de la milice, jugé assez important pour être gravé sur le marbre et exposé aux yeux de tous dans le siége même du gouvernement. La puissance de la milice était alors à son apogée, par suite d'un évènement que je rappelle au n° 39.

N° 39. Inscription turque en relief; trois lignes; type oriental, médiocre; exécution médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m85 de largeur sur 0m30 de hauteur. — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription turque en relief, datée de 1122 (1710) et portant que tout fonctionnaire public qui malversera aura la tête pilée dans un mortier. Remis par le Génie. Voir n° 36).

---

(1) Le décret épigraphique oublie de mentionner les successeurs de cet administrateur.

(2) Marché aux esclaves chrétiens. C'était aussi dans ce bazar que s'opérait le partage des prises faites en mer. Son emplacement est compris dans la place *de la Pêcherie*, dont le nom devrait rappeler ce local de lamentable mémoire.

وجزایر بکلر یمزدن هرکیم نیت ایله خدمت اتمیوب لزمه ایله قچر
ایسه

صکره دوتلر ایسه باشی دیبکده ازیلوب انوک امثالنه لعنت
اوقنوب

بردخی بکلک ویرملیه دیو اتفاق ایله بو موضعه کتب اولندی ۱۱۲۲

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Celui de nos beys (1), à Alger, qui ne servira pas avec dévouement, ou qui prendra la fuite en emportant le tribut (2), aura la tête pilée dans uu mortier, quand on le saisira. Quiconque commettra un acte se rapprochant de cela, sera maudit, et on ne lui accordera plus un emploi dans le gouvernement. Voilà ce qui a été arrêté de l'avis général, et cela a été écrit en cet endroit. 1122.

Albert Devoulx.

A suivre.

---

(1) Gouverneurs de provinces. Il y en avait trois : celui de Constantine, celui d'Oran et celui de Tittery. Ils apportaient chaque année ou envoyaient au pacha par leur khelifa (lieutenant) une forte redevance.

(2) C'est la redevance dont il est question dans la note ci-dessus.

BULLETIN

Dans sa séance du 30 mai 1873, la Société historique algérienne a procédé au renouvellement annuel de son bureau, lequel se trouve ainsi composé pour l'année 1873 :

Président : M. SUDRÉ, chef du Service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, à Alger (réélu), ✱.

Vice-président : M. LETOURNEUX, conseiller à la Cour d'appel (réélu), ✱.

Secrétaire : M. FÉRAUD, Interprète-principal de l'armée, ✱, (en remplacement de M. Watbled qui a quitté Alger).

Trésorier : M. DEVOULX, conservateur des archives arabes du service de l'Enregistrement et des Domaines (réélu).

Dans la même séance, la Société a admis au nombre de ses correspondants, M. Adrien Delpech, interprète judiciaire à Tizi-Ouzou (Algérie).

Dans la séance du 3 juillet 1873, la Société historique algérienne a admis au nombre de ses correspondants M. VALLET, interprète militaire à Bordj Bou Areridj (Algérie).

Un de nos correspondants, M. Auguste MEULEMANS, Vice-consul de la République de l'Equateur à Bruxelles, nous adresse un exemplaire de sa traduction française du *Discours du général Don Francisco J. Salazar, prononcé lors de l'installation à Guayaquil du Comité chargé d'ériger un monument à la mémoire de* SIMON BOLIVAR. Dépôt de cet ouvrage dans la bibliothèque de la Société et remerciments à M. Meulemans.

M. le président de la ~~Société~~ Archéologique et historique du Limousin, nous a proposé d'échanger les publications de sa Société avec les nôtres. Cette proposition a été accueillie avec empressement.

Pour tous les articles non signés :
Le Président, SUDRÉ.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. JOURDAN.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite (1). Voir les nos 97, 98 et 99.)

La ville de Bône mise à l'abri de toute insulte de la part des Arabes, le général d'Uzer s'occupa de la construction de quelques postes entre la kasba et la mer pour protéger le lazareth et conserver les communications avec le fort génois. Dès que ces principaux ouvrages furent exécutés, il fallut occuper la petite plaine arrosée par la Boudjima. Un torrent à l'ouest, la Boudjima au sud, des postes fortifiés au nord, la ville et la mer à l'est, formaient le pourtour de cette plaine. Les ruines d'Hippone sur la rive droite de la Boudjima, un marabout à la rive gauche, près du pont, deux maisons crénelées protégeant les communications défendaient l'entrée de la plaine.

(1) Au moment où paraissait le dernier numéro de la *Revue*, nous avons appris la mort du général de division Buisson d'Armandy, décédé au Château des Cinq-Cantons, près de Carpentras, le 4 juillet, à l'âge de 79 ans. On ne lira pas sans intérêt quelques mots de biographie sur le héros de la kasba de Bône.

D'Armandy sortit de l'école de St-Cyr en 1813 avec le grade de lieutenant d'artillerie et fit les dernières campagnes de l'empire en Espagne et dans le midi de la France. Son début dans la carrière fut remarqué et lors de la réorganisation de l'armée en 1815, il fut classé dans la garde royale ; mais cette distinction ne l'empêcha pas de subir l'effet des dissensions politiques et d'être renvoyé de l'armée comme beaucoup d'autres officiers. Il prit alors le parti de s'expatrier. De 1816 à 1824, il visita l'Egypte, Mascate, la Perse, le royaume de

Les positions décrites ci-dessus formaient une ligne qui s'étendait à une demi-lieue de la ville, mais tous les ouvrages étaient entamés sans être achevés à cause des fièvres qui régnaient à Bône ; la garnison forte de 3,600 hommes en avait 1,800 environ à l'hôpital ; 400 étaient morts en deux mois. Malgré cette fâcheuse situation sanitaire nos troupes firent encore des prodiges d'énergie.

La tribu des Beni Ourdjine qui nous rendait beaucoup de services depuis l'occupation de Bône, qu'elle avait constamment approvisionné, fut à cette époque pillée et ravagée par Ben Yakoub, les chorfa et divers autres partisans d'Ahmed bey ; — 3,000 bœufs, 10,000 moutons et plus de 200 tentes étaient brusquement enlevés à nos alliés, auxquels il ne restait absolument rien.

Labore et l'Inde anglaise. Doué de tous les avantages extérieurs, comme des plus brillantes qualités de l'esprit et connaissant plusieurs langues, il fut bien accueilli partout ; mais il refusa les propositions les plus avantageuses pour garder la liberté de rentrer au service de la France aussitôt qu'il le pourrait. En 1824, par l'intermédiaire de nos résidents de l'Inde, il fut nommé consul à Moka. Il occupa ce poste pendant 6 ans. En 1830, celui de Damiette étant vacant, il vint à Paris pour le demander, mais la révolution de juillet le fit rentrer dans l'armée. A la fin de 1831, on l'envoya à la direction d'artillerie d'Alger avec un emploi de capitaine en second. Il fut accueilli avec une extrême bienveillance par le gouverneur général duc de Rovigo qui revenait d'exil comme lui.

Nous avons raconté ce qui se passa à cette époque à Bône, où d'Armandy avait été envoyé avec le titre de consul. Décoré et promu chef d'escadron après la prise de la kasba, d'Armandy resta à Bône comme commandant de l'artillerie. Il prit part aux deux siéges de Constantine et rentra en France en 1838 avec le grade de lieutenant-colonel. En 1850, il était général de brigade et de division en 1854.

Mis au cadre de réserve en 1859, il se retira à la campagne dans le département de Vaucluse. Pendant dix ans il partagea son temps entre l'étude et l'agriculture sans que le moindre affaiblissement se fit voir dans l'activité de son esprit ni dans sa santé ; mais nos désastres lui ont porté un coup mortel. Toutes les lettres qu'il a écrites depuis 1871 sont remplies de sa désolation et de son regret d'avoir trop vécu. Dieu lui a rendu le repos et puisse-t-il donner à la France beaucoup de serviteurs comme lui. D'Armandy était grand officier de la Légion-d'Honneur. Il laisse un fils officier d'infanterie de marine en Cochinchine.

Dès qu'il apprit l'événement, le général d'Uzer fit sortir sa cavalerie sous les ordres du colonel Perregaux et il se porta de sa personne avec 1,200 hommes d'infanterie et 4 obusiers de montagne au secours des Beni. Ourdjine. Mais pour atteindre Ben Yakoub, il eût fallu faire une marche de plusieurs heures de plus et encore n'y avait-il aucune chance de succès. Les chefs des Beni Ourdjine qui s'étaient joints à la colonne du général d'Uzer avec quelques cavaliers, lui assuraient d'ailleurs qu'il ne pouvait plus leur être d'aucune utilité en poursuivant Ben Yakoub, à moins de revenir pendant la nuit pour le surprendre. La fatigue déjà éprouvée par sa troupe maladive et une forte pluie qui tombait depuis plusieurs heures, contraignirent le général à ajourner la vengeance qu'il eût voulu tirer de cette agression.

Enhardi par le succès qu'il avait obtenu et excité encore davantage par le bey de Constantine, Ben Yakoub revint quelques jours après avec Ben Lekahal cheïckh des Zerdaza, à la tête d'environ 1,200 chevaux recrutés chez les Sanhadja, les Radjeta et les gens de Skikda. Ils engagèrent d'abord dans la plaine de Bône un petit groupe de cavaliers pour tenter un coup de main sur le troupeau de la garnison et des habitants.

Le capitaine Yousouf, sans compter leur nombre, s'élança aussitôt sur eux et fut bientôt suivi par le 3e chasseurs d'Afrique et une colonne d'infanterie sous les ordres du colonel Perregaux. Les 200 Arabes qui avaient pénétré dans la plaine se mirent en retraite à l'approche de Yousouf, mais c'était pour l'attirer dans une embuscade. Cet officier ayant prévu leur projet, se reforma au-delà du défilé dans lequel il s'était engagé et les attaqua de nouveau dans la vallée où ils avaient déjà rallié 200 autres cavaliers ce qui portait leur nombre à 400. Forcés encore sur ce point, les Arabes se retirèrent derrière les montagnes au-delà d'Hippone, où ils avaient laissé une réserve de 500 chevaux qui débouchèrent aussitôt par une gorge en engageant la fusillade. Le colonel Perregaux arrivant à ce moment avec le 3e chasseurs, Yousouf n'hésita point à fondre sur l'ennemi qui fut à l'instant culbuté et mené tambour battant pendant trois lieues, s'enfuyant à toute bride et laissant plusieurs morts sur le terrain.

Les tribus qui avaient dépouillé les Beni Ourdjine, voyant bien après les résultats obtenus par nos troupes qu'elles ne pouvaient nous résister en rase campagne, organisèrent des bandes de voleurs qui, s'introduisant la nuit jusque dans nos établissements, enlevaient tout ce qu'ils y trouvaient. Le général d'Uzer, apprenant que des chevaux et des outils volés avaient été conduits chez les Oulad Attia, partisans devoués de Ben Yakoub, à 5 lieues de Bône, résolut de faire une expédition contre cette tribu pour la châtier. Il voulait aussi intimider les Arabes par un déploiement de forces, en même temps qu'il donnait protection et appui aux tribus soumises.

A minuit, il fait sortir 500 chevaux sous les ordres du colonel Perregaux. Une demi-heure après le départ de cette première colonne, le général d'Uzer se mettait lui-même en marche avec un millier d'hommes d'infanterie. Chaque troupe marchait en observant le plus grand silence. A la pointe du jour, celle du colonel Perregaux était arrivée à sa destination et cernait les Oulad Attia. Les premiers coups de fusils attirérent la tribu de Ben Yakoub, l'une des plus hostiles contre nous, qui accourut avec tout ce qu'elle put réunir en cavaliers et fantassins. Une vive fusillade s'engagea alors. Les Arabes voyant leurs troupeaux enlevés, s'élançaient avec fureur sur nos soldats, mais deux charges brillantes de cavalerie commandées par le colonel de Chabannes et le commandant Yousouf, qui purent aborder l'ennemi à l'arme blanche, le mirent dans une déroute complète. 131 hommes des deux tribus étaient tués dans ces charges successives et 6 autres faits prisonniers. L'effet meurtrier des lances dont un certain nombre de chasseurs étaient alors armés, produisait sur les indigènes une terreur indicible.

Le général d'Uzer ordonna les dispositions nécessaires pour rentrer à Bône et la retraite s'opéra sans être inquiétée par l'ennemi. Les bestiaux pris furent en partie restitués à notre parc et le restant donné à nos auxiliaires pour les indemniser de leurs précédentes pertes.

Cette leçon sévère produisit un grand effet dans le pays. En même temps que Ben Yakoub abandonnait la plaine, les tribus avoisinant le lac Fetzara qui n'étaient jamais venues

à Bône demandaient la paix et faisaient leur soumission.

Cependant l'époque des chaleurs approchait et le nombre des malades croissait de jour en jour, l'hôpital ne suffisait plus pour les recevoir. Ni la population européenne ni les indigènes de la ville n'étaient atteints à ce moment par la maladie régnante; et il n'était que trop vrai que les travaux multiples auprès de marais pestilentiels et le défaut de casernes étaient la cause des fièvres dangereuses dont la troupe était affligée.

Au mois de juillet le chiffre des malades était plus considérable que d'habitude et la démoralisation commençait à se manifester. Le bey de Constantine, ayant connaissance du fâcheux état sanitaire de Bône, excita les tribus voisines à marcher contre la place. Un détachement de 500 cavaliers se présentait le 14 août devant un blockaus occupé par des Turcs de Yousouf, mais après une fusillade de peu de durée, ils se retirèrent pour aller mettre le feu aux herbes, comptant d'empêcher le passage des troupes envoyées contre eux. Ce stratagème ne leur réussit point.

Le général d'Uzer, averti de la marche des partisans d'Ahmed bey, sortit avec toute sa cavalerie. Les prairies ayant été fauchées, l'incendie allumé par l'ennemi n'avait point d'aliment et la colonne put se porter rapidement dans la plaine. Cette simple démonstration suffit pour faire éloigner les cavaliers arabes.

La garnison de Bône eût plusieurs moments difficiles à passer ; la kasba et la ville elle-même étaient dépourvues de bâtiments pouvant servir de casernement, tout était à créer ; l'enceinte de la place était extrêmement délabrée, il fallait boucher les brèches nombreuses qui s'y trouvaient ; la ruine presque totale des logements de la kasba empêchait ses citernes de se remplir, — enfin l'aqueduc coupé depuis longtemps par ben Zagouta n'amenait plus les eaux nécessaires à la consommation et il était urgent de s'en procurer sans retard. Toutes les troupes rivalisaient d'ardeur pour accomplir ces travaux de première nécessité. Notre cavalerie n'était pas encore nombreuse, mais il fallait néanmoins pourvoir à sa subsistance. Le général d'Uzer comprenant qu'il ne pouvait pas compter sur des ravitaillements venant de France ou même d'Alger, avait mis des faucheurs dans la plaine et réussit à réunir en peu de jours 2,000 quintaux métriques de foin.

Les Arabes qui d'abord avaient paru très disposés à se prêter à nos acquisitions de chevaux, et en avaient déjà livré une cinquantaine pour monter les Turcs de Yousouf, sentirent que tôt ou tard on les emploierait à faire des courses contre eux pour les soumettre à notre domination. Dès lors, ils ne voulurent plus en amener au marché de Bône où ils se contentaient de conduire du bétail et du grain (1).

Sous l'escorte de ce petit détachement de cavalerie indigène, le colonel d'Houdetot et les capitaines de Franconnière et Delcambe, de l'Etat-major, accomplirent plusieurs reconnaissances topograghiques sur les bords de la Seybouse, travaux d'une grande utilité pour faciliter les sorties de la garnison. Mais il était très dangereux de trop s'éloigner des avant-postes près desquels venaient rôder sans cesse les coureurs de Ben Yakoub. Ce personnage qui campait dans la vallée de la Seybouse à quelques lieues de Bône nous était toujours très hostile. N'osant pas nous attaquer ouvertement, il excitait les tribus à dépouiller celles qui alimentaient notre marché. Malgré l'ordre formel qu'il avait reçu de se borner à mettre Bône à l'abri d'un coup de main et à s'abstenir de toute excursion à l'extérieur, le général d'Uzer crut devoir faire cesser sans délai cet état de choses préjudiciable à notre dignité. Il voulait avec raison prouver à Ben Yakoub qu'il avait les moyens de le tenir en respect et il sortit un jour de bonne heure, avec l'espoir de le surprendre. Dès la veille au soir les Turcs de Yousouf et quatre compagnies de voltigeurs conduites par le capitaine de Villiers, son aide-de-camp, l'avaient précédé. Ces troupes, ayant marché toute la nuit, arrivèrent à quatre heures du matin sur la tribu et l'attaquèrent immédiatement. Malheureusement ben Yakoub avait été prévenu quelques heures avant par un espion. Tout son monde était sous les armes, mais les tentes restaient debout. La fusillade s'engagea. Bientôt on s'empara du campement où l'on trouva quelques femmes, des enfants, ainsi que tous les bestiaux. On renvoya le tout à Ben Yakoub afin de lui montrer que ce n'était pas le désir de butin qui avait amené nos troupes jusques là. Les Arabes

(1) Un bœuf se vendait alors 20 fr., un mouton 3 ou 4 fr., un cheval ordinaire de 150 à 300 fr., un bon cheval de tête 5 ou 600 fr.

se méprirent sur cet acte de générosité ; ils poussèrent des cris de joie qui ressemblaient à des cris de victoire et recommencèrent le combat avec une fureur nouvelle. On ne les laissa pas longtemps dans leur erreur. En un instant les troupeaux étaient repris et leur étaient renvoyés une seconde fois. Ils comprirent alors le désintéressement de nos soldats qui respectaient même les récoltes réunies en grosses meules et si faciles à incendier. Cette journée avait été très fatiguante par la longueur de la marche et l'excès de la chaleur. Treize embarcations tirées du *Suffren*, de l'*Adonis* et de la *Béarnaise*, bâtiments alors en station dans le port, concoururent à cette expédition en remontant la Seybouse pendant que les troupes côtoyaient la rivière. Elles furent d'une grande utilité pour ramener un assez bon nombre de soldats exténués de fatigue.

La leçon que venaient de subir les Arabes ne leur suffisait pas, car peu de jours après le Général était informé qu'une grande réunion aurait lieu sur un marché pour délibérer sur les moyens de nous combattre. Yousouf partit aussitôt en reconnaissance, et en s'embusquant dans les fourrés put arriver assez près du marché pour observer ce qui s'y passait. Mais les Arabes s'en aperçurent et pour déloger les cavaliers turcs, dont ils ignoraient le nombre, ils mirent le feu aux herbes du voisinage. L'incendie s'étant communiqué de proche en proche, toute la plaine fut brûlée en un instant. Yousouf et ses gens, enveloppés dans ce brasier eurent heureusement le temps d'atteindre la rivière et de la mettre entre eux et le foyer d'incendie.

Le seul ennemi redoutable que le général d'Uzer croyait avoir à surveiller à cette époque était naturellement le bey de Constantine, El-Hadj Ahmed qui ne cessait de revendiquer la ville de Bône. Ibrahim bey, depuis la désertion des deux turcs de Yousouf, était déjà oublié et c'était lui cependant qui nous suscitait dans l'ombre les plus sérieux embarras. Après sa fuite de la kasba, il s'était retiré chez Bou Maïza, marabout de l'Edough, de là il avait poussé du côté de Stora où quatre ou cinq tribus se laissèrent entraîner pour venir attaquer Bône (1). Ibrahim, que

(1) Un patron de barque le vit un jour sur la plage non loin du cap

l'insuccès de sa cause n'avait point découragé, n'était parvenu à son but qu'en se faisant assister par un marabout kabyle du nom de Ben Bar'eriche, santon fanatique qui prêcha une sorte de croisade contre les chrétiens. Tous les préparatifs étaient faits et après avoir consommé les sacrifices en usage chez les Kabyles — *zerda* — les tribus allaient se mettre en marche dans le courant du mois d'août, quand le marabout fut renversé de sa mule et se cassa un bras. Voyant dans cet accident un présage funeste, les contingents se dispersèrent. Dans la même journée, Ibrahim voulut frapper une réquisition d'orge sur les Radjeta. Cette tribu s'y refusa et défendit ses silos à coups de fusil; il s'en suivit un engagement sérieux dans lequel les contingents qui accompagnaient Ibrahim furent battus et dispersés.

Mais là ne se bornaient pas les agissements de ce personnage remuant; en même temps qu'il disposait son monde à l'attaque, il eût la hardiesse d'écrire directement au capitaine Yousouf une lettre conçue en ces termes : « tu commandes dans la ville de « Bône et moi dans la campagne; nous pouvons donc nous en- « tendre. Je réunirai les tribus pour marcher sur Constantine « quand tu le voudras. En attendant, envoie-moi un burnous, « du café et un fusil, celui que portait mon fils Ismaïl. »

Ibrahim écrivait également à un chef de tribu de se rendre à Bône pour tâcher de séduire les Turcs, afin de s'emparer de Yousouf et, par le moyen d'un échange, se faire rendre ensuite son fils Ismaïl, interné à cette époque à Alger. Il ne réussit dans aucune de ses tentatives de corruption. Diverses confidences d'émissaires des tribus démontraient en outre clairement qu'Ibrahim n'avait pas perdu l'espoir de redevenir maître de la kasba de Bône, et qu'il parlait de s'en emparer soit par trahison, soit par la force ou même enfin en traitant avec nous. Enhardi cependant par l'inaction présumée de la garnison de Bône qui à ce moment consacrait tout son temps à s'installer, à réparer le mur d'enceinte et à déblayer la ville de ses décombres, Ibrahim réunit un

---

de fer; Ibrahim n'avait encore avec lui que quatorze personnes. Il voulut forcer le maître de la barque à le transporter dans la baie de Stora où, disait-il, l'attendaient des amis puissants.

mois après une colonne de 12 à 1500 hommes, composée de gens de plusieurs tribus qui nous étaient hostiles avec lesquels il marcha sur Bône.

Prévenu le 7 septembre au soir par deux espions des intentions de l'ennemi, le général d'Uzer prit les précautions que la position exigeait. Le lendemain, la colonne d'Ibrahim déboucha vers 8 heures du matin devant la place. Dès qu'on l'aperçut, on donna le signal d'alarme par trois coups de canon tirés de la kasba. Le poste des Santons et celui de la Maison-Carrée furent renforcés. La chaleur était excessive et le général fit rentrer toute la garnison dans ses logements, la tenant prête à prendre les armes au premier signal. Il voulait par cette apparente inaction inspirer de la confiance à Ibrahim et l'attirer à bonne portée. En effet, celui-ci jeta alors une grande partie de son infanterie dans les jardins boisés situés sous la kasba. Les Arabes s'approchaient des Santons qu'ils paraissaient vouloir assaillir et quelques coups de fusil furent échangés.

L'ennemi s'engageait de plus en plus ; d'après la position des lieux, il se mettait dans un entonnoir. Deux bataillons du 55e, forts de 600 hommes chacun, sortirent à 4 heures du soir, l'un par la porte de Constantine et l'autre par la porte Damrémont. La cavalerie et l'infanterie des Turcs commandés par le capitaine Yousouf suivaient le mouvement, ayant pour mission de tourner la droite des assaillants. Ce mouvement combiné s'exécuta avec rapidité et le succès fut prompt et décisif. Dans l'espace de deux heures l'ennemi était battu, dispersé et poursuivi dans plusieurs directions, laissant entre nos mains des drapeaux, des armes et des chevaux. L'effet moral de cette sévère leçon fut tel que le lendemain des indigènes rapportèrent à Bône l'armement d'un caporal qui avait été enlevé et tué trois mois avant. Cette restitution de la part de gens qui considèrent comme un trophée l'arme d'un ennemi terrassé, annonçait de leur part le désir de faire la paix.

Après sa défaite, ayant perdu tout crédit sur les tribus vaincues, Ibrahim chercha à agir sur celles qui n'avaient pas pris part à l'action, mais n'y ayant pas réussi, il prit la route de Médéa où El-Hadj Ahmed bey le fit assassiner en 1834, comme nous le

verrons plus loin. Il laissa deux fils qui entrèrent à notre service en s'engageant aux spahis.

A la suite du combat devant Bône, Yousouf fut nommé chef d'escadron au 3e chasseurs. D'Armandy avait déjà obtenu le même grade dans son arme.

Au commencement de 1833, les Beni Ourdjine commencèrent à venir vendre à Bône les produits de leur pays, mais sans être soumis ouvertement. Ben Yakoub, aidé de l'agha Hamlaoui, les razia. Quelques Beni Ourdjine voulant se mettre tout à fait à l'abri des attaques d'El-Hadj Ahmed bey, vinrent alors s'établir à l'embouchure de la Seybouse, presque aux portes de la ville. Une partie des Khareza se rapprocha également de nous ; ces deux tribus et quelques autres situées auprès de Bône fournirent des ôtages qui furent incorporés à la suite de l'escadron turc de Yousouf.

Quoique les cruautés d'El-Hadj Ahmed augmentassent chaque jour le nombre de nos partisans, il parvint à ruer sur Bône le 13 mars 1833 sept ou huit cents cavaliers. Ils avaient à leur tête Ben Lekahal, chef des Zerdaza qui, en 1830, s'était montré l'un des plus acharnés contre le général Damrémont. Ils furent repoussés sans beaucoup de peine par nos troupes qui ne perdirent pas un seul homme dans ce petit engagement. Depuis cette affaire Bône ne fut plus attaquée.

Cet état de choses était dû principalement au système politique du général d'Uzer qui sut s'attirer l'amitié des Arabes. Il ne faut pas croire cependant qu'il hésitât à employer la force lorsqu'elle lui paraissait nécessaire, nous allons du reste avoir l'occasion de le démontrer.

Dans le mois d'avril, ayant acquis la preuve que plusieurs actes de brigandage commis sur nos alliés et sur les européens étaient le fait de la tribu des Oulad Attia qui habitent les rives du lac Fetzara, à quatre lieues de Bône, il alla les attaquer, leur tua du monde et leur prit leurs troupeaux qui servirent à indemniser de leurs pertes nos alliés et l'administration, dont une partie du parc avait encore une fois été enlevée par ces pillards.

Le pays était tranquille dans les environs de Bône depuis l'expédition des Oulad Attia ; les Arabes venaient de tous côtés au

marché de la ville et les impressions qu'il y recevaient étaient favorables au général d'Uzer.

Tout à la fois, craint et aimé des indigènes qui savaient que, quoiqu'il les traitât avec une paternelle douceur, le Général ne laisserait jamais une injure ou une injustice impunie. Au mois de septembre 1833, il eût occasion de faire une nouvelle et éclatante application de son système. Les gens de la tribu des Merdès qui habite sur la rive droite de la Mafrag, avaient offert leur soumission et l'oubli du passé. Malheureusement leurs bonnes dispositions n'eurent pas de durée; poussés qu'ils étaient par les émissaires du bey de Constantine et par le fanatisme de leurs marabouts, ils recommencèrent leurs hostilités en arrêtant et dépouillant les gens des tribus alliées qui venaient approvisionner le marché de Bône. Le Général somma les Merdès de faire réparation de cette offense. Il leur envoya, pour ne pas le forcer à recourir aux armes, dix de leurs compatriotes qui servaient à Bône parmi les cavaliers auxiliaires appelés les ôtages. Les Merdès furent sourds à ces remontrances, mais il était si évident qu'ils mettaient le bon droit contre eux que les dix envoyés du Général, quoique de leur tribu, revinrent à Bône, ne voulant pas s'associer à leur conduite injuste. Cette impunité apparente donna encore plus de hardiesse aux Merdès, et ils voulurent même empêcher la tribu des Sebéah de nous vendre de l'orge qui était livrée sur un marché établi à l'embouchure de la Mafrag.

Obligé de recourir à la force, le général d'Uzer marcha contre eux. Le 12 septembre à 5 heures du matin, il partait de Bône avec environ 800 cavaliers et 4 pièces d'artillerie. Après avoir traversé le gué de la Seybouse situé à cinq lieues de la ville, les troupes se divisèrent en deux colonnes. La première sous les ordres du colonel Perregaux devait se diriger sur Sidi Denden, longer la montagne, puis se porter sur un mamelon dominant le campement des Merdès. Le tombeau de marabout, dit Sidi Abd el Aziz, bâti sur cette éminence, devait servir de point de ralliement.

L'autre colonne suivait la plaine. Le commandant Yousouf, placé en avant-garde, s'était fait précéder par quelques ôtages pour annoncer aux Merdès l'arrivée du Général et engager de

nouveau cette population récalcitrante à faire promptement acte de soumission, afin de lui éviter un désastre. Mais ces émissaires accueillis à coups de fusil ripostèrent, et la lutte s'engagea immédiatement. Yousouf, afin d'attendre l'arrivée du restant de la colonne, réunit son escadron autour du marabout désigné comme point de ralliement.

L'ennemi, enhardi par cette manœuvre qu'il prenait pour une retraite, s'avança résolument faisant feu de tous côtés. Cependant le mouvement concentrique de nos troupes s'était effectué et l'artillerie, mise aussitôt en batterie sur le mamelon, commençait à tonner avec succès contre les rassemblements de la plaine qu'elle ne tardait pas à disperser.

A ce moment, les colonels Perregaux et de Chabannes, chacun avec deux escadrons qui brûlaient de se mesurer avec les Arabes, se portaient sur le gué de la Mafrag. C'est derrière cette rivière que les Merdès, adossés aux montagnes, se croyaient inexpugnables; favorisés par la position, ils s'étaient réunis devant le gué pour le défendre. Aucune difficulté ne rebuta nos chasseurs et grâce à l'intrépidité du capitaine Morris, le passage était forcé. Cet officier admirablement monté s'était lancé seul en avant dans le lit de la rivière contre un chef des Merdès, gigantesque cavalier qui l'avait provoqué en combat singulier. Une lutte terrible rappelant les duels épiques du moyen âge, s'engage alors entre les deux guerriers qui, démontés l'un et l'autre dans le choc, abandonnent leurs chevaux et se prennent corps à corps. Français et Arabes qui craignent de frapper leur champion en faisant feu sur ce groupe qui s'étreint et s'enlace avec fureur, restent spectateurs passifs sur les deux rives. Après des prodiges de force et d'adresse, Morris réussit enfin à tuer son redoutable adversaire et les chasseurs, passant aussitôt les uns au gué et les autres traversant la rivière à la nage, sabraient ou perçaient de leurs lances tout ce qui tentait de résister encore.

Dans l'espace d'une heure les Arabes étaient mis en fuite; notre cavalerie s'emparait de dix douars; vieillards, femmes et enfants, tout fut respecté; cette modération, cette humanité envers des êtres inoffensifs nous étaient plus avantageux que si nous avions remporté une seconde victoire. Après ce sévère châ-

timent, le général d'Uzer usa de clémence et c'est en ces termes qu'il en rendait compte au Général en chef :

« Les Arabes ont laissé 25 morts sur le champ de bataille et « ont eu un grand nombre de blessés. Sept prisonniers avaient « été faits, je leur ai rendu la liberté. J'ai rendu aux Merdès « 3,000 têtes de bétail qui étaient en notre pouvoir, n'en gardant « que 100 pour indemniser les ôtages de la tribu qui servent « avec nous et qu'on avait dépouillés par vengeance, et pour dé- « dommager les spahis et les ôtages dont les chevaux ont été tués « dans ce combat.

« Nous n'avons eu qu'un chasseur tué et dix blessés. La tribu « des Merdès avait arrêté des hommes qui venaient à notre mar- « ché et se rendait tous les jours plus hostile. J'avais voulu, il « y a quelque temps, l'intimider par une grande démonstration « de forces et, à cet effet, j'étais allé passer la Seybouse à Sidi « Denden. Là, par quelques coups de canon que je fis tirer, je « voulus lui faire savoir qu'il dépendait désormais de moi de « l'attaquer chez elle quand je le voudrais. Malheureusement, il « n'y a jamais rien de stable dans la décision des Arabes; un « marabout qui avait une grande influence sur ceux-ci les dé- « cida à refuser notre amitié. Ce malheureux a payé de sa tête « son funeste conseil ; un des premiers à nous attaquer, il a été « tué un des premiers. Maîtres des douars de l'ennemi, de ses « femmes, de ses enfants, nos soldats ont tout respecté, ne faisant « la guerre qu'aux hommes armés. Si nous avions voulu garder « les 3,000 bœufs que nous avions pris et nous emparer de ceux « qui restaient encore nous en étions les maîtres et cette tribu « était ruinée à jamais. Mais puisque les Arabes doivent alimen- « ter Bône, il est de notre intérêt de les conserver. Soumettons « les, mais ce résultat obtenu, que notre humanité et notre dé- « sintéressement retentissent dans toute la province de même « que notre supériorité en force. »

Les Merdès émerveillés de cette générosité du vainqueur, à laquelle les Turcs les avaient si peu habitués, faisaient immédiatement acte de soumission et ceux qui naguère étaient si acharnés contre nous, devenaient ainsi nos plus fidèles alliés.

El-Hadj Ahmed bey, qui en poussant les Merdès à se déclarer

en hostilité ouverte, leur avait promis son appui, avait, en effet, envoyé 200 de ses meilleurs cavaliers dans la plaine de Bône. Embusqués au pied des montagnes et sur les bords de la Seybouse, ils arrêtaient les caravanes de marchands se rendant sur notre marché. La rude leçon que venaient de recevoir les Merdès les tenaient au loin en respect, mais ils n'en continuaient pas moins leur rôle de coupeurs de route. Instruit de ces faits, le général d'Uzer fit le 15 octobre une nouvelle sortie pour enlever les cavaliers du bey de Constantine. Malheureusement le mauvais temps que notre colonne eût à endurer pendant une longue marche de nuit, avait également forcé l'ennemi à quitter ses embuscades pour aller se mettre à l'abri sous les tentes des tribus. Cette sortie infructueuse eut néanmoins pour résultat de démontrer aux partisans du bey qu'il y aurait à l'avenir danger pour eux de venir rôder à portée du rayon d'action de nos petites colonnes mobiles.

A partir de ce moment on jouit de la plus parfaite tranquillité. Notre bonne et nombreuse cavalerie qui faisait de fréquentes excursions, donnait confiance aux tribus amies et intimidait celles qui étaient hostiles. La plaine devant la ville était couverte de tentes des Beni Ourdjine et des Kharezas, cultivant leurs terres ; le marché continuait à être pourvu abondamment en grains et en bestiaux.

La situation était donc satisfaisante, lorsqu'un de ces événement contre lesquels la nature humaine est impuissante vint jeter la désolation dans la rade de Bône. Le 28 septembre, une tempête violente, qui dura depuis 11 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, se déchaîna tout à coup et on eut plusieurs sinistres à déplorer. Trois briks de commerce chargés d'approvisionnements pour la garnison et sept bateaux corailleurs se perdirent sur les rochers qui bordent la ville et la baie. Au milieu de ce désastre la marine militaire en station n'éprouva heureusement aucun désastre et porta secours aux navires en péril en sauvant la majeure partie de leurs équipages.

Une nouvelle épreuve plus affligeante allait encore atteindre Bône : Dans les premiers jours de novembre une épidémie cruelle, ayant quelques symptômes, disait-on, de la fièvre jaune,

se manifesta dans la garnison. Elle régna longtemps et enleva un quart des troupes et de la population. Heureusement que le bey de Constantine ne chercha pas à nous attaquer durant ces cruelles circonstances. Le général d'Uzer qui craignait qu'il n'en eût l'idée fit une sortie avec tout ce qui put monter à cheval et marcher, dans le but de prouver aux Arabes qu'il lui restait encore des forces disponibles. Il s'avança jusqu'à l'Oued Hascour et ne rencontra personne lui opposant la moindre résistance. Un officier égaré à la chasse fut même ramené le lendemain par les Khareza.

A la même époque deux bateaux corailleurs, entraînés par les courants firent côte vers l'embouchure de la Mafrag. Les Beni Ourdjine recueillirent dans leur tribu les naufragés au nombre de 17, et après les avoir rechauffés et bien nourris, les ramenèrent à Bône sur des mulets. Du temps des Turcs une semblable hospitalité n'eût pas été exercée, les naufragés auraient été dévalisés d'abord et si on eût menagé leur vie ce n'eut été que pour les garder en esclavage ou les faire rançonner.

Malgré les malheurs qui avaient accablé Bône durant l'épidémie, personne n'avait perdu courage. Le général d'Uzer était infatigable ; dès que la tranquillité semblait assurée à l'extérieur, il consacrait tout son temps au développement de la jeune colonie. Six moulins à manège étaient installés et suffisaient à une manutention pour 4,000 hommes. Aucune des améliorations que réclamait la salubrité n'était négligée et peu à peu la ville se nettoyait des immondices qui l'obstruaient.

Le mur d'enceinte se réparait, plusieurs blockaus lui servaient d'avant-postes. Si les Arabes menaçaient d'attaquer, ces blockaus prévenaient immédiatement par un drapeau le jour et une lanterne rouge la nuit. La sentinelle placée à la Maison-Carrée répétait ce signal et avertissait ainsi la porte de Constantine.

Divers avant-postes protégeaient la plaine dans laquelle une brigade de gendarmerie maure exerçait une police extrêmement active. Encouragés par cette sécurité les Arabes cultivaient leurs terres et se civilisaient chaque jour davantage par leur contact avec nous. Les Européens prenant confiance voulaient aussi devenir agriculteurs. Le général avait cru devoir donner l'exemple à

tous en créant une ferme pour son propre compte. S'il avait prévu alors les ennuis qu'il éprouverait plus tard par suite d'intrigues malveillantes dénaturant complétement ses bonnes intentions, il aurait certainement renoncé à ses projets d'avenir.

« Je mets en pratique, écrivait-il, le plan de colonisation que » j'ai proposé en demandant l'établissement de maisons crénelées » pour recevoir des soldats qui seraient mis à la disposition des » colons. J'ai eu ce moment un poste au marabout d'Hippone, » composé d'un officier et de vingt-cinq hommes. Ces derniers » sont employés dans une ferme que je fais établir. Les soldats » préfèrent ce travail à l'oisiveté ou au désœuvrement du corps » de garde. C'est par goût qu'ils facilitent la culture des terres » en s'y dévouant et en restant même plus tard dans la province » où ils se plaisent, s'ils y trouvaient à s'occuper.

» Pourvu que la colonisation soit protégée ? j'ai la certitude en » obtenant de bons résultats d'en avoir hâté le développement » de deux ou trois années. Je prêche l'exemple, 25 ou 30 soldats » des postes travaillent pour moi. La nuit ils gardent les block-» kaus. Au printemps prochain j'en occuperai le double. J'ai » acquis environ 2,000 arpens de terres labourables et prairies, » pour la somme de 30,000 fr. et 1,200 fr. de rente. Je vends » chez moi une propriété de 50,000 fr. pour faire ces achats et » pour mettre ces terres en valeur.

» Le succès que j'obtiens, la confiance que m'accorde le gou-» vernement, celle que me témoignent la garnison et les Arabes, » m'encouragent, me déterminent à sacrifier à ce pays qui me » plait quelques années de ma vie. En cessant de servir je de-» viendrai colon. »

Une commission fut envoyée à Bône à cette époque pour apprécier son importance sous le rapport de la colonisation. Elle parcourut la plaine dans tous les sens et visita la position de Sidi Denden, sur la rive droite de la Seybouse, à 5 lieues de la ville, où le général d'Uzer proposait depuis longtemps de créer un fort dans lequel pourraient être établis 500 hommes d'infanterie et 400 cavaliers. En donnant ainsi aide et protection aux européens et aux indigènes alliés, on pouvait espérer que la plaine ne tarderait pas à être repeuplée. Mais un établissement de cette impor-

tance ne pouvait s'improviser et malgré l'avis favorable émis par la commission, qui déclarait que ce pays était le plus beau de l'Algérie, la création de cet avant-poste fut encore ajournée.

Les deux premiers mois de l'année 1834 se passèrent fort paisiblement. Le bey El-Hadj Ahmed s'était alors dirigé vers l'Ouest avec toutes ses forces, dans l'intention de s'emparer de Médéa où avait reparu Ibrahim bey, avec son allié le cheikh El-Arab Ferhat ben Saïd. Ceux-ci, aidés des Oulad Mokhtar, allèrent à sa rencontre, le surprirent dans son camp et lui firent éprouver des pertes considérables qui le forcèrent à rebrousser chemin. Malgré sa défaite, El-Hadj Ahmed tenait absolument à se débarrasser de son dangereux compétiteur Ibrahim ; il y parvint en le faisant assassiner, tout moyen lui paraissait bon pourvu qu'il réussit.

Au mois de mars, El-Hadj Ahmed, de retour à Constantine manifesta de nouveau ses intentions hostiles contre les tribus voisines de Bône. Il engageait par ses émissaires et par ses proclamations les Arabes à prendre les armes au nom de la religion et à arrêter tous ceux surpris allant au marché de Bône.

Il promettait d'abandonner ce qui serait capturé sur les renégats, ne se réservant que les têtes qu'il recommandait de lui envoyer à Constantine, et comme toujours il annonçait sa venue prochaine pour diriger les attaques.

Ces bruits jetaient l'inquiétude parmi les tribus amies et les intimidaient. Les Beni Ourdjine effrayés vinrent même s'établir sous la protection du canon de la place, et les Merdès plus éloignés et que nous ne pouvions protéger, demandèrent la permission d'aller faire leur soumission au bey de Constantine pour se mettre par ce stratagème à l'abri de ses entreprises. La garnison était toujours extrêmement affaiblie par les maladies, les renforts demandés par le général d'Uzer n'avaient pu lui être envoyés ; il fallait donc se résoudre à soutenir le choc de l'ennemi, par conséquent l'attendre, au lieu d'aller à sa rencontre et le combattre au loin.

Toutes les tribus, cependant, nous étaient très-favorables et il ne se passait pas de jour, qu'elles n'envoient des cavaliers à Bône pour avertir de ce qu'elles apprenaient et demander conseil. Le

cheikh de La Calle, les habitants de Collo et des environs de Stora, même les Kabiles du Zouar'a à proximité de Constantine, continuaient à entretenir des relations amicales avec nous. Mais ces relations ne pouvaient se maintenir qu'autant que nous serions les plus puissants et le général d'Uzer était impatient de recevoir les renforts de troupes nécessaires pour tenir la plaine au moment surtout où le bey de Constantine devenait menaçant.

Le nouveau cheikh de La Calle qui avait succédé à son frère, décédé depuis un mois, se rendit à Bône le 3 mars 1834 pour faire sa soumission à la France. Cet acte était d'autant plus important que peu de jours auparavant ce cheikh avait été fort pressé par El-Hadj Ahmed bey de se rendre à Constantine et que des promesses de cadeaux considérables lui étaient faites afin de le décider à cette démarche. Mais il préféra notre alliance.

Les quatre tribus qui occupaient la petite plaine de Bône, sous la protection des forces françaises, se sentant appuyées par leurs voisins de La Calle, se reportèrent alors en avant. Celles des Khareza, des Ouïchaoua et des Kermich, s'établirent à l'entrée du défilé des Khareza, près des blockaus et celle des Beni Ourdjine sur la rive droite de la Seybouse.

Le déplacement des Khareza se fit en quelques heures à l'aide des voitures mises à cet effet à la disposition des tribus qui les avaient demandées, faute d'autres moyens de transport; on se rappelle que des razias successives les avaient totalement ruinées; c'était un spectacle curieux de voir l'artillerie et le train transportant une population arabe; mille bénédictions et remerciments se faisaient entendre de la part des indigènes pour l'obligeance du général et des troupes.

Un camp avait été placé à l'oasis, à 25 mètres de la rive gauche de la Seybouse, et le commandant Yousouf l'occupait avec ses Turcs et les ôtages, afin de pouvoir au besoin se porter au secours de nos alliés.

L'été de 1834 s'annonça de bonne heure par des chaleurs excessives. Les troupes de la garnison qui la plupart, faute de casernement, campaient encore sous la tente, ne tardèrent pas à en ressentir les effets. Sur 3,200 hommes, il y en avait au mois

d'août 1,450 dans les ambulances ; 350 convalescents de l'année précédente étaient encore incapables de faire aucun service. Il fallut se résoudre à confier la garde de plusieurs postes importants aux Turcs et aux ôtages. Quant à nos escadrons de cavalerie, il leur restait à peine assez d'hommes valides pour soigner les chevaux.

La sécheresse avait fait entièrement manquer la récolte des grains et des foins dans toute la plaine et les tribus alliées, sans ressources, nous demandaient de venir à leur aide ou de les autoriser à émigrer sur le territoire de Constantine. On dut faire venir de France des approvisionnements considérables et même des foins pour notre cavalerie et distribuer des grains aux indigènes.

Cette situation fâcheuse connue à Constantine détermina El-Hadj Ahmed à se mettre lui-même en campagne.

A la tête de 3,000 cavaliers et de nombreux contingents d'infanterie il vint rejoindre Ben Yakoub à quelques lieues de Bône. Les tribus voisines, effrayées à son approche, allèrent au devant de lui ; les Merdès étaient du nombre et leur chef reçut solennellement l'investiture du bey.

Les Oulad Dahan qui précédemment avaient refusé de payer leurs contributions furent écrasés, leurs grains envoyés à Constantine et tous leurs bestiaux distribués aux contingents du bey.

Le général d'Uzer qui n'avait plus qu'un millier d'hommes en état de combattre, dut se borner à assurer la défense de la place dans le cas probable où on serait venu l'attaquer.

Heureusement qu'un évènement imprévu détourna le danger qui nous menaçait. Des troubles éclatérent à ce moment chez les Hanencha et forcèrent le bey à s'y rendre sans retard.

Vers cette époque, le cheikh des Eulma, Ali el-Harche qui avait commencé à parlementer avec l'autorité française, reçut ouvertement le burnous d'investiture des mains du général dU'zer.

A la nouvelle de la soumission de ce cheikh, Ben Aïssa fut envoyé de Constantine pour châtier le rénégat, campé à 9 lieues environ de Bône.

Le 19 novembre, dans la soirée, quatre cavaliers des Eulma se

présentaient essoufflés au général d'Uzer et lui annonçaient que les troupes du bey étaient tombées à l'improviste, avant le jour, sur leur tribu et que dans un combat ils avaient perdu 20 hommes et plus de 10,000 têtes de bétail ; ils demandaient au nom de leurs frères secours et assistance dans ce moment malheureux, résultant de leur attachement à la France. Ils ajoutaient qu'ils ne s'étaient mis en route, pour apporter cette nouvelle, qu'après avoir vu le camp des ennemis s'établir dans leur tribu et y élever leurs tentes, ce qui démontrait qu'ils devaient y passer la nuit.

Les quatre émissaires dépeignaient si bien les lieux, la distance, que le général d'Uzer n'hésita pas à profiter de cette belle occasion pour combattre les troupes du bey de Constantine.

Le 3e chasseurs fort de 320 hommes ; les deux escadrons de spahis réguliers, ayant 200 cavaliers, les ôtages, un nombre égal et enfin 6 pièces d'artillerie montée, reçurent immédiatement l'ordre d'être rendus à la Maison-Carrée à 11 heures précises de la nuit.

Environ 900 hommes d'infanterie, avec 4 obusiers de montagne, devaient partir à 3 heures du matin, sous le commandement du colonel Petit d'Hauterive, afin de se rendre aux abords du lac, à l'entrée d'un défilé, à 6 lieues de Bône.

La nuit était magnifique, à 11 heures précises le général d'Uzer se mettait en route avec toute la cavalerie et l'artillerie. Vers 5 heures du matin, le chef de la tribu des Eulma, se réunit à la colonne et confirma les détails donnés la veille sur leur désastre et la position que l'ennemi occupait encore.

A 7 heures du matin la colonne était à trois lieues du camp de Ben Aïssa, dressé au Souk el-Had des Radjeta ; il fallait traverser une large plaine dans laquelle on serait inévitement aperçu, il était donc nécessaire de gagner de vitesse et d'arriver le plus promptement possible. Les spahis réguliers et irréguliers, formés en première ligne, sous les ordres du commandant Yousouf et du capitaine Delcambe, pressèrent l'allure et à 8 heures ils abordaient l'ennemi qui était merveilleusement placé. Sa position était derrière un ravin profond qui ne pouvait être franchi que par un étroit sentier. Le corps régulier de Ben Aïssa était d'environ 900 hommes, auxquels s'étaient joints un millier d'Arabes

volontaires. La promptitude de la marche de notre colonne empêcha tout ce monde de prendre aucune disposition et grâce à l'élan de nos cavaliers il n'y eut pas d'incertitude sur le succès de la journée. Ils essuyèrent le feu des Arabes et sans s'amuser à riposter ils s'élancèrent avec la plus grande bravoure sur la position. Le colonel de Chabannes acheva avec ses chasseurs de culbuter l'ennemi qui a plusieurs reprises chercha à se rallier, mais par des charges vigoureuses il ne lui en donna pas le temps et le poursuivit durant deux heures.

Sur le terrain du combat restaient 450 cadavres et autant de blessés, des armes, des munitions, des chevaux, des mulets, des bagages et la musique de Ben Aïssa. Les 10,000 têtes de bétail enlevées la veille à nos alliés étaient reprises et rendues à leurs propriétaires. Le reste du camp de Ben Aïssa fut pillé en route par les tribus qui s'étaient portées sur ses derrières.

A la nouvelle de la destruction totale de sa colonne, El-Hadj Ahmed bey fut saisi d'une grande colère ; de suite il établit quelques tentes en dehors de Constantine et fit appel aux Arabes du Tell et du Sahara, promettant exemption de contributions pendant cinq années à tous ceux qui au nom de la religion, viendraient l'aider à venger sa défaite. Mais les tribus restèrent sourdes à sa voix et il dut se résoudre à remettre l'exécution de ses projets de vengeance après le ramadan.

La terreur s'était répandue dans le pays à la nouvelle de la déroute de Ben Aïssa ; Ben Yakoub lui-même écrivit pour faire des protestations d'amitié et demander à traiter de sa soumission. Enfin de tous côtés, ceux qui supportaient avec regret le régime oppresseur d'El-Hadj Ahmed bey, poussaient le général d'Uzer à marcher sur Constantine.

Séduit par les protestations d'amitié et d'alliance qu'il recevait de la part des indigènes influents du pays et encore sous le prestige du succès qu'il avait obtenu le 20 novembre sur les troupes d'Ahmed bey, le général d'Uzer proposa alors au gouvernement de faire au printemps une expédition sur Constantine. Il ne demandait pour cette conquête, qui lui semblait très-facile à ce moment, qu'un renfort de quatre bataillons et d'élever sa cavalerie au chiffre de 12 à 1,500 chevaux.

« Nous pouvons aisément, écrivait-il, aller reconnaître Stora. » La route qui y mène traverse une plaine de toute beauté. Après » avoir établi mon infanterie an Fendek (Jemmapes), je me » porterai le lendemain avec la cavalerie à Stora où des bâti- » ments viendraient nous apporter des vivres.

» Les tribus amies nous fourniraient pour cette expédition » 5 à 600 cavaliers. Un mois suffirait, au printemps, pour faire » la conquête de Constantine où toute la population désire la » domination française. En établissant des relations avec les chefs » de la ville et en y laissant une garnison d'indigènes, on pour- » rait se dispenser d'occuper Constantine avec des troupes fran- » çaises. »

L. Charles Féraud.

A suivre.

LES

VILLES MARITIMES

DU MAROC

Commerce, Navigation, Géographie comparée.

(Suite. Voir les nos 92, 93, 94, 95, 96, 97, et 98.)

§ VIII.

Il paraît d'ailleurs, que les commerçants européens en général, mais surtout les Français, qui résidaient à cette époque dans le Maroc, ou dans les autres états barbaresques, ne se recommandaient pas par une grande loyauté dans les affaires. Les consuls eux-mêmes mettaient trop souvent en oubli leur dignité et leurs obligations pour ne penser qu'à faire fortune.

« Les uns et les autres, dit Mouette, achètent à vil prix une grande partie du butin que les corsaires font sur les pauvres âmes chrétiennes, notamment toutes les marchandises qui ne sont pas utiles dans le pays, telles que vins, eaux de vie, oranges, huile, poissons salés et autres : ils les envoient ordinairement en Amérique ou les réexpédient en Europe et gagnent dessus plus du quadruple. Les mêmes marchands ne se font aucun scrupule d'employer dans leur négoce les rançons qu'on leur fait passer pour le rachat des esclaves.

« Lorsque des personnes riches ou des fils de famille sont réduits en servitude, ils écrivent promptement chez eux pour rece-

voir de leurs parents ou de leurs amis le secours qu'ils ont lieu d'espérer. Les parents s'adressent aussitôt à quelque maison de Marseille, de la Rochelle, de Bordeaux ou de Bayonne, qui a des correspondants ou des associés sur les lieux, et lui donnent mission de payer les sommes demandées pour la rançon des captifs. La maison reçoit l'argent; mais elle l'emploie à acheter des marchandises qu'elle envoie en Barbarie à ses correspondants. Ceux-ci vendent les dites marchandises, et avec le prix, ils s'en procurent d'autres dont le débit est facile en Espagne et en Portugal. Pendant qu'ils font ce triste négoce, ils écrivent en France à la maison qui les commandite qu'ils travaillent au rachat des captifs, mais qu'il faut se donner un peu de patience et ne pas précipiter les choses, dans la crainte que les patrons ne demandent de plus grandes sommes. Celle-ci montre les lettres qu'elle reçoit de Barbarie aux parents des pauvres esclaves, afin qu'ils ne doutent pas qu'elle s'occupe de bonne foi à rompre leurs chaînes. Il arrive souvent que les parents ainsi abusés écrivent aux captifs pour leur donner du courage et pour leur faire savoir en même temps qu'ils ont chargé tel ou tel marchand de les racheter; mais comme ils donnent leurs lettres à ces mêmes marchands pour les faire parvenir, ceux-ci les gardent ou les détruisent, et leurs associés font de même de celles que les captifs adressent à leurs parents. Pendant ce temps, les malheureux esclaves qui languissent dans les fers et les souffrances, se croyant abandonnés et ne pouvant plus supporter les mauvais traitements que leurs patrons leur font subir, se désespèrent et finissent par se faire renégats.

« Tel est le trafic ordinaire des marchands qui font aujourd'hui le commerce dans la Barbarie, et il n'est pas facile de découvrir leurs friponneries, attendu qu'ils s'accordent tous entre eux et qu'ils s'avertissent les uns les autres des rançons qu'on leur délivre. Il y a cependant quelques exceptions ; mais elles sont rares (1). »

---

(1) Mouette, *loco citato*. — Il ajoute que le consul qui était de son temps à Salé avait acquis de grandes richesses par ces mêmes moyens et par celui du butin.

§ IX.

La république de Salé subsista 130 ans environ. A diverses reprises, elle essaya de se soustraire à la souveraineté des Chérifs qu'elle n'avait acceptée qu'avec l'espérance de la rejeter tout-à-fait, lorqu'elle en trouverait l'occasion ; mais elle ne put jamais y parvenir complètement. Il existait entre Salé et R'bât une rivalité sourde que les souverains du Maroc surent toujours mettre à profit pour maintenir dans une sujétion relative leurs deux turbulentes vassales. Lorsqu'il ne s'agissait pas d'organiser quelque grande croisière contre les chrétiens, il était rare que les deux villes fussent d'accord. Ce fut même à la suite de nouvelles dissensions intestines (1755), que Sidi Mohammed réussit à s'emparer d'abord de Salé, puis de R'bât, presque sans résistance.

Avec la liberté, les Salétins perdirent leur opulence. La ville des pirates déclina rapidement. Le bon temps d'ailleurs pour les corsaires était passé : les puissances européennes ne laissaient plus comme autrefois piller impunément leurs navires de commerce. Quoique bien déchue, Salé resta néanmoins toujours célèbre : elle devint, on ne sait trop pourquoi ni comment, la *Cité sainte* du Maroc.

§ X.

Cette ville « fameuse dans l'histoire, dont plusieurs romanciers ont parlé dans des contes agréables (1), » est située sur la rive droite du Bou-Ragrab (2). Le site est pittoresque : ses maisons blanches apparaissent groupées autour d'un minaret élevé et comme perdues au milieu de plantations d'orangers et de pal-

---

(1) The name of Sallee is famous in history and has decorated many a well-told tale. — Lemprière, *A tour from Gibraltar to Tangier, Sallee, Mogador*, c. 3. p. 96.

(2) Bou-R'agrab, le père des Ravines. — Edrissi l'appelle Oued-Asmir. Ce nom, que l'on retrouve dans Marmol (*Sumir*), paraît oublié aujourd'hui.

miers. La mer baigne la ville d'un côté, et les eaux de la rivière la séparent de R'bât, sa sœur cadette et son ancienne rivale. Entourée d'une muraille très haute et renforcée de tours de distance en distance, elle est défendue par une batterie de 20 canons qui fait face à la mer. A l'angle sud-ouest, il y a une autre redoute qui commande l'embouchure du Bou-R'agrab.

Ancien repaire de pirates, Salé est aujourd'hui, comme nous l'avons dit, une ville aimée de Dieu et de son prophète. La persécution exercée autrefois par ses redoutables forbans contre les navigateurs chrétiens lui a peut-être valu cette prédilection du ciel. Ses *reïs* les plus fameux sont devenus des santons, et les vrais croyants accourent en foule autour de leurs marabouts.

Le nombre de ces tombeaux est considérable à Salé; mais un surtout est l'objet d'une vénération particulière : c'est celui de Ben-Achir, le vrai patron des Salétins. « Il serait difficile de donner une biographie positive de cet étrange personnage. Il descend naturellement du prophète et vivait, suivant l'opinion généralement admise, vers le XIIIe siècle. Il paraît qu'il se distingua contre les chrétiens de Castille qui s'emparèrent de Salé en 1260. Ben Achir avait le don des miracles. Sur une branche desséchée, il faisait éclore les plus frais bouquets de roses et jaillir le miel de roches arides. Il guérissait les malades, rendait la vue aux aveugles, faisait marcher les paralytiques; enfin, il apaisait les flots de la mer pour faire entrer dans le port de Salé les bateaux chargés de butin et de prisonniers chrétiens. C'était plus qu'il n'en fallait pour mériter le renom de saint.

« Ben Achir, à la vérité, subit la destinée humaine et dut mourir; mais d'une mort qui n'est pas commune. Il sort, quand il le veut, de son tombeau où il repose, et encore de nos jours, il renouvelle ses prodiges d'autrefois. La mosquée qui renferme ses dépouilles est visitée par les malades qui continuent de trouver le remède à leurs infirmités. Personne n'oserait avouer que le saint se soit jamais trompé dans les résolutions qu'il inspire à ceux qui vont le consulter.

« Tous les empereurs du Maroc ont reconnu la puissance de Ben Achir. Lorsque le souverain régnant visite Salé, son premier soin est de se diriger vers la mosquée du Santon, ornée

dans les jours de fête de nombreux drapeaux aux couleurs bariolées. Dès qu'il est en vue du tombeau, il met pied à terre et quitte ses babouches. Il se prosterne à diverses reprises et, après des salutations réitérées, il entre dans la dernière demeure de Ben Achir. Les portes se referment et le Sultan consulte le Santon. Celui-ci répond à son serviteur. Après une séance qui d'ordinaire se prolonge assez longtemps, les portes se rouvrent. L'Empereur se retire à reculons, en faisant de nouvelles et nombreuses salutations, puis le cortége se remet en marche.

« Avec un pareil appui, les Salétins n'ont jamais eu peur des chrétiens. En 1844, lorsque ces derniers bombardèrent Tanger et Mogador, leurs nombreux navires s'éloignèrent de Salé par ordre de Ben Achir. Un de ces vaisseaux voulut s'approcher trop près de la côte, et Ben Achir ordonna qu'il se perdît, ce qui eut lieu, comme l'avait voulu le Santon. C'était le *Groënland* (1). »

§ XI

R'bât el-Ftah, le camp de la Victoire, que l'on appelle aussi *Slâ djedid* ou le nouveau Salé, est une ville relativement moderne. Elle fut fondée dans les dernières années du XIIe siècle par le khalife almohade Yakoub el-Mansour. Elle est beaucoup plus grande que Salé, et ses maisons ont une meilleure apparence, mais leur distribution intérieure est la même. Dans la rue principale, on remarque deux vastes fondouks avec cours entourées de galeries et à deux étages.

---

(1) Le 26 août 1844, la frégate à vapeur le *Groënland*, qui se rendait de Mogador à Tarifa, surprise par un brouillard tel que les matelots de l'arrière ne distinguaient plus ceux de l'avant, et gagnée par le courant très violent qui existe dans cette partie de l'Océan Atlantique, fut jetée à la plage à 3 lieues au sud d'el-Araich. Le prince de Joinville arriva lui-même sur le lieu du sinistre avec le paquebot le *Pluton*, au moment où le commandant ayant reconnu qu'il n'était pas possible de sauver la frégate, venait de donner l'ordre de l'évacuer. L'opération se fit sous les yeux du prince qui, descendu à bord du *Groënland*, ne consentit à le quitter que lorsque l'on eut mis le feu au navire. — *Ann. marit.* 1844, t. 2, p. 458. — 1846, t. 1, p. 314. — Au mois d'octobre 1851, Salé a été bombardée par une escadre française sous les ordres du contre-amiral Dubourdieu. —

Une kasba domine R'bât, et ses fortifications paraissent dans un meilleur état que celles de Salé. Une batterie de 24 canons défend l'entrée de la rivière. A un quart de mille, au sud, on découvre une autre redoute de 18 canons, et un peu plus loin, en suivant la falaise, à l'extrémité du mur de la ville, une troisième batterie armée comme la première de 24 pièces. Salé et R'bât, vivent aujourd'hui en bonne intelligence ; mais la guerre a souvent troublé autrefois leurs relations de voisinage. On estime la population des deux villes à 30,000 habitants, dont 21,000 pour R'bât et 9,000 pour Salé. Cette évaluation est celle qui est donné par Washington (1).

A une petite distance de R'bât, au sud-est, on trouve le bourg de Chella, qui renferme le tombeau de Yakoub el-Mansour et qui, à cause de cela sans doute, est interdit aux chrétiens et aux juifs. Ce bourg, situé au sommet d'une colline, paraît fort ancien. Mannert croit qu'il occupe l'emplacement de la *Sala* des Romains, opinion qui semble très plausible : Ptolémée place en effet la *ville de Sala* au sud-est de l'embouchure de la rivière (2).

§ XII.

L'importance maritime et commerciale de Salé n'est plus ce qu'elle était au moyen-âge et du temps des Andalous ; ses chantiers de construction, autrefois si actifs, sont aujourd'hui aban-

---

(1) *Geographical notice of the empire of Marroco*, 1831.

(2) « Dans les vallons qui avoisinent la petite montagne sur laquelle est construit le bourg de Chella, dit l'auteur de la *Relation des trois voyages au royaume de Maroc* (p. 31), on découvre souvent, après les grandes pluies, des médailles anciennes que les Maures vendent aux marchands chrétiens. Quelque temps avant notre arrivée à Salé, on y avait même trouvé, en creusant la terre, deux grandes statues de marbre vêtues à la romaine. Le sieur Perrillié, consul français, demanda à les acheter. Mais Moulei-Ismaël n'y consentit pas, et les ayant fait venir à Méquinez, il les donna à son juif Abraham Meïmoran. Comme les statues et figures d'hommes et d'animaux sont également en horreur chez les juifs et les musulmans, ce dernier scandalisé à leur vue, les condamna à être enfermées entre quatre murailles. »

donnés. Depuis qu'elle est devenue une ville sainte, ses habitants paraissent avoir perdu le goût pour la marine et pour les expéditions aventureuses qui les caractérisait anciennement. Lorsque le lieutenant Arlett visita Salé, il ne vit dans la rivière que dix ou douze grandes barques plus ou moins désemparées. Le seul bâtiment de guerre qu'il y trouva était une corvette de 18 canons, qui, depuis plus de cinq ans, n'avait pas été à la mer et qui, selon toute apparence, n'aurait pu franchir la barre.

Dans ces dernières années (1862-1864), d'aprés les Annales du commerce extérieur, le mouvement commercial des deux villes de Salé et de R'bât, importation et exportation réunies, s'est élevé au chiffre annuel de 3 à 4 millions. Celui de la navigation, à l'entrée et à la sortie, a été de 35 à 40 navires, jaugeant ensemble 2,600 à 2,700 tonneaux. Les importations se composent de tissus de laine et de soie, de cotonnades, d'objets de mercerie et de quincaillerie, d'épices, de métaux (acier, cuivre, fer), de sucre, de café et d'autres articles divers (faïence, madriers, bougies, tabac, etc.). Les exportations consistent principalement en laines lavées et non lavées (1), peaux brutes, cire, miel, tapis très recherchés et *qui se vendent en Europe comme tapis turcs*, haïks et bernous tissés sous les tentes (2), cumin, kermès, amandes et autres fruits secs.

---

(1) Les laines du Maroc sont les plus belles de l'Afrique. Dans certaines localités, le pays étant montagneux et froid, on y trouve des laines aussi fines que les laines d'Espagne. Quelques-unes sont jarreuses, mais elles le sont moins que celles de l'Algérie et pas plus que les laines du centre de la France. — On distingue les laines du Maroc en *beldia* et *ourdighia*. Les beldia, comme leur nom l'indique, sont les laines des troupeaux qui paissent dans les plaines voisines de la mer et des ports de sortie. On les expédie lavées. Les ourdighia viennent toutes de la montagne. Elles sont d'une qualité supérieure et, comme on les destine aux tissus fins et qu'elles perdraient de leur valeur, si elles étaient lavées, elles sont expédiées en suint. Achetées en grande partie par les Anglais, elles font aujourd'hui le renom du marché de Liverpool. — *Ann. du comm. extér.* 1862. — Léon Godard, p. 209.

(2) Les Marocains excellent dans la fabrication des étoffes de laine pure ou mélangées de laine et de soie. Elles conservent, malgré les lavages, tout l'éclat de leurs couleurs.

A R'bât et à Salé, comme dans tous les autres ports de l'empire, l'Angleterre fait les principales affaires. La somme de ses échanges monte à plus du double de ceux de la France. Elle est aussi la nation la plus favorisée. Dans un traité conclu le 9 décembre 1856, avec l'Empereur Abd er-Rahman, elle est parvenue à ébranler en partie le système de monopoles, de restrictions, de prohibitions, de tarifs exorbitants et d'entraves de toute sorte qui ruine au Maroc le régime commercial et ne permet pas d'y engager des opérations régulières.

En vertu de ce traité, la liberté de commerce est reconnue entre l'Angleterre et le Maroc. Les sujets anglais peuvent résider et trafiquer dans tous les ports de l'Empire, louer et construire des maisons et des magasins, acheter et vendre tous les articles non prohibés. Tout monopole est aboli sur les marchandises importées, excepté sur le tabac, l'opium, le soufre, la poudre et les armes. L'Empereur s'est aussi engagé à supprimer tous les monopoles des produits agricoles ; mais il s'est réservé le droit de prohiber la sortie des marchandises, réserve préjudiciable surtout au commerce français qui, à la différence du commerce anglais, exporte plus qu'il n'importe. La plus grande protection est accordée aux personnes comme aux marchandises. Les transactions sont absolument libres, et les Anglais peuvent les effectuer par eux-mêmes ou par tout courtier ou agent qu'il leur plaît de choisir. Au traité est joint un tarif d'entrée sur les marchandises importées par des sujets anglais. Les droits ne peuvent excéder 10 pour 100 au port de débarquement, et ce droit une fois payé, elles peuvent être transportées par mer d'un port à l'autre. Il y a également un tarif pour les marchandises exportées. Les navires qui cherchent seulement un refuge et les bateaux pêcheurs sont exempts de tout droit de navigation. Pour le chargement et le déchargement, les embarcations du gouvernement marocain doivent être réclamées, et ce n'est que faute de les avoir obtenues après deux jours d'attente que les capitaines peuvent s'en passer. Le pavillon anglais est assimilé au pavillon marocain pour les droits de tonnage et d'ancrage, et tout excès se trouve prévenu par la fixation d'un maximum.

§ XIII.

La rade de Salé est vaste et belle ; mais elle est trop découverte. Elle est cependant assez sûre depuis la fin d'avril jusqu'en septembre. Les navires d'un fort tonnage qui ne peuvent entrer dans la rivière mouillent dans la rade, du côté de R'bât, sur un fond de sable noir de 16 à 40 brasses. La barre, que le Bou-Ragrab forme à son embouchure est souvent infranchissable, comme celles du Loukkos et de l'Oued S'bou. « Un grand nombre de capitaines marchands, dit Cotte (1), considèrent les mois d'été comme l'époque où cette barre est le plus accessible ; mais des observations longtemps soutenues et notées avec soin permettent d'affirmer qu'ils sont dans l'erreur à ce sujet. Les mois d'hiver offrent les mêmes chances que le reste de l'année à qui veut essayer de franchir la barre de Salé. Lorsqu'un navire se présente pour tenter le passage, le capitaine doit prêter une extrême attention au signal du pilote marocain. Si celui-ci ne paraît pas, c'est que la barre est mauvaise : dans ce cas, le navire doit courir des bordées et rester en vue, car d'un moment à l'autre les conditions peuvent devenir favorables. Si, au contraire, le passage est praticable, le pilote se présente et agite un drapeau rouge. »

La barre paraît se combler de plus en plus. Depuis plusieurs années, un banc de sable s'est formé à l'entrée de la rivière, et il est si élevé vers le milieu qu'il assèche à marée basse. La houle qui tourmente presque continuellement la barre, la rend aussi très dangereuse pour les petites embarcations. A quelques centaines de mètres en amont, le Bou-R'agrab fait un brusque détour à droite et forme un bassin fermé où les bâtiments de commerce trouvent une eau profonde et tranquille. Bien qu'au moment du reflux, le fleuve devienne très étroit, on ne peut passer à gué d'une rive à l'autre. Les deux villes de R'bât et de Salé ne communiquent entre elles

---

(1) *Le Maroc contemporain*, p. 8.

qu'au moyen de barques, « les Maures n'étant point gens à faire des ouvrages pour la commodité publique, et laissant, comme on dit, le monde tel que Dieu l'a fait (1). »

§ XIV.

La position de Salé est mal indiquée dans les cartes marines du moyen-âge, qui paraissent l'avoir confondu avec R'bât. Elle est placée sur la rive méridionale du Bou-R'agrab, tandis qu'elle se trouve véritablement sur la rive opposée. Le portulan de Battista Agnesi est plus exact : Salé y occupe l'emplacement qui lui est assigné par les géographes modernes, mais R'bât porte le nom de *Sallea vecchia*, ce qui est une erreur. Le même cartographe signale le cap de Salé.

Une tour carrée, haute de 55 mètres et située au sud-est de R'bât, à un mille environ du rivage, qu'on appelle Smâ Hâcen « le minaret de Hâcen, » sert de point de reconnaissance aux marins pour l'atterrage de Salé. On la distingue en mer à une distance de 18 à 20 milles.

§ XV.

Après l'embouchure de l'oued Bou-R'agrab, la côte suit une direction uniforme, en se courbant un peu jusqu'à Mersa-F'dâla. Une ligne de dunes arides et légèrement ondulées, dont la hauteur varie de 70 à 90 mètres, détermine le cordon du littoral. La plage est généralement sablonneuse, avec quelques pointes de rochers. Au-delà, à la distance de 5 ou 6 milles, se prolonge une seconde ligne de collines, courant comme la première parallèlement au rivage.

On trouve d'abord Mansoria, située à 28 milles de R'bât, sur une petite rivière qui est appelée Oued en-Nfifekh (2) dans la

---

(1) *Relation de trois voyages faits dans les états du roy de Maroc*, p. 26.

(2) *Oued en-Nfifekh*, la rivière sujette à s'enfler.

carte de Renou. Ebn Khaldoun nous apprend que Mansoria fut bâtie au XIIe siècle par le khalife Yakoub el-Mansour, pour servir d'asile aux pélerins et aux voyageurs. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un château ruiné. Battista Agnesi est le seul ancien cartographe qui signale Mansoria (*Almansor*) ; mais il la place à tort après *Anafe* (Dar el-Beïda).

A cinq milles plus loin, on découvre le petit port de F'dâla, qui a emprunté son nom à une tribu berbère. Edrissi le mentionne dans sa description du littoral. Il est marqué aussi sur tous les anciens routiers. Les portulans génois et vénitiens écrivent *Fadala*, les autres *Fedela* ou *Fedalla*. Le nom est défiguré dans Ferrer qui l'appelle *Plagadala*. L'Atlas anconitain de Benincasa et celui de Bianco indiquent un îlot au nord du port ; les cartes du siècle dernier le marquent également ; mais on sait aujourd'hui qu'il n'y a aucun îlot sur la côte. Vue à une certaine distance, la pointe de F'dâla ressemble en effet à une île, et bien des navigateurs ont dû s'y tromper ; mais lorsqu'on s'en approche on découvre la langue de terre étroite et basse qui la rattache au continent (1). La petite baie formée par le promontoire présente quelque sécurité. On peut y mouiller très près de la terre, avec un fond de sable de 9 à 11 mètres ; mais il ne faut pas y chercher un abri lorsque soufflent les vents du nord ou de l'ouest (2). Autrefois, les corsaires de Salé venaient fréquemment s'y ravitailler.

Aux XIVe et XVe siècles, les marchands chrétiens de la Méditerranée visitaient le port de F'dâla. Pegolotti en parle sous le nom d'*île de Niffe* (3). On trouvait surtout à y acheter du blé, de l'orge et des fruits secs. En 1773, Sidi Mohammed eut la pensée de faire de F'dâla un entrepôt des céréales de la province de Temsna. On y construisit, à cet effet, de vastes magasins et des maisons pour les marchands européens. Quelques-uns vinrent s'y fixer ; mais l'année suivante, avant même

(1) Arlett, *Description de la côte d'Afrique de Tanger au cap Bojador*.
(2) Ph. de Kerhallet, *Notice sur la côte occidentale du Maroc*.
(3) *Pratica de la mercatura*, p. 219.

que la nouvelle ville ne fût achevée, Sidi Mohammed, on ne sait pourquoi, retira les priviléges qu'il lui avait accordés pour l'exportation, et F'dâla fut de nouveau abandonnée. Aujourd'hui il ne s'y fait aucun commerce. Au rapport de Gråberg, l'île *Pæa* ou *Pæna*, qui figure sur les tables de Ptolémée et que ce géographe place, selon son habitude, en pleine mer, à une assez grande distance de la côte, était située dans le voisinage de la pointe de F'dâla. Nous avons vu que cette île n'existe pas.

Elie de la Primaudaie.

ÉTABLISSEMENT

DE LA

DOMINATION TURQUE

EN ALGÉRIE

I.

On a vu à diverses époques de l'histoire et presque dans tous les pays, des bandes d'hommes pervers et avides se donner momentanément une organisation quelconque, pour augmenter leur pouvoir de mal faire et l'exercer avec des chances d'impunité plus grandes. Mais il était réservé aux pirates d'Alger d'offrir, pendant 300 ans, l'exemple peut-être unique au monde, d'un gouvernement organisé tout à fait à la manière de ces bandes et fondé exclusivement, ouvertement, sur la rapine et le meurtre, gouvernement accepté toutefois par les nations mêmes qui avaient le plus à en souffrir. Là, toute fortune publique ou privée dérivait de la spoliation : Là, Proudhon eût pu proclamer sans le moindre sophisme : « *La propriété, c'est le vol!* »

Cette monstruosité politique surgit tout à coup au commencement du XVIe siècle, à quelques heures des rivages de l'Europe méridionale, et elle entraîna aussitôt dans sa sphère de brigandage régularisé les Régences voisines de Tunis, Tripoli et quelques contrées du littoral marocain, parmi lesquelles Salé (1) obtint surtout une déplorable notoriété. Pendant la longue durée

(1) Salé ville maritime du Maroc, sur la côte N.-O. d'Afrique.

de ce gouvernement étrange, il ne renia jamais une seule fois les sauvages principes sur lesquels il reposait et ne cessa pas un instant d'en faire les plus odieuses applications.

Certes, la Méditerrannée n'était pas alors un lac français ; car bien loin d'y dominer, nous n'étions pas même les maîtres sur notre propre territoire où les forbans d'Alger et les autres barbaresques opéraient à chaque instant des désastreuses descentes. Profitant des ombres de la nuit, les corsaires débarquaient inaperçus et s'approchaient furtivement des habitations isolées, en agitant une clochette à bétail, qu'ils s'étaient pendu au cou. A ce bruit bien connu, le pauvre paysan sortait de son lit à la hâte, croyant qu'un mulet s'était échappé ou que les bœufs de son voisin ravageaient son champ. Mais à quelques pas de sa demeure, il tombait aux mains d'un impitoyable ennemi qui le chargeait de fers, et il ne revoyait plus sa famille qu'au *Badestan* (1) marché aux esclaves, où leurs capteurs les exposaient en vente, comme un vil troupeau.

On éprouve autant de surprise que d'humiliation quand on est obligé de reconnaître que cette piraterie barbaresque qui épouvanta et ruina le commerce européen pendant si longtemps n'était exercée après tout que par un certain nombre de renégats chrétiens, quelques milliers d'hommes, rebut des populations turques ou mêmes chrétiennes de l'Empire Ottoman. Quoique beaucoup d'écrivains superficiels leur aient donné pour complices tous les indigènes de l'Algérie, il est certain que les Kabyles et les Arabes, bien loin de participer aux bénéfices de ce système de spoliation, en étaient également les victimes, et que la *razia* en terre ferme, complément naturel de la méthode gou-

(1) Le *Badestan* à Alger était sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la place Mahon. « Le lieu où se fait ordinairement dans Alger cet infâme et maudit commerce (celui des esclaves) dit le P. Dan. (*Hist. de Barbarie*, p. 392). est au beau milieu de la ville et nommé le *Batistan* ou le *Soc* (*Souk*, marché), place carrée en forme de quatre galeries, mais qui sont toutes découvertes, où l'on a coutume de s'assembler, comme en une place de change et de marché ; à Tunis, à Salé, à Tripoli et autres villes de Barbarie, comme aussi en toute la Turquie, c'est aux bazars et aux places publiques où l'on vend les captifs avec les bêtes. »

vernementale des Janissaires algériens était tout aussi funeste aux indigènes que la course maritime aux chrétiens.

Il y aurait même injustice à étendre à tous les Turcs la réprobation que méritent ceux d'Alger, et des autres États barbaresques ; car, nous le répétons, ceux-ci étaient la lie des populations de l'Empire ottoman qui les méprisaient et les détestaient autant que la chrétienté pouvait elle-même le faire. Il y avait dans les traditions des chancelleries européennes d'Alger une anecdote qui caractérise parfaitement cette situation : c'est celle qui est relative à deux dames turques de distinction qu'un accident de mer obligea de relâcher à Alger pendant quelques jours, et qui aimèrent mieux les passer chez le consul de France que de demander l'hospitalité à quelqu'un de leurs compatriotes. Quelque instance que leur fit le dey Hassan d'accepter un palais appartenant au beylik, elles le refusèrent et ne voulurent avoir aucune communication avec les Turcs d'Alger (1).

Le recrutement des Turcs, soldats de la milice d'Alger, se faisait du consentement du Grand Seigneur, sur les côtes des deux Turquies. C'était une espèce de *presse* ordonnée suivant les besoins ou les caprices du Pacha d'Alger, qui en frappait, à des époques indéterminées, certaines villes maritimes de la Porte. Quiconque venait s'inscrire devenait inviolable dès qu'il était sous pavillon algérien. Aussi était-ce généralement la lie de la population qui accourait à l'appel des recruteurs barbaresques ; hommes de main, du reste, ils étaient suffisants pour le rôle de force, de violence et d'audace qu'ils avaient à remplir (2).

---

(1) Laugier de Tassy. *Histoire d'Alger*, 89.

(2) Laugier de Tassy, *Histoire d'Alger*, 114. Walsin Esterhazy. *De la Domination turque*, 231. « Les Algériens, dit Schaw, (*Observations sur le royaume d'Alger*, p. 406), envoient tous les cinq ou six ans quelques vaisseaux armateurs au Levant pour chercher les recrues nécessaires pour leur armée ; ces recrues consistent ordinairement en bandits ou bergers, ou en toute sorte de gens de la lie du peuple. Mohamed Bacha, qui était dey lorsque j'arrivais à Alger, n'eut pas honte d'avouer la bassesse de son extraction dans une dispute qu'il eut un jour avec le consul d'une nation voisine : « *Ma mère, lui dit-il, vendait des pieds de moutons, et mon père des langues de bœufs ; mais il aurait eu honte d'avoir exposé en vente une langue aussi mauvaise que*

Ce serait calomnier nos anciens souverains que de supposer qu'il aient été insensibles à la honte et aux misères que ces forbans infligeaient à la chrétienté en général et à la France en particulier. Cependant, soit parfois par impuissance, soit par des considérations politiques, presque tous se sont abstenus de poursuivre une répression efficace. Un seul, Louis XIV, l'a tentée sur une grande échelle; mais après l'expédition de Djigelly (1664) et les bombardements d'Alger et de Tripoli (1683-1688) qui coûtèrent des sommes énormes, sans amener de résultats bien décisifs, quand au fond de la question, il rentra forcément dans l'ancien système de longanimité politique à l'endroit du principal de ces nids de pirates et fit avec Alger le traité de 1689 qui ne fut guère mieux observé que les précédents.

Nos diplomates qui croyaient les Algériens abattus et humiliés, durent éprouver quelque désappointement, lorsque le Dey en apprenant combien de millions il avait fallu dépenser pour démolir quelques édifices et maisons de sa capitale, s'écria dans un mouvement de regret naïf « que ne m'avez-vous offert la moitié de cette somme, j'aurais rasé Alger tout entier de mes propres mains ! » C'est qu'il ne suffisait pas de jeter quelques bombes dans cette ville, ni même d'occuper quelque partie de son territoire ainsi que la France l'essaya sans succès à Djigelly en 1664, comme les Espagnols l'ont pratiqué en vain à Oran, pendant trois siècles, il fallait s'emparer de tout le pays et s'y installer solidement, ainsi que le proclama hardiment plus tard l'illustre maréchal Bugeaud, au grand scandale des publicites de l'école Desjobert.

Avant lui, un grand homme avait eu cette pensée que ses embarras européens l'empêchèrent seuls de mettre à exécution. En effet, au commencement de ce siécle, Napoléon Ier s'occupait activement d'effacer les traces de l'anarchie révolutionnaire et de

---

la vôtre. » Cependant ces mêmes recrues dès qu'ils se voient vêtus et armés et qu'ils ont un peu goûté la vie militaire commencent à se donner de grands airs, et prétendent qu'on les traite d'*Effendi* ou de *votre Grandeur*. Ils regardent en même temps les citoyens les plus considérables comme leurs esclaves, et les consuls des nations étrangères comme leurs valets de pied. »

rétablir la régularité dans toutes les branches de l'administration, lorsqu'au plus fort de cette œuvre réparatrice, certains faits de pillage maritime commis par les pirates d'Alger, au détriment de nos nationaux et de nos alliés ramenèrent son attention sur la question des Barbaresques. Nous disons *ramenèrent*, parce que souvent dans son pays natal, cette grave question avait dû occuper sa vaste et puissante intelligence. N'avait-il pas eu sous les yeux ces tours élevées en Corse par les Génois pour surveiller et défendre le littoral contre les Barbaresques, observatoires plutôt que forteresses dont la garnison se composait de trois ou quatre soldats avec un commandant et un gardien. Il avait sans doute vu s'enflammer plus d'une fois le morceau de bois que l'on tenait toujours prêt sur les plate-formes pour donner le signal d'alarme qui faisait le tour de l'île d'une vigie à l'autre, annonçant qu'une voile suspecte apparaissait à l'horizon et que les gens valides devaient prendre les armes et leurs familles se retirer à l'intérieur. Dans sa jeunesse, Napoléon Ier avait dû entendre raconter plus d'une fois les ravages exercés sur le littoral de la Corse par les pirates africains, et quand il devint le chef d'une grande nation, il était tout préparé aux appréciations et aux entreprises dont nous allons entretenir le lecteur.

La trace la plus ancienne de ses préoccupations à cet égard se trouve dans une lettre qu'il écrivait à l'Empereur de Russie, à la date du 29 août 1802, où l'on remarque ce passage :

« L'existence de ces pirates est une honte pour toutes les grandes puissances de l'Europe et il serait à désirer que l'on pût » s'entendre pour les faire vivre en honnêtes gens, car, puisque » la Croix ne fait plus la guerre au Croissaut, pourquoi souffrir » que la réciprocité n'ait pas lieu ? Les côtes de la Barbarie sont » fertiles, leurs habitants pourraient vivre tranquilles et cultiver » leurs terres sans commettre de pirateries. »

Napoléon Ier ne se borna pas à cette réprobation historique. Dans son traité secret avec le même souverain (Tilsitt, 7 juillet 1807) il introduisit cette clause significative :

« Art. 5. Les villes d'Afrique, telles que Tunis, Alger, seront » occupées par les Français ; et, à la paix générale, toutes les » conquêtes que les Français auront pu faire pendant la guerre,

» seront données en indemnité aux rois de Sicile et de Sar-
» daigne. »

Ceci complétait le programme algérien résumé en ces points essentiels :

Destruction de la piraterie ;

Prise de possession des Etats Barbaresques par l'Europe ;

Initiation des Barbaresques à la civilisation.

Ces choses n'étaient pas de pures théories dans l'esprit de Napoléon Ier, puisque dès l'année suivante (1808), il chargeait le chef de bataillon du génie Boutin de visiter Alger, Tunis, d'en lever les plans en secret, ainsi que ceux des forts environnants et d'étudier les lieux les plus propres à un débarquement. Le commandant Boutin s'acquitta de sa difficile mission avec intelligence et courage, et dans le 3e trimestre de 1808, il avait remis au ministère de la guerre, une *Reconnaissance générale de la ville, des forts et des batteries d'Alger.* Ce remarquable travail a été le guide de l'expédition de 1830, qui débarqua à l'endroit précis recommandé par Boutin, et suivit de point en point l'itinéraire indiqué par cet officier pour arriver sous les murs d'Alger.

Donc, « si le génie de Napoléon avait rêvé cette conquête » comme l'avait gravé sur le marbre, un vieux soldat de l'Empire (1), dans le jardin Marengo, à Alger, sa haute prévoyance en avait préparé le plan, que la jeune armée de 1830, exécuta si brillamment.

II.

Au commencement du XVIe siècle, le cœur du Maghreb central, ce que nous appellerions aujourd'hui la province d'Alger, était resserré entre les royaumes de Bougie et de Tlemcen qui s'en disputaient vivement la possession. Ces démembrements des grands empires de Tunis et de Fez inspiraient tous deux aux Algériens des craintes et des espérances, mais à des degrés très-divers ; car, il ne pouvaient pas tous deux également leur nuire ou les protéger. Bougie, le plus rapproché avait plus de facilité pour atta-

(1) Cette inscription fut enlevée le 4 septembre 1870. La Municipalité qui en a donné l'ordre serait bien embarrassée de l'expliquer.

quer ou pour défendre. Obligé de se donner un suzerain, Alger devait donc se décider pour celui-ci, à qui il offrit en effet son hommage et le tribut. Le roi bougiote, satisfait de cette soumission, laissa aux Algériens la jouissance à peu près complète de leur chère liberté.

Car, fondé à une époque très-reculée par les Beni Mezar'anna, peuplade berbère, Alger a toujours eu les allures républicaines et l'amour de l'indépendance qui distinguent la race kabyle. Il a souvent lutté parfois avec quelque succès contre les puissantes dynasties qui se sont succédé, dans l'Est et dans l'Ouest de l'Afrique, entre la chute de l'empire romain et l'avénement du pouvoir turc. Plus tard la tribu des Beni Melikeuch, reléguée aujourd'hui sur les pentes méridionales de la Kabylie Djurjurienne, avait réussi à dominer la Mitidja, ce qui l'avait rendue à peu près maîtresse d'Alger.

Mais en 681 de l'hégire (1283 de J.-C.), un lieutenant des rois de Tlemcen, soumit les populations berbères du pays de Médéa, chassa des montagnes de Titteri les Arabes Taaleba, branche des Makil, après avoir fait mourir leur chef, victime d'une trahison et les envoya dans la Mitidja, où les Beni Melikeuch voulurent bien les recevoir, mais à titre de tributaires.

Quand les Beni Merin, du Maroc, s'emparèrent du Magreb central, la domination des Beni Melikeuch s'évanouit complètement; et cette tribu désormais confinée dans ses montagnes natales, sur la rive gauche de la rivière de Bougie, au nord des Bibans, ne fit plus parler d'elle, si ce n'est de nos jours et à propos du fameux Bou Barla (1).

Les Taaleba, restèrent donc les seuls maîtres de la Mitidja, et ils avaient fini par imposer leur chef Salem et Teumi à la ville d'Alger, où celui-ci régnait plutôt qu'il ne gouvernait, ainsi qu'on le verra bientôt.

Les Algériens s'étaient adonnés à la piraterie sous ce nouveau

(1) Bou Barla *(l'Homme à la Mule)*, marabout kabyle, qui de 1851 à 1854 fut le grand agitateur de la Kabylie djurjurienne. Il fut tué le 26 décembre 1854 par le caïd Lakdar, frère d'El-Mokrani, qui seize ans plus tard, grand chef de l'insurrection de 1871, tombait sous les balles françaises de la colonne Cerez.

règne ; leurs navires dirigés par des Maures Andalous, réfugiés en Afrique et qui connaissaient parfaitement le littoral de la Péninsule, écumaient les mers et désolaient les îles et les côtes de l'Espagne.

Le roi Ferdinand indigné de cette audace, et poussé d'ailleurs par l'instinct de réaction contre l'islamisme qui se manifestait alors dans son royaume, s'empara d'Oran en 1509 et de Bougie en 1510, et jeta sur ces deux points du littoral africain les fondements de ces constructions militaires dont nous voyons encore aujourd'hui les imposants débris.

Les habitants d'Alger s'émurent de la rapidité de ces conquêtes ; craignant pour eux-mêmes, ils envoyèrent à Bougie des Députés chargés d'offrir leur soumission à l'Espagne et celle des cheiks des tribus voisines. Le 31 janvier 1510, ces Députés signèrent un traité par lequel ils reconnaissaient la suzeraineté du roi catholique, s'engageaient à rendre tous les esclaves chrétiens et à payer un tribu annuel et n'avoir enfin d'ennemis et d'amis que ceux de ce Souverain (1).

Leur exemple fut suivi par les roitelets de Ténez et de Dellys qui se soumirent aux mêmes conditions. On stipula même que les sultans d'Alger et de Ténez iraient rendre hommage à Ferdinand, au pied de son trône. Ils accomplirent cette humiliante formalité, peu de temps après, à Burgos, où ils arrivèrent chargés de riches présents et amenant cent trente esclaves chrétiens dont ils avaient brisé les chaînes, bien à contre cœur. Une humiliation bien plus grande était réservée aux Algériens : le comte Pierre de Navarre fit bâtir à grands frais et avec une merveilleuse promptitude, une forteresse, sur un des îlots de roches situés en face d'Alger. Un auteur arabe dit qu'elle se composait de deux ouvrages. Le moins considérable existe encore et sert de base à la Tour du Phare, tandis que l'autre fut démoli en 1528 par Kheir Eddin pacha qui en employa les matériaux à construire la jetée qui relie l'îlot de la Marine à la ville. Ce château espagnol avait pris le nom de *Pegnon* (Peña, gros Rocher).

---

(1) Ferreras, *Histoire d'Espagne*, t. VIII, p. 337.
Mariana, *Histoire d'Espagne*, t. V, p. 683.

Avec les projets que les rois d'Espagne méditaient alors sur l'Afrique, ce fut une grande faute que de ne pas occuper Alger, centre naturel de leurs intérêts sur ce littoral où ils possédaient déjà Oran et Bougie ; cependant ils obtinrent du moins cet avantage de la construction du Pegnon — qu'un nid de pirates, auparavant la terreur de l'Espagne, et qui s'était enrichi de ses dépouilles, se trouva désormais mâté et surtout fort humilié d'avoir ainsi ce qu'ils appelaient « *une épine dans le cœur.* »

Mais les musulmans ont une manière de comprendre les traités qui n'assure pas une grande durée à ceux que l'on fait avec eux ; ils croient que toute convention de ce genre se trouve annulée par la mort ou la déchéance d'une des parties contractantes. Aussi, à la mort de Ferdinand, les Algériens, se considérant comme déliés de leurs obligations envers l'Espagne, crurent l'occasion favorable pour rejeter loin d'eux le joug de servitude qu'on leur avait imposé. Ils n'avaient même pas attendu cet événement pour en concevoir la pensée, et, dès l'époque où fut signé le traité, les parties qui divisaient la ville, discutaient avec chaleur à ce sujet, les uns voulant que le tribut fût payé fidèlement et les autres étant d'avis de le refuser. Le cheikh Salem et Teumi s'appuyant sur la garnison espagnole du Pegnon, insista pour tenir la parole jurée ; les notables de la ville et de son territoire défendaient l'autre opinion. On peut se faire une idée de ce qui se passait alors à Alger, en étudiant ce que l'on voit encore de nos jours, dans tous les centres de populations kabyles en possession de ce qu'ils appellent, la liberté et l'indépendance. Certes la discorde civile ne règne pas seulement chez ces peuplades barbares, et les nations civilisées lui rendent bien aussi un déplorable culte ; mais ce qui en Europe n'est qu'une situation exceptionnelle, passagère, était en Afrique l'état normal et permanent. Les quartiers d'un même village berbère, encore aujourd'hui, sont presque toujours des camps ennemis en présence, et certaines familles d'un même quartier sont animées de haines héréditaires, bien autrement farouches que celles qui divisaient les Capulet et les Montagu.

Les adversaires de Salem et Teumi étaient les plus nombreux et les plus puissants : ils finirent par l'emporter et le tribut fut

refusé aux Espagnols. « Nous saurons bien trouver, disaient-ils, un bras puissant pour nous défendre contre les chrétiens, » et les malheureux, aveuglés par un fanatisme dont ils devaient déplorer plus tard les funestes conséquences, députèrent des envoyés à Aroudj, aventurier turc, qui se trouvait alors à Djigelly, où il essayait de se créer un établissement fixe en Algérie. Ils exposèrent à ce corsaire que la ville d'Alger qui n'était ni pauvre ni faible recourait à lui plutôt qu'à tout autre pour se débarrasser d'un honteux tribut qu'elle payait à l'Espagne. Leur demande même, en attestant leur impuissance donnait un démenti à leurs prétentions. Aroudj vit bien la vérité derrière leurs vanteries ; mais il comprit tout le parti que l'on pouvait tirer d'une ville riche, affaiblie par ses divisions intestines. Il promit donc de venir à leur aide et se disposa en effet à tenir sa parole.

La démarche imprudente des Algériens amenait donc un nouveau prétendant sur le terrain en litige : aux Hafsites qui les menaçaient du côté de l'Est, aux Mérinites qui les pressaient à l'Ouest, aux Taaleba qui les dominaient par le sud, aux Espagnols qui les serraient de prés sur le littoral, aux Beni Melikeuch enfin qui, dans leurs montagnes abruptes, rêvaient peut-être la restauration de leur ancien pouvoir, allaient s'ajouter les frères Barberousse, corsaires audacieux et intelligents, que suivait une bande déterminée d'autres aventuriers subalternes parmi lesquels on comptait beaucoup de renégats.

Certes, en considérant les puissants empires, les nationalités énergiques et vivaces engagées dans cette lutte, en pesant enfin les forces de toutes ces parties belligérantes, on aurait repoussé comme une folie, l'idéo que la victoire allait se prononcer pour les flibustiers turcs.

Mais les événements de ce monde n'ont pas toujours l'issue que la sagesse humaine leur assigne, et il est dans la vie des nations des dénouements qui trompent les prévisions de ceux qui se croient les plus habiles. La race turque, qui devait prévaloir ici pendant trois siècles possédait d'ailleurs à un degré remarquable l'instinct du commandement ; elle devait dominer les Arabes à qui cette qualité manque de tous points. Quant à l'Europe, les temps n'étaient pas venus pour elle ; il fallait pour lui permettre la

conquête de l'Afrique et légitimer cette conquête, qu'elle fu plus avancée dans la carrière de la civilisation. Il lui fallait cette irrésistible trinité de chemins de fer, de la vapeur et du télégraphe qui, en annulant les distances, placent les peuples conquis sous la main et sous les yeux du peuple vainqueur dont ils centuplent ainsi les forces.

Les auteurs de la révolution qui a fait de l'Algérie un pachalik de la Porte ottomane sont Aroudj et Kheir-Eddin, deux frères que l'on désigne en Europe sous le nom de *Barberousse* (1) quoique ce surnom n'appartienne proprement qu'au dernier, le seul qui ait été bien connu de nos écrivains, parce qu'il s'est trouvé mêlé dans tout le cours de sa longue et brillante carrière maritime à la grande lutte entre François Ier et Charles-Quint.

Les différents auteurs qui ont écrit la vie des deux frères, ne s'accordent point sur leur origine et le lieu de leur naissance. D'après Haëdo, Kheir-Eddin était de l'île de Metelin (l'ancienne *Lesbos*) et né dans un village appelé Mala, situé à la pointe septentrionale de l'île; son père qui était chrétien s'appelait Jacob et était potier de terre. Paul Jove dit que les Barberousse étaient fils d'un prêtre grec renégat. Sandoval prétend que leur père était un renégat Albanais, marié à Mételin avec la veuve d'un prêtre grec. Marmol assure qu'ils étaient siciliens. Une vie de Kheir-Eddin, publiée à Paris en 1781, le dit Français et de la famille d'Authun, en Saintonge. On le voit, il est peu de sujets plus enveloppés de ténèbres et de contradictions!

Parmi tant de récits, laissant de côté toutes les sources européennes qui ne peuvent qu'induire en erreur à cet égard, nous croyons devoir donner la préférence aux documents indigènes, surtout au *Razouat* (2), chronique turque qui a été dictée par

---

(1) Ce surnom de Barberousse fut-il d'abord imposé à Aroudj, à cause de la couleur de ses cheveux et de sa barbe, ou appartint-il seulement à Kheir-Eddin? C'est là un fait, du reste sans importance, sur lequel les historiens ne s'accordent pas. Les chroniqueurs donnent ce nom indistinctement à l'un et à l'autre.

(2) *Ghazewati Kheir-Eddin Pacha*, *les Victoires de Kheir-Eddin Pacha*, ouvrage en turc, dicté par Kheir-Eddin lui-même, puis reproduit en arabe, d'où Venture de Paradis l'a traduit en français. Ce dernier

Kheir-Eddin lui-même, le second des Barberousse. Le *Razouat* nous apprend que Yacoub (1), honnête raïs (capitaine de navire) qui faisait un petit commerce maritime à Mételin (Lesbos), eut quatre fils, Ishak, Elias, Aroudj et Kheir-Eddin ; les deux derniers, fondateurs du pachalik d'Alger, sont les seuls dont nous ayons à nous occuper. Disons seulement qu'Elias fut tué au début de sa carrière de pirate, dans un engagement contre une galère des chevaliers de Rhodes, et qu'Ishak périt en 1517 en défendant Calaa des Beni-Rachid contre les Espagnols.

Dans le même combat, où Elias fut tué, Aroudj avait été fait prisonnier et conduit en esclavage à Rhodes. Enchaîné au banc des esclaves, il rama pendant deux ans à la chiourne. Il parvint enfin, au milieu d'une tempête, à briser ses fers et atteignit la côte à la nage. Refugié à Constantinople et dans une profonde

---

travail trouvé dans les papiers du savant orientaliste, fut publié en 1837, par M. Sander-Rang et Denis, sous le titre de : *Fondation de la Régence d'Alger*, sans que ces éditeurs connussent l'auteur véritable de l'œuvre originale dont ils faisaient paraître la traduction annotée.

La bibliothèque d'Alger possède sous le n° 942 une traduction arabe de Ghazewati, faite sur l'original turc. C'est en parcourant ce manuscrit que M. Berbrugger reconnut qu'il était identique à la chronique arabe publiée par MM. Sander-Rang et Denis. Cette découverte bibliographique eut un intérêt réel, puisqu'elle fit connaître l'importance d'un document relatif au début de l'établissement turc, écrit par celui-là même qui l'a fondé.

(1) Une inscription, aujourd'hui au musée d'Alger, sous le n° 36 de la section épigraphique, et provenant de la mosquée des chaouches, ancien corps de garde de la place du Gouvernement, contient un passage qui fournit quelques données plus ou moins acceptables sur la famille des Barberousse :

« Cette mosquée bénie a été bâtie par le Sultan, champion religieux « dans la voie du Dieu des mondes, notre maître Kheir-Eddin, fils de « l'émir (prince) illustre, le champion de la foi, Abou Youcef-Yakoub « le Turc. »

Le père des Barberousse était donc Turc, et s'appelait Yakoub. Quant au titre de prince, ce paraît être une flatterie du lapicide : car, dans le Razaouat, Kheir-Eddin fait dire expressément à son frère Aroudj : « Je ne suis pas le fils d'un prince. »

misère, il fut successivement portefaix, journalier et conducteur à gages d'une petite barque. Enfin, il réussit à se faire nommer timonier à bord d'une galère que deux Turcs de Constantinople armaient en course, de conserve avec un brigantin. Un des deux patron mourut à Tenedos. Aussitôt Aroudj souffle parmi ses compagnons le feu de la révolte ; il surprend son maître endormi, le tue d'un coup de hache, soulève l'équipage et se fait reconnaître par lui comme chef. C'est ainsi que le premier Barberousse inaugura la carrière de sang et de pillage qui devait le conduire à fonder la Régence d'Alger, cette puissance singulière et terrible jetée sur les limites du monde barbare et menaçant l'Europe civilisée qu'elle épouvanta pendant plus de trois siècles.

Ernest WATBLED.

A suivre.

HISTOIRE

DES OULAD NAÏL

FAISANT SUITE A CELLE DES SAHARI

(Suite. Voir le n° 95, p. 327, de la 16e année.)

De 1816 à 1830, le commandement des Oulad Naïl de la province d'Alger demeura partagé entre quatre cheikh.

Dans le courant du mois de juin 1830, le bey de Titeri envoya l'un de ses caïds dans le Zarez, pour recouvrer l'impôt des Oulad Naïl. La nouvelle de la prise d'Alger, qui éclata sur les Hauts-Plateaux comme un coup de tonnerre, vint surprendre contribuables et percepteur. Ce dernier, laissant là le coffre de l'Etat à moitié plein, ne pensa qu'à prévenir par la fuite le sort qui l'attendait.

Dès que les Oulad Naïl ne se sentirent plus maintenus par le rude mors turc, ils se choisirent des chefs et se préparèrent avec ardeur à razer leurs voisins, qui, du reste, agissaient de même. La désorganisation où tombèrent tous les services publics, aussitôt l'écroulement de l'ancien gouvernement, était on ne peut plus favorable au déploiement, sans contrainte, de l'humeur pillarde des Arabes.

En attendant que les tribus pussent se concerter et agir ensemble, des bandes armées parcoururent la contrée et y semèrent la désolation. Le pays, de Boghar à Laghouat, fut bientôt changé en une vaste fourmilière de coupeurs de route. A ces brigan-

dages se joignirent les luttes sanglantes des partis dans chaque tribu.

Enfin, les vols et les rapines, en affectant un caractère belliqueux et en s'opérant par grandes masses de monde, se revêtirent, en quelque sorte, d'une forme plus régulière. Les Oulad Si Mehamed se dirigèrent contre les tribus les plus riches du Tell. A moitié route, les Oulad Mokhtar (cercle de Boghar), sous la conduite du chef de la famille des Dehilis, les repoussèrent. Le peu de succès de cette première tentative ne découragea point ces pirates des Hauts-Plateaux.

En 1831, les tribus de Boghar et du sud-ouest d'Aumale, pour opposer aux Oulad Naïl qui allaient fondre sur elles, une digue infranchissable, se réunirent au nombre de 6,200 chevaux. Les Oulad Naïl, qui n'étaient que 1,500 cavaliers, n'hésitèrent pas à les attaquer. Ils mirent en déroute les tribus, s'emparèrent de leur camp, où ils ramassèrent un butin immense.

En 1832, les Oulad Naïl portèrent la dévastation jusqu'à Mecila, dont ils égorgèrent la garnison composée de 30 soldats Turcs et d'auxiliaires Arabes. Pendant leur absence, les Bou Aïche, les Oulad Khelif, les Oulad Chaïb, les tribus du Djebel Amour, pillèrent leurs silos. A leur retour, les Oulad Naïl assaillirent chacune de ces tribus séparément et leur rendirent avec usure le mal qu'elles leur avaient causé.

En 1834, les Oulad Si Mehamed tentèrent une nouvelle incursion dans le Tell. Cette fois-ci, le choléra se mit au milieu d'eux et fit dans leurs rangs d'horribles ravages. Les Larbaa profitèrent de l'abattement où le cruel fléau jeta leurs ennemis traditionnels pour les razer complètement.

Cette anarchie n'existait pas seulement chez les Oulad Naïl : elle embrassait toute la province d'Alger, à l'exception du littoral occupé par les troupes françaises. Nous ne songions pas encore à porter nos armes, et avec elles l'ordre et la tranquillité, dans les contrées inconnues du midi.

Il fallait cependant une fin à ce triste état de choses. Mais quel serait l'indigène, à défaut des Français, assez fort, assez habile, pour se rendre maître de l'esprit turbulent des populations guer-

rières du Sahara ? Ce ne pouvait être que le fils de Mahi ed-Dine, El-Hadj Abd el-Kader, dont la plus grande partie de l'Ouest de l'Algérie reconnaissait déjà l'autorité. La ville de Médéa et les tribus de ce district le demandaient à grands cris, comme le seul capable de ramener un peu de calme dans le pays. Il leur avait annoncé sa prochaine arrivée. Mais il y avait à sa venue dans la province d'Alger, un empêchement grave, sinon insurmontable pour un homme entreprenant : les injonctions qu'il avait reçues du gouvernement français de ne pas franchir le Chelif. Cet obstacle, tout moral alors, n'était pas suffisant pour arrêter son audace et son ambition, et retenir sa main prête à se tendre vers la riche proie qu'offrait à son orgueil le Sud de la province d'Alger. Il lui fallait toutefois un prétexte pour traverser le Chelif. Un homme, un religieux, allait le lui fournir. Cet homme était Si Moussa, de la puissante confrérie des Derkaoua (1) ou moines mendiants, qui, à différentes reprises, avait fait trembler les souverains de l'Algérie.

Voici ce que nous avons pu connaître de Si Moussa, dont la vie n'est pas sans importance pour l'histoire des premières années de notre conquête. Sa réputation ne fut d'abord que celle d'un zélé chef de Khouane, d'un prédicateur enthousiaste. Plus tard, le rôle politique qu'il joua, son attaque, plutôt précipitée que folle, contre Abd el-Kader, les embarras, heureusement passagers, qu'il nous attira, lui valurent auprès des Indigènes une célébrité qui dure encore. Il en est peu qui n'aient entendu parler de ce chef de Khouane. Nous croyons donc que le récit de ce que nous avons appris sur cet homme aura quelque intérêt.

Sidi Moussa ben Hacène el-Masri, naquit en Egypte, aux environs de Damiette. Il était encore enfant quand son père mourut. En 1822, une tumeur à la tête le força d'aller en Syrie consulter un médecin en vogue. Au bout d'un an il fut guéri. Il partit alors pour Constantinople. Là, il profita de l'envoi d'un corps de troupes à Alger, pour se diriger vers l'Ouest. Débarqué dans la

(1) Consulter l'ouvrage du capitaine de Neveu sur les Khouane ou les ordres religieux de l'Algérie.

capitale de l'Algérie, on essaya de l'embaucher dans le service militaire. Il s'y refusa : sa vocation l'entraînait vers le mysticisme et la contemplation. Le fanatisme avait germé chez lui de bonne heure.

D'Alger il alla à Constantine, puis à Tunis. En 1826 on le trouve à Tripoli, en visite chez Si Mohammed ben Hamza ed-Dafri el-Madani, cheikh de la confrérie des Chadlya, qui logeait au collége institué par Sid Mostefa, secrétaire du pacha, et transformé en zaouya ou école religieuse.

Ce cheikh, après avoir demandé à Si Moussa son nom, son pays, le but de son voyage, lui donna le *dicr* ou prière particulière à la confrérie, puis l'*ouerd* ou façon de dire cette prière (1). A partir de ce jour, Si Moussa appartint à la confrérie des Chadlya (2).

En quittant Sid Mohammed ben Hamza, Moussa se rendit auprès de deux autres cheikh : Sid Abd es-Selame el-Asmeur,

---

(1) Le mot *ouerd* et moins vulgairement *ouird*, signifie en premier lieu *arrivée*, puis un passage quelconque du Coran, dont la récitation est donnée en tâche ou pénitence. Par extension, il s'applique à l'oraison spéciale à chaque confrérie et à la manière, indiquée par un chef au nouvel affilié ou arrivant, de la réciter. — La signification de ce mot n'est donc pas *rose*, ainsi qu'on l'a souvent traduit. Dans la pratique, les deux mots *dicr* et *ouerd* ont lemême sens.

(2) La confrérie des Chadlya est la même que celle des Derkaoua. Mais la première dénomination est la plus ancienne, car elle rappelle le nom du fondateur de l'association ; elle est propre aux pays tunisiens et tripolitains. Quant à la seconde, elle est relativement récente et adoptée en Algérie et au Maroc.

La confrérie des Chadlya florissait dans les régences de Tunis et de Tripoli, alors qu'elle n'avait que fort peu d'adeptes parmi les populations algériennes et marocaines. Enfin, au commencement de ce siècle, le nommé Sid el-Arbi ben Ahmed el-Hasny, de la tribu des Beni Zerouil ou Zerouala, entre Tétuan et Fez, et surnommé le *Derkaouy* (de Derka, petite localité aux environs de Fez, qu'il avait habitée), fut reçu, pendant un voyage vers l'Est, membre de cette congrégation. De retour dans son pays natal, il fit des prosélytes qui furent nommés *Derkaoua*, pluriel de *Derkaouy*.

Sous les Turcs, plusieurs révoltes des Derkaoua ayant eu lieu, le nom de ces Khouane devint synonyme de celui de rebelle.

demeurant à Zelitène et Sid Ahmed ez-Zerrouk, à Masrata. Ces deux localités sont situées dans la régence de Tripoli.

Si Moussa prit ensuite la route de la province d'Oran. Il s'y aboucha avec tous les dignitaires de la confrérie des Chadlya et les frères les plus influents par leur savoir et leur sainteté.

En 1829 il partit pour Laghonat. Il arriva dans cette ville vêtu d'une *rerara* ou sac, dont le grossier tissu de laine et de poil de chèvre remplissait, sur son corps amaigri, l'office de cilice. Il y vécut quelque temps d'aumônes et frappa les habitants par ses jeûnes rigoureux et ses longues extases. Dès qu'il se vit signalé par ses austérités, il se mit à prêcher en apôtre des Derkaoua. Une fraction entière de Laghouat, les Ahlaf, reçut son *dicr*, lui bâtit une zaouya et lui donna deux magnifiques jardins.

Parmi ses disciples les plus fervents, on remarquait le nommé Si ben el-Hadj. Les prières de cet homme étaient accompagnées de gestes si violents et de contorsions si bizarres que la population de Laghouat le crut longtemps possédé du démon. Moussa, qui lui avait inspiré cette sainte fureur, en avait fait son ami intime. Pour le récompenser du concours infatigable qu'il lui prêtait auprès des catéchumènes, il le créa trésorier de la Société et ne se réserva que la direction des affaires spirituelles.

Nomades et Ksouriens se pressaient en foule autour de la maison du missionnaire. A cette vue, la jalousie des marabouts d'Aïn Madi s'éveilla. Ces chefs de l'Ordre des Tedjadjena essayèrent inutilement d'apporter des entraves à l'établissement d'un voisinage si dangereux pour leur influence. Dieu, disent les Derkaoua, déjoua les mauvais desseins des envieux et abaissa la puissance de l'ancienne confrérie du pays au profit de la nouvelle, dont les œuvres lui étaient plus agréables.

Après un séjour de deux ans à Laghouat, Moussa, jugeant que sa cause avait suffisamment progressé dans cette ville et les Ksours environnants, se transporta à Meçad. Sa renommée l'y avait précédé ; il trouva tous les esprits prêts à le recevoir. Les enrôlements des Oulad Naïl dans la pieuse association furent nombreux. Une zaouya et une maison furent élevées, dans le Ksar, au chef des Derkaoua, qui réussit à se faire passer aux yeux de tous comme un envoyé du ciel.

En 1834 Moussa se fixa à El-Khadra, village — aujourd'hui ruiné — situé dans le Djebel Sahari, entre Zenina et Charef. Sa propagande eut, dans cette localité, tout le succès désirable. Les pèlerins affluaient de tous côtés. Les offrandes tombaient dru sur ses guenilles ; elles lui permirent bientôt de construire, dans cette autre résidence, une maison et une mosquée.

La tribu des Abaziz Charef entra tout entière dans sa confrérie. Pour lui témoigner sa reconnaissance, il l'anoblit en lui donnant pour ancêtre Si Abd el-Aziz, frère de Sidi Cheikh ben ed-Dine, fondateur des Oulad Sidi Cheikh.

Pendant qu'il paraissait le plus occupé à recruter des prosélytes, les Karabib, fraction des Titeri, et affiliés à son ordre, lui écrivirent plusieurs fois pour l'engager à lever l'étendard de la guerre sainte. Il leur répondit un jour : « Mes frères, avant de songer à combattre des hommes, il nous faut d'abord lutter contre nous-mêmes, contre nos passions, qui sont nos plus redoutables ennemis. Du reste, nous sommes pauvres et ne sommes armés que pour la prière. Laissez à la destinée le soin de nous délivrer des mécréants. Voici ce qui m'a été révélé : « Dans peu surgira un vent violent, qui emportera l'enveloppe âpre et amère du fruit et n'épargnera que l'amande. » L'enveloppe représentait les chrétiens et l'amande les musulmans.

L'allégorie resta incomprise. C'était ce qu'espérait Moussa. S'il semblait ne pas tenir à la lutte, ce n'était que pour se donner l'air d'y être entraîné et se préparer ainsi une échappatoire dans le cas d'insuccès.

Moussa finit donc par céder aux obsessions des Khouane. On procéda à des quêtes d'argent et de provisions de bouche dans le pays. Tous les Derkaoua furent appelés aux armes. Les Oulad Naïl fournirent de copieuses offrandes et une certaine quantité de volontaires.

Bientôt 900 derviches à pied et 400 cavaliers se trouvèrent réunis autour de Moussa. La plupart n'avaient pour armes que des bâtons ou de méchants fusils ; mais en revanche, des mains et des estomacs d'Arabes faméliques : crochus, larges et insatiables.

Moussa jura solennellement de renverser Abd el-Kader et de

chasser les chrétiens, ces amis de l'Émir. Aux *tolba* (savants), il lut divers passages du Coran, annonçant sa venue ; à tout le monde, il montra Alger comme butin. Il enflamma les courages et de longs cris de joie accueillirent ses promesses.

On se mit en marche. Moussa était en avant de sa colonne, à cheval sur un âne, — ce qui devait lui attirer le sobriquet de Bou Hamar (l'homme à l'âne). — Quand il arriva à Boghar, sa petite armée s'était augmentée de tout le rebut de la contrée et se composait déjà de 3,000 cavaliers et de 2,000 fantassins.

Moussa séjourna quelques jours chez les Emfatah, d'où il se découvrit aux tribus de Médéa comme le libérateur de l'islamisme.

L'agglomération de monde autour de sa personne ne discontinuant pas, il divisa son armée en deux corps, afin d'en faciliter le commandement. Il se mit à la tête du premier et plaça le second sous les ordres du nommé Si Kouider ben Si Mehamed ben Farhat, sans toutefois se départir de la conduite générale des opérations à exécuter.

Lorsque Moussa fut en vue de Médéa, quelques notables en sortirent et vinrent le trouver : « Si vous approchez de nos murs, lui dirent-ils, nous nous servirons de nos armes pour vous repousser. »

Moussa leur répondit : « Loin de moi l'intention de livrer bataille à la population de Médéa ! Je ne veux pas qu'il y ait du sang versé entre nous. Que craignez-vous de moi ? Sont-ce les gens de Titeri, vos anciens ennemis, qui vous font peur ? Je saurai les empêcher de vous causer quelque dommage que ce soit. Je suis ici non pour tuer des Musulmans, mais pour jeter les Français à la mer, ainsi que leur allié, le criminel El-Hadj Abd el-Kader. Quant à vos menaces d'employer la force contre moi... regardez le nombre de ceux qui m'entourent... et dites-moi s'il ne vous serait pas plus sage de vous joindre à moi ? La guerre sainte est le devoir de tout bon musulman. »

La députation, sentant l'inutilité de plus longs efforts pour amener l'éloignement de Si Moussa, rentra dans la ville.

Moussa continua de s'approcher de Médéa. Il lui était nécessaire de débuter par la prise de cette ville, parce qu'elle était,

somme toute, une possession d'Abd el-Kader, et parceque surtout cette facile victoire aurait un immense retentissement. Il établit son camp à une distance d'environ deux milles des jardins.

Pendant quatre jours, il attendit vainement que les habitants de la capitale du Tell algérien lui apportassent leur soumission. Il se préparait à célébrer l'*Aïd es-ser'ir*, fête qui termine le mois du jeûne, lorsqu'il entendit un bruit de fanfares auxquel se mêlaient des détonations de fusils, près de ses avant-postes. C'étaient les gens de Médéa qui avaient surpris les troupeaux des Derkaoua et les emmenaient. Moussa, interrompant ses dévotions, envoya quelques détachements contre les assaillants. Il y eut un léger engagement. Les miliciens de la ville ne résistèrent nulle part ; ils rentrèrent précipitamment dans leurs murs. Les frères les poursuivirent et allaient pénétrer avec eux dans Médéa, lorsque heureusement Moussa leur ordonna la retraite.

Les Derkaoua eurent trois hommes tués et trois blessés.

Dans cette petite affaire, un vieux canon, tiré contre Moussa, éclata. Il ne manqua pas de déduire de ce fait tout naturel la protection visible de Dieu. L'enthousiasme de ses soldats en fut redoublé.

Le lendemain, Moussa diminua encore la distance qui le séparait de l'antique cité. L'oratoire situé tout près des portes, à l'est, devint son quartier général. A cette vue, les citadins déjà effrayés du peu de succès de leur sortie de la ville, crurent qu'ils étaient perdus. Hommes, femmes et enfants accoururent affolés de terreur auprès de Moussa, se prosternèrent à ses pieds en implorant l'amane. Le chef des Derkaoua leur accorda le pardon qu'ils demandaient, car il tenait beaucoup à ne pas s'aliéner cette population par une rigueur que rien n'autorisait.

Pendant douze jours, les relations entre la ville et le camp furent pleines d'amitié. Mais cette confraternité n'était pas sincère d'un côté. Les habitants de Médéa n'avaient cessé d'écrire à Abd el-Kader et de le tenir au courant de ce qui se passait. Même, craignant que l'Emir ne les secourût point, ils s'étaient également adressés à Si Ahmed, bey de Constantine. Moussa, informé de leurs démarches, parvint à se saisir d'un de leurs

courriers, porteur d'une dépêche à Abd el-Kader, ainsi conçue :

« Un individu du nom de Moussa nous a attaqués. Nous n'a-
« vons pu lui résister ; ses forces étaient trop considérables. Il
« est au milieu de nous. Secourez-nous ; sauvez nos femmes et
« nos enfants de l'esclavage ou du déshonneur. »

A la nouvelle de l'arrestation de leur agent, les habitants de Médéa protestèrent de leur fidélité. Moussa leur promit l'oubli de leur trahison, pourvu que les auteurs de la lettre lui fussent livrés. Ces derniers n'eurent que le temps de s'enfuir, partie chez les Rira, partie chez les Haouara. Moussa ne put mettre la main que sur l'innocent taleb qui avait rédigé la missive; il le remit en liberté sans lui faire aucun mal.

Dès que la soumission de Médéa fut complète, la colonne des Derkaoua s'ébranla dans la direction de l'Ouadjer. La volonté de son chef était de fonder un établissement religieux dans cette localité. Ce n'était pas l'affaire des détrousseurs de grande route, qui formaient le gros de son armée et qui préféraient le pillage à des fondations pieuses. Déjà le sac de Médéa leur avait échappé. Néanmoins, on le suivit encore sans trop murmurer, dans l'espérance de trouver une abondante compensation à Alger.

A Meridjet et-Turk, près de Mouzaya, un Derkaoui de la tribu des Ouamri rejoignit Moussa et lui dit : « El-Hadj Abd el-Kader
« marche plein de colère contre vous. Hâtez-vous d'aller à lui,
« de solliciter sa clémence, sinon vous êtes perdu avec toute
« votre armée. Il est trop puissant pour que vous songiez sérieu-
« sement à l'abattre. Déjà toute la province d'Oran lui obéit et
« tout ce pays-ci est dans la résolution de le saluer Sultan. »

— « C'est bien, répondit Moussa avec ironie, je me rendrai
« au devant de lui. »

Aussitôt il changea d'itinéraire. Il obliqua à gauche vers les Ouamri.

Ce mouvement était à peine dessiné qu'il fut abandonné par tous ceux qui, en se rangeant sous sa bannière, n'avaient songé qu'au butin et se souciaient fort peu d'affronter un homme dont les hauts faits d'armes remplissaient toute l'Algérie. Il ne resta plus à Moussa que 900 fantassins et 400 cavaliers mal équipés, mais fanatisés, mais ayant une foi absolue dans la mission pro-

videntielle de leur chef. Malgré cet affaiblissement considérable de son armée, il n'hésita pas à disputer l'empire de l'Algérie à El-Hadj Abd el-Kader. Que risquait-il d'ailleurs ? tandis que la moindre victotre ferait accourir sous ses drapeaux, non seulement les tribus du sud d'Alger, mais encore les partisans déclarés de l'Emir.

El-Hadj Abd el-Kader avait été instruit des agissements de Si Moussa, de ses projets d'hostilité contre lui, de son départ pour Médéa avec un noyau de Derkaoua. Il vit ce noyau faire boule de neige à mesure qu'il traversait les tribus et se grossir de toutes les hordes vagabondes de la contrée. Craignant une rivalité religieuse, la plus terrible de toutes, il se décida, sans plus tarder, à faire rentrer dans l'ombre cette étoile encore faible et obscure, avant qu'elle jetât une plus vive clarté. Il réunit ses troupes et quitta Mascara le 12 mars 1835. Il passa sur le corps aux tribus qui tentèrent de s'opposer à son passage du Chelif, et traversa résolûment cette rivière, malgré la défense du gouvernement français. Miliana le reçut avec transport. Dans cette ville, il apprit la reddition de Médéa à Si Moussa. Aussitôt il se porta à la rencontre de ce nouveau compétiteur à la royauté de l'Algérie, en se faisant précéder de nombreuses proclamations, où ses derniers exploits étaient pompeusement retracés.

Le jour où Moussa abandonnait les abords de Mouzaya, Abd el-Kader quittait lui-même le Souk el-Arba du Djendel. Les deux adversaires, dès le lendemain, devaient être en face l'un de l'autre.

Abd el-Kader avait placé son artillerie en avant; lui-même, en tête de sa cavalerie, formait le centre de sa colonne. En arrière était l'infanterie régulière, au nombre de 400 hommes, et à l'extrême arrière-garde, le convoi protégé par un goûm.

Arrivé sur le territoire de Ouamri, il arrêta sa colonne au bord d'un ravin plein d'eau et de lauriers-roses, de l'autre côté duquel on apercevait déjà les bandes confuses de Si Moussa. L'artillerie lança sur cette foule quelques volées de mitraille. Les Khouane, loin d'être intimidés par les ravages de chaque coup de canon au milieu d'eux, se précipitèrent avec fureur sur les

troupes d'Abd el-Kader. La lutte dura quatre heures et demie. Au bout de ce temps, le combat cessa du côté de Si Moussa, dont la soldatesque se replia en désordre, poursuivie par les boulets. Les Derkaoua laissèrent sur le champ de bataille plus de 90 morts et un nombre considérable de blessés. Les pertes d'Abd el-Kader furent insignifiantes.

Du premier coup, Si Moussa était écrasé. Il s'enfuit dans le Djebel Mouzaya avec cinq ou six de ses fidèles de Laghouat. Dans cette montagne, nos fugitifs demandèrent l'hospitalité au nommé Ahmed Moul el-Oued, qui leur ouvrit sa maison avec la restriction de les trahir. En effet, il plaça ses gens en sentinelle pour empêcher ses hôtes de s'échapper, et courut prévenir Abd el-Kader. Ce dernier lui prêta quelques cavaliers pour prendre le chef des Derkaoua et le lui amener. Moul el-Oued, à son retour, trouva sa maison vide de ceux qu'il avait accueillis. Grand fut son désappointement ! Voici ce qui était advenu. Le perfide était, à peine sorti, que sa femme avertissait Moussa du complot tramé par son mari. Aussi, *l'homme à l'âne*, profitant des ombres de la nuit et du sommeil de ses gardiens, se glissa dans la broussailles avec ses compagnons. Le lendemain, ils étaient en sûreté chez les Beni Salah. Ils restèrent néanmoins caché dans les bois jusqu'au soir. Puis ils reprirent leur marche pour ne se reposer que chez les Beni Meceoud. Quelques personnes de cette tribu s'empressèrent de leur offrir un gîte bien mérité.

Sur le territoire des Mouiadat (cercle de Boghar), des maraudeurs de cette tribu se saisirent de nos fuyards, les attachèrent solidement et les dépouillèrent de leurs vêtements. Moussa qui leur prêcha le respect d'autrui, fut roué par eux de coups de bâtons et laissé pour mort sur place. Des voyageurs charitables délivrèrent les congréganistes de leur triste position. Après maintes fatigues, ils atteignirent enfin Meçad. Moussa accomplit le trajet tantôt porté tantôt soutenu par ses compagnons.

Dès qu'il fut guéri, le chef des Derkaoua se rendit à Laghouat. Là, il assura aux Khouane qui le plaignaient de ses mésaventures, qu'il ne s'était point hasardé contre El-Hadj Abd el-Kader, puisqu'il connaissait d'avance le résultat de son expédition sur Médéa ; que son but en déférant aux désirs des frères, avait été de leur

prouver qu'une pareille entreprise ne réussirait que le jour où lui-même en donnerait le signal. Bientôt, ajouta-t-il, un tiers des infidèles périra sous nos glaives, un tiers se fera musulman, un tiers repassera la mer.

Les femmes de Si Moussa étaient tombées dans les mains d'Abd el-Kader, à la bataille des Ouamri. L'Emir les avait dirigées sur Mascara avec toutes sortes d'égards. Il les rendit peu de temps après à leur propriétaire légitime.

En 1836, les Oulad Naïl se rangèrent sous l'autorité d'El-Hadj Abd el-Kader, qui les divisa en six fractions, à chacune desquelles il donna un chikh. Il plaça ces six chikh sous les ordres d'un caïd. Si Abd es-Selame ben Gandouz, des Oulad Rouini, fut le premier investi de ce caïdat. En 1838, il fut remplacé par son neveu Si Cherif ben el-Ahreuche, qui, depuis longtemps, s'était mis au service de l'Emir. Abd el-Kader investit bientôt Si Cherif de la dignité de Khalifa, en remplacement d'El-Hadj Aïssa, tué par les habitants de Laghouat en révolte contre lui. Les six chikh devinrent six caïd.

Si Cherif s'adjoignit trois agha qui transmettaient ses ordres au six caïd.

A cette époque, les tribus du cercle de Djelfa étaient encore armées du fusil à mèche. Abd el-Kader introduisit parmi elles le fusil à pierre.

Pendant le siége d'Aïn Madi, les Oulad Naïl fournirent à Abd el-Kader un fort contingent de cavalerie (1837).

Lors de l'occupation de Médéa par les Français, en 1840, Si Moussa, qui était chez les Beni Hacène de Médéa, se retira dans le Djebel Sahari, à El-Khadra.

En 1843, à la suite de l'affaire de Taguine, des relations amicales s'établirent entre nous et les populations du Sahara. Ces relations n'étaient basées que sur la nécessité où étaient les tribus nomades de se rendre tributaires du Tell pour leurs approvisionnements en céréales.

Pour fixer d'une manière définitive cette sujétion de circonstance, le général Marey, cette même année, se porta dans le sud de la province d'Alger, à la tête d'une colonne. Il franchit le Dje

bel Sahari et s'avança jusqu'à Zakar, au sud de Djelfa. Les Oulad Naïl lui prodiguèrent les marques de leur obéissance. Il était le premier Français qui eût osé s'aventurer si loin du Tell. Pendant sa tournée, Ahmed ben Salem, chikh de la ville de Laghouat, lui proposa de placer tout le sud de la province d'Alger sous la domination française. Le Maréchal Bugeaud, auquel il en fut référé, accepta et le nomma Khalifa du sud.

A l'apparition du général Marey dans le Zarez, Si Moussa se réfugia chez les Beni Iala, en Kabylie. Il y resta trois ans et opéra de nombreuses conversions dans la contrée. L'autorité française s'étant étendue sur cette tribu, et des colonnes menaçant tous les autres points de la Kabylie, Si Moussa revint à Meçad.

En 1844, le général Marey, pour apaiser une révolte excitée par Telly ben el-Akhal, l'un des agha de Si Cherif ben el-Ahreuche, sortit de nouveau de Médéa, passa par Taguine, Zenina, franchit le Djebel Amour, visita Tadjemout, Laghouat, El-Assafia, Ksar el-Hirane, Antila sur l'Oued Bou Drine, Meçad et plusieurs autres localités. Il revint par Taguine sans avoir rencontré un seul ennemi dans cette longue excursion.

A Tadjemout, le marabout d'Aïn Madi avait reconnu le nouvel ordre de choses

ARNAUD,
Interprète militaire.

LETTRES ARABES

DE L'ÉPOQUE

DE L'OCCUPATION ESPAGNOLE

EN ALGÉRIE

M. Elie de la Primaudaie, bien connu depuis longtemps par les importants travaux historiques et géographiques qu'il a publiés sur l'Afrique septentrionale, a coordonné et traduit une collection fort curieuse de manuscrits officiels espagnols provenant de la Bibliothéque royale de Simancas. Il nous tarde que cette œuvre considérable qui révèle des faits totalement inconnus jusqu'ici et éclaire par conséquent d'un jour tout nouveau l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique, puisse être livrée à la publicité.

En attendant, M. de la Primaudaie m'autorise à faire connaître aux lecteurs de la *Revue* quelques lettres arabes dont il m'avait prié de lui donner la traduction, qui se trouvaient mêlées aux documents espagnols. Ces pièces que j'ai copiées fidèlement sur le texte original offriront, je l'espère, autant d'intérêt à ceux qui s'occupent d'histoire algérienne qu'aux arabisants.

La première adressée de Mostaghanem au Cardinal Ximenès a du être écrite peu après l'assassinat de Salem et-Toumi, cheïkh d'Alger, c'est-à-dire vers 1516. A cette époque, Aroudj Barberousse menaçait en effet le pays d'Alger et de Ténès dont il s'empara l'année suivante ; mais il ne jouit pas longtemps de sa conquête et c'est ce même Martin d'Argote dont le nom figure dans cette lettre avec le titre de kaïd, qui d'après Marmol, commandait les

troupes espagnoles lancées contre lui. On sait qu'après sa fuite de Tlemcen, Aroudj poursuivi à outrance fut tué de la main de l'Alferez Garcia Fernandez de la Plaza auquel Charles-Quint délivra des titres de noblesse pour ce beau fait d'armes. (Voir *La mort du fondateur de la Régence d'Alger*, par M. Berbrugger, *Revue africaine*, p. 25. Année 1860).

La seconde lettre contient des témoignages de fidélité adressés à l'empereur Charles-Quint, par diverses populations indigènes et enfin les deux dernières, sont écrites en 1535, à don Martin de Cordoue, gouverneur d'Oran, probablement l'un des fils du comte d'Alcaudète.

Texte n° 1.

الحمد لله الى مدبر المملكة الفشتيلية وكبيرها وخليفة
سلطانها فرض نال بعد سلامنا عليكم فالذي نعرفكم به ان ابن
سلطان تنس هو ابنكم ومتعلق بكم ومحسوب عليكم وكذا ابن
التومي صاحبكم في الجزاير انذبح عليكم وعلى خدمتكم وغفلتم
عليه وعلى بن السلطان وعلى جميع من عاملكم حاشاكم من هذا
وان كنتم تعملون على هيتكم اعزموا للجزيرة قبل لا تجي عمارة
التركي فيستولي على هذا البر الكل ونحن عرفناك ولو يكون
هذا الخبر عندك وايضا ابن السلطان تنس كان عنده خاله
الشيخ المنتصر يتعرعليه ويحميه واليوم مات ما بقا له احد
الا الله وانتم اذا ما عزمتم اليه ينفسد ويفسد الحال عليكم كثيرا
في هذا البر والفايد مرتين ادرغوط عارف بكل شيء وهو يكون
عرفك بكل مقصد وكتب لكم من مدينة مستغانم

يصل الى يد الفاضل الشهير
فرض نال

Louange à Dieu,

Au Cardinal, conseiller du royaume de Castille, qui en est le grand dignitaire et le lieutenant de son Souverain ;

Après vous avoir adressé nos salutations, sachez que ce que nous avons à vous dire est relatif au fils du Sultan de Ténès, lequel est votre enfant qui vous est attaché et est compté comme l'un des vôtres (1) ; et concerne aussi le fils de Toumi (2), votre ami d'Alger qui a été égorgé (3) à cause de vous et pour votre service ; vous l'avez abandonné lui et le fils du Sultan et de même vous avez délaissé la totalité de ceux qui ont travaillé pour vous.

Que Dieu vous garde d'agir de la sorte, et si vous voulez atteindre le but auquel aspire votre dignité, hâtez-vous d'accourir à l'Ilot (à Alger) avant que n'y arrive la flotte du Turc et qu'il ne s'empare de tout ce pays-ci.

---

(1) L'appendice de la *Chronique des Barberousses*, de Francisco Lopez Gomara, ouvrage publié en 1854 par l'académie de Madrid, renferme une lettre du roi de Ténès, qui est évidemment de la même époque que celle-ci et qui est adressée à Diego de Vera, chargé de préparer et de diriger, en 1516, l'expédition dont l'issue fut si défavorable aux Espagnols. Cette lettre, dont Berbrugger a publié la traduction dans le *Pegnon d'Alger* (1860), nous apprend que le territoire de Ténès était borné à l'est par le Tombeau de la Chrétienne et à l'ouest par le Chélif. Mostaganem ne se trouvait donc pas compris dans ce petit royaume que les Turcs ne tardèrent pas à détruire et à annexer à leurs conquêtes, dont le résultat final devait être la formation de l'Algérie actuelle ; cependant la présente lettre est écrite de cette ville. — *N. de la Réd.*

(2) Si l'orthographe donnée par ce document est exacte, le véritable nom du dernier roi berbère d'Alger serait donc *Et-Toumi* et non *Et-Temi*, comme plusieurs auteurs et Berbrugger l'ont écrit. — *N. de la Réd.*

(3) Laugier de Tassy raconte, dans son *Histoire d'Alger*, que le roi d'Alger fut étranglé avec une serviette, dans son bain, par Barberousse. Peu d'auteurs ont osé adopter la version détaillée que donne Laugier, écrivain peu consciencieux et même fantaisiste, dont il faut beaucoup se méfier. L'expression *égorgé* employée par un roi indigène, contemporain de l'événement, met incontestablement à la charge de Laugier une nouvelle mystification historique à ajouter à celles qu'on avait déjà pu relever dans son ouvrage. — *N. de la Réd.*

Nous vous prévenons, de notre côté, quand bien même cette nouvelle vous serait déjà parvenue.

Nous ajouterons que le fils du Sultan de Ténès avait le cheïkh El-Mountecer, son oncle maternel, qui lui prêtait son appui et le protégeait, aujourd'hui que ce dernier est mort, il ne lui reste plus personne, si ce n'est Dieu et vous (pour le défendre). Si vous ne vous pressez pas de le secourir, il sera corrompu et la situation de vos affaires en ce pays se gâtera considérablement.

Le kaïd Martin Aderghout (d'Argote) est au courant de tout ; il a du vous informer de tout ce qui se prépare pour l'avenir.

Cette lettre vous est écrite de Mostaganim.

Note du Traducteur. — Dans une sorte de paraphe, en forme de barque garnie de rames, je lis le nom : Ali (1).

Sur l'adresse au dos de la lettre :

Cette lettre parviendra à la main de l'excellent, du célèbre Cardinal.

Texte n° 2.

الحمد لله وحده ولا غالب الا الله

السلطان العلي القوي المرفع الكمل الحفل الاجل المشكور الاشنع

الارفع طيعنا ومولانا الشنيور السلطان النبرادور نصره الله وعل قدره

وشنو عل جميع سلاطن الدنيا من خدامك المقبلين الارظ تحت

اقدمكم السعدة وصفنكم الشيخ محمد بن يوسف السودي وعبيد

الجزاير السودي بعد السلام عل مقمك العلي مولانا نصركم الله

نحنا جينا لهد البلد متع وهران لعند خدمكم القيد بدرن

دغودري وخدمكم القرنجدر مرسلين من عند خوتنا الشيخ حميد

(1) La lettre publiée à la suite de la *Chronique des Barberousses* et dont nous avons déjà parlé dans notre première note, est signée par *Moula Abd-Allah*, roi de Ténès. C'est la réponse à une lettre écrite par Diego de Vera à *Muley Bavdeli*, roi de Ténès. *N. de la Réd.*

العبد وكافة ولاد مُحمد وكفة ولد بو بكر ونحنا في خيل وقوم كثر
قد الافين خيل صححه ونحنا خدمكم وحندكم للغرب ولشرق
ونحب بالله ان نحنا جند برسم الجزايروغيرها بالله تعل وكذالك
عل خدمتك الله ينصرك المربطين اولاد سي ابو عبد الله سيدي
محمد افغول وسيدي عمار ونحنا كولنا عل خدمتك نموت ونحنا
صبقنا الناس الكول لخدمتك ونحب من الله ومنك الله ينصرك
تامر عل ان نوكافاو وقت ان نحنا خدمك نوصاح كما يعرفك
القيد والقاظي متع وهران والشيخ ما ردهم ما كتب لمقامك العلي
الا نحنا العرب ما عندنا من يستور وجهنا في الكتبه ولا زايد الا
نرغبو لله سبحنه ان يكبل تحت طعتك واقدمك بقيه الدنيا
والسلام عل مقمك العلي من وهران اول يوم من شهر العيد
المبرك

Louange à Dieu seul, Dieu seul est le plus fort,

Au sultan élevé et puissant, le sublime et l'incomparable, le zélé et l'illustre, digne d'actions de grâce, le très-célèbre et très-majestueux, notre couquérant et notre maître, le seigneur, le sultan, l'empereur, que Dieu lui accorde la victoire, et élève sa puissance et sa souveraineté au-dessus de tous les monarques de l'univers ;

De la part de vos serviteurs qui baisent la terre sous vos pieds fortunés, vos domestiques (dans le sens de nègres), le cheikh Mohammed ben Yousef es-Soudi et Abid l'Algérien es-Soudi ;

Après avoir adressé le salut à votre sublime altesse, ô notre maître, que Dieu vous accorde son appui (sachez que), nous sommes venus dans cette ville d'Oran, auprès de votre serviteur le kaïd Bedren ou Bou Derga Dr'oudouï et de votre serviteur le corrégidor, députés de la part de nos frères le cheïkh Hamida el-

Abed, de la totalité des Oulad Mohammed et des Oulad Bou Beker.

Nous avons avec nous des chevaux et des cavaliers en nombre considérable, s'élevant au chiffre de deux mille solides chevaux. Nous sommes vos serviteurs et votre armée (prête à marcher) soit vers l'Occident soit vers l'Orient ; par Dieu nous voulons être vos troupes sur la frontière d'Alger et autres lieux ; oui par Dieu très-haut.

Les marabouts des Oulad Si bou Abd Allah, Sidi Mohammed Afer'oul et Sidi Amar, sont également à votre service ; Dieu vous rende victorieux.

Nous tous mourrons pour vous servir. A nous mettre à votre disposition, nous avons devancé tout le monde. Mais nous désirons de Dieu et de vous (Dieu vous accorde la victoire) que vous donniez des ordres pour que nous soyons récompensés lorsque nous vous servons avec dévouement, ainsi que vous le feront connaître le kaïd et le kadi d'Oran, ainsi que le cheïkh. Ils n'ont pas écrit à Votre haute Majesté, à notre sujet ; c'est nous qui le fesons ; mais, nous Arabes, nous n'avons personne qui (sachant bien écrire) nous empêche de rougir d'une lettre (mal écrite).

Nous n'avons rien autre à ajouter, si ce n'est que nous demandons à Dieu exalté, de réduire sous votre autorité et à vos pieds le restant de l'univers.

Salut à Votre sublime Majesté.

D'Oran, le premier jour du mois de l'aïd, le béni.

Texte n° 3.

الحمد لله وحده

الى الفارس الجيد الحسين دون موتيني ادي الفربطي اعزه الله
بعد سلمنا عليك نعرفك جنا كتابك مع اتيميز والعجال الذي
عملوا تجار الله يعيشك وفرحنا بيه وسرنا وعملنا العوين وفجنا
مجبين سع واحمد ولدنا مرط مرط كبير وصلى حتى للموت وشباه

الله وهذي ليام جنا خبر عليكم انك مشت لداك البر وتوفينا
ولا درنا اش نعملوا حتى اصحابنا العرب فلو لنا انهم خرج
لسحرا نطربنا لراس وكتبنا لك بلعزم تعرفنا بالخبر ان كان
انت مزلت في وهران عرفنا وان انت عزم على المشى لذلك
البر عرفنا والسلام على دون فونتشك وعرفنا كيف هو دون
الهونس اي جكشي خبر عليه وكتب عبد الله عبد الرحمن بن
رضوان لطف الله به وسلام كتب يوم الجمع سادس شهر ربيع
لول عام ٣٥

Sur le dos est l'adresse en arabe : بيد الفند عزه الله

Et ensuite en espagnol : Ben Reduan, 1535

Louange à Dieu unique,

Au cavalier intrépide, brillant et estimé don Martini di Korbeti (pour Kortebi, de Cordoue) que Dieu le fortifie ;

Après vous avoir adressé nos salutations, nous vous faisons savoir que votre lettre nous est parvenue avec *Timiz* et le délai fixé par les commerçants ; que Dieu vous fasse vivre. Nous avons été joyeux et satisfaits de cela ; nous avions déjà préparé des provisions et nous allions aussitôt venir (vers vous), quand notre enfant Ahmed a été atteint d'une grave maladie ; il s'est recommandé à Dieu jusqu'au moment du trépas et Dien l'a guéri.

Ces jours-ci nous avons reçu de vos nouvelles annonçant que vous étiez allé dans ce pays (en Espagne ?), nous avons dès lors suspendu notre voyage, ne sachant quel parti prendre ; nos amis les Arabes, nous ont même dit qu'ils (les Espagnols ?) avaient fait une course vers le Sahara. Nous nous frappions la tête (pour en faire sortir une résolution) et nous vous avons écrit immédiatement pour que vous nous donniez de vos nouvelles ; si vous êtes encore à Oran faites nous le connaître ; si vous devez partir incessamment pour ce pays (l'Espagne) informez-nous en.

Salut à Don Fountechca. Comment se porte Don El-Hounès (?); avez vous reçu de ses nouvelles ?

Ecrit par le serviteur de Dieu, Abd er-Rahman ben Redouan (que Dieu lui accorde ses faveurs), le vendredi, sixième jour du mois de rebiâ el-ouel l'an 35 (?).

Au dos : 1595 de Ben Bedouan.

Texte nº 4.

الحمد لله وحده وعلى نعبد غيره

من عبد الله محمد بن طراد واحمد بن طراد لطف الله بهم ال الفارس الكرم السيد الفند دون مرتين اعزه الله تعال امـا بعد سلامنا عليكم جان كتابكم وعرفن منه حبكم الله يبارك لنا فيك ويطول عمرك واحنا خدامك وخدام السلطان ادي فشطيل الله ينصر ونعرفوك عرفك الله خير وعافية بانحن صرنا نقدم على داركم العلي سع واحمد بن رضوان وقع في الهرط وشفاه الله وصلنا خبرك بانكم قطعت لذاك البر وتوقفنا نرجاو خبرك وتعريفك نعملوا به والسلام عليكم ورحمة الله

Adresse :

بيد السيد ألفند اعزه الله تعالى

Louange à Dieu unique, je n'adore que lui.

De la part du serviteur de Dieu, Mohammed ben Trad et de Ahmed ben Trad, Dieu leur accorde ses faveurs.

Au cavalier honorable, Monsieur le comte Don Martin, que Dieu très-haut le fortifie; après vous avoir adressé nos salutations, nous vous faisons savoir que nous avons reçu votre lettre par laquelle nous sommes instruits de l'amitié que vous avez

pour nous ; Dieu vous en récompense et qu'il prolonge votre existence.

Quant à nous, nous sommes vos serviteurs et les serviteurs du sultan de Castille, que Dieu lui accorde la victoire.

Nous vous informons, pour le bien de Dieu et la paix, que nous nous étions déjà mis en route pour nous rendre à votre auguste résidence lorsque Ahmed fils de Redouan a été atteint de maladie. Dieu l'a guéri. Mais il nous est parvenu que vous étiez passé en ce pays (en Espagne ?). Nous nous sommes alors arrêtés, attendant d'avoir de vos nouvelles et des renseignements à votre sujet pour agir en conséquence.

Que le salut et la miséricorde divine soient sur vous.

Sur l'adresse au dos de la lettre :

A Monsieur le Comte, que Dieu très-haut le fortifie.

Pour traduction :

L. Charles Féraud.

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94, 97, 98 et 99.)

Cette inscription, dont la date est comprise entre le 2 mars 1710 et le 18 février 1711, était encastrée, comme la précédente, dans l'intérieur de la Jénina ou palais des pachas. La question financière était la grande préoccupation des chefs de la Régence, bien plus soucieux de s'enrichir que de faire prospérer le pays dont l'administration leur était confiée. Il fallait aussi et surtout songer à ne pas laisser en souffrance la paie des janissaires, car ces derniers n'entendaient pas raison sur ce chapitre et accueillaient le moindre retard par des révoltes dans lesquelles le malheureux débiteur laissait ordinairement sa vie. On comprend que le Dey, sollicité par le sentiment de sa conservation et par ses intérêts, usât à son tour de moyens violents pour raffermir la probité chancelante de ses agents. C'est pour rappeler à tous leurs devoirs, qu'on avait jugé à propos de confier au marbre les mesures arrêtées pour la punition des coupables. Cette proclamation épigraphique et comminatoire, placée en évidence dans la résidence du chef de l'Etat, est un trait de mœurs très-curieux. Un exemple récent était alors dans toutes les mémoires et explique cette colère. Vers la fin de 1709, le bey de Constantine, qui devait apporter à Mohammed Baktache un tribut de 20,000 piastres, s'était enfui avec toutes ses richesses, et le malheureux Dey paya de sa vie, en mars 1710, le retard que la paie des janissaires avait éprouvé par le fait de ce détournement.

Il semblerait, d'ailleurs, que ce décret marmoréen ait été rédigé au nom et sous l'inspiration de la milice, devenue omnipotente par suite d'une révolution qui introduisait une nouvelle et dernière modification dans la forme du gouvernement de la Régence. Ali Chaouch, élu le 14 août 1710 (1), obtint de la Sublime-Porte qu'elle n'enverrait plus de pacha à Alger, et qu'elle conférerait au Dey lui-même, c'est-à-dire au chef élu par la milice, le titre et les fonctions de pacha. Bien que la Régence restat, au moyen de cette investiture, sous le patronage de la Turquie, celle-ci perdit, par suite de cette innovation, tout contrôle et toute autorité directe. Du reste, si les Deys s'étaient affranchis de la tutelle peu gênante de la Sublime-Porte, ils ne purent échapper au joug autrement redoutable de leurs terribles électeurs, et le caftan de pacha ne les garantit pas des coups de la milice, qui resta, en définitive, la souveraine absolue, jusqu'au moment où Ali Pacha eut l'ingénieuse idée, en 1818, de se réfugier dans la citadelle.

N° 40. Inscription arabe en relief; six lignes; type oriental; médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m50 de largeur sur 0m495 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret. Inscription en relief datée de 1123 (1711), et provenant d'une construction élevée par Ali Dey Ibn Hossaïn Soukali. Acquis le 15 janvier 1855).

الحَمْد للّٰه هَاذَا بِنَاء مُبَارَكٌ بديع في غَايَة
الاتقَان وَحُسْن الصَّنيع أَحْدثه الامِيْر
الهُمَام فخرُ الامَرَاء الكِرَامُ المايد بِعِنَايَة
الملك العلام عَلى داى ابن حُسَيْن سُوكَلى
كَانَ اللّٰه لَهُ ولى وَذَلِكَ بتَارِيخ ربيع
الثَّانى من عام ثلاثة وَعشرين وَمائَة والف ١١٢٣

(1) Il semble probable que l'inscription n° 39 a été faite en même temps que la précédente (n° 38), laquelle est du mois de septembre 1710.

Louange à Dieu. Ceci est une construction bénie, merveilleusement élevée avec le plus grand art et élégance. Elle a été édifiée par le prince magnanime, illustration des grands princes, assisté par la grâce du Souverain, du Très-Savant (Dieu), Ali Dey, fils de Hossaïn Soukali. Que Dieu soit son protecteur. Et cela à la date de rebi' 2e de l'année mil cent vingt-trois. 1123.

Il m'a été impossible de constater à quel édifice avait appartenu cette inscription, dont la date est comprise entre le 19 mai et le 16 juin 1711.

N° 41. Inscription turque en relief; lignes enchevêtrées; type oriental, assez bon. Plaque en marbre mesurant 0m495 de largeur sur 0m495 de hauteur. (Inédite).

(*Indications du livret.* Inscription en relief, portant la même date que le n° 40 et mentionnant le même pacha. Même provenance).

اشبو دار الجهاد محروسة جزایر تعمیر بنا دابوانی فی زمان
السلطان ابن السلطان احمد خان خاقانی شهرته دلیل اولد
عصر حکمنده سوکلی علی دای بیك یوزیکرمی اوچ تاریخنده
تکمیل اولدی بنیادی فی غرة شهر مولد النبی الهادی بتاریخ
سنة ۱۱۲۳

A été élevée cette construction, à Alger, la protégée (de Dieu), boulevard de la guerre sainte, du temps du sultan fils de sultan Ahmed khan (1), le khakani (2), sous le commandement de celui qui est célèbre dans son siècle, Soukali Ali Dey, en l'année mil-cent-vingt-trois. Cette bâtisse a été achevée lors de la nouvelle lune du mois de la naissance du Prophète, le guide (des fidèles), de l'année 1123.

Il m'a été impossible de reconnaître à quel édifice avait appar-

(1) Khan est le titre des empereurs ottomans.

(2) Adjectif relatif de khakan, qui est aussi le titre des empereurs turcs; cela signifierait donc l'*impérial*.

tenu l'inscription ci-dessus, dont la date correspond à une période comprise entre le 19 et le 22 avril 1711. Quant au dey Ali, j'en ai parlé au nº 39.

Nº 42. Inscription arabe en relief; quatre lignes, plus la date; bon type oriental. Stèle en marbre, avec fleurs sculptées sur la face postérieure; largeur : 0m28 (sans la bordure); hauteur (de la partie écrite, non compris la date) : 0m58. (Inédite).

(Indications du livret. Stèle de Mohammed Pacha ben Beker. Epitaphe datée de 1168 (1754). Donné en 1855 par Mgr Pavy, évêque d'Alger).

هذا قبر المرحوم

بكرم الحى القيوم

محمّد باشا بن بكر رحمة الله عليه

وكان حاكمًا للجزاير عامًا سبعة

سنة ١١٦٨

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté du Vivant, du Subsistant,

Mohammed Pacha, fils de Beker. Que la miséricorde de Dieu soit sur lui!

Il a été gouverneur d'Alger pendant sept ans.

Année 1168.

Mehammed, précédemment khodjet el-khil (1), et surnommé *Il retorto*, fut élu, le 3 février 1748, en remplacement du pacha Ibrahim, mort d'apoplexie. Il était poète et homme de bien. Mais la France n'eût pas à se louer beaucoup de ses procédés. C'est sous son règne, en 1753, qu'eût lieu le supplice du capitaine français Prépaud, mort sous le bâton pour avoir combattu

(1) C'était le titre d'un des hauts fonctionnaires de la Régence, dans les attributions duquel se trouvaient les transports militaires et la gestion de certaines propriétés de l'Etat.

un corsaire algérien (1). Ce pacha fut assassiné le 11 décembre 1754, au moment où il présidait la solde des janissaires, ainsi que le rappelle l'article que j'ai publié dernièrement dans la *Revue africaine* (t. XVI, p. 321).

L'année hégirienne 1168, indiquée dans l'épitaphe ci-dessus, a commencé le 18 octobre 1754 et fini le 6 octobre 1755.

N° 43. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; jolis caractères orientaux ; exécution passable. Stèle en marbre ; bordure consistant en une espèce de chapelet formé d'oves dont chacune a la forme d'un œuf tronqué à ses extrémités ; largeur : 0m275 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m45. (Inédite).

(Indications du livret. Marbre tumulaire de Soultana, fille d'Abdi Pacha, daté de 1171 (1757). Voir les nos 4 et 8).

هذا قبر المرحومة

بعناية الله والرحمة

السيدة سلطانة

بنت عبدى پاشا سنة ١١٧١

Ceci est le tombeau de celle à qui il a été fait miséricorde
par la grâce de Dieu et la clémence divine,
la dame Soltana, fille d'Abdi Pacha. Année 1171.

L'intérêt historique de cette épitaphe est bien faible, puisqu'il ne s'agit que de la fille du pacha Abdi. L'épitaphe de celui-ci fait l'objet du n° 8 de mon présent travail. Quant à l'année hégirienne 1171, indiquée ci-dessus, elle est comprise entre le 15 septembre 1757 et le 3 septembre 1758.

N° 44. Inscription turque en relief ; trois lignes divisées en deux parties, plus la date ; caractères orientaux, médiocres. Pla-

(1) Voir mes *Archives du Consulat de France à Alger*, et l'article que j'ai publié dans la *Revue africaine*, tome XVI, page 161.

que en marbre ; largeur : 0m675 ; hauteur : 0m35. — **M. Albert Devoulx, *Alger*.**

(Indications du livret. Inscription turque datée de 1005 (1596) et mentionnant Moustafa Pacha. Ce gouverneur dont le nom plein est Moustafa ben Kiaïa pacha, administra le pays du mois de juillet 1595 au mois d'octobre de la même année. Provenant de la caserne Médée et remis par le Génie en 1855).

مـراد مصطفی پـاشـای هـرکـاه

مقصودنه ویـروب ارکـور اللـه

غـزاة دین ایچون بـر باب یابدی

رعـنا عجب کـورن دراولمز اشبـاه

هاتف دیدی بق ذاعی دی نه تاریخ

بـونک کـه نـام بـاب نـصرة اللّه

سنة ١٠٠٥

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Que Dieu exance les vœux de Mustapha Pacha, à chaque moment, . . . et réalise tous ses désirs ;

car il a construit pour les guerriers de la Foi, une porte dont la beauté est extraordinaire. . . . Quiconque la voit, s'écrie : elle n'a point de pareille !

Celui qui l'admirait a dit : regarde, ô ami de la religion. . . . Sa date est : ceci est la porte de l'assistance de Dieu !

Année 1005.

L'année hégirienne 1005 a commencé le 25 août 1596 et finit le 13 août 1597. La caserne dont provient cette inscription était appelée la *vieille caserne de janissaires* (دار الانچشاريـة القديمة) et aussi *el foukaniya* (الفوقانية), la supérieure, de sa position relativement à une autre caserne contiguë. On voit qu'il n'est question que d'une porte dans l'épigraphe ci-dessus. La caserne existait donc antérieurement aux travaux que rappelait ce docu-

ment. Deux inscriptions étaient placées sur cette porte ; celle qui fait l'objet de cette notice et une inscription arabe, datée de 1047 (1637) et encore en place.

N° 45. Inscription arabe en relief ; trois lignes, plus la date ; type oriental bon. Espèce de fer à cheval ou de fronton évidé à sa base ; en marbre ; plus grande largeur : 0m93 ; hauteur prise au milieu : 0m53. — M. Albert Devoulx, *Alger*.

(*Indications du livret*, Inscription turque datée de 1174 (1760) et mentionnant Ali Pacha. Même provenance que le n° 44).

١١٧٤

جا قدر العين من على باشا

ربنا اجعل له سعيه مشكور * واشرب من مايها واقرا التاريخ

يطيب حياتا شراب طهور * سنة اربعة وسبعين وماية والف

1174.

L'abondance de cette fontaine est l'œuvre d'Ali Pacha.

O notre Souverain, fais que son entreprise soit récompensée !

. . . Bois de son eau et lis la date.

Elle procure une vie heureuse ; c'est une boisson pure. Année mil cent soixante-quatorze.

Quoiqu'en ait dit Berbrugger, cette inscription est bien arabe et non turque. La caserne où se trouvait placée la fontaine à laquelle appartenait cette plaque, est celle que j'ai mentionnée au n° 44. Quant à l'année 1174, elle a commencé le 13 août 1760 et fini le 1er août 1761.

N° 46. Inscription arabe en caractères creux remplis de plomb ; quatre lignes, dont deux au-dessus et deux au-dessous d'un *sceau de Salomon* (1), exécuté en creux rempli de plomb et ren-

(1) L'anneau de Salomon se compose de deux triangles entrecroisés. Voir la figure C du tableau que j'ai joint à mon article sur les *Chiffres arabes*, page 456 du tome 16 de la *Revue africaine*.

fermant un croissant ; type barbaresque, mauvais ; mauvaise exécution. Plaque en marbre, mesurant 0m65 de largeur sur 0m66 de hauteur. — M. Albert Devoulx, les *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre L, page 159. — Le même, *Alger*.

(Indications du livret. Inscription à lettres en plomb, relative à l'école fondée en 1125 (1713), par Ali Pacha et appelée msid djebbana Ali Pacha (école du cimetière d'Ali Pacha), près de l'Evêché. Cette école est démolie depuis plusieurs années).

الحمد لله امَرَ ببناء هَذا المكتب

لامير المفخم السيّد علي باشا نصره الله

اوايل في شهر صفر سنة ١١٢٥

عام خمسة وعشرين ومايه والف

Louange à Dieu ! A ordonné la construction de cette école ... le prince considérable, le seigneur Ali Pacha, que Dieu l'assiste ! Premiers jours du mois de safar de l'année 1125 ... an mil cent vingt-cinq (Soit du 27 février au 8 mars 1713).

En ce qui concerne l'école dont provient cette inscription, je ne puis que renvoyer à la page 159 de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 47. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; type oriental ; médiocre. Stèle en marbre ; largeur : 0m40 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m47. (Inédite).

(Indications du livret. Epitaphe en relief de Sliman, ancien khodjet el-khel (écrivain de la cavalerie), mort en 1216 (1801). Acheté.)

في سنة ١٢١٦

هذه قبر المرحوم بكرم

الحي القيوم سليمان خواجه

خواجه الخيل كان

En l'année 1216.

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté

Du Vivant, du Subsistant, Sliman Khodja,

Qui avait été khodjet el-khil.

Le *Khodjet el-khil* (écrivain aux chevaux) était un fonctionnaire ayant dans ses attributions les transports à faire pour les besoins de l'armée. Le titre indiqué fautivement par Berbrugger (el-khel), signifierait *écrivain du vinaigre*, ce qui ne serait pas du tout la même chose. Quant à l'année 1216, elle a commencé le 14 mai 1801 et fini le 3 mai 1802.

N° 48. Inscription arabe en relief ; trois lignes, type oriental, médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m33 de largeur sur 0m29 de hauteur. (M. Albert Devoulx. *Alger*).

(Indications du livret. Inscription en relief provenant d'une fontaine élevée, en 1218 (1803), par Moustapha Kheznadji Kazdali).

قد امر ببناء هذه العين على سبيل الخيرات

والحسنات الراجي عفو ربه الناجي عبده السيّد

مصطفى قازدعلى خزناجي سنة ١٢١٨

A ordonné la construction de cette fontaine, pour suivre la voie des bienfaits

Et des bonnes œuvres, celui qui espère en la clémence de son Souverain le Sauveur, son adorateur, le seigneur

Moustafa Kazedali, Kheznadji. Année 1218.

Le kheznadji, ou grand trésorier, était le plus élevé des dignitaires de la Régence. Comme son titre l'indique, la principale de ses attributions était la direction de toutes les opérations financières. Il rendait la justice dans certains cas, et suppléait même, parfois le pacha, dans des affaires politiques, judiciaires, diplomatiques ou administratives.

L'année 1218, indiquée ci-dessus, a commencé le 23 avril 1803

et fini le 11 avril 1804. Les recherches que j'ai effectuées au sujet de la topographie de l'Alger turc m'ont permis de constater que la fontaine à laquelle appartenait cette inscription s'appelait du nom du quartier, *Aïn bab-essouk* (la fontaine de la porte du marché), et était située dans la rue du Soudan, près du cimetière dit *djebbanet Ali pacha*, à la hauteur de la rue Bruce actuelle. Cette fontaine est détruite depuis longtemps.

N° 49. Inscription turque en relief ; sept lignes ; type oriental, médiocre. Plaque en marbre mesurant 0m49 sur 0m49. (Inédite).

(Indications du livret. Inscription en relief relative à la grande fontaine de Médéa, bâtie par Ahmed khodja en 1238 (1822).

مساعی دائما خیراته احمد خواجه بل ابا
محسن یا بد یروب بو عین الکبیری ایلدی احیا
دعائی خیریله کم بان ایدرسه نوش ایدوب ابین
شفاعت ایده محشرده حبیبی حضرة مولا
انکله بو کبیرنی هم اهلی بیتی محصنه خاتون
که بنیان ایتدی چون دارینده اولسون شان وحرّم تا
چولطفی حق ایله بنیان لری اولد غیچون تا اولبدر تاریخانی
غین وراولام وحاجانا سنة ۱۲۳۸

Je traduis ainsi, d'après une version faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman khodja.

Celui qui se consacre incessamment à de bonnes actions, Ahmed Khodja, a fait construire, dans sa munificence, cette grande fontaine et l'a fait couler. Que celui qui fait bâtir pour obtenir des actions de grâces, établisse une fontaine semblable à celle-ci. Son eau est comme du miel. Qu'au jour de la réunion du genre humain, l'Ami (Mahomet) intercède auprès du Maître (Dieu), pour

notre chef, dont il est question, et pour l'habitante de sa demeure, la dame vertueuse. Que de constructions il a fait élever dans l'intention de se procurer le respect et les honneurs dans ce monde et dans l'autre ! Grâces soient rendues au Bon (Dieu), qui lui a permis de terminer sa bâtisse, dont la date est (contenue dans les lettres suivantes) : غين وراولام وحاجانا. Année 1238.

D'après Mohammed ben Otsman khodja, les mots que je me suis borné à transcrire n'offrent aucun sens et renferment un chronogramme. Je laisse, bien entendu, à mon collaborateur la responsabilité de la première assertion. Quant à la seconde, je puis dire que, l'addition des lettres composant les mots inexpliqués, ne m'a pas donné un résultat satisfaisant. L'année hégirienne 1238, heureusement indiquée en chiffres, est comprise entre le 18 septembre 1822 et le 6 septembre 1823. Le livret explicatif nous apprend, d'ailleurs, que cette inscription figurait sur la grande fontaine de Médéa.

N° 50. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; bon type oriental. Plaque en marbre mesurant 0m31 de largeur sur 0m31 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret, page 139. Inscription en relief provenant de la mosquée du moulin de Sidi Mohammed Cherif, relative à des réparations faites en 1255 (1839) par Ali ben en-Nedjar, chaouche de ce marabout. Donné par le dit chaouche).

مصلح هذا المسجد اراد به وجه الله

لان فاعل الخير لا يضيّعه الله

مصلحه على بن احمد النجار شاوش سيدى امحمد الشريف

بالأجر والثواب عوضه الله سنة ١٢٥٥

Celui qui a réparé cette mosquée, l'a fait pour mériter la satisfaction de Dieu,

Car Dieu n'abandonne point celui qui accomplit le bien.

Celui qui l'a réparée est Ali fils d'Ahmed en-Nedjar (le menuisier), chaouche de Sidi Mohammed ech-Cherif (1).

Que Dieu lui donne en échange la récompense et la rétribution. Année 1255.

La mosquée dont il est question dans cette épigraphe est celle qui portait les noms de ***Mesdjed el-Hammamats*** et de ***Mesjed Abd Errahim***, laquelle sise à l'angle des rues des Abdérahmes et Damfreville, a été démolie en 1850 et forme l'objet du § 1er du chapitre XCIII (page 246) de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*. La restauration rappelée était récente puisque l'année 1255 a commencé le 17 mars 1839 et fini le 4 mars 1840.

N° 51. Inscription arabe en relief; sept lignes ; type oriental ; médiocre. Colonnette en marbre, avec turban de pacha ; hauteur totale : 0m70 ; grosseur : 0m46 ; le turban a une hauteur de 0m23 et une circonférence de 0m90 ; la colonnette repose sur une base carrée, en marbre, mesurant 0m35 sur 0m28, et ayant 0m29 d'épaisseur ; la partie écrite a 0m45 de hauteur et 0m09 de largeur. (Inédite).

(Indications du livret, page 126. *Mchahad* ou stèle de pacha, ce qui se reconnaît à la forme du turban et à l'aigrette. On y lit la profession de foi musulmane en relief).

لا اله
الا الله
محمد
رسول
الله
صلى الله
عليه وسلم

Il n'y a de Dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu. Que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !

(1) Etablissement religieux sis à Alger, à l'angle des rues Kléber et du Palmier.

N° 52. Inscription arabe en relief ; trois lignes ; type oriental ; médiocre. Stéle en marbre, cassée en deux tronçons ; hauteur : 0m39 ; largeur : 0m215. (Inédite).

(Indications du livret, page 142. Profession de foi gravée en relief sur un *mchahad* ou stèle).

لا اله الا الله

محمّد رسول الله

كل نفس ذائقة الموت

Il n'y a de dieu que Dieu.
Mohammed est le prophète de Dieu.
Toute âme goûtera de la mort (1).

N° 53. Inscription arabe en relief ; détériorée ; quatre lignes, dont les trois dernières ont la même terminaison ; type oriental, bon. Stéle en marbre ; largeur : 0m33 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m39. (Inédite).

(Indications du livret, page 141. Profession de foi suivie d'une sentence religieuse, dont le sens est : « O toi qui t'arrêtes devant mon tombeau, ne t'étonne pas de mon destin : ce qui m'est arrivé hier t'arrivera demain. »)

لا اله الا الله محمد رسول الله

يـا واقـفًا على قـبرى

لا تـتعجب في امرى

بالامس كنت مثلك وغدا تصير مثلى

Il n'y a de dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu.
O toi qui t'arrêtes devant ma tombe,
ne t'étonne pas de ce qui m'est arrivé :
hier j'étais comme toi, demain tu deviendras comme moi.

---

(1) C'est-à-dire tout homme mourra. C'est un passage du Coran. Voir le n° 67.

N° 54. Inscription arabe en relief ; huit lignes, dont six ont la même terminaison ; bordure en arabesques ; type barbaresque, médiocre ; exécution médiocre ; plaque en marbre, mesurant 0m50 sur 0m50. Cette tablette a été cassée en plusieurs morceaux ; les deux principaux fragments ont été réunis et placés dans un cadre en bois ; mais il y a plusieurs lacunes. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 138. Partie supérieure gauche d'une inscription en relief, avec emploi de l'or, du rouge, du vert et du noir sur les arabesques, bordure, lettres et entre-lettres (1). Provenant de la mosquée de Sidi Abderrahman et-Tsalebi. Acquis d'un européen. Une autre partie de cette même inscription a été donnée plus tard par M. Serpolet, architecte voyer).

Cette inscription n'est autre chose que la copie épigraphique d'une pièce de vers composée à la louange de Sidi Abd Errahman et-Tsa'lbi, célèbre marabout, dans la chapelle duquel elle devait évidemment être placée avant de tomber entre les mains des modernes vandales qui l'ont mutilée. J'ai pu combler les lacunes qu'elle présente en consultant une copie manuscrite de ce panégyrique (mad'h) qui est psalmodié souvent sur la tombe du saint ; cette copie, d'une date assez récente, est encadrée et suspendue près de la châsse. Il y a entre l'exemplaire sculpté et l'exemplaire manuscrit quelques variantes que je vais faire ressortir en donnant le texte de l'inscription.

(1) بسم الله الرحمن الرحيم * وصلّى الله على سيّدنا محمد

اذا رُمْت ان تحضى (2) بنيل المطالب *

(3) فزر قبر تاج العارفين الثعالبى

---

(1) Cette peinture n'est plus apparente. A. D.

(1) Cette ligne ne se trouve pas dans le tableau manuscrit.

(2) Orthographe fautive pour تحظى, mot qui se trouve dans le manuscrit.

(3) Emploi fautif d'un ت au lieu d'un ث ; le manuscrit donne la vraie orthographe.

ملاذ (1) مُرتّب قدوة ماجاء (2) هدًى * امـام حبـاه الله كـل المـواهب
بـه رفـع الله الجـزائـرَ مـشـرقـا * وغـربـا فـلازم قبْرهُ في النوايب
فكم عقدا (3) قد حلها وازاحها (4) * وَفرّجها من بعد ضيق الهذاهب
وقـد قـال بعضُ العارفين مجـرّبا * زيارته تاتي بازكى المـآ (رب) (5)
فيَا ربّ بلِغ سُؤل من جَاء زايرًا * اوبلغهُ من داريّه (كل المطالب)
توفي ابق الله اشراق نـوره ..... (6)

Je traduis ainsi :

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux, .·. que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed !

Quand tu souhaites ardemment d'obtenir l'objet de tes désirs, .·. visite le tombeau de la couronne des savants, le ta'lebi (7).

Il est une citadelle (8), un instructeur (9), un modèle, un refuge, une direction (10), .·. un imam (11), que Dieu lui accorde toutes les faveurs !

---

(1) Un د pour un ذ, faute que ne commet pas le manuscrit.

(2) Dans le manuscrit ماجاء est placé avant قدورة.

(3) Le manuscrit emploie la forme عقدة qui est la bonne.

(4) Dans le manuscrit on trouve la variante وازالها, qui parait préférable, bien que le sens soit le même.

(5) Cette ligne ne se trouve pas dans le manuscrit. Les diverses restitutions que j'y ai faites ne sont donc qu'hypothétiques. La lecture de certains mots offre quelque incertitude.

(6) Cette ligne ne figurant pas sur le manuscrit, je ne puis restituer le passage que renfermait le morceau de plaque qui manque.

(7) Le marabout Sidi Abderrahman appartenait à la tribu des Ta'liba, qui dominait jadis dans la Mitidja et qui était anéantie lorsque la domination turque commença en Algérie.

(8) Ce qui protège quelqu'un et fait sa force.

(9) Qui donne l'éducation, qui instruit et dirige.

(10) Ce qui sert à guider quelqu'un et à lui montrer le bon chemin, surtout en matière de religion.

(11) Chef, guide; et aussi celui qui récite les prières au peuple, par délégation de l'imam suprême, successeur de Mahomet.

Par lui, Dieu a rendu Alger célèbre au Levant .·. et à l'Occident. Dans les malheurs, son tombeau est donc indispensable.

Que de difficultés il a résolues, fait cesser .·. et dissipées, malgré les obstacles.

Quelques personnes qui le savaient par expérience, ont dit : .·. son pélerinage procure la plus pure des prospérités.

O mon Dieu, rèalise donc les vœux de celui qui vient le visiter, .·. et accorde lui dans ses deux vies (1), toutes ses demandes.

Il est décédé, que Dieu perpétue l'èclat de sa lumière.... (2).

En ce qui concerne le marabout Sidi Abd Errahman et-Tsa'lebi et son établissement, je ne puis que renvoyer au chapitre VII (page 37) de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 55. Inscription arabe en relief; quatre lignes; beau type oriental. Stèle en marbre avec fleurs sculptées derrière; largeur : 0m27; hauteur (de la partie écrite) : 0m55. (Inédite).

(Indications du livret, page 142. Profession de foi gravée en relief sur un mchahad).

لا اله الا الله

محمد رسول الله

الصادق الامين

صلى الله عليه وسلم تسليما

Il n'y a de Dieu que Dieu,
Mohammed est le prophète de Dieu ;
Il est sincère, digne de confiance ;
Que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !

N° 56. Inscription arabe en relief ; sept lignes ; mauvais type. Colonnette en marbre, à plusieurs pans, cassée dans la partie supérieure ; hauteur : 0m56 ; grosseur : 0m38 ; base carrée, mesurant 0m22 sur 0m23 et ayant 0m14 d'épaisseur. (Inédite).

---

(1) Dans la vie d'ici-bas et dans la vie future.

(2) Cette ligne ne se trouvant pas dans la poésie manuscrite, il m'est impossible de restituer le passage gravé sur le morceau de plaque qui manque.

(*Indications du livret*, page 142. Pilastre en marbre portant en relief la profession de foi).

لا اله

الا الله

الملك الحق

المبين محمد

رسول

الله نفا

عنا

Il n'y a de Dieu que Dieu, le Souverain, la Vérité, l'Evident. Mohammed est le prophète de Dieu. Qu'il nous soit utile.

N° 57. Inscription arabe en relief; type oriental; mauvais. Colonnette octogone, en marbre, cassée dans la partie supérieure; hauteur : 0m64; grosseur : 0m33. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 142. Pilastre en marbre portant en relief la profession de foi).

Sur deux des pans, la profession de foi mahométane est répétée, chaque ligne ne contenant qu'un mot.

لا

اله

الا

الله

محمد

رسول

الله

Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu.

N° 58. Inscription arabe en relief; type barbaresque, très mauvais. Partie supérieure d'une stèle en marbre avec arabes-

ques derrière ; largeur : 0m18 ; hauteur : 0m37. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 142. Mchahad avec arabesques).

Voici ce que j'ai pu lire sur cette épitaphe mal écrite et en partie fruste :

هذا قبر المرحومة

بكرم الله و. . . . . .

احمد بن العيد. . . .

بن مام كهيا. . . .

. . . . . .

Ceci est le tombeau de celle qui a été pardonnée par la bonté de Dieu et ..... Ahmed fils d'El-Aïd ..... fils de Mami Kahia .....

N° 59. Inscription arabe en relief ; cinq lignes ; type oriental ; bon. Stèle en marbre surmontée d'un croissant dont la corne droite est brisée ; largeur sans la bordure : 0m27 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m52 ; arabesques dans la partie postérieure. (Inédite).

(*Indications du livret*, page 142. Mchahad surmonté d'un grand croissant brisé, avec profession de foi).

لا اله الا الله

الملك الحق

المبين محمد

رسول الله صادق

الوعد الامين

Il n'y a de Dieu que Dieu,
Le Souverain, la Vérité
évidente. Mohammed
est l'envoyé de Dieu ; il est sincère dans ses promesses, digne de confiance.

N° 60. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; type barbaresque, mauvais, enjambement entre la première ligne et la seconde. Stèle en marbre ; largeur : 0m21 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m35 (Inédite).

(*Indications du livret*, page 141. Les deux stèles du tombeau d'un Hassan (1). Epitaphe et profession de foi).

هذا قبر المرحو

م بكرم الله حسن (2)

باشه رحمه الله ورَحِيم *(sic)*

المسلمين اجمعين

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été pardonné par la bonté de Dieu, Hassan Pacha. Que Dieu lui fasse miséricorde et fasse miséricorde à tous les musulmans !

L'absence de date enlève à cette épitaphe de pacha l'importance qu'elle aurait sans cette négligence. En l'état, il est impossible d'indiquer avec certitude quel est le pacha auquel s'applique cette inscription, qui doit être assez ancienne à en juger par sa ressemblance avec des épitaphes remontant aux premiers moments de la domination turque en Algérie. L'autre stèle de cette tombe fait l'objet du n° suivant.

Albert DEVOULX.

A suivre.

Pour tous les articles non signés :
Le Président, SUDRE.

(1) Berbrugger n'a pas remarqué qu'il s'agissait d'un pacha; cependant le mot باشه est parfaitement lisible.

(2) Sous le mot حسن, il y a un caractère qui semble un ف ou un ق, mais qui pourrait aussi figurer un و, attendu l'irrégularité du type. Il m'a été impossible de donner à cette lettre un rôle rationnel dans la phrase, et je pense que c'est simplement une fioriture inventée par l'ouvrier pour remplir un vide trop grand.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. JOURDAN.

DOCUMENTS

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE DE BONE

(Suite. Voir les nos 97, 98, 99 et 100.)

Bel Kassem ben Yakoub, dont l'hostilité contre nous avait été si ardente jusqu'à ce moment, venait d'écrire à Bône, protestant de ses intentions pacifiques. Le bey El-Hadj Ahmed, disait-il, voulait lui enlever une de ses filles et c'est pour cette raison qu'il avait rompu avec lui. Ce récit pouvait n'être qu'une ruse concertée avec le bey lui-même pour tenter quelque entreprise contre nous ; aussi le général d'Uzer agit-il avec prudence pour se mettre en garde contre toute perfidie. La suite des évènements prouva que Ben Yakoub était sincère ; il s'établit de sa personne auprès de Sidi Denden, mais les Dreïd auxquels il commandait continuèrent à se tenir à l'écart. Il fallut les surveiller avec soin et être toujours prêts à repousser avec vigueur toute tentative agressive de la part de ces gens dont les intentions étaient fort suspectes. Malgré les ordres sévères du général, deux officiers du bâtiment de guerre la *Comète*, en station à Bône, périrent alors victimes de leur imprudence. Ils étaient descendus sur la plage de Takoucht pour chasser et furent assassinés par les Arabes qui les avaient engagés à débarquer.

Dans la nuit du 24 au 25 janvier 1834, une tempête terrible, telle que les habitants indigènes ne se rappelaient pas en avoir vu de pareille depuis plus de vingt ans, portait encore une fois la

désolation dans le port de Bône. Par un vent du Nord très-violent, 12 bâtiments de commerce chargés d'approvisionnements étaient jetés à la côte. Le brick stationnaire le *Rusé* subissait le même sort.

Le naufrage du *Rusé*, auprès de l'embouchure de la Seybouse, amena un résultat fort avantageux et très-remarquable dû au hazard.

Un banc de sable se forma autour de la carcasse de ce bâtiment de manière à rompre la lame du large, à limiter la largeur du courant qui sortait de la Seybouse et par conséquent à lui conserver plus de vitesse. Il contribuait aussi à empêcher la passe d'être facilement encombrée par les sables de la rade et par les troubles que charriait la rivière. La barre qui fermait l'entrée de la rivière se nettoya donc tout à fait et des bâtiments de commerce de 150 tonneaux purent y entrer et relâcher, ce qui ne s'était pas vu depuis l'époque de Barberousse.

Le 12 février un nouveau désastre avait lieu, plus affreux peut être que le premier par la violence de l'ouragan. Des sinistres analogues furent signalés du reste à Alger, Bougie et autres points de la côte où plusieurs bâtiments avec leurs équipages restèrent engloutis dans les flots, malgré les secours que chacun s'empressait de leur porter avec un dévouement digne des plus grands éloges.

Ces malheurs atteignirent Bône dans un moment fâcheux, car l'état sanitaire de la garnison était loin de s'améliorer comme on avait eu lieu de l'espérer à l'approche de l'hiver. Il y avait encore 800 malades dans les hôpitaux; les convalescences étaient fort longues et les rechutes fréquentes. On ne pouvait attribuer les causes de ces maladies permanentes qu'à l'humidité des baraques et des tentes où logeait encore une partie des troupes, ou bien aux miasmes délétères exhalés par les marais qui avoisinaient la ville. Le génie fit labourer une partie de ces marais et y sema de l'orge, espérant que cette opération contribuerait à assainir l'air.

Le général d'Uzer avait quelques appréhensions sur les intentions du bey de Constantine qui avait de nouveau lancé plusieurs de ses tribus dans la plaine, à quelques lieues de Bône. Les tribus

alliées, les Eulma surtout, éprouvaient de vives craintes, redoutant d'être enlevées pendant la nuit à la suite d'une marche rapide de leurs ennemis. D'un autre côté les Dreïd de Ben Yakoub qui après avoir fait leur soumission par écrit, continuaient à n'avoir aucune relation directe avec nous, confirmaient le soupçon que le bey cherchait secrètement à se venger de la défaite de ses troupes régulières dans le combat du 20 novembre.

Le général au lieu d'attendre l'ennemi résolut de se porter lui-même à sa rencontre pour le prévenir. Les rapports de ses éclaireurs lui avaient signalé la présence de plusieurs douars des Beni Four'al, auprès des Oulad Bou Aziz qui étaient en état permanent d'hostilité.

Le 31 mars, à 7 heures du soir, le général d'Uzer se mettait lui-même à la tête des deux escadrons de spahis réguliers et des ôtages du capitaine Delcambe, appuyés par trois escadrons de chasseurs du colonel Rigaud, en tout 700 cavaliers environ.

Sous les ordres du colonel Petit d'Auterive, suivaient 500 hommes de troupes à pied du 59me et 6 pièces d'artillerie du commandant d'Armandy. Cette colonne devait occuper une position avantageuse à moitié de la route que la cavalerie avait à parcourir.

Les douars des Beni Four'al étaient entourés à la pointe du jour par les cavaliers du capitaine Delcambe. Une fusillade assez vive éclata de part et d'autre et après quelques charges vigoureuses les douars étaient envahis et l'ennemi mis en déroute laissait ses tentes au pouvoir de nos soldats.

Mais ces succès partiels dus à la vigueur de nos troupes allaient encore une fois être assombris par de douloureuses calamités. Le choléra après avoir fait de grands ravages à Constantine, où il succombait près de 1,500 personnes par jour, se déclarait à Bône et frappait dans le courant d'octobre et novembre environ 850 victimes. L'épidémie était encore plus terrible dans les tribus voisines.

Depuis l'occupation de Bône, les fièvres pernicieuses avaient tous les ans, pendant la période des chaleurs, décimé la garnison et une partie de la population civile : c'était le tombeau de tous ceux qui venaient y chercher gloire ou fortune, et on conçoit

aisément les ravages que l'épidémie cholérique put faire au milieu d'un tel foyer d'infection.

Dès le début, on s'était demandé d'où provenaient ces maladies : évidemment de la malpropreté de la ville où existaient des conduits crevés et des matières fétides, ainsi que des miasmes paludéens des marais du voisinage.

Les troupes, avec un zèle au-dessus de tout éloge, avaient déjà exécuté de grands travaux, mais elles en étaient souvent distraites pour le service et les fréquentes sorties contre les agressions des populations hostiles.

Bône, avant les sièges qu'en firent Ben Zagouta et Ben Aïssa, n'était pas cette ville où peu d'années après des régiments presque entiers se fondaient sous les exhalaisons pestilentielles des marécages. La plaine, à partir de l'enceinte de la ville jusqu'au pied de l'Edough, s'étendait couverte de jardins cultivés et de quinconces de jujubiers, d'où provenait le nom de Annaba, — la *Jujubière*, — par lequel les Arabes désignaient depuis le moyen-âge la ville de Bône ; des eaux abondantes favorisaient la plus riche végétation abritée contre les ardeurs du soleil par de nombreuses plantations qui donnaient l'aspect le plus riant aux environs de la ville, tout en assurant sa salubrité.

Loin d'être un foyer d'infection, Bône était renommé alors par la pureté de son air, la beauté de son climat et le charme de ses campagnes. Les gens de Constantine venaient y rétablir leur santé épuisée. Nous avons déjà vu que les soldats du bey Ahmed, horde barbare, tant pour obéir aux nécessités du siége que pour tirer vengeance de la résistance des habitants, avaient ravagé les jardins et coupé les arbres.

Cette dévastation calculée transforma ces lieux charmants en un désert qui ne nous offrait plus que des marécages infects et des flaques d'eau vaseuse, corrompue et stagnante.

La cause la plus puissante des maladies qui décimaient ainsi la garnison et même la population civile résidait donc principalement dans les marais qui venaient jusqu'aux remparts. En outre, la plaine était inondée chaque hiver par plusieurs petits ruisseaux descendant des montagnes, qui obstrués par la vase n'avaient plus d'écoulement dans la mer et quelques fois par les crues de

la Boudjima qui la borde à l'Ouest ; ce lac momentané se desséchait lentement et il se formait en plusieurs endroits, au-dessous du niveau de la mer, des mares d'eau croupissante qui ne disparaissaient que par l'action prolongée de l'évaporation.

Parmi les mesures qu'avait prises le général d'Uzer dès son arrivée, pour assurer la possession française, il faut placer en première ligne les travaux de déssèchement dans le but d'assainir la position. Il fit d'abord rétablir la digue qui partant de la porte de Constantine allait autrefois aboutir à l'embouchure de la Boudjima et qui empêchait dans les gros temps que les eaux de la mer fussent refoulées dans la plaine ; on prit enfin le parti de combler les marais en y portant tous les décombres de la ville. Un canal de ceinture était également creusé, non loin du pied des montagnes, pour recueillir l'eau des ruisseaux. Mais les travaux réellement sérieux ne furent entrepris que longtemps après, c'est-à-dire vers 1841.

Les demandes du général d'Uzer, pour obtenir les moyens efficaces d'assainir ce cloaque, avaient été incessantes. L'humanité les réclamait et aussi l'intérêt de l'état, car il en coûtait plus en journées d'hôpital que la somme qui aurait été dépensée à des travaux sérieux. N'y avait-il pas en effet de quoi être vivement impressionné quand on voit par des chiffres irréfutables que de 1832 à 1836 il était mort 2,732 militaires et 123 civils européens ? On avait pu en partie remédier à une des causes des maladies en faisant nettoyer la ville par la troupe et en exigeant une rigoureuse propreté de la part des colons méridionaux et des indigènes trop insouciants par caractère, mais tant que les rues ne seraient pas pavées, qu'un niveau ne serait pas pris pour l'écoulement des eaux, que les conduits ne seraient pas achevés, la terre devait rester imprégnée de matières nuisibles à la santé. Il fallait donc que le gouvernement se chargeât de ces travaux afin d'obtenir un prompt résultat. Voilà pour l'intérieur de la ville, mais l'extérieur avait aussi appelé l'attention du général, qui réclamait constamment l'envoi d'ateliers de condamnés destinés à être spécialement occupés à combler les marais touchant le mur d'enceinte.

La triste réputation de localité insalubre dont ouissait alors ce

point de nos nouvelles possessions algériennes en avait éloigné beaucoup de colons français. La population civile administrée par un fonctionnaire, ayant le titre de sous-intendant civil (1), se composait d'environ *six cents* personnes, la plupart Italiens, Maltais ou Mahonnais, travaillant dans le port ou se livrant en ville à quelque industrie, telles que la vente de liquides ou de comestibles ; quant aux indigènes, au nombre d'à peu près quinze cents, rentrés dans leurs foyers, depuis notre occupation, ils étaient dans un état fort misérable et presque tous vivaient des secours et des moyens d'existence que l'humanité du général d'Uzer leur accordait généreusement. Les Juifs indigènes, que l'on rencontre partout où il y a quelque chose à gagner, étaient représentés par nne centaine de brocanteurs.

Le premier colon, réellement sérieux, venu de France pour s'établir à Bône fut M. Lavie, fils d'nn ancien propriétaire de St-Domingue, où il avait laissé toute sa fortune par la perte de nos possessions.

Pour l'histoire des débuts de la colonisation à Bône et pour celle de la province de Constantine même, où M. Lavie a marqué sur tant de points les traces de son génie entreprenant et utile, il convient de mentionner ici une lettre que le général d'Uzer écrivait à cette époque à son sujet.

Bône, 2 avril 1835.

« Un colon industriel des environs de Belfort (Alsace), M. Lavie, est venu se fixer à Bône avec une nombreuse famille et un matériel considérable en charrues, charettes, instruments aratoires, moulin à huile et à farine. Le Ministre de la guerre ayant apprécié les avantages qne l'on pent et on doit retirer de l'industrie de ce colon l'a vivement protégé et lui a fait transporter ce matériel et sa famille sur plusieurs bâtiments de l'Etat ; il l'a, de plus, recommandé au préfet maritime de Toulon afin

(1) Un arrêté de l'intendant général civil Pichon, du 20 avril 1832, avait créé un intendant civil à Bône.

Un bureau de douane y avait été installé aussi à la même date.

qu'il trouvât aide et protection pour arriver à sa destination.

» Arrivé à Bône avec cette protection et plusieurs lettres du Ministre, j'ai pensé qu'il était dans mes obligations de seconder et favoriser M. Lavie. Ce qui est le plus difficile à Bône, pour les colons, c'est leur établissement dans la première année où ils doivent tout créer avant d'obtenir le plus léger résultat. Ne pouvant établir extérieurement ses moulins, je lui ai fait céder provisoirement un terrain de casernement qui n'est pour le moment d'aucune utilité au génie militaire.

» Le Conseil provincial a si bien apprécié les avantages que la colonie doit retirer de M. Lavie qu'il l'a spécialement recommandé au sous-intendant civil pour la concession d'un marais qu'il s'engage à mettre en culture dans deux ans.

» La famille Lavie se compose de neuf enfants ; il en a maintenant quatre avec lui, tous en âge de travailler, plus deux ouvriers charrons et deux menuisiers qu'il a amenés de France et qu'il a loués pour deux ans. Il a laissé en Alsace sa femme et cinq enfants qu'il fera venir lorsqu'il sera établi de manière à pouvoir les recevoir.

» Quatre colons comme M. Lavie assureraient le succès de la colonie ; on ne peut trop l'encourager ; dès l'instant où on apprendra en Alsace qu'il aura réussi dans son établissement, ses compatriotes arriveront ici. Un grand nombre apporteront et des capitaux et un matériel d'agriculture.

» J'ai si bien apprécié les avantages de son arrivée dans la colonie que je l'ai recueilli avec toute sa famille chez moi depuis trois semaines. Ils ont mis dans une petite maison attenant à la mienne, leurs charrues et leurs outils et je leur fais distribuer des rations de vivres. S'ils avaient été forcés d'aller loger dans une auberge, ils auraient dépensé énormément et cela leur eût enlevé le moyen de donner cours à leur industrie. Cela a donné à M. Lavie le temps de se reconnaître et de trouver les moyens de s'établir avec le moins de frais possible. Il est d'une bonne politique d'encourager et de protéger de pareils colons. Je demande que la concession de marais qu'il sollicite lui soit faite le plus promptement possible afin qu'il puisse mettre la main à l'œuvre. Il assainira une partie de la plaine qui est la plus près de la ville

et ce sera une économie pour le gouvernement qui aurait dû s'occuper à grands frais de cet assainissement (1). »

Nous devons rappeler ici qu'au mois de janvier 1835 le commandant Yousouf avait dû quitter Bône sur la demande du général d'Uzer et les spahis mis sous les ordres du capitaine Delcambe.

Pendant que le M^al^ Clauzel était à Tlemcen il donna au commandant Yousouf un brevet de bey de Constantine. En attendant que les circonstances permissent de le conduire dans la capitale de son beylik, il devait gonverner les tribus que l'administration paternelle du général d'Uzer avait ralliées à la France et il fut convenu qu'on éloignerait M. d'Uzer de Bône pour laisser le champ libre au nouveau bey.

Le caractère loyal et ferme du général d'Uzer convenait cependant au commandement de notre nouvelle conquête ; il avait su maintenir chacun dans ses devoirs, faire respecter le vaincu et trembler les fauteurs de troubles. Il s'était en un mot acquis l'estime de tous. Grâce à son administration à la fois paternelle et vigoureuse, la population indigène des environs de Bône était venue à nous avec assez de franchise ; après une série de brillants faits d'armes, les tribus s'étaient soumises et avaient donné des ôtages. Les européens pouvaient parcourir librement le pays à une assez grande distance et l'on peut affirmer qu'à l'exception de quelques brigands isolés, nous n'avions pas d'ennemis sur un rayon de plus de quinze lieues. Le pays était donc tranquille, le marché abondamment approvisionné, le commerce et la colonisation efficacement protégés commençaient à se développer.

Mais le général d'Uzer, comme l'a dit déjà un écrivain impartial et bien renseigné (2), avait des ennemis à Bône parmi les

---

(1) Aussitôt après la prise de Constantine, c'est-à-dire au mois de janvier 1838, M. Lavie était autorisé à se rendre dans cette ville où il créait les usines qui fonctionnent encore aujourd'hui. Nous devons ajouter que la famille Lavie a toujours conservé un culte de reconnaissance pour le général d'Uzer qui favorisa ses débuts en Algérie.

(2) Pelissier.

européens. Ces ennemis lui faisaient un crime de sa bienveillance pour les indigénes, car, montrer quelques sympathies pour les Arabes c'est presque une trahison dans l'opinion de certaines personnes. C'est une bien fâcheuse disposition d'esprit que cette haine sauvage qui anime certains gens contre des hommes que nous avons tant d'intérêts moraux et matériels à rapprocher de nous. M. d'Uzer aimait les Arabes et en était aimé. Il réprimait avec énergie leurs actes de brigandage quand ils s'en permettaient, mais il ne souffrait pas qu'il fut commis la moindre injustice à leur égard. Quelques européens acquéreurs de terres qu'ils ne cultivaient pas, cherchaient à en tirer profit en faisant saisir les troupeaux arabes qui allaient paître sur ces terrains vagues, selon les droits et les usages du pays, ou qui seulement les traversaient. Le général s'était souvent plaint de cet abus. Apprenant un jour qu'une immense quantité de bétail venait d'être mise en fourrière de cette manière, il le fit sur le champ relâcher. On voulut voir une usurpation de la puissance militaire dans ce politique empêchement mis à l'abus de la force et au dévergondage de la cupidité : *Inde iræ.*

Les tracasseries suscitées au général d'Uzer consistaient principalement en une enquête dirigée en apparence contre un nommé Mustapha ben Kerim, mais qui dans le fait l'était aussi contre le général.

Au moment du débarquement de nos troupes à Bône, ce Mustapha ben Kerim nous fut l'un des hommes les plus utiles parmi la population indigène. Jadis il avait été en relations avec les marchands européens de nos Compagnies d'Afrique et comme il parlait passablement l'italien et un peu le français, il rendait de grands services en nous initiant aux affaires du pays qu'il connaissait parfaitement. Le général d'Uzer l'employa avec succès en le chargeant de la surveillance de ses coreligionnaires habitant la ville, parmi lesquels se trouvaient des fanatiques ombrageux regrettant l'ancien état des choses. Ses idées étaient justes et droites, son jugement très-sain et de plus il nous était entièrement dévoué par la raison que s'étant déjà déclaré pour nous trop ouvertement lors de la première occupation de Bône par le général Damrémont, il dut se réfugier à Alger pour échapper à

la vengeance du bey Ahmed qui n'aurait pas manqué de lui faire chèrement payer son attitude. Rentré dans sa ville natale avec nos troupes, il nous fut d'une utilité réelle en informant jour par jour de ce qui se passait chez les indigènes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. Il servait de guide à nos troupes dans toutes les affaires de guerre, auxquelles il prenait une part active.

Le bey de Constantine, sachant combien il nous était indispensable, lui fit offrir une haute position dans son makhzen, mais Ben Kerim repoussa ses propositions avec dédain, préférant mettre ses aptitudes au service d'une cause civilisatrice. Il faut reconnaître du reste que par la persuasion, en faisant comprendre aux indigènes de la plaine de Bône les avantages qu'ils avaient à vivre en bonnes relations avec nous, il avait puissamment contribué à nous rallier les populations des tribus voisines et à faire approvisionner le marché de la ville qui sans cela aurait manqué de toutes les denrées de première nécessité.

Le général d'Uzer, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait fait quelques acquisitions d'immeubles dans le but de donner confiance aux européens nouvellement débarqués et encourager ainsi le développement de la colonisation dans le pays. Mustapha ben Kerim, en qui le général avait mis sa confiance, avait des envieux, des ennemis parmi ses compatriotes qui le firent passer aux yeux de bien des gens pour un homme d'argent et d'intrigue. Le kadi de Bône avait de son côté donné lieu à quelques plaintes. En rapprochant ces trois circonstances on insinua méchamment que les acquisitions de M. d'Uzer, faites par l'entremise de ces deux hommes, pouvaient ne pas être toutes de franches et loyales transactions.

Une enquête fut faite par un procureur général et par un juge d'instruction au tribunal supérieur et ces deux magistrats s'acquittèrent de leur tâche délicate avec l'impartialité qui distingue la magistrature française. L'enquête ne produisit rien contre le général ; les griefs les plus graves allégués contre Mustapha et le kadi furent réduits à néant. L'agitation produite par cette affaire mit en lumière des faits honorables pour le général d'Uzer et devoila le rôle infâme de quelques vils calom[redacted]eurs

chez lesquels la reconnaissance était un trop lourd fardeau.

L'annonce de la nomination du nouveau bey de Constantine, mais surtout la fatigue des insultes et des tracasseries que lui avaient suscitées certains individus auxquels il avait ouvert les portes du pays et le chemin de la fortune, décidèrent le général d'Uzer à demander sa rentrée immédiate en France. Il quitta Bône dans le courant du mois de mars 1836, laissant à ses successeurs la continuation de l'œuvre de civilisation qu'il avait commencée avec tant de succès.

L. Charles Féraud

A suivre.

ÉTABLISSEMENT

DE LA

DOMINATION TURQUE

EN ALGÉRIE

(Suite et fin. — Voir le N° 100.)

Kheïr-ed-Din avait rejoint Aroudj, les deux frères se mirent à courir les mers, désolant l'archipel et les côtes d'Espagne. Dès 1505, ils commandaient trois navires, et leur nom, déjà fameux, était redouté dans tout le bassin de la Méditerranée. Aussi Mohammed, souverain hafsite de Tunis, les accueillit avec la plus grande distinction, quand ils vinrent lui demander la permission d'établir un point de relâche et de refuge dans un port de son royaume. Ce prince leur accorda tout ce qu'ils demandèrent et leur promit aide et protection, à condition que ses sujets et ses alliés seraient respectés, et que lui-même aurait droit au cinquième des prises faites sur les ennemis de l'islamisme. Aroudj et Kheïr-ed-Din consentirent à tout.

De 1505 à 1510, on vit les Barberousse croiser sans cesse de l'embouchure du Guadalquivir jusqu'au golfe de Lyon, porter la terreur et la désolation sur le littoral espagnol, et capturer des navires et des esclaves sans nombre. Le bruit de leurs exploits retentissait sur tous les rivages barbaresques.

Mais bientôt les deux frères rêvent des succès encore plus éclatants et s'apprêtent à franchir la limite qui sépare la fortune du pirate de celle du conquérant.

En 1512, le roi Ahd-el-Aziz, chassé de Bougie par la conquête espagnole, sollicita l'assistance des Barberousse pour l'aider à reprendre sa capitale. Aroudj accepte, il tente l'entreprise, mais il échoue et perd même un bras, fracassé par un boulet ennemi. Deux ans après, les Barberousse viennent de nouveau mettre le siége devant Bougie. Mais cette entreprise n'est pas plus heureuse que la première. La place, canonnée pendant 24 jours, repousse tous les assauts. Aroudj, après avoir perdu plus de cent Turcs, est forcé de lever le siége en brûlant une partie de ses vaisseaux, engravés par la baisse des eaux dans l'Oued el-Kebir.

Le pirate, la rage dans le cœur, se retira à Djigelli, dont il avait fait précédemment la conquête sur les Génois. C'est là, comme a dit un historien espagnol, qne « la fortune devait venir le chercher pauvre et affligé pour le faire roi. »

C'est là, en effet, que les délégués de la ville d'Alger vinrent le trouver pour le supplier de joindre ses efforts aux leurs pour « arracher de leur cœur l'épine aiguë que la construction et l'occupation du Pegnon y avaient plantée. »

Les frères Barberousse, dans leurs fréquentes relâches sur la côte barbaresque, avaient eu plus d'une occasion d'observer les symptômes de décadence des dynasties indigènes qui s'y disputaient le territoire par des révolutions incessantes. Ce spectacle fut peut-être le premier germe de leurs ambitieuses visées. Désireux de se créer un établissement sur le littoral africain, ils avaient sans doute également jeté plus d'une fois un œil d'envie sur le port d'Alger. Aroudj n'hésita pas une minute à se rendre au vœu des Algériens. Il s'embarqua aussitôt sur deux fustes, à la tête d'une poignée d'hommes déterminés, et fit voile vers Alger, pendant que son allié Ahmed ben el-Cadi, cheikh de Koukou, s'y rendait par terre.

La population d'Alger toute entière, le cheikh Salem et-Teumi à sa tête, se porta au-devant d'Aroudj et lui fit une réception enthousiaste.

« Barberousse, dit Haëdo (p. 51, col. 3), voulut montrer qu'il ne venait que pour servir les gens d'Alger et les délivrer des chrétiens : aussitôt le jour qui suivit (son arrivée à Alger), avec de grands cris et vociférations, il commença à creuser une tran-

chée et à établir une batterie contre l'île où étaient les chrétiens, menaçant de les égorger tous, avec ces bravades et vanteries dont les Turcs font grand usage.

« Cependant, avant de commencer sa batterie et pour ne pas négliger les procédés ordinaires et raisonnables dont on fait usage en pareil cas, il fit savoir au Gouverneur du château que s'il voulait livrer pacifiquement la place et s'embarquer pour l'Espagne, il lui donnait sa parole de le laisser aller avec tous les effets qu'il voudrait emporter, lui et ses soldats, et que même il leur fournirait des navires pour faire la traversée tout à leur aise. »

« A cela, le Gouverneur répondit qu'il était inutile de faire usage avec lui de rodomontades ni de propositions, tactique qui ne sert à quelque chose qu'auprès des lâches; et qu'il prit garde d'ailleurs à ce qu'il allait entreprendre, et qui peut-être tournerait plus mal pour lui que l'affaire de Bougie.

« Sur cela, Barberousse, sans attendre d'autres répliques, commença à battre la forteresse. Quoique celle-ci ne fut qu'à trois cents pas de la ville — comme on peut en juger encore aujourd'hui par l'endroit de l'île où elle se trouvait, — il ne lui causa jamais un notable dommage, parce que toute son artillerie était de petit calibre. Les habitants d'Alger, voyant cela et qu'au bout de vingt jours Barberousse n'obtenait aucun résultat et que sa venue semblait avoir été inutile; — joint à cela que les Turcs se montraient insupportables, exerçant mille violences et actes arbitraires, avec suprême orgueil, comme ils ont coutume de faire partout où on les accueille; — ces habitants craignaient donc que dorénavant il ne leur en arrivât davantage, étaient fort mécontents et montraient du repentir de l'avoir appelé et attiré à Alger, surtout le cheikh Salem et-Teumi, seigneur d'Alger. »

Ce prince, en effet, reconnut bientôt qu'il avait introduit dans Alger un auxiliaire plus dangereux que les Espagnols eux-mêmes. Aroudj, affectant de ne montrer que du dédain pour le gouvernement local, commandait en maître, et ses compagnons se conduisaient moins en alliés qu'en garnisaires.

La froideur manifeste de Salem et-Teumi, l'attitude hostile de

la population, indiquèrent au corsaire que le moment était venu de mettre à exécution le projet qu'il avait conçu dès son arrivée à Alger : se débarasser du prince Salem et-Teumi et faire reconnaître son autorité, de bon gré ou de force, par les Algériens.

Aroudj avait observé que le prince arabe restait ordinairement quelque temps seul dans le bain avant la prière de midi. Logé dans le palais, le corsaire avait la facilité d'aller et venir sans éveiller l'attention des serviteurs. Il en profita un jour pour s'introduire dans le bain, et y trouvant Salem et-Teumi nu et sans défense, il l'étrangla avec une serviette. Sorti sans être vu par qui que ce soit, il revint peu après, mais en nombreuse compagnie, comme pour se baigner selon son habitude. A la vue du cadavre du prince, il joua la plus grande surprise et manifesta une profonde douleur. Il fit publier par toute la ville que Salem et-Teumi, tombée en faiblesse, selon toute apparence, était mort faute de secours, et il ordonna en même temps à tous ses compagnons de prendre les armes.

Les habitants d'Alger ne doutèrent point un instant de la mort tragique de leur chef, mais terrifiés par les précautions militaires des corsaires, ils s'enfermèrent dans leurs maisons, craignant chacun pour leur vie et leurs propriétés. La ville était dès lors au pouvoir de la soldatesque de Barberousse. Conduit à cheval et en grande pompe sur la place publique, le pirate fut proclamé roi d'Alger.

Aroudj justifia par de grandes qualités l'audace de son usurpation. Maître d'une position qui devait rapidement grandir, il vit accourir à lui, de tous les points de la Méditerranée, les forbans turcs, auxquels jusque-là il n'avait manqué qu'un lieu de ralliement, un centre d'opérations et surtout un chef habile. Khèïr-ed-Din, appelé par son frère, lui apporta le secours de son courage et de son expérience.

Aroudj organisa l'administration du pays, régla les impôts; il ajouta de nouveaux ouvrages à la Casbah et y mit une garnison turque; au dehors, il comprima et soumit les tribus arabes dans un rayon fort étendu, se préparant ainsi à des luttes plus sérieuses contre les ennemis que sa puissance naissante allait soulever

L'établissement des corsaires turcs à Alger était un grave sujet d'inquiétude autant pour le roi de Tlemcen leur voisin que pour les Espagnols, maîtres du Pégnon. Le cardinal Ximenès, à l'instigation d'Abou-Hammou et croyant pouvoir compter sur le concours des Arabes de la Mitidja, organisa contre Aroudj une expédition, dont le commandement fut confié à Don Diego de Vera. Les forces espagnoles (3,000 hommes), arrivées devant Alger le 30 septembre 1516, débarquèrent le 1er octobre sur la plage Bab-el-Oued. Mais les Barberousse étaient préparés : d'un autre côté, la mauvaise composition des troupes de Diego de Vera et le plan vicieux adopté pour l'attaque, rendirent facile le succès des Turcs. La petite armée espagnole fut complétement mise en déroute et dût se rembarquer à la hâte, laissant sur le terrain de nombreux cadavres et près de 1,500 prisonniers. Les Arabes de l'intérieur, loin de prêter leur concours aux chrétiens, comme on l'avait annoncé, avaient contribué à augmenter encore le désordre de la fuite et pris part au pillage du camp.

Cet échec des armes espagnoles grandit le rôle des Barberousse sur le rivage africain.

A la fin de 1517, Aroudj avait à peu près soumis tout le littoral entre Alger et l'embouchure du Chèliff : Miliana, Cherchell, Ténez, reconnaissaient son autorité.

« Aroudj et Kheïr-ed-Din, dit le *Razaouat*, se partagèrent le gouvernement des pays qu'ils avaient conquis. Kheïr-ed-Din eut la partie de l'est et son frère Aroudj la partie de l'ouest. Kheïr-ed-Din alla s'établir à Tedlès (Dellys) avec les troupes qui lui étaient nécessaires pour faire respecter son autorité et soumettre les cantons de cette province qui étaient encore rebelles. Il régla d'une manière fixe la solde des soldats qui le suivaient, et il établit quatre lieutenants dans divers lieux de son gouvernement. »

Sur ces entrefaites, une députation des notables de Tlemcen vint réclamer son concours armé contre leur roi Abou-Hammou, qui leur était devenu odieux par son alliance avec les Espagnols d'Oran. Les habitants de Tlemcen demandaient le rétablissement de leur ancien roi Abou-Zian, détrôné et emprisonné par Abou-Hammou. Aroudj accepte ; ses préparatifs sont bientôt faits ; il

confie le commandement d'Alger à son frère, et lui-même, par une marche rapide, se présente à l'improviste devant Tlemcen, dont les portes lui sont ouvertes par trahison. Abou-Hammou, abandonné des siens, n'eut que le temps de se sauver par une issue dérobée de son palais. Il se réfugia à Oran.

Abou-Zian, proclamé un instant roi de Tlemcen, partage bientôt le sort du cheikh Salem et-Teumi. Il est étranglé par ordre d'Aroudj avec sept de ses fils, et le chef des forbans turcs se fait acclamer roi de Tlemcen. Tous les membres de la famille royale furent noyés dans une vaste pièce d'eau du palais ; les habitants connus par leur attachement pour les Beni-Zian furent égorgés en détail. La population, frappée de terreur, subit le joug qu'elle s'était imposé elle-même, en appelant à son aide un allié aussi dangereux.

Abou-Hammou, pendant qu'il était roi de Tlemcen, entretenait un grand commerce avec Oran. Il fournissait la garnison espagnole de toutes les denrées nécessaires à sa subsistance. Un des premiers actes d'Aroudj avait été de défendre, sous les peines les plus sévères, toutes relations commerciales avec les chrétiens. Les Espagnols souffraient beaucoup de cette mesure. Aussi Abou-Hammou, s'étant adressé à la Cour d'Espagne pour obtenir des secours, Charles-Quint, qui venait de monter sur le trône, ordonna au marquis de Gomarès, gouverneur d'Oran, de marcher sur Tlemcen pour y rétablir l'ancien roi.

Martinez d'Argote eut le commandement de l'expédition. Il s'empara d'abord de la forteresse d'El-Calaa, qui assurait les communications de Tlemcen avec Alger ; c'est là que fut tué Ishak, le frère aîné des Barberousse.

En occupant ce point stratégique, on isolait Aroudj du centre de sa puissance. Le commandant espagnol marcha ensuite sur Tlemcen. A son approche, les habitants, que les cruautés d'Aroudj avaient exaspérés, ouvrirent leurs portes à Martinez d'Argote, et le corsaire n'eut que le temps de se jeter avec ses compagnons dans le *Méchouar* (citadelle). Il se défendit avec un grand courage pendant vingt-six jours, espérant que le sultan de Fez lui enverrait des secours ; mais à la fin, ne voyant rien arriver et manquant de vivres, il résolut de s'ouvrir à tout prix le chemin

d'Alger. Une nuit donc, il sortit par une poterne avec les quelques Turcs qui lui restaient et les richesses accumulées par ses exactions. Il traversa les lignes espagnoles sans être aperçu et se dirigea vers l'est. Ce fut plusieurs heures après que Martinez d'Argote eut connaissance de cette audacieuse fuite ; il en fut d'abord accablé, mais bientôt son énergie reprenant le dessus, il se lança à la poursuite des Turcs et fit tant de diligence qu'il ne tarda pas à retrouver leurs traces. C'est en vain qu'Aroudj s'avisa de semer les pièces d'or et d'argent et ses objets les plus précieux sur sa route, ce stratagème ne le sauva pas ; Martinez d'Argote animait ses soldats par la parole, par son exemple ; les Espagnols ne ralentirent pas la poursuite et ils rejoignirent enfin les fugitifs. Ceux-ci, harassés de fatigue, épuisés par la soif, se retranchèrent dans une construction en ruines, sise à 92 kilomètres de Tlemcen, sur la montagne des Beni-Moussa, près de l'oued Isly. La résistance des Turcs fut désespérée. Aroudj, quoique manchot, se défendit jusqu'à ce qu'il tomba percé de coups. Il fut tué par l'enseigne Garcia Fernandez de la Plaza. Tous les siens furent massacrés également (1).

Ainsi périt le premier des Barberousse, au commencement de 1518. Sa tête fut envoyée à Oran, et ses vêtements, qui étaient de velours rouge brodé d'or, furent donnés au monastère de Saint-Gérôme de Cordoue, où ils servirent, bizarre destinée, à faire une chape d'église !

L'historien Haëdo trace ainsi le portrait de cet aventurier de génie, fondateur d'un empire de bandits qui tint la chrétienté en échec pendant plus de trois siècles.

« Baba Aroudj, selon ce que disent ceux qui se rappellent l'avoir connu, avait 44 ans lorsqu'il fut tué. D'une taille moyenne, il était robuste, infatigable et très-vaillant ; il avait la barbe rousse et le teint brun. Il fut aimé, craint et obéi de ses soldats, qui déplorèrent amèrement sa perte. Il ne laissa ni fils ni fille..... »

---

(1) A. Berbrugger. *Le Pégnon d'Alger ou les origines du gouvernement turc en Algérie*, page 58 et suivantes.

En apprenant la mort de son frère et la destruction de son armée, Kheïr-ed-Din fut plongé dans la consternation. Resté dans Alger avec une faible garnison, au milieu d'une population hostile, il crut que les Espagnols, secondés par les Arabes, allaient venir l'attaquer, et il se disposa à abandonner la ville et à recommencer sa vie de corsaire, sauf à choisir un autre point du littoral comme port de refuge. Mais quand il vit que le général espagnol, cessant de poursuivre ses avantages, était rentré à Oran et que même il avait renvoyé une portion notable de ses troupes en Espagne, Kheïr-ed-Din reprit courage et écouta la parole de ses compagnons qui lui conseillaient de ne pas abandonner la partie. Le second Barberousse se laissa donc proclamer sultan d'Alger, en qualité de successeur de son frère Aroudj.

Kheïr-ed-Din se préoccupa immédiatement d'asseoir son autorité à l'intérieur et d'organiser ses moyens de défense contre les ennemis du dehors. Il s'attira tout d'abord l'affection de la multitude, en s'appliquant à gouverner avec douceur, en faisant preuve d'un grand zèle contre les chrétiens, et en s'entourant des marabouts les plus renommés par leur piété. Comprenant aussi que la lutte avec les Espagnols n'était que partie remise, il augmenta les fortifications de l'enceinte d'Alger, les arma d'artillerie, grossit l'odjeak de nouvelles recrues appelées du levant, et fit de grands approvisionnements de guerre.

Les craintes de Barberousse n'étaient pas sans fondement ; le danger qu'il prévoyait du côté des Espagnols ne tarda pas à éclater. En effet, le marquis de Gomarès, en rendant compte à Charles-Quint de la défaite et de la mort d'Aroudj, lui avait exposé tout ce que les circonstances présentaient de favorable pour aller étouffer la piraterie barbaresque dans son principal repaire. Charles-Quint accueillit ce projet.

Les préparatifs d'une expédition contre Alger furent ordonnés, et Hugo de Moncade, vice-roi de Sicile, désigné pour la commander.

Le 17 août 1518, l'armée espagnole, forte de 5,000 hommes, débarqua au sud de la ville et non loin des murailles — sans doute sur la plage de l'Agha. — Don Hugo de Moncade avait, dès son arrivée, sommé Kheïr-ed-Din de se rendre, s'il ne vou-

lait éprouver le sort de ses frères Ishak et Aroudj. Le chef de l'odjeak répondit militairement que « *c'était au sabre à décider qui était le plus digne de posséder Alger.* »

Malheureusement, l'armée espagnole avait deux chefs, car on avait adjoint à Hugo de Moncade, Gonzalvo Marino de Ribera, en qualité de chef de l'artillerie, avec mission spéciale de diriger l'attaque de la ville, ce qui lui donnait une grande autorité dans le conseil. Gomara (1) prétend même que rien ne pouvait se faire sans son avis ni son aveu.

De cette division du commandement naquirent des dissentiments inévitables. Hugo de Moncade, maître dès le 18 du *Koudiat-es-Saboun* (où s'élève aujourd'hui le fort l'Empereur), s'y retrancha avec 1,500 hommes et voulait attaquer immédiatement la ville, qu'il dominait de ce point culminant. Gonzalva de Ribera s'y opposa, prétendant qu'il fallait attendre l'arrivée du roi de Tlemcen, dont la cavalerie contiendrait les Arabes des environs pendant qu'on ferait le siége régulier de la ville.

Kheïr-ed-Din, qui n'ignorait pas ces divisions intestines, jugea que le moment d'agir était venu. Il lança ses janissaires à l'attaque des retranchements ennemis avec une telle impétuosité, que les Espagnols surpris ne tardèrent pas à se débander et à fuir vers leurs vaisseaux, absolument comme lors du désastre de Diego de Vera. La lutte fut cependant meurtrière pour les musulmans. Acculés au rivage, les chrétiens se battirent en gens désespérés et repoussèrent enfin les assaillants.

Au moment où la troupe des fuyards se précipitait vers le rivage, une tempête survint qui les empêcha de se rembarquer pendant quarante-huit heures (21 et 22 août). Ils se fortifièrent de leur mieux à l'abri de l'artillerie de la flotte. La mer s'étant enfin calmée, Hugo de Moncade put embarquer le 24 les débris du corps expéditionnaire; mais à peine la flotte avait-elle quitté le mouillage que la tempête recommença avec violence et jeta à la côte la plus grande partie des bâtiments ; un petit nombre de

---

(1) Gomara (Francisco Lopez de), auteur d'une *Chronique des Barberousse*, dont il était contemporain.

soldats espagnols put regagner le port d'Iviça. Cette fatale expédition coûta à Charles-Quint 4,000 hommes et une trentaine de navires.

Délivré des inquiétudes que lui avait causé un moment l'expédition espagnole, Barberousse ne songea plus qu'à asseoir solidement son autorité. Il comprit que malgré son courage, malgré ses talents militaires et son heureuse étoile, il lui fallait un point d'appui sérieux dont il put tirer des secours contre les Indigènes et les chrétiens ligués contre sa puissance naissante; il eut l'idée de se mettre sous la protection de la Porte ottomane, en offrant à Sélim, sultan de Constantinople, la suzeraineté de la Régence d'Alger. Ayant toutefois besoin de l'assentiment préalable de ses compagnons et des habitants d'Alger, le rusé corsaire joua alors une comédie qui réussit à merveille.

Un beau jour, il feignit de vouloir partir pour Constantinople, « afin de participer, disait il, aux mérites de la guerre sainte. »

Aussitôt grand émoi chez les pirates et les Algériens, qui appréciaient également l'énergie et le courage de Barberousse, et mille supplications pour l'engager à conserver son commandement, à ne pas les abandonner.

Après s'être fait suffisamment prier de rester, Barberousse exposa aux Algériens la situation dangereuse de la ville, placée entre le roi de Tlemcen, vendu aux infidèles, et celui de Tunis, dont les sentiments étaient au moins équivoques. « Dans cette situation, leur dit-il, je ne vois qu'un parti à prendre; cette ville doit être placée sous la sauvegarde de Dieu, et ensuite sous la protection de mon souverain seigneur et maître, le puissant et redoutable empereur des Ottomans, dont la victoire dirige partout les pas. Nous trouverons non-seulement auprès de lui des secours en espèces, mais des hommes et des munitions de guerre, qui nous permettront d'achever de glorieuses entreprises et de jouer enfin un rôle distingué dans l'univers. Dès aujourd'hui donc commençons à faire dans toutes les mosquées le *Khottba* (1)

(1) *El-Khottba* est la prière publique prescrite par le Coran, que les musulmans doivent dire dans les mosquées pour le chef de l'autorité temporelle.

en l'honneur du sultan ; puis nous lui demanderons son agrément pour faire frapper la monnaie à son coin. »

Les habitants d'Alger, dit le *Razouat*, applaudirent d'une voix unanime à une proposition si sage. Profitant alors de ces heureuses dispositions, Barberousse leur fit signer une lettre par laquelle ils suppliaient le Grand Seigneur de les admettre au nombre de ses sujets. Lui-même écrivit au sultan pour lui adresser la même prière et l'informer de l'état actuel de la Barbarie, lui représentant de quelle utilité pourrait être le port et la ville d'Alger à l'islamisme contre la chrétienté. Hadji-Hussein, turc de naissance et compagnon fidèle des Barberousse, fut chargé de porter ces dépêches à Constantinople, avec de riches présents dignes du grand prince auquel ils étaient destinés.

Le sultan Selim accueillit avec distinction l'envoyé de Kheïr-ed-Din et accepta gracieusement ses présents. Il renvoya bientôt Hadji-Hussein avec le caftan d'investiture officielle (1) destiné à son maître, et lui délivra un firman qui déclarait que Sa Hautesse accordait aide et protection aux Algériens, et qu'ils seraient dorénavant ses fidèles sujets. Il leur permettait de faire le *Khottba* en son nom et de battre monnaie à son coin; il établissait Kheïr-ed-Din à Alger avec le titre de Pacha. Selim enfin fit connaître à ses populations du Levant que quiconque voudrait aller guerroyer en Barbarie, y serait transporté gratuitement et considéré comme des janissaires ayant droit aux mêmes avantages que la milice de Constantinople (2).

---

(1) On se tromperait étrangement en croyant que les caftans d'investiture officielle envoyés par la Sublime-Porte aux Pachas étaient d'une grande magnificence. Ils étaient tout simplement en toile de coton ornée d'un peu de soie jaune, disposée dans la trame en forme de flamme. L'orientaliste Venture de Paradis dit que ce vêtement d'homme ne valait pas plus de quinze piastres. — *Fondation de la Régence d'Alger*, Sander-Rang et Denis, t. II, p. 222.

(2) Les janissaires étaient une milice d'élite créé par Amurat en 1362 — selon d'autres par Bajazet Ier en 1389, — spécialement affectée à la garde du Grand Seigneur; elle ne se recrutait que de jeunes chrétiens captifs qu'on élevait dans l'islamisme. Troupe permanente de soldats aguerris et soumis à une discipline sévère, elle

Le grand acte politique par lequel le second Barberousse reconnut la suzeraineté de la Porte ottomane, est un fait capital dans les annales algériennes, car c'est de ce moment que date, en réalité, la domination turque dans la Régence d'Alger.

Ernest WATBLED.

---

formait la principale force des armées ottomanes. La cohésion inébranlable de leurs rangs serrés les fit triompher plus d'une fois sur les champs de bataille du moyen-âge, des levées féodales que les chrétiens opposaient alors aux entreprises des Turcs. Le croissant et le sabre à double pointe d'Omar brillaient sur l'étendard de couleur écarlate des janissaires. L'objet le plus sacré des bataillons de cette milice, celui qui répondait au drapeau de nos régiments, était la marmite autour de laquelle on s'assemblait non-seulement pour manger, mais même pour tenir conseil. Cet usage était encore en vigueur au commencement du XIXe siècle, qui a vu anéantir cette redoutable milice.

LE

BEY MOHAMED BEN ALI ED-DEBBAH

L'histoire du bey Mohamed, a déjà été racontée par M. Guin, dans la *Revue africaine* (tome 7, page 293) et si nous abordons le même sujet, c'est pour ajouter à son récit quelques faits nouveaux qui compléteront l'histoire du chef célèbre dont tous les Kabyles connaissent le nom et qui joue un rôle dans toutes les légendes de l'époque turque, que les anciens répètent aux nouvelles générations.

Les renseignements qui nous ont servi pour ce travail, nous ont été fournis en grande partie par des notes, malheureusement trop concises, écrites sur une page blanche d'un coran, par un marabout des Oulad Sidi Ali ou Moussa (Maatka), Mohamed ben Mohamed ben Bel Kassem ez-Zouggar'i, contemporain du bey.

L'auteur de cette chronique, donne au chef turc le nom de bey Mahmoud ben Ali, nom qu'on retrouve aussi quelquefois dans les documents de l'époque ; mais, malgré cette variante, l'identité du personnage n'est pas douteuse.

En 1150 (1737-8), c'est-à-dire dans les premiers temps de la fondation de Bordj Sebaou, Mohamed ben Ali, qui devait plus tard mériter le surnom d'ed-Debbah (l'égorgeur), fut nommé caïd de Sebaou ; il succédait, dans ce commandement, à son oncle Hacin ben Atman Khodja.

A l'époque où il devint caïd, les Turcs n'avaient encore pu fonder, dans la grande Kabylie, que des établissements purement

défensifs ; les forteresses de Bor'ni, de Sebaou et de Menaïel, pouvaient bien servir à arrêter les incursions des Kabyles dans la plaine des Issers et dans la Mitidja, mais les chefs qui y commandaient n'avaient pas encore pu prendre une action directe sur les populations kabyles et leur faire payer un tribut.

C'est à cette tâche que Mohamed ben Ali s'est voué tout entier et, s'il n'a pu l'accomplir jusqu'au bout, on peut dire que les résultats qu'il a obtenus, n'ont pas été dépassés par ses successeurs et que l'époque de son commandement a marqué l'apogée de la puissance des Turcs en Kabylie.

Mohammed ben Ali avait, dit-on, fait ses études dans une zaouïa de la Kabylie et il y avait connu les descendants des sultans de Koukou, qui n'avaient plus alors qu'un pâle reflet de la puissance d'Ahmed ben el-Kadi, mais qui jouissaient encore d'une influence fort notable sur les tribus du haut Sebaou et de l'Oued el-Hammam. Le chef de la famille, était à cette époque, Si Amar bou Khettouch Sr'ir ; il avait le siège de son autorité à Aourir, dans les Beni R'obri et il avait une habitation à Adeni, dans les Beni Iraten.

Mohamed ben Ali, mettant à profit ses relations antérieures, rechercha l'alliance de Si Amar bou Khettouch, qui consentit à lui donner sa fille en mariage. Cette union assurait au caïd Mohammed, la neutralité de toute la région qui s'étend à l'est de l'Oued Beni Aïssi et elle lui permit de tourner tous ses efforts sur le pays situé à l'ouest de cette rivière et sur les tribus du Djurdjura.

En 1158 (1745-6) il décida le gouvernement d'Alger, qui avait alors à sa tête Brahim Pacha, à entreprendre la conquête de tout le pâté montagneux qui s'étend de l'Oued Beni Aïssi à l'Oued Bougdoura, en séparant la tribu Makhezen des Ameraoua, de la vallée de Bor'ni..

Deux colonnes commandées, l'une par Ahmed agha, l'autre par Ali, bey de Titeri, escaladèrent les pentes abruptes des Beni Zmenzer et des Beni Aïssi, et, en un seul jour, elles réduisirent ces tribus à l'obéissance. Le village de Tir'zert fut complètement détruit. Seuls, les villages de Tagmount Azzouz et des Aït Khalfoun, faisant partie de la tribu des Beni Mahmoud, opposèrent

une résistance si énergique, que les colonnes turques durent s'en retourner sans avoir pu s'en emparer.

Sur ces entrefaites, le bey de Titeri fut révoqué et le caïd Mohammed ben Ali fut nommé à sa place (1) 1158 (1745-6).

A cette époque, le commandement du Sebaou relevait encore dn beylik de Titeri ; le bey Mohamed put donc continuer, avec des moyens plus puissants, l'œuvre qu'il avait commencée.

Il ne cumulait pas, comme on l'a cru, ses nouvelles fonctions avec celles de caïd du Sebaou ; nous avons trouvé des documents authentiques qui prouvent que pendant le temps qu'il resta bey, il y eut toujours des caïds dans ce commandement. Ainsi, El-Hadj Mohamed ben Hassen, a été caïd du Sebaou en 1160 (1747-8) et Hassen Khodja a conservé ce commandement, au moins de 1162 (1748-9) à 1166 (1752-3).

Une chose certaine, c'est que la personnalité du bey Mohamed était si absorbante, qu'elle effaçait celle des caïds du Sebaou et que ceux-ci n'avaient, sous son autorité, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Le bey Mohamed, poursuivant toujours son but, entreprit la soumission des Guechtoula et des Beni Sedka ; les Beni bou Addou, les Beni bou Chennacha, les Oulad Ali ou Iloul, éprouvèrent tour à tour la puissance de ses armes. Il leur fit une guerre à outrance, leur tuant beaucoup de monde, leur enlevant leurs troupeaux, leurs femmes, leurs enfants et il les força ainsi à se soumettre.

Toutes les tribus à l'est de Bor'ni, jusqu'à l'Oued beni bou Chennacha et l'Oued Takhoukht, furent obligées de lui payer un impôt annuel, bien léger sans doute, puisqu'il n'était que de 125 doubles boudjoux par tribu, mais qui était supporté impatiem-

---

(1) Dans la liste des beys de Titeri, qu'ils ont donnée dans la *Revue africaine* (9e vol. page 284), MM. Federmann et Aucapitaine, ont confondu le bey Mohamed ed-Debbah, avec son fils Mohamed ben Mohamed F'rira qui a été comme lui caïd du Sebaou (de 1182 (1768-9) à 1184 (1770-1)) et bey de Titeri. Il a exercé ce dernier commandement de 1205 (1791-2) à 1211 (1796-7).

Le véritable Mohamed ed-Debbah, est celui qui figure dans la liste dont nous venons de parler, à la date de 1746.

ment par les Kabyles, habitués jusque là à une complète indépendance.

Le bey Mohamed avait su attacher à son parti les marabouts des Oulad Sidi Ali ou Moussa ; ceux-ci, par leur influence, lui procurèrent l'alliance de la grande tribu des Maatka. Cette tribu lui fournit des contingents pour toutes ses expéditions des Guechtoula et des Beni Sedka et elle se comporta toujours à son égard, comme l'aurait fait une tribu Makhezen.

Pour reconnaître la fidélité des Maatka et pour récompenser les marabouts du concours qu'ils lui avaient donné, le bey Mohamed fit reconstruire à ses frais la zaouïa de l'ancêtre de ces derniers, Sidi Ali ou Moussa, et restaurer la coupole de la koubba. « Il dépensa, dit notre chroniqueur Mohamed ez-Zouggar'i, en briques, en carreaux de faïence, en grilles de fenêtre et en chaux, deux mille réaux forts (5,000 francs). »

Tout à côté du lieu où il faisait exécuter ces travaux, il y avait un village, appelé Tir'ilt Mahmoud, situé sur un point culminant, dans une position très-forte, qui avait jusque là défié tous les efforts des Turcs. Le bey Mohamed lui fit donner l'assaut et il l'enleva de vive force. La population du village avait pris la fuite ; elle se dispersa dans les tribus insoumises, refusant d'accepter les conditions que lui imposait le vainqueur. Le bey, pour vaincre cette obstination, fit occuper militairement le village. Cette situation se prolongea pendant six ans, après lesquels les gens de Tir'ilt Mahmoud rentrèrent chez eux, en payant une contribution de guerre de 600 réaux.

Nous avons dit plus haut, que le village de Tagmount Azzouz, avait repoussé l'attaque combinée des colonnes d'Ahmed agha et du bey de Titeri. Le bey Mohamed voulut avoir raison de sa résistance et il fit entreprendre une nouvelle expédition, à laquelle prit part la colonne d'Ali Agha.

Les deux colonnes firent leur jonction au lieu appelé Alma, près d'Icherdiouen ou Fella et elles marchèrent sur les rebelles. Cette fois, Tagmount Azzouz fut emporté, ainsi que le village voisin, appelé Tizi Hibel ; toute la tribu des Beni Mahmoud fit sa soumission.

Le bey Mohamed voulut alors entreprendre de soumettre la

confédération des Zouaoua, qu'il n'avait pas encore pu entamer; mais cette fois, la fortune, qui lui avait toujours été favorable, se tourna contre lui.

Il marcha sur les Beni Ouassif et établit son camp à Ir'il Nzabel, où il se vit bientôt enveloppé de tous côtés par les Kabyles. Ceux-ci élevèrent des retranchements en face de son camp, sur un mamelon appejé Akarrou naït Mohamed.

Le bey fit de nombreuses sorties, mais les forces dont il disposait n'étaient pas suffisantes pour qu'il pût obtenir des résultats sérieux, dans un pays extrêmement difficile, occupé par une population aussi serrée que celle de nos départements de France et très-belliqueuse.

Dans une de ces sorties, qui avait pour but de détruire un moûlin situé dans la rivière appellée Acif ou Rendjoun, la colonne d'attaque se vit couper la retraite par de nombreux contingents kabyles. Par un vigoureux effort, elle parvint à se frayer un passage à travers ses ennemis, mais 17 cavaliers, serrés de près par les Kabyles, ayant voulu passer la rivière dans un endroit profond et non guéable, s'y noyèrent tous, avec leurs chevaux. Cet endroit fut appelé depuis Tamda el-Makhezen.

Le bey Mohamed, voyant que ses efforts étaient impuissants et qu'il était menacé de perdre tout son monde en détail, prit le parti de battre en retraite (1).

Nous avons vu que le bey Mohamed, en épousant la fille de Si Amar bou Khettouch, avait obtenu la neutralité des tribus qui reconnaissaient encore l'autorité de ce chef. En 1166 (1752-3) une rupture eut lieu, pour des motifs qui nous sont inconnus, avec les Beni Djennad et les Flissat el-Bhar, qui se mirent en hostilité ouverte contre les Turcs.

Si Amar bou Khettouch se montra d'abord peu disposé à seconder ces tribus et à entamer une lutte contre son gendre, qui pouvait devenir pour lui un ennemi redoutable; les révoltés mirent fin à ses hésitations, en promettant de lui donner, comme prix de son concours, un rebia par fusil (12 sous).

Le bey Mohammed marcha contre les tribus ennemies, en

(1) Voir le récit de M. Guin dans le 7e volume de la *Revue africaine*.

passant par les Beni Ouaguennoun, qui étaient restés soumis et il alla camper au marché du Tnin de cette tribu.

Si Amar bou Khettouch vint l'attaquer dans son camp, avec les contingents kabyles, mais il fut repoussé, mis en déroute et obligé de se replier sur les Flissat el-Bhar. Il s'établit fortement au village de Takhamt el-Alam, espérant que les Turcs ne pourraient l'en déloger.

Le bey Mohamed n'hésita pas à aller l'attaquer ; la lutte fut sanglante et acharnée, mais les Kabyles durent céder ; le bey enleva le village et dispersa les contingents ennemis.

Voulant profiter de sa victoire pour amener la soumission des Beni Djennad, le bey se porta contre le grand village d'Abizar, qui est adossé à une crête rocheuse très-abrupte. Le terrain, en avant du village est coupé de ravins, parsemé de blocs de pierre et son accès est encore rendu plus difficile, par les murailles en pierres sèchesqui séparent les propriétés.

Une attaque de front contre le village, n'ayant pas réussi, le bey le fit tourner par une petite colonne, qui devait suivre la crête qui domine les divers groupes d'habitations.

Le mouvement réussit d'abord très-bien ; la petite colonne s'avança jusqu'à Tirilt el-Askar et déjà elle pénétrait dans la fraction des Aït Kheleften, dont les habitants prenaient la fuite, lorsque la résistance désespérée d'une seule famille, vint changer la victoire en défaite. Cette famille se composait de sept hommes qui se firent tuer l'un après l'autre, plutôt que de reculer. Cet exemple héroïque releva le courage des Beni Djennad ; ils firent un retour offensif et, par un effort suprême, ils forcèrent les Turcs à lâcher pied. Ceux-ci, poursuivis vigoureusement, dans un terrain où des obstacles de tout genre les arrêtaient à chaque pas, perdirent beaucoup de monde.

On raconte que dix Turcs, voyant la fuite impossible, se cachèrent dans les rochers de Tiachtin, espérant pouvoir tromper plus tard la surveillance de leurs ennemis et regagner la colonne ; mais, les Beni Djennad firent si bonne garde, que les fugitifs ne purent s'échapper ; ils se laissèrent mourir de faim, préférant cette mort à celle qu'ils redoutaient des Kabyles, s'ils s'étaient livrés à eux.

Après cet échec, le bey Mohamed renonça à enlever Abizar et il alla camper à Agueni el-Mehalla, en face de Timizar. Il ne tenta aucune attaque sérieuse ; son but était d'attirer dans la plaine, les Kabyles qu'un premier succès devait rendre téméraires, mais ceux-ci loin de donner dans le piège, l'employèrent eux-mêmes à l'égard des Turcs.

Une nuit, vingt-cinq hommes déterminés vont attaquer le camp du bey ; après lui avoir donné l'alarme, ils se font poursuivre du côté de Tala Ntegana, où des contingents étaient postés pour recevoir les Turcs. La ruse eut plein succès, cependant l'affaire n'eut pas de suites sérieuses ; elle détermina seulement le bey à porter son camp à Ajarar, près de Tala Ntegana.

Le bey Mohamed, craignant de ne pouvoir venir à bout des Beni Djennad par la force, chercha á traiter avec eux ; il leur envoya un nommé Kassi Ichennoufen, de Kela, tribu des Beni Khelili, pour conduire les négociations. Ce dernier abusa de sa confiance, car, au lieu de disposer les Beni Djennad à la soumission, il leur dit que les Turcs étaient exténués de fatigues, qu'ils manquaient de vivres et qu'en tenant bon pendant quelques jours encore, ils les forceraient à battre en retraite.

Ce conseil était trop du goût des Beni Djennad pour n'être pas suivi. Ils continuèrent donc à harceler le camp turc, si bien que le bey se décida à se retirer sans avoir obtenu aucun résultat.

L'année suivante, en 1167 (1753-4), le bey Mohamed revint avec une colonne plus forte, composée de cent tentes et de goums arabes, et il alla établir son camp à Aguemoun Kousksou, près du gué de Freha (1).

Cette fois, les Beni Djennad comprirent qu'ils ne pourraient résister et ils négocièrent un arrangement. Les notables de la tribu se rendirent au camp du bey, qui leur demanda seulement de lui promettre de garder à son égard une neutralité absolue ; il renonçait de son côté à leur parler d'impôts.

Ces conditions furent acceptées avec empressement et les con-

---

(1) Le gué de Freha est un peu en amont du confluent du Sebaou avec la rivière appelée Irzer bou Deles.

tingents kabyles, qui attendaient le résultat des pourparlers, déchargèrent leurs armes en l'air en signe de réjonissance.

On raconte que le bey Mohamed fut si satisfait de cet arrangement, qui privait son véritable adversaire, Si Amar bou Khettouch, de ses contingents les plus solides, qu'un meddah kabyle étant venu lui chanter une improvisation sur ce sujet, il lui donna en récompense trente réaux forts (75 francs).

Si Amar bou Khettouch s'était réfugié dans le Djebel Tamgout, dans une situation tellement forte, que le bey n'osa pas aller l'y chercher. Il essaya de le réduire par la famine, mais le blocus qu'il exerçait était trop incomplet pour qu'il pût réussir par ce moyen.

Il tourna alors ses armes contre les Beni Iraten, qui formaient la tribu la plus puissante du Sof des Bou Khettouch et à l'égard desquels il avait des griefs particuliers. Les Beni Iraten harcelaient constamment la petite garnison de bordj Tazar'art ; d'un autre côté le bey leur reprochait de pousser à la révolte leurs voisins les Beni Aïssi.

Le bey Mohamed attaqua les Beni Iraten par le contrefort d'Adeni ; Si Amar bou Khettouch avait, comme nous l'avons dit, une habitation dans cette fraction.

Déjà les Turcs avaient refoulé les premiers contingents kabyles et ils pénétraient dans les villages, lorsque le bey Mohamed tomba frappé mortellement d'une balle.

Les chefs turcs cachèrent soigneusement la mort du bey, afin d'éviter une panique qui aurait amené une déroute complète, mais ils renoncèrent à continuer l'attaque. La colonne put effectuer sa retraite sans éprouver de pertes bien sérieuses et elle rentra à Alger.

Le bey Mohamed fut enterré dans une koubba (1) que l'on aperçoit à gauche de la route nationale lorsque, partant du

(1) Sa veuve, la fille de Si Amar bou Khettouch, s'est remariée à Si Cherif Boutouch, des Aït Betouch, tribu des Beni Itourar'. Il en avait eu un fils qui devint plus tard caid du Sebaou et bey de Titeri. Il a encore des descendants à Blida.

Corso, on prend la montée qui conduit du côté du Col des Beni Aïcha.

La tradition affirme que la balle qui a frappé le bey Mohamed, lui a été tirée par un soldat turc. Les Kabyles montrent l'endroit où il est tombé, près du marché du Had des Beni Iraten.

Le bey Mohamed fut un des hommes les plus marquants de la période turque. Il donna un commencement d'organisation au pays kabyle et il constitua solidement les makhezens des Ameraoua et d'Aïn Zaouïa ; on lui attribue la construction du bordj de Tizi Ouzou.

Bien que ses dernières expéditions n'aient pas été heureuses, il n'en est pas moins vrai qu'il a augmenté notablement l'autorité et la puissance des Turcs en Kabylie et qu'il a soumis à l'impôt un grand nombre de tribus qui, auparavant, n'avaient jamais rien payé.

Il avait donné au gouvernement turc, dans la grande Kabylie, une situation à peu près analogue à celle que nous y avions nous-mêmes, avant la grande expédition de 1857.

Le bey Mohamed ed-Debbah est, pour les Kabyles, la personnification du régime turc ; c'est un héros légendaire auquel on attribue tous les faits saillants de cette période. Si on demande à un kabyle, qui a construit l'un quelconque des bordjs dont on trouve les ruines sur divers points, on est sûr qu'il répondra : « c'est le bey Mohamed. »

Il avait mérité le surnom d'égorgeur, par les nombreuses exécutions qui ont signalé son commandement. L'auteur de la chronique où nous avons puisé les principaux faits de ce récit, ne porte pas à moins de douze cents, le nombre des individus qu'il aurait pendus, décapités ou égorgés de sa main. Ce chiffre est sans doute exagéré, mais en tenant largement compte de l'exagération, la mémoire du bey restera encore chargée d'un nombre fort respectable d'exécutions sommaires.

Il convient de dire que les victimes de ces exécutions étaient le plus souvent des coupeurs de routes, que les Kabyles n'étaient pas fâchés de voir disparaître.

Quoi qu'il en soit, la terreur que le bey inspirait fut si grande, que les malfaiteurs n'osaient plus se livrer à leurs exploits habi-

tuels et que le pays jouit d'une sécurité inconnue jusqu'alors. La sécurité était si complète, dit notre chroniqueur, qu'une femme put venir seule de Titeri à Bordj Sebaou, pour y porter une réclamation au caïd, sans être inquiétée en chemin.

Le bey était bon administrateur et habile politique. Il aimait et protégeait les savants. Il était très-généreux, lorsqu'il avait des services à récompenser, et les pauvres qui s'adressaient à lui, n'étaient jamais repoussés.

Le souvenir qu'il a laissé dans le pays kabyle, n'est pas seulement celui d'un tyran sanguinaire ; on se rappelle aussi les hautes qualités qu'il a déployées dans son commandement.

N. Robin.

HISTOIRE

DES OULAD NAÏL

FAISANT SUITE A CELLE DES SAHARI

(Suite. Voir les nos 95 et 100.)

Dans le courant du mois de décembre 1845, El-Hadj Abd-el-Kader se montra sur le plateau du Sersou, au sud de Teniet el-Had. Le maréchal Bugeaud chargea les généraux Joussouf et Bedeau de manœuvrer de manière à lui couper tout passage dans l'est.

L'émir glissa entre nos colonnes et se porta à Goudjila, à Taguin, à la goubba de Sidi Aïssa Moul-el-Hadba (au nord du djebel Khider), à Aïn Oucera, puis dans l'Ouaranseris, chez les Ahrar de Tiaret, et se rabattit subitement chez les Oulad Allane de Médéa. Avec l'aide de cette dernière tribu, il *raza* successivement les Oulad Aïssa Abel el-Gotfa, les Adaoura Reraba, les Oulad Ali ben Daoud, les Mouiadat, les Oulad Mokhtar-Cheraga, et se mit à l'abri de nos colonnes à Oglet el-Akfa (à l'est du djebel Sendjas). Là, les Oulad Naïl lui renouvelèrent leur serment d'obéissance. En retour, il les assura de sa protection contre les Français. Il reçut également une députation des Oulad Madi du Hodna, qui l'appelaient chez eux. Abd-el-Kader simula une marche de leur côté, mais fondit sur les Ouennoura, récemment soumis aux Français, et leur prit un nombreux bétail.

Quelques jours après, l'émir était dans le Djerjera. Repoussé par nos troupes de la vallée du Sebaou, on ne tarda pas à signaler

sa présence à Bireïne, au sud-est de Boghar. Au nord de ce point, à El-Abiod, une colonne française était en observation. Abd-el-Kader, avec sa rapidité accoutumée, tourna cette colonne, surprit les Douaïr de Titeri, placés sous le commandement de l'agha Chourar, leur enleva un butin immense et s'échappa dans le sud.

La colonne d'El-Abiod se lança sur ses traces, l'atteignit le 7 mars 1846 à Beririk (au nord du djebel Khider), lui tua 150 hommes, parmi lesquels l'un de ses lieutenants, Ben Kelikha, et l'agha Mohammed. L'émir se dégagea de ce mauvais pas par une fuite précipitée; il traversa le djebel Khider et entra dans le Zarez. Il franchissait les dunes, lorsqu'on lui signala deux colonnes françaises, dont l'une débouchait par El-Hammame, au pied du djebel Sendjas, et l'autre, sous les ordres du général Joussouf, par Guelt es-Setel.

Abd-el-Kader, se voyant sur le point d'être atteint, s'engagea dans la gorge de Gaïga du djebel Sahari. C'est là qu'il ordonna de tuer deux prisonniers français qu'il traînait depuis longtemps à sa suite et dont il redoutait les révélations. L'un était M. Lacoste, chef du bureau arabe de Tiaret, et l'autre M. Lévy, interprète. Ce dernier avait été pris à l'affaire de Sidi Ibrahim. Les Arabes firent une décharge sur eux et abandonnèrent leurs cadavres. Cette exécution était le sanglant prélude du massacre général de nos prisonniers, qui devait avoir lieu le 27 avril suivant.

Nos deux colonnes, après s'être réunies à Riane, en avant des dunes, sous le commandement du général Joussouf, recueillirent sur leur passage les deux malheureuses victimes de la férocité arabe, qui vivaient encore.

A l'approche de nos troupes, toutes les tentes des Oulad Naïl avaient disparu de la plaine et s'étaient retirées dans les endroits les plus inaccessibles des montagnes.

Le général Joussouf pénétra sans difficulté dans le djebel Sahari et campa à Meliliha, chez les Oulad ben Alya. Abd-el-Kader bivouaquait à quelque distance en avant, à la sortie du défilé de Gaïga. Il décampa aussitôt en dirigeant sa marche vers Aïn Kahla. Il s'y établissait à peine avec sa cavalerie, que le général tombait sur son arrière-garde, la culbutait, prenait son convoi

de 800 mulets, ses propres bagages et sa tente (13 mars). A cette annonce, la panique se mit au milieu de nos ennemis : cavalerie et infanterie battirent simultanément en retraite, sans plus écouter la voix de l'émir, qui essayait de les retenir ; bientôt elles s'étaient dispersées dans toutes les directions. Abd-el-Kader, en compagnie seulement de l'agha des Oulad Chaïb, Djedid, de Ben Ouda des Oulad Mokhtar, se retira à Fid el-Botma, au nord du djebel Bou Kahil, où il fut rallié par une partie de son goum. Le général, obligé d'accorder à ses troupes un peu de repos nécessaire, ne pouvait empêcher Abd-el-Kader de se réorganiser.

Dans ces circonstances fort difficiles, le nommé Si Cherif ben el-Ahreuch, des Oulad R'ouini, qui avait fait la campagne du Djerdjera, rendit à l'émir de véritables services. Grâce à sa parfaite connaissance des hommes et des choses du pays, les Oulad Naïl, au lieu de tourner le dos au vaincu, continuèrent à se montrer pleins de dévouement pour lui : ils lui fournirent en abondance des provisions de bouche, lui reconstituèrent un convoi et grossirent les rangs de sa cavalerie.

De Fid el-Botma, Abd-el-Kader se dirigea, pendant la nuit, à Meçad. Toujours traqué par l'infatigable général, il gagna Sidi Makhlouf — aujourd'hui caravansérail, sur la route de Laghouat, — et Rorfa, dans le djebel Amour.

Nos braves soldats, dans cette chasse à l'émir, supportaient, avec un entrain admirable, toutes les marches et contre-marches, si pénibles surtout lorsqu'elles ont lieu de nuit, dans l'espérance de saisir enfin leur glissant adversaire.

Abd-el-Kader, bien que réduit aux abois, ne pouvait se résoudre à sortir d'un pays qui lui offrait de grandes ressources, où il croyait lasser la patience d'un ennemi acharné, attendre divers contingents de l'est et devenir encore redoutable. De Rorfa, il retourna donc sur ses pas, passa par Tadmit et s'arrêta à Zakar.

Il n'était pas dans ce ksar, que l'arrivée de notre colonne le forçait d'en sortir en toute hâte et d'aller se cacher dans les ravins de Bou Kahil.

Après avoir frappé les habitants de Zakar d'une grosse amende pour avoir donné asile au fugitif, le général, tout en cherchant l'émir, raza, trois fois dans la même journée, les Oulad Saad ben

Salem, qui s'étaient obstinément soustraits à toute avance de pardon : à Meçad, dont la population fut soumise à une forte contribution, à El-Bordj et au pied du Bou Kahil.

Après avoir fait tout le mal possible aux Oulad Saad ben Salem, pour les dégoûter de leur fidélité à l'émir, dont la retraite restait introuvable, le général reparut à Zakar, puis quitta définitivement ce ksar pour aller se ravitailler à El-Bida du djebel Amour, en passant par Tadmit et Rorfa.

A El-Bida, le nommé Kouider ben Bel-Khir lui apporta la soumission des Oulad Dia et l'informa, en même temps, qu'El-Hadj Abd-el-Kader était à Kharza, dans le Zarez occidental, au milieu des Oulad Naïl.

Sur cette indication, le général se remit en route et surprit le campement des Oulad Naïl. Quant à l'émir, qui mettait autant de soin à éviter notre colonne que celle-ci montrait de persévérance à le poursuivre, il s'était encore sauvé dans la direction du sud. Le général essaya de le gagner de vitesse. De Kharza il vola à Korireche, puis à Bou Stama, à Teniet el-Ouidja. Nous ne pûmes le rejoindre nulle part, quoique le serrant toujours de fort près. Nous l'obligeâmes néanmoins d'entrer dans la province d'Oran, chez les Oulad Sidi Chikh, et d'abandonner pour toujours le territoire de la province d'Alger.

Le général fit mine de rentrer dans le Tell. Il avait déjà dépassé le djebel Khider, lorsque tout à coup il revint à Korireche et tomba sur les Abaziz-Charef, qu'il châtia durement pour les punir d'avoir razé une tribu amie, les Rebaya.

Là se termina cette laborieuse campagne. Les Oulad Naïl, que l'émir avait su pendant si longtemps conserver à sa cause, n'eurent plus d'autre ressource que d'implorer notre clémence, ce qu'ils firent avec des protestations de dévouement éternel.

Au mois de février 1847, le général Marey entreprit une tournée chez les Oulad Naïl, pour étouffer, à son début, une insurrection fomentée par Bou Maza. Sa colonne, aux environs de Guelt es-Setel, fut assaillie par une tourmente de neige ; elle eut beaucoup à souffrir du mauvais temps dans ces parages éloignés. Il infligea un châtiment sévère aux tribus qui avaient prêté l'oreille

aux excitations du célèbre agitateur, et les fit rentrer dans le devoir. A Meçad, il faillit enlever Si Moussa le Derkaouy, qui n'eut que le temps de fuir, vivement pourchassé par quelques cavaliers de notre goum. Ce chef de l'ordre des mendiants se retira à Metlili, dans le Mzab. Les habitants de ce ksar, dont beaucoup avaient eu autrefois des relations avec lui à Laghouat, regardèrent sa présence au milieu d'eux comme une bénédiction du ciel.

Au mois d'avril suivant, le général Joussouf exécuta une promenade militaire chez les Oulad Naïl, dans le but d'asseoir notre influence parmi ces tribus remuantes, toujours prêtes à écouter la voix du premier fanatique venu. Il s'avança jusqu'à Aïn Madi.

En 1848, le général Marey se montra encore aux Oulad Naïl. Aucun événement remarquable ne signala sa présence chez eux.

Au mois de juin 1849, le général Ladmirault traversa le Zarez pour aller punir les Oulad Fereudj, les Oulad Saci et les Oulad Khaled, qui s'étaient insurgés.

Au mois d'octobre de la même année éclata la révolte de Telli ben El-Akhal, l'un des anciens agha de l'émir, révolte qui correspondait avec celle des Zibane. Le lieutenant Gruard et le sous-lieutenant Carrus conduisirent une audacieuse razia, à Zafrane, dans le Zarez occidental, sur les Oulad Si Ahmed, les Oulad Oum Hani et les Oulad Saad ben Salem. Dans ce coup de main, ces tribus perdirent une quantité considérable de bétail.

Bien que Moussa le Derkaoui eût cherché un refuge à Metlili et se fût ainsi éloigné du premier théâtre de ses exploits, il n'en continua pas moins de se tenir avec soin au courant de la politique française, d'entretenir des relations avec ses plus fidèles affiliés, et d'avoir une correspondance très-active avec les principaux chefs des autres congrégations religieuses. On lui attribua le projet de vouloir fondre toutes les confréries en une seule.

Moussa rendait de fréquentes visites aux Oulad Naïl, soit pour

recueillir des offrandes, soit pour augmenter le nombre de ses adeptes.

Un grand sujet d'amertume pour ce saint de la gueuserie, c'était de n'avoir recruté, jusqu'alors, que des gens pauvres, des vagabonds, qui n'apportaient pas à la confrérie des ressources suffisantes pour les grands projets qu'il méditait. En effet, ceux que leur fortune élevait au-dessus du commun, éprouvaient une grande répugnance à se mettre en contact avec des misérables, souvent mal famés Mais le plus sérieux obstacle aux conversions parmi les riches, consistait surtout dans ce règlement de l'ordre qui interdisait aux frères de se couvrir autrement que de hardes sales et grossières. Ce règlement était fondé sur ce que l'âme, lorsqu'elle est intimement liée à Dieu, n'a plus à s'embarrasser ni du corps, qui n'a pas d'action sur elle, ni des guenilles qui le vêtent.

Moussa, voulant donner du relief à sa compagnie en y introduisant les privilégiés de la fortune, se résolut à édulcorer cette discipline trop rigide. Il engagea donc ses khouane, tout en leur faisant un mérite des haillons, à se parer du burnous, du haik, à ceindre la corde de poil de chameau, en un mot, à ne point se distinguer de la foule par des signes extérieurs. Cette réforme eut immédiatement le succès qu'il s'était promis. Il parvint à enrôler sous sa bannière quelques familles influentes.

Dans une tournée vers Laghouat, il fut parfaitement accueilli par toutes les populations, et le khalifa lui-même, Ahmed ben Salem, envoya à sa rencontre une nombreuse députation chargée de riches cadeaux.

A cette époque, Si Bou Ziane préparait la révolte de Zaatcha. Afin de rendre, autant que possible, la lutte générale et lui donner un caractère religieux, il chercha à s'attirer l'appui des confréries. A cet effet, il eut une entrevue avec le grand-maître de l'ordre des Rahmania dans le sud, le chikh Si El-Mokhtar, résidant chez les Oulad Djelal, dans le cercle de Biskra.

Le prudent chikh lui répondit : « Connaissant vos desseins avant que vous y pensiez vous-même, sachant que vous viendriez demander ma coopération, j'ai, depuis longtemps, prié Dieu de

m'indiquer le parti à prendre. Le Prophète et l'ange Gabriel me sont apparus en songe et m'ont révélé la défaite des musulmans, la ruine de Zaatcha, et votre mort, à vous Bou Ziane. »

Si El-Mokhtar écrivit aussitôt à tous les mokeddem des Oulad Naïl, et leur défendit de se mêler d'une querelle dont les Français sortiraient vainqueurs. « Dieu seul, leur disait-il, et non les faibles bras de l'homme, peut avoir raison des chrétiens. »

Quant à Si Moussa ou l'*homme à l'âne*, il ne fut pas aussi sage. Il accepta avec joie les propositions de Si Bou Ziane, dans l'espérance de se relever de son échec de Médéa et de propager les principes de la secte dans des localités où elle était encore ignorée. Il se rendit aussitôt à Meçad et fit appel aux khouane. Dès que ses intentions furent connues, il reçut l'adhésion et la promesse de concours de tous les Derkaoua des Oulad Naïl. Cependant, quand il se mit en route, il n'avait autour de lui que quatre-vingts volontaires environ.

Pendant toute la durée du siége mémorable de Zaatcha, Moussa fut un des plus acharnés dans le combat. Il sauta enfin avec la maison dans laquelle il se défendait en désespéré. Un seul de ses compagnons survécut au désastre.

Au mois de décembre 1849, le général Daumas fit une course chez les Oulad Ameur ben Fereudj. Sa marche à travers le djebel Sahari lui rallia les Oulad Dia et les Oulad Fereudj, qui lui fournirent des contingents contre les Oulad Ameur.

A partir de l'année 1850, nous voyons Si Cherif ben el-Ahreuch jouer un rôle important à la tête des Oulad Naïl.

A la reddition d'Abd-el-Kader, Si Cherif, qui lui était resté fidèle jusqu'au dernier moment, se livra à nous. Il fut successivement interné avec sa famille à Médéa, à Boghar, et enfin chez le bach-agha de Titeri, Ben Yahya, qui s'en était porté garant (1).

---

(1) Si Cherif était marié à une jeune Espagnole, Madalena Aolès, prise avec tous les passagers d'une balancelle, aux environs de Ne-

Les Oulad Naïl étaient toujours remuants. Pour les dominer il fallait un chef intelligent et énergique. On jeta les yeux sur Si Cherif, auquel les titres d'homme de poudre, de marabout et de khalifa d'Abd-el-Kader valaient un grand ascendant sur ces tribus. Il fut donc nommé agha des Oulad Si Ahmed, des Oulad Rouini, des Oulad Oum Hani, des Oulad Sidi Aïssa el-Abdab et des Abaziz-Charef. Les Oulad Dia, Oulad Ameur, Oulad Aïssa et Oulad Sidi Younès (Sahari), avaient été attribués au bach-agha de Titeri. Quant aux Oulad Saad ben Salem, aux Oulad Yahya ben Salem et aux Ksour, ils étaient sous la dépendance du khalifa de Laghouat.

Ben Naceur ben Cholira, agha des Larba, avait fait défection avec les Harazlia et les Hadjadj, et était allé rejoindre le chérif Mohammed ben Abd-Allah. Tout en partant, il avait enlevé les troupeaux du khalifa de Laghouat, Ahmed ben Salem.

Ces insurgés se réfugièrent d'abord à Tugurt. Là, ils pillèrent les Oulad Moulat et les Oulad Saci. Ils gagnèrent aussitôt les frontières de Tunis pour se dérober aux colères qu'ils avaient amassées contre eux. Après le siége de Zaatcha, ils revinrent dans l'ouest, où ils continuèrent leurs brigandages. Ils prirent aux Oulad Saad ben Salem plus de 2,000 chameaux, près de Zenina, et leur tuèrent quelques hommes ; ils razèrent plusieurs caravanes appartenant aux Beni Mzab, aux Oulad Saci, aux Selmya, pillèrent le ksar d'Oumache, au sud de Biskra, et rançonnèrent les Oulad Ameur.

L'inquiétude était devenue grande dans tout le Sahara. Si Cherif ben el-Areuch reçut l'ordre de marcher contre les pillards avec 500 chevaux et 2,500 fantassins des Oulad Naïl. Ceux-ci acceptèrent avec joie cette occasion de se venger des pertes sensibles qu'ils avaient essuyées de la part des Larba.

Notre agha poussa jusqu'à Guerara, tomba sur les Harazlya, puis sur les Hadjadj, tua à ceux-ci quarante hommes, à ceux-là vingt-cinq, et s'empara d'un riche troupeau de chameaux.

---

mours. Conduite à Abd-el-Kader, celui-ci l'avait fait épouser par son lieutenant Si Cherif, sous le nom de Fatma el-Euldja ou Fatma l'esclave blanche.

En 1851, Si Cherif exécuta une autre razia sur ces mêmes dissidents, qu'il ne cessa, du reste, de traquer jusqu'à leur complète soumission en 1853.

Tant de services méritaient une récompense. Il fut nommé bach-agha de tous les Oulad Naïl de la province d'Alger, avec le titre de Khalifa qu'il avait eu sous le gouvernement de l'émir.

En 1851, le général Ladmirault établit une maison de commandement à El-Hammame, au pied du djebel Sendjas, pour Si Cherif. Ce bordj était destiné à faciliter au chef des Oulad Naïl la surveillance du Zarez oriental.

En 1852, notre bach-agha fut encore chargé de poursuivre le cherif d'Ouergla, Mohammed ben Abd-Allah, dont les pirateries continuelles ne laissaient jouir notre extrême sud d'aucun repos.

Ce Mohammed ben Abd-Allah, en 1842, s'était un instant posé en rival d'Abd-el-Kader. Obligé, devant l'insuccès, de renoncer à ce rôle trop grand pour sa taille, il se rendit à La Mekke. En revenant de pélerinage (1849), il pénétra en Algérie par Tripoli et Radamés. A Ouergla, il leva l'étendard de la révolte. L'appas des razia attira beaucoup de mécontents sous ses drapeaux.

Si Cherif ben el-Ahreuch attaqua le cherif d'Ouergla du côté de Metlili (Mzab). Tout d'abord il perça jusqu'au milieu du camp ennemi. Il allait être victorieux, lorsque la trahison du goum du djebel Amour et de celui des Larba, qui tournèrent leurs armes contre lui, le forcèrent à la retraite, après des pertes égales de part et d'autre.

A la suite de cet échec, une colonne fut organisée par le général Ladmirault. Cette colonne alla prendre position à Ksar El-Hirane, pour protéger Laghouat.

Au mois de septembre 1852, le général Joussouf fut chargé de la construction d'une maison de commandement pour Si Cherif, dans le but de consolider son autorité, en lui rendant notre protection plus manifeste. L'emplacement fut choisi à la sortie, vers le sud, des gorges de l'oued Malah, au centre des Oulad Naïl. En quarante jours la construction fut achevée. Après la prise de

Laghouat, qui eut lieu au mois de décembre suivant, on y installa un officier français, et le pays fut érigé en annexe de Laghouat. Quelques maisons se groupèrent rapidement au pied du fort, et le village de Djelfa fut fondé.

En 1853, le commandant de Bouçada, M. Pein, en revenant de Laghouat, surprit les Oulad Teuba, fraction révoltée des Onlad Saad ben Salem, et leur fit éprouver de grandes pertes.

La même année, notre bach-agha prit une éclatante revanche sur Mohammed ben Abd-Allah. Il l'attaqua dans l'extrême sud, le mit en complète déroute et détacha de sa cause les Larba, jusqu'alors les plus chauds partisans de cet agitateur.

Mohammed ben Abd-Allah n'en cherchait pas moins à attirer à lui les Oulad Naïl. Ses émissaires parcouraient sans relâche les tribus pour réchauffer le zèle des tièdes. Ils le représentaient comme chargé d'une mission providentielle et le disaient possesseur de trésors inépuisables, etc. Longtemps on ajouta foi, dans le Sahara, à toutes ces fables. Lorsque enfin l'expérience eut dessillé les yeux, on lui appliqua le quolibet de *Bou Dabia* (l'homme à la besace), et il resta généralement désigné sous ce nom dans le sud.

En 1853, on parlait beaucoup d'une expédition à Tougourt. Le lieutenant d'Ornano, commandant le poste de Djelfa, réunit les goum des tribus et les disposa pour une longue promenade militaire, afin de les habituer à la vie de campagne. Il leur adjoignit les spahis et quinze tirailleurs de la garnison de Djelfa, montés sur des chameaux.

Le 10 octobre 1854, cette colonne se mit en marche dans la direction de Meçad. Le premier jour, elle coucha à Aïn Naga, sur le territoire des Oulad Oum el-Akhoua, tribu que ses relations avec le cherif d'Ouergla avaient fort compromise. Le lendemain, le camp était à peine levé qu'une troupe armée des Oulad Oum el-Akhoua attaquait le convoi et tuait le maréchal-des-logis qui le commandait. M. d'Ornano, qui était en avant, se porta au secours de son arrière-garde avec les spahis et les cavaliers du bureau. Il fond sur les assaillants, qu'il repousse tout d'abord, mais qu'il ne peut poursuivre, vu le peu de monde dont

il dispose Les Oulad Oum el-Akhoua vont donc librement se reformer plus loin. Heureusement les tirailleurs arrivent sur le lieu du combat. Ils se couchent dans les touffes d'alfa sans avoir été aperçus. Les Oulad Oum el-Akhoua, enhardis par l'immobilité de nos cavaliers, se ruent sur eux avec de grands cris. Une décharge à bout portant des tirailleurs les surprend au milieu de leur élan. Ils tournent aussitôt le dos et vont rejoindre le gros de la tribu, qui émigrait vers le cherif.

M. d'Ornano avait prévenu Laghouat et Bouçada de l'attaque dont il avait été l'objet. La tribu fuyarde fut atteinte dans le Bou Kahil, près du Kaf el-Ahmeur, et obligée de rentrer dans ses campements habituels.

Dès lors le pays était complètement soumis.

Dans la nuit du 14 au 15 avril 1861, une bande de fanatiques se rua sur le village de Djelfa et y commit plusieurs actes d'une sauvagerie révoltante.

Voici dans quelles circonstances eut lieu ce drame sanglant.

Dans la tribu des Oulad Si Ahmed vivait le nommé Tayeb ben Bou Chendoura (Chendouka suivant la prononciation vicieuse du pays). C'était un homme d'environ trente-cinq ans, d'une complexion frêle et délicate, à la barbe clair-semée. Il n'avait aucune espèce d'instruction, et, par son origine et sa position de fortune, appartenait à la dernière classe des gens de la tribu. Avant d'être l'*Inspiré du Prophète*, il s'estimait très-heureux de pouvoir s'attribuer la qualité d'homme de peine d'un spahis. Mais il était affilié à la confrérie des Rahmania, dont font partie la plupart des Oulad Naïl.

Quatre ou cinq jours avant le mois de Ramadane de l'année 1277 (vers le 8 mars 1861), Bou Chandoura se rendit dans les diverses fractions des Oulad Si Ahmed, campées dans le Zarez Rerbi, pour assister aux *hadrat* ou réunions des frères.

Tout d'abord, on ne fit guère attention à lui; c'est à peine si quelques personnes, qui le connaissaient intimement, remarquèrent la profonde rêverie dans laquelle il semblait parfois plongé. Peu à peu on l'entendit prier plus fort que les autres, on le vit en proie à des mouvements [illegible] à des gestes

saccadés; son regard devenait fixe et hagard; il passait brusquement la main devant ses yeux, comme pour les protéger contre un faisceau de lumière trop intense. Puis il tombait dans une sorte d'extase; son visage s'illuminait d'un contentement intérieur, ses mains tendues en avant paraissaient retenir une vision prête à s'évanouir. Puis les spasmes et les convulsions succédaient à ce ravissement. Enfin, il prenait un *bendir* (tambour de basque), l'agitait et le faisait vibrer avec violence.

De pareilles scènes souvent renouvelées amenèrent l'étonnement et l'admiration. Bientôt les prières les mieux dites furent celles où il était présent. Il devint le président réel de toutes les réunions.

Sa réputation de piété ne tarda pas à embrasser tout le Zarez. Il visita les tribus des Oulad Oum Hani, Oulad Rouini, Oulad Abd el-Kader, Oulad Bou Abd-Allah. Il eut de fréquents entretiens avec les mokddem, obligés de subir ses emportements pour conserver leur popularité auprès des frères. Partout on lui baisait les pans de son burnous tout maculé, partout on l'appelait monseigneur Tayeb.

Soudain, dans les derniers jours du mois de Ramadane, il s'arme d'un bâton et se met à parcourir, en fou furieux, la tribu des Oulad Si Ahmed. Il franchit, avec une rapidité prodigieuse, l'énorme distance qui sépare chaque campement. Dès qu'il arrive dans une fraction, il passe devant les tentes, et, toujours courant, appelle les khouane avec des cris qui n'ont rien d'humain, et leur ordonne de se ranger en prière. Les frères s'assemblent en rond, et, dociles à sa voix, entonnent les oraisons accoutumées. Si Tayeb s'agite au milieu d'eux comme un possédé, menaçant tout le monde de son bâton. C'est avec des hurlements frénétiques qu'il prononce ces mots sacramentels : ***La ilaha illa Allah*** (Il n'y a de Dieu que Dieu).

Tout à coup, quelle n'est pas la frayeur de chacun, lorsque prenant entre ses mains la tête d'un frère, il murmure à son oreille quelques paroles incompréhensibles, lui mouille les lèvres de la salive qu'il amène sur les siennes, lui souffle trois fois sur la figure, lui fait quelques passes magnétiques sur le

corps, et aussitôt le malheureux tombe anéanti, sans connaissance. Bou Chandoura tourne autour de sa victime avec une rapidité de plus en plus grande, et, sans interrompre son mouvement circulaire, relève un à un les pans des vêtements de l'homme toujours inanimé, met à nu son ventre, et le frappe sur cette partie du corps de quelques coups de bâton si serrés et si rudement appliqués, qu'immédiatement remis sur ses jambes, le ressuscité partage l'enthousiasme de son maître : il saute, il bondit comme une bête féroce dans le rond formé par les khouane. Désormais, sujet et opérateur ne peuvent plus se séparer ; ils sont attachés l'un à l'autre par une chaîne invisible.

Tous les assistants sont successivement appelés à subir la même épreuve

Un Européen, transporté subitement en face d'un pareil spectacle, aurait cru assister à un sabbat diabolique et n'aurait certainement pu se défendre d'un sentiment d'effroi.

Des touffes d'alfa, jetées dans un brasier par une vieille femme, teignaient d'une lueur fauve les acteurs de cette bizarre représentation. Parfois une vive clarté se faisait jour à travers une épaisse colonne de fumée : alors au Nord, reluisaient les eaux argentées de la Sebkha occidentale, et au Sud, se détachaient les sables rougeâtres des dunes. Le fond du tableau était fermé par les sombres massifs du Djebel Sahari.

A la lueur de la flamme, on voyait s'agiter autour du feu, avec mille contorsions, mille gambades, paraître et disparaître, des formes humaines, vêtues de longues chemises blanches, serrées autour des reins par une courroie de cuir, des visages maigres et osseux, rendus blafards par le jeu de la lumière, puis des ombres gigantesques, courant sur l'immense plaine et parodiant, avec une grotesque exagération, tous les mouvements de ces convulsionnaires. Soudain, la flamme ne trouvant plus d'aliment, s'éteignait ; la nuit retombait, et l'on n'entendait que le bruit sourd et précipité du bendir, des cris faibles d'abord, rauques, se changeant peu à peu en hurlements. Bientôt un nouveau jet de lumière reproduisait la même scène étrange.

Jusque là, rien dans les paroles, rien dans les actions de Bou

Chandoura n'autorisait à préjuger le crime épouvantable dont il allait se rendre coupable. Ses façons de jongleur imitaient en tous points celles des Aïssaoua, autorisées dans nos villes.

Un certain nombre de Frères des Oulad Si Ahmed décidèrent, sous l'inspiration de Si Tayeb, un pélerinage au tombeau de l'ancêtre de la tribu, Abd er-Rahmane ben Salem, situé à Aïn Riche, puis à celui du chikh El-Mokhtar (1), chez les Oulad Djelal du cercle de Biskra.

Le vendredi, 12 avril, à la fin du mois du jeûne, les Khouane de la fraction des Onlad Cherif, menés par Bou Chandoura, se mettent en marche et vont rejoindre à Guerbouça, à l'Ouest du Rocher de Sel, ceux des autres fractions qui les y attendent, sous la conduite du mokddem Si Sadok ben Sifer.

Les deux bandes réunies, le chiffre des pélerins s'élevait à 80 personnes, en y comprenant les femmes et les enfants.

A la tête des pieux voyageurs, devait naturellement se trouver Si Sadok ben Sifer, comme mokddem. Mais la présence de Bou Chandoura a fait évanouir l'influence du chef régulièrement nommé; on ne lui prêtait plus aucune attention. Les uns disaient de Bou Chandoura que le chikh El-Mokhtar lui avait donné le don des miracles, les autres qu'il était l'*inspiré* du Prophète.

Les offrandes des pélerins se composaient de moutons, d'agneaux, de chèvres, de boucs et de nombreux pots de beurre, partie portés par des chameaux et partie par des ânes, sous la surveillance des femmes et des enfants.

La caravane traverse la route de Djelfa, près du poste de Zemila, entre le Rocher de Sel et le chef-lieu de l'annexe. A la sortie du Djebel Saharï, à Tis el-Ouine, elle renouvelle ses provisions d'eau, puis continue sa route dans la direction d'El-Mouilah, ancien poste situé à 25 kilomètres à l'Est de Djelfa.

Les deux nuits déjà passées en marche, la première à Guerbouça, la seconde à Tis el-Ouine, avaient été employées par Bou

---

(1) Le chikh El-Mokhtar, mort six mois avant les évènements que nous racontons, était dans le Sud, l'oukil ou grand-maître de la Confrérie des Rahmania.

Chandoura à répéter, sur divers khouane qui n'avaient pas encore eu l'occasion de sentir son souffle puissant, les épreuves précédemment décrites.

A Mouïlah, les Frères étendent par terre quelques burnous qu'ils couvrent de rouina (1) et de kabouche (2). Ils se divisent par groupe de six autour de chaque burnous. Après avoir mangé et bu, Si Tayeb ordonne aux femmes et aux enfants d'aller rejoindre, avec les animaux, Si Sadok ben Sifer qui, depuis Tiss el-Ouine, marchait en avant en compagnie de quatre personnes seulement. Dès qu'ils ont disparu derrière les ondulations de la plaine, Si Tayeb ben Bou Chandoura, qui s'est adjoint deux chaouchs parmi les plus exaltés, réunit tout le monde autour de lui. « Nous allons maintenant retourner en arrière, du côté de l'Ouest, s'écrie-t-il. » Les plus sages, qui ne voient qu'une chose, c'est que leur voyage va s'allonger, font entendre quelques murmures. Si Tayeb frappe rudement de son bâton ceux qui n'avaient pas craint d'élever la voix. Si Sadok, prévenu du dessein de son rival, revient sur ses pas ; mais il s'arrête à quelque distance, regarde un instant et repart.

Cependant la rumeur augmente. Si Tayeb, une main armée de son bâton et l'autre d'un couteau, s'élance au milieu des Frères, menace à droite, menace à gauche. Tous fuient dans la direction de l'Ouest, poursuivis par Bou Chandoura vociférant. Ils arrivent, toujours courant, sur les collines de Bou Trifis, qui dominent Djelfa au Nord-Est, un moment avant l'approche de la nuit. Bou Chandoura commande halte à sa troupe, qui s'arrête. « Voilà Djelfa, s'écrie-t-il, ce nid de mécréants. Je veux l'exterminer. Du bout de mon doigt je ferai disparaître ce village de maudits sous terre. Vous n'aurez pas besoin de bouger ; seul je suffirai. Je défendrai à la poudre des chrétiens de parler contre nous. » Alors s'aidant encore de son bâton, il chasse devant lui, comme un troupeau de moutons, tous ces fanatiques, tous ces hommes

---

(1) Farine de blé grillé, détrempée dans l'eau au moment de manger.

(2) Mets composé de dattes, de beurre et de semoule grossière.

exaltés par les prières, le jeune et des libations abondantes de lait fermenté. Ils n'ont aucun fusil, aucune arme à feu ; à peine sont-ils munis de quelques bâtons ou de méchants couteaux. Ils n'en volent pas moins, avec la plus entière confiance, à la conquête d'un fort et d'un village.

C'est en vain que quelques-uns essaient encore de se dérober à la volonté de leur chef par la fuite ou de se défendre contre ses coups. Leurs bras ne peuvent se lever, leur langue ne peut produire aucun son et leurs pieds les mènent forcément vers Djelfa. La terre même manquant sous leurs pas, n'aurait pas été un obstacle suffisant pour eux.

Ils se précipitèrent donc sur la route de Djelfa, toujours chassés par Si Tayeb. La faible distance qui les sépare encore de ce village est bientôt franchie. A 11 heures du soir, 14 avril, ils entrent dans la pépinière. Ils frappent à la porte du jardinier heureusement absent. Ils passent ensuite devant le fort, dont Si Tayeb heurte la porte, mais bien discrétement, de peur d'être entendu ; il ne veut pas donner l'éveil, mais faire croire à ses hommes qu'il a endormi la garnison.

Les Frères, Bou Chandoura à leur tête, descendent alors vers le village, dont la plupart des habitants sont endormis. Ils assaillent à l'improviste la première maison qui s'offre à eux. Les portes sont brisées à coups de pierres. Le propriétaire, qui se lève pour voir la cause du bruit, tombe dangereusement blessé ; son frère reçoit sur la nuque un coup de poignard qui met à nu la colonne vertébrale. Une petite fille est percée de couteaux dans son berceau. De là, toute la bande se rue dans les cafés arabes. Les musulmans qui y sont couchés ne sont pas à l'abri de la rage de ces forcenés. « Tue, tue ! criait Bou Chandoura. Ils sont pires que les chrétiens, puisqu'ils vivent avec eux. » Un charretier qui traversait la place du marché est littéralement lardé avec une alène. Ils entourent les maisons où ils voient de la lumière, en enfoncent les portes, les fenêtres. Diverses personnes sont grièvement atteintes par les pierres qu'ils lancent. Un officier indigène, le sabre à la main, se fait jour au milieu d'eux et va prévenir les officiers logés au Bordj. Pendant ce temps un européen est encore assommé.

Ce massacre avait lieu aux cris de Allah ! Si Moussa ! Si El-Mokhtar !

Tout à coup, un éclair brille dans la nuit ; une détonation ébranle les rues du village ; un vide s'opère parmi cette bande d'égorgeurs, qui s'enfuit éperdue dans toutes les directions. La poudre des chrétiens avait parlé. Sept ou huit soldats du bataillon d'Afrique, sortis en reconnaissance, sous la conduite d'un officier du Bureau arabe, venaient d'arrêter subitement le carnage.

Les Frères laissaient sur le terrain trois morts et quatre blessés. Les spahis et les cavaliers du Bureau arabe, lancés aux trousses des fuyards, s'emparèrent encore de huit d'entre eux.

Depuis l'entrée au village de ces forcenés, tout s'était passé en bien moins de temps qu'il n'en a fallu pour le raconter.

Le lendemain, le village offrait un aspect bien pénible. Les portes, les fenêtres des maisons pendaient sur leurs gonds ; les vitres brisées couvraient le sol ; d'énormes pierres emplissaient les magasins ; les meubles étaient renversés ; de longues traînées de sang maculaient les rues ; d'énormes bâtons, des couteaux, des chachias jonchaient les endroits où la lutte avait été la plus ardente.

Les femmes et les enfants s'étaient réfugiés dans le fort ; on y avait également transporté les blessés.

Une petite colonne fut immédiatement organisée à Médéa, sous les ordres du colonel Abd El-Ali. La tournée qu'elle fit dans les tribus ramena le calme dans les esprits, qui, dans le premier instant, avaient cru à une insurrection générale du pays.

ARNAUD,
Interprète militaire.

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94, 97, 98, 99 et 100.)

N° 60 bis. Inscription arabe en relief; quatre lignes; type barbaresque, mauvais. Stèle de tête d'une tombe, dont la stèle de pieds forme l'objet du n° 60. (Inédite).

لا اله الا الله
محمد رسول الله
الصادق الامين
صلى الله عليه وعلى اله

Il n'y a de dieu que Dien; Mohammed est le prophète de Dieu; il est sincère, digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces sur lui et sur sa famille.

N° 61. Débris de pierre tumulaire sans inscription.
(Indications du livret, page 142. Fragments de mchahad).

N° 62. Globe en marbre ayant une circonférence de 0m93; sans inscription.
(Indications du livret, page 139. Globe en marbre avec des espèces de méridiens et un équateur en relief. Provenant de la caserne Médée).

N° 63. Stèle en ardoise, cassée dans sa partie supérieure, dont il reste une portion offrant des arabesques; nulle trace d'inscription contrairement à l'assertion du livret; largeur: 0m32; hauteur (du fragment de la partie sculptée): 0m23.

(Indications du livret, page 142. Mohahad en ardoise, avec profession de foi.)

N° 64. Inscription arabe en caractères coufiques ; relief assez faible, quatre lignes ; fioritures ; eu mauvais état. Tablette en marbre mesurant 0m33 de largeur sur 0m22 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret, page 141. Inscription en caractères coufiques, provenant de Bougie. Acheté en 1855).

J'allais entreprendre de déchiffrer cette inscription, d'une lecture très-difficile, lorsque M. Richebé, professeur à la chaire d'arabe d'Alger, en fit la copie ci-après, dont j'eus connaissance par M. Mac Carthy, conservateur-administrateur de la Bibliothèque et du Musée. Je ne puis mieux faire que de me borner à reproduire la leçon du savant professeur.

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على محمد (1)
كل من عليها فانٍ هذا قبر ابى بكر
بن يوسف توفى رحمه الله في شهر ربيع
الاول عام اثنى عشر وخمسماية

Je traduis ainsi :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu répande ses grâces sur Mohammed.

Tous ceux qui sont sur elle (sur la terre), doivent mourir. Ceci est le tombeau d'Abou Beker, fils d'Youssef. Il est décédé, que Dieu lui fasse miséricorde, dans le mois de rebi' 1er de l'année cinq cent douze.

Sur la face postérieure de cette stèle, se trouve gravée une autre inscription en caractères coufiques, mais très-altérée. M. Richebé a seulement pu reconnaître que c'était le texte d'une prière. La date indiquée ci-dessus est comprise entre le 22 juin et le 21 juillet de l'année 1118 de J.-C. Cette épitaphe est la plus ancienne des inscriptions arabes dont j'ai pu prendre connaissance.

(1) Les cinq derniers mots ne figurent pas sur la copie de M. Richebé.

N° 65. Inscription turque en relief ; trois lignes ; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0m49 de largeur sur 0m37 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 135. Inscription turque en relief provenant du Fort-Neuf de la Pointe-Pescade ; avec la date 1239 (1823) et la mention d'Hossaïn pacha. Remis le 18 janvier 1855 par le service de la Douane.)

والی سلطان جزایر اول حسین باشا

جهاد ایچون اثر قویدی یاپوب بو قلعه بنا

سنة تسعة وثلثون ومائتین والف ۱۲۳۹

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mahammed ben Otsman Khodja :

Le gouverneur d'Alger et son souverain, lequel est Hossain pacha,

pour les besoins de la guerre sainte, a fait élever ce fort et l'a érigé comme une trace durable.

Année mil deux cent trente-neuf (1239).

L'année 1239 a commencé le 18 septembre 1822 et fini le 6 septembre 1823. Le fort dont cette inscription rappelle la construction est établi à six kilomètres environ à l'ouest d'Alger et défendait une crique appelée par les indigènes *Mers-Eddebban*, le Port-aux-Mouches, et par nous *Pointe-Pescade*. Un poste de douaniers y est actuellement installé.

N° 66. Inscription arabe en quatre lignes ; très mauvaise écriture se rapprochant du type oriental ; mauvaise exécution. Ardoise mesurant 0m50 de largeur sur 0m36 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 139). Profession de foi sur ardoise, datée de 1162 (1748), et mentionnant un Abd-Allah. Donné le 24 mars 1855 par M. Tireau de l'Eymarière. Provient de la caserne Kharratin, aujourd'hui Trésor et Postes.

لا اله الا الله

محمد رسول الله

صاحب مالك عبد الله

سنة ۱۱٦۲

Il n'y a de dieu que Dieu,
Mohammed est le prophète de Dieu.
. . . . . .
Année 1162.

La troisième ligne, que j'ai laissée en blanc dans ma traduction, est très-difficile à comprendre, bien qu'elle ne contienne que trois mots dont le sens est très-clair quand on les considère isolément. Le premier mot signifie le plus ordinairement *propriétaire*, *possesseur* ou *auteur de* (et aussi *ami* ou *compagnon*). Le second mot peut être un nom commun : *propriétaire*, en un nom propre : *Malek*. Quant au troisième, il est incontestablement un nom propre : *Abd-Allah*. En supposant les deux noms propres *Malek Abd-Allah*, on pourrait admettre qu'ils sont réunis par le mot sous-entendu ابن, *fils de*, que les Turcs supprimaient souvent, ainsi que les contrôles des janissaires et autres pièces en offrent de nombreux exemples. On lirait alors : L'auteur (de ces travaux est) Malek, (fils d') Abd-Allah. Mais le nom de Malek — qui est celui de l'imam auquel appartient la fondation de la secte malékite, — n'était pas adopté par les Turcs, lesquels suivent les rites de l'imam Abou Hanifa. Cette version semble donc inacceptable, puisque d'un côté, dans une caserne il ne saurait être question que d'un Turc, et que, d'autre part, un Turc ne s'appelait jamais Malek. Il me paraît inutile de présenter les autres traductions qu'on pourrait hasarder. En présence d'un laconisme aussi énigmatique, il est préférable de s'abstenir, car tout essai d'interprétation serait aventuré.

La présence de la profession de foi mahométane pourrait faire supposer que cette inscription est une épitaphe. Mais il faut remarquer, d'une part, qu'on n'inhumait pas dans les casernes, et d'autre part, qu'on trouve quelquefois la formule sacramentelle dont il s'agit sur des épigraphes commémoratives de constructions, de réparations ou d'autres travaux. Je pense donc qu'il s'agit bien d'un embellissement de chambre, d'autant plus qu'on ne remarque pas ici les appels à la miséricorde divine que les tombes musulmanes offrent sans exception.

L'année 1162, indiquée sur cette inscription inexpliquée, a

commencé le 22 décembre 1748 et fini le 10 décembre 1749. La caserne *El-Kherratine*, dont provient l'épigraphe en question, a été démolie en 1869; son emplacement se trouve compris dans les maisons de la rue Clauzel et du boulevard de la République, entre les rues Bosa et de l'Aigle.

N° 67. Inscription arabe en relief; six lignes; écriture barbaresque très-mauvaise et quelquefois informe. Stèle en marbre mesurant 0m17 de largeur sur 0m45 de hauteur (Inédite).

(*Indications du livret*, page 141). Stèle en marbre portant une sentence funéraire; caractères en relief. Acheté le 27 janvier 1845.

كل نفس ذائقة الموت

وانما توفون اجوركم

يوم القيامة فمن زحزح

عن النار وادخل الجنة

فقد فاز وما الحيوة

الدنيا الا متاع الغرور

« Toute âme subira la mort (1). Vous recevrez vos récompenses au jour de la résurrection. Celui qui aura évité le feu et qui entrera dans le paradis, celui-là sera bienheureux, car la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse. » (*Coran*, chap. III, verset 182. Traduction de M. de Kasimirski).

N° 68. Pierres tumulaires sans inscription.

(*Indications du livret*, page 142). Deux djenabia ou parties latérales de sépultures mauresques. Arabesques. Voir le n° 23.)

N° 69. Inscription arabe en relief; quatre lignes; type orien-

(1) « Mot à mot : *Toute âme goûtera la mort*. Par âme il faut entendre toute âme vivante, tout homme. »

tal, médiocre. Stèle en marbre d'une épaisseur exceptionnelle, avec des arabesques derrière. Largeur : 0m26; hauteur (de la partie écrite) : 0m30 (Inédite).

(Indications du livret, page 140). Mchahad d'Ali Ibn Hossaïn, mort en 1229 (1813). Remis par M. Bounevialle, le 11 juillet 1855.)

هذا قبر المرحوم

بكرم الحى القيوم

على ابن الحاج حسين

رحمه الله توفى سنة ١٢٢٩

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté du Vivant, du Subsistant,

Ali, fils d'El-Hadj Hossaïn.

Que Dieu lui fasse miséricorde! Il est décédé en l'année 1229.

Il n'y a aucun renseignement historique a recueillir dans cette épitaphe, dont la date est comprise entre le 24 décembre 1813 et le 13 décembre 1814.

N° 70. Turban en marbre, sans inscription.

(Indications du livret, page 127). Turban de bache-aga, ayant jadis surmonté un pilastre tumulaire. La forme du turban, qui distingue ici certaines positions sociales, était ordinairement reproduite sur le mchahad.)

N° 71. Inscription arabe en relief; en partie fruste; type oriental, médiocre. Stèle en ardoise; largeur : 0m22; hauteur (de la partie écrite) : 0m49 (Inédite).

(Indications du livret, page 137). Deux stèles en ardoise appartenant au tombeau d'Ibrahim Oulid el-Kbodja du *Pantchek* ou bureau des prises maritimes.)

هذا قبر المرحوم

ابراهيم ولد الخوجة

. . . باع البانچك

رحمه الله

. . . . . .

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde,
Ibrahim, enfant du Khodja
(du) Pantchek.
Que Dieu lui fasse miséricorde !

. . . . . .

Le Khodjet el-Pantchek était le fonctionnaire chargé de liquider et de distribuer les captures faites par les corsaires algériens (1). La stèle de tête de cette tombe fait l'objet du numéro suivant.

N° 71 *bis*. Inscription arabe en relief; en partie détruite; stèle en ardoise; largeur : 0m22; hauteur (de la partie écrite) : 0m51. (Voir le n° 71.

لا اله الا الله

محمد رسول الله

وصلى الله عليه تسليما

. . . . . .

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu. Que Dieu répande ses grâces sur lui. . . . . .

N° 72. Fragment de pierre tumulaire, sans inscription. (*Indications du livret*, page 142). Petit fragment de djenabia.)

(1) Voir mon *Registre des prises maritimes*.

N° 73. Inscription latine en caractères creux remplis de plomb ; disque en marbre ayant un diamètre de 0m175. (Berbrugger, *livret explicatif*, page 124).

I H S

Jesus hominum Salvator. Ce monogramme du Christ est surmonté d'une croix et placé au-dessus des trois clous de la passion.

Le *livret explicatif* ajoute les renseignements ci-après :

Ce disque a été trouvé dans l'ancien bagne dit *tebaren ben el-ar'a* (tavernes du fils de l'aga) ou *tebaren mtá el-temmakin* (tavernes des bottiers) ; il soutenait la tête d'un squelette. Ce bagne, aujourd'hui occupé par la direction des mines, avait sa chapelle chrétienne sous la domination turque, et comme, dès le XVIe siècle, il y a eu un cimetière chrétien en dehors de Bab-el-Oued, il faut que la sépulture à laquelle appartient notre disque ait été faite avant cette époque ou qu'elle ait été faite clandestinement. Remis en 1855 par le service des Bâtiments civils.

N° 74. Inscription turque en relief; cinq lignes divisées en deux parties, plus la date ; joli type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre mesurant 1m21 sur 0m74 ; la partie écrite a 1m08 de largeur sur 0m69 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* du 21 février 1869. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 134). Inscription en relief datée de 1231 (1815) et mentionnant Omar Pacha. Elle se trouvait dans le vestibule à l'entrée du bordj el-Goumen (à la Marine), lorsque l'amirauté en fit la remise en mai 1855.

واردیا لکنه پك اولمس دیو اولدی التزام

حمد الله اولدی بتدی شمدیا بولدی نظام

پی الاصل دطووب ایله بر واردیاوکم ارایتدی

شمدی شش طوب ایله بر برج اولدی بویله والسلام

بانیسی اولدی فاتحك همشهرسی عمر باشا

دنیالرطور دقجه طور سون تالی یوم القیام

طوبجیلر سزده وارل طوبلره ایدل اهتمام

خوشجه لك كوز لك بولیماندور ساعجیلر

بیك ایكی یوز سال اوتوز برنده اولمش رتمام

علوی نوبت كلدی ایسه دی سنده تاریخنی

سنة ١٢٣١

Je rends ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

La vigie (ourdia) était devenue excessivement délabrée par vétusté. Et cependant elle était indispensable. ∴ Grâces à Dieu, elle a été refaite et achevée, et a reçu actuellement une organisation.

Primitivement, la vigie ne comptait que deux canons, et cependant que d'exploits elle a accomplis ! ∴ Actuellement, elle a été transformée en fort armé de longs canons. C'est ainsi que cela devait être !

Son constructeur est Omar Pacha, compatriote de celui qui l'a conquise. ∴ Puisse-t-il exister tant que durera le monde, jusqu'au jour de la résurrection !

O artilleurs ! qui d'entre vous désire se consacrer au service de ces canons, ∴ qui sont les meilleures longues-vues des gens préposés à la surveillance des abords de ce port ?

En l'année mil deux cent trente et un a eu lieu l'achèvement. ∴ Mais lorsque sera venu le moment des flammes, dis : c'est en toi que réside sa date.

Année 1231.

Le fort dont provient cette inscription offrait une trentaine de pièces, toutes dirigées vers la mer, et était bâti sur la partie du quai revenant vers la ville dans la direction E. O. On l'appelait en dernier lieu *bordj el-Goumen*, le fort des câbles, parce que la corderie de la marine en occupait le rez-de-chaussée ; sa partie inférieure est actuellement affectée au magasin général de la

marine. Son emplacement borda pendant quelque temps le côté occidental de la passe du port, mais dès le commencement du XVIIIe siècle, on prolongea la série des fortifications en bâtissant un autre et dernier ouvrage plus à l'ouest.

L'expression de la langue franque *ouardia* (garde, vigie), employée dans cette inscription, indique clairement que le for d'Omar Pacha a été bâti sur l'emplacement même de cette petite tour dont parle le père Dan, en 1634, s'élevant « à l'entrée du port, vers le bout du môle, où l'on faisait la garde, et où, pour l'adresse des navigateurs, on mettait quelquefois, de nuict, un grand fanal ; laquelle était gardée par huit Maures qui faisaient la sentinelle le long du môle, et par une douzaine d'autres qui étaient à l'entrée dans un bateau. » Seulement, il est incontestable que le fort de 1815 remplaça un ouvrage qui avait lui-même succédé à la tour mentionnée en 1634.

L'année hégirienne 1231, indiquée ci-dessus, a commencé le 3 décembre 1815 et fini le 20 novembre 1816.

N° 75. Inscription arabe en deux lignes, divisées chacune en quatre cartouches formés par des arabesques; creux remplis de plomb; bon type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre ayant 2m36 de largeur, 0m33 de hauteur et 0m105 d'épaisseur. (M. Albert Devoulx, *les Édifices religieux de l'ancien Alger*, chap. LII, page 165. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 134). Inscription turque (1) datée de 1207 (2) (1794), et mentionnant Hassan Pacha. Provient de la mosquée de Ketchawa, aujourd'hui la cathédrale. Remis le 19 juillet 1855 en même temps que les nos 76 et 77.

حبّذا جامع يـرام بالمنا من مبلغ القصد * وتبسّم بروق الختام من
افق العهد * بنـاه سلطانـنا الرضى عـظيم القدر * حسن پاشا
بالبـهاء عديم المثل والنّد *

(1) Cette inscription est arabe et non turque. — A. D.

(2) Il faudrait 1209. C'est évidemment une erreur typographique, car la concordance indiquée par Berbrugger (1794) s'applique bien à l'année 1209 et non à 1207. — A. D.

قد افنى لتشييد اساسها (اساسه) على التقى * ثِقَل فخاره من
مال تجلّ عن العدّ * وحاز بهجة لدى الناظرين وزخ * لمّا
كملت كالسّعد وباليمن والمجد سنة ١٢٠٩

Je traduis ainsi :

Quelle belle mosquée ! Elle est recherchée par les désirs avec un empressement extrême .·. Les splendeurs de son achèvement ont souri sur l'horizon du siècle .·. Elle a été construite par notre sultan agréable, à la puissance immense ·.· Hassan Pacha, avec une beauté sans égale et sans pareille. .·.

Il a employé pour élever ses fondations sur la piété .·. tout le poids de son illustration, au moyen d'une somme qui dépasse l'énumération .·. Elle est revêtue de la gaieté aux yeux de ceux qui la regardent. Elle est datée (par le nombre renfermé dans ces mots) : .·. Lorsque j'ai été achevée comme le bonheur, dans la prospérité et dans la gloire. Année 1209.

Le chronogramme indiqué dans la dernière ligne est exact. Il a été établi d'après l'abadjed barbaresque, qui diffère un peu du système oriental, plus particulièrement adopté pour les inscriptions turques. L'année hégirienne 1209 a commencé le 29 juillet 1794 et fini le 17 juillet 1795.

En ce qui concerne la mosquée *Ketchawa*, dont provient cette inscription, je ne puis que renvoyer au chapitre LII, page 165, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 76. Inscription arabe en une seule ligne, divisée en trois cartouches; caractères creux remplis de plomb ; beau type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre ayant 2m35 de largeur, 0m33 de hauteur et 0m08 d'épaisseur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 142). Inscription arabe en plomb. Voir le n° 75.

قال الله تبارك وتعالى فى كلامه القديم * بسم الله الرحمن الرحيم *
انّ الصلوة كانت على المؤمنين كتابًا موقوتًا

Dieu (qu'il soit béni et exalté !) a dit, dans son discours éternel (1) : .·. Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! .·. La prière est pour les croyants une prescription divine dont les moments sont déterminés (2).

Le dernier cartouche contient la fin du verset 104 du chapitre IV du Coran, qui rappelle aux musulmans que la prière est d'obligation divine et qu'elle doit se faire exactement à des moments déterminés de la journée. Ces oraisons obligatoires sont au nombre de cinq et prennent le nom du moment où elles s'accomplissent. La première est celle de الفجر (*el-fedjer*, l'aurore), qui se dit au point du jour, lorsqu'il fait assez clair pour qu'on puisse distinguer les objets. A midi, le drapeau blanc (علم) est hissé au mât de chacune des mosquées à minaret ; un quart-d'heure après commence, pour finir à une heure, le délai accordé aux fidèles pour la prière de الظهر (*eddohr*, usuellement *eddehour*, midi, heure de midi) ou de الزوال (*ezzawal*, déclin du soleil, à partir de midi). De deux heures et demie à quatre heures, suivant la saison (3), on procède à la prière de العصر (*el-asr*, cette partie du jour où le soleil est visiblement sur le déclin ; l'après-midi jusqu'au coucher du soleil). L'avant-dernière prière a lieu au coucher du soleil (المغرب, *el-mor'reb*), et la dernière au moment dit العشاء (entrée de la nuit), soit une heure et demie après la précédente (4).

L'inscription dont je m'occupe provient de la mosquée dite

---

(1) Le Coran. L'adjectif القديم, *l'ancien*, *l'éternel*, est appliqué à Dieu et par extension à ses révélations.

(2) Dans la première édition de sa traduction du Coran, M. de Kasimirski rend ainsi ce passage : « La prière est prescrite aux croyants dans les heures marquées. » Dans la seconde édition, il modifie sa traduction de la manière suivante : « La prière est pour les croyants une obligation attachée à des heures fixes. »

(3) Le moment précis est indiqué dans des tables dont chaque mosquée possède un exemplaire.

(4) Pendant le jeûne observé durant le mois de Ramadan, il est accordé un quart-d'heure de plus pour cette dernière prière, afin qu'on ait le temps de terminer le repas.

djama Ketchawa, sur laquelle on trouvera des renseignements au chapitre LII, page 164, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 77. Inscription latine, incomplète; la partie supérieure manque; dix lignes; caractères en relief; mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0m26 de largeur sur 0m49 de hauteur. (Berbrugger, *livret explicatif*, page 125).

. . . . . .
Omnibus
CHARUS
OBIIT
POSTRIDIE
CALENDAS
FEB
Ætatis suæ
ANNO 310 (1)
DnI
J 7 6 4

D'après les indications du *livret*, cette épitaphe provient du cimetière chrétien, dit *des Consuls*, lequel était établi sur le bord de la mer, à environ 600 mètres de la porte Bab-el-Oued.

N° 78. Inscription arabe en sept lignes; caractères creux jadis remplis de plomb, mais aujourd'hui vides; type barbaresque, mauvais; mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0m51 de largeur sur 0m52 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 130). Inscription à lettres en plomb; mention d'Ismaïl Pacha et d'El-Hadj Ali aga, avec date dans un chronogramme. Remis le 25 juillet 1855 par le Génie.)

---

(1) « Il est évident que le zéro qui termine cette ligne doit être plus petit et placé à côté et au-dessus de la lettre voisine, car on a voulu dire que le défunt était mort dans sa trente et unième année » (Note de Berbrugger).

الحمد لله فاتح الاغلاق وباسط الارزاق

والصلاة على من ركب البراق محمد الراقى للسبع الطباق

اقيم بناء المخزن الموفور لحفظ الزرع للعسكر المنصور

في ولاية الاميرابي الوفاء مولانا اسماعيل باشا

باذن الواقف على مصالح البلاد والعباد الحاج

على اغا صانه المَلِك الجواد على دد

...اهيم بن موسى بتاريخ الحى الهغنى

Louange à Dieu, qui ouvre les fermetures et qui dispense généreusement la subsistance.

Que la grâce divine soit sur celui qui a eu pour monture *el-Borak* (1), Mohammed, qui a gravi les sept voûtes célestes.

A été élevée la construction du magasin, toujours rempli, pour la conservation des grains destinés aux troupes victorieuses,

Sous le règne du prince doué de la perfection, notre maître Ismaïl pacha,

Sur l'ordre de celui qui est chargé des intérêts du pays et des habitants, El-Hadj

Ali ar'a, que le garde le Souverain généreux (Dieu), par les soins

(d'Ibr)ahim, fils de Moussa, à la date (contenue dans ces mots) : le Vivant, le Dispensateur de la richesse (Dieu).

En additionnant, d'après le système barbaresque, les deux attributs de Dieu qui terminent cette inscription, j'arrive à un total de 1080, millésime d'une année hégirienne dans laquelle on trouve bien le pacha Ismaïl et le hadj Ali, ar'a ou chef élu

(1) *El-Borak*, être fantastique dont il est question dans le Coran, et qui, selon les mahométans, a servi de monture à Mahomet dans son voyage imaginaire de la Mecque à Jérusalem, et ensuite à travers les cieux jusqu'au trône de Dieu, dans la nuit dn voyage nocturne connue sous le nom de ليلة المعراج. (Voir le *Dictionnaire* de M. de Kasimirski).

par la milice pour la commander, à l'exclusion du pacha envoyé par la Sublime-Porte, réduit dès lors à un rôle passif. Il devient donc certain que l'épigraphe dont je m'occupe a été rédigée en l'année 1080 de l'hégire, qui a commencé le 1er juin 1669 et fini le 20 mai 1670.

Le magasin que mentionne cette inscription était établi dans les dépendances de la Jénina, sises entre cet ancien palais des pachas et la rue Jénina. Il a été démoli en 1854.

N° 79. Inscription turque en quatre lignes; d'une lecture très-difficile à cause de son mauvais état (semble avoir été soumise à un violent frottement qui a effacé ou altéré un grand nombre de lettres); caractères creux remplis de plomb; type oriental, mauvais; plaque en marbre mesurant 0m31 de largeur sur 0m30 de hauteur (Inédite).

(Indications du livret, page 140. Inscription à caractères en plomb, datée de 1178 (1764). Donné le 2 août 1855, par M. Lichtlin, directeur de la Banque.)

بظر ایدوب علی پاشا کهالیله بوفنای

فکر ایدوب مالنده نجاتیله هم بقای

رجا ایدر درونندن خلوصله ثنای

خدا راضی اجابوله فردوس اعلای

(1) ١١٧٨

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Ali pacha ayant profondément médité sur ce monde périssable

et examiné comment il pourrait consacrer ses richesses à son salut (reconnut), que ce serait en les affectant à des œuvres durables.

---

(1) Cette date est placée, en réalité, entre la 2e et la 3e ligne.

Il espère, au fond de son cœur, obtenir des éloges sincères.

Que Dieu soit satisfait de lui et le place dans le paradis le plus élevé. 1178.

L'année hégirienne indiquée ci-dessus a commencé le 1er juillet 1764 et fini le 19 juin 1765. Je n'ai pu reconnaître de quel édifice provient cette inscription. On pourrait supposer qu'elle a appartenu à une fontaine, parce qu'elle est presque semblable à celle de la fontaine de l'Amirauté, à la Marine, laquelle renferme pourtant une ligne de plus qui explique clairement de quoi il s'agit.

N° 80. Inscription arabe en trois lignes; mauvais style et mauvaise orthographe ; caractères creux remplis de plomb ; type barbaresque très-mauvais ; très-mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0m83 de largeur sur 0m22 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*.)

(Indications du livret, pago 139. Inscription à caractères en plomb, provenant de l'ancienne caserne Kharratin (Trésor et Postes), datée de 1125 (1713) et relative à l'embellissement d'une chambre de janissaires. Remis le 1er octobre 1855, par M. Sarrus, inspecteur des bâtiments civils.)

تم هذا البناء بعون الخلاق غفر الله لمن بنى المدينب(?) الغراق(?)
هو المحمد(sic) بن الحسن الخزنجى(sic) لعلى باشا وسّعه الله الرزاق
تاريخها خمسة وعشرون ومائة والف في شهر رجب كملها بحسن وصف

A été achevée la construction avec l'assistance du Créateur. Que Dieu accorde le pardon à celui qui a construit, le profond pécheur (?)

Emhammed fils d'El-Haçan, le kheznadji d'Ali pacha, que Dieu, dispensateur des richesses, le comble d'abondance.

Sa date est mil cent vingt-cinq, dans le mois de redjeb. Il l'a achevée en lui donnant la plus belle forme.

La date indiquée est comprise entre le 24 juillet et le 22 août 1713. La caserne d'*El-Kherratin*, dont provient cette inscription,

avait son entrée dans la rue Bab-Azoun, et a été successivement affectée à un hôpital militaire, à un hôpital civil et au service du Trésor et de la Poste. Son emplacement est actuellement compris dans les maisons de la rue Clauzel et du Boulevard de la République, entre les rues Bosa et de l'Aigle.

N° 81. Inscription arabe en deux lignes, formant chacune trois cartouches ; caractères creux remplis de plomb ; bon type oriental ; détériorations causées par l'encastrement de la plaque dans une cheminée. Plaque en marbre mesurant 1m43 de largeur sur 0m34 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre LII, page 166. — M. Albert Devoulx, *Alger.)*

(Indications du livret, page 138. Fragment d'inscription qui paraît provenir de Djama Sida et qui figurait avec d'autres marbres dans une cheminée du palais du Gouvernement. Caractères en plomb.)

حبّذا اثار جليل مشيدا * ونعم الخير قد (ابنى) مؤبدا * اميرُنا

صاحب الفضل حسن پاشا

اتقن بتصويب قبلته مسددا * لحديث قيل ان فى الجنة

بيتا * نالها من لله تعالى بنى مسجدا

Quel beau monument (1) ! Il est vaste et a été élevé à une grande hauteur. .·. Il est le plus beau bienfait. Il a été bâti (de manière à durer) perpétuellement. .·. Notre prince, doué de la supériorité, Hassan pacha

a construit habilement sa kibla (2), en l'orientant exactement

---

(1) Ce mot s'applique surtout aux monuments des temps passés. Il faut remarquer en outre qu'il est au pluriel et que cependant tous les mots qui s'y rapportent sont au singulier.

(2) Point de l'horison vers lequel les musulmans doivent se tourner en faisant leurs prières ; c'est la direction de la Mecque. Dans les mosquées, ce point est indiqué par le mihrab ou niche, où se place l'imam.

de manière à mériter les éloges, .·. à cause d'un récit traditionnel, dans lequel il est rapporté qu'au Paradis est une demeure .·. qu'obtient celui qui à Dieu (qu'il soit exalté !) a bâti une mosquée.

J'ai déjà établi dans mes *Edifices religieux de l'ancien Alger* (chapitre LII) que cette inscription provenait évidemment de *Djama Ketchawa*, mosquée aujourd'hui remplacée part la Cathédrale. Je ne puis donc que renvoyer à cet ouvrage.

N° 82. Colonne en marbre, sans aucune inscription, et présentant les dimensions ci-après : fut et base, 1m22 ; chapiteau, 0m31 ; total 1m53.

(*Indications du livret*, page 127. Colonne monolithe, ionique avec chapiteau et base. Provenant de la Jenina, troisième étage ; dans la menza ou chambre de terrasse placée à l'Est. Remis le 12 juin 1856, par le service des Bâtiments civils).

N° 83. Inscription en caractères hébraïques ; creusés ; plaque mesurant 0m28 sur 0m28.

(*Indications du livret*, page 141. Epitaphe hébraïque, caractères creux, du jeune David, fils de Simon Machetou, datée de 5599. Trouvé en 1857, dans les déblais de la rue de la Lyre, impasse des Caravanes, et donné par M. Serpolet, architecte-voyer).

Etant incompétent pour publier le texte et la traduction de cette épitaphe, d'ailleurs sans importance, je me borne à donner les renseignements qui précèdent.

N° 84. Inscription turque en quatre lignes ; caractères creux remplis de plomb ; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0m79 de largeur sur 0m485 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 127. Frise de la grande porte du palais de la Jenina, relative à la pose d'une porte en marbre en 1227 (1812), par ordre d'Ali pacha. Remis par M. Philippe Picon).

صاحب صدرات علی پاشای ممجّد * ایده عون خدا دایم مؤاید

ایدوب همت عالی بذل قدرت * بوباب دولتی قلدی مجدّد

اچلد تچه قبا نسن عین اعداء * بحق حامد مولاه محمود احمد

دیسوق ناظر اولنلر ما شاء الله * زهی درکاه عالی مشیّد ۱۲۲۷

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Que le dépositaire de l'autorité, Ali pacha, objet des éloges, .·. soit à jamais favorisé de l'assistance de Dieu !

Par son éminente sollicitude et la manifestation de son pouvoir, .·. a eu lieu le renouvellement de la porte (du palais du) gouvernement et (a été assurée) sa durée.

Nous demandons au moment où elle est ouverte, que les yeux des ennemis soient fermés, .·. par les mérites de celui qui glorifie son maître (Dieu), Mahmoud Ahmed (1).

O vous qui regardez, dites : *ce que Dieu a voulu !* .·. (2) C'est un lieu élevé, merveilleux, solide. 1227.

L'année hégirienne 1227 a commencé le 16 janvier 1812 et fini le 3 janvier 1813. Au n° 37 du présent travail, on a déjà trouvé une inscription arabe constatant qu'en 1042 (1632-1633), la porte du palais avait été refaite une première fois. La seconde reconstruction, dont il est question dans l'inscription ci-dessus, est en outre rappelée dans la note ci-après, consignée sur un registre du beylik et donnant une date précise : « L'an mil deux cent vingt-sept, le dixième jour du mois de redjeb, sous le règne de l'éminent El-Hadj Ali pacha, la porte du palais a été reconstruite en marbre magnifique. Puisse Dieu bénir ce changement ! »

La date indiquée par cette note correspond au 20 juillet 1812.

---

(1) Ce sont deux des noms du prophète. Il s'agit donc de Mahomet qui porte plus particulièrement le nom de Mahmoud dans les cieux.

(1) *Quelle chose Dieu a voulu !* C'est une formule par laquelle on manifeste son admiration.

N° 85. Colonne en onyx calcaire; mesurant 2m85 de hauteur et 1m50 de circonférence; aucune inscription.

(Indications du livret, page 139. Colonne en onyx calcaire des carrières d'Aïn Tekbalet, près de l'Isser (route d'Oran à Tlemcen), avec son chapiteau dans le style arabe. Envoyé de Tlemcen, en 1858, par les soins de M. Charles Brosselard, alors commissaire civil, et d'après les instructions de M. Majorel, préfet d'Oran).

N° 86. Inscription arabe en sept lignes; caractères creusés, mais non destinés à être remplis de plomb; traces de peinture rouge; type barbaresque, mauvais. Plaque de marbre mesurant 0m23 de largeur sur 0m325 de hauteur. (M. Albert Devoulx, les *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre LXXXI, page 220. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(Indications du livret, page 137. Inscription provenant de la mosquée démolie *Sidi Hedi* ou *Tiber'roten* (les puces). Petite tablette de marbre blanc, sur laquelle on lit le nom de Mami raïs. La date est indéchiffrable).

الحمد لله وحده

هٰذا الجامع الا

عظم من امر ببنيا

نه مام (1) رايس حين

قدم وفاته قصد

به وجه الله العظيم

عام ٠اح ومايه

Louange à Dieu, unique. Celui qui a ordonné la construction de cette mosquée très-grande, est Mami raïs (2), lorsque le moment de sa mort fut venu. Il s'est proposé en cela de plaire à Dieu, l'incommensurable. Année....

(1) Il faudrait مامي.

(2) Capitaine de navire.

Cette inscription présente entre la 2e et la 3e lignes et la 3e et 4e lignes des enjambements assez rares en épigraphie arabe. La date a beaucoup exercé les amateurs de curiosités épigraphiques, mais aucun d'eux n'a pu trouver la solution du problème. C'est en vain que j'ai fait un appel à tous les indigènes versés dans la science des chronogrammes ; personne n'a pu déchiffrer cette date énigmatique ; comme il s'agit d'une rareté historique, je vais répéter ce que j'ai dit ailleurs (1), et rappeler qu'à défaut de solution indiscutable, j'ai présenté, sous toutes réserves et à titre de simple hypothèse, une version que m'a suggérée l'examen attentif du mystérieux texte.

La manière la plus habituelle d'employer pour la rédaction des chronogrammes, les caractères de l'alphabet arabe, d'après la valeur numérale qui leur est attribuée, consiste à former un ou plusieurs mots plus ou mois en harmonie avec la circonstance, et dont les lettres étant additionnées donnent un total égal à la date qu'on veut déguiser. Mais ici cette méthode n'a pas été suivie. En allant de droite à gauche, nous trouvons d'abord un zéro, c'est-à-dire un chiffre, puis un ا dont la valeur numérale est 1, ensuite un ق valant 8, et, enfin, un adjectif numéral précédé d'une conjonction : *et cent*. Trois systèmes ont donc été combinés et employés concurremment pour rendre plus obscure la date de l'inscription, bien que ce fut, à coup sûr, le renseignement qui méritât le plus de clarté. La combinaison a été si heureuse qu'aujourd'hui les plus expérimentés se déclarent impuissants à deviner l'intention de l'auteur.

Il me semble que dans le cas qui nous occupe, les lettres numérales sont placées dans l'ordre indiqué par l'arithmétique pour la formation des nombres. Le zéro tiendrait donc la place des unités simples ; le ا ou 1, serait placé dans la colonne des dizaines, et le ق ou 8, occuperait le rang des centaines. La date proposée devrait donc être lue comme il suit :

ق (8) ا (1) · (0) et cent. Soit : 810 et cent.

---

(1) *Edifices religieux de l'ancien Alger*, page 221.

On pourrait en conclure, à mon avis, que l'année cherchée est 810 plus 100, c'est-à-dire 910, ce qui nous reporterait à l'année 1505 de l'ère chrétienne et à une époque antérieure de 11 ans à l'établissement de la domination ottomane en Algérie. La présence à Alger, antérieurement à l'arrivée des Barberousse, d'un corsaire turc, — où renégat, car le nom de Mami était choisi volontiers par les apostats, — n'aurait rien d'étonnant, attendu que cette ville était alors le refuge de forbans de toute origine, dont les déprédations forcèrent les Espagnols à bâtir, sur un îlot sis à 200 mètres de la ville, la fameuse forteresse connue sous le nom d'*El-Penon*. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner d'une date formulée d'après un mode inconnu et qui est resté sans imitation, comme il était sans doute sans précédent.

D'après le livret, cette inscription provient de la petite mosquée dite *Mesdjed Tiber R'outin*, laquelle fait l'objet du chapitre LXXXI, § 2e, page 220, de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 87 (et dernier du livret). Inscription arabe en trois lignes; caractères creux remplis de plomb; type oriental; assez bon; encadrement de carreaux en faïence bleue, dans lesquels sont écrits en blanc quelques mots et notamment : بشر يا فتى ان الصبر سلامة, annonce la bonne nouvelle, ô homme généreux et brave, que la patience est le salut. Largeur totale : 0m92; hauteur totale : 0m76; la partie écrite mesure 0m63 de largeur sur 0m49 de hauteur. (M. Albert Devoulx, les *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre XC, page 234. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 135. Inscription à caractères en plomb, provenant de la mosquée extérieure de la Casbah. Elle est datée de 1233 (1817) et entourée d'une bordure en briques émaillées de couleur bleue et couvertes d'inscriptions religieuses en caractères blancs. Remis par M. l'abbé Landmann, curé de la Casbah).

صاحب الخيرات والحسنات * السيد حسين پاشا رفعه الله اعلى الدرجات

المتمسك بقول من له اللواء والشفاعة * من بنى لله مسجدا
بنى الله له في الجنة بيتا
سنة ثلاث وثلاثين ومائتين (1) والف * من بعد هجرة من له
الفخر والشرف سنة ١٢٣٣

L'auteur des bienfaits et des bonnes œuvres .·. (est) le Seigneur Hossaïn Pacha, que Dieu l'élève jusqu'au plus haut des degrés (de la béatitude),

lequel se conforme avec foi à cette parole de Celui qui a l'étendard et l'intercession (2). .·. « Quiconque bâtira à Dieu une mosquée, Dieu lui bâtira, dans le Paradis, une demeure. »

Année mil deux cent trente-trois, .·. après l'émigration (hégire) de celui qui a l'illustration et la noblesse.

Année 1233.

L'année hégirienne 1233 a commencé le 11 novembre 1817 et fini le 30 octobre 1818. Cette inscription provient de la mosquée extérieure de la Casbah, aujourd'hui église Ste-Croix, laquelle fait l'objet du chapitre xc, § 1er, page 234, de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 88 (3). Inscription arabe en relief; incomplète; cinq lignes;

---

(1) Il faudrait مايتين.

(2) C'est-à-dire le prophète Mohamed qui tient l'*étendard* de l'Islamisme et auquel appartient la mission d'*intercéder* auprès de Dieu en faveur des hommes.

(3) Le livret explicatif, publié par Berbrugger, en 1861, s'arrête au n° 87. Quant au catalogue manuscrit il n'a pas été retrouvé. La perte de ce document important a eu un résultat bien regrettable : c'est d'anéantir, sans qu'on ait l'espérance de les remplacer, les renseignements que Berbrugger avait dû recueillir sur la provenance des inscriptions. Les n°s d'ordre que j'indique sont ceux du nouveau catalogue dressé par M. Mac-Carthy, document auquel je n'ai emprunté aucun des renseignements que je donne.

type barbaresque, médiocre. Fragmont de stèle en marbre ; largeur : 0m21 ; hauteur : 0m265 ; épaisseur ; 0m055 ; bordure composée d'un chapelet d'oves ayant chacune la forme d'un œuf tronqué à ses extrémités ; au revers, ornementation sculptée, ayant pour motifs des fleurs ; avait été utilisé, comme moellon, dans la construction d'un mur, dans une campagne sise à la Bouzaréa, près d'Alger ; donné par une israélite à M. Serpolet fils, alors architecte-voyer, qui en a fait cadeau au Musée, en 1865. (Berbrugger, *Revue africaine*, tome 9, page 122).

. . . . . .

مدينة وهران صباح الجمعة

في ستة وعشرين

من شوال سنة ١١١٩ وتو

في يوم السّبت في

تسعة عش . . . من سنة ١١٢٢

. . . . . .

la ville d'Oran, dans la matinée du vendredi vingt-six choual de l'année 1119, et il est décédé le samedi, dix-neuf ..... de l'année 1122.

Le 26 choual 1119 correspond au 20 janvier 1708, et l'année 1122 a commencé le 2 mars 1710 et fini le 18 février 1711. Berbrugger a établi avec beaucoup de solidité (*Revue africaine*, tome 9, page 122) que cette épitaphe devait être celle d'Ouzoun Hassan, général de l'armée algérienne qui enleva Oran aux Espagnols, le 20 janvier 1708. Je ne puis que renvoyer le lecteur à cet intéressant travail.

N° 89. Inscription arabe en relief ; sept lignes ; enjambement entre la 2e et la 3e lignes ; mauvais type barbaresque. Fragment de stèle en marbre, mesurant 0m13 de largeur sur 0m20 de hauteur ; servait d'obturateur à un conduit, dans une campagne sise

à la Bouzaréa, près d'Alger ; a été donné par une israélite à M. Serpolet fils, architecte, qui en a fait cadeau au Musée, en 1865 (1). (Inédite).

هذا
قبر المر
حوم
مصطفى
بن رجب
رحمه
الله

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde, Mustapha fils de Redjeb. Que Dieu lui fasse miséricorde !

Aucun intérêt de s'attache à cette épitaphe d'un particulier entièrement inconnu.

N° 90. Inscription arabe en relief ; plusieurs lignes enchevêtrées qu'on ne saurait reproduire qu'au moyen d'un fac-simile ; type oriental, mauvais. Plaque en marbre mesurant 0m37 sur 0m37 ; donnée au Musée par M. le sous-lieutenant baron Henry Aucapitaine. (Inédite).

الحمد لله كمّل بناء هذا المسجد المبارك المكرم لاجل ابو الرضى
خليل ابن محمد كان الله له وذلك بتاريخ اواسط شعبان من عام
سبعة وعشرين ومايتة والف ١١٢٧

Louange à Dieu ! A fait achever la construction de cette mos-

(1) Ces renseignements sont donnés par Berbrugger à la page 122 du tome 9 de la *Revue africaine*.

quée bénie, l'honorable, le très-considérable, l'agréable Khelil, fils de Mohammed, que Dieu lui soit en aide. Et cela à la date du milieu de chaban de l'année mil cent vingt-sept. 1127.

La date indiquée ci-dessus est comprise entre le 12 et le 21 août 1715. Dans une note placée à la page 289 du tome 9 de la *Revue africaine* (juillet 1865), Berbrugger fait connaître que cette inscription provient de la grande mosquée de Médéa et que le Musée la possède grâce au zèle éclairé de M. le sous-lieutenant baron Henry Aucapitaine.

N° 91. Inscription arabe en relief; quatre lignes ayant la même terminaison ; bon type oriental. Plaque en marbre mesurant 0m48 de largeur sur 0m39 de hauteur (Inédite).

اللّهمّ تقبل من عبيدك حسن باى بن خليل ما مننت به عليه
من بناء هذا المسجد واجعله له عدّة لها بين يديه
رحم الله عبدًا قال امين كلّما رفع نظره اليه
لسنة ١٢١٣ من هجرة المُصْطفى صلّ اللهمّ وسلّم عليه

O Dieu, accepte de ton infime adorateur, Hassan Bey, fils de Khelil, la construction de cette mosquée, qu'il doit à tes bienfaits, et fais qu'elle augmente la quantité de ce qu'il aura entre les mains (1). Que Dieu fasse miséricorde à tout homme qui dira *amen!* chaque fois qu'il portera ses regards sur cet édifice. En l'année 1213 de l'émigration de l'Élu (2); répands tes grâces sur lui, ô Dieu, et accorde-lui le salut !

L'année 1213 a commencé le 15 juin 1798 et fini le 4 juin 1799. Il résulte d'une note mise par Berbrugger à la page 289 du tome IX de la *Revue africaine* (juillet 1865), que cette inscription provient de la mosquée appelée *djama el-Ahmar*, sise à Médéa, et

(1) C'est-à-dire : fais que cette fondation augmente le nombre des bonnes œuvres qu'il aura à invoquer le jour où il se présentera pour être jugé par toi.

(2) Mahomet.

que le Musée en doit la possession au zèle éclairé de M. le sous-lieutenant baron Henri Aucapitaine.

Cette inscription permet de constater que MM. Federmann et Aucapitaine ont commis une grave erreur chronologique dans les *Notices sur l'histoire et l'administration du beylik de Titeri*, qu'a publiées la *Revue africaine* (t. IX, p. 280). Citons d'abord le texte incriminé : « Mohammed Frira, surnommé *Ed-Debbah* ou l'égorgeur, fut choisi par le pacha pour succéder à Ouznadji... Mohammed administra le Titeri pendant cinq années, de 1794 à 1799, époque à laquelle il fut tué... Ibrahim Tremçani (?) remplaça le bey Ed-Debbah et conserva le pouvoir jusqu'en 1801. Le bey Hassan occupa alors le gouvernement de Titeri... C'est le bey Hassan qui a fait construire à Médéa la mosquée appelée *djamaa el-Ahmar*, dont on voit encore aujourd'hui le minaret près de la porte des jardins (1)... »

Il résulte clairement de cette narration que Hassan fut nommé bey de Titeri en 1801, en remplacement d'Ibrahim, qui avait succédé à Mohammed Frira en 1799, et que c'est pendant son commandement qu'il fit construire la mosquée dont l'inscription figure actuellement sous le n° 97 du Musée d'Alger. Or, cette épigraphe établit que le bey Hassan ben Khelil fit bâtir la mosquée en 1213, soit du 15 juin 1798 au 4 juin 1799. L'erreur chronologique commise par MM. Federmann et Aucapitaine est d'autant plus singulière, que ce dernier avait à sa disposition l'inscription de 1213 — puisque c'est lui qui l'a fait parvenir au Musée, — et qu'il n'a pas su reconnaître qu'elle donnait un démenti formel à la date assignée par lui et son collaborateur à la nomination de Hassan au beylik de Titeri. En présence d'un document dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, il devient certain que cette nomination remonte au moins à l'année 1213 (1798-1799).

Albert DEVOULX.

A suivre.

(1) C'est ici que se place la note de Berbrugger dont j'ai parlé à l'alinéa précédent, et qui rappelle que M. Aucapitaine a fait remettre au Musée l'inscription de la mosquée dont il s'agit.

NÉCROLOGIE

LE COMMANDANT DUPOTET

Le commandant Dupotet vient de mourir à Cherchell dans sa 77e année ; il fut un des membres fondateurs de la *Revue africaine* et à ce titre, nous considérons comme un pieux devoir de retracer en quelques lignes ce que fut la carrière de celui que nous regrettons.

Entré au service, comme enrôlé volontaire à l'école militaire de Saint-Cyr, en septembre 1813, il escortait quelques mois après l'Impératrice Marie-Louise, à Blois. Plus tard, en 1819, nous le retrouvons garde du corps de S. A. R. Monsieur ; quelques années après, il était mis en non activité. Rentré au service en 1830, il assistait au siége d'Anvers et en 1835, venait en Afrique pour ne plus quitter ce pays.

Le commandant Dupotet prit une part brillante à toutes nos opérations militaires ; il assiste au premier siège de Constantine et mérite la croix de la Légion-d'Honneur ; en 1842, il est cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite au combat de Besnés, dans les Beni Ourar.

A cette place, nous insisterons sur l'homme laborieux et instruit qui collabora, pour une si grande part, à l'exploration scientifique de notre colonie. Il avait puisé aux bonnes sources les bases d'une instruction solide et d'un amour passionné pour l'étude. Profitant de son séjour à Paris, soit comme garde du corps de S. A. R. Monsieur, soit pendant les loisirs de la non activité, il suivait avec ardeur les cours du Muséum, il partageait avec la jeunesse de son temps, l'enthousiasme qu'avait fait naître les grands travaux de Cuvier. Ami de famille du créateur

de la paléontologie, il fréquentait les savants qui illustraient le Muséum d'histoire naturelle, à l'époque où l'on a pu dire qu'il s'y fesait une découverte par semaine. Une étude intéressante sur la migration des oiseaux lui ouvrait alors, les portes de la Société Linéenne de Paris.

Dans le feu de son amour pour la science il avait caressé le rêve d'une mission scientifique en Asie, il n'a pas tenu qu'à lui de partager les pénibles travaux, peut-être la gloire de Victor Jacquemont, mais la destinée fit un militaire de celui qui semblait né pour les découvertes et les recherches.

En effet, nous retrouvons le commandant Dupotet sous-lieutenant au 39e à Douai, consacrant ses instants à l'étude de l'histoire naturelle ; il profite de son séjour dans le Nord de la France pour rédiger un catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles, observés dans la région, à l'état vivant. Dans ses recherches de malacologie, il ne laissait point échapper l'occasion de collectionner une médaille ou une inscription antique, et en 1834 le maire de Douai, le remercie du don fait au musée de cette ville de coquillages, médailles et monnaies anciennes. Les années suivantes, il travaille avec monsieur Holandre, bien connu des botanistes, à fonder la Société d'histoire naturelle de la Moselle.

M. le Commandant Dupotet était en outre, membre de plusieurs Sociétés savantes, entr'autres de la Société philomatique de Verdun, etc.

Pendant toutes ses campagnes d'Afrique, entre le combat de la veille et la marche du lendemain, il n'oubliait jamais sa chère histoire naturelle ; mollusques, médailles, inscriptions antiques, rien n'échappait à ses patientes investigations.

L'auteur de *l'essai de la migration des oiseaux*, se retrouve dans le soin minutieux donné à la belle collection ornithologique, que tout le monde admirait ici. Sa riche collection conchyologique a fourni des espèces nouvelles au catalogue publié à Lyon par M. Tervers. Quelques-unes d'entr'elles du genre Hélix et Limax, portent son nom.

Maintenant qu'il n'est plus, ses trésors malacologiques passent

dans les dignes mains d'un des jeunes savants les plus distingués de la faculté de Bordeaux, M. le professeur Perez.

M. Dupotet ne fut pas un simple collectionneur, le temps seul lui a manqué dans sa vie de soldat, pour mettre à profit sa puissance de généralisation. Le docteur Atth de la faculté de Berne et M. Edward Forbes de l'île de Han, naturalistes bien connus, ont été frappés de son esprit scientifique, aussi c'est sans étonnement que nous connaissons de lui, un *essai de malacologie analytique*, commencé devant Anvers, pendant le siège.

A sa retraite, le commandant Dupotet ne put se résoudre à quitter l'Algérie, où il avait passé la plus grande partie de sa carrière militaire, et il se fixa à Cherchel, où il était entré en 1840 avec le 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, qui s'emparait de la ville. Epuisé par les fatigues, souffrant de ses blessures, absorbé par ses devoirs de maire, n'ayant plus qu'une vue affaiblie, il dut renoncer forcément à être encore un savant militant. Aussi, il ne s'occupa guère que des questions d'archéologie locale, mais, jusqu'à la fin de sa vie, il ne se départit point de tout ce qui touchait son pays de prédilection, et, dans ses derniers jours encore, il étudiait l'hydrologie de la contrée.

La médaille d'honneur, qui lui fut décernée pendant l'épidémie cholérique de 1867, fut pour lui une récompense moins grande que l'affection que lui voua la population cherchelloise, dont il administra les intérêts jusqu'au 4 septembre.

Depuis cette époque, M. Dupotet vivait retiré, presqu'aveugle, aimant à parler de ses anciennes campagnes, mais surtout de sa chère science, lorsque la mort est venue le surprendre.

A ses funérailles, suivaient quelques vieux amis ses compagnons d'armes, une population émue, même des chefs indigènes; tous rendaient un dernier hommage à un homme de bien.

GUIN.

Pour tous les articles non signés :
Le Président, SUDRE.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. JOURDAN.

DESTRUCTION

DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

DE LA CALLE, EN 1827

D'APRÈS DES DOCUMENTS INDIGÈNES

Bien que les causes qui motivèrent la rupture entre la France et la régence d'Alger soient parfaitement connues, nous devons néanmoins, pour l'intelligence de ce qui va suivre, rappeler brièvement l'insulte grossière faite à M. Deval notre consul général.

Le 30 avril 1827, veille des fêtes musulmanes, M. Deval se rendit, selon l'usage, auprès du Dey pour le complimenter. Après quelques vives paroles échangées, Husseïn Pacha porta à notre Consul plusieurs coups d'un chasse-mouches qu'il tenait à la main, lui ordonnant de sortir de sa présence et cet ordre accompagné de gestes et de termes méprisants contre le souverain de la nation française.

Le Gouvernement informé de cet outrage donna aussitôt à son consul l'ordre d'en demander une éclatante réparation. Le 11 juin suivant, au matin, la goëlette *la Torche* apportait à Alger les instructions du ministre des affaires étrangères et M. Deval s'étant réuni à M. le capitaine de vaisseau Collet, commandant la division navale envoyée sur la côte d'Afrique, convint avec lui des mesures à prendre pour obtenir satisfaction.

Une note est rédigée: « elle exige qu'une députation à la tête de laquelle se trouvera l'Oukil el-Hardj (ministre de la marine) se rende à bord du commandant de l'expédition et fasse des excuses au consul général sur la conduite du Dey à son égard ; que le pavillon de France soit arboré sur les forts d'Alger et salué de cent coups de canon, faute de quoi les hostilités commenceront. »

Cette note fut confiée au consul général de Sardaigne qui la présenta au Dey. La satisfaction demandée n'ayant pas eu lieu dans les 24 heures, la négociation fut rompue et dès lors, c'est-à-dire le 15 juin 1827 commença le blocus de toutes les côtes de la régence. Sur l'injonction de M. Deval les membres du consulat et les sujets français quittèrent Alger pour s'embarquer sur un brik qui devait les rapatrier. Husseïn Pacha concentrant toute son animadversion sur le consul Deval et ne désespérant pas encore d'éviter une rupture irrévocable avec la France, manda près de lui l'agent principal des *concessions françaises* de La Calle qui résidait à Alger et l'engagea à ne pas partir: « Restez, lui disait-il, vous serez ici tout aussi bien protégé par moi que par votre consul. Si c'est lui qui vous ordonne de quitter la régence, vous ne partirez pas ; mais si c'est l'ordre de votre souverain, je ne mets aucun obstacle à sa volonté. » (1)

Le consul fut et dut sans doute être inflexible. Ses ordres étaient péremptoires et: de *par le Roi* il fallut s'embarquer sur le champ.

Il est probable qu'en restant, quand ils auraient été libres de le faire, les agents des *concessions françaises* n'auraient pas sauvé leurs établissements ; en se soumettant à l'ordre qui leur fut donné, ils sauvèrent du moins leur tête.

Le même ordre de départ fut signifié si inopinément à l'agent que la *Compagnie* avait à Bône qu'il lui fallut tout abandonner. A peine quelques employés eurent-ils le temps d'emporter quelques hardes.

Le 20 juin la gabarre le *Volcan* quittait Bône où elle avait été

---

(1) Colonel Prétot.

envoyée en toute hâte par le commandant Collet, emmenant 28 passagers des deux sexes parmi lesquels se trouvait le vice-consul de France résidant dans cette ville. La gabarre rejoignit la corvette l'*Étincelle* partie deux jours avant du même port ayant sous son escorte 142 bateaux corailleurs ramenés de La Calle.

A la notification des hostilités, faite immédiatement après l'embarquement de nos nationaux d'Alger, Hussein Pacha avait répondu par l'ordre de détruire les établissements que nous possédions dans le pays. Un des officiers de la régence, Si el-Hafsi-ben-Aoun, fut immédiatement expédié à La Calle pour aller surveiller lui-même l'exécution rigoureuse de cette mesure, c'est ce que nous apprend une curieuse correspondance arabe, entre le Bey de Constantine et le Pacha d'Alger, dont on va lire la traduction (1).

El-Hadj-Ahmed, bey de la province de l'Est se trouvait à Alger, où il était venu verser son impôt (denouche) lorsqu'éclata la rupture.

Il est probable qu'au moment de retourner dans son gouvernement il reçut du Pacha des instructions particulières en même temps que la mission de fournir de fréquents renseignements sur les évènements qui pourraient se produire dans sa province, pendant cette période d'hostilités.

Par la lettre suivante, datée du bivouac de Hamza, on verra que les barbaresques ne mirent aucune lenteur à répondre à notre déclaration de guerre, puisque la rupture ayant eu lieu le 15 juin le fonctionnaire turc chargé de faire détruire nos établissements, devait se trouver à La Calle une dizaine de jours après, ayant parcouru à toute bride une distance d'au moins deux cents lieues.

---

(1) Je dois la communication du texte arabe de ces lettres authentiques à l'obligeance de mon ami M. d'Houdetot. La société historique Algérienne doit lui savoir gré d'avoir recueilli et conservé des documents qui nous permettent aujourd'hui de connaitre la *version indigène* sur des faits intéressant notre propre histoire J'aurai l'occasion de publier encore plusieurs autres lettres ayant trait à d'autres sujets non moins intéressants.

1re LETTRE. TRADUCTION.

« A Husseïn Pacha . . . (1)

« En arrivant samedi, 28 de ce mois, au gîte d'étape de Hamza, j'ai reçu deux lettres; l'une des Eulema de Bône et l'autre du fils du markanti. Ils m'informent qu'un vaisseau et une corvette de guerre français sont entrés dans le port de Bône; le consul, le représentant de la Compagnie et les nationaux français résidant à Bône sont montés sur ces deux bâtiments. Aussitôt qu'ils ont appris leur embarquement, les Bônois ont appliqué les scellés à leurs maisons; puis ils ont pris des mesures pour la garde à faire de nuit comme de jour (autour de la ville), ainsi que l'exposent les deux lettres que je vous transmets, afin que vous en preniez connaissance, ce qui me dispensera d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

J'ai immédiatement fait partir le markanti en lui donnant des instructions sur toutes choses, insistant notamment auprès de lui pour les mesures de surveillance à observer de nuit comme de jour.

En ce moment, grâce à Dieu, la sécurité, la paix et la tranquillité règnent à Bône et dans la totalité de la contrée.

El-Hafsi est arrivé à Constantine mardi; il en est reparti et, sans nul doute, qu'il est à cette heure parvenu *à l'endroit où nous l'avons envoyé en mission*. Dès que je recevrai des nouvelles de lui ou bien de Bône, je vous les transmettrai rapidement. Que Dieu vous rende victorieux et extermine les mécréants.

EL-HADJ-AHMED, *bey de Constantine.*

Dimanche 29 de Kaâda 1242.

24 juin 1827.

2me LETTRE. TRADUCTION.

A Husseïn Pacha.....

Votre serviteur Si el-Hafsi-ben-'Aoun est depuis aujourd'hui de retour auprès de moi. Il m'a rendu compte qu'aussitôt son

(1) J'ai supprimé dans ma traduction tous les compliments emphatiques qui dans le texte tiennent presque la moitié de la lettre, ne m'attachant qu'aux faits purement historiques.

arrivée chez le cheïkh Mohammed-bou-Methir (1) avec votre lettre, celui-ci se soumettant et obéissant à vos ordres, a rassemblé ses gens et dès que les maçons les ont rejoints, il est monté à cheval et, suivi de son monde, il a accompagné Si el-Hafsi à La Calle.

Ils ont trouvé que les chrétiens avaient emporté ce qu'il y avait, ne laissant rien, si ce n'est six vieilles pièces de canon gisant à terre depuis la première époque (de l'établissement de La Calle). Quant aux canons neufs ils ont été également emportés.

On a procédé à la démolition de toutes les nouvelles constructions, de sorte que l'emplacement (où elles se trouvaient) est redevenu tel qu'il était avant leur élévation. Ces nouveaux bâtiments étaient, en majeure partie, construits en planches ; on y a mis le feu et les flammes ont tout réduit en ruines. Il en a été fait de même de toutes les charpentes attenant aux bâtisses. Cette opération accomplie ils (les démolisseurs) sont revenus et je vous transmets la lettre que Bou-Methir vous adresse (à ce sujet).

Salutations.

EL-HADJ-AHMED *bey de Constantine*.

Le dimanche 13 de Hidja 1242.
8 juillet 1827.

P. S. J'ai envoyé au cheïkh Mohammed-bou-Methir un cheval, un fusil et un burnous. Le Markanti (2) m'informe que le raïs Ali-el-Feloudji, venant d'Alger a été serré de près par les ennemis de Dieu, les Français, étant au large du ras-el-Ahmra (cap de Gardé). Il s'est enfui du côté de l'Edough et de là il a expédié un homme du pays pour prévenir à Bône. Les Bônois lui

---

(1) Bou-Methir était le chef des tribus avoisinant La Calle, connu par nos commerçants sous le nom de cheïkh de la Mazoule.

(2) J'ai déjà dit ailleurs quelles étaient les fonctions du markanti. C'était un agent pour le commerce avec les nations européennes et et auquel le bey avait attribué durant les dernières années de la domination turque des pouvoirs presque analogues à ceux du gouverneur de Bône.

ont envoyé deux felouques avec des soldats armés. Les matelots avaient déjà gagné la terre avec leurs fusils.

La barque du raïs Ali a été ramenée à Bône sans accident, mais son mât était cassé par la violence de la bourrasque essuyée en mer. On s'occupe à réparer cette mâture.

Le raïs Ali a examiné les batteries de Bône. Cette besogne incombe d'habitude au canonnier en chef qui doit surveiller l'entretien des affuts et des accessoires, mais cela avait été négligé durant ces derniers temps et on travaille maintenant aux réparations. Il a trouvé huits affuts neufs dans la kasba de Bône.

J'ai prescrit d'apporter la plus grande célérité à la mise en état de ce matériel. Ci-joint la liste dressée par le divan de Bône de toutes les pièces d'artillerie existant dans cette place.

L'établissement français de La Calle, fondé vers le XVme siècle, et qui pendant une longue suite d'années jouit d'une prospérité considérable, était loin d'être en 1827 dans un état aussi florissant. On se rappelle qu'en 1798, à l'occasion de l'expédition d'Egypte, la porte Ottomane, excitée à un grand éclat par la Russie et l'Angleterre, exigea des puissances barbaresques une déclaration de guerre et des hostilités immédiates contre la France.

L'établissement de La Calle fut donc envahi et saccagé ; tous les Français qui se trouvaient dans la régence et notre consul même à Alger, mis aux fers.

Un traité que Dubois-Thainville obtint de la régence en 1801 nous rendit nos établissements ; mais la continuation de la guerre maritime avec les Anglais ne laissa plus bientôt aucune espérance de ressaisir la jouissance des concessions et l'Angleterre nous les enleva en 1806. La Calle était alors en si mauvais état que les Anglais ne jugèrent pas à propos de faire les frais de son rétablissement. Nous ne reprimes possession de nos concessions qu'en 1816. En 1819, le gouvernement envoya un ingénieur en Barbarie pour constater l'état où se trouvaient les

immeubles de La Calle. Abandonnés depuis *vingt ans*, les établiments compris dans l'intérieur du bastion (la presqu'île) étaient partout encore sur pied, mais dépourvus de portes, de cloisons, de fenêtres et la plupart sans toiture ; le tout présentait l'aspect d'une ville incendiée ; les Arabes avaient brûlé les boiseries pour en détacher et emporter les ferrures. Il ne fallait guére moins de 400,000 francs pour les réparations les plus urgentes des édifices.

Afin de ne pas s'engager dans de telles dépenses, le gouvernement abandonna en 1822 pour huit années consécutives l'exploitation du commerce des concessions à un négociant de Marseille. Celui-ci répara partiellement le fort et les établissements de La Calle. On se contenta de mettre quelques vieux canons au poste du Moulin, ainsi qu'à l'entrée du bastion. Le Dey vit d'assez mauvais œil, toute impartiale qu'elle était, cette résurrection de l'établissement et ce fut l'une des causes de l'antipathie qui l'anima bientôt contre notre consul général M. Deval.

On avait à peu près mis ce point dans un état qui permettait déjà aux pêcheurs et aux agents chargés de la surveillance de la pêche de ne plus redouter l'exigence des Arabes, lorsque la nouvelle rupture, de 1827, amena un nouvel abandon de La Calle et sa destruction par les ordres du Dey. Les dépenses en réparations effectuées par la maison de commerce de Marseille s'élevaient déjà à environ 329,000 fr.

Quoique ne se rapportant pas directement à l'établissement de La Calle, nous allons donner la traduction de trois autres lettres qui entrent dans des détails assez curieux sur ce qui se passait dans la province de l'Est durant le blocus de 1827 à 1830

3me LETTRE. TRADUCTION.

« A Husseïn Pacha.....

« Votre auguste lettre m'étant parvenue, j'ai été instruit de tout ce que vous me notifiez. J'ai donc écrit immédiatement au markanti de Bône, lui prescrivant de faire à l'égard de tout bâtiment de guerre français qui se présenterait ce que vous ordonnez : de se hâter de lui lancer des boulets, de ne pas faire feu à

poudre, mais bien au contraire de lui tirer dessus (1), sans lui laisser aucun répit.

J'ai également envoyé de suite des ordres au Khalifa pour qu'il se porte avec son camp et ses gouns auprès de Bône et de s'y établir; lui recommandant expressément d'observer avec vigilance la situation de la ville, de se tenir prêt à la défendre et de ne rien ignorer de ce qui se passe dans Bône de nuit comme de jour.

Les Khezourdjia (remplaçants) (2) sont partis aussi de Constantine (pour Bône) munis par moi d'un nombre suffisant de tentes; nous les avons pourvus de vivres: biscuits, bélr'oul (sorte de grosse farine) beurre, huile et enfin de mulets porteurs d'outres pour l'eau. Rien ne leur manque de ce qui peut être nécessaire. J'ai en outre écrit au Markanti pour qu'il subvienne à tous leurs besoins. Dans chacune de mes lettres au Markanti je lui renouvelle mes recommandations afin que de nuit comme de jour on se garde avec la plus grande vigilance. Jusqu'à présent les missives du Markanti m'assurent que tout est tranquille à Bône et aux environs, sur terre aussi bien que sur mer. Le porteur de la présente est également chargé d'une lettre que le Markanti adresse à votre fils et notre frère Sidi Ibrahim, ministre de la marine. Salutations.

EL-HADJ-AHMED, *bey de Constantine*.

26 de Hidja 1242
21 juillet 1827.

4me LETTRE. TRADUCTION.

« A Hussein Pacha....

« Aussitôt votre courrier arrivé, j'ai expédié la lettre destinée

---

(1) Textuel : de ne pas lui faire de fumée, mais bien au contraire de tirer dessus.

لا يعملوا لها فُهاضة بل يرمونها

(2) Kbezourdjia, mot turc désignant des gens qui moyennant salaire, s'offraient pour remplacer ceux des gens de la ville requis et mobilisés pour faire partie d'une prise d'armes et d'une expédition.

à votre oukil à Tunis. En même temps j'ai écrit aux notables de Bône pour l'exécution des ordres que vous m'avez donnés. J'ai, en outre, recommandé expressément au porteur de ma lettre d'aller inspecter lui-même les batteries, visiter les affuts de canons et tous les engins de guerre. Je lui ai prescrit de passer environ deux journées à Bône, afin de bien examiner comment s'y fait le service de garde et de quelle manière s'exécutent les précautions de surveillance. J'ai très vigoureusement insisté pour qu'il ait à me fournir ensuite des renseignements détaillés, exacts et fidèles sur tout ce qu'il aura vu.

J'ai écrit aussi au Markanti au sujet de l'homme dont je vous ai parlé. Si la paix peut se conclure sur des bases acceptables et de bonne volonté, il doit se faire remettre une pièce écrite par ce chrétien, écrit qu'il m'enverra et que je vous transmettrai. Mais si ce chrétien refuse, il doit me l'amener prisonnier, afin que je le mette à votre disposition, s'il plait à Dieu.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre du Markanti par laquelle il m'informe que les brèches existant aux batteries sont réparées. Des charpentiers ont été envoyés dans la montagne pour couper des bois, lesquels ont déjà été apportés en partie, à l'aide de barques. Nous avons mis à la disposition du Markanti les charpentiers de Constantine, qui sont allés se joindre à ceux de Bône et tous, maintenant, sont occupés à travailler avec ardeur à la confection d'affuts de canons et de bois de fusils. Dans chaque batterie on fait une garde très vigilante, de même que sur tous les autres points; quant à moi je ne cesse de leur adresser fréquemment des recommandations.

Aujourd'hui même, il est revenu de Bône quelques-uns des émissaires que j'y avais envoyés et tous me confirment les rapports du Markanti, c'est-à-dire que les travaux (de défense) marchent avec célérité, que le service de garde (de la côte) s'y fait exactement, et enfin que la tranquillité règne partout.

Au moment où, pendant la nuit je vous écris cette lettre, je reçois une missive du Markanti, me prévenant qu'un chrétien du nom de Raimbert, jadis consul français à La Calle, lequel a des connaissances et des relations parmi les montagnards de cette région, s'est rendu dans la tribu de Nehed et est entré en pour-

parlers avec cette population afin d'être autorisé à construire un établissement *à l'endroit nommé Seglab* (cap Roux) *lequel est la limite de séparation entre notre pays et la Tunisie* (1). Aussitôt que le Markanti a été prévenu de ce fait, il a envoyé prendre des informations auprès du cheïkh Mohammed-bou-Methir. Celui-ci a répondu que le fait était véridique.

Un doute s'est néanmoins élevé dans mon esprit : le bey de Tunis a-t-il connaissance de la création projetée, l'a-t-il acceptée et consentie ? Ou bien Raimbert traite-il directement avec les Nehed ? J'ai écrit en conséquence au Markanti pour qu'il se livre à de nouvelles recherches et se procure d'autres renseignements auprès de bou-Methir et ailleurs, afin de bien connaître la vérité sur cette affaire, si oui ou non le bey de Tunis en a connaissance. Je vous rendrai compte de tout ce que j'apprendrai. Que Dieu vous accorde la victoire et qu'il extermine les mécréants. Salutations.

EL-HADJ-AHMED, *bey de Constantine.*

15 moharrem 1243.
8 avril 1827.

P. S. El-Hadj-Mahmoud, jadis canonnier à notre service et qui s'en était allé en Tunisie, est revenu ces jours derniers nous rejoindre à notre camp. Il m'a rendu compte que pendant qu'il était encore à Tunis, dix-huit bâtiments dont six grands et les autres de moyenne dimension avaient abordé dans cette ville. Sur cette escadre se trouvait le consul français qui était précédemment à Alger (M. Deval) et avec lui un commandant (d'escadre ?). Ce consul est descendu à terre auprès de son collègue de Tunis. Le commandant les a rejoints et ils sont allés alors ensemble en voiture auprès du bey avec lequel ils ont eu une longue conférence ; après quoi ils sont retournés à bord. Le bey de Tunis leur a envoyé pendant la nuit quarante bœufs et leur a fait parvenir toutes les denrées dont ils avaient besoin. Les bâ-

(1) Je souligne avec intention cette phrase qui a trait à nos limites orientales, question depuis longtemps réglées à notre avantage malgré les prétentions des tunisiens qui empiétaient jusqu'à La Calle même.

timents se sont approvisionnés en eau. Tout cela s'est accompli à l'insu de la population de la ville.

El-Hadj-Mahmoud raconte qu'il a questionné quelques européens de sa connaissance résidant à Tunis et ceux-ci lui ont dit que les Français s'étaient concertés avec les Espagnols pour débarquer des troupes à Oran. Que Dieu fasse avorter tous leurs projets.

Voilà quels sont les renseignements fournis par El-Hadj-Mahmoud qui vient de partir ces jours ci pour Alger, en compagnie du bach Hamar; vous pourrez donc le questionner si vous le jugez à propos.

Je suis actuellement dans le pays des Rir'a où je perçois les impôts.

Ces temps derniers il n'y avait au Kef d'autres gens que les habitants même de cette ville et la garnison habituelle; mais depuis mon retour d'Alger, j'ai appris au bivouac de Dra-el-Ahmar, que le bey de Tunis a envoyé au Kef environ cinq cents cavaliers. N'étant pas certain de ce fait, j'ai envoyé aux renseignements et j'apprends que la troupe de cavalerie signalée se trouve en effet sur ce point; Dieu sait si cette troupe a pour mission de garder le Kef.

5me LETTRE. TRADUCTION.

« A Husseïn Pacha.....

« El-Hadj-Amar, votre oukil à Tunis, m'adresse trois lettres qui sont destinées à votre haute seigneurie. Il m'informe en outre que le fils de Mustapha raïs est arrivé à Tunis avec 29 janissaires. Je lui expédie les mulets nécessaires à leur transport jusqu'ici; puis je les mettrai en route pour Alger.

Je vous fais connaître également que les habitants de votre ville de Bône ont aperçu ces jours-ci quatre bâtiments qui se montrent et disparaissent ensuite. Les Bônois qui sont de pauvres gens, la plupart sans armes, ont été épouvantés de cette apparition. Apprenant cette situation je leur ai envoyé cent fusils en ordonnant de les distribuer à ceux qui en ont besoin, après avoir établi une liste nominative de chaque détenteur. Je les préviens que si ces fusils ne leur suffisent point, je leur en

enverrai encore d'autres. Cela leur à donné courage et confiance, ils montent maintenant la garde avec zèle ; leurs craintes se sont dissipées ; gloire en soit rendue à Dieu, qu'il vous soutienne et donne la victoire au peuple de notre seigneur Mahomet ; qu'il extermine et écrase les impies. Salut.

EL-HADJ-AHHED, *bey de Constantine.*

27 de kâada 1245.
20 mai 1830.

On a du remarquer dans la *quatrième* lettre ci-dessus, datée du 8 août 1827, que le bey de Constantine parle de propositions de paix faites à Bône par un européen. En effet le Gouvernement français d'alors, entravé par l'opposition, était fort indécis s'il aurait recours à la force des armes pour tirer vengeance de l'insulte qui nous avait été faite par la faute du consul Deval et avait entamé des négociations avec Alger. On assure même que le ministère voulant satisfaire à la fois l'orgueil national et l'avidité des ennemis, offrit de payer par des sommes considérables les excuses d'Husseïn qui refusa de se prêter à cette comédie (1).

Mais une dernière insulte plus grave que la première allait déterminer le gouvernement à prendre un parti décisif et énergique.

Le 30 juillet 1829, le vaisseau la *Provence* et le brik l'*Alerte*, portant le comte de la Bretonnière, entraient avec pavillon parlementaire dans le port d'Alger. Husseïn bien résolu à ne faire aucune excuse au consul repoussa encore avec mépris, comme humiliantes pour sa dignité, les conditions d'accommodement qui lui étaient de nouveau offertes, et le 2 août, à son palais de la Kasba, dans une conférence très animée avec M. de la Bretonnière, il donna en ces termes son ultimatum : « J'ai de la poudre « et des canons, et puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous « êtes libre de vous retirer. Vous êtes venu sous la foi du sauf-« conduit, je vous permets de sortir sous la même garantie. »

M. de la Bretonnière ainsi congédié regagna son vaisseau.

(1) Mémoire sur les opérations de l'armée française sur la côte d'Afrique par un capitaine d'Etat-Major.

Vers midi l'*Alerte* appareilla ; à une heure la *Provence* portant toujours le pavillon parlementaire allait à son tour sortir du port lorsque sur un signal donné de la Kasba, un coup de canon à poudre partit de la batterie du fanal. Peu de minutes après, malgré la promesse du Dey, une vive canonnade à boulets tirée sur le vaisseau français des batteries de la ville et du môle, ne laissa plus de doutes sur l'attentat qui allait être commis. En effet, dès ce moment, de 2 heures 1/2 jusqu'à 3, c'est-à-dire pendant une demi heure que le vent ne lui permit pas de s'éloigner de la côte, la *Provence* essuya le feu de 80 coups de canon et celui de plusieurs bombes qui tombèrent à peu de distance de de l'arrière du vaisseau. Onze boulets seulement l'atteignirent sans blesser personne.

Deux navires de guerre, l'un anglais, l'autre espagnol, ancrés dans le port, assistaient à cette grave insulte faite à notre drapeau et purent constater que M. de la Bretonnière affirmant ainsi davantage cet attentat au droit des gens, s'éloigna sans riposter, malgré la fureur de son équipage qui brûlait d'en tirer une vengeance immédiate (1).

Certaines puissances rivales qui, par jalousie ou égoïsme, n'auraient pas voulu nous voir entreprendre une expédition sérieuse contre Alger, cherchèrent immédiatement à pallier les choses en présentant l'agression contre le vaisseau parlementaire comme le résultat d'un mal entendu. Rien de plus inexact, car je tiens de gens bien informés et de l'entourage de Husseïn, que celui-ci toujours furieux après avoir congédié M. de la Bretonnière qu'il regrettait peut-être même de ne pas avoir fait prisonnier sur le champ, monta sur une terrasse de la Kasba pour s'assurer si son bâtiment avait pris le large ; c'était le moment où le vaisseau appareillait. Trouvant, à son gré, qu'il ne s'éloignait pas assez rapidement et sans tenir compte du manque de vent, il signala à la marine de faire feu. Le coup de canon à poudre fut tiré à ce moment et ce n'est qu'après de nouveaux signaux repétés de la Kasba que les batteries lancèrent leurs boulets sur la *Pro-*

(1) D'après Bianchi, secrétaire interprète du roi, en mission à Alger.

vence. On ajoute même que dans la soirée le Dey fit appeler son ministre de la marine et le réprimanda vertement de ne pas avoir coulé bas le vaisseau français pendant qu'il était encore à portée des batteries de côte. Ainsi donc ce fut bien par l'*ordre* et la *volonté* de Husseïn que cette grave insulte nous fut faite.

Du reste voici encore une autre particularité caractéristique ayant aussi son importance historique et qu'il convient de ne pas passer sous silence.

Au début de la rupture avec Alger le Gouvernement français, auquel le blocus coûteux, fatiguant et stérile des côtes de la régence ne convenait point, avait songé à faire occuper l'Algérie par le Pacha d'Egypte, Mehemet-Ali. Ce projet préoccupa un instant très vivement les barbaresques, mais par suite d'intrigues diplomatiques, Mehemet-Ali n'accepta pas la proposition qui lui était faite. Néanmoins quand il apprit l'insulte que notre parlementaire avait subie, il envoya immédiatement un émissaire à Husseïn, avec une lettre contenant en substance les paroles suivantes :

« Insensé ! tu viens d'aggraver ta première faute vis à vis de la France par un nouvel outrage entre nations. As-tu donc oublié le testament de Kheïr-ed-Din conservé religieusement au kiosque de la Marine d'Alger qui dit : *si tu le brouilles le matin avec le Français, je te conseille de faire la paix avec lui avant le soir.* »

Husseïn, racontent des témoins auriculaires, répondit avec dédain verbalement et en ces termes à l'émissaire de Mehemet-Ali :

« *Retourne vers ton maître et dis-lui de continuer à vendre ses fèves aux chrétiens, au lieu de me donner des conseils dont je n'ai que faire.* »

D'après l'opinion d'indigènes qui se disent toujours bien informés, Mehemet-Ali garda le silence, mais n'oublia pas l'injure. Après son expulsion d'Alger lors de notre conquête, Husseïn Pacha alla séjourner quelque temps à Livourne (1), puis se ren-

(1) Husseïn Pacha s'embarqua à Alger le 10 juillet 1830. Il emmenait avec lui un personnel de 110 personnes dont 55 femmes. Quel-

dit de là en Egypte où il avait l'intention de se fixer, Mehemet-Ali l'aurait accueilli avec les égards dus à son infortune, lorsque un jour, à la suite d'une conversation en tête-à-tête, dans laquelle tout en fumant et prenant le café, on s'était entretenu des événements passés, Husseïn se retira chancelant vers ses appartements et succomba, dit-on, quelques heures après dans d'atroces convulsions.

Je termine en rappelant ce que Husseïn aurait dû ne pas oublier : c'est que plusieurs marabout vénérés des Algériens avaient prédit depuis fort longtemps que des soldats vêtus de rouge et portant une *bedenjana* sur la tête (une *aubergine*, par allusion à la forme du pompon des schakos) viendraient un jour par mer conquérir le pays. Si moins crédule ou moins fataliste que la masse de ses sujets, il n'ajoutait pas foi aux prophéties des santons, il aurait dû cependant commenter ce joli chant ou sorte de Noël que les gamins d'Alger, lors de la fête de Mouloud, (anniversaire de la naissance de Mahomet) s'en vont, se dandinant, chanter en cadence et en chœur à la porte des maisons pour obtenir quelques étrennes :

بومبة يا بومبة هذيتلي داري
سانجاق فرانسيس معلق بي الصاري

---

ques désagréments éprouvés à Naples où il s'établit d'abord le firent aller à Livourne. Entouré de juifs auxquels il avait eu recours sur la recommandation de Bakri, il eut fort à se plaindre de leur avidité. Sa fortune souffrit de quelques dilapidations.

Son gendre Mustapha avec le juif Busnach le lancèrent dans des intrigues dont le but était de tenter un débarquement sur la côte d'Afrique et de provoquer un soulèvement général contre les Français. Les armes et les munitions, les proclamations même adressées par Hussein aux Arabes tombèrent entre nos mains et le projet de débarquement à Bougie avorta. Husseïn dès lors surveillé de près et supportant avec peine le joug de son entourage de juifs ne vit d'autre moyen pour se dégager des intrigues dont il était enlacé et qui le compromettaient vis-à-vis de la France que de s'en aller en Egypte où il mourut peu après.

يا مولات الدار اعطينا مسهار
يعطيك الجنة ومزيود حنة
واولادك طاحوا ڤي الجنة
وحنا شهود
واليهود
ڤي السبود
والنصارى
ڤي الصنارة
يا حجاج بيت الله
شفتو شي رسول الله
شفناه ورايناه
ڤي مكة خليناه
يتوضى ويصلى ويقرا ڤي كتاب الله

بومبة يا بومبة هدّيتلي داري
سانجاف فرانسيس معلف ڤي الصاري

TRADUCTION.

Bombe, ô bombe, ma maison tu as effondré,
Le drapeau français au mât est arboré !

O maîtresse de la maison un clou donne moi,
Dieu t'accordera le paradis et un sachet de henna (1).

(1) Le mezioud est un sachet en cuir, et le henna est la feuille végétale réduite en poudre avec laquelle les indigènes se teignent les mains et les pieds.

Tes enfants au paradis sont entrés,
Nous en sommes témoins.
Les juifs seront empalés
Et les chrétiens pendus au crochet (1).
Au temple divin, ô pélerins,
Le Prophète de Dieu avez-vous vu?
Nous l'avons vu et considéré,
A la Mecque nous l'avons laissé;
Faisant ses ablutions et priant,
Et dans le livre de Dieu lisant.

Bombe, ô bombe, ma maison tu as effondré
Le drapeau français au mat est arboré!

La strophe relative aux Français, est en quelque sorte la ritournelle de ce chant enfantin que l'on m'assure être extrêmement ancien. Elle fait, à n'en pas douter, allusion aux attaques dirigées sous le règne de Louis XIV contre le nid des forbans barbaresques. On sait que de 1681 à 1687, Duquesne, Tourville et d'Estrée vinrent, à plusieurs reprises, s'embosser devant l'intraitable Alger avec les bombardes (galiotes à bombes) construites par Bernard Renaud et écrasèrent une partie de la ville qui eût été complètement détruite et consumée si les vents et l'état de la mer n'eussent forcé nos escadres à reprendre le large. L'épouvante des Algériens fut si grande lorsqu'ils virent pleuvoir sur leurs maisons les milliers de bombes ardentes lancées par les galiotes, qu'ils s'empressèrent de demander la paix.

Il ne parait donc pas impossible que le souvenir de ce rude châtiment s'en soit conservé dans ces stances commémoratives.

L. Charles FÉRAUD,
Interprète principal de l'armée.

(1) La *Sénnara*, textuel l'*hameçon* C'étaient les crochets en fer scellés dans les anciennes murailles de la ville après lesquels on accrochait la tête où même le corps des chrétiens et des criminels.

PACHAS — PACHAS-DEYS

Les historiens les plus estimés qui ont enregistré les Annales algériennes, ont tous commis une même erreur : celle de donner le titre de Pacha indistinctement à tous les successeurs des Barberousse, fondateurs de la Régence. Il semblerait que le titre de Pacha qui apparait dans l'histoire algérienne dès 1518 pour ne s'évanouir que devant la conquête française, eût exprimé constamment la même idée pendant ces trois siècles ; et cependant, entre les premiers Pachas envoyés à Alger de trois en trois ans par la Porte ottomane et les Pachas-Deys qui ont régné de 1710 à 1830, il y a toute la différence qui sépare la position du haut fonctionnaire de celle d'un souverain effectif.

Un court résumé des révolutions algériennes pendant la domination turque éclaircira complétement cette question.

De 1505 à 1518, les frères Barberousse, Aroudj et Kheïr-ed-Din s'efforcent de se créer un établissement sur la côte septentrionale d'Afrique. Après avoir pris pied à Djidgely, puis échoué dans une entreprise contre Bougie, ville qui lui offrait un point d'appui d'une plus grande importance, Aroudj se fixe à Alger, d'où il repousse les Espagnols, commandés par Diego de Vera, en 1516. Mais deux ans après, il est tué sur la frontière du Maroc, après avoir été chassé de Tlemcen par un corps espagnol, sorti d'Oran.

C'est alors (1518), que son frère Kheir ed-Din qui lui succéda,

après avoir repoussé une deuxième attaque dirigée contre Alger par Hugo de Moncade, mais se voyant menacé d'un côté par les Espagnols, de l'autre par les Algériens eux-mêmes que l'insolence et la cupidité de la milice turque avait promptement dégoûtés du joug étranger, prit le parti de se placer sous le haut patronage de la Porte Ottomane et demanda au grand Seigneur de faire un Pachalik de l'Etat que lui et son frère venaient de conquérir ; cela lui fut accordé facilement et l'Algérie devint ainsi le commandement d'un *Beglerbeg* ou *Bey des Beys*, plus communément connu sous le nom de *Pacha* (1).

En 1659, la milice turque, fatiguée du gouvernement des Pachas, qui ne songeaient qu'à ramasser beaucoup d'argent pendant leur période triennale, afin de s'acquitter des dettes contractées par eux à Constantinople, pour acheter le Gouvernement d'Alger (2), la milice turque, disons-nous, décida que ses intérêts seraient représentés par l'Agha (3) choisi par elle-même.

---

(1) Du mot turc *Bach* qui signifie *tête*.

(2) Tavernier (*Relation du Sérail* p. 88) nous apprend ce qu'un gouvernement coûtait au Pacha qui l'obtenait. « Tous les Bachas à qui le Grand-Seigneur donne des gouvernements et généralement tous ceux qui sortent du sérail pour avoir des charges, sont tenus avant que d'en prendre possession de lui faire des présents, chacun selon la qualité du bienfait qu'il reçoit du prince. Par exemple, le Bacha du Caire, en fait pour *deux millions de livres*, tant au Grand-Seigneur qu'aux principales sultanes et même au Muphti, au Grand-Vizir, au Kaimacan et autres personnes de crédit à qui il est redevable de sa charge et dont il peut avoir besoin à l'avenir. Le présent qu'il fait au Grand-Seigneur est de 500,000 écus et les autres vont à 200,000. »

« Ajoutez à cela 500,000 écus qu'il faut au Bacha pour faire son équipage ; et ainsi avant que d'entrer au Caire, il faut que 3,600,000 francs sortent de sa bourse ou de celle de ses amis. Quand il sort du sérail il s'en manque beaucoup qu'il ait cette somme, il faut qu'il emprunte, et si la bourse de ses amis ne suffit pas, celle des juifs lui est promptement ouverte (100 pour 100 d'intérêt chez les juifs qui de peur que le règne soit court, enseignent au nouveau Bacha mille méchancetés pour sucer le sang des peuples, notamment des pauvres chrétiens). »

(3) Commandant en chef de la Milice.

Le Pacha fut conservé par respect pour le grand Seigneur, mais n'ayant d'autres fonctions que celles de surveiller l'exécution des devoirs à remplir à l'égard de sa Hautesse sans qu'il put jamais s'immiscer dans les affaires de l'Etat. On alloua au titulaire 500 piastres de solde par mois, outre son palais, ses ameublements, ses esclaves et sa nourriture, le tout à la charge de l'Etat. Il fut décidé que le Pacha assisterait aux Divans généraux, mais qu'il n'y aurait aucune voix délibérative et ne donnerait son avis que lorsqu'il en serait requis « sans qu'il puisse tirer à conséquence ni pour le présent ni pour l'avenir. »

Ainsi constitué, l'Etat d'Alger formait toujours une République par la forme de son gouvernement ; mais si pendant le régime des Pachas la milice s'était montrée volontaire et hautaine vis-à-vis de la Sublime Porte, dès lors, sa Dictature devenait complète ; elle ne consultait plus le Grand Seigneur que comme chef de l'Islamisme ; on recevait les ordres de la Sublime Porte avec respect, mais on n'y obtempérait qu'autant que l'Agha et le Divan le jugeaient convenable.

Les Pachas, on le comprend, ne pouvaient accepter sans protestation, un ordre de choses qui annihilait complètement leur autorité, en accordant toute suprématie à l'Agha de la milice ; de là des tiraillements, des collisions. Pour y mettre fin, les janissaires décidèrent en 1672, l'institution du Dey (1), telle qu'elle existait à Tunis, depuis 1590.

L'Agha resta commandant de la milice, mais avec des restrictions qui faisaient de sa charge plutôt un poste d'honneur qu'une

---

(1) D'après Kasimirsky (*Dictionnaire arabe-français*, I. 705. *Col.* 2, *l.* 29), Dey désigne une espèce d'*apôtre musulman placé sur les confins du pays des infidèles pour les appeler à l'Islam.* Si l'on considère que généralement, chez les musulmans, les fonctions politiques ont également un caractère religieux, on comprend toute la portée du mot Dey indiquant une fonction tout à la fois religieuse, civile et militaire.

Dey veut dire *oncle maternel* en turc, cela rappelle que *Baba* dont nous avons fait *Pacha*, veut dire *papa*.

L'agent de recrutement que les algériens entretenaient à Constantinople, pour maintenir au complet le corps de la Milice, était aussi appelé *Dey*.

fonction effective (1). Le Dey choisi à l'élection fut Président du Divan. Comme pouvoir exécutif, il fut chargé de l'administration intérieure du pays et de la paye de la milice. Le Pacha fut maintenu dans la nullité décrétée en 1659. Sa position fut même en réalité, amoindrie, le Dey ayant plus d'importance et d'autorité que n'en avaient eu les aghas. En somme, la dictature ne fit que changer de nom, et le pouvoir ne devint ni plus stable, ni plus modéré, ni plus respecté. Bien plus, et par une bizarrerie qui paraîtrait inexplicable, si l'on ne connaissait les caprices des révolutions, au moment même où la Milice mettait la main sur le pouvoir, elle perdait réellement la liberté. En effet, par la pente naturelle de l'exercice du pouvoir, les Deys devinrent bientôt des maîtres absolus et les janissaires ne conservèrent plus aucune participation aux affaires de l'Etat. De tous leurs droits anciens à l'égard du gouvernement, ils ne jouirent que d'un seul, digne d'une pareille société, celui d'assassiner le Dey qui ne leur plaisait plus.

L'année 1710 vit une nouvelle et définitive révolution qui donna au gouvernement de la Régence d'Alger sa forme définitive. La Milice obtint du Grand-Seigneur que le Dey choisi par les janissaires serait Pacha en même temps et que la Sublime-Porte n'aurait plus de représentant direct à Alger. A partir de cette date, l'établissement turc d'Alger est indépendant par le fait, et ses liens politiques avec Constantinople se bornent à un

---

(1) L'Agha de la milice (dit Laugier de Tassy, *Hist. d'Alger*, p. 254) est le général des troupes qui servent en Algérie. Ce n'est proprement qu'un poste d'honneur et une dignité pour récompenser les services de l'officier qui en est revêtu ; car, il ne va point en campagne pendant son exercice. »

« C'est le plus ancien soldat qui occupe cette place, chacun y parvient à son rang. Après que l'Agha a passé deux lunes dans cet emploi, qui est le temps réglé pour cette dignité, afin que plusieurs puissent avoir part à ce haut rang et à cette marque de d'honneur, et de distinction, il fait place à un autre et jouit tranquillement de sa paye, sans être sujet à aucun service de terre et de mer : mais il ne peut parvenir à aucune charge de l'Etat. C'est là, la fin de ses travaux qui n'arrive que dans un âge fort avancé. »

envoi de cadeaux, en échange du caftan d'investiture, à chaque avénement d'un nouveau Dey.

Enfin, en 1818, le PACHA-DEY en abandonnant la *Djenina* pour monter à la *Casbah*, et en établissant sa résidence dans une véritable forteresse qui dominait de ses canons les casernes des janissaires, s'émancipa de la milice turque d'Alger comme ses prédécesseurs s'étaient émancipés du sultan de Constantinople. Cette mesure de prudence qui mettait désormais le Dey à l'abri des émeutes soldatesques, ne fut pas qu'un simple déménagement du Pouvoir, ce fut un vrai changement dans la forme du gouvernement qui de République militaire devint dès lors une monarchie despotique.

Il faut bien remarquer que dans ces diverses phases, si le fond des choses en ce qui concerne la suzeraineté de la Porte Ottomane, fut profondément modifié, les formes restèrent à peu près les mêmes. Ainsi quand un *Kobdji* apportait un commandement du Grand-Seigneur, le Pacha ou le Dey se mettait sur la tête le *Khatti-cherif* (écriture noble), le baisait humblement et tout le Divan s'associait à ces actes de vénération, mais si le commandement impérial en lui-même blessait les intérêts ou les passions des janissaires d'Alger, ceux-ci n'en tenaient aucun compte, et quelquefois même faisaient rembarquer assez brutalement le fonctionnaire turc, porteur du message.

Ainsi, pour nous résumer, de 1518 à 1659, un gouverneur-général, envoyé de Constantinople par le Grand-Seigneur, avec le titre de BEGLERBEG, (*bey des beys*), appartenait à la catégorie des PACHAS.

De 1659 à 1672, un gouverneur-général nommé par la milice turque d'Alger et prenant le titre d'AGHA, plus le PACHA envoyé par le Grand-Seigneur.

De 1672 à 1710, un gouverneur-général électif, représentant les intérêts locaux et prenant le titre de DEY. Le PACHA est maintenu, mais il est de plus en plus effacé.

Enfin de 1710 à 1830, le PACHA du choix de la Porte-Ottomane disparait complètement; il n'y a plus qu'un gouverneur-général élu directement par la milice et qui cumule les fonctions et les

titres de Pacha et de Dey. Son pouvoir devient tout à fait despotique par son établissemeut à la Casbah en 1818.

Par ce court résumé des révolutions algériennes, on voit que le titre de Pacha, est à tort, donné indistinctement à tous les successeurs de Kheïr-ed-Din, puisque ce titre fut très loin de représenter constamment la même idée, les mêmes pouvoirs, la même forme gouvernementale.

Ernest Watbled

NOTICE

SUR LA

FAMILLE DES ROBRINI

DE CHERCHEL

L'ordre de Sidi Abd el-Kader el-Djilani (1) aujourd'hui très-répandu en Algérie, a envoyé dans cette contrée, à différentes reprises, ses plus fervents adeptes pour y catéchiser, y raviver le zèle religieux et y augmenter le nombre de ses néophites.

Ses missionnaires, choisis de préférence dans les cloîtres, parmi ceux de ses initiés qui avaient fortifié et raffermi leurs croyances par des pratiques ascètiques, étaient dirigés, en petits groupes, sur les points où leur action spirituelle était jugée nécessaire. Ils s'acheminaient, légers de bagages, mais pleins d'une foi aveugle, visitant ceux de leurs affiliés qui se trouvaient sur l'itinéraire qui leur avait été tracé, ils arrivaient à leur destination, entièrement pénétrés de leur mission et animés du plus grand fanatisme.

Il y a près de quatre siècles, — rapporte la tradition — qu'un de ces groupes quitta Es-Saguia el-Hamra 2) sur les confins du

(1) Voir les ouvrages : Ordres religieux chez les musulmans de l'Algérie, Paris 1846, page 23 ; — de la Constitution des ordres religieux musulmans en Algérie, Alger 1859 ; — et l'étude sur la confrérie des Krouan de Sidi Abd el-Kader el-Djilani, Constantine 1869.

(2) Voir Ibn Kraldoun, traduction de Slane, tome II, page 280, et tome IV, page 110 ; — et la description géographique de l'empire du Maroc, Paris, imprimerie royale, 1846, page 73.

Maroc : il se composait de Abou Abd-Ellah envoyé dans la vallée du Chelif (1), Sidi Mohammed Chérif dirigé vers la Kabylie; et Sidi Mohammed el-Robrini (2) ancêtre de la famille de ce nom, lequel se rendait à Cherchel.

Celui-ci dès son arrivée dans cette ville, se présenta à ses habitants comme un des soutiens de la religion envoyé pour dissiper les ténèbres de l'ignorance des musulmans, les ramener et les conduire dans les voies orthodoxes, en les initiant à l'ordre vénéré de Sidi Abd el-Kader. S'étant voué avec zèle à sa tâche, ses efforts ne furent point stériles et bientôt il compta de nombreux néophites. Il fut, du reste, conseillé et guidé dans son œuvre, par un marabout influent d'Alger, Sidi Mahammed el-Kettani (3), qui étant l'un des adeptes les plus dévoués, lui avait été désigné, par ses chefs du Maroc, comme patron et directeur spirituel.

Il partagea sa vie, — rapporte-t-on, — entre le prosélytisme et les bonnes œuvres et s'éteignit en odeur de sainteté (4). Quand il sentit sa fin approcher, il appela son jeune fils Braham qui suivait alors les érudites leçons du marabout Sidi Mohammed ben Ali Baheloul des Medjadja (5) — et il lui dit : « Mes yeux « vont se fermer pour toujours ; j'espère trouver dans le sein « de Dieu toute la miséricorde qui m'est nécessaire ; j'avais « reçu une mission à laquelle je me suis voué corps et âme ; « il t'appartient de te rendre digne de la continuer. A ma

---

(1) Ce marabout est en grande vénération dans tout le bas Chélif. On lui attribue plusieurs miracles éclatants.

(2) Des Beni Rebaren ou des Rebarna du Maroc.

(3) Voir le tome VII de la *Revue Africaine*, page III.

(4) Marabout très en renom dans le cercle d'Orléansville.

(5) Si Mahammed el-Robrini reposait dans le cimetière de Cherchel qui se trouvait en avant de la porte d'Alger. Sa tombe était à peu près à l'endroit où ont été plantés les muriers, en face l'abreuvoir. Lors de l'ouverture de la grande route, ses cendres ont été exhumées et transportées dans la coupole élevée en l'honneur de son fils Si Braham.

Les indigènes affirment que ce saint homme avait par ses mérites obtenu du ciel que tout individu qui tomberait dans le ravin sis auprès de sa dernière demeure, ne se ferait aucun mal.

« mort tu iras à Alger, te placer sous l'égide de mon patron et « quoiqu'il t'arrive, ne te rebutes pas, le temps des épreuves « pourra être long et difficile. »

Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, Si Braham rassembla le peu qu'il possédait, se mit en route et fut se présenter à Si Mahammed el-Kettani, auquel il se nomma en lui apprenant la cause et le but de son voyage. Ce marabout le reçut très-mal et le repoussa durement. Le jeune taleb se rappelant les paroles de son père, jura de le fléchir : il s'établit à sa porte et y resta plusieurs jours, en proie à la soif et à la faim, fesant entendre ses supplications et ses prières. Sa persistance attira plusieurs fois l'attention de Si Mahammed qui, à la fin, se laissant attendrir, le fit approcher et lui dit : « A quoi peux-tu prétendre, toi qui « n'es et n'as rien ? je ne puis te recevoir au nombre de mes « éléves et clients ni t'héberger attendu que tout ici se paie « fort cher ; cependant, en considération de ton père, je consen- « tirai à t'admettre, si tu me remboursais mes dépenses ! »

Si-Braham comptant sur l'aide de la Providence s'engagea à le désintéresser largement et accepta toutes ses conditions. Il put aussitôt, sous sa direction, étudier avec fruit les textes de la loi, se perfectionner dans les exercices religieux et être initié aux pratiques de l'ordre.

Au bout d'un an, le marabout lui demanda, à plusieurs reprises, le montant de ses dépenses et voyant qu'il ne pouvait le payer, il lui annonça qu'il allait le mettre en vente comme esclave.

Cette menace n'émut point le jeune néophite qui pleinement résigné et soumis à son sort lui répondit : « Je t'appartiens, tu « me possèdes entièrement, fais de moi ce que bon te semblera. »

Après avoir été plusieurs fois exposé sur le marché sans trouver d'acquéreur, il fut vendu à un Turc qui l'employa aux travaux des champs.

La légende rapporte que du jour où il fit abnégation de lui-même, et consentit à subir les dures épreuves de l'esclavage, des manifestations surnaturelles se produisirent à son endroit, à certains moments. Ces manifestations, auxquelles dans la suite, succédèrent de vrais miracles, firent époque dans son siècle et lui

valurent un grand renom. Elle nous apprend aussi que l'homme qui l'avait acheté ne tarda pas à être émerveillé de ses qualités et de ses aptitudes; ce qui l'étonnait le plus, c'était que bien que souvent en prières, — il fesait plus d'ouvrage que vingt travailleurs assidus. Sa conduite, du reste, était si différente de celle des gens de sa condition qu'il conçut bientôt des soupçons sur son origine et chercha mais sans résultat, à les éclaircir. Si Braham était esclave, de par la volonté de son patron, il n'avait donc point à se faire connaître et à révéler sa naissance.

Le Turc étant allé un jour visiter ses labours, fut tout étonné d'apercevoir ses attelages qui marchaient en bon ordre quoique complètement livrés à eux-mêmes, et bien mieux encore que s'ils avaient été guidés par une main exercée; il chercha des yeux son esclave absent, et il finit par le distinguer bientôt, au loin, livré tout entier à la contemplation extatique. Il comprit bien vite son erreur: celui qu'il avait cru l'égal d'un nègre était un homme appartenant à Dieu, et craignant pour le salut de son âme, il lui rendit aussitôt la liberté.

Si-Braham se voyant libre courut se prosterner aux pieds de Si Mahammed el-Kettani, pour obtenir sa bénédiction, et le pria de continuer à l'instruire des choses de Dieu. Ce marabout lui répondit qu'il ne lui était plus possible de l'admettre parmi les siens, et qu'il devait se rendre au Caire, auprès du Chikr el-Bekri, lequel pouvait seul le diriger efficacement dans les voies orthodoxes et le perfectionner dans ses études.

Il partit bien vite, et après avoir surmonté les dangers de cette longue route et résisté à des fatigues sans nombre, il arriva à sa destination. Il se présenta à son nouveau maître, le priant au nom de son patron, de vouloir bien l'agréer et de lui accorder la faveur de profiter de ses leçons.

Le Chikr el-Bekri l'accueillit à peine et pour éprouver sa bonne volonté et son degré de persévérance, lui donna la tâche de désaltérer les passants. Si-Braham ne se rebuta point et muni d'une outre, il passa ses journées, pendant longtemps, à aller puiser de l'eau au loin et à venir ensuite l'offrir dans les rues du Caire à ceux qui enduraient la soif; il consacrait ses nuits après cela, à la mortification et à la prière.

San maître qui ne le perdait point de vue, satisfait de sa conduite soutenue et de son obéissance passive, reconnut qu'il possédait de solides qualités et mit fin au temps des épreuves qu'il lui avait imposées. Il l'appela près de lui et s'appliqua particulièrement à étendre ses connaissances en matière religieuse et à compléter ce qu'il avait déjà appris touchant les pratiques de l'ordre de Sidi Abd el-Kader el-Djilani. Son élève plein de zèle et d'assiduité et doué d'une foi solide fit de rapides progrès et atteignit à la fois les degrés de la science et du mysticisme.

Quand le Chikr el-Bekri jugea que son instruction et son éducation étaient achevées, il le congédia lui donnant la mission de continuer à Cherchel l'œuvre que son père y avait entreprise.

Les habitants de cette ville, instruits de sa venue, envoyèrent une députation au-devant de lui pour le saluer et l'acclamer au nom de toute la population. El-Mekerous l'un des notables, lui offrit sa maison et une partie de ses biens.

Si Braham dès son arrivée se mit à catéchiser, raviver le zèle religieux et accroître le nombre des affiliés à l'ordre qu'il représentait.

Son pouvoir surnaturel se manifesta alors et prouva à ceux qui pouvaient être peu crédules, toute l'étendue de ses mérites.

On rapporte à ce sujet qu'ayant eu à employer des maçons, il pourvoyait largement à leur nourriture, mais que ceux-ci, animés de mauvaises intentions, ne craignirent point de chercher à le déconsidérer, en prétendant qu'il était si avare qu'il les laissait mourir de faim. Leurs imprudentes paroles furent rapportées au marabout qui jura de les punir de leurs mensonges et de les amener à faire, publiquement, amende honorable. A cet effet, il invita les notables à venir visiter les travaux qu'il faisait exécuter, puis en leur présence, appela ses ouvriers et leur donna du pain et du miel dans deux petits plats, leur disant de se rassasier. Considérant la petite quantité de ces aliments, ils osaient à peine y toucher, lorsque soudain, ils s'aperçurent qu'à mesure qu'ils en mangeaient, ils étaient miraculeusement remplacés par d'autres. Cette multiplication se continua si abondante que toutes les personnes présentes purent à leur tour satisfaire leur appétit.

Si Brahaminterpela alors les maçons qui s'approchèrent en

tremblant et leur reprocha leurs paroles mensongères et insensées, ils se précipitèrent à genoux sollicitant leur pardon et protestant hautement de leur repentir.

Le souvenir de ce miracle a été consacré; les petits plats qui contenaient les aliments ont été scellés dans le mur au-dessus de la porte de la maison qu'habitent encore actuellement les descendants du marabout.

A quelque temps là, un téméraire conçut le coupable dessein de voler des fruits dans un verger qui avait été réservé au saint homme. Il s'approchait sans crainte des arbres et levait déjà la main pour saisir les branches, lorsque subitement, la terre s'effondra sous ses pieds. Tous ses efforts pour se dégager restaient sans résultat, et il semblait déjà voué à une mort certaine, quand, se souvenant du nom et des mérites de Si Braham, il l'invoqua d'une voix suppliante, confessant sa faute et implorant son secours. Il ne tarda pas à lui apparaître, et d'un seul signe, il le fit sortir du sol.

Son influence était alors très-marquée, tant dans tout le pays qu'auprès des membres du Divan d'Alger même. Sur sa demande, — assure-t-on, — ces derniers autorisèrent l'éloignement des janissaires qui, étant en garnison à Bordj-el-Kremis (1), avaient par leur licence et leur brutalité extrêmes, soulevé de vives réclamations.

Vers cette époque Lella-Aouda, fille du Chikr Si Mahammed ben Ali Baheloul, qui joignait à une vaste érudition, le don de lire dans l'avenir, conçut le projet de s'acquitter du pélerinage

---

(1) Ce bordj qui est aujourd'hui englobé dans une ferme européenne était bâti au haut de la vallée de Oued-el-Hachem, à 28 kilomètres de Cherchel, sur le territoire de la fraction des beni bou Salah, tribu des beni Menacer. On voit encore aux alentours de la ferme les canons que les Turcs y avaient transportés, pour le mettre en état de défense

On cite parmi les derniers caïds de Zemala qui y ont séjourné pour surveiller les cultures des domaines de l'Etat et pour en toucher les droit et revenus :

Mohammed-Hammad.
Brahim-Mazouni.
et Brahim el-Mekeddem.

de la Mecque. Vu les dangers de ce long voyage elle prit le costume masculin et montée sur un cheval, suivie de quelques hommes braves et dévoués, elle se mit en route.

La population de Cherchel ayant appris son passage dans la contrée, se porta au-devant d'elle et lui rendit les honneurs. Si Braham, ancien élève de son père, lui offrit une somptueuse hospitalité et la pria instamment de prolonger son séjour sous son toit, afin d'y attirer les bénédictions divines.

Le marabout qui alors avait épousé plusieurs femmes sans obtenir d'enfants, demanda à son hôtesse de lui faire connaître le sort qui lui était réservé et s'il pouvait espérer avoir un jour une postérité. Elle lui annonça qu'il serait père d'une fille qu'elle gratifiait d'avance de son nom et à laquelle elle fesait don de ses serviteurs les Beni-Haoua (1).

Un an après, cette prédiction s'accomplit de point en point.

Sidi Mohammed Chérif — descendant du marabout du même nom, venu d'es-Saguia el-Hamra, avec Si Mohammed el-Robrini — se rendit à Cherchel pour saluer celui auquel ses vertus et sa puissance avaient valu la renommée. Celui-ci l'ayant parfaitement accueilli, ne tarda pas à se lier d'amitié avec lui et ressera plus tard ces liens en épousant sa fille la jeune Aouda.

. . . . . .

Un de leurs descendants, Sidi Mohammed Chérif es-Sérir, après avoir contracté plusieurs unions stériles comme son aïeul Si Braham désespérait de pouvoir transmettre son nom.

Ayant appris un jour que les serviteurs de Sidi Mahammed ben Aouda des Flitta (2), étaient arrivés dans le pays conduisant

---

(1) Cette tribu est sise au bord de la mer entre Cherchel et Ténès. Elle relève de la circonscription cantonale dont le siège est dans cette dernière ville.

(2) Ce marabout vivait l'an 1600 de notre ère. Il vint s'installer dans le principe, dans les ruines d'un pont romain qui existait sur la Mina, un peu au-dessus du barrage actuel de Relizane. — Comme le lieu n'était pas assez solitaire, il remonta le cours de la Mina et à 6 ou 7 lieues plus haut, il trouva dans le pays des A'natra (fraction des Flitta), une vallée aride au milieu de laquelle il s'établit. — C'est à cet endroit que se trouve la Zaouïa qui comptait en 1851, 250 familles de Kredam.

un énorme lion qui avait reçu un pouvoir merveilleux de son maître, il leur demanda de l'introduire en liberté dans son gynécée, espérant bien que cette visite aurait une action efficace, et lui ferait obtenir l'objet de ses constants désirs. Dès que l'animal fut livré à lui-même, il se mit à parcourir l'appartement en bondissant, puis ayant choisi la couche déserte d'une des femmes, il s'y étendit gravement en poussant de sourds rugissements. Cela fut considéré comme un indice de bonheur et aussi Si Mahammed Chérif, fit-il aussitôt vœu, s'il devenait père d'un enfant mâle de donner chaque année, nombre de pièces d'or au au marabout des Flitta.

Un an après ses souhaits se réalisèrent; celle de ses femmes qui reposait d'habitude à l'endroit où s'était arrêté le lion, lui donna un héritier qui reçut le nom de el-Haddj ben Aouda.

Une solide instruction, jointe aux fruits d'une bonne éducation, ne tardèrent pas à développer, chez cet enfant, les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature; à peine arrivé à l'âge de la puberté, on le citait déjà pour ses connaissances, ses instincts généreux et son courage, et l'on remarquait qu'il possédait les qualités éminentes qui assurent le premier rang. En parlant de lui, on disait dans le pays que sa naissance était due aux mérites de Sidi Mahammed ben Aouda, qu'il deviendrait avec l'âge un vrai lion, et qu'enfin au lieu de distribuer des bénédictions et faire du prosélytisme, comme ses ancêtres, il saurait se montrer et combattre bravement s'il était nécessaire.

Les présages, à son endroit, s'accomplirent et il fut bientôt considéré comme le maître de la contrée; les habitants de la ville aussi bien que ceux de la montagne, gagnés autant par ses nobles manières que par ses aptitudes physiques, devinrent ses humbles serviteurs; il pouvait sur un signe disposer de leurs vies.

Sa grande popularité ne sembla point alors porter ombrage au caïd turc bou Haraoua el-Kébir (1) — qui commandait à Cher-

(1) Les caïds turcs qui résidaient à Cherchel habitaient avec quelques hommes le bordj qui d'après l'inscription originale conser-

chel, — lequel en raison des difficultés que rencontrait le Divan d'Alger à maintenir son autorité chancelante dans l'Ouest et le le Sud de la Régence (1), fermait peut-être les yeux.

Le souffle de la révolte contre la domination turque s'était à ce moment rapidement propagé et Abd el-Kader ben Chérif, Krouan de Sidi Abd el-Kader el-Djilani, — parcourait les tribus à la tête de nombreux contingents, qui plus tard même enhardis par leur succès, tentèrent des attaques contre Oran. Désireux d'accroître son pouvoir par des alliances, cet agitateur du même ordre que les Robrini dont les richesses et le prestige étaient parvenus à sa connaissance, songea à entraîner dans sa cause le représentant de cette influente famille en lui proposant une large part dans la direction et le commandement de ses forces.

---

vée au musée de cette ville, — a été bâti en 1518 *(Voir la Revue Africaine, Tome* IX, *page* 202*)*.

Ceux de ces fonctionnaires dont les noms ont laissé des souvenirs, sont :

Et Haddj Mostefa bou Maheraz, qui conserva sa qualité pendant 24 ans.

Bou Haraoua el-Kébir.

Slimane.

Abder Rahmane ben Redjem, lequel combattit les Beni Menacer.

Ben Aouda ben Haraoua.

Ber Redjem.

Krelil.

Mahammed Balebaouane.

Braham, parent par alliance du Raïs Hamidou.

Hassaïne bou Reguiba.

Le dernier d'entr'eux fut Krelil qui déjà avait occupé les fonctions de Caïd.

Les habitants de la contrée ont oublié ceux dont les noms figurent dans le *Tachrifat* à la page 85, de M. A. Devoulx, Alger 1853. Il est vrai que leur nomination remonte à la fin du XVIIe siècle.

Pour tout ce qui avait trait aux affaires intérieures de la ville, ces représentaots de l'autorité turque étaient assistés de dix délégués, choisis parmi les personnes les plus considérables, qui avaient mission de faire valoir et de défendre les intérêts des leurs.

Ce mode d'administration qui a quelque analogie avec notre Conseil municipal subsista jusqu'en 1830.

(1) Voir l'ouvrage intitulé: *De la domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*, *Paris* 1840, *page* 204.

Afin d'obtenir ce précieux concours, il vint lui-même le visiter secrètement, alors que toutes les populations jusque dans la Mitidja étaient en armes, et lui demanda son appui effectif. El-Hadj ben Aouda, soit méfiance ou prudence, refusa ses propositions lui déclarant qu'il se sentait assez fort pour agir seul, si cela lui convenait un jour, et qu'il entendait alors avoir le premier rang.

Les affaires turques continuant à péricliter, surtout à Oran, le Divan fit choix du bey Mohammed Mekalech, fils de celui qui avait autrefois gouverné la province, il lui confia la mission de comprimer la révolte et de ramener les populations à l'obéissance.

Celui-ci à son passage devant Cherchel, visita le Robriniavec lequel il avait eu déjà des rapports d'amitié et plus tard, après la pacification, cette visite lui fut rendue par le Robrini qui alla le voir au siége de son commandement.

En 1811, une grande disette en céréales s'étant produite dans toute la contrée, el-Hadj ben Aouda mit ses abondantes réserves à la disposition des malheureux et des cultivateurs; par cet acte de charité il conjura ainsi la famine qui était imminente.

Cette libéralité extrême, qui grandit encore son influence, fut mal appréciée par les Turcs, lesquels, toujours défiants et soupçonneux, conçurent des doutes sur ses intentions et craignirent de le voir un jour lever l'étendard de la révolte ; ils songèrent de suite à se débarrasser de lui.

Le représentant du Divan d'Alger à cette époque, le caïd Slimane prit à tâche de lui susciter des ennuis et de lui créer des ennemis, espérant bien qu'une occasion propice ne tarderait pas à se présenter et lui permettrait de mettre à exécution les ordres qu'il avait reçus à son endroit.

Un jour, El-Hadj ben Aouda se trouvant dans la grande mosquée 1), où les notables de la ville, le caïd et ses auxiliaires

---

(1) Cet édifice qui est aujourd'hui affecté à l'Hôpital militaire, a été bâti par le fils d'Aïad, cadi de Grenade, jurisconsulte qui a laissé plusieurs ouvrages estimés.

L'inscription qui s'y trouve en face la grande porte a été reproduite dans le tome XIII de la *Revue Africaine*, *page* 240.

étaient venus assister aux débats d'un procès important, fut interpellé d'une façon blessante par ce dernier auquel il répondit à son tour d'une façon très aigre. Le Turc se trouva froissé, prétendit qu'il était porté atteinte à sa dignité, et, cédant à un mouvement de colère, ordonna aux siens de s'emparer du coupable et de l'attacher. El-Hadj ben Aouda, transporté de rage et de fureur en entendant ces ordres, dégaîna le poignard qu'il portait à la ceinture et le lui plongea dans le ventre, puis comprenant la gravité de sa faute et ses conséquences, chercha à s'enfuir. Il fut saisi bientôt et embarqué, lui et son nègre, sur un bateau qui était en rade et qui mit aussitôt à la voile pour Alger.

Tout cela se passa si rapidement que les citadins n'étaient point encore revenus de leur premier moment d'épouvante quand ils songèrent à intervenir.

Les montagnards dès qu'ils furent prévenus, accoururent en armes pour venger leur maître et exterminer les Turcs; mais il était trop tard, Slimane, frappé à mort, soutenu et accompagné par ses hommes, était aussi parti sur un navire.

La famille des Robrini, comme on doit le penser, mit tout en jeu pour soustraire el-Haddj au supplice qu'il l'attendait. Ses demandes, ses prières, ses sollicitations, aussi bien que celles de ses protecteurs et amis, demeurèrent sans effet, et l'offre même de donner en argent monnayé le poids de son corps ne fut point écoutée. Le Divan ne voulut point entendre, et il ordonna de lui trancher la tête, ainsi qu'à son serviteur (1).

La nouvelle de cette exécution jeta la consternation dans la contrée et Si Mohammed es-Saïd fils de la victime et les siens, craignant pour leur sûreté personnelle et pour leurs biens, abandonnèrent précipitamment la ville et se réfugièrent dans

---

(1) Leurs corps furent pieusement rapportés à Cherchel. Celui d'el-Hadj ben Aouda fut inhumé dans le marabout ou repose Sidi Mahammed Chérif son ancêtre, et tout auprès de celui de Sidi Braham el-Robrini.

Ces tombes sises en dehors de la porte d'Alger sur le bord de la mer, sont, chaque année, visitées par les Krouan de l'ordre de Sidi Abd el-Kader el-Djilani, de Miliana et Médéa. Elles sont l'objet d'une grande vénération.

les beni Ziou (1), contrée difficile où les Turcs n'avaient jamais pu pénétrer.

Ils restèrent là plusieurs années et ne se décidèrent à quitter leur retraite que lorsque le Dey leur envoya son chapelet comme gage d'aman.

. . . . . .

En 1830 après la prise d'Alger, Cherchel se trouva entièrement abandonné à lui-même ; il n'avait ni chef investi, ni autorité reconnue. Les Beni Menacer enclins au mal, profitèrent de cet état de désorganisation pour intercepter les routes, commettre des méfaits à l'entour de la ville, et menacer ses paisibles habitants jusque dans leurs murs.

Ceux-ci qui étaient au nombre de deux mille cinq cents âmes environ et comptaient parmi eux : quelques Turcs et Coulouglis mariés, des descendants des Maures d'Espagne venus lors de la prise de Grenade et nombre de familles de la contrée qui depuis longtemps avaient acquis droit de cité (2) se virent bientôt en proie à une grande disette.

---

(1) Le territoire des Beni Zioui est compris entre la mer, l'Oued Damous et les tribus des beni bou Milek, Lerchat et Zatima.

Cette tribu relève actuellement de la circonscription cantonale de Cherchel, ils en sont distants de 24 kilomètres.

(2) On évaluait le nombre des maisons comprises dans l'enceinte à quatre cents et celui des boutiques occupées par les corps de métiers, forgerons, cordonniers, potiers, à deux cents.

A la fin de l'année 1839, les Cherchellois furent obligés par les agents de l'Emir Abd el-Kader de quitter leurs demeures et l'année d'après, lors de l'occupation française, ils se dispersèrent dans de différentes directions. Le gros de la population qui avait cherché refuge chez ses anciens ennemis, les Beni Menacer, se trouva en butte aux privations et à la misère ; une violente épidémie la réduisit d'un tiers.

Le Marabout Sidi Ahmed ben Youcef de Miliana — à son époque — vint visiter Cherchel et y reçut un accueil peu empressé et peu digne de son rang élevé Il exprima son mécontentement par ces paroles qui sont devenues un dicton :

شرشال شرشالة

البخل والردالة

Leurs moyens d'existence et leurs ressources qui consistaient principalement dans les produits des champs et le trafic qu'ils effectuaient sur le littoral à l'aide de leurs navires (1), se trouvèrent bientôt paralysés par l'attitude de leurs turbulents et dangereux voisins, lesquels ne demandaient que meurtre et pillage. Les cultivateurs non plus d'une part n'allaient plus s'aventurer hors de chez eux et les marins, — bien qu'assurés de trouver un écoulement facile à leurs chargements, surtout à Alger, — hésitaient à prendre la mer et à laisser leurs familles seules dans un moment aussi critique.

Les notables après s'être assemblés plusieurs fois pour aviser et remédier aux dangers de la situation, décidèrent qu'il fallait élire un chef assez puissant pour conjurer le danger et lui abandonner la direction des affaires en lui prêtant un large concours.

Ils jetèrent leurs vues sur Sidi Mahammed ou Aïssa el-Berkani, de la famille des Brakna (2), qui doué d'un esprit sagace et

---

كبيرة الزنافي

وولسمة السنوافي

بحري ولا حدّاد

ولا اخرج من هذا البلاد

Vilaine ville de Cherchel, si tes rues sont grandes et tes marchés spacieux, tu es peuplée de gens avares et sordides! Le voyageur qui n'est pas ou marin ou forgeron n'a qu'à s'éloigner de tes murs!

Cherchel a toujours compté d'habiles et de nombreux forgerons, ce qui tend à le prouver c'est que d'après l'ouvrage *Tachrifat* de M. A. Devoulx, page 82, les Turcs y faisaient confectionner les fers pour bêtes de somme.

(1) Au 31 décembre 1839, selon l'ouvrage du baron Baude, Paris 1841, le port de Cherchel comptait dix-sept navires portant cent quatre-vingt-neuf tonneaux et montés par cent trente-un hommes.

(2) Cette famille descend de Sidi Mahammed Aberkane, dont le tombeau se trouve à Médéa. Elle s'installa dans les Beni bou Salah, des Beni Menacer, il y a de longues années, et obtint rapidement

éclairé, à la fois réputé homme de guerre et de bon conseil, occupait le premier rang. Cet homme recommandable qui avait plusieurs fois par le seul poids de son influence, arrêté des tribus entières prêtes à s'entredéchirer, vivait retiré du monde, uniquement occupé de son salut et bien éloigné des excès auxquels se portaient les Beni Menacer.

Des délégués lui présentèrent humblement les vœux des habi-

---

une influence prépondérante sur le pays qui environne Cherchel, de l'Oued Messelmoun à l'Oued el-Hachem et jusqu'aux environs de Miliana.

Après avoir longtemps marqué une déférence respectueuse envers la postérité de Si Braham, elle affecta une attitude froide et réservée et peu après leurs relations cessèrent.

Du temps d'el-Haddj ben Aouda la zizanie régnait et il dut prendre les armes pour leur enlever la femme d'un de ses serviteurs qui était retenue de force.

Des rapprochements eurent lieu dans la suite, mais ils ne furent jamais sincères.

On rapporte que pendant la période turque, un Berkani, Si Malek ou el-Arbi demanda la main de la fille du caïd de Cherchel et que s'étant vu éconduit, il se mit en état de révolte, et qu'à la tête de ses montagnards, il intercepta les chemins, commit des actes d'hostilité et mit la place en état de blocus.

S'étant saisi d'un important convoi il se rendit auprès de Yahia Agha qui opérait dans la Mitidja et il le lui offrit en cadeau, comme lui appartenant. Ce chef lui accorda l'aman et le nomma Chikr des Beni Menacer, emploi qu'il accepta.

A la suite de cette nomination il renouvela sa demande en mariage, qui cette fois fut bien accueillie, mais à la condition qu'il viendrait habiter la ville.

Dès qu'il se fut rapproché des Turcs, ses partisans changèrent d'allures et devinrent à son ordre aussi paisibles qu'ils avaient été hostiles auparavant. Le calme et la tranquillité furent si bien assurés que les impôts purent être recouvrés sans difficulté.

Si Mahammed Aberkan en mourant avait prédit à ses descendants qu'ils seraient toujours au faite des grandeurs. Il les compara à un arbre immense, qui supporté de toute part par les hommes, les dominerait et leur accorderait une protection efficace. Si Braham el-Robrini à qui l'on rapporta cela dit : Les épaules des hommes fléchissent souvent ; il faut peu de chose pour qu'un arbre tombe et se brise dans sa chute.

Dans la contrée les indigènes sont persuadés que toute personne qui se dévoue aux Brakna, doit prospérer.

tants, et, comparant leur position précaire à celle d'un troupeau de moutons sans berger, le supplièrent de prendre leurs intérêts en main, de se mettre à leur tête, et surtout d'en imposer à leurs dangereux voisins.

Ayant eu la satisfaction de le voir céder à leur pressante demande, ils mirent à sa disposition une des plus belles maisons de la ville (1), et procédèrent à son installation avec honneur.

Dès qu'il eut saisi les rênes du commandement, il prit le titre de caïd, et, s'étant entouré d'hommes sûrs et dévoués, il s'appliqua à ramener le calme. Ses mesures sages et énergiques produisirent un prompt effet ; les montagnards renoncèrent à leurs méfaits, et, par suite, la confiance renaquit de toute part.

Les Cherchellois profitèrent des trois années de tranquillité qui se succédèrent pour donner de l'extension à leurs relations commerciales et maritimes avec Alger et le littoral, étendre leurs cultures et se livrer quelque peu à l'industrie. Ils surent acquérir bientôt une somme marquée d'aisance et de bien-être.

Malheureusement, cet état florissant devait cesser : des germes de mécontentement se manifestèrent bientôt de plusieurs côtés contre Si Mohammed, par suite de ses tendances à abandonner ses anciens errements et à les remplacer par un régime d'oppression. A ce moment, il commençait déjà à subir l'action de plusieurs de ses parents, qui s'étaient groupés autour de lui, et rivalisaient d'efforts pour le jeter dans une voie autre que celle qu'il s'était tracée. Ces hommes arrogants, avides d'autorité et animés de mauvaises intentions, ne pouvaient comprendre sa ligne de conduite, sa sagesse et sa modération, à l'endroit des citadins ; ils voulaient l'amener à agir vis-à-vis d'eux en maître et souverain, et d'une façon toute arbitraire.

Leur pernicieuse pression finit par avoir le dessus, et ils le portèrent à commettre des actes qui exaltèrent et lui aliénèrent l'esprit de la population. Elle vit entr'autres ses notables brus-

---

(1) Elle avait eu dernier lieu, sous le règne d'Hossaïn-Pacha, servi de demeure au bey Mohammed, de Constantine, qui avait été interné à Cherchel. Après la prise d'Alger, ce haut fonctionnaire aurait été pourvu d'un emploi.

quement écartés des conseils et tenus à l'écart, et une foule de Beni Menacer accourir, de leurs montagnes, s'implanter dans la ville, y occuper tous les emplois et s'y comporter comme des vainqueurs en pays conquis.

Cet état de choses, qui souleva promptement un concert de plaintes et de récriminations, ne pouvait se prolonger, attendu que les Cherchellois n'étaient pas d'humeur à supporter le joug des étrangers. Ils se portèrent en masse chez Si Mohammed, lui exposèrent leurs nombreux griefs, et l'invitèrent à éloigner ses conseillers et leurs acolytes. Il promit de mettre ordre à toute chose, mais n'ayant pas tenu compte de son engagement, les citadins, dont la situation était des plus pénibles, s'impatientèrent et résolurent de proclamer sa déchéance et de lui désigner un successeur (1).

Leur choix se porta sur Si Mohammed ben Malek, de la famille des Brakna aussi, qui n'avait point figuré dans l'entourage de Si Mahammed, et auquel on attribuait une prépondérance certaine et des qualités solides. La foule s'assembla à un jour donné et fût, en armes, notifier á son caïd qu'elle lui enlevait ses pouvoirs et l'engager à se retirer dans ses montagnes, ou, sinon, que sa vie serait menacée.

L'impuissance et l'insuffisance du nouvel élu furent démontrées au bout de quelques mois, et il fut remplacé par Kaddour ben Abd'Allah, des Brakna également, qui, n'étant guère plus apte que son prédécesseur, dût bientôt se retirer.

A la fin de l'année 1833, Cherchel se trouvait de nouveau, ou

---

(1) Le récit de ces évènements est présenté sous un autre jour dans les *Annales algériennes*, Alger, 1854, tome I, pages 133 et 343.

La relation rapportée ci-dessus est donnée par les habitants les plus recommandables, qui ont pris une part plus ou moins directe aux actes du commandement de Si Mohammed ou Aïssa el-Berkani, lorsqu'il était caïd, et qui ont assisté à sa disgrâce.

Ils ignorent ou n'ont point conservé souvenir des subterfuges rapportés par M. E. Pélissier de Reynaud. Ils prétendent aussi n'avoir point eu connaissance en premier lieu des vives attaches de leur chef avec les Français.

à peu de chose près, dans la même situation qu'en 1830, c'est-à-dire complètement livré à lui-même, sans aucune organisation, et en présence de ses turbulents et malveillants voisins, qui commençaient à préparer leurs armes. Les personnages les plus importants de la ville tinrent longuement conseil et manifestèrent le désir d'appeler à leur tête le fils d'El-Hadj ben Aouda, Si Mohammed Saïd.

Ce marabout, depuis sa rentrée des Beni-Zioui, s'était tenu à l'écart de la chose publique, peu désireux de jouer un rôle à côté des Brakna, et préférant aussi l'isolement et la tranquillité au bruit des affaires.

Bien que n'ayant point les qualités physiques de son père, il n'en possédait pas moins, paraît-il, des aptitudes particulières pour l'administration : à une vive intelligence s'ajoutait une grande facilité d'élocution, une connaissance approfondie des hommes, une sûreté de jugement remarquable et un esprit droit et conciliant. Sans être prodigue, il savait, à certains moments, se montrer généreux envers ses nombreux serviteurs, et maintenir habilement son influence, qui était notoire sur tous les habitants des montagnes sises entre l'Oued-Messelmoun et l'Oued-Damous, et autres que les Beni Menacer.

Ses concitoyens le sollicitèrent instamment et à plusieurs reprises, lui demandant de prendre en main les rênes du commandement et de les aider de son concours éclairé, dans ce moment difficile. La situation tendant à empirer par les intrigues de Si Mahammed ou Aïssa, qui cherchait à ressaisir le pouvoir, et par les allées et venues des siens, qui se préparaient ouvertement à la guerre, il se vit en quelque sorte contraint d'accepter. Toutefois, jugeant que le poids des affaires était trop lourd pour ses seules épaules, il posa, comme condition à son acceptation, que son cousin, El-Haddj El-Robrini, le seconderait dans sa tâche, et que son autorité serait respectée.

Si le Berkani s'était retiré incontinent, alors que les Cherchellois lui avaient désigné un successeur, c'était parce qu'il était persuadé d'avance d'être bientôt rappelé à grands cris. Il savait que celui de ses parents qui prenait sa place, malgré ses qualités toutes personnelles, pas plus que Kaddour, qui vint

ensuite, étaient inhabiles et ne pouvaient rester maîtres de la situation.

Son prochain retour lui semblait d'autant plus certain qu'il n'apercevait autour de lui aucune individualité pouvant contrebalancer son poids, son influence, et le primer, et, certes, il ne pouvait songer à Si Mohammed Saïd, lequel avait toujours vécu en dehors.

L'annonce des démarches tentées auprès de celui-ci lui causa inopinément une douloureuse surprise, — aussi courut-il à Cherchel où il s'était ménagé des intelligences, — pour ramener les esprits. Il harangua longuement les habitants réunis, leur rappela les services qu'il leur avait rendus, la prospérité qu'il avait su faire naître, et enfin il les invita à connaître leurs vrais intérêts et à lui rendre toute leur confiance.

S'apercevant qu'il ne pouvait ébranler ses auditeurs, il leur prédit que, s'ils ne l'appelaient point à leur tête, il saurait les désigner à la colère des Français, et les amener en masse ruiner leur commerce et détruire leur ville. Ses discours, au lieu de produire l'effet qu'il en attendait, excitèrent l'indignation de la foule, qui prit une attitude hostile à son égard et le força à se retirer.

N'ayant plus rien à espérer de ce côté, il changea de batterie et se mit en relation directe avec le Général commandant en chef à Alger ; en venant solliciter humblement son aide et sa protection, il sut représenter sa disgrâce comme étant l'œuvre de quelques meneurs qui avaient égaré l'opinion un instant et que l'on n'attendait dans le pays qu'une simple démonstration pour se prononcer en sa faveur et le replacer. A l'appui de ses paroles, du reste, il présentait une pressante supplique, signée des noms les plus connus, qui demandait instamment au Gouvernement français de mettre fin à l'anarchie régnante, en intervenant dans leurs affaires et en plaçant à leur tête Si Mahammed ou Aïssa.

Cette pièce qui était fausse, — ce dont on ne pouvait se douter sur le moment, — semblait décider de la question ; néanmoins à la suite de renseignements puisés à bonne source, et de démarches faites au nom de Si Mohammed-Saïd, il s'éleva des doutes sur la sincérité entière du prétendant.

Le Gouverneur-général, M. le comte d'Erlon, en présence de cet état de choses, n'hésita pas à envoyer un officier sur les lieux (1), pour s'assurer par lui-même de la situation réelle.

Cet envoyé avait avant tout à sonder l'opinion publique, faire ressortir la vérité, et enfin à distinguer quel était l'homme qui avait acquis réellement les sympathies de la population. Il lui fut facile dès son débarquement de se convaincre — en dehors de toute influence, — du peu d'estime qu'avait laissé l'ancien caïd et de la haine que la plupart lui avaient vouée; sa mission se trouva bientôt accomplie, et il put rentrer à Alger entièrement édifié.

Si Mohammed-Saïd qui s'était respectueusement porté au-devant de lui à son arrivée, en protestant de ses sentiments de haute considération et d'attachement pour le Gouvernement, montra par son attitude et sa manière de faire au milieu des siens, qu'il était réellement le chef de Cherchel et qu'il y était à la fois obéi et respecté. Son autorité, quoiqu'entravée par les intrigues de son rival, avait déjà acquis une consistance réelle.

Pendant que ces faits s'accomplissaient, les Beni Menacer continuaient à affecter des allures très équivoques à l'endroit des citadins qui sans perdre de temps, songèrent à se mettre en garde contre les éventualités en se créant des alliés et des auxiliaires et en s'organisant.

Leurs émissaires parcoururent le Chenoua (2), cherchèrent aussi à pénétrer dans les Soumata, tribus avec lesquelles ils possédaient des affinités, et conclurent, avec les premiers, en juillet 1834, un traité d'alliance offensive et défensive qui est basé sur le principe d'une solidarité complète.

Dans la ville on s'occupa, à tout événement, à réparer l'enceinte en pisé qui présentait des solutions de continuité, d'augmenter les réserves en munitions et en armes et de hâter tout ce qui pouvait contribuer à la défense. On songea également à utiliser les lourds canons en fonte abandonnés par les Turcs, mais on fut y renoncer faute d'affuts et l'impossibilité d'organiser des

(1) *Annales algériennes*, tome 1, page 344.

(2) Cette tribu est située au bord de la mer, entre Cherchel et Tipaza.

moyens de transport en rapport avec leur poids. Un Algérien, nommé Hamoud-Sebsadji, — homme intelligent et habile — qui se trouvait dans le pays, imagina de construire une espèce de couleuvrine en bois solidement cerclée en fer, que pouvait facilement manœuvrer un homme et être transportée sans grand effort d'un point à un autre. Cet engin fut plus tard employé, — assure-t-on, — avec succès.

Dès que la non réussite des prétentions de Si Mohammed ou Aïssa fut connue, les Beni Menacer prirent les armes, vinrent en nombre couronner les crêtes qui dominent la ville et commencer leurs attaques.

La défense était confiée à plus de quatre cents combattants, — en général bien armés, — parmi lesquels figurait un contingent d'une cinquantaine de guerriers des Chenoua ; tous étaient animés d'un bon esprit. Les efforts des attaquants virent dès le début, se rompre contre les murs de la place qu'ils ne purent jamais entamer. Les citadins fiers de leur bonne contenance, et pleins de confiance en eux-mêmes, ne tardèrent pas à prendre l'offensive, et à aller au loin, tenter de hardis coups de main. Leur attitude énergique attira bientôt l'attention de M. le Gouverneur-général lequel à la date du 5 décembre 1834, leur adressa une lettre de félicitations et leur promit des munitions.

Durant le cours de ces hostilités qui se prolongèrent pendant sept mois, sans grand intervalle, et coûtèrent la vie à bon nombre d'hommes, on cite un cas où le courage d'une femme ramena au feu les Cherchelois débandés et leur fit reprendre l'avantage.

Un poste assez important, sis aux abord de la ville, s'était laissé surprendre inopinément, ses défenseurs ébranlés ne surent point opposer de résistance, et bientôt, commencèrent à prendre la fuite. La nommée Zineb ou Izza des Oulad Boukretouch, comptant son fils parmi ceux-ci, accourut en entendant le bruit de la fusillade, et le voyant tourner précipitamment le dos, lui arracha brusquement son fusil et se porta résolument en avant en poussant le cri de guerre. Ce noble exemple en imposa aux plus timides ; ils firent face et chassèrent les assaillants.

En 1835, pendant une période de calme, des marchands venus

d'Alger annoncèrent qu'un habitant de cette ville nommé Omar ben el-Haddj Omar, s'était rendu à Paris auprès du roi et avait été nommé caïd de Cherchel et de tout le pays (1). Si Mohammed-Saïd qui avait les affaires en main et était en bonne relation avec les Français, ne voulut ajouter foi à cette nouvelle; — il la considéra, lui et tous les notables, — comme erronée.

Cependant la confirmation de cette nomination arriva et peu après, un jour que la ville était encombrée de montagnards qui revenaient de combattre dans la Mitidja, on vit s'approcher du mouillage habituel un bateau à vapeur. Aussitôt ceux-ci, encore ivres de poudre, crurent à un débarquement et se portèrent en nombre au bord de la mer où ils prirent position. Les Cherchelois qui n'étaient point rassurés sur leurs intentions, jugèrent qu'à tout événement, ils feraient bien de montrer leurs armes et ils se rangèrent de leur côté en tenue de combat. Si Mohammed-Saïd, quoique ayant peu de goût pour les engins de destruction, se joignit à eux portant un fusil.

Le navire s'étant approché, il chercha à entrer en communication, mais le mauvais état de la mer ne le lui permit point et il dut, après plusieurs tentatives infructueuses, rétrogader sur Alger.

On apprit bientôt qu'il portait le nouveau chef investi par la France, lequel venait prendre possession de son commandement.

Si Mahammed-Saïd et les notables se souciant peu de voir un inconnu prendre en main l'autorité, les commander et jeter le trouble dans les intérêts, décidèrent qu'une députation composée de dix des hommes les plus marquants irait auprès du Gouverneur-général pour lui exposer l'état des choses et lui transmettre leurs vœux.

Quatre habitants d'origine turque, quatre de sang arabe accompagnés d'un des Chikrs et du muphti, s'embarquèrent sur une de leurs felouques et firent voile vers Alger. Ils se présentèrent devant ce haut dignitaire, qui tout d'abord, sans vouloir les écouter, les questionna sur la cause de leur prise d'armes à

---

(1) Voir : Annales algériennes, tome II. page 7.

la vue du bateau à vapeur. Après s'être justifiés en alléguant que s'ils avaient agi ainsi c'était pour leur sûreté personnelle et par défiance vis-à-vis des montagnards, ils lui firent connaître l'objet de leur mission : « La France — dirent-ils — ayant désigné « pour chef un homme qui n'avait aucune attache et aucune « influence dans leur pays, qu'il ne connaissait même pas, ils « venaient protester au nom des leurs, contre cette malencontreuse nomination et demander qu'elle soit annulée. Ils assuraient aussi que la présence de cet étranger parmi eux troublerait leur harmonie, ferait péricliter l'ordre établi et leur « créerait un véritable danger, attendu qu'ils se sentiraient impuissants à protéger sa vie ; — Ils firent valoir enfin leur situation délicate vis-à-vis des Beni Menacer, toujours prêts à se « soulever et la nécessité de conserver leur caïd auquel ils avaient « toute confiance. »

Leurs dires présentaient un cachet de vérité auquel il était impossible de se méprendre et le Gouverneur jugea qu'il n'y avait pas lieu d'installer Si Omar.

Celui-ci de son côté comprit bien sa fausse position, et attendit paisiblement à Alger, en recevant un beau traitement de l'Etat, qu'un autre emploi important lui fût offert.

L'excellente solution de la démarche entreprise, les assurances de protection et mieux encore, les munitions de guerre, que la députation reçut du Gouvernement, inspirèrent une grande confiance aux Cherchellois.

Si Mohammed-Saïd bien assis dans sa position, s'occupa activement de donner de l'essor à toutes les branches qui pouvaient amener la richesse et la prospérité parmi les siens. Les circonstances du reste le favorisèrent grandement dans son entreprise ; les Beni Menacer n'interceptant point les communications par terre, il put attirer vers Cherchel les Arabes de l'intérieur qui avaient des produits à écouler et qui n'osaient s'aventurer jusqu'à Alger.

La ville, grâce à sa position au bord de la mer et à sa petite marine, devint en peu de temps un entrepôt commercial important. La fortune publique et le bien-être s'accrurent rapidement.

Mahammed ou Aïssa el-Berkani s'étant, par ses agissements, compromis aux yeux des Français et ne pouvant plus espérer leur appui (1), se rapprocha ostensiblement du marabout de Koléa, el-Haddj Mahi ed-Dine es-Serir ben Sidi Ali ben Mebarek homme d'une grande influence que le général Berthezène avait investi Agha en 1831 et qui après avoir rendu de bons services s'était éloigné sous le gouvernement du duc de Rovigo.

Ces chefs étaient tous deux mécontents, aussi, autant par esprit d'ambition que par espoir de vengeance, furent-ils saluer l'Emir, en 1835, dès qu'il parut dans le Chélif et s'attacher à sa fortune. Ils amenèrent à leur nouveau maître leurs contingents armés et combattirent sous sa bannière Moussa ed-Derkaoui qui occupait Médéa. Après la prise de cette ville, Si Mahammed ou Aïssa en fut nommé gouverneur et bey de Tittery ; el Hadji Mahi ed-Dine occupa la même position à Miliana, et Cherchel qui n'avait encore fait aucune tentative de rapprochement, fut placé, quand même, dans son commandement.

Le nouveau bey chercha à entrer en communication avec Si Mohammed-Saïd, et agissant au nom de l'Emir, lui envoya des lettres l'engageant à se rallier franchement. Il lui fut répondu très-évasivement, et plus tard, lorsqu'il voulut obtenir la cessation du commerce avec Alger, et des préparatifs de guerre contre les chrétiens, il n'obtint que de belles promesses.

En 1836, la venue de l'Emir à Miliana fut annoncée et Si Mohammed-Saïd fut mis en demeure de faire acte de soumission, et de s'engager à payer l'impôt; il ne put faire autrement que d'envoyer quelques hommes au devant du nouveau Sultan.

A quelque temps de là, Si el-Haddj Mahi ed-Dine, suivi d'une nombreuse escorte, visita Cherchel et y fit une enquête sur la manière dont l'administration y était exercée.

Peu après les hostilités ayant recommencé avec les Beni Menacer, les communications devinrent si difficiles, que l'argent de

---

(1) Déjà en 1249 (1833-4) il s'était rencontré à Blida avec el-Haddj-Moussa et l'avait engagé à soulever les Arabes du Sahara, afin de grossir les rangs de ceux qui combattaient pour la guerre sainte. *(Revue africaine, Tome I, page 47).*

l'impôt ne put être versé de longtemps dans les caisses de l'Emir.

Celui-ci étant à Médéa et y recevant les hommages de ses sujets, remarqua l'abstention du caïd de Cherchel et lui fit donner l'ordre de venir le saluer. Quand cette nouvelle lui fut transmise, il se crut perdu, ses attaches avec les Français n'étaient un secret pour personne et son ex-compétiteur et ennemi Mahammed ou Aïssa qui était très-influent, avait formulé sur son compte toutes sortes d'accusations. Effrayé de la gravité de sa situation, il chercha à gagner Si Mohammed ben Allal lequel avait succédé, dans le commandement de Miliana et de son territoire, à feu son oncle Si el-Haddj Mahi ed-Dine; il lui envoya des présents pour obtenir par un faux-fuyant quelconque de ne point comparaître devant celui qui se disait son maître.

Sur ces entrefaites, un nouvel ordre conçu en termes très-impérieux (1), lui enjoignit de se mettre immédiatement en route pour Médéa; il dut donc passer outre à ses répugnances et s'acheminer, la mort dans l'âme, vers cette ville. Si el-Haddj el-Robrini qui l'accompagnait n'était pas plus rassuré que lui.

L'Emir ne leur accorda qu'une entrevue de quelques minutes; il leur reprocha avec dureté leur peu d'empressement à venir à lui; leur attitude équivoque et leur conduite peu digne de bons musulmans. Il les congédia ensuite en leur annonçant que pour leur donner tout le loisir de se repentir il les internait à Miliana et les condamnait en outre à une forte amende.

Des cavaliers les saisirent et les conduisirent à leur destination; ils y furent incarcérés bientôt en janvier 1838.

Le cadi de Cherchel, Si Abd el-Kader ben Melzi, taleb originaire des Zatima (2) était un homme qui, sous des dehors très-avantageux, cachait une âme perfide et ambitieuse et une propension marquée pour les intrigues.

---

(1) El-Hadj Abd el-Kader disait que parmi ses nombreux vassaux, il n'y avait plus que les Robrini et les Ououioua, peuplade du sud — qui ne l'avaient point salué et qu'il allait les contraindre par la force et les traiter en ennemis.

(2) Cette tribu est sise dans la haute montagne, elle a donné son nom à l'Aghalik.

Les Zatima relèvent de la circonscription cantonale de Cherchel.

Par ses qualités de courtisan, il avait su capter la confiance de Si Mohammed Saïd qui en dernier lieu lui confiait ses missions les plus secrètes pour le bey de Miliana. Son habilité le fit aussi remarquer par celui-ci, qui lui accorda son amitié et le présenta un jour à l'Emir sous les meilleurs auspices.

Or, ce cadi qui avait pénétré si avant dans l'intimité du caïd, était son plus mortel ennemi ; à la suite d'un violent froissement d'amour-propre qu'il lui avait fait éprouver, il lui avait voué une haine profonde que, bien entendu, en homme adroit, il avait su entièrement dissimuler.

Dès que le sort des Robrini eut été prononcé, il fut s'incliner devant celui qu'on appelait le Sultan et affirmant de son dévouement à la cause de l'islamisme, il offrit ses services et sollicita son envoi à Cherchel. Sa demande, patronnée par Si Mohammed ben Allal, fut bien accueillie et il fut chargé de la mission de surveiller le pays et surtout les menées des Turcs et des Coulouglis, lesquels inspiraient de la défiance.

A peu de temps de là, Si Ahmed ben Bel Kacem des Beni Menad, serviteur des Oulad Sidi Ali Mébarek, fut nommé caïd de la ville, et, en gagnant son commandement, reçut l'ordre de n'exercer son autorité dans les affaires graves, qu'après avoir pris l'attache de ben Melzi.

Dès son arrivée, il commença, sur les indications de celui-ci, à sévir contre tous les habitants qui avaient du sang turc dans les veines. Après de nombreuses vexations, il confisqua leurs biens et les remit entre les mains de cavaliers envoyés par l'Emir, qui les conduisirent à la fabrique d'armes de Takedemt.

Abd el-Kader ben Melzi profita de sa position pour donner un libre cours à son ressentiment et pour atteindre tous ceux qui touchaient à son ennemi. Sa conduite ne tarda pas à lui attirer le mépris le plus grand ; ceux qu'il avait le plus lésé et dépouillé complotèrent sa mort. Ils soudoyèrent un homme des Beni Menacer nommé ben Tarerbit, qui un soir l'assassina sur le pas de sa porte (1).

(1) L'Emir lui désigna Si Hamdane ben Attar d'Alger pour successeur comme cadi. Ce jurisconsulte avait abbandonné sa ville natale pour fuir les chrétiens.

Le désarroi qui régnait alors ne permit pas de se saisir du coupable, et Si Ahmed ben bel-Kacem, malgré tous ses efforts, dut avouer son impuissance Le frère de la victime, qui ne cessait de réclamer vengeance, comprit bien vite que le Sultan seul, El-Haddj Abd el-Kader, pouvait atteindre l'assassin et lui faire expier son crime. Il n'hésita pas à se rendre à Aïn-Madi, qu'il assiégeait alors avec son armée, pour demander justice ; il obtint, là, la promesse formelle qu'il lui serait donné entière satisfaction.

En 1839, on annonça de toute part la prochaine venue de l'Emir, et bientôt on le vit arriver entouré de brillants et nombreux cavaliers. Ben Tarerbit fut arrêté et condamné à mourir de la main même du frère d'Abd-el-Kader ben Melzi ; il fit usage pour cela du pistolet qui avait servi au crime.

Les Robrini ne restèrent pas longtemps sous les verroux, à Miliana ; en avril 1838, après avoir refusé le concours du puissant Chikr el-Krelladi des Beni Ferah, qui voulait les faire évader, ils acceptèrent les propositions de Mahammed ben Abdallah, de la fraction des Nedjadjera, contrée des Beni Meraïba. Celui-ci, secondé par quelques hommes déterminés, put leur rendre la liberté et les conduire sans encombre aux Beni Zioui, où ils n'eurent plus rien à craindre.

A la fin du printemps de l'année 1839, Si Mohammed ben Allal fut, à la tête de ses contingents, razzer et châtier les Tachta et leurs limitrophes (1), qui avaient méconnu son autorité et pris parti pour l'ancien caïd de Cherchel. La poudre parla pendant deux jours, et, après de vifs engagements, il arriva sur le haut de leurs montagnes, en vue de la mer, et se disposait à pousser plus avant, quand l'Emir, qui était campé aux Hachem, près de Miliana, lui donna l'ordre de rétrograder.

Si Ahmed ben bel-Kacen, ayant été invité à ce moment à faire armer des corsaires, et ayant reçu, pour le seconder dans cette

(1) Slimane el Haouari des Zougara avait alors une prépondérance marquée dans ce pays. C'était un homme d'un courage éprouvé et d'une habileté remarquable.

tâche, quelques anciens pirates algériens qui avaient fui devant les Français, rencontra de grandes répugnances chez ses administrés, lesquels n'entendaient point se livrer au brigandage maritime.

Les récalcitrants reçurent la bastonnade et durent, bon gré ou malgré, se disposer, sous la surveillance des forbans envoyés, au métier d'écumeurs de mer.

Le 25 décembre 1839, une tartane, appartenant à un nommé El-Harrar, se trouva prête à appareiller ; elle reçut vingt-quatre hommes d'équipage, et courut, toutes voiles dehors, dans la direction du nord-ouest. Le lendemain, elle découvrit un navire français (1) et s'en approcha avec défiance, craignant qu'il ne portât de l'artillerie, mais, ses marins l'ayant abandonné à la vue du drapeau rouge qui flottait au haut du mât, elle l'amarina et le conduisit à Cherchel. Deux bateaux à vapeur vinrent d'Alger pour le reprendre, sans pouvoir y réussir, attendu qu'il avait été échoué en dessous du port et que des montagnards, embusqués dans les rochers, en empêchaient l'approche par leur tir plongeant.

Si Mohammed ben Allal, en apprenant la capture faite, accourut la visiter et choisir ce qui pouvait lui convenir ; des chameaux portèrent à Miliana plusieurs chargements de voiles, chaînes, etc. En quittant la ville, il fit ordonner aux habitants d'évacuer leurs demeures qui pouvaient être attaquées d'un moment à l'autre par les Chrétiens, et d'aller s'installer sous des abris provisoires à Bordj-el-Krémis (2). Cet ordre était inexécutable ; aussi rencontra-t-il de toutes parts de si vives résistances qu'il ne fut pas possible de les briser. Il dut les autoriser à se transporter seulement sur le plateau de Sidi Yahya, situé au-dessus des premières crêtes.

De ce point, ils assistèrent à la destruction partielle de leurs maisons qui, à plusieurs reprises, furent canonnées par des navires de guerre. Ils ne quittèrent cet endroit qu'à l'approche de l'armée française qui occupa Cherchel le 14 mars 1840.

---

(1) *Le Frédérick-Adolphe.*

(2) Voir la note 1, page 449.

Si Mohammed Saïd, lequel était toujours dans les Beni Zioui, chercha, mais sans résultat, à rejoindre le maréchal Vallée, qui commandait l'expédition. Il ne put point non plus s'approcher de la ville ; les abords en étaient sévèrement gardés par les contingents de Si Mahammed ou Aïssa el-Berkani, et ils interdisaient toute communication (1). Ce ne fut que bien après, à la fin de l'année 1842, qu'il opéra sa rentrée ; il reçut aussitôt le titre de caïd.

A quelque temps de là le Krelifa de l'Emir tenta une razzia sur ses richesses qui étaient restées aux Beni Zioui, et put lui en enlever une bonne partie, attendu que les gens du pays eux-mêmes lui prêtèrent leur assistance. Une colonne opéra dans la contrée et put reprendre quelque butin.

Le 15 mars 1843, lors de l'organisation territoriale, il fut placé à la tête de l'aghalik de Cherchel, ce qui lui donna le commandement des tribus des Gouraya, Arbal, Beni Zioui, Larchat, Zatima, Beni Merahka, Beni bou Milek, Beni Slimane et Tachta (2). Son autorité ayant été bien affermie (3), il put peu après se rendre utile à nos intérêts et donner des preuves certaines de de son dévouement à la France.

En 1844, pendant l'insurrection de Bou Maza, il réunit un contingent de cinq cents hommes (4), seconda énergiquement les opérations du colonel Ladmirault, et parvint à arrêter les tendances à la révolte qui gagnaient de proche en proche.

Après avoir employé tous ses moyens à maintenir ses administrés dans le devoir et avoir pris une part active à la soumission du pays, il succomba en 1849 à une attaque de choléra. Son

---

(1) Un homme des Beni Menacer nommé Mouloud ou Beria, étant allé la nuit, vendre un cheval dans la ville, fut pendu par ordre du Berkani.

(2) Le commandement des Beni Menacer qui avait été confié l'année précédente à Kaddour ben Abdallah el-Berkani, fut scindé alors entre Miliana et Cherchel, et la famille des Brakna fut déportée en France.

(3) *Annales algériennes*, *Tome* III, *page* 59.

(4) Même ouvrage, Tome III, page 166.

fils Si Kaddour qui déjà avait rendu des services lui succéda et continua sa tâche jusqu'au jour de sa mort, en 1866.

La famille des Robrini occupe une des premières places dans la contrée. Elle semble avoir hérité des qualités de ses ancêtres et avoir accepté la domination française ; elle est du reste très riche.

L. GUIN.
Interprète militaire,

ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94, 97, 98, 99, 100 et 101.)

N° 92. Inscription arabe en relief; type oriental, assez bon; quatre lignes, divisées chacune en deux parties qui riment entr'elles; date en chiffres placée au centre; construction irrégulière de la première partie de la deuxième ligne : le mot qui la termine devrait être logiquement placé au commencement de la phrase, et n'a été rejeté à la fin qu'à cause des exigences de la rime; détériorations évidemment causées par les débordements de l'Harrach. Plaque en marbre mesurant 0m93 de largeur sur 0m62 de hauteur; remise au Musée le 15 mai 1868. (Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale*, t. Ier, p. 54. Paris, Delahaye, 1843. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

تم (1) بناونا البديع الباهى * عن اذن بانيه لوجه اللهى

(1) Les deux premières lignes de la publication faite par Berbrugger contiennent une erreur typographique qui en rendent le sens obscur. La première ligne commence par un ت et la seconde par un ب; le compositeur, en plaçant mal les points diacritiques de ces deux lettres, a transporté le ب à la première ligne et le ت à la seconde, ce qui produit les deux mots بم et تنه, au lieu de تم et به, et n'offre aucun sens.

به ابراهيم پاشا بن رمضان امر * فصار(1) قنطرةً لنا كما ترى

١١٤٩

جعل الله سعيه سعيًا مشكورًا * وجزاؤه جزاء موفورًا

سنة تسعة (2) واربعين ومايةٍ والف * من هجرة من له العز والشرف

Je traduis ainsi :

A été achevée notre construction merveilleuse, magnifique, ∴ avec l'autorisation de celui qui l'a fait élever pour plaire à Dieu.

A son sujet, Ibrahim Pacha, fils de Ramdan, a donné des ordres, ∴ et elle est devenue un pont pour nous, comme tu vois.

1149.

Fasse Dieu que son œuvre soit une œuvre comblée d'éloges, ∴ et sa récompense une récompense abondante.

Année mil cent quarante-neuf ∴ de l'émigration de celui qui a la puissance et la noblesse (3).

L'année 1149 a commencé le 12 mai 1736 et fini le 30 avril 1737. Cette inscription était placée, du côté d'amont, dans le parapet du pont bâti sur l'Harrach, non loin de son embouchure. On trouvera quelques renseignements sur ce pont à la page 230 du tome XII de la *Revue africaine*.

N° 93. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; incomplète ; type barbaresque, mauvais. Partie supérieure d'une stèle en marbre ; largeur : 0m20, hauteur : 0m27 (Inédite).

هذا قبر

المرحومة بكرم

الله تعله (*sic*) فطمة (*sic*) بنت

القايد على رحمه (*sic*) . . . .

(1) Berbrugger lit فصا. Cependant le ر, placé au-dessus du ص, est parfaitement lisible.

(2) Le texte porte bien تسعة et non تسعا comme l'indique Berbrugger.

(3) Mahomet.

Ceci est le tombeau de celle à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu, qu'il soit exalté, Fatma, fille du caïd Ali, lui fasse miséricorde. . . . . .

Cette épitaphe, qui renferme trois fautes d'orthographe, n'offre aucun intérêt historique.

N° 94. Inscription arabe en relief ; cinq lignes ; type oriental, très-mauvais. Stèle en ardoise ; largeur : 0m29 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m53 (Inédite(.

هذا قبر المر(1)

المرحوم بكرم الحي القيوم

محمد بن مصطفى

رحمة الله عليهما

سنة ١٢٣٤

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté du Vivant, du Subsistant, Mohammed, fils de Mustapha. Que la miséricorde de Dieu soit sur eux deux. Année 1234.

Cette épitaphe n'offre aucun intérêt historique. L'année 1234 a commencé le 31 octobre 1818 et fini le 19 octobre 1819.

N° 95. Inscription arabe en quatre lignes ; caractères faiblement creusés (2) ; type oriental, médiocre. Disque en marbre offrant un diamètre de 0m28 (Inédite).

---

(1) Le lapicide, reconnaissant qu'il n'avait pas la place nécessaire pour achever le mot المرحوم, a abandonné les quatre lettres qu'il avait déjà tracées, et a écrit ce mot en entier à la ligne suivante.

(2) Il ne s'agit pas du système consistant à verser du plomb dans les caractères. La concavité est plus faible, a une autre forme et n'offre pas les petits trous destinés à retenir le métal. J'ai déjà dit que je ne connaissais que trois épigraphes gravées d'après cette méthode, empruntée aux inscriptions romaines.

هذا قبر الحرة

الطّاهرة فاطمة

زوجت القايد المنعم

القـايد محمد رحمه الله

Ceci est le tombeau de la vertueuse (1) et pure Fatma, épouse du caïd bienfaisant, le caïd Mohammed. Que Dieu lui fasse miséricorde !

L'emploi du masculin à la dernière ligne pourrait faire croire que la miséricorde divine est appelée sur le caïd Mohammed, qu'on devrait alors considérer comme également décédé. Mais je pense que c'est simplement un nouvel exemple de la substitution fautive et assez commune d'un genre à l'autre. La forme, inusitée à Alger, de cette stèle ronde, et le système, rarement employé ici, auquel on a eu recours pour tracer l'inscription qu'elle contient, font regretter que les renseignements relatifs à sa provenance fassent absolument défaut.

N° 96. Inscription arabe en relief; trois lignes; espèce de type andalou, bon; bonne exécution. Stèle en marbre; largeur : 0m40; hauteur (de la partie écrite) : 0m265 (Inédite).

اللّهُمّ انى اعهد اليك عهدا

في هذه الحيوة الدنيا بانى اشهد أن لا اله

الا انت واشهد ان سيدنا محمّد عبدك ورسولك

O Dieu, je prends envers toi l'engagement solennel, dans la vie de ce monde, d'attester qu'il n'y a d'autre dieu que toi, et d'attester que notre seigneur Mohammed est ton adorateur et ton prophète.

(1) Ce mot signifie aussi : *femme libre par son origine, qui n'est pas née esclave, qui est de bonne naissance.*

N° 97. Inscription arabe, incomplète ; type barbaresque ; mauvais. Débris de stèle en ardoise ; hauteur : 0m47 ; largeur : 0m28 (Inédite).

هذا قبر

. . . . . شهيد فى سبيل

الله المرحوم

. . . . اج مصطفى بن

. . . . . على . . . . . .

Ceci est le tombeau . . . . . martyr dans la voie de Dieu (1), celui qui a été l'objet de la miséricorde divine . . . . . le hadj Mustapha, fils de . . . . . Ali . . . . .

N° 98. Inscription arabe, incomplète ; type barbaresque, mauvais. Stèle en ardoise, cassée ; largeur : 0m18 ; hauteur : 0m36. (Inédite).

لا اله الا الله محمّد

رسول الله صلى الله عليه

وسلم تسليما. . . .

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu. Que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le Salut !

N° 99. Inscription arabe en relief ; cinq lignes ; type oriental, mauvais et mal exécuté. Stèle en marbre ; largeur : 0m23 ; hauteur (de la partie écrite) : 0m37. (Inédite).

---

(1) Cette qualification indique qu'il s'agit d'un musulman tué dans un combat livré aux chrétiens.

لا اله الا الله

محمد رسول الله

الصادق الامين صلى

الله عليه وسلم

تسليما كثيرا

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu; il est sincère, digne de confiance ; que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde abondamment le salut !

N° 100. Inscription arabe, incomplète ; bon type oriental, bien exécuté en relief (1). Partie supérieure d'une stèle en ardoise, surmontée d'un croissant, dont les pointes sont cassées ; largeur : 0m30 ; hauteur : 0m39 (Inédite)

هو الحى الدايم الباقى

لا اله الا الله محمد رسول الله

سبحان من احيانى بعد افنا عمرى

Il est le Vivant, l'Eternel, le Survivant ! Il n'y a de dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu. Qu'il soit glorifié celui qui m'a fait revivre après l'anéantissement de ma vie.

N° 101. Inscription arabe incomplète ; partie supérieure d'une stèle en marbre, avec arabesques ; largeur : 0m21 ; hauteur : 0m28. (Inédite).

---

(1) Ce système est rarement employé sur les ardoises, à cause de la difficulté créée par la friabilité de cette pierre. Ordinairement on indique les caractères au moyen d'un double trait légèrement creusé.

لا اله الا الله

محمد رسول الله

. . . . . .

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu.....

N° 102. Inscription arabe, incomplète; relief; type barbaresque, médiocre. Partie supérieure d'une stèle en marbre; largeur : 0m18; hauteur : 0m29. (Inédite).

لا اله الا الله

محمد رسول الله

الصادق الامين

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed, le sincère, le digne de confiance, est le prophète de Dieu.....

N° 103. Fragment de pierre tumulaire (ardoise), mesurant 0m78 de largeur sur 0m12 de hauteur. *Sans inscription.*

N° 104. Fragment d'ardoise provenant d'une tombe et mesurant 0m27 de largeur sur 0m17 de hauteur. *Sans inscription.*

N° 105. Inscription arabe en relief; trois lignes; type barbaresque, médiocre. Stèle en marbre, mesurant 0m21 de largeur sur 0m35 de hauteur (partie écrite); arabesques au revers. (Inédite).

لا اله الا الله

محمد رسول الله

الصادق الامين

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed, le sincère, le digne de confiance, est le prophète de Dieu.

N° 106. Inscription arabe en relief ; type oriental, mauvais. Fragment de colonnette mesurant 0m30 de hauteur ; largeur de chaque face : 0m09. (Inédite).

(*sic*) لا الله

الا ا

لله

محمد

رسو

ل الله

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu.

N° 107. Inscription arabe en relief ; deux lignes ; type oriental, mauvais. Stèle en marbre mesurant 0m20 de largeur sur 0m39 de hauteur. (Inédite),

الله (*sic*) لا اله لا

(Rosace)

محمد رسول الله

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu.

N° 108. Pilastre en marbre ayant une hauteur de 2m25 et une épaisseur de 0m18 ; ornementation sculptée représentant un vase et des branches avec des fleurs ; aucune inscription.

N° 109. Inscription arabe en relief ; quatre lignes ; type orien-

tal, mauvais. Stèle en ardoise, ayant une largeur de 0m28 et une hauteur totale de 0m60. (Inédite).

لا اله الا الله

الملك الحق المبين

محمد رسول الله

الصادق الوعد الامين

Il n'y a de dieu que Dieu, le Roi, la Vérité, l'Evident. Mohammed est le prophète de Dieu ; il est sincère dans ses promesses et digne de confiance.

N° 110. Tombeau en pierre, ayant 0m74 de longueur, 0m24 de largeur et 0m18 de hauteur ; partie supérieure en dos d'âne ; renfermant une inscription qui est fruste et qui semble avoir été détruite à dessein ; on peut, cependant, y reconnaître le passage du Coran : كل نفس ذايقة الموت, *toute âme goûtera la mort*, qui figure quelquefois dans les épitaphes. Ce tombeau ne doit pas être algérien, car sa forme, qui se rapproche de celle des tombes israélites, n'est pas adoptée par les musulmans de notre ville. Il est regrettable que les renseignements sur sa provenance fassent absolument défaut.

N° 111. Inscription arabe peinte en jaune sur un fond noir; beau type oriental ; exécutée par M. Bresnier, en son vivant professeur à la chaire d'arabe d'Alger et calligraphe distingué. Fronton en bois mesurant 1m44 dans la plus grande largeur et 0m53 dans la plus grande hauteur ; était probablement placé sur l'entrée d'une salle d'étude.

ادخلوا مقبولين بالفرح * جالسين تحت ظل العلوم

١٢٥٢

١٨٥٨

Entrez : vous serez accueillis avec joie et vous vous assierez à l'ombre des sciences.

(1) 1252.
(2) 1858.

N° 112. Inscription arabe en relief; cinq lignes, dont les quatre premières ont la même désinence ; bon type oriental. Plaque en marbre mesurant 0m56 de largeur sur 0m54 de hauteur. Remise au Musée par le service des Bâtiments civils, en 1870. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

جدد بناء هذا البيت الجميل
بعون الله الملك الجليل
خزينه دار ابرهيم بن اسمعيل
جزى الله له خيرًا في يوم الجزيل
سنة ثلاثة وثمانون ومايتة والف

A renouvelé la construction de cette belle chambre, avec l'aide de Dieu, le Souverain, le Grand (3), le Khezinadar (4) Ibrahim, fils d'Ismaïl ! Que Dieu le récompense par le bien au jour de la rétribution. Année mil cent quatre-vingt-trois.

L'année 1183 a commencé le 7 mai 1769 et fini le 26 avril 1770. Cette inscription rappelait le souvenir des embellissements qu'Ibrahim ben Ismaël avait fait exécuter, après sa nomination aux fonctions de kheznadar (5), dans la chambre qu'il habitait, alors qu'il partageait l'existence peu luxueuse des janissaires de l'odjak n° 257, ses compagnons d'armes. Cette fort jolie cham-

(1) Année hégirienne.
(2) Année grégorienne.
(3) Ces deux qualificatifs se rapportent à Dieu et non au personnage dont le nom suit.
(4) Trésorier particulier du dey.
(5) Il devint ensuite kheznadji ou grand-trésorier de la Régence.

bre, un peu basse sous son plafond peint et donnant sur la rue Bab-Azoun, était entièrement tapissée de carreaux vernis et coupée par deux divisions de quatre arcades ogivales que supportaient trois élégantes colonnes rondes en marbre. En dernier lieu, le proviseur en avait fait son cabinet.

Après avoir été affectée à un hôpital militaire, la caserne Bab-Azoun fut occupée pendant plusieurs années par le lycée. Elle a été démolie en avril 1870 pour faire place à un futur palais de justice, dont l'emplacement est actuellement garni de constructions provisoires.

N° 113. Inscription turque en quatre lignes ; caractères creux remplis de plomb ; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0m405 de largeur sur 0m38 de hauteur. Remis au Musée par le service des Bâtiments civils, en 1870. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

ایدوب بنیاد قویدی اثرفناده

نظیری بو قدور لطف سخاده

حسن پاشا وزیر حسن خصلت

مکافاتن بوله روز جزاده سنة ۱۲۱۱

Je traduis ainsi d'après Mohammed ben Otsman Khodja :

A fait cette construction afin qu'elle reste comme une trace de lui dans ce monde périssable, celui qui n'a pas son pareil pour la bonté et la générosité, Hassan pacha, vizir aux excellentes qualités. Au jour de la Rétribution, il trouvera sa récompense. Année 1211.

L'année ci-dessus a commencé le 7 juillet 1796 et fini le 25 juin 1797. Cette inscription consacrait le souvenir d'embellissements faits par Hassan pacha dans celle des chambres de la caserne Bab-Azoun (ancien lycée), qu'il avait habitée avant son élévation au pouvoir, alors qu'il partageait le sort des janissaires composant l'odjak n° 138. Cette pièce, donnant sur la mer, était revêtue en entier d'un parement de carreaux vernis et coupée

par une division formée de quatre arcades ogivales soutenues par trois colonnes cannelées, en marbre. Son plafond peint offrait des baguettes dessinant des losanges. Cette belle et élégante chambre était, en dernier lieu, le salon du proviseur.

N° 114. Inscription turque en quatre lignes; caractères remplis de plomb; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0m54 de largeur sur 0m31 de hauteur. Remis au Musée, en 1870, par le service des Bâtiments civils. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

عرب اغاسی ابراهیم اغا

مال حلالدن ایلدی انشا

ویره مرادك اول فرد الله

جنّت ایچنده فردوس اعلا (1) ۱۲۴۳

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

L'agha des Arabes, Ibrahim aga, de son bien légitime, a établi ce lieu. Que Dieu, l'Unique, réalise ses désirs et l'introduise dans le ciel le plus élevé du Paradis! Année 1243.

L'année hégirienne indiquée ci-dessus a commencé le 25 juillet 1827 et fini le 13 juillet 1828. Cette inscription rappelait des embellissements faits dans l'une des chambres de la caserne de Bab-Azoun (ancien lycée), par Ibrahim, agha des Arabes de la Régence et beau-fils du dernier dey, lequel perdit contre l'armée française la bataille de Staouéli, le 19 juin 1830. Cette chambre, ornée d'une double colonnade en marbre et d'un revêtement de carreaux en faïence vernie, se trouvait dans la partie occidentale de l'édifice et donnant par conséquent, sur la rue Bab-Azoun. Elle fut le berceau de la bibliothèque publique et avait été affectée, en dernier lieu, au cabinet de physique du lycée. J'ai déjà dit que cette caserne a été démolie en 1870.

(1) Cette date est placée au-dessus du premier mot de la dernière ligne.

N° 115. Inscription arabe en relief; six lignes; la 1re ligne manque ainsi que le commencement de la 2e: elles ont été brisées lors de la démolition de la porte de la Marine, en mai 1870; type barbaresque, mauvais, mal exécuté. Tablette en marbre de mauvaise qualité. Largeur: 0m48; hauteur: 0m585. Remise au musée par le service du Génie en 1871. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

Les caractères de cette inscription sont trés enchevétrés et d'une exécution si mauvaise qu'elle les rend souvent illisibles. De plus, le marbre, de trés mauvaise qualité, a beaucoup souffert du voisinage de la mer et aussi de restaurations effectuées dans une bonne intention mais qui ont eu pour effet de rendre la lecture encore plus difficile. Cette inscription avait disparu sous une épaisse croûte de chaux formée par un grand nombre de couches successives, et n'a été retrouvée que lors des réparations effectuées en 1854. Ces circonstances défavorables m'obligent à faire des réserves très expresses au sujet de la lecture que je suis parvenu à faire avec beaucoup de peine, mais dont je ne puis garantir l'exactitude. La première ligne et le commencement de la 2e existaient lorsque j'ai fait un estampage vers 1868, mais on les a détruites accidentellement lors de la démolition de la porte de la Marine, en mai 1870.

Voici mon essai de lecture que je ne présente que sous réserves:

بجهده هذا باب جديد سعيد * جهازها فيه لنا نعم المجد من
الالـه الحميد

فى ايام السلطان مراد صان علاه المجيد * فقلت اهلا يا باب
لا فارقتك السعود

مفتوحا فانت باب جود ونصر جديد * ولقدتك حداك
ديار فيها جنود

في يوم عيد سرور وتهزم اسود * نصر لهم وفتح قريب وفضل وجود

تمه المعلم موسى الاندلسى الفريد * فالله يجزيه .... حافظا
جيع الوجود
وذلك في دولة مولانا حسن پاشا * ايده الله عام ١٠٣٩

A sa louange, ceci est une porte nouvelle, heureuse.·. Son existence nous procurera la plus grande gloire de la part du Dieu dignes d'éloges.

(Elle a été établie) pendant les cinq jours du sultan Mourad, que le Glorieux (Dieu), perpétue son élévation.·. Je dis donc : sois la bienvenue, ô porte ! que les félicités ne t'abandonnent pas !

Tant que tu seras ouverte, tu seras la porte de la générosité et d'une nouvelle victoire.·. Tu as dans ton voisinage deux casernes renfermant des troupes

qui dans un jour de fête manifesteront leur allégresse et bondiront comme des lions.·. Pour elles un triomphe, une victoire nouvelle et la supériorité sont préparés.

L'a achevée le maître (maçon) Moussa l'andalou, l'unique.·. Que le récompense Dieu.... .·., gardien de toutes les créatures.

Et cela sous le règne de notre maître Hassan pacha .·., que Dieu l'assiste ! année 1039.

Les deux casernes dont il est question dans la 2e partie de la 3e ligne, sont la caserne dite *d'Osta Moussa*. aujourd'hui caserne Lemercier et celle qui était en face et qu'on nommait *Dar eddroudj* (caserne de l'escalier) parcequ'on y accédait par quelques marches. Elles étaient toutes les deux presque contigües à la porte de la Marine. Dans la date, le zéro est représenté par le signe ٥ qui vaudrait 5 aujourd'hui. L'année hégirienne 1039 a commencé le 21 août 1629 et fini le 9 août 1630.

Cette inscription surmontait la porte placée à l'extrémité de la rue de la Marine et formant la seule communication entre la ville et le port. Les Européens ont successivement appelé cette issue : porte du Môle, porte de la Douane, porte de la Marine, et, depuis 1830, porte de France. Les indigènes lui donnaient indifféremment deux noms : *Bab-el-Djihad*, la porte de la guerre

sainte, dénomination des plus significatives surtout employée dans les écrits, et *Bab-Dzira*, contraction de *Bab-el-Djezira*, la porte de l'île, en souvenir du principal des îlots sis en face de la ville et sur lesquels ont été établis les jetées formant le port. Le nom de *Bab-Dzira* s'employait aussi pour désigner le port, la Marine, l'ensemble des établissements maritimes. Au dessus de la porte qui nous occupe, existaient gravées sur une pierre et recouvertes de peintures, les armoiries ci-après qu'on pourrait décrire ainsi :

Ecusson en forme de cœur reposant par la pointe sur une boule et placé sons une couronne surmontée d'un croissant. Dans le champ, étoile formée de deux triangles entrecroisés, avec croissant au centre, ce qui s'appelle à Alger *Khatem Sidna Sliman* (le sceau de notre seigneur Salomon); quatre drapeaux tricolores (rouge, vert, janne), placés par deux de chaque côté et en sautoir, accompagnaient cet écusson qui avait pour supports deux lions grimpants dont les pattes de derrière reposaient sur des canons, et qui était surmonté de deux navires (1). Les musulmans n'ayant pas adopté l'usage des armoiries, il est évident que pour eux ce dessin était simplement une ornementation et n'avait nulle autre signification. Ces armoiries de fantaisie devaient être l'œuvre d'un esclave chrétien qui lors de la reconstruction de la porte aura mis au service des Turcs ses talents en sculpture et ses souvenirs héraldiques, si inopportuns que fussent ces derniers. Lors des réparations faites en 1854, ces armoiries étaient en si mauvais état, grâce à la mauvaise qualité de la pierre et à l'effet destructeur de l'air de la mer, que le Génie les jeta à la mer après en avoir exécuté une reproduction en plâtre colorié, laquelle figura au lieu et place de l'original jusqu'en 1870, époque à laquelle elle fut complétement détruite par la démolition de la porte.

En 1570, un étendard à la croix blanche de Malte, une bannière avec la tête de St-Jean-Baptiste, et des boucliers, pris sur les chevaliers de Malte, étaient suspendus à la porte de la Ma-

(1) Une partie de cette description est empruntée à Berbrugger.

rine. Ces trophées furent enlevés et brûlés devant le pacha Hassan, rénégat vénitien, huit ans après, sur la réclamation des marabouts et des ulemas, scandalisés que les emblèmes de la religion chrétienne ornassent, même à titre de dépouilles, la porte d'une ville musulmane.

Les cloches trouvées à Oran lors de la prise de cette ville sur les Espagnols, en 1708, figurèrent aussi sur cette porte pendant quelque temps. Au dessous de l'arcade intérieure on remarquait une côte énorme que les indigènes disaient provenir de géants dont on aurait trouvé les ossements monstrueux en creusant les fondations des premières maisons d'Alger, mais qui, en réalité, appartenait à quelque cétacé échoué jadis sur le littoral (1).

Cette issue importante était défilée et contre défilée. Elle se composait de voûtes qui au moyen de trois coudes à angle droit venaient déboucher dans la rue de la Marine. Au fond de la première voûte était établie, au-dessus d'une estrade en maçonnerie, une niche réservée au bouab ou portier-consigne qui s'y tenait depuis l'aurore jusqu'au commencement de la nuit. Une de ces voûtes existe encore au rez-de-chaussée de la caserne Lemercier.

En mai 1870, cette ancienne porte de la ville, restaurée en 1854, mais qui n'était plus utilisée et qu'on conservait comme souvenir, a été démolie pour l'agrandissement des annexes de la caserne Lemercier.

N° 116. Inscription turque en relief; quatre lignes; incomplète, la partie de droite manquant; bon type oriental. Partie gauche d'une plaque de marbre; largeur : ; 0m49; hauteur : 0m44; donnée au Musée par M. Bosquet, en 1872. (M. Albert Devoulx, *Revue africaine,* tome 16, page 144. Le même, *Alger.*

. . . . . حيات ويـر رهـراسانه

. . . . بـز نـثارايچون قودى خيراهل ميدانه

. . . اس ميدان عجب سعى بليغ اتدى

(1) Berbrugger.

. . . دوشدی تاریخی(1) د. . .انی غنجه بانه

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja.

..... il donne aux créatures toutes les commodités.

..... pour les largesses, il l'a établi comme un bienfait à l'usage des gens de l'arène.

..... Il a accompli une œuvre digne de la plus grande admiration, pour les gens de l'aréne.

..... Sa date est renfermée dans (les mots suivants) : le gouverneur de son époque est un bouton de rose.

Suivant l'habitude, le chronogramme annoncé n'offre pas toute la clarté désirable. Comme l'addition des trois derniers mots du texte turc forme un total de 1386, ce qui est un résultat inadmissible, il faut se restreindre aux deux derniers mots, lesquels donnent pour somme le nombre 1116, date possible et qui correspondrait à l'année 1704-1705 de J.-Chr.

Cette inscription a été recueillie par M. Bosquet au moment où elle allait être détruite par les ouvriers qui démolissaient un bâtiment dans lequel elle gisait, ignorée, depuis bien des années. Personne n'a donc pu donner de renseignements sur sa provenance. D'après les recherches que j'ai effectuées, elle devait rappeler la construction d'un local bâti à l'usage des *meguarchia* ou lutteurs, qui se livraient à leurs exercices sur un midan (arène) sis hors de la porte du Ruisseau (Bab-el-Oued), près du palmier des fours à chaux (1).

---

(1) Un coup de pioche a enlevé le mot تاریخی et n'a laissé que la première lettre, un د isolé. On distingue cependant la partie supérieure d'un ه lié à gauche seulement, et suivant immédiatement le د. Il est à supposer que le groupe دهر se trouvait en cet endroit.

(2) Voir l'article que j'ai publié dans la *Revue africaine*, tome 16, page 143.

RECTIFICATION.

N° 16. (Page 144 du n° 98 de la *Revue africaine*).

Cette inscription turque, gravée sur une plaque et non sur une *stèle*, forme trois lignes et non *une seule ligne divisée en trois cartouches.* (1) Elle se lit ainsi :

علی باشا نشان ایچون بوعینه

قتی زیاد اتدای بنی روانه

سنة ستة وسبعون ومایة والف

M. le capitaine d'Etat-major Delcambe a relevé cette inscription, dans les deux ou trois premières années de la conquête française (2), en l'indiquant comme figurant sur une fontaine appelée *Aïn el-Kiçaria.* Cette note prise sur place avant la transformation des lieux, par un travailleur intelligent et digne de confiance, dissipe l'incertitude qui existait au sujet de la provenance de l'inscription dont il s'agit. La quartier *d'El-Kiçaria* a été démoli, peu de temps après 1830, pour l'établissement de la place du Gouvernement, et il est facile de comprendre ce qui s'est passé : la plaque de la fontaine, au lieu d'être mise en sûreté par les agents de l'administration, est tombée entre les mains de spéculateurs ou de collectionneurs inintelligents, a été utilisée dans une campagne sise à Hussein-Dey, et donnée enfin, par M. Sabatault au Musée, en 1845, sans que le souvenir de son ancienne affectation se fut conservée. Bien des épigraphes ont été détruites ou détournées sans profit pour personne, et malheureusement le procédé louable de M. Sabatault n'a pas toujours été imité.

La section indigène du Musée archéologique d'Alger offre

---

(1) C'est en recopiant les notes que j'avais prises, que j'ai commis cette erreur, résultat d'une confusion.

(2) Voir la note du N° 30.

cent seize numéros d'ordre, ci. 116
Auxquels il faut ajouter six numéros bis 6

Total. 122
Les objets sans inscription, sont au nombre de . . . 13

Le nombre des inscriptions est réellement de. . . . 109
A déduire l'inscription hébraïque et deux inscriptions latines, soit. 3

Les inscriptions turques et arabes s'élèvent à. 106

On compte :

Inscriptions turques.	28
Inscriptions arabes.	78
Total égal.	106

Ces 106 épigraphes turques et arabes se divisent en épitaphes et en inscriptions rappelant des constructions et divers travaux, savoir :

ÉPITAPHES.

1° Epitaphes de pachas (Nos 7, 8, 11, 20, 21, 42, 60)	7	53
2° Epitaphes de parents de pachas (Nos 4, 43). .	2	
3° Epitaphes de fonctionnaires divers (Nos 13, 14, 23, 47, 88).	5	
4° Epitaphes de particuliers.	14	
5° Epitaphes de pieds (ne renfermant aucun nom)	24	
6° Epitaphe illisible.	1	

A reporter. . . . 53

			Report. .	53
	INSCRIPTIONS			
Fortifications.	Forts (Nos 1, 19, 29, 65, 74).	6	8	
	Porte de la Marine (No 115).	1		
	Fossé de l'enceinte (No 24). .	1		
Casernes (Nos 9, 25, 33, 44, 45, 66, 80, 112, 113, 114).		10		
Magasins aux grains (Nos 32, 34, 78).		3		
Jénina ou ancien palais des pachas (Nos 27, 37, 38, 28, 39, 84).		5	47	
Edifices religieux (Nos 2, 17, 36, 46, 59, 54, 75, 76, 81, 86, 87).		11		52
Edifices inconnus.		3		
Fontaines (Nos 3, 16, 18, 35, 48, 79).		6		
Arène des lutteurs (No 116).		1		
Pont de l'Harrach, près d'Alger — (No 92). .		1	5	
Constantine (No 26)		1		
Médéa (Nos 49, 90, 91).		3		
Inscription peinte par Bresnier.				1
Total égal.				106

UN MUSÉE MURAL A ALGER

Le 8 mars 1845, vers dix heures du soir, une violente explosion mettait la population d'Alger en émoi : une poudrière venait de sauter à la Marine, en faisant de nombreuses victimes et en détruisant une partie des ouvrages qui avoisinaient le phare. Sur la façade d'une poudrière construite quelque temps après, dans une portion de la brèche créée par ce sinistre dont les causes sont restées ignorées, le Génie a encastré une certaine quantité d'inscriptions arabes, turques, hébraïques et espa-

gnoles. Les pièces de ce musée en plein vent proviennent, en général, des cimetières de Bab-el-Oued, et on aurait pu les utiliser plus convenablement qu'en les transportant de si loin en ce lieu solitaire où les piques des artilleurs en faction tiennent à distance respectueuse les épigraphistes trop curieux (1).

La porte de la nouvelle poudrière est garnie d'un encadrement en marbre surmonté d'une double inscription turque, qui provient du fort appelé *Bordj essardine* (le fort des sardines). A cinquante centimètres du sol, sont placées vingt-quatre inscriptions, dont treize à gauche et onze à droite de la porte. Je vais les publier en leur donnant un numéro d'ordre basé sur la position qu'elles occupent pour celui qui tournant le dos à la ville, les compte en commençant par la gauche.

N° 1 (2). Inscription turque en quatre lignes.

ابراهیم بک اتدی بو بیتی معمور
ویره حق جنت اجنده عالی مقصور
یازیلوب تاریخی بیت رودسلی
چونقش ایدن اوله دائما مبرور

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja.

Ibrahim bey a fait cette chambre florissante. Que la vérité (Dieu) lui donne dans le paradis le plus élevé des palais ! Sa date se trouve dans ces mots : la chambre du Rhodien. Puisse l'ouvrier qui a gravé cette inscription être sans cesse agréable à Dieu.

---

(1) Pour relever ces inscriptions, j'ai dû me munir d'une autorisation spéciale, qui m'a d'ailleurs été accordée avec une bonne grâce et un empressement pour lesquels j'exprime ici toute ma reconnaissance.

(2) Les inscriptions numérotées par moi de 1 à 13, sont sises à gauche de la porte de la poudrière.

En opérant d'après la méthode barbaresque (1) on trouve 962, année hégirienne qui correspondrait à l'année 1554-55 de J.-Ch. Mais j'ai eu trop souvent occasion de constater l'inexactitude et l'obscurité des chronogrammes pour présenter ce résultat comme certain. Cette inscription rappelait évidemment le souvenir de dépenses voluptuaires faites dans une chambre de caserne, mais il est impossible d'établir quelle était cette caserne.

N° 2. Inscription arabe en trois lignes.

هذا قبر المرحوم

بكرم الله

مصطفى بن محمود

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu, Mustapha ben Mahmoud.

N° 3. Inscription arabe en cinq lignes.

لا اله الا الله محمد

رسول الله الصادق الوعد

المبين صلى الله عليه و

على اله وصحبه

وسلم تسليما

Il n'y a d'autre Dieu que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu; il est sincère dans ses promesses; il explique clairement. Que Dieu répande ses grâces sur lui, ainsi que sur sa famille et sur ses compagnons et qu'il leur accorde le salut.

---

(1) La méthode orientale ne donne que 722, ce qui est un résultat absolument inadmissible.

N° 4. Inscription arabe en trois lignes.

لا اله الا الله الملك الحق المبين محمد

رسول الله صادق الوعد الامين صلى الله

عليه وعلى اله وسلم

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, le Souverain, la Vérité, l'Evident Mohammed est l'envoyé de Dieu ; il est sincère dans ses promesses et digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces sur lui ainsi que sur sa famille, et qu'il leur accorde le salut.

N° 5 Inscription turque en quatre lignes.

اه من الموت

بو مرفده هركيم ايدرسه

دعا ايده محشرده شفاعت مجتنا

مرحوم ومغفور له

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Ostman Khodja.

Que la mort est affligeante ! Quiconque priera sur cette tombe, obtiendra, le jour de la réunion du genre humain, le pardon et la miséricorde (de Dieu), par l'intercession (du prophète).

N° 6. Inscription arabe.

لا اله لا الله المالك الحق المبين محمد

رسول الله الصادق الوعد الامين صلى الله

Fragment d'une autre stèle.

الملك لله

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, le Souverain, la Vérité, l'Evident. Mohammed est l'envoyé de Dieu ; il est sincère dans ses

promesses, digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces....

(Autre fragment).

La royauté appartient à Dieu.

N° 7. Inscription française.

LIMITE DES RAVAGES DE L'EXPLOSION DU 8 MARS 1845.

N° 8. Inscription arabe en cinq lignes.

هذا قبر المرحوم محمد ابن علي
ابن المهدى رحمه الله
وكانت وفاته في شهر الله
ذي الحجة
سنة ١٢٣٣

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde, Mohammed fils d'Ali, fils d'El-Meledi. Que Dieu lui fasse miséricorde. Son décès a eu lieu dans le mois de Dieu doul-Hidja de l'année 1233.

La date indiquée ci-dessus est comprise entre le 2 et le 30 octobre 1818.

N° 9. Inscription turque en cinq lignes.

اه من الموت
بو مرقده هركيم ايدرسه دعا
ايده محشرده شفاعة مجتبنا
روحنه الفاتحه
سنة ١٢٣٠

Que la mort est affligeante! Quiconque priera sur cette tombe

obtiendra l'intercession (du prophète) le jour de la réunion (du genre humain). La Fateha (1) pour son âme ! Année 1230.

L'année indiquée sur cette épitaphe a commencé le 14 décembre 1814 et fini le 2 décembre 1815.

N° 10. Inscription arabe en deux lignes.

هذا قبر المرحوم بكرم الله

محمد بن مام غفر الله لهما توفى سنة ١٠١٩

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu,

Mohammed fils de Mami, que Dieu fasse miséricorde à tous les deux. Il est dédédé en 1019.

L'année ci-dessus a commencé le vendredi 26 mars 1610 et fini le mardi 15 mars 1611.

N° 11. Inscription arabe en deux lignes.

لا اله الا الله محمد رسول الله

الصادق الوعد المبين

Il n'y a d'autre divinité que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu, Sincère dans ses promesses, Évident.

N° 12. Inscription arabe en deux lignes.

لا اله الا الله محمد رسول الله الصادق الامين صلى الله

عليه وسلم

Il n'y a d'autre divinité que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu ; il est sincère, digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le salut !

---

(1) Voir le n° 7 du catalogue du Musée.

N° 13. Inscription turque (deux lignes).

عمر باشا حق ویرسك عمر بونی خوش ایلدی
یول الوبن بواوده شمددن تعمیر ایلدی
سنة ۱۲۳۱

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja.

Omar Pacha a effectué ici la plus belle œuvre. Que Dieu prolonge son existence ! Il a supprimé actuellement le chemin qui passait par là et a restauré cette chambre. Année 1231.

L'année hégirienne 1231 a commencé le 3 décembre 1815 et fini le 20 novembre 1816. Le pacha Omar fils de Mohammed, sous le règne duquel eurent lieu l'expédition américaine commandée par le commodore Decatur, en 1815, et le bombardement d'Alger en 1816, par la flotte anglo-hollandaise sous les ordres de lord Exmouth, appartenait à l'odjak (compagnie) de janissaires n° 232, lequel était logé dans la chambre dite *bit Baba Hassan*, la huitième à droite en franchissant la porte d'entrée de la caserne *d'eddroudj* (des escaliers), ainsi nommée parce qu'on y accédait par quelques marches. Cette caserne, que nous nommâmes *caserne des Consuls*, en 1830, parce qu'elle était en face de la rue de ce nom, fut démolie peu d'années après la conquête. Il me paraît assez probable que l'inscription qui nous occupe provient de cet édifice.

N° 14 (1). Inscription turque en quatre lignes.

همتی صرف ایله تهید احسان ایلدی
قصد ایدوب رضاء حق بیت تجدید ایلدی
بیك ایکیوز تاریخنده اول محمد عرب بك
جملة خیراتنه بونی الحاقه تقیید ایلدی

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja.

(1) A partir de ce numéro les inscriptions sont à droite de la porte de la poudrière en entrant.

Dans sa sollicitude et sa bienfaisance constante,

Il a restauré cette chambre dans le but de mériter la satisfaction de la Vérité (Dieu).

En l'année mil deux cents. Et il est Mohammed bey de l'Ouest.

Cela sera ajouté à l'inscription de tous ses bienfaits.

L'année hégirienne 1200 à commencé le 4 novembre 1785 et fini le 26 octobre 1786. il s'agit évidemment de dépenses voluptuaires effectuées par le bey Mohammed dans la chambre qu'il habitait quand il n'était que simple soldat janissaire. Mais je n'ai pu reconnaître dans quelle caserne se trouvait cette chambre que le soldat parvenu au pouvoir avait embellie pour se concilier les sympathies de ses anciens compagnons d'armes.

N° 15. Inscription arabe en quatre lignes.

هذا قبر المرحوم المنغمس في رحمة الحي
القيوم السيد الحاج ابراهيم ابن المرحوم
ابراهيم باشا رحمه الله ورحم المسلمين اجمعين
امين سنة ١٢١٠

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde, qui est plongé dans la miséricorde du Vivant,

de l'Immuable, le Seigneur El-Hadj Ibrahim, fils du défunt Ibrahim pacha. Que Dieu lui fasse miséricorde et fasse miséricorde à tous les musulmans.

Amen ! année 1210.

Un intérêt historique, très-faible il est vrai, s'attache à cette épitaphe de fils de pacha, dont la date est comprise entre le 18 juillet 1795 et le 6 juillet 1796.

N° 16. Inscription arabe en trois lignes.

هذا قبر المرحوم بكرم الله الحي القيوم
امحمد بن محمد بن عمار رحمه الله يا رب
العالمين توفى فى اول شهر صفر سنة ١١٥٥

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu, le Vivant, le Subsistant,

Emhammed fils de Mahammed fils d'Amar, que Dieu lui fasse miséricorde, ô souverain

de l'Univers ! Il est décédé au commencement du mois de Safar de l'année 1155.

La date ci-dessus est comprise entre le 7 et le 16 avril 1742.

N° 17. Inscription arabe en trois lignes.

لا اله الا الله محمد رسول الله الصادق

الامين صلى الله عليه وسلم تسليما كثيرا الى

يوم الدين

Il n'y a d'autre dieu que Dieu. Mohammed est l'envoyé de Dieu ; il est sincère,

digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces snr lui et lui accorde abondamment le salut jusqu'au jour de la rétribution.

N° 18. Inscription turque en cinq lignes.

اه من الموت

بو مرقده هركيم ايدرسه دعا

ايده محشرده شفاعت مجتنا

روحنه الفاتحه

سنة ٣٨..

Hélas ! La mort !

Quiconque priera sur cette tombe, obtiendra l'intercession au jour de la Réunion. La Fateha (1) pour son âme ! Année ...38.

---

(1) Premier chapitre du Coran.

N° 19. Inscription française.

DÉBRIS
DE TOMBEAUX
PROVENANT
DES FORTIFICATIONS
DE BAB-EL-OUED.

Cette plaque nous apprend que les épitaphes ou portions d'épitaphes qui figurent dans cette collection murale ont été recueillies par le Génie lors de l'établissement de la nouvelle enceinte d'Alger, dans la partie sise en avant de l'ancienne porte Bab-el-Oued. Mais elle généralise trop, car il est incontestable que les quatre inscriptions portant les N°s 1, 13, 14 et 24 de ma série, ont été trouvées ailleurs que dans les cimetières de ce quartier. D'un autre côté, il n'est malheureusement que trop certain que ce musée en plein vent ne contient qu'une bien petite partie des nombreuses épigraphes qu'offrait l'ancien état des lieux.

N° 20. Inscription turque en cinq lignes.

اه من الموت
بو مرقده هركيم ايدرسه دعا
ايده محشرده شفاعت مجتنا
روحنه الفاتحه
سنة ٢٨ . .

Hélas ! la mort !

Quiconque priera sur cette tombe, obtiendra l'intercession du (prophète) au jour de la Réunion (du genre humain). La Fateha pour son âme ! Année... 28.

N° 21. Inscription arabe en trois lignes.

لا اله الا الله الملك الحق المبين
محمد رسول الله صادق الوعد الامين
صلى الله عليه وسلم

Il n'y a d'autre dieu que Dieu, le Possesseur, la Vérité, l'Evident.

Mohammed est le prophète de Dieu ; il est sincère dans ses promesses et digne de confiance.

Que Dieu répande ses grâces sur lui et lui accorde le salut !

N° 22. Inscription arabe en quatre lignes.

هذا قبر المرحوم بكرم الله محمد
بن رمضان رحمه الله مات في شهر
جمادى الاخير عام سبعة وخمسين بعد
الالف

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu Mohammed,

fils de Ramdan, que Dieu lui fasse miséricorde ! Il est mort dans le mois

de djoumada dernier, de l'année cinquante-sept après mille.

La date indiquée sur cette épitaphe sans importance, est comprise entre le 4 juillet et le 1er août 1647.

N° 23. Inscription arabe en trois lignes.

هذا قبر المرحوم بكرم الله ابراهيم
بن الحاج محمّد العربى بن جبج ابراهيم
عام ١١٥٥

Ceci est le tombeau de celui à qui il a été fait miséricorde par la bonté de Dieu, Ibrahim,

fils d'El-Hadj Mohammed l'arabe (el-Arbi), fils de Tchebtchi Ibrahim.

An 1155.

L'année hégirienne indiquée ci-dessus a commencé le 8 mars 1742 et fini le 24 février 1743.

N° 24. Inscription arabe en cinq lignes.

جدد هذا المكان الجميل الاوفى
قاصدا رضاء من له العز وكفى
عشجى على بن المرحوم مصطفى
سنة اربع وثمانين ومايتہ والف
من هجرة صاحب الوفى

A reconstruit ce lieu béni et complet,
dans l'intention de mériter la satisfaction de celui qui possède la puissance, et il suffit.
Ahtchi Ali, fils du défunt Mustapha.
En l'année mil cent quatre-vingt-quatre
de l'émigration de celui qui est sincère.

L'année hégirienne 1184 a commencé le 27 avril 1770. Cette inscription est semblable à celle qui porte le N° 25 du catalogue du musée, laquelle présente, toutefois, la variante رب له العز au lieu de من له اللعز à la seconde ligne. Il m'a été impossible de reconnaître de quel édifice elle provient.

N° 25 et dernier. Inscription espagnole en cinq lignes, placées au-dessus des inscriptions arabes, à gauche de la porte de la poudrière, en entrant (1). Caractères en relief; très-mauvaise exécution.

SEDSpAChO
ESECASTILLO
EL ANO D1777
MAESTRO DMI
TRILIBADIOTI

Le D de la première ligne et celui de la troisième renferment

(1) A côté de cette plaque se trouvent quatre inscriptions en caractères hébraïques, lesquelles sont probablement des épitaphes.

évidemment un E sous-entendu. La 5e lettre et la 8e lettre de la première ligne sont frustes; je crois que l'une est un P et l'autre un H. On pourrait alors lire comme il suit :

Se despacho
Ese castillo
El ano de 1777
Maestro D. M. J.
Trilibadioti.

A achevé ce fort, en l'année 1777, maître D. M. J. Trilibadioti.

Cette inscription se trouvait placée, avant 1845, dans la cour intérieure du fort dit *Bordj essardine*, à la Marine. Il me paraît certain qu'elle provient de l'un des forts d'Oran et qu'elle aura été apportée ici, après la seconde prise de possession de cette ville par les Algériens, en 1792, comme l'avaient été les cloches en 1708. On ne saurait expliquer autrement, ce me semble, la présence à Alger, d'une inscription qui ne peut appartenir à aucun des ouvrages de cette ville.

Albert DEVOULX.

Le Président, SUDRÉ.

Alger. — (Maison Bastide.) Typ. A. JOURDAN.

TABLE DES MATIÈRES

DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1873 —

ARTICLES DE FONDS.

MM.

AGNAUD. — Les Tribus Cheurfa (nobles). Traduction d'un fragment du livre *De la vérité*, par Mohammed ben bou Zib, des Oulad Khaled (Djebel Amour) p. 208.

— Histoire des Oulad Naïl, faisant suite à celle des Sahari, p. 300 et 374.

DEVOULX (Albert). — Le canon dit la Consulaire, à Alger, p. 1.

— Épigraphie indigène du Musée archéologique d'Alger (suite), p. 33, 141, 232, 322, 391 et 473.

FAIDHERBE (Général). — Épigraphie phénicienne et numidique (Libyque), p. 57.

FÉRAUD (L. Charles). — Documents pour servir à l'histoire de Bône, p. 4, 81, 165, 254 et 341.

— Lettres arabes de l'époque de l'occupation espagnole en Algérie, p. 313

— Destruction des Établissements français de la Calle, en 1827, d'après des documents indigènes, p. 421

GUIN. — Notes historiques sur les Adaoura, p. 24, 104 et 187.

— Notice sur la famille des Robrini, de Cherchell, p. 444.

MERCIER. (E.). — Les Arabes d'Afrique, jugés par les auteurs musulmans, p. 43.

PRIMAUDAIE (Elie de la). — Les villes maritimes du Maroc. — Commerce, navigation, géographie comparée (suite), p. 66, 121 et 275.

ROBIN (N.). Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie, p. 132 et 196.

— Le Bey Mohammed ed-Debbah, p. 364.

WATBLED (E.). — Expédition du duc de Beaufort contre Djidjeli, (1664) p. 215.

— Établissement de la domination turque en Algérie, p. 287 et 352.

— Pachas. — Pachas-Deys p. 438.

NÉCROLOGIE.

Notice sur M. Marcelin Beaussier, par M. Ch. Féraud, p. 76.

Notice sur M. le Commandant Dupotet, par M. Guin, 418.

CHRONIQUE.

Communication de M. le Dr Mailleфer, p. 78.

La Société historique algérienne admet M. J. Girod au nombre de ses membres correspondants, p. 161.

Décès de M. A. C. Judas, membre correspondant, p. 161.

Mission confiée à MM. Letourneux et Mac-Carthy, par M. le Ministre de l'Instruction publique, pour l'exploration des monuments mégalithiques du Gersou, p. 161.

Médaille d'or décernée par la Société de géographie, à M. Joseph Halévy, pour son voyage au Nedjran, p. 162.

Distribution de médailles et récompenses à l'assemblée générale des délégués des Sociétés savantes, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique, p. 162.

BULLETIN.

Envoi fait par la Société à l'Exposition universelle de Vienne, p. 80.

Réunion à la Sorbonne, en 1873, des délégués des Sociétés savantes, p. 80.

Renouvellement du bureau de la Société historique algérienne, pour 1873, p. 252.

Admission comme membres correspondants de M. Adrien Delpech et de M Vallet, p. 252.

M. Auguste Meulemans, vice-consul de la République de l'Équateur à à Bruxelles, fait un envoi à la Société, p. 252.

Le Président de la Société archéologique du Limousin propose l'échange des publications de sa Société avec celles de la Société historique algérienne, p. 252.

ERRATUM.

A la page 437, dans le chant des enfants algériens, après les versets :

Les Juifs seront empalés,
Les Chrétiens pendus au crochet,

ajouter : والمسلمين في الياسمين

Et les Musulmans couchés sur un lit de jasmins.

Alger. — Typ. A. Jourdan.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

– Edition : N° 2086 — 07 / 85